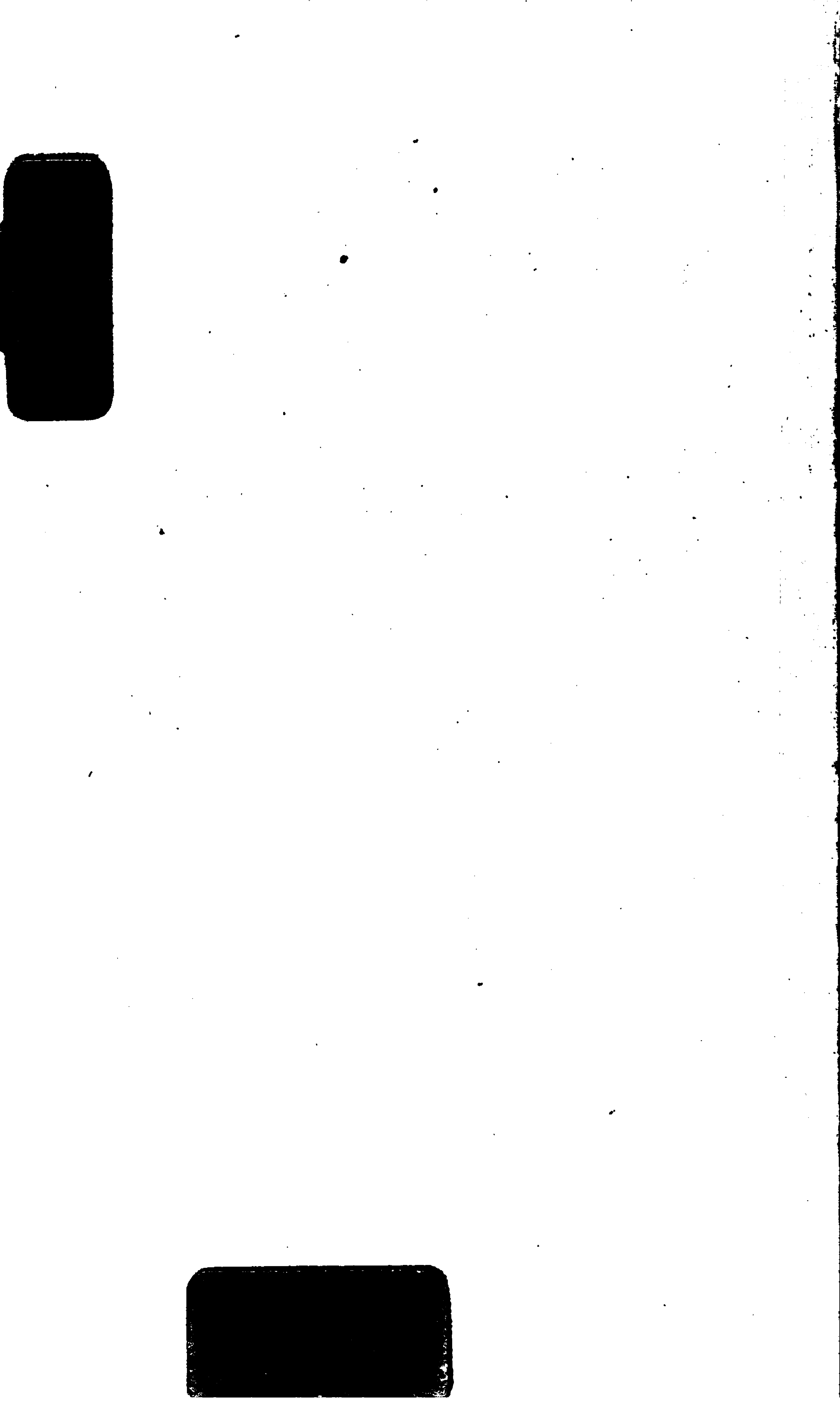
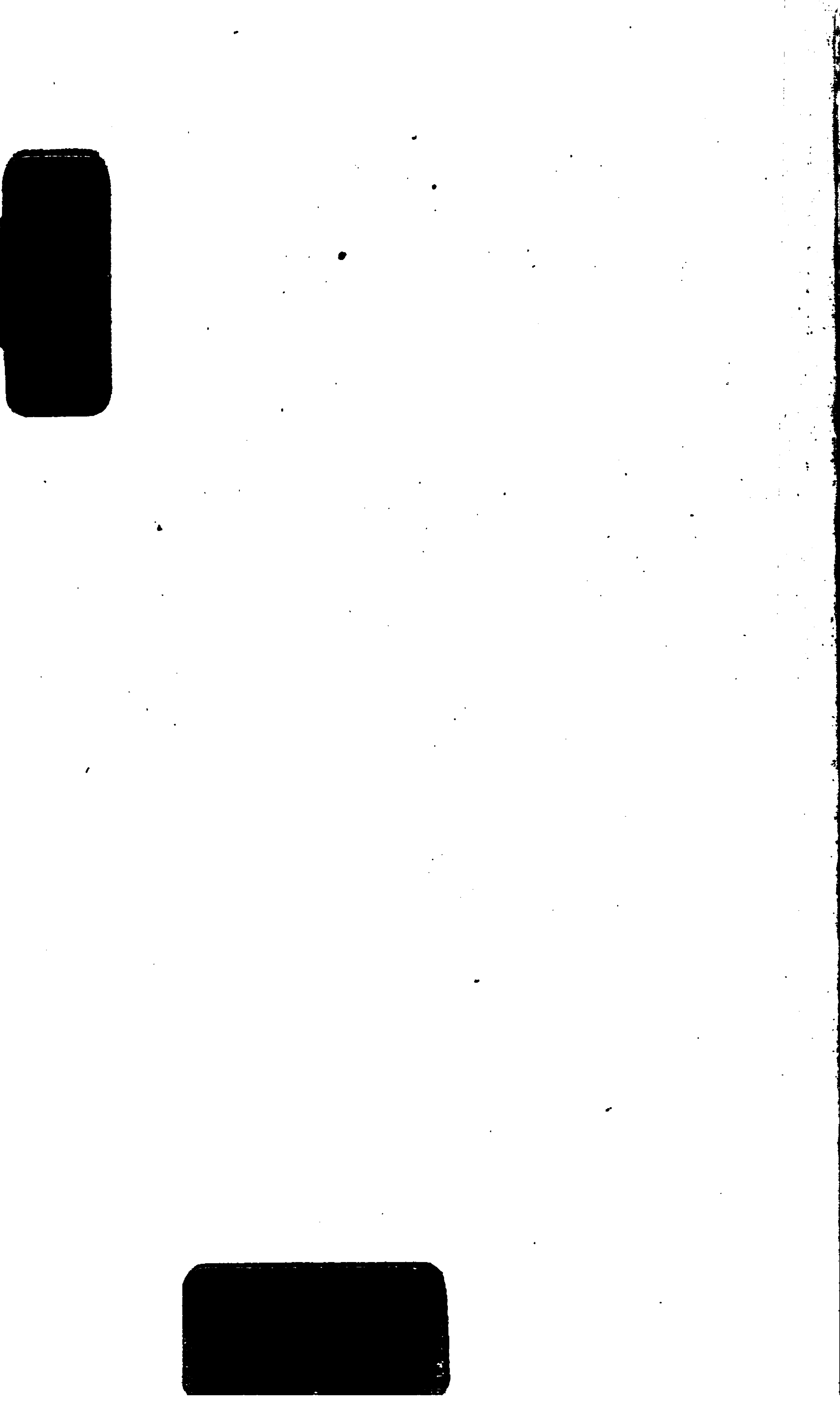

3 3433 07590734 9



II AF

Laurentie



II AF

Laurentie

HISTOIRE

DE FRANCE

POISSY. — TYP. ET STÉR. DE AUG. BOURET.

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

M. LAURENTIE

TROISIÈME ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE

TOME III

PARIS
ED. LAGNY, ÉDITEUR
17, RUE CASSETTE, 17

1867

HISTOIRE

DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

Jean II, roi. — Couronnement. — Supplice du connétable Raoul, comte d'Eu. — Suite des guerres. — Célèbre combat des Trente. Rivalités de Bretagne. — Combats privés. — Sinistres débuts de Charles, roi de Navarre. — Assassinat du connétable. — Impunité. Pardon dérisoire. — Les intrigues recommencent. — Le prince de Galles fait des excursions en Gascogne. — Le roi Jean appelle la chevalerie aux armes. — Assemblée nationale. — Souvenirs et appréciations historiques sur les *états*. — L'assemblée accorde des secours. — Manéges politiques. — Drame funeste à Rouen. — Le roi de Navarre est enfermé au Châtelet. — Expédition en Flandre. — La guerre partout. — Bataille de Poitiers. — Le roi est pris. Charles, dauphin, se révèle. — On le proclame lieutenant du royaume. — Intrigues aux états de Paris. — Patriotisme des états du Languedoc. — Manéges de toute sorte. — Séditions. — Marcel, prévôt des marchands. — Guerre civile. — Alternatives dans les révolutions de Paris. — Le dauphin court ranimer la fidélité en quelques villes. — Le roi de Navarre, maître de Paris. — Deux partis en présence. — Le dauphin reprend de l'ascendant à Paris. — Marcel lui dispute la domination. — Harangues aux halles. — Violences et assassinats. — Crimes extrêmes. — Marcel porte le meurtre au palais. — Il est maître tout-puissant dans la ville. — Les états divisés. — Réaction. — Le roi de Navarre recourt au poison. — Il s'éloigne. — Le dauphin reprend le pouvoir. — Vengeances. — Nouvelle anarchie. — La jacquerie. — Le peuple et la noblesse. — Complications. — Le peuple recule devant les crimes. — Entrevue des princes. — Dénouement. — Marcel est

chassé par le peuple. — Représailles. — Jugements. — Génie du dauphin. — Alternatives de guerre. — Négociations à Londres. Édouard paraît en France. — Défense nationale. — Traité désastreux. — Retour du roi en France. — Brigandages dans le royaume. — Situation politique. — Incident inattendu. — Le roi Jean va en Angleterre. — Il y meurt.

JEAN II.

1350. — Jean II, fils de Philippe de Valois, montait au trône à l'âge de quarante ans. Il avait passé par l'épreuve des batailles, et s'était fait noblement connaître des peuples. On pouvait espérer un règne de gloire. Mais tout fléchissait en France. La ruine ne fit que se précipiter.

Jean fut couronné à Reims, le 26 septembre, avec Jeanne sa femme. Il arma chevaliers Charles, son fils aîné, dauphin de Vienne; Louis, son second fils; *monseigneur Phelippe, duc d'Orléans*[1], son frère, et d'autre nobles comtes. Ainsi s'ouvraient d'ordinaire les règnes nouveaux. Après quoi, le roi s'en vint à Paris en son palais de Neelle (Nesles), *pour faire l'ordenance de son parlement.* Son entrée en la cité royale fut pleine de magnificence. « La ville de Paris et grant pont[2] estoient encourtinés de divers draps; et toutes manières de gens de mestier estoient vestus chascun mestier d'unes robes pareilles; et les Lombars qui en la dite ville demouroient furent vestus tous d'unes robes parties de deux tartares de soye[3], et avoient chascun sur sa tête chappiaux haut agus et mi-parties de meismes leurs robes; et tous les uns après les autres, les uns à cheval, les autres à pié, alèrent au devant du roy qui entra à Paris à grant joye, et jouoit-l'en devant luy de moult de divers instruments[4]. »

[1] *Grandes Chron.*

[2] « Le pont aux Changeurs. » P. Paris.

[3] » Les tartares étaient de longues robes dont le tissu semble avoir été généralement de bourre de laine ou de soie. (Voyez les citations de Ducange au mot *Tartarius.*) Peut-être de là le mot de *tartans*, châles de bourre de laine. » *Ibid.*

[4] *Grandes Chron.* « Cette entrée, dit M. P. Paris, est représentée

A cette pompe et à ces joies succéda un brusque supplice qui changea tous les présages.

Le connétable Raoul, comte d'Eu et de Guines, avait été pris par les Anglais quatre ans auparavant au siége de Caen. Plusieurs fois il avait pu venir de sa prison d'Angleterre en France, et peut-être cette faveur obtenue fit naître de mauvais soupçons. En ce moment, il était en France; et il vint à l'hôtel de Nesles saluer le nouveau roi. Mais à peine y eut-il paru que le roi le fit arrêter prisonnier. Peu de jours après, on le décapitait dans sa prison comme traître au roi et à l'Etat; « lesquelles traïsons il confessa, disent les chroniques, en présence du duc d'Athènes (Gauthier de Brienne), et de plusieurs autres de son lignage. » Mais nulle forme de justice n'avait été gardée, et on se contenta de rendre témoins de sa mort le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le comte de Montfort, monseigneur Jehan de Bouloigne, le seigneur de Revel et plusieurs autres chevaliers [1]. On se hâtait dans cette justice mystérieuse, de peur de l'influence des parents du connétable et de l'intervention du roi d'Angleterre. Ses comtés furent confisqués, et le titre de connétable fut donné à Charles d'Espagne, fils de Ferdinand de la Cerda, et frère de Jean d'Espagne, qui avait commandé les flottes de France sous le dernier règne. Ce nom de la Cerda remontait par les femmes à saint Louis.

La trève avec les Anglais touchait à sa fin. En Gascogne, les partis restaient en présence. Les Français, dans une rencontre, se firent battre; Guy de Nesles, maréchal de France, qui les commandait, resta prisonnier avec son frère et un grand nombre de chevaliers. On revint à des suspensions d'armes; et, dans cet intervalle, le roi institua un ordre de chevalerie qui eut longtemps du renom; on l'appela l'ordre de l'Etoile, parce que *ceux qui en estoient portoient chascun une estoille en son chaperon par de-*

dans une miniature charmante de l'admirable manuscrit de nos chroniques, n° 6, supplément français.

[1] *Grandes Chron.*

vant ou en son mantel. Mais les alternatives de paix et de guerre n'empêchaient pas les ruptures et les surprises. Au temps des fêtes qui furent célébrées à Paris à l'occasion de cette chevalerie nouvelle, les Anglais s'emparèrent de la ville et du château de Guynes. Le sire de Banelinguehem, capitaine de la place, était venu aux fêtes de Paris. Celui à qui il en avait remis la garde, Guillaume de Biaucouroy, se laissa corrompre. Le peuple *s'esmerveilla trop, disant que vérité, loyauté né foy n'estoit ès Anglois*. Guillaume fut décapité et pendu. Le roy voulait reprendre Guynes par la force; il envoya faire le siége; mais les Anglais restèrent maîtres. Aimery de Pavie, le même qui avait joué un rôle si odieux à Calais contre Geoffroy de Charny, conduisit toute cette trame. Il ne fit que se dévouer à une atroce représaille.

Peu de temps après, il espéra de même surprendre Saint-Omer. Mais ce Geoffroy de Charny, revenu de sa prison d'Angleterre, y commandait. Il connut les projets de surprise. Il en prévint le maréchal de Beaujeu, qui courut aux Anglais. Beaujeu fut tué dans le combat; mais les Anglais étaient défaits; Aimery resta prisonnier, on le conduisit à Geoffroy de Charny. Le terrible chevalier le fit écarteler en souvenir de sa double trahison de Calais. Telle était cette alternative de guerre et de trêves, où les haines nationales semblaient se préparer à quelque conflit plus éclatant et plus décisif.

En Bretagne, les batailles suivaient ce même cours inégal. La guerre s'interrompait quelquefois entre les partis des deux comtesses de Blois et de Montfort; mais la paix était encore une sorte de guerre; et ce fut dans un de ces intervalles qu'on appelait une trêve, que se livra le fameux combat des Trente.

Richard Bembro, Anglais, commandait dans Ploërmel, et de là ravageait les terres des seigneurs du parti de Blois. Le seigneur de Beaumanoir lui demanda une conférence pour tempérer ces excursions et traiter de la rançon de quelques prisonniers. Dans cette entrevue, on parla de la valeur des deux peuples, Anglais et Bretons, que la guerre

mettait en présence. Bembro vantait les Anglais, Beaumanoir vantait les Bretons. De part et d'autre on oublia l'objet de la conférence. Beaumanoir provoqua Bembro, et lui offrit un combat de cent, de cinquante, de trente Bretons contre autant d'Anglais. Bembro accepta le défi, et on se sépara.

Beaumanoir appela aussitôt les vaillants gentilshommes de la Bretagne, et leur annonça le combat qu'il avait proposé pour eux. Tous s'offrirent pour cette épreuve. On s'était arrêté au nombre de trente; trente Bretons des plus renommés furent prêts à l'instant, douze chevaliers et dix-huit écuyers. Les chevaliers furent le sire de Tinteniac, messire Yves Cherruel, messire Huon de Saint-Yvon, messire Olivier Harel, messire Jean Rouxelet, Robin de Beaumont, Alexandre Fardet, Haterel, messire Geoffroi de Rochefort, messire Robin de Raguenel, messire Karot de Bodegat, messire Geoffroi Dubois;

Les écuyers, Guillaume de Montauban, Tristan de Pestivian, Olivier de Kaerentaye, Geoffroi de la Roche, Geoffroi de Beaucorps, Jeannot de Serrens, Huet de Tresuiguidi, Maurice et Geslin Dentragui, Guillaume de la Lande, Olivier de Monteville, Simond Richard, Geoffroi Poulard, Alain de Tinteniac, Alain de Kaërentaye, Louis Goyon, Guyon de Pontblanc, Maurice de Parc.

A ces trente noms s'ajoutait celui de Beaumanoir, qui devait commander la bataille; et avec lui quelques mémoires citent encore deux frères Fontenay.

Du côté des Anglais, l'empressement fut moins ardent. Bembro fit appel aux plus braves de ceux qui l'entouraient dans sa garnison de Ploërmel. Il appela de même ceux du dehors; il ne put réunir que vingt combattants de sa nation; il leur donna pour auxiliaires des Bretons et des Allemands.

1351. — Le jour de la rencontre fut fixé au samedi de devant le quatrième dimanche de Carême. Le lieu du combat fut entre Ploërmel et Josselin, près d'un chêne qu'on nommait le *Chêne de mie-voye*, parce qu'il était à distance égale de ces deux lieux.

Les combattants arrivèrent bardés de fer. Leurs armes étaient diverses ; chacun avait pris celles dont il croyait faire le meilleur usage, de longs glaives ou des épieux; tous étaient couverts d'armures pesantes et à l'épreuve des coups les plus rudes. Un Anglais, Thomelin Billefort, portait un maillet de plomb pesant vingt-cinq livres ; un autre, Hucheton Clamaban, se servait d'une faux courbée, à deux tranchants. Le combat devait avoir lieu à pied, contre l'usage de la chevalerie. Guillaume de Montauban eut, par exception, la faculté de combattre à cheval.

Lorsque ces deux armées furent en présence, Bembro s'avança pour parler à Beaumanoir. Il avait appris que les prophéties de Merlin pronostiquaient pour ce jour un grand échec au nom anglais. Il dit à Beaumanoir que légèrement ils avaient l'un et l'autre accepté un tel genre de combat, et que mieux vaudrait le différer jusqu'à ce que les deux rois en eussent donné leur avis.

Il était trop tard, répondit Beaumanoir, pour délibérer; et puisque la noblesse bretonne était venue là pour combattre, elle ne s'en retournerait pas *sans mener les mains, et sçavoir qui avoit plus belle amie.*

Ce fut aussi l'avis unanime des vaillants Bretons. On se mit donc en bataille, les deux lignes déployées l'une contre l'autre, de telle sorte que chaque combattant avait son adversaire en face.

Ces trente chocs réunis firent un effet effroyable de coups de lances, de masses et d'épées. D'abord les Bretons furent malheureux. Cinq d'entre eux furent mis hors de combat. Alors la bataille devenait inégale. Beaumanoir les retira de la lutte, et, au lieu de laisser les siens partiellement engagés dans la mêlée, il les mit en corps de bataille ; et alors on se choqua en masse avec une fureur nouvelle. Ce combat fut atroce; plusieurs furent blessés de part et d'autre. D'un accord tacite, on se sépara encore un instant pour prendre du repos ; puis on se rua de nouveau. Bembro s'acharnait contre Beaumanoir, et peu s'en fallut qu'il ne fût maître de sa vie. Déjà il lui criait de se rendre ; mais Alain de Kaërentaye vint frapper Bembro

d'un coup de lance, et le fit rouler à terre aux pieds de Geoffroy Dubois. Celui-ci lui passa son glaive dans le corps et lui coupa la tête. A cette vue les Anglais commençaient à céder. Croquart, un des étrangers qui combattaient avec eux, les appelle à lui. Il avait commencé par être autrefois valet d'un gentilhomme de Hollande; puis sa fortune s'était agrandie par des brigandages. Nul n'était plus terrible aux combats; les autres imitent son courage; la mêlée recommence : c'était la troisième. Quelques Anglais sont frappés à mort, et Beaumanoir est blessé; épuisé par la fatigue et par le sang qui coule de sa blessure, il va succomber, et il demande que quelqu'un lui porte à boire. « Bois de ton sang, lui répond Dubois, ta soif se passera. » Alors tous les Bretons redoublent de fureur. Montauban, qui était à cheval, paraît s'éloigner pour prendre son élan. « Faux et mauvais chevalier, que fais-tu là ? lui crie Beaumanoir. — Fais ta besogne et je ferai la mienne, répond Montauban; » et en même temps il se précipite de toute la force de son cheval parmi les Anglais, frappant de son glaive tout ce qu'il rencontre. Sept combattants sont abattus à ses pieds. Alors la bataille était décidée. Il ne restait que quelques Anglais debout encore au milieu de leurs frères morts; mais ils ne peuvent plus que se faire tuer comme eux. Deux se rendent prisonniers; les autres s'enfuient du champ de bataille. Les Bretons restaient vainqueurs [1].

1352. — Le parti de Charles de Blois gagnait peu de choses à cet exploit chevaleresque. Peu après, le maréchal d'Offemont, délivré de sa prison, voulut le soutenir par des batailles plus sérieuses. Tous les chevaliers de Bretagne s'étaient joints à lui, et entre eux ceux qui avaient survécu au combat des Trente; il alla attaquer les Anglais près de Mauron, château voisin de Saint-Meen; il fut tué dans la bataille, la fleur de ses chevaliers périt autour de lui. Charles de Blois, apprenant dans sa prison de Londres cette fatale nouvelle, se contenta de s'écrier : « Que Dieu

[1] Argentré, *Hist. de Bretagne*. Liv. VIII, ch. 34. — Froissard.

soit béni pour tout ce qu'il nous envoye [1] ! » Belle parole de saint, mais triste présage de sa cause!

La comtesse de Penthièvre, sa femme, soutenait encore son droit; les états de Bretagne la secondaient, et du Guesclin combattait pour elle; peu s'en fallut que des négociations ne détachassent le roi d'Angleterre du parti de Montfort. La reine d'Angleterre était favorable à Charles de Blois; les intrigues furent ardentes; mais l'instinct du roi repoussait le parti auquel s'attachaient les vœux de la France. Charles ne devint libre que plus tard, et lorsque sa présence ne devait plus être un sujet d'effroi pour personne.

1353-1354. — Cependant la trêve d'Angleterre et de France durait encore; peu d'incidents remplissaient cet intervalle de paix.

On vit un duc d'Allemagne, *appellé*, disent les chroniques, le *duc de Bresvic* (Brunswick), venir à Paris *pour se combattre contre le duc de Lenclastre, pour paroles que ledit duc de Lenclastre devoit avoir dites du dit duc de Bresvic, dont il l'appella en la cour de France* [2]. C'était un véritable duel, et, à un jour fixé, les deux ducs parurent tout armés dans une lice qui leur avait été faite au Pré-aux-Clercs. Le roi de France devait être juge; mais il empêcha la bataille. « Jasoit ce que le dit Anglois feust anemy du roy de France, dit le chroniqueur, et que par sauf-conduit il feust venu soy combattre pour garder son honneur, toutesfois ne souffrist pas le roy que ils se combattissent; mais depuis que il orent fait les seremens et que il furent montés à cheval pour assembler (se joindre), les glaives ès poings, le roy prit la besoigne sur luy et les mist à accort. »

En ce temps-là, les combats privés commençaient à faire partie des lois d'honneur de la chevalerie. Ce fut une fatale altération des idées de gloire; elle ne fut pas étrangère à la décadence de l'esprit national et patriotique.

[1] Le P. Daniel. — Enquête pour la canonisation de Charles de Blois.
[2] *Grandes Chron.*

Tandis qu'on croyait faire assez pour l'honneur personnel, on n'eut point de souci de l'honneur public; on voulait vaincre dans une lice, on s'inquiétait peu d'être vaincu dans une bataille. Par là s'explique l'accroissement que l'Angleterre allait prendre tout à l'heure sur la terre de France.

Puis l'idée d'homicide devint familière[1], et le crime même cessa d'avoir de la honte. On en eut un affreux exemple.

Charles, roi de Navarre, avait été élevé à la cour de France; il était fils de Jeanne, fille de Louis le Hutin, reine de Navarre, et de Philippe, comte d'Evreux, prince du sang royal. Il avait, dans sa jeunesse, orné le règne de Philippe de Valois par des qualités éclatantes, et la popularité s'attachait à lui comme à un prince d'un grand avenir; mais il trompa les espérances par des crimes.

A l'avénement de Jean II, il quitta la Navarre et parut à la cour nouvelle. Le roi lui fit épouser sa fille Jeanne; il ne fit que lui agrandir l'ambition. Charles de Navarre, voyant le royaume chanceler sous les coups de l'Angleterre, revendiqua la Champagne et la Brie, la Bourgogne même; il rappelait d'anciens titres pour lesquels il avait eu déjà des compensations convenues par des traités. Après des négociations, il arracha les villes de Mantes et de Meulan, qui, avec le comté d'Evreux, lui donnaient une grande puissance dans la Normandie. On lui avait en échange repris le comté d'Angoulême, et il l'avait facilement concédé, parce qu'il avait été ruiné par les invasions anglaises; mais, lorsqu'il vit ce comté remis au connétable Charles d'Espagne, qu'il haïssait, il se sentit ému d'une pensée noire. Il ne put supporter l'idée que le connétable fût enrichi de sa dépouille, et il jura sa mort pour toute justice. Or, pour satisfaire sa fureur, il s'en alla tout simplement surprendre monseigneur Charles d'Espagne dans une hôtellerie, en la ville de l'Aigle, avec plusieurs gens d'armes, « et en sa compaignie estoient, si comme l'en dist, monseigneur Phelippe de Navarre son frère, monseigneur Jehan conte de Harecourt, monseigneur Loys de Harecourt son frère, monseigneur Godefroy de Harecourt, son oncle, et plu-

sieurs autres chevaliers [1]. » Et tandis que des meurtriers étaient envoyés pour tuer le connétable, le roi de Navarre attendait la bonne nouvelle *en une grange en dehors de la dite ville de l'Aigle.* « Et fu le dit connestable tué en son lit assez tost après le point du jour [2]. »

Ainsi débutait le roi de Navarre dans une carrière qui devait être fatale à la France.

Il courut s'enfermer à Evreux. Plusieurs nobles de Normandie étaient venus l'entourer ; le roi d'Angleterre l'encourageait secrètement. Il avait d'autres appuis dans le royaume. Il se mit à fortifier des places ; puis il publia une sorte de manifeste pour expliquer son crime, comme s'il n'eût fait qu'un acte ordinaire de justice. Ce fut le signal d'un vaste désordre. La trève se rompait d'elle-même ; de toutes parts, on sentait l'autorité fléchir, et dès qu'on avait pu frapper ainsi le connétable du royaume, nul frein n'était imposé à la licence. La Bretagne, la Normandie, la Picardie voyaient naître des commencements de révolte. Un encouragement aux criminels, c'était de voir l'impunité assurée au plus criminel de tous par son double titre de roi et de gendre du roi de France.

Et l'impunité amena un redoublement d'insulte. Charles de Navarre, au lieu de s'excuser, prit le ton de la plainte. Des cardinaux, des évêques, des grands s'étaient faits négociateurs ; au lieu de désarmer le roi de France, il fallut désarmer le roi de Navarre : c'était celui-ci qui demandait justice. Il soutenait ce ton de fierté par des alliances et de *grandes semonces qu'il avoit faites en diverses régions.* Enfin le criminel eut deux fois le prix de son attentat. Un traité fut fait. Le roi de France baillait au roi de Navarre *trente-huit mil livres de terre à tournois* pour indemnité des droits sur la Champagne, comme aussi d'une rente sur le trésor du roi ; plus, le roi concédait le comté de Beaumont, la terre de Breteuil, et d'autres seigneuries de la Normandie et du Cotentin ; et le roi de Navarre pourrait,

[1] *Grandes Chron.*
[2] *Ibid.*

deux fois l'an, tenir un échiquier pour les procès de ses vassaux, *aussi noblement comme le duc de Normandie.* Enfin les seigneurs de Harcourt, complices de la mort du connétable, auraient droit de transférer leur hommage au roi de Navarre pour leurs terres de France, *sé il leur plaisoit;* et la paix était, de même, assurée à quiconque avait aidé Charles de Navarre dans son affreux assassinat. C'était l'impunité portée au dernier scandale de lâcheté.

Cependant le roi de France avait imposé pour condition de cette paix déplorable que Charles de Navarre viendrait lui demander pardon en son parlement. Cela donna lieu à une comédie pire que la première ignominie. Le roi ayant paru entouré de ses pairs de France, le roi de Navarre commença par lui demander qu'*il luy voulsit pardonner le fait du dit connétable, car il avoit eu bonne cause de faire ce qu'il avoit fait.* Là-dessus le connétable de Bourbon, par le commandement du roi, porta la main sur le roi de Navarre, et le fit éloigner. Alors la reine Jeanne et la reine Blanche, l'une tante, l'autre sœur du roi de Navarre, vinrent se prosterner aux pieds du roi, et, en leur nom, monseigneur Regnault de Tric, dit Patrouillard, s'agenouilla devant lui, et demanda grâce. « Et se Dieu plait, disait-il pour les deux reines suppliantes, il se portera si bien par devers vous que vous et tout le peuple de France vous en tendrez bien contents. »

Alors le connétable rappela le roi de Navarre, et on le plaça entre les deux reines ; et le cardinal Guy de Bouloïgne, négociateur de cette soumission, lui adressa, au nom du monarque, les paroles du pardon : « Vous estes de son sanc, si prochain comme chascun scet; vous estes son homme et son per, et si avez espousée madame sa fille, et de tant avez-vous plus mespris. Toustefois, pour l'amour de mesdames les roynes qui cy sont, qui moult affectueusement l'en ont prié, et aussi pour ce que il tient que vous l'avez fait par petit conseil, il le vous pardonne de bon cuer et de bonne volenté. »

« Et lors, continuent les chroniques, les dites roynes et le dit roy de Navarre, qui mist le genoul à terre, en mer-

cièrent le roy. Et encore dist le cardinal que aucun du lignage du roy ne se aventurast d'ores en avant de faire tels fais comme le roy de Navarre avoit fait : car vraiment sé il advenoit et fust le fils du roy qui le feist du plus petit officier que il eust, si en feroit-il justice [1]. » C'était le dernier trait de cette parodie de clémence. « Et ce fait et dit, ajoute le chroniqueur, le roy se leva et la cour se desparti. »

Tout le monde était pardonné. Les intrigues recommencèrent. Le roi de Navarre alla à Avignon faire secrètement des cabales avec des envoyés d'Angleterre, qui devaient traiter de la paix devant le pape entre les deux royaumes. Alors le roi de France essaya de s'emparer de ses places de Normandie; mais le roi de Navarre parut brusquement à Cherbourg avec des troupes qu'il était allé chercher en son royaume. En même temps l'Angleterre apparaissait avec des menaces de guerre plus formidables. Jean n'était pas de force à résister à tant d'ennemis. Il se contenta d'une apparence de bon accord avec le roi de Navarre, qui se laissa conduire à Paris avec honneur, après avoir reçu cent mille écus pour prix de son amitié.

1355.—Déjà le prince de Galles était en Gascogne, faisant des excursions sur les terres de France jusqu'à Toulouse et à Carcassonne. En Bretagne, quelques troupes d'Anglais avaient paru devant Nantes, et un instant elles s'étaient rendues maîtresses du château. Guy de Rochefort le reprit dans la nuit même. Enfin le roi d'Angleterre en personne venait de débarquer à Calais, et il avait dirigé ses batailles du côté de Hesdin.

Le roi Jean appela sa chevalerie, et lui donna pour rendez-vous la ville d'Amiens. Peu après il marchait au roi d'Angleterre; mais celui-ci se retira sur Calais, pillant et incendiant le pays [2]. Le roi Jean s'avança jusqu'à Saint-Omer, et de là lui fit offrir un combat corps à corps ou *pouvoir contre pouvoir;* le roi anglais n'accepta pas la bataille et repassa la mer. La guerre ne se montrait pas

[1] *Grandes Chron.* de M. P. Paris.
[2] *Grandes Chron.*

moins imminente, et elle allait tomber sur le royaume encore tout désolé par la peste, par les révoltes et par l'anarchie.

En présence de ces périls, le roi Jean fit une convocation à Paris *des prélas, chapitres, barons et villes de France.* Telle est la désignation que fait le chroniqueur [1].

C'est cette assemblée que l'histoire a notée comme la première à qui doive être donné le nom d'états généraux.

Cependant nous avons vu déjà les *villes* appelées par les rois pour prendre part aux grandes délibérations qui intéressaient la sûreté ou la grandeur de la nation ; et, notamment sous Philippe de Valois, elles avaient envoyé des notables à Orléans, pour prendre part à des règlements sur les monnaies et sur quelques points de police, avec les prélats et les barons [2]. Mais ce n'était pas apparemment une convocation générale des bourgeoisies du royaume, et ce qu'on a depuis appelé le tiers-état n'apparaissait pas dans ces réunions avec une constitution politique pleinement admise par les autres ordres. Les villes avaient sans doute leurs franchises et libertés ; mais l'exercice du droit politique, par rapport à l'Etat entier, ne leur avait point encore été reconnu.

Ce n'est point le lieu d'éclairer cette question obscure des états généraux, de leur origine, de leur constitution et de leur puissance. Disons seulement que ce serait se méprendre que de supposer à ces assemblées du XIVe siècle le caractère que nous avons vu dans les assemblées nationales de la première ou de la deuxième race. Tout était nouveau dans la législation, et surtout dans la constitution politique de l'État.

Autrefois l'assemblée du peuple franc était une forme de consécration accidentelle de la puissance du monarque ; et elle était distincte, nous l'avons vu, du conseil des

[1] *Grandes Chron. de France.* — Froissard. — *Chronol. des estats généraux*, Savaron.

[2] Registre de la chambre des comptes, B, fol. 66 verso, cité par le P. Daniel. — *Chronol. des estats généraux*, de Savaron.

grands et des évêques, lequel était permanent. Aujourd'hui l'assemblée était autre.

La monarchie, par suite de l'altération de la constitution primitive, avait dû s'établir dans un état de souveraineté indépendante, qui avait tourné au profit même de la liberté du peuple; et cette modification de la royauté s'était admirablement appropriée aux besoins publics dans la glorieuse période de Louis le Gros à Louis IX. Puis, comme c'est une triste propension de la puissance humaine de se perdre par l'exagération, la royauté ne se put soutenir longtemps dans l'indépendance. Philippe le Bel l'altéra à force de l'étendre, et plus elle voulut concentrer en elle l'État entier, plus elle devint faible. Alors reparut l'anarchie, mais sous d'autres formes. Elle eut je ne sais quoi de légal, que l'on faisait ressortir tantôt de certaines alliances de famille, tantôt de traités d'échange et de donations publiques. Et par malheur, la politique du prince ayant souvent donné l'exemple de la corruption et de l'intrigue, les dissensions eurent un caractère de ruse et de tromperie que les uns appelèrent de la félonie, et les autres de l'habileté. L'égoïsme enfin fut toute la règle de la politique. De là une profonde décadence.

Aussi c'est une chose à remarquer que la royauté, s'étant affaiblie par l'excès de sa puissance, chercha à se relever par la force nationale, telle qu'elle la trouvait représentée dans les corps d'État, dans le clergé, dans la noblesse, dans la bourgeoisie. Il eût fallu un génie tel que celui de Charlemagne pour faire de ces éléments un moyen de restauration sociale. Sous la main d'une royauté débile, ils ne servirent qu'à multiplier le désordre même. C'est ce que la suite des temps nous montrera; à partir de ce moment, nous trouverons plus d'une fois les états généraux appelés en aide par la royauté; ils lui apporteront de l'argent, quelquefois des lois, rarement de la force, jamais de la liberté. Les assemblées qui servirent à la grandeur de Charlemagne servirent à la ruine de Louis le Pieux. Tout dépend de la main qui tient les instruments; tout dépend de l'intelligence qui guide la main.

1355.—Les états s'assemblèrent en la chambre du parlement. Le roi leur fit exposer en sa présence *l'estat des guerres*, par Pierre de la Forest, lors archevêque de Rouen et chancelier de Fr^nce [1]. Les états répondirent, c'est à savoir, le clergé par la bouche de maître Jehan de Craon, lors archevêque de Reims; les nobles, par la bouche du duc d'Athènes; les bonnes villes, par Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, qu'ils étaient tout prêts à vivre et à mourir avec le roi, et à mettre corps et avoir en son service. Puis ils demandèrent de délibérer ensemble, ce qui leur fut octroyé.

Après la délibération, les états parurent devant le roi, qui était assis sur son trône, le clergé en chape épiscopale, la noblesse en manteau rouge, les villes en robe brune [2]. Ils venaient lui annoncer qu'ils armeraient par an trente mille hommes à leurs frais; le roi les fit remercier; mais il fallait créer un impôt pour subvenir à cette dépense. On ordonna que huit deniers par livre seraient levés sur toutes les denrées. Nul ne devait être exempté de cette taxe, ni prince, ni évêque, ni grand, ni petit. Puis *gabelle de sel devoit courir par tout le royaume.* Ces deux impôts devaient produire *cinquante cent mil livres* (cinq millions), évaluation jugée nécessaire pour l'entretien de l'armée. Mais, comme on vit qu'on n'arriverait pas à cette somme, un nouveau subside fut établi sur chaque habitant du royaume, de quelque condition qu'il fût, en proportion de sa fortune [3].

Les états avaient mis de l'empressement à accorder ces secours d'argent; mais la levée des impôts fit naître des murmures, et à Arras il y eut une sédition des *menus contre les gros;* les *menus tuèrent le premier jour dix-sept des plus notables de la ville;* le lendemain, quatre autres; puis ils s'établirent maîtres, et firent des désordres.

[1] *Grandes Chron.* — *Chronol. des estats généraux.*
[2] *Grandes Chron.* — Note de M. P. Paris sur une miniature de Charles V.
[3] Voir les détails de cette répartition, *Grandes Chron.*

Des dissensions plus sérieuses encore s'étaient ourdies. Le roi de Navarre avait continué ses manéges ; les d'Harcourt le secondaient. D'autres seigneurs étaient venus à lui, et même il avait enveloppé dans ses intrigues Charles, dauphin, fils aîné du roi, âgé seulement de dix-huit ans, le même qui devait un jour sauver la France.

Toute cette cour d'ambitieux et de mécontents était au château de Rouen ; le roi résolut de les y aller surprendre. Il se fit ouvrir une porte de derrière, et entra brusquement comme ils étaient assis à table, le dauphin à côté du traître roi de Navarre. Le P. Daniel raconte que le dauphin avait prévenu son père, qui venait de le faire duc de Normandie pour satisfaire l'ambition que le roi de Navarre lui avait inspirée. C'est un triste souvenir dans cette vie pleine de gloire [1]. Quoi qu'il en soit, le roi fit saisir les machinateurs et les fit détenir en diverses salles du château, *et tantost alla dîner*, dit le chroniqueur ; puis il acheva sa justice d'une façon terrible. Les plus hardis instigateurs de révolte, le comte d'Harcourt en tête, furent conduits sur une charrette en un champ derrière le château, appelé le Champ du pardon [2]. Là on leur coupa la tête, et puis on les traîna tous au gibet de Rouen pour y être pendus.

Le roi de Navarre fut envoyé à Paris et enfermé au Châtelet. Quelques autres complices restaient prisonniers ; on évita de paraître avoir à frapper trop de coupables.

Mais il fallait reprendre Arras sur les révoltés. Le maréchal d'Andrehen se chargea de cette mission. Il entra dans la ville sans éclat, fit saisir les plus séditieux, et en fit décapiter vingt ; et pourtant ces supplices étaient un moyen incertain d'affermir l'autorité. Les entreprises suivaient leur cours. Philippe de Navarre, frère du roi de Navarre, était resté en Normandie avec Geoffroy d'Harcourt, le plus formidable ennemi de la monarchie de France. Ils se mirent à fortifier les places qu'ils occupaient ; le roi y en-

[1] Procès mss. du roi de Navarre, cité par le P. Daniel.
[2] *Grandes Chron.*

voya des forces ; on prit Evreux. Les feux de la guerre étaient partout allumés, et en même temps le duc de Lancastre paraissait dans le Cotentin.

1356.—Ici ne s'offrent plus que des récits de batailles. Le roi se jeta en Normandie ; il s'empara du château de Breteuil, et se mit à la poursuite du duc de Lancastre ; mais dans la Guyenne le prince de Galles avait continué ses excursions et ses ravages, et il avait pu s'avancer avec peu de monde jusqu'à la Loire ; on lui avait même laissé le temps de faire tomber de force Romorantin. Tous les périls étaient de ce côté.

Le roi avait une armée véritable. Il s'achemina de la Normandie vers Tours. Il pouvait envelopper la petite armée anglaise ; mais le prince de Galles sut abandonner son exploit inutile de Romorantin, et il se retira sur Poitiers. Le roi suivait la même direction, et les deux armées se rencontrèrent à Maupertuis, à deux lieues de cette ville.

Là devait se livrer cette fatale bataille de Poitiers, qui ouvrit à la France un siècle de malheurs.

Le cardinal de Pierregort (Périgord) venait d'être envoyé par le Saint-Père pour mettre la paix entre les deux empires d'Angleterre et de France, et ce n'était pas la première fois qu'on voyait à l'approche de ces grands chocs d'armées des envoyés de l'Eglise porter des paroles de conciliation d'un camp dans un autre, afin de prévenir l'effusion du sang. Le cardinal de Périgord alla ainsi plusieurs fois *de l'un ost dans l'autre, pour savoir se il pourroit trouver quelque bon traictié ; mais il ne le pot*[1]. Alors on recourut aux armes.

L'armée du roi occupait *un fort pays de hayes et de buissons*, et on ne s'était pas donné le temps de la disposer utilement pour la bataille. On avait hâte d'ajouter un nom sinistre à celui de Crécy. Tous ceux qui entouraient le roi, son frère le duc d'Orléans, son fils le duc de Normandie, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, alors connétable, les seigneurs de France les plus illustres, les chevaliers

[1] *Grandes Chron.*

les plus renommés, tous sollicitaient également dans le conseil l'attaque soudaine des Anglais. Le prince de Galles, avec son armée beaucoup moins nombreuse, était dans une position favorable. Il fallait le forcer dans son camp, et il n'avait qu'à recevoir avec calme l'attaque désordonnée qui allait se faire. Un habile guerrier, Jean Chandos, l'aidait de son conseil et de son épée. Les Français se précipitèrent; les Anglais restèrent immobiles, et par là même la bataille sembla décidée. Lorsque *les premières batailles de la partie du roy de France,* comme parle le chroniqueur, se furent vainement brisées sur l'armée anglaise protégée par son camp, *tant chevaliers comme escuiers s'enfuirent vilainement et honteusement* [1]. Cette première retraite jeta le désordre dans toute l'armée de France; déjà on parlait dans les rangs de *déconfiture*, et on semblait hésiter à recommencer une attaque où tout l'avantage était pour ceux qui se défendaient derrière leurs positions, et faisaient voler les traits si *dru que les gens du roy ne povoient demorer en leur trait.*

Lorsque le prince de Galles vit ce trouble dans l'armée de France, il se décida à l'attaquer à son tour. Alors il sortit de son camp, et il alla se heurter contre le corps où était le roi, le seul qui fût resté ferme. Tout le danger se portait de ce côté, et à cette vue les chevaliers sentirent leur courage renaître, et coururent au roi. Ce second choc fut terrible. Les Anglais se sentaient déjà vainqueurs, et la confiance doublait leurs forces. Les Français embarrassés dans leurs mouvements, soit par la dispersion d'une grande partie de leurs corps de bataille, soit par les difficultés d'un terrain planté de vignes où ils étaient engagés, luttèrent toutefois avec courage. Le roi leur donnait l'exemple. Autour de lui se concentraient tous les efforts d'attaque et de défense. Il se battait comme un lion. Si toute l'armée eût fait comme lui, disent les historiens, les Anglais eussent été exterminés en ce jour; mais le désordre était partout. On finit par laisser le roi dans le péril

[1] *Grandes Chron.*

avec ses chevaliers les plus dévoués ; et cependant il se défendait toujours à outrance. Il était armé d'une hache d'armes, dont il frappait à mort quiconque l'approchait pour le prendre. La plupart de ses chevaliers fidèles avaient péri à ses côtés. Lorsqu'il fut presque seul, les Anglais rivalisèrent pour le saisir prisonnier ; et il se défendait toujours à coups de hache. A la fin il parut comme épuisé, et « luy crioyent, dit Froissard, ceux qui le cognoissoient et qui plus près de luy estoient : Rendez-vous, rendez-vous, ou autrement vous estes mort ! » Un chevalier, fendant la presse des assaillants, vint lui répéter ce cri : Rendez-vous ! avec un air de supplication. « A qui me rendrai-je, dit alors le roi ; où est mon cousin le prince de Galles ? — Il est loin, répondit le chevalier. — Et vous, qui êtes-vous ? dit le roi. — Je suis le chevalier Denis de Morbec, du pays d'Artois ; j'ai quitté la France et j'ai fui en Angleterre, parce qu'on me poursuivait pour avoir tué un homme. » Le roi lui jeta son gantelet, disant : « Je me rends à vous ! » Il était blessé au visage ; son second fils, Philippe, âgé de quatorze ans, qui ne l'avait pas quitté, était aussi blessé. Ils furent emmenés prisonniers ; les princes et chevaliers se rendaient partout. Toute la noblesse de France était à la bataille. Les plus grands noms de la chevalerie paraissent dans la funeste nomenclature des morts et des captifs. Six mille hommes avaient péri ; dix-sept cents furent faits prisonniers [1]. Le prince de Galles emmena les principaux d'entre eux à Bordeaux avec le roi Jean. Le dauphin, duc de Normandie, après s'être noblement battu, put échapper à la défaite. Il courut à Paris chercher des remèdes à un tel désastre. La France était dans une morne consternation.

Telle fut cette fatale bataille de Maupertuis, plus célèbre sous le nom de bataille de Poitiers.

L'histoire cherche vainement une pensée de prémédi-

[1] Les *Grandes Chron.* disent : *dix-sept cents, tant chevaliers comme autres ;* et elles ajoutent : *et bien y ot tant de mors comme de pris.* Le P. Daniel dit : *six mille morts.*

tation politique dans le mouvement qui emporte la France au XIVe siècle. Tout semble fortuit, et la ruine même n'est qu'une sorte de hasard. Le prince de Galles, maître de la personne du roi, pouvait suivre sa fortune; il se contenta de montrer dans la victoire une dignité chevaleresque. Il servit à table le roi prisonnier, et refusa de s'asseoir devant lui. Le P. Daniel, après Froissard, admire cette modération, c'était tout au plus de l'étiquette : alors donc on allait à la bataille comme à un tournoi, mais nul génie ne dominait le succès ou la défaite. Il y a des temps ainsi faits; la Providence se cache; la prévoyance humaine est obscurcie; tout va à l'aventure, le malheur et la gloire même. Le prince de Galles pouvait voler à Paris, il s'en alla à Bordeaux, comme il eût fait après un échec; sa victoire ne servit qu'à réveiller le patriotisme du fils aîné du roi de France.

Charles, dauphin, ce prince qui devait recevoir le surnom de Sage, assembla aussitôt les états, pour aviser à la liberté de son père et au rétablissement de la fortune publique.

D'abord on le proclama lieutenant du royaume; il n'avait alors que vingt ans. Et, bientôt, on lui disputa l'autorité; les états voulaient régner sous son nom. Pour les gens d'Eglise parlait monseigneur de Craon, archevêque de Reims; pour la noblesse, monseigneur Philippe, duc d'Orléans, frère germain du roi; pour la bourgeoisie, Etienne Marcel, prévôt des marchands. On commença par éloigner des états les gens du conseil du roi; puis, après quinze jours de délibérations secrètes, on appela le régent pour lui exposer la situation des choses et le dessein des états. On lui demandait de jurer qu'il tiendrait secret ce qui allait lui être révélé; il déclara qu'*il n'en jureroit jà;* et on passa outre.

Un tableau lui fut fait des désastres publics et des fautes passées. Le royaume avait été mal gouverné, et la première réparation de ses malheurs c'était, disaient les états, d'emprisonner les conseillers par qui le roi avait été conduit à ce degré d'infortune; et c'était au régent à les

faire prendre et à confisquer leurs biens. Entre les coupables, on citait Pierre de la Forêt, archevêque de Rouen, chancelier de France; messire Simon de Bucy, chevalier du grand conseil du roi et premier président en parlement; messire Robert de Lorris, qui avait été premier chambellan du roi Jean; plusieurs autres chevaliers enfin; et aussi deux bourgeois de Paris: l'un, Enguerrand du Petit-Cellier, trésorier de France; l'autre, Jean Poillevillain, grand maître des monnaies. Et les états voulaient que justice fût faite en ce sens: « Si les dis officiers estoient trouvés coupables, si feussent punis; et si ils fussent trouvés innocens, se vouloient que ils perdissent tous leurs dis biens et demourassent perpétuellement sans office roïal [1]. » Singulière manière de préluder aux réformes! c'est celle de tous partis qui aspirent à la puissance.

Puis les états demandaient la liberté du roi de Navarre; rien n'avait prospéré au royaume *depuis le péchié de la prise du dit roy*. Et par là se trahissaient mieux les intrigues secrètes qui déjà travaillaient l'assemblée.

Enfin les états requéraient que le prince se voulût gouverner par certains conseillers qu'ils lui bailleroient, *assavoir* « quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois; les quels conseillers auroient puissance de tout faire et ordener au royaume, ainsi comme le roy, tant de mettre et oster officiers comme de autres choses; et pluseurs autres requestes, ajoute le chroniqueur, luy firent grosses et pesans [2]. »

C'était proposer la confiscation de la monarchie. Le dauphin ne pouvait heurter de front les états; le peuple, ami des nouveautés, commençait à s'émouvoir. Déjà il grondait aux avenues du palais; le jeune prince trouva le moyen d'éluder les requêtes, et d'en renvoyer l'examen à un temps meilleur. Les états parurent se prêter à ses vœux, et l'apparition de la sédition contribua peut-être à les rendre plus modérés.

[1] *Grandes Chron.* de M. P. Paris. — Froissard. — Savaron, *Chronol. des estats généraux.*
[2] *Grandes Chron.*

Pendant ce temps, les trois états de la langue d'Oc s'assemblaient à Toulouse et donnaient un meilleur exemple de liberté, en ordonnant une levée d'armes pour la délivrance du roi Jean. Il y avait dans leur vote un enthousiasme de chevalerie patriotique; ni homme ni femme du pays de langue d'Oc ne devaient pendant un an porter or ni argent, ni perles, ni vair ni gris, robes ni chaperons découpés, ni autres cointises quelconques, et *aucuns menesterieux jugleurs ne joueroient de leurs mestiers,* si le roi n'était auparavant délivré. Trois envoyés vinrent à Paris porter au dauphin cette résolution des états d'une province; c'était un contraste avec l'intrigue qui s'agitait dans les états généraux, et cette différence de patriotisme mérite d'être notée dans l'histoire.

D'autre part la faction de Navarre prenait les armes dans le Cotentin. Là, toutefois, la fidélité luttait encore. Robert de Clermont, lieutenant du dauphin, marcha contre une troupe de rebelles, où se trouvait Godefroy de Harcourt, oncle de celui qui avait été décapité à Rouen. Les Navarrais furent *déconfis,* et Godefroy périt dans la bataille. Peu après, le château de Pont-Audemer, qui s'était livré à la rébellion, rentrait par composition sous l'autorité du roi. Ce n'étaient là que des incidents; les périls étaient ailleurs.

Nous ne saurions saisir, dans la rapidité de nos récits, toutes les ruses d'usurpation et d'anarchie qui enveloppaient le dauphin.

L'empereur Charles IV devait tenir à Metz une grande diète; le pape l'avait sollicité d'intervenir pour la liberté du roi de France; le dauphin alla le trouver. L'empereur était oncle maternel du jeune prince; il lui témoigna de l'intérêt; mais la négociation était difficile; le roi d'Angleterre se complaisait à l'idée d'avoir un roi de France captif à Londres. Le dauphin se hâta de rentrer à Paris.

La sédition s'y rallumait. Il y avait laissé son frère le duc d'Anjou, qui, sur son ordre, avait émis une monnaie nouvelle, et le peuple ne l'avait point reçue. Marcel, le prévôt des marchands, était allé au Louvre, avec un cor-

tége de mutins, déclarer que la monnaie n'aurait point de cours. Le dauphin trouva Paris dans ce désordre.

Marcel feignit d'abord de lui faire honneur; mais l'esprit de trouble agitait la ville, et bientôt la populace parut insolente dans les rues et dans les places. Le dauphin voulut réclamer l'ordre et ordonner la circulation de la monnaie, prétexte de cette anarchie; le prévôt des marchands répondit en faisant armer les citoyens. Le dauphin parut au parlement pour s'expliquer avec les chefs de la sédition; sa parole fut inutile : il fallut céder à leur caprice.

Alors on revint sur les premières requêtes des états. Marcel en réclamait l'exécution. La violence était au comble. Le dauphin promit d'éloigner les conseillers contre lesquels on s'était prononcé; ils furent obligés de se tenir cachés. On envoya des sergents d'armes dans leurs maisons, et on saisit leurs biens. En même temps la guerre civile éclatait. Philippe, frère du roi de Navarre, arrivait d'Angleterre et s'établissait dans le Cotentin, ravageant de là les terres fidèles, jusqu'aux environs de Chartres. Peu après, il pénétrait par la trahison de quelques bourgeois dans la ville et dans le château d'Evreux. De là il offrait à la sédition parisienne une excitation et une espérance. Le parti de Navarre levait hardiment son drapeau en face du drapeau du roi. Les défections étaient dans l'attente. Le dauphin ne voyait autour de lui que des périls; il appela de nouveau les états généraux.

3 mars 1357. — Ils reparurent avec leur esprit de sédition, mais plus ardent et plus intraitable. A la tête des plus impétueux était Robert le Cocq, évêque de Laon; c'est lui qui prêchait la colère et la vengeance. En présence du dauphin et de ses frères, il renouvela les griefs des premiers états au nom du peuple; il remit en cause Pierre de la Forêt, chancelier de France, qui lors était cardinal, et avec lui tous les officiers contre qui la vengeance s'était déjà déclarée : vingt-deux noms étaient montrés à la colère publique. C'étaient ces officiers, les uns présidents en parlement, les autres maîtres des requêtes en l'hôtel du roi, *aucuns maistres de la chambre des comptes, aucuns*

autres officiers de l'hostel du dit monseigneur le duc; c'étaient eux qui avaient ruiné l'Etat et qui avaient absorbé les deniers versés par le peuple au trésor du roi. Il fallait incontinent, et sans autre procès, les déclarer déchus à toujours de leurs offices ; et de plus il fallait suspendre tous les officiers du royaume de France, et instituer *certains réformateurs,* « lesquels seroient nommés par les trois estats, qui auroient la cognoissance de tout ce que l'en vouldroit demander aux dis officiers, et contre iceux dire et proposer [1]. »

Telles étaient les résolutions des états ; et à ce prix ils offraient au dauphin trente mille hommes d'armes, qu'ils entretiendraient à leurs frais.

Le dauphin subit la loi. Les états s'emparèrent du pouvoir public, et peu de jours après tous les offices étaient remis à des hommes de leur choix ; le parlement était renouvelé, ainsi que la chambre des comptes. C'était une révolution véritable, et aussi le signal de malheurs nouveaux.

Pendant ce temps, on avait négocié de la paix à Bordeaux ; on ne parvint qu'à une trève. Le roi d'Angleterre tenait à faire arriver à Londres son captif. Il donna la liberté à tous les autres prisonniers.

Cette trève parut une occasion d'éloigner les états. Le roi Jean envoya des lettres de Bordeaux, portant qu'il ne voulait pas qu'on payât de subside, ni que les états fissent d'autre assemblée.

A l'arrivée de ces lettres, le peuple s'émut contre ceux qui les avaient apportées. C'étaient l'archevêque de Sens, le comte d'Eu, cousin du roi, et le comte de Tancarville. On les déclara traîtres et menteurs ; ils furent obligés de sortir de la ville ; puis, comme on supposa qu'ils y pouvaient rentrer avec des forces pour mulcter et grever le peuple, on fit la garde de jour et de nuit, les portes furent fermées, et la sédition resta maîtresse. En même temps les états déclaraient qu'ils lèveraient le subside et qu'ils s'assembleraient, nonobstant *le cri* de la lettre du roi. Ainsi

[1] *Grandes Chron.* — Savaron, *Chron. des estats généraux.*

le subside était populaire, et le dauphin fut contraint de faire annoncer par les rues qu'il serait levé et perçu, étonnante manière de satisfaire la sédition.

C'est durant ces désordres que le roi Jean était embarqué à Bordeaux et arrivait à Londres au mois de mai (le 24). « Et avint que, en alant et chevauchant, le roy d'Angleterre encontra le roy de France aux champs, auquel le dit roy d'Angleterre fist moult grant honneur et révérence, et parla à luy moult longuement. Et après passa oultre en son chemin [1]. » Le roi de France fut *tenu prisonnier si largement comme il vouloit*. Ce fut un malheur peut-être, et dans ses chasses et esbats il lui fut trop aisé d'oublier la patrie.

Toutefois la guerre fut réellement suspendue. Le siége de Rennes, que le duc de Lancastre poursuivait depuis neuf mois, fut levé par ordre du roi d'Angleterre. Seulement il lui fut donné soixante mille écus d'or pour ses frais. Mais les batailles avaient cessé. On laissa la France se dévorer elle-même.

Il y eut des alternatives dans la sédition parisienne. Dès que les états furent maîtres, le peuple se sépara d'eux, et l'émeute changea d'aspect. Le dauphin se jeta au milieu du peuple, et avec cette force inattendue il chassa les états. L'ordre parut renaître; la joie publique éclata [2]. Le dauphin put aller en d'autres villes ranimer la fidélité et raffermir le pouvoir; mais à son retour une réaction nouvelle s'était déjà faite. Les gens de Paris réclamèrent la convocation des villes, et en même temps ils parlaient de la liberté du roi de Navarre. Le dauphin avait besoin de préparer la rançon du roi. Il crut utile de ménager le peuple, qui lui avait témoigné de l'affection. Il concéda la convo-

[1] *Grandes Chron.*

[2] La veille de l'Assomption, on fit don à Notre-Dame *d'une chandelle qui avait la longueur du tour de la ville de Paris.* C'était une bougie roulée, dont l'offrande fut souvent renouvelée. M. P. Paris veut, contre l'avis de Villaret et de M. Michelet, que ce don soit sans rapport avec les événements publics. C'était simplement un usage. Je ne fais ici que le noter.

cation des villes. Mais lorsque les députés de la bourgeoisie furent arrivés, ils déclarèrent ne pouvoir rien faire si les trois états n'étaient assemblés. Ainsi, de demande en demande, l'autorité était précipitée, et nulle loi souveraine ne paraissait régler les prétentions [1].

Les chefs des trames secrètes et publiques étaient ce Robert le Cocq, évêque de Laon, qui, de son diocèse, soufflait les trahisons; Jean de Péquigny, gouverneur du pays d'Artois pour le roi de France; et Etienne Marcel, le prévôt des marchands. On les avait déjà vus tous les trois conduire la sédition au sein des états. Ils s'entendirent pour une entreprise plus hardie que toutes les autres. Le roi de Navarre manquait aux désordres de la cité. Jean de Péquigny courut le délivrer dans le château d'Alleux, près de Cambray, où il était détenu. On arracha pour lui un sauf-conduit au dauphin, et peu après le terrible prince entrait dans Paris avec un cortége mêlé de peuple, d'évêques et de seigneurs. Toutefois les députés des villes de Champagne et de Bourgogne s'enfuirent à son approche, de peur qu'on ne leur fît sanctionner sa liberté, qu'ils regardaient comme un crime et un désastre.

Dès le lendemain, le roi de Navarre haranguait le peuple au Pré aux Clercs. Tout Paris s'était précipité sur les pas du prévôt des marchands. Dès ce moment, la sédition avait un chef, et la lutte devenait ouverte. Les quarteniers et cinquanteniers de la ville faisaient cortége au roi tribun. Le dauphin restait seul; la fidélité était douteuse; la défection était partout.

Pourtant on eût voulu n'arriver pas brusquement aux dernières extrémités. Le prévôt des marchands alla demander au dauphin qu'il fût fait justice au roi de Navarre pour les méfaits qu'il avait subis. Robert le Cocq, le harangueur des états, qui était accouru de Laon à ces nouvelles, tenait la première place au conseil du régent, en vertu des décisions des trois ordres; il se hâta de répondre au nom du prince, *sans luy en demander son plaisir*, « que

[1] *Grandes Chron.* — Froissard.

le dit duc feroit au dit roy de Navarre, non pas seulement raison et justice, mais toute grâce et toute courtoisie, et tout ce que bon frère doit faire à autre [1]. » On voulait désarmer le pouvoir royal par le consentement et l'action même du régent.

Ce fut ainsi qu'on l'amena à une entrevue avec le roi de Navarre, dans l'hôtel de la reine Jeanne, veuve du roi Charles le Bel. Mais les gardes du Navarrais occupaient l'hôtel, et le petit nombre de ceux qui avaient accompagné le dauphin furent contraints de s'éloigner. L'insulte se déclarait par degrés.

Le lendemain on présentait au dauphin des requêtes au nom du roi de Navarre. On réclamait la restitution des terres, des villes et des forteresses qu'il avait lorsqu'il fut pris; et puis le dauphin serait tenu de lui pardonner ainsi qu'à ses adhérents *tout ce que ils avoient meffait au roy et au royaume de France*. Robert le Cocq parlait au conseil pour le Navarrais, et le prévôt des marchands donna son avis en ces termes : « Sire, faites amiablement au roy de » Navarre ce que il vous requiert, car il convient que il » soit fait ainsi; » comme se il voulsit dire, ajoute le chroniqueur, il en sera fait, veuillez ou non [2]. »

« Si fu lors ordené. » Telle était la marche de la révolution. Le dauphin cédait, et toutefois il gardait le désir fortement arrêté de reprendre l'autorité et de vaincre cette anarchie.

Des deux côtés on se fortifiait par des levées d'armes, et par des appels à la fidélité ou aux passions. A Paris, la sédition avait pris des signes de ralliement ; le prévôt des marchands donnait l'exemple, et par ses ordres chacun devait porter un chaperon parti de rouge et de pers (bleu). Pendant ce temps, des troupes de pillards couraient dans les campagnes et les ravageaient; le désordre était au comble. Alors le roi de Navarre sortit de Paris pour aller en personne remuer la Normandie; les capitaines des

[1] *Grandes Chron.*
[2] *Ibid.*

châteaux vinrent à lui, et firent à Mantes comme un conseil de rébellion ouverte. Des troupes d'Anglais se mêlaient à ces séditieux. Le ravage et l'incendie étaient promenés dans les champs et dans les cités. On brûla un château magnifique du dauphin, dans un village appelé Couronne. En même temps le roi de Navarre paraissait à Rouen pour rétablir la mémoire de ceux de ses complices de révoltes que le roi avait fait décapiter. Là se fit une cérémonie funèbre propre à remuer les imaginations populaires. On alla détacher de leurs gibets ce qui restait des corps de ces malheureux, et on les porta en pompe sur des chariots au Champ du Pardon où ils avaient été mis à mort; et là des chevaliers chargèrent sur leurs épaules le cercueil où l'on avait réuni ces débris, et les portèrent à l'église cathédrale de Notre-Dame, suivis de tout le peuple et des ordres religieux de la ville. Le roi de Navarre marchait à pied parmi ce cortége. Une sombre émotion paraissait sur tous les visages. Aux expiations religieuses le roi de Navarre joignit des harangues incendiaires. Rien ne manquait pour enflammer le peuple et le disposer aux fureurs de la vengeance et de la haine.

De son côté le dauphin cherchait à Paris à reprendre de l'ascendant par tous les moyens. On avait dit au peuple que les levées d'armes qui se faisaient au nom du dauphin étaient destinées à le frapper d'esclavage. Chaque jour l'émeute grondait dans la place publique. Le dauphin résolut d'aller parler à ce peuple trompé; et, à cette nouvelle, Robert le Cocq et Etienne Marcel, les maîtres de la sédition, coururent au prince et lui dirent qu'il allait s'exposer en paraissant parmi des furieux. Le dauphin pénétra le mauvais vouloir de ces deux funestes conseillers, et il suivit son dessein. Il alla dans les halles où se tenait l'attroupement en permanence, *à cheval, lui sixiéme ou huitiéme ou environ*. Là il parla de sa résolution de vivre et de mourir avec le peuple de Paris. C'était un admirable début de harangue populaire ; puis il étala la situation du royaume, l'anarchie et ses malheurs, la détresse du pauvre peuple, l'inutilité de ses efforts pour le soulager, en pré-

sence des discordes, la pénurie du trésor, et le pillage enfin des deniers publics. A ces mots le peuple changea de dispositions, et une révolution semblait faite dans les halles.

Le prévôt des marchands, effrayé, renvoie le peuple et le convoque au lendemain pour ressaisir la puissance qui va lui échapper. Cette autre assemblée fut nombreuse et tumultuaire. Tout à coup le dauphin arriva au milieu de la multitude; mais cette fois il laissa parler son chancelier, et c'était une faute. Le chancelier ne fit que redire ce que le dauphin avait dit la veille. Après la harangue du chancelier l'émotion du peuple était extrême, mais diverse. Un orateur, homme du prévôt des marchands, Charles Toussac, voulait parler; il ne put vaincre les clameurs qui montaient de tous les points de l'assemblée comme un vaste orage; alors le dauphin se retira, mais la tempête n'avait point cessé. Ce Charles Toussac finit par être entendu; il déclama contre le dauphin. Il se trouva un autre harangueur, Jean de Saint-Aude, que les états avaient institué l'un des gouverneurs des subsides octroyés par eux, et qui à son tour vint parler pour le prévôt des marchands contre les officiers du dauphin. Une réaction nouvelle se fit ainsi dans ce peuple mobile; le prévôt des marchands n'eut plus qu'à se montrer comme une victime. « Si le peuple l'abandonnoit, disait-il, il iroit chercher le salut là où il pourroit! — Non, non! » s'écrièrent les séditieux. Tous déclarèrent qu'ils mourraient pour lui.

1358. — Cependant le dauphin appelait au palais les *maîtres* des métiers de Paris, et il leur demandait d'être bons sujets, et il leur serait bon seigneur; mais les *maîtres* étaient déjà débordés par la populace. Le prince ne pouvait disputer la puissance par les moyens de violence propres aux factions. Il était enveloppé d'intrigues; tandis que les deux reines Jeanne et Blanche négociaient pour la paix, Jean de Péquigny soudoyait la révolte; et tout cela au nom du roi de Navarre. Etampes tomba aux mains des factieux armés dans les champs. Le ravage était sans frein. A Paris, l'assassinat même commença à se montrer. Jean Baillet, trésorier du dauphin, fut tué d'un coup de cou-

teau, par un *valet changeur*, nommé Perrin Marc, qui s'alla cacher au moutier Saint-Merry. Le dauphin était furieux de cet outrage. Il envoya enlever le meurtrier par le prévôt et *grant foison de gens d'armes*. Le lendemain le meurtrier fut traîné au Châtelet; la justice fut prompte. On lui coupa le poignet; puis on le mena au gibet, où il fut pendu. Mais la réaction était soudaine comme la justice même. L'évêque de Paris se mêla cette fois aux passions populaires. Il fit dépendre le meurtrier, et on le ramena au moutier de Saint-Merry pour lui faire de solennelles obsèques, le jour même où le dauphin faisait enterrer magnifiquement son trésorier. Le prévôt des marchands, avec sa bourgeoisie, courut rendre honneur à l'assassin. Par là se manifestait l'extrémité où devait arriver la sédition.

Le roi de Navarre continuait ses intrigues, Jean de Péquigny portait ses paroles de négociation, et les reines s'entremettaient pour le rebelle, comme si le dauphin lui eût dû des réparations. L'université de Paris se mêla à ces cabales. Elle parut avec le clergé au palais du prince pour revendiquer le droit du Navarrais. Elle semblait dicter les conditions de la paix, et menacer celui des deux partis qui s'obstinerait à la guerre. Rien ne s'était vu de semblable à cette confusion des droits et des idées.

Une singularité de ces désordres, ce fut de voir les députés du clergé et des villes tenir à Paris des assemblées d'états, sans que nul député noble y voulût prendre part. Les députés présents imposèrent des taxes au clergé et à la bourgeoisie; mais le chroniqueur ne dit pas quelle était la destination de ces subsides.

1358. — Cependant le prévôt des marchands donnait à la sédition un caractère de plus en plus menaçant. Il voulait dominer le dauphin par la peur; il résolut de lui montrer la sédition jusque dans son palais, avec ses fureurs et ses crimes. Il assembla tous les métiers de Paris, au nombre de trois mille hommes, et s'achemina avec ce cortége vers la demeure du dauphin. Un avocat du parlement, Regnaut d'Acy, rencontra cette cohue en allant du

palais à sa maison. Il sembla vouloir la fuir. On le tua pour cela même dans la maison d'un pâtissier, où il cherchait un abri. C'était une préparation à des crimes plus atroces encore. On monta dans l'appartement du dauphin; les desseins étaient arrêtés d'avance. Le prévôt des marchands alla droit à lui, et lui dit: « Sire, ne vous esbahissez des choses que vous véez, car il est ordené et convient que il soit fait. » Et à ces mots les gens qui l'entouraient se précipitèrent sur Jean de Conflans, maréchal de Champagne, et le tuèrent au pied du lit du dauphin et sous ses yeux. En même temps, d'autres couraient sur Robert de Clermont, maréchal du dauphin, qui s'enfuyait dans une petite pièce voisine. Ils l'égorgèrent de même. Tous les officiers du prince se sauvèrent comme ils purent à l'aspect de ce carnage. Le prince restait seul au milieu des meurtriers. Il demanda au prévôt des marchands de le sauver. « Sire, vous n'avez garde, » lui dit Marcel; et en même temps il lui remit son chaperon, parti de rouge et de pers, *le pers à destre;* c'était le chaperon de la révolte. Le prévôt des marchands prit en échange le chaperon du dauphin, qui était en brunette noire à un orfrois d'or (avec une bordure d'or); et alors il sortit avec sa bande de meurtriers, étalant son nouveau chaperon, qu'il garda tout le jour en signe de son affreux exploit. Les corps des deux chevaliers furent traînés ignominieusement par les salles du palais, et jetés en spectacle sur le perron de marbre où la foule accourait pour les voir, sans que nul osât les faire disparaître [1].

Le prévôt des marchands se rendit en la place de Grève, où était *la maison de la ville,* et des fenêtres de l'hôtel il parla à la multitude armée qui se pressait sur la place. Il raconta le double meurtre qui venait de se faire, disant qu'il avait été fait pour le bien du royaume; car ceux qui avaient été tués étaient faux, mauvais et traîtres. Il demandait au peuple de le soutenir en ce qu'il faisait pour le bien de tous; et le peuple s'écria qu'*il advouoit le fait,*

[1] *Grandes Chron.*

et que il vouloit vivre et mourir avec le prévôt des marchands.

Assuré de l'assentiment populaire, Marcel revole au palais, suivi de son cortége de furieux. Il trouve le dauphin en sa même chambre, silencieux et consterné. Il lui dit de ne point se mettre en mésaise pour ce qui avait été fait; que c'était la volonté du peuple, et que ceux qui étaient morts étaient faux, mauvais et traîtres. Et il requit le duc, de par ledit peuple, de ratifier ledit fait, et d'être tout un avec eux. Le dauphin concéda ce qu'on lui demandait, et il pria que ceux de Paris voulussent être ses bons amis, et il serait le leur. Le prévôt des marchands, ayant arraché de la sorte la sanction du crime, fit envoyer au dauphin des étoffes de pers et de rouge, pour en faire des chaperons pour lui et pour ses gens. Tous les officiers du roi parurent alors dans la ville avec de tels chaperons. C'était une concession faite à la révolte. En des temps plus rapprochés de nous, on a vu des scènes semblables, mais avec une issue diverse. Le bonnet rouge populaire dont la populace coiffait Louis XVI au 20 juin était une reproduction du chaperon rouge et pers du XIVe siècle. Mais Louis XVI accepta l'affront avec clémence; le dauphin le subit avec colère. L'un périt, l'autre se sauva; c'est la différence des temps; c'est peut-être aussi la différence des génies [1].

Cependant les cadavres des trois victimes restaient exposés à l'insulte; à peine put-on les porter à leur sépulture d'une manière clandestine. Le prévôt Marcel avait pourtant ordonné qu'on portât ceux des chevaliers tués au palais à Sainte-Catherine du Val des Ecoliers. On les avait jetés sur une charrette traînée *par povres varlets sans chevaux*. Les religieux n'osaient les recevoir ni les enterrer; les varlets s'en allèrent, emportant pour leur salaire le mantel de l'un d'eux; et les corps restaient ainsi exposés aux outrages publics. Le prévôt avait bien permis qu'on les mît en terre; mais là-dessus intervint une défense de l'évêque, qui ne voulait pas que Robert de Cler-

[1] M. P. Paris a fait la même remarque.

mont fût mis en terre benoîte, car il le tenait pour excommunié, « pour ce qu'il avoit été à oster et traire hors du moustier de Saint-Merry Perin Marc, qui avoit tué Jehan Baillet, si comme dessus est dit. » Et c'est encore ici une révélation de l'abominable désordre qui régnait sur cette cité sans règle et sans pouvoir.

Cependant les factieux songeaient à ramener le roi de Navarre à Paris pour précipiter ce désordre à son dernier terme. La reine Jeanne était de connivence avec le prévôt des marchands; en même temps qu'on l'appelait, on assemblait les députés des villes. Il s'agissait d'allumer les haines contre les conseillers les plus fidèles du dauphin, et de justifier Marcel des meurtres de la veille. Maître Robert de Corbie employa à cette œuvre les mensonges de son éloquence; c'étaient quatre de ces conseillers qui avaient empêché jusque-là la réparation des maux publics, et même la liberté du roi que tous les autres réclamaient. Il avait donc fallu sévir contre les traîtres; mais on ne disait pas autrement les griefs qui avaient attiré la mort sur les trois infortunés livrés la veille aux poignards. Seulement on affirmait que tout s'était fait à *bonne cause et juste*, et l'on demandait la ratification des états. La peur dominait les états. Ils ratifièrent les crimes, *dont plusieurs de Paris qui là estoient les en mercièrent.*

Etienne Marcel sentait sa puissance grandir; des troupes d'hommes armés le suivaient partout. Il alla ainsi en parlement signifier au dauphin d'avoir à tenir et garder, sans enfreindre, les ordonnances des états de l'année dernière, et de renvoyer quelques-uns qui étaient encore de son conseil; que c'était la volonté du peuple, et en outre que le dauphin appelât à leur place quelques bourgeois qu'on lui nommerait. Le dauphin octroya les demandes du prévôt des marchands.

Deux jours après, le roi de Navarre entrait dans Paris; mais, chose singulière! ce qui devait consommer la ruine l'arrêta.

Les deux reines n'étaient point à l'aise dans cette fureur d'émeute et de crime; et, bien qu'elles eussent désiré la

présence du roi de Navarre, elles n'allaient pas jusqu'à seconder les pensées extrêmes du prévôt des marchands. Au lieu de souffler la guerre, elles cherchaient la paix, et intervenaient par la supplication entre les deux princes.

D'autre part, les états étaient las de la terreur, et les crimes de Marcel et de ses satellites commençaient à être odieux. Le roi de Navarre s'aperçut de cette espèce de suspension qui était faite dans la révolte, et le prévôt des marchands s'en effraya. Les pensées de crime restaient les mêmes dans l'un et l'autre esprit; mais il fallut les tempérer par de la ruse.

Les états étaient divisés; le clergé et la bourgeoisie étaient en guerre avec la noblesse. La noblesse était fidèle au dauphin; Marcel n'avait donc qu'à irriter la haine des ordres; et, pour assurer sa popularité, il essaya d'appeler toutes les villes de France à se liguer avec la bourgeoisie de Paris. En signe d'union, il envoyait partout son chaperon rouge et bleu; mais au loin les passions étaient moins ardentes. Les habitudes de la fidélité rompaient les desseins du séditieux.

Le roi de Navarre voyait cette décadence du prévôt des marchands. Il lui restait à lui-même la ressource de ses capitaines et de ses châteaux forts; son crédit était réel; son palais était plein d'hommes d'armes, qui n'attendaient que le signal de la guerre. Toutefois il ne se prononçait point encore, Paris était partagé en plusieurs factions; le parti du dauphin était puissant, c'était celui de la monarchie même; les pensées d'usurpation montaient difficilement à l'esprit des plus ambitieux. Le roi d'Angleterre lui-même se montrait au roi de Navarre comme un obstacle à des projets qui auraient eu pour objet de déplacer la couronne. Tout était plein de doute et de péril. Le roi de Navarre se décida à temporiser; alors il se mit en des rapports de bienveillance ou plutôt de perfidie avec le dauphin. Les deux princes se voyaient, vivaient ensemble, et semblaient se partager la puissance de bon accord. On allait à eux librement, et chacun donnait des saufs-conduits pour communiquer au dehors. Néanmoins la protec-

tion du Navarrais semblait plus sûre ; mais le dauphin ne disputait point la prééminence, il la subissait ; sa pensée était ailleurs. Il semblait avoir pris le parti d'épuiser l'intrigue de ses ennemis par elle-même, jusqu'à ce que l'occasion lui vînt de la briser ouvertement.

C'est durant ces rapports apparents d'amitié que le Navarrais, dit-on, fit verser dans une boisson du dauphin un poison lent qui devait sourdement miner sa vie. L'histoire ne répète qu'en tremblant cette accusation, trop justifiée d'ailleurs par d'autres crimes[1].

Quoi qu'il en soit, le dauphin, dissimulant profondément ses vues, tendait, par sa résignation même, un piége habile aux conspirateurs.

Le roi de Navarre s'en était allé à Mantes ; là étaient ses hommes d'armes. Le dauphin se fit déclarer, dès le lendemain, régent de France[2] ; il n'avait été jusque-là que lieutenant du roi. Il fit crier dans Paris son nouveau titre, et, pour désarmer les oppositions, il appela à son conseil le prévôt des marchands, Charles Roussac, échevin, Robert de Corbie et Jean de l'Isle, trois des maîtres et des harangueurs de la populace.

A cette nouvelle, les factions se déconcertent, et la popularité même devient incertaine. Le dauphin était depuis un an comme captif et tenu à vue dans Paris ; il profite de l'étonnement qu'il a jeté dans la sédition pour s'échapper, et se réfugie à Senlis, puis à Compiègne, parmi des fidèles qui l'attendent.

Toute la marche des affaires allait être ainsi changée. Le roi de Navarre et Marcel essaient de mille intrigues pour rappeler le régent. Le Navarrais va le trouver à Clermont ; Marcel lui envoie à Compiègne l'Université ; rien ne fléchit le jeune prince.

[1] Froissard raconte le fait, vol. II, chap. 26. Christine de Pisan a l'air de l'ignorer : « La chiére ot assez pale, et croy que ce, et ce qu'il estoit moult maigre, luy estoit venu par accident de maladie. » *Livre des faiz et bonnes mœurs*, ch. 17.

[2] « Et fu son titre tel : Karolus primogenitus regis Francorum regnum regens. » *Grandes Chron.*

Il fallait enfin jeter le masque. Le prévôt des marchands mit Paris en état de guerre ; il fit déclarer le roi de Navarre capitaine de la ville. Tout prit l'aspect des batailles; Paris fut fortifié comme pour soutenir des attaques. Le roi de Navarre y accourut. Marcel fit enlever l'artillerie du Louvre, et la fit conduire à l'hôtel de ville ; en même temps il faisait crier *Navarre! Navarre!* pour mot d'ordre. Cependant la population resta consternée. L'avenir s'offrait sous un jour sinistre.

Le régent ne perdait pas de temps. Il appela les états de Champagne à Provins, puis à Vertus. Il voulut que la ville de Paris y eût sa représentation : Robert de Corbie y parut avec Pierre de Rosni. Les états promirent tout ce qui pouvait servir à la défense de l'Etat. Robert de Corbie voulut haranguer pour justifier ceux de Paris au sujet des meurtres du palais, horrible grief dont on sentait tout le poids. On le laissa parler; mais l'orateur des Champenois déclara, pour les états, « qu'à luy ne respondroient-ils point, car à luy n'avoient-ils que respondre. » Mais on demanda au régent s'il avait à se plaindre du maréchal de Champagne, qu'on avait tué sous ses yeux, et le régent répondit que le maréchal l'avait *servi loyaument*, ainsi que messire Robert de Clermont, égorgé comme lui par les furieux. Et lors les Champenois dirent par leur orateur : « Nous Champenois qui cy sommes, vous mercions de ce que vous nous avez dit, et nous attendons que vous fassiez bonne justice de ceux qui nostre ami ont mis à mort sans cause [1]. » Ainsi se déclarait la réaction provinciale contre la tyrannie de Paris.

Alors le régent convoqua les états généraux à Compiègne. Les Parisiens frémissaient de ce déplacement des états; mais la plupart des villes répondirent à l'appel. Les états généraux votèrent des subsides et des soldats.

Il était difficile d'arrêter l'impulsion qui précipitait les partis à la guerre. La noblesse, qui n'avait pas quitté le dauphin, brûlait de venger les meurtres qui s'étaient faits

[1] *Grandes Chron.*

à Paris. A peine attendit-on qu'une armée se fût formée ; on courut s'établir à Meaux et à Melun ; puis on s'empara de Corbeil, et on jeta un pont sur la Seine pour dominer la ville. Les Parisiens n'étaient pas non plus immobiles ; ils se jetèrent avec des multitudes sur le pont, qu'ils rompirent, et allèrent chasser les troupes de Corbeil. Ainsi éclataient les batailles.

Une autre anarchie parut à l'instant même.

Lorsqu'on vit l'autorité publique ainsi divisée, tous les genres de pillage et de révolte tombèrent sur la France. La discorde régna dans les villes. A Amiens, la bourgeoisie eut sa petite guerre intestine. Des maux plus graves se déclaraient. Ces *compagnies* de bandits que nous avons vues se multiplièrent, et infestèrent les provinces autour de Paris, attaquant à tout hasard tous les partis, et promenant aveuglément le meurtre et le ravage.

1358.—Puis, comme aux dissensions parisiennes s'était mêlée une pensée de prééminence politique entre la noblesse et les autres états, cette même pensée se propagea bientôt dans les bourgades, et l'on vit grandir un sourd travail de haine des classes populaires contre les nobles et contre les riches. Dans la Brie et dans la Picardie, cette lutte s'organisa d'une façon redoutable, sous la conduite d'un chef nommé *Jacques* Bonhomme, d'où vint, croit-on, ce nom formidable de *jacquerie*, expression de haine et de destruction contre tous ceux qui possédaient quelque chose, sans distinction de race ou de parti, de noblesse ou de bourgeoisie, de drapeau royal ou de chaperon [1]. Il fallut qu'au milieu de ce conflit des factions tous les hommes d'armes laissassent choir leurs dissidences politiques pour se liguer contre cette menace universelle d'extermination. Chose bizarre ! les Anglais mêmes vinrent en aide aux partis divers, et l'on vit une étonnante alliance du Navarrais et du régent pour délivrer, comme de concert, les

[1] « Sy avoient faict ung roy entre eulx qui estoit de Clermont en Beauvoisin, et l'esleurent le père des pères et estoit appelé ce roy Jaques Bonshome. » Froissard.

villes du Beauvoisis jusqu'au pays d'Artois de ce brigandage sans exemple. On poursuivit à outrance ces affreux bandits qui faisaient la guerre par le viol, par le pillage et par le meurtre. On en tua des multitudes à Clermont, et on vint achever le reste à Meaux par l'épée et par l'incendie. Après cela, les dissensions politiques reprirent leur marche ordinaire.

Au reste, la *jacquerie* n'est pas une entreprise qui doive apparaître dans l'histoire comme un accident fortuit. Les passions grossières de ces paysans ameutés répondaient aux passions non moins avides qui se disputaient en haut la puissance. On venait de voir se révéler une lutte implacable de la noblesse et de la bourgeoisie, lutte qui, après une succession de batailles et de trèves, devait aboutir de nos jours à une sorte de transaction qui serait la ruine de l'une et de l'autre; et il n'est pas étonnant qu'il se trouvât alors comme toujours une populace disposée à se jeter dans le conflit pour faire justice des rivalités par une extermination universelle. Elle ne faisait qu'exagérer l'opposition de la bourgeoisie, si ce n'est qu'elle enveloppait la bourgeoisie même dans ses destructions. C'est la tendance invincible de toute réaction désordonnée contre les dominations oppressives, et qui montre que la liberté ne saurait s'établir en dehors de la puissance. Toutes les fois que la monarchie a manqué à la France, mille tyrannies se sont levées; alors on leur a opposé le crime, funeste affranchissement derrière lequel il n'y a jamais que des tyrannies pires que les premières.

Toujours est-il que la noblesse avait aussi voué sa haine aux bourgeoisies, et ce fut, de la part du dauphin, une profonde politique de vaincre ou de tempérer l'impopularité qui s'attachait à ces lamentables inimitiés. C'est ainsi qu'après avoir détruit la jacquerie, la noblesse voulait tomber sur la bourgeoisie de Senlis. Il y eut une tentative; elle ne réussit pas, et le dauphin donna aux dissensions une distraction plus heureuse en conduisant son armée autour de Paris.

Lorsque le peuple vit la ville sérieusement menacée,

les murmures commencèrent à gronder dans les halles contre le prévôt des marchands, cause de cette guerre. Le parti du régent, jusque-là comprimé par la peur, grossit ces murmures par des plaintes que le peuple fut plus disposé à écouter. Deux frères, bourgeois de la ville, Jean et Simon Maillard, se mirent à la tête de cette réaction. Marcel s'aperçut des périls qui s'aggravaient, et, dès ce moment, il essaya de tout pousser à l'extrême. Il s'agissait cette fois de lever le drapeau de l'usurpation, et de faire déclarer roi le Navarrais. Le Navarrais était allé se camper à Saint-Denis, et de là il suivait la marche des factions, négociant avec la révolte, traitant avec le régent, écoutant toutes les paroles, et attendant le moment le plus propice pour se déclarer.

Dans cette complication d'intrigues, Marcel cherchait à régner par la terreur. Il fit, de concert avec les autres gouverneurs de Paris [1], couper la tête, en place de Grève, au maître ou gardien du pont, appelé Jean Peret, et au maître charpentier du roi, appelé Henri Metret, et puis il les fit écarteler pour achever la justice. Leur crime, disait-il sans autre preuve juridique, était d'avoir eu des connivences avec le régent pour faire entrer à Paris ses hommes d'armes. Les membres de ces deux malheureux furent pendus aux diverses entrées de la ville. « Et je qui escris, dit le chroniqueur, vi que quand le bourel, appellé lors Raoulet, voult coupper la teste au premier maistre, cest assavoir au dit Peret, il chaï et fu tourmenté d'une cruelle passion tant que il rendoit escume par sa bouche, dont pluseurs de Paris disoient que c'estoit miracle, et que il déplaisoit à Dieu de ce que on les faisoit mourir sans cause [2]. »

Le peuple donc commençait à reculer d'épouvante devant cette faction armée de crimes et de meurtres. Cependant le roi de Navarre répondait aux exécutions de Paris par des exécutions semblables en d'autres lieux. « En celuy

[1] *Grandes Chron.*
[2] *Ibid.*, édit. de M. P. Paris.

tems chevaucha le roy de Navarre en Beauvoisis, et mist à mort pluseurs de ceux des communes [1]. » Entre autres, il fit couper la tête à Guillaume Cale de Clermont. Les chroniques ne disent pas la raison de ces effroyables justices. Mais par là se préparait la réaction populaire dont l'éclat serait funeste.

Déjà les séditieux de Marcel avaient été plusieurs fois déconfits autour de Paris par les troupes du régent. Ils s'étaient emparés de Meaux par la trahison du maire. Ils y furent surpris et taillés en pièces. La ville fut à moitié brûlée.

Je laisse tous ces récits de combats [2]. Il y eut un moment où les armées des deux princes furent sur le point d'en venir aux mains. La reine Jeanne parut aussitôt pour les désarmer. On convint d'une entrevue, et un pavillon fut tendu près de Saint-Antoine, où le Navarrais et le régent devaient se rendre pour délibérer d'un traité préparé par la reine. La messe fut chantée par l'évêque de Lisieux, « et consacra, dit le chroniqueur, deux personnes (deux hosties) en espérance que de l'une fust fait deux parties et usées par les dits régent et roy. » Quand la messe fut ouïe, les deux princes jurèrent « sur le corps-Dieu sacré » qu'ils tiendraient le traité. Mais le Navarrais refusa de recevoir la communion, parce qu'il n'était pas à jeun. Ce fut une cérémonie vaine. On se sépara avec des pensées nouvelles d'hostilités.

Cependant il y eut à Paris quelques rumeurs à l'occasion de cette entrevue. Les séditieux austères reprochaient au roi de Navarre de s'être mis en rapport avec le parti des nobles, véritable objet des haines républicaines qui, dès ce siècle, fermentaient dans les masses. En même temps, ceux qui gardaient un sentiment de nationalité plus généreuse lui jetaient un autre grief. Il avait appelé à son aide des troupes d'Anglais; il en avait mis dans Paris, et

[1] *Grandes Chron.*
[2] Ils ne se trouvent en détail que dans les *Chron.* de M. P. Paris; ce sont du reste d'admirables narrations.

il en avait près de lui à Saint-Denis, et ces soldats étrangers faisaient payer leur secours par l'insolence et par le pillage. Les Parisiens tout à coup se ruèrent sur les Anglais qu'ils tuèrent, chefs et soldats pêle-mêle, dans les rues et dans le palais de Nesles. Ils en entassèrent quatre cents dans le Louvre, et vainement le roi de Navarre accourut avec le prévôt des marchands pour désarmer cette rage. Sa voix fut méconnue, et il sortit de nouveau de la ville avec des desseins dissimulés, commençant peut-être à se défier de sa fortune. Les Parisiens le virent s'en aller vers Saint-Denis avec le prévôt des marchands, et ils se mirent à le suivre comme par un simple mouvement de curiosité; et peut-être il les attirait avec adresse, car une embûche était toute prête. En effet, des Anglais étaient cachés au bois de Saint-Cloud, et quand ils virent cette multitude de Parisiens, ils se précipitèrent avec leurs armes et les tuèrent sans qu'ils songeassent à leur résister. Six cents, ou plus, furent ainsi massacrés, et le Navarrais laissait faire ce carnage devant ses yeux. Après quoi il s'en alla content et vengé à Saint-Denis.

Le prévôt des marchands rentra à Paris. On l'accueillit avec des huées. Il lui restait pourtant des satellites fidèles. Il s'en alla avec eux délivrer les Anglais du Louvre. Mais cela même poussait à l'extrême l'animosité populaire, et par degrés on touchait au dénoûment de tous ces drames.

Le dessein concerté du roi de Navarre et de Marcel était de reprendre la domination dans Paris par le moyen des Anglais. On soupçonnait du moins cette pensée, et tout semblait la révéler. Un jour Marcel sort de la ville pour aller trouver le roi à Saint-Denis. Il dit en sortant à ceux qui gardaient *la Bastide* d'en remettre les clefs à Joseran de Mâcon, trésorier du roi de Navarre. Les gardes ne le voulurent faire. Et alors il s'éleva un débat, dont le bruit fut bientôt apporté à Jean Maillard, ce bourgeois dont le nom s'est déjà montré, et qui avait la garde de ce quartier de la ville. Aussitôt il accourt, et il déclare à son tour à Marcel que les clefs ne seront point remises à Joseran; et, comme il voit son émotion se communiquer au peuple,

il monte à cheval, prenant en main une bannière du roi de France, et se met à crier : *Montjoie Saint-Denis au roi et au duc !* et ce cri fut aussitôt répété par tout le peuple, et le prévôt des marchands fut obligé de crier à son tour : *Montjoie Saint-Denis,* avec toute sa compagnie. En un instant la ville fut en armes. Un chevalier, Pepin des Essards, avait aussi paru dans les rues, une bannière de France en main, criant : *Montjoie Saint-Denis!* C'était donc une révolution qui éclatait en sens inverse de tout ce qui s'était fait de violent et d'atroce depuis un an. Le prévôt des marchands voulait rentrer par la bastide Saint-Antoine, et il montrait au peuple une boîte où étaient, disait-il, des lettres du roi de Navarre. Mais le tumulte était affreux, et le peuple était arrivé à ce point d'excitation où il ne sait plus ce qu'il fait, ni ce qu'il est, et ne sent que le besoin de frapper et de tuer à tout hasard. Les histoires disent que Maillard vint le premier avec une hache d'armes frapper le prévôt des marchands. Ce qui est sûr, c'est que le séditieux tomba mort au milieu du peuple, qui prit plaisir à tuer de même ceux qui l'entouraient. Cinq des principaux auxiliaires de Marcel furent ainsi massacrés. On les dépouilla et on les traîna nus dans les rues jusqu'en la cour de Sainte-Catherine du Val des Ecoliers, en ce même lieu où avaient été jetés les cadavres des maréchaux de Clermont et de Champagne, « dont pluseurs tenoient que c'estoit ordenance de Dieu. » C'était au moins un étonnant retour d'opinions et de fureurs. Le peuple courait à des réactions impitoyables comme pour s'absoudre de ses premiers crimes. Il se saisit de Charles Toussac, l'échevin, et de Joseran de Mâcon, et il les promena dans les rues avec des cris royalistes, puis il les traîna sur la place de Grève pour les voir décapiter. Le soir même, le régent rentrait à Paris au milieu des acclamations du peuple entier [1].

Telles furent les révolutions des halles, en ces jours où l'autorité royale avait disparu. Je les ai racontées avec

[1] *Grandes Chron.* — Froissard.

quelque développement, parce qu'elles semblent ouvrir une ère inconnue de factions dont l'histoire se reproduira plus d'une fois désormais avec de fatales similitudes. La démocratie républicaine s'est révélée. L'orgueil de la noblesse n'a point été étranger à ce mouvement de haines et de meurtres ; et voilà que l'histoire moderne se montre avec cette guerre inexorable entre les hautes existences et les classes populaires, guerre antisociale, qui n'a commencé d'éclater que lorsque l'autorité a manqué au sommet de la société, pour servir de règle aux ambitions. C'est ici une remarque à faire. La France avait eu précédemment des luttes intestines ; mais, au fond de l'anarchie, se voyait un travail social, et une tendance générale vers un système d'organisation quelconque. Dans les luttes nouvelles, on n'aperçoit que des vues personnelles; de la sagesse, de l'habileté, du courage, de la chevalerie, du dévouement ou de l'atrocité, c'est ce qu'on voit; mais tout cela isolé. L'impulsion sociale disparaît. L'histoire ne peut que saisir les passions privées dans leurs désordres; ou bien, tout au plus, de ce spectacle elle déduit pour leçon cette vérité toujours contestée, mais toujours survivante, que là où la puissance fléchit, il n'y a plus d'ordre, il n'y a plus même de liberté. Encore est-ce un enseignement odieux à quelques-uns, quand il n'est qu'une théorie !

Reprenons les récits; ils vont être rapides désormais.

Le roi de Navarre n'avait plus à dissimuler. Tous les desseins étaient trahis, mais aussi toutes les espérances perdues. Il n'osait compter sur la paix; il déclara la guerre. Il s'empara de quelques châteaux autour de Paris; la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, lui ouvrit Melun. Il se fit une armée au moyen des deniers que le prévôt des marchands lui avait livrés. Paris fut comme bloqué par ses troupes, et tous les environs furent dévastés. La guerre ne fut qu'un brigandage.

D'un autre côté, il faisait des ligues avec le roi d'Angleterre, qui lui envoyait des secours, tout en traitant de la

liberté du roi de France avec le régent, et malgré la trêve excitait les combats.

La France semblait devoir expirer sous ce poids de fléaux.

Le régent appliqua son génie à tout réparer et à tout prévenir. Il harangua le peuple et lui expliqua le dessein qu'on avait eu de livrer Paris aux Anglais, le jour où Marcel avait été tué. Déjà la réaction était faite dans les esprits et dans les passions de la multitude. Quelques traîtres furent pris et pendus; on jetait leurs corps à la rivière: et le peuple prenait part à cette justice. Thomas de Ladit, chancelier du roi de Navarre, avait été arrêté, et le pape avait demandé qu'il fût remis aux mains de l'évêque, apparemment parce qu'il était homme d'église. Comme il était chargé de fers, on le mit sur un *huis,* et deux hommes le portèrent ainsi sur leurs épaules hors de la prison du palais, en vue du peuple. A peine avait-on fait quelques pas dans les rues, que *plusieurs compagnons de Paris* coururent sur l'infortuné, le jetèrent à terre, et le mirent à mort; après quoi, on le traîna tout dépouillé dans les ruisseaux, où on le laissa exposé aux insultes; puis on le jeta dans la Seine.

Telles étaient ces funestes alternatives de fureur et de massacres. Toutefois, la justice reprit un cours plus régulier; un grand nombre de bourgeois avaient été arrêtés. On examina leur cause avec gravité; leurs amis purent faire pour eux des supplications, et, leur complicité n'ayant pas été constatée, on les rendit à la liberté. Cependant les Anglais restaient maîtres des environs de Paris. La guerre n'était point déclarée, mais les combats étaient acharnés. Les succès étaient divers : Lagny-sur-Marne fut pillé par les Anglais et les Navarrais; puis les Anglais furent déconfits devant Troyes, et dix jours après ils s'emparaient d'Auxerre. Le roi de Navarre soufflait cette anarchie, en même temps qu'il laissait demander la paix. Le régent laissait aussi volontiers faire des négociations; au milieu de cette variété de batailles, il pressentait le moment où, la trêve avec l'Angleterre étant terminée, la guerre pren-

drait dans toute la France un caractère effroyable. Il avait fait faire une entreprise sur Melun par le connétable; elle ne réussit pas, mais elle effraya les deux reines, qui étaient dans la ville. Elles se mirent à redoubler d'instances pour désarmer les deux princes. Enfin on arriva à une suspension d'armes et à des négociations. La paix n'était qu'apparente; mais elle laissa quelque calme au régent pour s'occuper de la liberté de son père.

Depuis longtemps on travaillait à Londres à un traité entre l'Angleterre et la France : il était aisé de prévoir qu'il serait fatal à la monarchie, pour peu qu'Édouard voulût mettre à un haut prix politique la rançon du roi Jean. L'histoire redit en frémissant les conditions auxquelles les négociations s'étaient arrêtées à l'approche du terme de la trêve. Il est vrai que les négociateurs étaient des captifs, et l'influence du régent était impuissante à modérer le désir qu'ils avaient de la liberté.

Tous les anciens domaines que les rois d'Angleterre avaient possédés en France à titre de fiefs étaient reconnus comme domaines propres d'Édouard, sans nulle obligation d'hommage. Ainsi une royauté était constituée en France en dehors de la royauté de France. La Normandie, la Guyenne, le Poitou, la Touraine, l'Anjou, le Maine, cet immense fief de Richard Ier, accru d'une part de l'Agenois, du Querci, de la Gascogne, de la Xaintonge, de l'Angoumois, du Limousin, du Périgord, du diocèse de Tarbes, des comtés de Bigorre et de Grave, c'est-à-dire de tout ce que le roi Jean possédait avant la bataille de Poitiers, et d'autre part de Calais, des comtés de Boulogne et de Guines, du comté de Ponthieu et de la vicomté de Montreuil, conquêtes plus récentes, fruits des derniers désastres du royaume, toute cette portion la plus considérable, la plus riche et la plus féconde de la France, passait au pouvoir du roi d'Angleterre. Enfin il était déclaré arbitre des démêlés sanglants de la Bretagne, et le duc, quel qu'il fût, lui ferait hommage comme au souverain. « Et oultre vouloit avoir quatre millions d'escus de Phe-

lippe. » A ce prix, Edouard voulait bien renoncer à son droit sur la couronne de France [1].

Ce traité arriva à Paris au moment où le régent reprenait l'ascendant sur le parti navarrais; mais il n'était pas de force encore à arracher la France aux ignominies; la lecture du traité l'irrita et l'humilia. Il cacha sa colère et sa honte; mais il voulut laisser éclater l'émotion publique. Il appela les états; ils arrivèrent lentement à Paris, à cause des difficultés des passages, les troupes de partisans continuant à tenir les villes et les rivières. Enfin il put faire une grande assemblée, et il la tint devant le palais. Aux députés des états s'étaient joints les bourgeois de Paris, avec une grande affluence de peuple; et le régent parut sur le perron de marbre pour faire la lecture du traité que lui avaient apporté Guillaume de Melun, archevêque de Sens, le comte de Tancarville son frère, le comte de Dampmartin et messire Arnoul d'Odeneham, maréchal de France, tous quatre prisonniers des Anglais.

Cette lecture saisit toute l'assemblée; on s'écriait de toutes parts qu'un tel traité n'était *ni passable ni faisable*, et, lorsque les états délibérèrent, il n'y eut qu'une voix pour demander qu'il fût fait bonne guerre aux Anglais [2].

1359. — La guerre fut donc résolue. Les états votèrent des subsides; les ordres rivalisaient de patriotisme.

Edouard s'étonna; le roi Jean se plaignit. Celui-ci pensait que le roi de Navarre, alors en paix avec le régent, lui avait inspiré traîtreusement cette résistance à un traité que sa captivité lui faisait accepter plus facilement. « Ah! beau fils, beau fils, disait-il tristement, tu te fies au roi de Navarre, qui en mèneroit au marché cent tels que toi. »

Toutefois le roi de Navarre gardait en ce moment quelques semblants de bonne foi. Les deux princes se virent, quoique avec une précaution qui trahissait un souvenir des anciennes perfidies. Le roi de Navarre promet-

[1] *Grandes Chron.*
[2] *Ibid.*

tait de faire bien besogne contre les Anglais; il devait remettre les forteresses qu'il avait prises par lui ou par ses alliés, et quelques-unes en effet furent remises; les Anglais qui les gardaient furent éloignés; mais d'autres furent retenues; et le terrible Navarrois continua d'exercer ses tyrannies à Melun, et d'imposer des taxes arbitraires à la navigation de la Seine, dont il restait maître. C'est ce qui perpétuait les doutes en l'esprit de quelques-uns, lesquels disaient « que le roy de Navarre faisoit tout ce que il faisoit par cautèle et par malice, pour décevoir ledit régent et le peuple, et que il ne feroit jà bien de sa vie.[1] »

Cependant Edouard parut en France avec un appareil formidable. Il avait commencé par faire enfermer à la Tour de Londres le roi Jean et Philippe son fils. On débarqua à Calais, et l'on marcha du côté de Reims. Le régent n'avait point d'armée à opposer à l'armée anglaise, qui se déployait au loin, munie de tout ce qui répand la terreur et fait la victoire. Mais il avait assez de chevalerie fidèle pour défendre les places fortes, et l'armée anglaise n'eut qu'à ravager des campagnes sans défense. La guerre ressembla à un vaste pillage. Edouard arriva devant Reims, la ville se défendit; il fut obligé de s'enfoncer dans la Bourgogne. La province racheta son propre ravage en payant deux cent mille francs à Edouard, qui alors se dirigea vers le Nivernais. Les habitants firent comme les Bourguignons; ils se rachetèrent par de l'argent. Edouard semblait n'avoir paru que pour lever des tributs; il épuisait les pays par où il passait; et enfin il s'achemina vers Paris. Chartres et Montlhéry lui avaient ouvert les portes. Il vint s'établir à Longjumeau.

1360. — Pendant ces marches désastreuses de l'armée anglaise sur les terres de France, la trahison faisait ses sourdes trames dans Paris. Un bourgeois, nommé Martin Pisdoe, avait, de concert avec quelques familiers du roi de Navarre, fait le dessein d'ouvrir la ville au roi d'Angleterre. La conspiration fut révélée par un autre bour-

[1] *Grandes Chron.*

geois, nommé Denisot le paumier; Martin Pisdoe fut décapité aux halles, et son corps écartelé fut exposé aux quatre portes principales.

Tout concourait à la ruine; les grands et les évêques oubliaient leur mission et leurs devoirs. *Ung frère mineur, plain de grant clergie*, dit Froissard, se mit à tonner au nom du ciel contre les désordres. Il prophétisait d'étranges malheurs, « mesmement et principalement sur les prélaz et présidens de saincte Eglyse pour les grans superfluités et orgueil qu'ils demenoient, et sur les grands seigneurs de chrestienté pour les grandes oppressions qu'ils faisoient au commun peuple [1]. » A ce moment les hypocrisies du roi de Navarre étaient superflues; le régent semblait précipité au bord de l'abîme. Le roi de Navarre rompit tous les traités, et se déclara de nouveau l'ennemi de la royauté de France.

Le régent vit s'approcher l'armée anglaise sans trop s'étonner. Pourtant elle dévastait tous les villages autour de Paris; mais il était résolu de soutenir un siége, et lui-même fit mettre le feu aux faubourgs, du côté de Saint-Germain des Prés, afin de rendre la défense de la cité plus libre: il était prêt à périr, s'il le fallait, sous les dernières ruines de l'Etat. Tout n'était pas désespéré en France. On venait de voir une étrange expédition de quelques chevaliers normands, picards et flamands, qui, ayant armé des vaisseaux, avaient balayé la Manche [2], s'étaient jetés sur les côtes d'Angleterre et y avaient porté le ravage et l'incendie. Le patriotisme vivait encore, et l'esprit d'indépendance provinciale était alors une puissante défense contre l'invasion ou l'usurpation. D'ailleurs l'armée anglaise avait cruellement souffert dans ses excursions désordonnées. La rigueur de l'hiver et la détresse des vivres l'affaiblissaient encore. Celle du régent se montrait ardente, nombreuse, résolue; un combat en cette occurrence eût pu être fatal. Edouard commença à songer à la paix, et sur ces en-

[1] Froissard f. CXI.

[2] Le D. Lingard.

trefaites apparaissaient des négociations au nom du pape. C'était pour le roi anglais une occasion naturelle de laisser tomber les armes, et d'arracher par des traités ce qui peut-être serait perdu par les batailles.

Ce qui acheva de déterminer Edouard aux négociations, ce fut, selon Froissard, un affreux orage qui tomba sur son camp, aux environs de Chartres. L'air était en feu, le tonnerre éclatait, la grêle tombait avec la pluie à torrents sur son armée; plusieurs soldats furent frappés à mort, d'autres furent noyés; tous étaient glacés de terreur; on crut que Dieu se déclarait par un miracle. Edouard tomba à genoux, en se tournant vers les tours de Chartres, et il fit vœu à Dieu et à la Vierge d'accorder la paix à la France. Peu de jours après, les négociateurs se réunissaient au petit village de Brétigny, et préparaient un nouveau traité.

8 mai 1360. — Mais ils ne firent que tempérer celui de Londres; l'abaissement de la France était consommé. Il eût été impossible de la relever alors par des conférences de négociateurs; tout ce qu'on put faire, ce fut de l'arrêter sur le penchant de sa ruine; les conférences durèrent huit jours. Voici quelles furent les principales conventions. Les anciens domaines appartenant à titre de fiefs au roi d'Angleterre lui étaient conservés à titre de souveraineté, et l'hommage ne serait plus rendu au roi de France. La Guyenne devenait donc comme un Etat distinct dans le royaume. On cédait en même temps les comtés de Ponthieu et de Guynes, Montreuil, Calais, et d'autres domaines vers la Flandre [1]. Mais le roi d'Angleterre renonçait à tous droits sur la couronne de France, ainsi que sur les duchés de Normandie et de Touraine, sur le Maine et l'Anjou. La rançon du roi Jean était fixée à trois millions d'écus d'or.

Il y avait dans le traité des stipulations concernant la Bretagne. Edouard renonçait à l'hommage que lui attribuait le traité de Londres. Les contestations du comte de Mont-

[1] Voir le traité dans du Tillet.

fort et du comte de Blois seraient jugées par l'arbitrage des deux rois.

Le roi de Navarre méritait d'être compris dans un traité désastreux pour la France. Il fut dit qu'il rentrerait, ainsi que sa femme et ses adhérents, en possession paisible de tous ses domaines. Une amnistie couvrait les crimes passés.

Enfin les deux rois renonçaient à leurs alliances réciproques, le roi d'Angleterre avec les communes de Flandre, le roi de France avec le roi d'Ecosse; c'était la seule stipulation qui conciliait tous les intérêts.

Une chose à noter, c'est que le traité était mis sous la garantie du pape :

« Item, que les roys soyent tenus de faire confermer toutes les choses dessus dites par nostre saint père le pape; et seront baillées par serements, sentences et censures de court de Rome et tous autres lieux, en la plus forte manière que faire se pourra; et seront empetrées dispensation, absolutions et lettres de la court de Rome, touchant l'accomplissement et la perfection de ce présent traictié. »

Et dans un article suivant il était dit :

« Et avecques ce se soubmettront les dis roys et leurs hoirs et royaumes à la cohercion de nostre saint père le pape, afin qu'il puisse contraindre par sentences, censures d'Eglyse et autres voies deues à celuy qui sera rebelle, selon ce qu'il en sera de raison [1]. »

Tel fut le traité de Brétigny; il renfermait des calamités, mais les peuples y voyaient la fin de désastres plus grands; et quelle que fut la nécessité qui l'imposait à la France, peut-être il devait l'éclairer un jour, et à force de malheurs la contraindre à se rendre à elle-même et à refaire son unité.

Je ne dirai pas tous les détails de la ratification de ce traité; le régent l'avait subi en frémissant (10 mai 1360), et le roi Jean, tiré seulement alors de sa prison de Londres,

[1] *Grandes Chron.* — Froissard.

fut amené à Calais pour le confirmer. On avait donné au régent la liberté d'aller en conférer avec le roi son père. Il demanda des otages; on lui donna deux fils d'Edouard. L'acceptation publique ne fut plus qu'une formalité; mais on l'entoura de pompe.

Le samedi 24 octobre, les deux rois jurèrent à Calais ensemble, sur le corps de Jésus-Christ et sur les saints Evangiles, tenir perpétuellement la paix faite entre eux, sans enfreindre; « et oïrent les deux roys messe ensemble en deux oratoires, et ne alèrent point à l'offrande, pour ce que l'un ne vouloit aler avant l'autre : mais l'en porta la paix au roy de France premièrement, lequel ne la voult prendre et issy de son oratoire et la porta au roy d'Angleterre, lequel ne la voult prendre et baisèrent l'un roy l'autre sans prendre autre paix [1]. »

Il est utile de remarquer que les articles du traité (art. 11 et 12) qui concernaient d'un côté la renonciation à l'hommage de la Guyenne, de l'autre au droit ou prétention sur la couronne de France furent comme suspendus de concert par les deux rois au moment de la ratification [2]. Il semble que des deux côtés on hésitait à se faire mutuellement de si graves concessions, et on convint d'en renvoyer la confirmation à un an. Nous verrons ce délai profiter un jour à la politique du régent devenu roi.

Le traité n'en fut pas moins exécuté, et le roi Jean se hâta d'aller jouir de sa liberté au milieu de la joie des peuples. A Saint-Omer, on lui fit des joutes brillantes; mais, tout en cheminant vers Paris parmi les fêtes, il songeait à réparer les désastres du royaume. Il s'arrêta à Hesdin pour faire des réformes dans son hôtel; puis il continua sa route par Amiens, Noyon, Compiègne et Senlis. Il arriva à Saint-Denis le 11 décembre. Le roi de Navarre vint l'y trouver. Il sem-

[1] *Grandes Chron.* Voir dans ce même recueil le texte du traité et des pièces officielles qui s'y rapportent. Elles ont de l'intérêt, et jettent un grand jour sur l'étude des lois et constitutions de la monarchie à cette époque.

[2] *Ibid.*

blait aller chercher le prix de ses trahisons. Il protesta de sa fidélité sur le corps de Jésus-Christ, et le roi le fit dîner à sa table. C'est tout ce qu'il y avait alors de justice possible contre les attentats politiques.

Le roi vint à Paris le dimanche 13 décembre. On le reçut avec pompe. Toutes les rues étaient encourtinées, « et fu une fontaine oultre la porte Saint-Denis qui rendoit vin aussi habondamment comme se ce fut eaue, et portoit-l'en sur le roy un paile d'or à quatre lances. » Le roi alla rendre grâce à Dieu à Notre-Dame pour sa liberté. La ville lui fit *un bel présent de vaisselle qui pesoit environ mil marcs d'argent.*

Déjà il fallait songer à payer la rançon du roi. Le pape accorda pour cela deux décimes sur le clergé de France. Les Juifs, chassés de France, lui offrirent de grosses sommes pour la permission d'y venir refaire leurs trafics. On leur accorda vingt ans. En même temps on fit le mariage d'Isabelle de France, fille du roi Jean, avec Jean Galéas, seigneur de Milan, qui apportait de l'or, ne pouvant apporter de la puissance. La disette d'argent était extrême en France. On fit des monnaies nouvelles [1], et même, selon Comines, on employa une monnaie de cuir, avec un simple clou d'argent. C'était une situation de détresse sans exemple.

Ce n'était pas la seule inquiétude du roi et de son fils. Des bandes de malfaiteurs et de pillards, *dont aucuns se appelloient la grant compaignie* [2], continuaient à se répandre dans la Brie et dans la Champagne, où ils avaient des forteresses; ces bandes étaient composées d'Anglais, de Brabançons, d'Allemands, de Gascons, de Flamands; la plupart avaient été à la solde de l'Angleterre, et, à mesure que les forteresses étaient restituées au roi Jean, les soldats qui les gardaient allaient se joindre à ces troupes désordonnées. Edouard avait intérêt à voir se perpétuer ces brigandages. On lui demanda vainement d'aider à les réprimer. Une

[1] *Grandes Chron.*

[2] « Et non pas les grandes compagnies. » Note de M. P. Paris. Voir la distinction de la *grande compagnie* des autres bandes, *ibid.* — Froissard dit *les compagnons*. Il donne de curieux détails.

grande partie de la France était dévastée. Quelques gentilshommes se mêlèrent à ces bandits, et la *grande compagnie* finit par être une armée de seize mille hommes, ayant à sa tête un chevalier gascon nommé Seguin de Badafol.

La France était traversée en tout sens par le pillage, et le roi, tout épuisé qu'il fût par tant de malheurs, résolut de faire attaquer ce désordre par les armes. Il fit un appel à la noblesse. Une armée se trouva formée en peu d'instants. Jacques de Bourbon fut chargé de la mener au combat. C'est le récit de Froissard. Les chroniques désignent pour chef de l'expédition le comte de Tancarville; et quoi qu'il en soit, le nom de Bourbon paraît noblement et glorieusement dans cette lutte contre une armée de brigands. On se trouva en face de la grande compagnie près de Lyon, sur la petite rivière de Brignais; M. P. Paris dit la petite ville de Brignais. On croyait n'avoir à frapper qu'un ramas désordonné de voleurs; on se brisa sur une armée dressée par des chefs habiles. Jacques de Bourbon fut blessé avec son fils; ils moururent l'un et l'autre peu de jours après. L'armée du roi fut obligée de se retirer, laissant ses bagages au pouvoir des bandits.

1361. — Alors ils devinrent plus formidables encore. De toutes parts leur arrivaient les garnisons des villes tenues par les Anglais pour grossir cette guerre de pillage. Mais, à mesure qu'ils devinrent plus puissants, ils semblèrent plus faciles à dompter. Ce que les armes ne purent faire, la négociation le fit. Le pape tremblait à Avignon de l'approche des compagnons. Il prêcha contre eux une croisade. Mais il n'y eut pas de batailles. Le pape alors engagea le marquis de Montferrat à appeler à lui la grande compagnie pour s'en faire un secours contre le duc de Milan. L'appât d'un pillage nouveau entraîna les bandes. Elles se firent absoudre par le pape, et allèrent combattre en Italie. Badafol resta en France. Le roi traita avec lui, et il put aller jouir en Gascogne de ses rapines. Quelques troupes éparses parurent en Bourgogne, mais le principal fléau était vaincu pour le moment.

1362. — La politique gardait ses agitations et ses intri-

gues. Le jeune duc de Bourgogne, Philippe, âgé seulement de treize ou quatorze ans, mourut à Rouvre, fiancé à Marguerite, fille du comte de Flandre, âgée de douze ans. En lui s'éteignait la première famille de Bourgogne, qui remontait à Robert, duc de Bourgogne, frère du roi Henri Ier, et petit-fils de Hugues Capet. Les trois rois de France, d'Angleterre et de Navarre prétendirent à la fois à ce brillant héritage. Le roi de France fut le plus prompt à s'en saisir. Son droit n'était pas douteux, mais l'indécision aurait pu le rendre inutile.

En même temps des nuages s'élevaient du côté des provinces méridionales, par l'hésitation des comtes de Foix et d'Armagnac, et de quelques autres seigneurs à reconnaître la souveraineté du roi d'Angleterre. Il fallut recourir à des négociations pour aplanir les difficultés. Edouard acceptait volontiers ce mode de transaction; car il y apportait de la ruse, et il gagna dans la délimitation de la Guyenne, des avantages que ne lui avait pas faits le traité de Brétigny.

Sur ces entrefaites, le roi Jean alla à Avignon pour conférer avec le pape Innocent VI; mais il le trouva mort en arrivant. Il avait, dit-on, en vue, soit son propre mariage, soit celui de son fils Philippe avec Jeanne, reine de Naples. La négociation fut sans résultat; mais une chose inattendue, ce fut de voir l'idée d'une croisade naître à Avignon pendant le séjour du roi. Urbain V était élu pape. Pierre de Lusignan, roi de Chypre, venait d'arriver pour appeler les princes chrétiens au secours de la croix en Orient. Le roi crut voir une occasion de délivrer pour toujours la France de la grande *compagnie*, dont la menace était encore présente; il accéda à ces vues d'une expédition lointaine, et la croisade fut prêchée dans toute l'Europe. Mais la politique de calcul avait succédé à la politique d'enthousiasme. Le roi d'Angleterre n'écouta point cet appel aux armes chrétiennes; il laissait échapper des pensées perfides contre la France, et il fallut que le pape lui écrivît pour le supplier de ne point donner lieu à des soupçons funestes qui s'élevaient sur ses intentions à l'occasion du traité de Brétigny[1].

[1] Le D. Lingard.

En même temps le roi de Navarre recommençait ses courses en France, sous prétexte de la Bourgogne. Le roi de Chypre alla le trouver à Cherbourg pour le désarmer par ses prières; tout fut inutile. Alors on ne pensa plus à l'Orient, et ce mot de croisade tomba sans écho sur une société travaillée par des passions cupides et par des jalousies suspectes.

1363. — Le règne de Jean II s'en allait tristement à sa fin ; il devait se clore par un dénoûment tout imprévu.

Les otages de France en Angleterre cherchaient à revoir leur patrie. Les deux fils du roi et le duc d'Orléans, son frère, hâtaient surtout leur retour par des vœux. Le roi d'Angleterre leur promettait des conditions favorables, soit pour leur liberté, soit pour la rançon du roi, s'ils parvenaient à faire disparaître des traités la clause restée indécise de la souveraineté de la France sur la Guyenne et les autres domaines. Ils envoyèrent à Paris une convention qu'ils pensaient devoir être acceptée. C'était au moment où le roi Jean était à Avignon : le dauphin, qu'il avait laissé régent, assembla les pairs et les conseillers du royaume; tous furent d'avis de rejeter des conditions qui aggravaient le traité de Brétigny, déjà si ruineux. Les otages furent navrés de cette réponse : l'un d'eux, le duc d'Anjou, ne put supporter ses ennuis; il rompit son ban et s'échappa. Sa présence inopinée en France parut à son père un titre de déshonneur, et le roi résolut d'aller en personne réparer cette violation du droit d'otage, et prévenir la rupture des liens de bonne amitié entre les deux pays. En même temps, il traiterait de la liberté des autres princes et de tous les chevaliers qui répondaient au roi d'Angleterre de la loyauté de la France [1].

1364. — Telle fut, selon les chroniques, la raison de ce voyage du roi Jean. Quelques récits ont dit qu'il était entraîné par une pensée d'amour mystérieux et romanesque [2].

[1] Froissard, f. CXXIII : « Aussi vouloit il excuser son fils le duc d'Anjou. » *Ibid.*

[2] Le continuateur de Nangis dit : « *Aliqui* dicebant quod illuc iverat causa joci. »

Ce serait un souvenir peu digne de couronner cette vie de roi, vie consacrée par la dignité du malheur, à défaut de l'éclat de la gloire. C'est le roi Jean qui disait : *Si la bonne foi était bannie du reste du monde, il faudrait la trouver dans la bouche des rois.* Il ne faudrait que ce mot pour expliquer son retour en Angleterre ; non point qu'il voulût aller reprendre ses fers, comme on l'a écrit ; mais il pensa qu'il était beau et royal d'aller convaincre son ennemi de son équité. Les deux rois se donnèrent des témoignages d'estime et d'honneur ; les notables citoyens de Londres avec les métiers allèrent à sa rencontre ; on l'accueillit comme un monarque, non comme un captif. Aussitôt s'ouvrirent des conférences entre les deux rois. De part et d'autre, des conseillers éclairaient les questions à débattre. Mais, au milieu de ce travail dont l'histoire n'a peut-être pas assez apprécié le caractère moral et pacifique, le roi Jean fut pris d'une maladie qui dura un mois, et dont il mourut. On lui fit à Londres de magnifiques funérailles, et ses restes furent portés à Paris pour y recevoir de nouveaux honneurs. Son règne n'avait pas été heureux, et les malheurs publics s'étaient aggravés par les désordres privés : un chroniqueur s'exprime à ce sujet en termes lamentables.

« Pour ce que assez amplement ès croniques de France sont récitées les calamitez et misères dont en ce temps-là fut affligé le peuple françoys, je laisse à en parler, car c'est ung cas trop piteux et lamentable ; et toutefois disoit-on que c'estoit juste pugnition de Dieu... car pour lors peu régnoit justice, mais orgueil, dissolution et adultère estoient en vigueur ; povres, vefvs, orphelins et églises, estoient opprimez ; vierges et femmes mariées violées ; habitz de hommes et femmes par trop dissoluz et desguisez [1]. » Nulle honte ne manquait donc à la France, lorsque le roi Jean la laissa à son fils Charles, dauphin, duc de Normandie. C'est à ce prince, déjà éprouvé dans les luttes des séditions, que va revenir la gloire de la faire sortir de son abaissement et de sa détresse.

[1] Jehan de Bourdigné. Chroniques d'Anjou et du Maine. Edition de M. de Quatrebarbes.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE.

Charles V. — Honneurs rendus au roi Jean. — Un grand règne s'ouvre. — Situation du royaume. — Lettres de Bretagne. — Du Guesclin, maréchal de Normandie. — Suite des guerres. — Défaite du parti de Charles de Blois. — Sa mort chevaleresque. — Barbaries du vainqueur. — Rachat de du Guesclin. — Situation de la Castille. — Pierre le Cruel. — Les compagnies. — Brigandages en France. — Dramatique épisode. — Expédition en Castille. — Tout cède aux armes de du Guesclin. — Complications. — Les compagnies quittent l'Espagne et reparaissent en France. — Du Guesclin appelle de nouveaux secours. — Bataille de Navarette — Du Guesclin est prisonnier. — Détails de mœurs — Du Guesclin racheté. — Il revole en Espagne. — Le roi cruel est vaincu. — Affreuse tragédie. — Politique de Charles V. — Traités. — Le prince de Galles cité à la cour des pairs. — Incidents. — La guerre éclate. — Combats dans la Guyenne. — Génie de Charles V. — Du Guesclin, connétable. — Récits dramatiques et chevaleresques. — Combats. — Suspension et reprise de la guerre. — Alliances. — La Castille, auxiliaire de la France. — Victoires maritimes. — Les affaires d'Angleterre sont ruinées en France. — Intrigues d'Edouard en Bretagne. Il débarque à Calais. — Expédition anglaise détruite. — Soins politiques de Charles V. — Sa prévoyance. — Mort du prince de Galles et d'Edouard. — Suite de la guerre. — Médiation de l'empereur. — Trames criminelles du roi de Navarre. — Punitions. — Rébellions dans le Midi. — Justice éclatante. — La fortune de Charles V semble s'arrêter. — Election papale. — Dissensions. — L'Eglise est partagée en deux camps. — Entreprises anglaises en Bretagne. — Calomnies contre du Guesclin. — Sagesse du roi. — Mort de du Guesclin. — Récits poétiques. — Deuil public. — Irruption des Anglais dans le royaume. — Charles V s'éteint. — Perspective de calamités. — Jugement sur le règne de Charles V. — Institutions. — Civilisation. — Contrastes.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

Le corps du roi Jean fut reporté en France avec un cortége de magnificence et d'honneur; on le promena d'église en église. Il y eut dans Paris des processions solennelles; tous les grands, mêlés au peuple, concouraient à cette pompe. Les princes suivaient le cercueil, qui était porté par les gens du parlement, « Si comme accoustumé avoit esté des autres roys, pour ce que il représentent la personne (du roi) au fait de justice qui est le principal membre de sa couronne, et par lequel il règne et a seigneurie [1]. » Après quoi, on s'achemina vers l'abbaye de Saint-Denis, où le roi Jehan le Bon fut enterré *au bout du grant autel, à la senestre partie.*

Et après tous ces honneurs le nouveau roi Charles V, qui avait suivi le corps de son père à pied, avec ses frères et le roi de Chypre, se rendit au préau du cloître de l'abbaye, et là, appuyé à un figuier *estant au dit préau*, dit le chroniqueur, il reçut les hommages des pairs et des grands barons; puis il partit pour Reims pour se faire sacrer, avec madame Jeanne de Bourbon, sa femme (19 mai 1364).

1364. — La France voyait s'ouvrir un grand règne; elle l'accueillit avec espérance et avec amour. A ce moment arrivaient de Normandie des nouvelles de victoire; tout devenait un présage. La rentrée du roi et de la reine à Paris fut solennelle; ils allèrent à Notre-Dame rendre grâce à Dieu; et de là au palais. Avec la reine étaient à cheval la duchesse d'Orléans, femme de Philippe, duc d'Orléans, oncle du roi, la duchesse d'Anjou, femme de son frère, et madame Marie, sa sœur. « Et menoit la dite royne, par le frain du cheval, monseigneur de Touraine qui alloit de pié, le quel monseigneur de Touraine estoit frère du dit roy; et monseigneur le comte de Eu semblablement menoit madame d'Orléans; monseigneur d'Estampes menoit madame d'An-

[1] *Grandes Chron.*

jou, et monseigneur Loys de Chaslon et le seigneur de Beaugieu menèrent la dite dame Marie. » Il y eut au palais un grand dîner, et puis dans la cour de brillantes joutes, où parurent avec éclat le roi de Chypre et de nobles chevaliers de France. Après quoi, le roi Charles V songea à prendre fortement les rênes de l'Etat.

Le désordre survivait. Deux formidables ennemis, le roi d'Angleterre et le roi de Navarre, étaient prêts à recommencer les batailles ou à raviver l'anarchie. La *grande compagnie*, coupée en plusieurs débris, que dès ce moment nous pourrons appeler les *compagnies*, restait menaçante. Les séditions n'étaient qu'amorties, l'esprit de trouble fermentait, la guerre de Bretagne n'était pas éteinte; il fallait un grand génie pour arracher la France à tant de périls, soit par les armes, soit par la politique. Charles V se prépara par la méditation à ce double office.

D'abord il donna la Bourgogne à Philippe, son plus jeune frère. Le roi de Navarre prétendait à ce duché. De là pour lui un prétexte de faire une guerre ouverte; il n'avait point cessé de la faire par des perfidies et même par des combats véritables; et il n'y eut de changé qu'une situation d'hostilité déclarée. L'hypocrisie n'était plus possible.

Précisons quelques faits qui viennent de se passer juste à ce moment d'un changement de règne.

Les guerres de Bretagne n'avaient point été interrompues depuis la bataille de Poitiers. Les Anglais y avaient pris part sous la conduite du duc de Lancastre, qui, n'ayant pu s'avancer vers le Poitou au moment de ce fatal conflit, s'était dirigé vers la ville de Rennes, et en avait fait le siége. Là se montre le nom déjà glorieux de Bertrand du Guesclin; le noble chevalier breton était fidèle à la cause de Charles de Blois. Il alla tenir en échec les armes du comte de Lancastre, et à force de petits combats le contraignit à s'éloigner; on fit des trêves, on se donna des otages; du Guesclin fut mis au pouvoir du comte de Montfort; puis, à l'expiration des trêves, on reprit les armes, pour en revenir encore à des traités. Un moment on fut près de concilier les deux partis

par le partage de la Bretagne en deux duchés. La comtesse de Penthièvre, femme du comte de Blois, repoussa cette transaction; Montfort avait retenu du Guesclin, en violation de la loi des otages. Du Guesclin s'échappa.

C'était le moment où se préparait le changement de règne par la maladie et la mort du roi Jean en Angleterre.

Du Guesclin se jeta dans la Normandie, où le roi de Navarre commençait à se montrer avec ses plans de guerre ouverte. Le régent vit avec joie lui venir le secours d'un guerrier redouté dans les batailles; il lui envoya le maréchal de Boucicaut avec des troupes, pour attaquer de concert les Navarrais qui tenaient la Seine de Paris à Rouen. Du Guesclin enleva Mantes, Meulan, Rouleboise. Le roi de Navarre voyait sa fortune fléchir; il appela des secours de la Gascogne. Un capitaine célèbre, Jean de Grailli, captal ou chaptal (seigneur) de Buch, lui vint en aide. Il débarqua à Cherbourg avec deux cents hommes d'armes, et marcha vers Evreux; des deux côtés on se disposa au combat. Les deux chefs étaient également renommés, et ils brûlaient de se rencontrer. Leurs armées, grossies de tout ce qui se put trouver de partisans armés du roi de France ou du roi de Navarre dans la Normandie, allèrent se heurter près du village de Cocheret, au-dessous de l'abbaye de la Croix, sur le bord de l'Eure. La position du captal de Buch était meilleure, et il pouvait attendre des secours nouveaux; Bertrand du Guesclin sut l'attirer dans la plaine, et hâta la bataille; elle fut sanglante. La chevalerie des deux partis se distingua également par de beaux faits d'armes; tout ce qu'il y avait de plus vaillants guerriers étaient déjà frappés à mort autour de Bertrand et du captal; Bertrand décida la victoire par un dernier effort. Il lança trente chevaliers des plus intrépides vers le chef ennemi; il avait juré de l'enlever captif. Rien ne résista; le captal resta seul en face de cette formidable attaque; de sa terrible lance il se défendit encore, et quelques-uns des chevaliers moururent à ses pieds. Enfin Thibaut du Pont, l'un d'entre eux, l'atteignit et le saisit en lui criant de se rendre. A ce moment le captal aperçut du Guesclin et lui cria : *Beau sire, je me rends à vous, puisqu'ainsi va*. C'était

la fin de la bataille; tous les Navarrais étaient déconfits, l'armée fuyait en désordre; du Guesclin venait d'apprendre aux Français que la fortune des armes revenait à leurs drapeaux.

Cette bataille de Cocherel fut longtemps célèbre. Le canon n'y tonna pas. On n'y vit paraître que les armes de la chevalerie, l'épée, la lance, la hache d'armes. Aussi la victoire fut disputée, et il semble que le récit des vieux historiens n'en est que plus dramatique [1].

C'est la nouvelle de cette victoire de Cocherel qui était venue jeter comme un présage sur le début du règne de Charles V.

« De la desconfiture escripvit Bertrand au roy Charles qui à son sacre à Rains estoit, dont moult loua Nostre Seigneur de la victoire que envoyé luy avoit par Bertrand et à son commencement. Adoncques s'esjoyrent les princes et chevaliers de France et plus hault feste en fust demenée en son sacre et du captal qui prisonnier estoit et des autres furent tous moult joyeulx [2]. »

De retour à Paris, le roi Charles combla d'honneurs le vainqueur du Guesclin. Il alla à Rouen le faire maréchal de Normandie, et il lui donna le comté de Longueville, confisqué sur le roi de Navarre.

Ainsi s'annonçait une fortune nouvelle. Le roi Charles trouvait une vaillante épée à opposer à celle de ses ennemis, et son génie allait être plus à l'aise pour travailler au rétablissement de l'ordre par la sagesse et par les lois. Déjà il étudiait les maux à réparer; entre tant de désastres des derniers temps, le traité de Brétigny pesait à son patriotisme. Mais on ne pouvait ouvertement violer la paix; on attendait des circonstances meilleures, et on n'avait qu'à entourer de force ce qui restait de la monarchie, ou bien à continuer de frapper les révoltes survivantes et accré-

[1] Les *Grandes Chron.* de M. Paulin Paris. — *Chron. de B. du Guesclin*, publiée par M. Fr. Michel, dans la *Bibliothèque choisie.*
[2] *Chron. de du Guesclin.* — Ibid

ditées par l'Angleterre. Le roi envoya le duc d'Anjou, son frère, commander dans le Languedoc. Il se fit autour de lui comme un faisceau de ses autres frères et des puissants seigneurs de France, en se les attachant par des charges et par des honneurs. Il tendit à refaire l'unité des domaines royaux, dispersés ou engagés sous les derniers règnes, et en ravivant l'autorité il aspirait surtout à enserrer de toutes parts l'hostilité toujours armée du roi de Navarre.

Cependant les événements continuèrent à se dérouler dans la Normandie et dans la Bretagne. Du Guesclin était descendu vers Valognes et Carentan. Toutes les forteresses de la basse Normandie s'étaient ouvertes à son nom. En même temps le duc de Bourgogne, avec le connétable Robert de Fiennes et le maréchal Boucicaut, luttait dans le pays Chartrain et sur la Loire contre le parti navarrais. Peu à peu on avait refoulé les révoltes vers la Bretagne. Là se devaient décider de plus grandes luttes, avec des succès différents.

Le roi d'Angleterre et le roi de France n'avaient point cessé de prendre parti, l'un pour le comte de Montfort, l'autre pour le comte de Blois. Des deux côtés on fit marcher des secours. Les Anglais qui combattaient en Normandie pour le Navarrais coururent vers la Bretagne, et en même temps arrivaient de Guyenne deux cents archers et deux cents hommes d'armes, commandés par Jean Chandos, général expérimenté et vaillant. Le roi de France envoya du Guesclin. De nouveau la Bretagne fut divisée en deux camps. Le comte Charles de Blois avait quitté sa prison de Londres en vertu du traité de Brétigny, qui devait soumettre sa cause à l'intervention des deux rois. Au lieu d'arbitrage, la guerre éclatait formidable. La chevalerie bretonne se levait avec deux drapeaux ennemis. Des deux côtés on était pressé d'en venir à une bataille décisive.

Déjà le comte de Montfort tenait la ville d'Aurai bloquée *a grant chevalerie d'Angleterre* [1]. Le comte de Blois courut

[1] *Chron. de du Guesclin.*

pour délivrer la ville. Mais, avant de le laisser partir, sa femme, la comtesse de Penthièvre, lui fit jurer qu'il n'entendrait à aucun accommodement. Il fallait vaincre ou mourir, pour complaire à l'inflexible héritière de Bretagne.

Lorsqu'on fut en présence, il y eut d'abord des négociations, mais l'amour des batailles l'emporta, si ce n'est que du côté de Montfort on était prudent à s'engager dans la lutte, et du côté de Charles de Blois l'emportement était aveugle.

Les Français avec leur pétulance avaient déjà fait reculer plusieurs archers de Montfort; Chandos ne s'étonnait point de cette fougue; il contenait les siens dans le camp; et par son conseil Montfort fit crier *en son host que, sur peine de perdre la teste, homme ne partist de l'host.* « Sire, disait Chandos, ne vueillez vos ennemis premièrement assaillir, ainçois souffrez qu'ils viennent premier contre vous. » Telle était la sagesse des chefs expérimentés dans la guerre.

Et tel était aussi dans l'autre parti l'avis de du Guesclin. « Environ soleil levant, voult le duc Charles yssir du parc a tout ses hostz, et à ce ne s'accorda point Bertand, ainçois lui dit : « Monseigneur, se actendre voulez en ce parc qui » cloz est, que Anglois nous venissent courir sus, et en or- » donnance nous tenir, selon mon advis, vous aurez sur » eulx l'avantaige, et à briefs motz, je ne conseille point » que les batailles de votre ost passent oultre la rivière[1]. »

Chandos fut écouté, du Guesclin ne le fut pas. Il est remarquable que tous les grands désastres des armes françaises furent dus à l'entraînement d'un courage indiscipliné.

Charles de Blois se laissa aller à l'enthousiasme des autres chevaliers. Tous désiraient la bataille. On sortit du camp avec impétuosité, Charles en tête des plus intrépides.

Ce premier choc fut effroyable, et les Anglais furent mis d'abord dans un grand désordre. Rien de plus animé et de

[1] *Chron. de B. du Guesclin.*

plus dramatique que cette bataille dans la vieille chronique de Bertrand du Guesclin. Charles de Blois allait frappant et renversant de son épée tout ce qui s'offrait à lui. Le comte de Montfort avait lancé dans la mêlée un chevalier, son cousin, qu'il avait fait revêtir des armes de Bretagne. A la vue de ce chevalier, Charles de Blois le prit pour son rival, et courut à lui *de telle puissance que à terre l'abattit et l'occist;* et aussitôt il s'écria : *Bretagne! Montfort est mort!* Ce cri fut répété en mille échos; mais au même instant Montfort paraissait et appelait à lui ses fidèles, et le combat recommençait plus sanglant et plus acharné.

La bataille des Français n'était point ordonnée dans cette affreuse mêlée de coups de lances et de haches d'armes. On combattait isolément, et dans ces luttes éparses apparaît Bertrand du Guesclin, s'attaquant à la bataille de Montfort. Peu d'autres le suivaient; les batailles étaient rompues, et il était facile de pressentir que le courage serait vaincu dans un tel désordre. Tout l'effort des Anglais se tournait vers Charles de Blois, presque seul aussi, mais *qui merveilles faisoit d'armes*, et de sa hache abattait tout ce qui l'osait approcher. Enfin il se trouva accablé par la multitude, et il tomba comme mort, navré de plusieurs coups. En même temps, du Guesclin était enveloppé par des flots de combattants, et, percé de plusieurs blessures, il rendait ses armes. Il avait vu tomber le duc, « et ne demandés mie le deuil qu'il fit. » Après cela, la bataille ne fut plus qu'une déroute.

Mais il restait une affreuse tragédie à consommer. Après la bataille, un écuyer, allant parmi les morts, trouva Charlès de Blois respirant encore; on l'emmena demi-mort au comte de Montfort. « Sire Charles de Blois, lui dit le vainqueur, bien as sceu et scez que en la duchié de Bretaigne n'as aulcun droit ne de armes, ne de lignaige. Pourquoy je te requiers que du tout renonces à la duchié, et les villes et les chasteaulx qui en ton obeissance sont, me vueillez rendre et mectre à delivre, sans jamais y rien demander, et sçaichez que par aultre voie ne peulx eschapper; ainçois

morras cy bien prochaynement, car tu peux veoir et cognoistre que tu es au dessoubz. »

A cette parole, le duc mourant reprit ses forces, et dit simplement l'histoire de sa famille et de son droit. Ce fut un admirable et touchant plaidoyer[1]; mais il ne pouvait convaincre le vainqueur. Le duc le termina en ces termes : « Si peulx veoir par quelle raison tu as eu la duchié, et bien scez que tu me quiers oultrage qui me requiers de quicter ce qui n'est pas mien ; car bien scez que a ma femme et a ses enfants appartient, et ce qui a aultruy est, ne puis riens donner. »

Telle fut la défense de l'infortuné. La suite fut atroce.

« A ces parrolles, continue la chronique, appella le comte de Montfort Bertrand Lazenat, auquel il commanda que le duc occit, lequel en accomplissant le vouloir du conte, frappa le duc d'une dague par la gorge et l'occit. »

Les historiens ont presque tous raconté que Charles de Blois avait été tué à la bataille d'Auray ; et même Froissard raconte que Montfort alla le voir mort sur le champ de bataille, *et pleura sur lui comme sur un frère d'armes;* mais il est difficile de ne pas ajouter foi à la minutie des détails qui dans la chronique de du Guesclin termine cet horrible drame.

Lorsque le duc fut ainsi expiré sous la dague de ce Bertrand Lazenat, sorte de bourreau du comte de Montfort, il fut dépouillé par les varlets, qui trouvèrent sous ses vêtements une haire. Puis un frère mineur, nommé frère Raoul de Corgaignolles, un des plus forts hommes que l'on sut, dit le chroniqueur, chargea le cadavre sur ses épaules et l'emporta comme une sainte relique pour le faire enterrer à Guinguamp, dans l'église de son ordre. Charles de Blois avait déjà une grande renommée de vertu. Dès ce moment, il passa pour saint. Le jugement de l'ancienne histoire mérite d'être reproduit. « En XVIII batailles fut le duc Charles

[1] Il est au long dans la *Chron. de du Guesclin.*

en son vivant, dit la naïve chronique de du Guesclin, dont les XVI il obtint... Ce duc Charles fut le plus beau chevalier de France et le mieulx entaiché de vaillance : car de chevalerie faisait ce qu'il appartenoit à prince, et n'eust oncques bataille que a la première ne voult estrè et souventes fois s'assembloit le premier à ses ennemis. Jolys fut plus que nul aultre, toute sa vie, et de faire chansons et lays s'esbatoit souvent, mais saincte vie menoit secrètement et maintient-on que en sa vie Nostre Seigneur faisoit pour luy maintz miracles[1]. »

Telle fut la fin de ce prince, que sa femme aventura dans les guerres sans lui permettre aucune transaction.

Cette victoire de Montfort, due à la sagesse de Jean Chandos, décidait de la fortune de la Bretagne. L'Angleterre s'en réjouit; la France s'en attrista. La Bretagne pouvait redevenir un foyer de guerres sanglantes. Le roi Charles courut en avant des périls, par des négociations. Il fallait abandonner la cause de la comtesse de Penthièvre et de son fils Jean de Bretagne, depuis longtemps otage en Angleterre. On réserva le droit de la France. Le comte de Montfort fut reconnu duc à la condition qu'il ferait hommage au roi. On échappait ainsi à la souveraineté d'Angleterre. Jeanne, comtesse de Penthièvre, conserva son titre de duchesse, avec ses terres propres et la vicomté de Limoges, et on prévit le cas où Montfort mourant sans enfants, Jean de Bretagne lui succéderait au duché.

1365. — Après cela, on fit l'échange des prisonniers. Bertrand du Guesclin paya sa rançon cent mille francs. Le roi Charles attira autour de lui tout ce qui avait paru de plus nobles et de plus vaillants chevaliers dans ces dernières batailles, comme s'il eût douté de la paix qui semblait renaître; et peu s'en fallut que par sa bonne grâce il ne retînt

[1] *Chron. de B. du Guesclin,* publiée par Fr. Michel. — Froissard dit la même chose : « Lequel corps de lui sanctiffia par la grâce de Dieu, et canonisa le pape Urbain cinquième qui régnoit pour le temps; car il faisoit et fait encore plusieurs miracles tous les jours. » f. CXXXIV.

même le captal de Buch. Charles s'était fait de lui, pendant qu'il était prisonnier, un instrument de négociation avec le roi de Navarre; il continua de se servir de ces bons offices pour désarmer ce redoutable adversaire. Ce qui favorisa ses vues, ce furent surtout des incidents d'anarchie qui depuis longtemps se déclaraient en Espagne, et où le roi de Navarre fut contraint de se mêler.

En ce temps-là régnait dans la Castille, par des meurtres, par des adultères, par tous les crimes, Pierre surnommé le Cruel. Il avait fait périr Frédéric son frère. A peine marié avec Blanche de Bourbon, fille de Pierre, duc de Bourbon, princesse accomplie, disent les histoires, il l'avait enfermée dans une prison, pour continuer à vivre à l'aise avec sa maîtresse, Marie de Padilla; et quelque temps après, ayant vu quelques seigneurs d'Espagne résolus à la délivrer, il l'avait fait empoisonner, ou, suivant d'autres, étrangler dans sa prison[1]. Le soulèvement des seigneurs n'en fut que plus violent. Ils avaient à leur tête Henri de Transtamarre, frère naturel de ce roi barbare. Henri fit la guerre avec courage, mais il fut obligé d'appeler des secours de France. Il avait voulu avoir à sa solde quelques troupes de la *grant compagnie*; l'argent lui manqua pour satisfaire ces bandits. Un autre secours lui fut assuré : le roi de Navarre se ligua avec le roi d'Aragon pour soutenir les révoltes, et c'est ce qui hâta la paix du Navarrais avec le roi de France. Des deux côtés on avait besoin de mettre fin à de trop longues luttes. Le roi de Navarre ne voyait pas le roi d'Angleterre disposé à recommencer les combats pour le soutenir; et le roi de France avait besoin de la paix pour redonner de l'énergie aux lois. Ce fut le roi de France qui fut le plus habile. Il garda les villes de Normandie qu'il avait prises, et le comté de Longueville, qu'il avait déjà donné à du Guesclin. Le roi de Navarre eut la baronnie de Montpellier; à ces conditions, la paix fut criée entre les

[1] Voyez la *Chron. de du Guesclin*. Cet épisode est un drame effroyable.

deux rois[1]. Le captal de Buch s'en retourna à Bordeaux auprès du prince de Galles. La France respirait. Les peuples bénirent le sage roi qui suspendait partout les batailles, et déjà rétablissait l'honneur de la monarchie.

Toutefois la France continuait d'être partout traversée par les pillages et les brigandages des bandits des *compagnies*. Ils étaient disséminés par corps, lesquels avaient fini par faire eux-mêmes des *compagnies* nouvelles, et déjà on ne les connaissait que sous ce nom de compagnies. Ces troupes redoutables marchaient comme des corps d'armée soumis à un ordre. Plusieurs nobles chevaliers, connus dans les batailles, s'étaient joints à ce brigandage, et en étaient devenus les chefs. Le ravage était discipliné. C'était l'espèce de guerre que les peuples craignissent le plus. Quand une *compagnie* approchait, c'était comme un fléau qu'on voyait fondre; et ce fléau, c'était le vol, le viol, l'homicide, le sacrilége, protégé par les armes.

Charles V voyait ces désastres avec douleur, et il manquait de ressources pour les attaquer par la guerre. Il songea à les éloigner par la politique. Le pape essaya de le seconder. Souvent il avait excommunié les *compagnies*, mais leurs crimes ne s'étaient point effrayés. Il eut l'idée de faire une croisade, et d'y employer ces hommes d'extermination. Déjà on négociait en Allemagne pour assurer leur passage par la Hongrie. Cela traînait en longueur. Charles V trouva le moyen de les jeter sur l'Espagne. Henri de Transtamarre continuait à provoquer des secours contre Pierre le Cruel. A ce moment arrivait l'horrible nouvelle du meurtre de Blanche de Bourbon, sœur de la reine de France. Ce fut de toutes parts un cri d'indignation et d'horreur. Le roi appela du Guesclin qui ne demandait pas mieux que d'avoir à tirer l'épée. Les compagnies offraient une armée toute faite. Il fallait les enrôler. Le pape abandonna son idée de croisade; et d'ailleurs c'était comme une croisade que d'aller attaquer le monstre espagnol qui souillait le trône. On laissa faire du

[1] *Grandes Chron.*

Guesclin ; il donna rendez-vous aux chefs des compagnies, leur parla avec une éloquence de soldat, et les amena à Paris aux pieds du roi, et peu après il entraînait sur ses pas en Castille ces bandes de brigands avec l'élite de la chevalerie de France. Tout cela parut faire une armée de héros.

C'est ici un dramatique épisode dans l'histoire de notre pays [1]. Non point que l'étude des crimes et des désordres de ces bandits ait par elle-même un haut intérêt ; mais elle révèle un état singulier de société, où l'autorité morale s'est tellement affaiblie, que le brigandage est devenu comme une sorte de droit. Le monarque qui, à défaut de puissance armée, trouvait par la politique le moyen de détourner cet instinct de pillage et de destruction, et de l'appliquer à des guerres véritables, manifestait par là même son génie de restauration sociale. Dans cette affreuse licence de crimes et de meurtres, les habitudes nationales s'étaient fatalement altérées ; les mœurs s'étaient corrompues ; la religion avait perdu de son autorité ; le clergé était sans nerf ; l'enseignement des universités avait sa part des dégradations. C'était donc un grand service national que d'éloigner ces *compagnies* funestes qui avaient accoutumé les peuples à ne croire qu'à l'empire du crime, et à n'accepter d'autre loi que la perversité.

Du Guesclin intéressa le pape à sa singulière entreprise. Il lui arracha de l'argent pour payer son armée. C'était un moyen de les discipliner. Puis il voulut donner à l'expédition un air de croisade sainte, et il fit mettre de grandes croix blanches sur les vêtements de tous ses soldats. Selon la chronique de du Guesclin, il semble bien en effet qu'on les laissa croire à une guerre contre les Sarrasins. Quoi qu'il en soit, la transformation des compagnies était complète. Elles changèrent même de nom, on les nomma les compagnies blanches.

C'est dans cet appareil que le vaillant chevalier entra en

[1] Voyez Froissard. — Les *Grandes Chron.* — L'*Histoire de du Guesclin.*

Espagne par Saragosse. Henri de Transtamarre courut à lui, comme à un sauveur. On marcha sur l'Ebre. Déjà, à mesure que s'avançaient les compagnies, Pierre le Cruel voyait fuir, non point ses amis, mais ses satellites. Il avait appelé à son secours les grands de Castille; un seul parut fidèle, Ferdinand de Castro. Alors il vit avec terreur sa destinée, et une sorte de remords scélérat entra dans son âme.

Etant à Burgos, dit la chronique de du Guesclin, il manda le juif qui lui avait conseillé la mort de la reine sa femme, et lui dit *que ses dens lui failloit recouvrer chascune de cent mille florins, ou senon, les feroit toutes arrachier.* « La rançon accorda le juif, qui moult fut riche, mais en grant povreté chait. Quant Pierre sceut qu'il eut toute la chevance du juif, il luy fit traire les yeulx et a tenailles de fer ardant luy fit la langue coupper, et puis escarteler le fit, et puis pendre. Après l'exécution du juif, vint Pietre visiter la sepulture de la royne moult piteusement et moult noblement et richement aporter en la sépulture des rois [1]. »

Tel était le remords du roi cruel. Il expiait des crimes par des crimes, et puis la barbarie par la lâcheté.

Tout céda en un instant aux armes de du Guesclin. Les villes s'ouvraient à son approche. Il fit reconnaître roi de Castille Henri de Transtamarre. Pierre s'était enfui en Portugal; il revint ensuite dans la Galice, et s'enferma dans la Corogne. De là, il fit des intrigues avec les Anglais. Ce fut l'occasion d'un changement de scène dans cette guerre, faite jusque-là en dehors des rivalités de la France et de l'Angleterre.

Pierre le Cruel sollicita le prince de Galles, qui aimait les batailles. Les négociations furent complexes. Il fallait détacher le roi de Navarre de la cause de Henri de Transtamarre; le roi d'Angleterre était arrivé à un grand âge où la guerre commence à devenir importune. Les seigneurs de Guyenne ne demandaient pas mieux que d'aller à des guer-

[1] *Chron. de B. du Guesclin.*

res aventureuses ; mais ils attendaient le signal de l'Angleterre. Les négociations eurent pour objet d'enlever tous ces obstacles. Jean Chandos avait hâte de se retrouver en face de du Guesclin. Il excita l'ardeur du prince de Galles; la guerre fut résolue.

Le roi de France fut alors obligé de prendre parti pour Henri de Transtamarre, toujours soutenu par le roi d'Aragon. Il promit des secours, et, bien qu'il n'aimât pas les batailles, il pouvait au moins s'applaudir d'en éloigner le théâtre. La guerre reprit donc en Espagne un aspect nouveau.

Cependant les *compagnies*, obéissant à leur instinct de nouveauté, se détachèrent de Henri de Transtamarre, espérant plus de pillage ou de désordre sous le drapeau du prince de Galles, qu'elles voyaient se lever. L'Anglais négocia leur défection. Elles se firent payer leur fidélité à venir, et reparurent sur les terres de France pour se joindre aux troupes que la Guyenne allait envoyer vers les Pyrénées ; mais, ayant voulu s'acheminer vers Montauban pour gagner les domaines du prince de Galles, elles trouvèrent les peuples déjà changés par l'usage d'un pouvoir protecteur, et moins patients à subir les brigandages. On se réunit de toutes parts pour s'attaquer à ces restes de bandits. La guerre en avait exterminé un grand nombre; des vingt-cinq ou trente mille qu'on avait vus s'en aller à la guerre avec la croix sur leurs habits, il en restait douze mille au plus. Il y eut un combat auprès de Montauban, où la chevalerie méridionale avec les bourgeois de la ville furent près de disperser pour toujours ces troupes de malfaiteurs. La lutte cependant était inégale : les compagnies en sortirent victorieuses ; elles virent seulement que désormais leur fortune d'aventuriers était changée, et que la France était sous un sceptre qui attaquait la rapine et le meurtre.

Les compagnies continuèrent leur route vers Bordeaux. Le prince de Galles s'effraya du secours qui lui venait, et il se hâta de le diriger vers Roncevaux. Par là il s'apprêtait lui-même à pénétrer en Espagne.

De son côté, du Guesclin était venu chercher en France d'autres auxiliaires, et il rentrait en même temps par l'Aragon.

Bientôt les deux armées furent aux prises. D'abord Henri de Transtamarre eut des succès. Peu après, une bataille plus générale était livrée à Navarette, sur une petite rivière qui se jette dans l'Ebre. Toutes les forces des deux partis étaient assemblées. D'un côté paraissait du Guesclin avec sept cents Français auxiliaires; de nobles chevaliers servaient la même cause. Henri de Transtamarre leur donnait l'exemple de la vaillance. Près de trente mille Espagnols combattaient sous son drapeau. De l'autre côté se voyait le prince de Galles avec le captal de Buch et Jean Chandos, terribles chevaliers, déjà exercés aux rudes batailles. Pierre le Cruel leur confiait sa fortune; mais il la défendait aussi par son épée. Auprès de lui était accouru Jacques d'Aragon, roi de Majorque, qui prétendait à la royauté d'Aragon, et espérait l'arracher par une victoire commune au roi de Castille. Du Guesclin *déconseilloit* la bataille [1]; mais le succès récent avait animé les courages, et la sagesse ne fut point écoutée.

Le choc des deux armées fut épouvantable; des deux côtés le courage était égal. Les Anglais se ruèrent au centre de la bataille, où paraissait Henri de Transtamarre, ardent à se défendre par de beaux faits d'armes; mais ses soldats furent rompus. Henri restait presque seul; du Guesclin, qui avait été inébranlable avec ses Français, courut à lui; il le voulait faire sauver; tout était perdu, disait-il; Dieu fournirait d'autres ressources. Henri s'obstinait à combattre: je ne fuirai point, répondait-il. Il aima mieux, avec cinq chevaliers, traverser toute l'armée ennemie. Il s'échappa ainsi avec gloire. Mais la victoire était décidée, du Guesclin ne la pouvait disputer avec sa poignée de Français; pourtant il combattait toujours. Il se tenait appuyé contre un mur, et là, une hache à la main, il recevait les dards qu'on lui lançait, mais on ne l'osait approcher. Le prince de Galles sut

[1] *Chron. de du Guesclin.*

qu'il était ainsi debout, résistant à l'armée entière, et il alla à lui. « Bertrand tantost le cogneust et envers luy s'inclina a ung genoil et dit : « A vous monseigneur le prince de » Galles, me rens et non a aultre, car de Pietre ne seroye » point prisonnier ; ainçois mourroye en moy deffendant [1]. » Le prince reçut son épée débonnairement, et la bailla au captal de Buch. Les plus vaillants de ses frères d'armes le suivirent dans sa captivité. Pierre demandait qu'on les mît tous en ses mains; le prince de Galles les refusa. Il savait qu'il en ferait autant de victimes de sa cruauté.

« Sire Bertrand, dit le captal de Buch en recevant du Guesclin prisonnier, or le tems est changé, vous me prites devant Cocherel et je vous tiens maintenant.—Vous ne m'avez pas pris, répondit sire Bertrand, ne conquis à l'epée, ainsi comme je fis vous; par quoi j'ai un point plus avant. »

Là-dessus les deux chevaliers s'embrassèrent, et vinrent se reposer sous la même tente.

L'histoire regrette de ne pouvoir s'arrêter à ces charmants détails de mœurs simples et chevaleresques. Entre autres récits pleins d'intérêt s'offre la fuite aventureuse de Henri de Transtamarre par la Navarre vers la France. On dirait un roman plein d'accidents naïfs et dramatiques tout à la fois. Et en même temps c'est chose ravissante à lire que l'histoire de la captivité de du Guesclin, amené à Bordeaux par le prince de Galles, le désir d'être libre qui le tourmente, l'amour des batailles qui le poursuit, et puis les débats de sa rançon, et la part que prennent à sa liberté les chevaliers de la cour du prince de Galles, sa femme même, toutes les nobles dames et le peuple enfin. Jamais renommée de chevalier n'avait été si touchante et si populaire.

Mais il nous faut hâter dans ces récits. Du Guesclin eut enfin sa liberté; le prince de Galles avait mis sa rançon à un prix qui eût accusé son avarice, s'il n'eût révélé la peur qu'on avait d'un tel ennemi. « Cent mille doubles d'or ! » avait dit le prince de Galles, croyant désespérer du Guesclin.

[1] *Chron. de du Guesclin.*

Celui-ci le prit au mot; le prince s'étonna; mais la foi était donnée, du Guesclin n'eut qu'à faire un appel à ses amis de France. Il s'était même obligé à payer la rançon de plusieurs autres chevaliers. « Dont à merveilles fut loué de la chevalerie anglése. » Le roi vint à son aide; mais Jean Chandos y vint aussi; ce fut un double hommage sans exemple dans l'histoire.

Du Guesclin courut en Espagne; le roi de Castille avait recouvré presque tout son royaume. La cause de Henri de Transtamarre semblait perdue; mais Pierre, une fois maître, s'était brouillé avec le prince de Galles. Henri profita de cette rupture pour relever son parti, et du Guesclin lui arriva avec deux mille hommes; on livra bataille au roi cruel. Il fut battu et fait prisonnier; la suite fut atroce. Henri, étant entré sous la tente où était gardé le roi captif, l'appela traître. Pierre, à cette parole, se leva furieux; « et de grant orgueil répond que faulcement il avoit menti comme bastard qu'il estoit. » Alors Henri s'arme d'une dague dont il frappe Pierre au visage; Pierre se précipite sur son frère, et tous deux se saisissent, s'étreignent et se renversent. Pierre tenait sous lui Henri, et était près de le frapper d'un poignard. En ce moment arrivent sous la tente plusieurs chevaliers; un d'eux aide Henri à se relever, et Henri ressaisissant sa dague en frappe Pierre à plusieurs coups. Il se trouva des vainqueurs pour l'achever; il expira par cette affreuse et ignoble tragédie, à trente-quatre ans; triste fin d'une vie pleine de souillures et de forfaits[1].

Toutefois Henri était aimé des peuples. On le proclama roi de Castille, et sa royauté ne laissa point d'être respectée. Il la devait à du Guesclin; il le fit connétable.

Les affaires de France changeaient d'aspect. Charles V délivré des périls qui pouvaient lui venir du côté d'Espagne, et n'ayant plus devant lui les intrigues du roi de Navarre, commençait à se rendre formidable à l'Angleterre. Le traité de Brétigny pesait à sa politique. Il chercha des occasions

[1] Voyez ce récit dans la *Chron. de du Guesclin;* il diffère de quelques autres. — Froissard, analogue à la *Chron. de Saint-Denis.*

de le rompre, et d'ordinaire les motifs ne manquent point à de tels desseins.

D'abord il s'assura des amitiés imposantes. Le roi de Castille lui était fidèle ; dans la Guyenne, des seigneurs puissants lui étaient dévoués. L'influence du comte de Flandre lui était disputée par le roi d'Angleterre ; ce comte avait une fille nommée Marguerite ; Edouard la demandait pour son fils Edmond, Charles pour son frère le duc de Bourgogne. Des deux côtés il y avait des empêchements de parenté ; le pape les leva du côté du roi de France. On fit le mariage ; la Flandre reportait à la monarchie sa puissante action [1].

Le prince de Galles, par ses exactions dans la Guyenne, acheva le succès de la politique de Charles V. Il avait été obligé de garder à sa solde les restes des *compagnies;* et puis, ne les pouvant payer, il les avait laissées se disperser sur les terres de France. C'était déjà un grief de la part des comtes ses voisins. Le roi fut obligé d'envoyer le sire de Clisson pour surveiller et serrer de près ces bandes toujours redoutées par leurs brigandages. Le prince de Galles n'en avait pas moins besoin d'argent, et il voulut imposer une capitation sur toute la Guyenne. Les seigneurs de Gascogne s'y opposèrent, et à leur tête le comte d'Armagnac et le comte de Comminges, qui dès la publication du traité de Brétigny avaient refusé de faire hommage à autre qu'au roi de France. Cette difficulté reparut. Les comtes ayant demandé du temps pour délibérer, vinrent à Paris exposer leurs griefs contre le prince de Galles. Le roi gagnait du temps à écouter les plaintes, et il affectait d'étudier publiquement en cour des pairs le traité de Brétigny qui liait les deux couronnes. Il fut facile de découvrir que déjà il avait été violé par Edouard. Pendant un an on appela à Paris les seigneurs les plus intéressés à se soustraire à la domination anglaise. Tous apportaient des griefs ; et, au-dessus de ces accusations qu'on pouvait croire suspectes, il est vrai que Charles avait à reprocher au roi d'Angleterre de n'avoir pas envoyé sa renonciation aux droits ancien-

[1] Voir le *traictié du mariage*. — *Grandes Chron.*, tom. IV.

nement prétendus à la couronne de France, ainsi qu'il s'y était engagé par le traité de Brétigny; et, comme le roi de France ne devait sa renonciation à la souveraineté de Guyenne qu'à ce prix, la rupture du traité paraissait par là consommée[1].

Quoi qu'il en soit, les pairs assemblés demandaient que le prince de Galles fût cité à la cour du roi. Les comtes de Gascogne hâtaient cette résolution. Les seigneurs qui avaient été prisonniers ou otages en Angleterre étaient avides de représailles. Tous promettaient le secours de leurs armes. Charles V se laissait pousser par degrés. Enfin il eut l'air d'obéir à l'impulsion de son conseil. On envoya signifier au prince de Galles qu'il eût à comparaître devant le roi[2].

Bernard Polot, juge criminel à Toulouse, et un chevalier nommé Jean de Chapponal, furent chargés de porter à Bordeaux cette sommation. Le prince de Galles les reçut avec solennité, et il écouta la lecture des lettres du roi. Le sang lui bouillait dans les veines; mais il se contint et il écouta la lecture des lettres ; puis les envoyés, ayant mis un genou à terre en demandant au prince de les excuser : « J'irai à Paris, leur cria-t-il alors, mais avec soixante mille hommes, pour venger l'injure que le roi me fait de prendre sous sa protection mes sujets rebelles. »

Les envoyés croyaient s'en aller en paix. On fit courir après eux sous prétexte qu'ils auraient volé un cheval dans l'hôtellerie où ils avaient couché, et on les conduisit en prison à Agen. Le duc d'Anjou, qui apprit cet outrage à Toulouse, voulait se précipiter sur la Guyenne. Le roi lui envoya en toute hâte des ordres pour l'en empêcher. Sa sage pensée était de laisser au prince de Galles tout l'odieux d'une rupture ouverte ; mais il laissa aller le comte d'Armagnac avec les autres seigneurs impatients de la domination d'Angleterre, qui, avec leurs forces personnelles, atteignirent des troupes anglaises, et leur firent éprouver

[1] Voyez les termes de la renonciation que devait souscrire le roi d'Angleterre. — *Grandes Chron.*, vol. VI.

[2] Voir la citation dans Froissard.

des pertes. En peu de jours, huit cents villes ou bourgades avaient secoué le joug du prince de Galles.

A ces nouvelles, Edouard s'émeut d'inquiétude. Il veut opposer la négociation aux menaces de guerre qu'il voit se lever. Il envoie à Charles V un long mémoire pour justifier sa conduite. Charles répond par un mémoire plein de griefs[1]. Edouard offre alors sa renonciation à la couronne de France, et demande celle de Charles à la souveraineté de la Guyenne. Charles appelle autour de lui les pairs et un choix de notables et de jurisconsultes de tout le royaume[2]. Tous prononcent que le traité de Bretigny a été violé par le roi d'Angleterre; que le prince de Galles est contumace, et que la guerre est la seule justice qui reste. Sur cette décision, un manifeste est lancé dans toute la France. On le lit dans les chaires des églises; le peuple entier appelle la guerre, et de toutes parts on court aux armes pour venger le pays des maux qu'il a dus soit à la domination légale des Anglais, soit à la licence désordonnée de leurs soldats.

En présence de cette émotion nationale, la déclaration de guerre n'était qu'une formalité. Edouard, ayant reçu le défi du roi de France, assemble son parlement, et, tout ennemi des batailles qu'il avait paru depuis longtemps, il reprend sa parole fière et insultante; il se fait dès ce moment appeler roi de France, et il appelle des armes et des subsides.

Bientôt la guerre éclate, non point par des combats, mais par un mouvement précipité des villes, qui rentrent sous l'autorité du roi de France. Le comté de Ponthieu échappe en un instant à Edouard. Cependant quelques Anglais s'étaient ralliés à la citadelle du Pont-de-Remi; le comte de Saint-Pol les taille en pièces. Toute la Picardie se déclare contre l'Angleterre.

1369-1370. — En même temps, les combats s'animaient dans la Guyenne; le duc d'Anjou attaquait du côté de Toulouse, le duc de Berry du côté de l'Auvergne. Déjà du Gues-

[1] Voir les deux mémoires recueillis dans les *Grandes Chron.* de M. P. Paris.

[2] Savaron, *Chronol. des estats généraux.*

clin avait quitté l'Espagne, et il était venu se joindre à la chevalerie du duc d'Anjou. Sa renommée faisait tomber les forteresses et les châteaux du Languedoc. Cependant la guerre gardait ses alternatives, et nul succès n'était décisif. Les Anglais finirent par éprouver des malheurs; et le pire, ce fut de perdre Jean Chandos, leur plus vaillant homme de guerre, le rival de gloire de du Guesclin. Il fut tué au pont de Lussac par un écuyer nommé Jacques de Saint-Martin (2 janvier 1370 [1]).

La guerre devint plus sérieuse lorsque Edouard eut jeté en France des combattants nouveaux. Le duc de Lancastre débarqua à Calais; le comte de Cambridge descendit à Saint-Malo. Charles V avait aussi voulu lancer ses vaisseaux sur l'Angleterre; mais il était devancé. Il fallut s'opposer aux forces qui venaient de nouveau remuer la Picardie et tenter la Bretagne. Toutefois il n'y eut pas encore cette fois de grands conflits. La saison était avancée; la France avait appris à ne se point précipiter avec témérité dans les batailles. Le génie politique du roi tempérait la guerre même. De part et d'autre, on termina la campagne après des tentatives isolées; mais l'Angleterre venait d'apprendre à se défier de sa fortune, et la France allait retrouver la sienne.

Tandis que la guerre était suspendue, le génie des deux rois restait attentif aux moyens de la reprendre avec avantage. Tous les deux cherchaient des alliances. Edouard attira dans sa cause le duc de Juliers et le duc de Gueldres, avec quelques seigneurs allemands; il sut tenir dans la neutralité le comte de Flandre, malgré le mariage récent de la fille de ce comte avec le duc de Bourgogne. Peu s'en fallut qu'il ne se fît surtout un auxiliaire formidable du roi de Navarre. Il l'avait appelé en Angleterre pour se l'attacher. Le roi de Navarre paraissait décidé à reprendre l'épée contre la France; mais les seigneurs qui l'avaient ramené à Cherbourg furent attaqués à leur retour par des vaisseaux normands, et tous furent passés au fil de l'épée. Le roi de Navarre s'effraya, et se tint en paix. Edouard savait néan-

[1] Voyez le récit dans la *Chron. de du Guesclin* et dans Froissard.

moins qu'il pouvait compter sur les haines sécrètes de cet ennemi de la France.

Charles V avait aussi ses alliances. Le roi d'Aragon lui restait fidèle; le roi de Castille s'était obligé à tenir une flotte armée contre l'Angleterre. David, roi d'Ecosse, lui eût offert des secours puissants; mais il mourut en ces conjonctures. Son successeur, Robert Stuart, fils de sa sœur, eut besoin de ne se point aventurer dans les batailles, à cause des rivalités de Guillaume Douglas : il fit une trêve avec le roi d'Angleterre.

Les plus grandes forces de Charles V étaient dans son génie. Ce n'était point un homme de guerre; mais de son palais il gouvernait le royaume. Il sut fortifier l'impulsion qui précipitait la France; il popularisa la résistance au traité de Brétigny; il convoqua les états, et excita leur patriotisme. Des subsides furent votés [1]. On put lever des troupes et disposer des magasins pour les entretenir. Tout annonçait la prochaine reprise des batailles. Le roi acheva ses apprêts par un dernier coup d'éclat. Il assembla les pairs du royaume, et là, en grande solennité, il déclara le prince de Galles vassal rebelle, et la Guyenne et toutes les terres possédées par Edouard dans le royaume de France confisquées et réunies à la couronne. Il ne lui fallait plus qu'une vaillante épée pour soutenir cette décision; il appela du Guesclin.

C'est ici un admirable spectacle d'enthousiasme patriotique, et un magnifique chapitre dans l'histoire de la chevalerie.

La guerre continuait de se faire par des excursions. Edouard avait jeté à Calais de nouvelles forces; près de vingt mille Anglais s'étaient de là avancés en divers lieux de la Picardie, et des partis étaient venus toucher aux portes de Paris [2]. Le roi, qui rarement s'armait du glaive, se montra cette fois résolu à défendre la ville à la tête de ses chevaliers fidèles; mais les Anglais s'éloignèrent, et en même

[1] Chap. de l'*ordenance des finances*. *Grandes Chron.* tom. VI.
[2] Voir dans la *Chron. de du Guesclin.* « Les Anglois vinrent se

temps Bertrand du Guesclin accourait, lui sixième, du Périgord.

Dès que le roi sut sa venue, il lui envoya, pour lui faire honneur, deux lieues hors Paris, messire Bureau de la Rivière. Le peuple s'était ému de joie à la nouvelle de l'arrivée du grand chevalier. On criait *noël*, comme on eût fait au roi, dit le chroniqueur, si de lointain pays fust venu. « Bien viengne celluy par qui France sera recouvrée ! » s'écriait-on encore. On eût dit l'approche d'un libérateur. Le roi le reçut avec honneur dans son palais ; il ne cessait de l'interroger sur sa vie et sur ses aventures, et à chaque question le modeste chevalier répondait en s'agenouillant ; «mais toutes les fois le roy le relevoit.» Il le fit souper à sa table, et « grant joie fût à la cour demenée pour sa venue. » Mais le roi réservait pour le lendemain une imposante solennité. Il assembla son conseil ; et là, entouré des plus nobles chevaliers de France, il fit un discours où il développa sa politique et ses desseins. Il disait les perfidies anglaises, les malheurs de la France, et la résolution prise de venger tant de maux. Il avait besoin de l'aide de ses seigneurs, attestant que nul prince ne jouira paisiblement de sa terre, si du tout il n'est en l'amour de ses sujets. Il voulait leur assentiment pour les desseins qu'il avait formés ; il lui fallait entreprendre une rude guerre contre les Anglais, et il avait besoin d'un chevalier loyal, brave et sage, pour la conduire avec succès. «En grant vieillesse, ajouta-t-il, est cheu notre très-chier et aimé cousin, messire Moreau de Fiennes, nostre connestable, qui plus armer ne se peut. Pour ce, a nous est advenu que pour noz guerres maintenir, a qui l'espée fut mieulx deue que a messire Bertrand du Guesclin ; mais connestable voulons eslire a vostre gré, combien que de nostre autorité le pourrions faire, s'il nous plaisoit ; ne de ce ne fauldrions de riens. Si respondés sur ce voz plaisirs [1]. »

A ces paroles du roi, tous applaudirent ; il n'y eut duc,

loger à l'*ostel de Vicestre.* » Origine de Bicêtre, note de M. Fr. Michel, dans son édition de cette chronique, 1830.

[1] *Chron. de du Guesclin.*

comte, chevalier ou bourgeois, *qui sa voix ne donnast* au vaillant homme de guerre[1]. Le roi le fit alors entrer au conseil et *doulcement lui dit :* Amis Bertrand, pour la loyauté et hardement de vous, qui de chevalerie estes le plus préfié de tout nostre royaulme, nous voulons bailler office, où bien povez vostre honneur exaulcier. Pour ce, vous prions que la connestablerie de nostre royaume vous veuillez prendre, dont deschargé soit nostre cousin de Fiennes par son grant eage. »

Messire Bertrand remercia le roi humblement et lui dit: « Sire, à vostre commandement obeiray voulentiers, et bien » y suis tenu. Bien sçay que l'office est grant, et petite- » ment est employé en moy, qui suis ung pauvre chevalier; » mais, en vérité, sire, l'espée ne prendray point, si vous ne » me donnez ung don qui vostre honneur ne vostre finance » n'abaissera en riens. — Amis, dit le roy, bien povez de- » mander seurement ce qu'il vous plaira; car a peine vous » voudroye de riens esconduire. — Sire, dit Bertrand, bien » scay que par l'ennuy et flaterie qui en court règne, tous » temps ont les princes mal vouloir contre moy pour leurs » subjects : et pour ce, vous veuil prier que, se de ma per- » sonne nul homme vous est médisant en derrière de moy, » que croire ne le veuillez, ne pis ne n'en soit, jusques a » tant que autant en aura dit en ma présence. » Ceste chose debonnairement luy octroya le roy, l'espée en sa main, toute nue. Et devant luy fut messire Bertrand a genoulx, qui l'espée reçeut; et baisa le roy messire Bertrand en la bouche et se leva[2]. »

1370 (2 octobre 1370). Telle fut l'admirable scène. Ainsi était montré du Guesclin à la chevalerie de France et d'Angleterre avec ce haut titre de connétable qui lui remettait la conduite de toutes les forces du royaume.

A partir de ce moment l'histoire du chevalier s'agrandit; elle s'associe avec celle du monarque.

La guerre s'est partout ranimée. Le duc d'Anjou et le

[1] *Chron. de du Guesclin.*
[2] *Chron. de du Guesclin.* — Récits analogues dans Froissard.

duc de Berry n'ont point cessé d'attaquer la Guyenne. Les succès sont divers. Limoges est prise par les Français, puis elle retombe aux mains des Anglais; trois mille bourgeois y sont égorgés, pour le crime d'avoir reçu l'autorité du roi de France.

Cependant les Anglais qui avaient paru aux portes de Paris, et qui s'étaient ensuite dirigés par Etampes vers le Maine et vers l'Anjou, pouvaient offrir une puissante diversion à la guerre de Guyenne. C'est vers eux que marcha du Guesclin. Car là, il pensait atteindre d'un coup terrible la puissance d'Edouard.

Ici l'histoire devient de la poésie. Du Guesclin mande sa femme à Caen, et lui fait dire de porter toute sa vaisselle et ses joyaux. « La vaisselle avait gaignée en Espaigne, » dit le chroniqueur. Elle était magnifique, et *merveilles fut de la veoir*. Olivier de Clisson était là, vaillant compagnon de du Guesclin, mais ne sachant comment on entretiendrait tous les hommes d'armes qui, de toutes parts, accouraient pour servir la France sous le commandement du nouveau connétable. « A vostre affaire regardez, lui dit Clisson; grant nombre de gens sont icy assemblez, et du roy n'avez argent, fors pour mille cinq cens hommes d'armes. — Beau frère, dit Bertrand, vray est que du roy n'ai denier, fors pour mille cinq cens hommes d'armes; mais si dix fois autant en venoit, tant que la vaisselle et les joyaux de ma femme dureront, jà homme n'en sera refusé que a gaige soit receu et payé : car par tieulx reffus sont venuz les pilleries et compagnies en France. Et se a présent emploïe ma vaisselle pour le roy servir, autre foys me la rendra[1]. »

Tel était l'admirable chevalier. Ainsi il préludait aux batailles et à la victoire.

Un quartier de quatre ou cinq mille Anglais était à Pont-Valain dans le Maine. Messire Thomas de Grançon qui les commandait, envoya défier du Guesclin à Caen, au milieu de ses préparatifs, dans le dessein peut-être de les faire interrompre par une soudaine provocation. Du Gues-

[1] *Chron. de du Guesclin.*

clin festoya le héraut, lui fit des présents et le renvoya; et, à l'instant même, il donna le signal du départ à toute sa chevalerie. Il était nuit, la pluie tombait à flots; cela parut nouveau de s'acheminer par un temps affreux et dans les ténèbres, et quelques-uns murmuraient. Le lendemain matin on se trouva en face des Anglais. A peine avaient-ils la réponse de leur héraut; leur étonnement fut extrême. Du Guesclin laissa reposer sa petite armée; mais après quelques moments il la disposait en bataille, voulant profiter de la surprise de ses ennemis, et puis il la précipitait sur eux, criant : *Guesclin! Montjoie Saint-Denis!* Le combat fut acharné et rapide. En peu d'heures les Anglais étaient déconfits; dans le désordre de la défaite, leur général désespéré courut vers du Guesclin avec sa hache d'armes, et il parvint jusqu'à lui; mais du Guesclin évita le coup qu'il lui portait, et le saisissant par le milieu du corps le renversa par terre, lui disant de se rendre, s'il ne voulait être percé de son épée. Clisson avait vu le péril de du Guesclin, et il s'était précipité pour tuer l'Anglais. L'Anglais cria qu'il se rendait. Plusieurs chevaliers furent prisonniers avec lui. Près de cinq mille hommes venaient de périr ou d'être au loin dispersés. On les poursuivit dans les châteaux, dans les bourgades, dans les abbayes où ils essayaient de se maintenir. Tout le pays du Maine et d'Anjou s'ouvrit aux armes de du Guesclin [1].

Suivant les habitudes de ce temps, la campagne fut alors suspendue. Du Guesclin rentra à Caen et congédia son armée. On se réservait de reprendre la guerre après l'hiver.

Sur ces entrefaites, le pape Urbain V mourut à Avignon. Il avait essayé de ramener le siége papal à Rome, où il venait de passer trois ans. Il était rentré en France pour se faire

[1] Les *Grandes Chron.* désignent quelques lieux où il y eut des rencontres acharnées : « Et après, ala le dit messire Bertrand à Vas et le prist par assaut et y furent mors et pris environ trois cens Anglois, et tantost ala à Rully; mais ceux qui le tenoient s'en estoient partis tantost que ils avoient sceu la prise de Vas, mais le dit connestable les suivit jusques à Versure (Bersurre, variante), et là ès forsbours les combatti et desconfit, et y furent bien trois cens mors et pris, et prist la ville et après la laissa. » Tom. VI.

négociateur de la paix entre les deux rois. Son successeur, Grégoire XI, eut le même désir. Mais les rivalités nationales étaient mêlées de colère et de vengeance, et ce n'était pas le moment de désarmer la France, soutenue qu'elle était par le génie du monarque et enflammée par les victoires du connétable.

Des deux côtés les préparatifs se faisaient avec ardeur, et surtout on cherchait à s'assurer des alliances. L'or commençait à être puissant dans la politique. Charles V offrait cent mille nobles d'or par an au roi d'Ecosse, avec des armes et une solde pour cinq cents chevaliers, cinq cents soldats et quelques écuyers [1]. Il espérait le détacher de l'Angleterre. Il l'ébranla du moins, et ses séductions ne produisirent que plus tard leur dernier effet.

Le roi d'Angleterre se tournait du côté du roi de Navarre. Il lui assurait le duché de Bourgogne, toutes les terres qu'il prétendait dans la Normandie, avec des seigneuries nouvelles; il disposait de la France comme de son domaine. Le roi de Navarre se laissa aller à ces offres, et il se fit une sorte de ligue entre les deux rois. Mais Charles V la rendit vaine par son activité, en jetant au Navarrais des propositions qu'il pouvait d'abord réaliser. La seigneurie de Montpellier lui fut assurée, et il consentit à rester témoin de la guerre sans y prendre part.

1371. — Le roi de Castille restait fidèle à la France. Sa flotte s'était avancée à la hauteur de La Rochelle pour protéger les côtes de France. On savait que le comte de Pembrock venait avec des renforts puissants sur une flotte nombreuse. Le prince de Galles, atteint depuis longtemps de maladie, était repassé en Angleterre. Le duc de Lancastre l'avait suivi de près. C'était au comte de Pembrock qu'était remise la conduite de la guerre. Il importait de lui fermer les rivages.

La ville de La Rochelle appartenait aux Anglais; mais sa fidélité était douteuse. Les habitants virent les deux flottes s'avancer l'une contre l'autre, et ils attendaient l'issue pour

[1] Du Tillet. — Le P. Daniel.

se déclarer. La flotte castillane fut victorieuse; elle s'empara des vaisseaux anglais chargés d'armes et de vivres, et les emmena en triomphe, avec Pembrock captif, à Saint-André dans la Galice. La Rochelle allait prendre le parti de France; le captal de Buch survint le jour même, et contint ce mouvement.

1372. — Le roi de France avait à profiter de la victoire de la flotte de Castille. Il avait fait récemment une ordonnance pour suspendre et réprimer les guerres privées que les seigneurs avaient conservé la fatale habitude de se faire entre eux; c'était le vieux droit de souveraineté qui tendait à vivre par le désordre. Les derniers rois l'avaient toléré malgré les ordonnances de saint Louis. Charles V l'atteignit ouvertement, et en fit un crime de lèse-majesté. Mais il se hâta de donner un aliment à cette ardeur des batailles, et il sut faire aux seigneurs un honneur nouveau, en leur montrant la domination anglaise à chasser de France. Partout il raviva l'enthousiasme de la guerre, sans sortir de son palais, d'où il présidait aux destinées de la patrie. Du Guesclin alla former son armée sur la Loire. Le captal de Buch restait seul à la tête des forces anglaises; Edouard l'avait fait connétable. Ces deux grands hommes d'armes étaient dignes de se mesurer ensemble dans les combats; la fortune accabla le captal avant qu'il eût pu tirer l'épée. La flotte de Castille était revenue bloquer La Rochelle. Un débarquement subit de quatre cents lanciers enleva le captal au bord de la mer. On l'emmena prisonnier à Paris. Ce fut une victoire. Le captal mourut au bout de cinq ans dans sa prison.

A cette nouvelle, la Guyenne s'émeut d'effroi. Le duc d'Anjou sème çà et là ses brillants faits d'armes[1]. Poitiers se rend à du Guesclin; Saint-Jean d'Angely, Taillebourg, Angoulême, Saintes ouvrent leurs portes. Le maire de La Rochelle emploie la ruse pour s'emparer du château avec deux cents bourgeois résolus. Tout le Poitou cède à ce

[1] Voyez la *chronique* de Bourdigné; il faut la lire; la gloire de Du Guesclin n'en est point diminuée, mais une juste part d'admiration doit être réservée par l'histoire au frère du roi de France.

mouvement; quelques seigneurs seulement s'enferment dans Thouars. Du Guesclin va les assiéger avec un appareil formidable; ils promettent de se rendre à la Saint-Martin, si le roi d'Angleterre n'envoie à leur secours. On les tint ainsi bloqués, et on laissa les autres places tomber d'elles-mêmes.

Cependant Edouard, apprenant la ruine de ses affaires, sent renaître sa vieille ardeur; il veut venir en personne défendre son domaine. Il arme une flotte, et il met à la voile avec dix mille archers et trois mille lances. Il pouvait ainsi raviver la guerre; mais le malheur semblait avoir frappé sa vieillesse. Jamais les vents ne permirent à ses vaisseaux de toucher les terres de France. Après neuf semaines d'efforts, il revint en Angleterre.

Alors Thouars ouvrit ses portes, et la campagne fut terminée. Le duc de Berry y avait paru avec éclat; le roi lui donna le comté d'Anjou[1].

Le P. Daniel observe que ce fut là le fruit de la victoire castillane sur la flotte anglaise; mais c'était d'abord le génie de Charles V qui avait su prévoir la part que chacun de ses auxiliaires devait avoir dans cette guerre patriotique. Charles V fut le sauveur de la France; du Guesclin fut l'instrument de sa politique: par eux se releva la monarchie.

1373. — Cependant Edouard ne renonçait pas à la guerre; il faisait des intrigues en Bretagne; il y avait des partis armés, et le duc son gendre se laissait aller par degrés à des tentatives contre la France, qu'il haïssait à cause de la protection qu'elle avait longtemps accordée au comte de Blois. Mais il arriva que la plupart des seigneurs bretons, touchés de la gloire de du Guesclin et de son frère d'armes Olivier de Clisson, tous les deux enfants de cette Bretagne féconde en noble chevalerie, se déclarèrent pour le roi de France. Le duc appela Edouard à son aide; des Anglais vinrent prendre possession des principales cités. Cela même acheva la rupture; toute la Bretagne se déclara contre le duc. Les seigneurs le proclamèrent rebelle, et en-

[1] Voir tous les détails des batailles dans la *Chron. de du Guesclin.*

voyèrent demander une armée au roi de France pour se saisir de ses domaines.

Le connétable parut. La guerre avait éclaté déjà par des combats et par des siéges. Plusieurs villes s'ouvrirent à l'autorité du roi de France, et le duc s'enfuit vers la basse Bretagne. Du Guesclin alla s'emparer de Nantes. Toute la Bretagne lui obéissait; la ville de Brest avait seule résisté à ses armes.

Alors Édouard put enfin opérer sur Calais le débarquement de son armée. Trois mille hommes d'armes et dix mille archers furent jetés sur la Picardie; ils marchaient sous les ordres du duc de Lancastre. Le duc de Bretagne était parvenu à les joindre; de là il lança une sorte de manifeste contre le roi de France[1].

Charles V n'avait point de forces aussi imposantes, mais il avait l'épée de son connétable. On jeta des garnisons dans les villes. Du Guesclin courut protéger la Champagne. Le duc de Bourgogne, avec un corps de cavalerie, n'eut qu'à suivre les mouvements de l'armée anglaise. Les châteaux se fermaient devant elle; les campagnes étaient désertes; les vivres étaient enlevés : toute l'habileté du connétable consista à laisser ainsi s'avancer l'ennemi, harcelé par de petits combats, épuisé par la privation, et tous les jours affaibli par la faim, par la maladie et par la désertion. C'était la guerre la plus meurtrière qui pût être faite. Les Anglais traversèrent la Champagne, la Bourgogne, le Poitou, la Guyenne, laissant partout des débris. Arrivés à Bordeaux, ils comptèrent leurs pertes. Six mille hommes au plus survivaient de cette armée imposante, qui, peu d'années auparavant, aurait pu conquérir la France, affaissée qu'elle était par son anarchie.

1374. — Alors le duc d'Anjou put à son tour se montrer dans le Périgord avec une armée active. Il passa dans la Gascogne, s'empara de plusieurs villes, et alla mettre garnison à la Réole; ainsi se resserrait vers Bordeaux la domination anglaise.

[1] Lettre au roi. — Manusc. de la biblioth., cité par le P. Daniel.

A ce moment les négociations pacifiques que le pape n'avait point interrompues furent enfin écoutées par Edouard. Il y eut des conférences à Bruges; elles amenèrent des moments de trêve, qui laissèrent la France jouir de ses succès et en préparer de plus éclatants.

Le génie de Charles V ne se tint pas en repos. La paix l'occupait encore plus que la guerre.

Une de ses anxiétés tenait à sa santé débile. Il redoutait les déchirements qui pourraient menacer la France s'il venait à mourir en laissant pour héritier de la couronne un enfant livré aux factions. Le souvenir de sa propre jeunesse lui était présent, et il savait quels sont les maux d'un empire sans royauté. C'est dans ces préoccupations qu'il porta l'ordonnance célèbre qui fixe la majorité des rois à quatorze ans (août 1374). Philippe le Hardi, avant de quitter l'Afrique en 1270, avait porté une ordonnance semblable, par le même pressentiment; mais elle ne paraissait pas avoir changé la coutume féodale, qui n'obligeait les vassaux à faire hommage au souverain que lorsqu'il était arrivé à l'âge de vingt et un ans. C'est en regard de ce droit public, source de révoltes et de ravages, qu'il faut placer l'ordonnance du sage roi pour la bien comprendre. Il est facile d'observer qu'elle avait pour inconvénient de laisser l'exercice de la puissance à un enfant; c'est là une remarque de peu de valeur. L'étude des temps est la seule philosophie de l'histoire; et, même lorsque les vieux droits ont été absorbés dans la puissance unique du monarque, l'expérience a dit aux peuples ce qu'il y avait de périls à laisser flotter la souveraineté aux mains des régents, des ministres ou des partis. Volontiers une nation se complaît à la fiction d'une majorité de quatorze ans; car l'innocence a sa majesté, et l'on a vu peut-être moins d'enfants détrônés que d'hommes mûrs ou de vieillards. Charles V fit donc un acte de sagesse pour son temps et même pour tous les temps. Seulement il y a des époques où la majorité, qu'elle soit à quatorze ans ou à vingt et un, est également impuissante contre les intrigues des factions et contre la perversité des usurpateurs. Charles V ne pouvait avoir l'espérance de désarmer la folie humaine.

Charles V appela les grands du royaume, le prévôt des marchands, le recteur de l'université en cour de parlement, et publia son ordonnance avec solennité. Il semble que le sage roi sentait la mort ruisseler en ses veines avec le poison lent que le roi de Navarre lui avait fait prendre autrefois. Il ajouta à cette ordonnance de droit public une ordonnance particulière pour le cas où son fils aîné n'aurait que treize ans au moment où il deviendrait roi. Il voulait que la reine fût régente, conjointement avec le duc de Bourbon, et il établissait un conseil d'évêques, de chevaliers et de magistrats [1].

1375. — Rien n'échappait à la prévoyance du sage roi. La paix lui était propice pour guérir les maux des guerres passées. Le peuple avait été longtemps foulé; il s'appliqua à le soulager. Il ne négligeait pas néanmoins son trésor. Les juifs lui furent une source de richesses. Il leur fit acheter la prolongation de leur séjour et de leurs trafics pendant six ans encore. La liberté moderne comprend mal ces sortes de conventions. Mais l'histoire garde le souvenir de la singulière existence des juifs depuis le moyen âge, au milieu d'une société de chevalerie, où exclusivement livrés au génie du négoce, ils avaient fini par attirer à eux tout l'argent des peuples [2]. Il eût été plus simple de leur arracher ce privilége. Mais le bienfait eût été vain pour une société qui avait gardé assez de vieilles mœurs pour ne sentir pas le besoin d'exercer son activité au trafic de l'or et à la poursuite des richesses.

Quoi qu'il en soit, les juifs trouvèrent utile de subir les conditions de Charles V. Ils lui versèrent de grosses sommes et de plus ils consentirent à ne paraître parmi les chrétiens qu'avec un morceau d'étoffe rouge ou blanche, pour être reconnus à ce signe, comme séparés par la haine ou par le mépris.

1376. — Cependant le pape continuait ses négociations pour la paix. Le roi y mettait pour conditions principales, qu'on lui rendrait quatorze cent mille francs de la rançon de

[1] *Table chronologique des ordonnances.*
[2] Du Tillet, *Recueil des traités.*

Jean le Bon, et que Calais serait rasé. C'était une noble représaille; il ne l'obtint pas, mais la trêve fut continuée.

Sur ces entrefaites, le prince de Galles mourut à Londres; il laissait une glorieuse mémoire; il avait vaillamment servi dans les guerres contre la France. Charles V l'honora par un magnifique service qu'il fit faire pour lui dans la chapelle de son palais. Telles étaient les mœurs de ces âges troublés, mais chrétiens encore.

1377. — Un instant la douleur sembla disposer Edouard à traiter de la paix. Calais fut encore la condition où se brisèrent tous les efforts et tous les vœux. La guerre allait donc être reprise; mais Edouard mourut en ce moment même. Sa fin fut triste et peu digne d'une vie qui avait longtemps jeté un grand éclat. Il avait une maîtresse qui le captiva jusqu'à son dernier souffle. Quand elle le vit près d'expirer, elle se mit à le dépouiller, et puis elle s'enfuit, laissant auprès de lui un pauvre prêtre occupé à lui arracher quelques signes douteux de remords. Il avait soixante-cinq ans; il en avait régné cinquante et un. La première moitié de son règne avait été remplie par des batailles et des guerres souvent heureuses. Sa vieillesse s'éteignit dans la mollesse; il semble que, dès qu'un génie se fut levé sur la France, Edouard se sentit défaillir. Toutefois il manqua à la fortune plutôt que la fortune ne lui manqua à lui-même.

La mort d'Edouard fut tenue secrète. Mais les flottes combinées de France et de Castille faisaient des excursions sur les côtes d'Angleterre; elles surprirent cette nouvelle, qui fut aussitôt envoyée à Paris. De petits combats furent livrés en plusieurs lieux; l'épouvante était partout; l'Angleterre se vit menacée d'une invasion formidable. Un débarquement général semblait devoir se faire à Douvres, mais une armée était disposée sur le rivage; les troupes ne firent que se montrer; elles regagnèrent les ports de France.

Charles V ne songeait pas moins à profiter de la mort d'Edouard. Il jeta une armée sur la Picardie, et du Guesclin sur la Guyenne. En même temps il déterminait par des messages le roi d'Ecosse à surprendre l'Angleterre. Tout prospérait aux armes ou à la politique du sage roi.

Un instant des querelles armées survenues entre le comte de Foix et le comte d'Armagnac parurent troubler les succès. Charles V craignit que le roi de Navarre d'une part, les Anglais de Bordeaux de l'autre, ne se mêlassent à cette guerre; il se hâta de la terminer par une intervention menaçante. Il désarma les deux comtes, en faisant épouser au fils du comte de Foix, la fille du comte d'Armagnac, célèbre par sa beauté et par son esprit; puis il reprit librement le cours de sa politique contre l'Angleterre.

Le pape n'avait point cessé de chercher à ramener la paix entre les deux Etats. Mais ses efforts étaient vains. L'empereur Charles IV parut aussi se faire médiateur, et on suppose qu'il entreprit un voyage en France dans ce dessein. On disait aussi qu'il voulait accomplir un vœu de pèlerinage à l'abbaye de Saint-Maur. Ce voyage eut de l'éclat. On rendit à l'empereur de magnifiques honneurs, mais en retenant intacte la majesté du royaume de France [1]; car il y avait de vieilles prétentions de suprématie impériale que Charles V n'eût point acceptées. Et même lorsque le prévôt des marchands alla, avec les échevins de Paris et deux mille bourgeois à cheval, vêtus de robes mi-parties de blanc et de violet, recevoir le monarque à sa sortie de Saint-Denis, il lui adressa ces paroles notables : « Très-excellent prince, nous les officiers du roy à Paris, le prévot des marchands et les bourgeois de la bonne ville nous venons faire la révérence, et nous offrir à faire vostre bon plaisir; car ainsi le veult le roy nostre seigneur, et le nous a commandé. »

Le roi sut donner de la pompe et de la grâce aux fêtes dont on entoura l'empereur [2]. Puis il l'appela en un grand

1 Les chroniques ont recueilli avec un admirable soin tous les détails de ce voyage. Ils sont pleins de charme et d'intérêt. *Grandes Chron.*, tom. VI. — Le même intérêt se retrouve dans les récits de Christ. de Pisan.

2 Toute cette partie des vieux récits mérite d'être lue, soit comme peinture des mœurs, soit comme indice du soin de Charles V à rendre hommage à l'empereur, sans commettre la dignité de la couronne de France. *Grandes Chron.*, tom. VI, depuis la page 367 jusqu'à la page 377. Ce sont des détails pittoresques, et dont la minutie a son importance dans l'histoire.

conseil politique où « par longue espace de deux heures et plus » il exposa éloquemment les motifs de ses guerres avec l'Angleterre, ainsi que l'histoire de ses batailles et de ses victoires, « pour ce que il pensa que l'empereur en seroit bien lie. » L'empereur au moins et tous ceux qui avaient pu entendre les récits du roi, « monstrèrent semblant de en avoir très-grant plaisir. » Lui-même prit la parole en allemand pour expliquer en peu de mots l'objet de la harangue de Charles V à ceux qui ne l'avaient pas entendue; et il finit par lui offrir des secours d'hommes et d'argent pour son œuvre de justice et de liberté. Les deux monarques continuèrent à se faire des honneurs mutuels; après cela, l'empereur n'avait plus qu'à accomplir son vœu de pèlerinage à Saint-Maur; puis il regagna son empire.

1378. — Mais il restait au roi de France une inimitié plus formidable que celle de l'Angleterre, parce qu'elle se déclarait par les crimes au lieu de se déclarer par les armes.

Le roi de Navarre semblait avoir disparu de la politique; son génie funeste y restait présent. Ses deux fils étaient demeurés en otage, et le roi les laissait aller librement dans les terres de Normandie qui appartenaient à leur père. Dans un de ces voyages, le roi de Navarre trouva le moyen de faire arriver auprès de son fils aîné Charles un confident de ses pensées sinistres, Jacques de Rue, son chambellan. Cet auxiliaire de crime n'avait point à dire au jeune prince, l'affreux secret de son père. Il suffisait qu'il pût rentrer avec lui à la cour de Charles V. Ainsi le jeune homme allait protéger par son titre d'otage une entreprise effroyable: Jacques de Rue avait mission d'empoisonner le roi.

L'horrible trame fut découverte. Le roi fit servir le fils du roi de Navarre à sa vengeance; il l'envoya en Normandie avec le duc de Bourgogne et du Guesclin. Ce fut le jeune prince qui présida à l'enlèvement de toutes les places de son père. Il ne resta bientôt que Cherbourg au roi de Navarre; les Anglais y jetaient des soldats, on ne songea pas à s'en emparer de vive force. Alors le procès fut fait à l'empoisonneur. A son dessein se rattachèrent d'autres entreprises qu'on instruisit en même temps. On avait enlevé dans

le château de Bernay les papiers de Pierre du Tertre, secrétaire du roi de Navarre. Là se retrouvèrent toutes les intrigues, toutes les pensées de crime et de trahison, des plans d'usurpation, des traités avec l'Angleterre; le procès fut conduit avec sévérité. Les deux coupables s'accusèrent par leurs aveux mutuels. Le projet d'empoisonnement devint manifeste; on savait les trois valets qui devaient servir à l'attentat. En même temps la trahison de du Tertre était avérée; c'est lui qui avait tout préparé par l'intrigue pour assurer la couronne au roi de Navarre. Tout s'éclaira d'une horrible lumière [1], et le parlement prononça la peine de mort contre les conspirateurs. Ils furent traînés sur la claie du palais aux halles; là on leur trancha la tête; on les écartela, et leurs membres furent étalés aux portes de la ville.

C'était le premier supplice politique qui se voyait depuis que Charles V avait arraché la puissance aux factions; le roi de Navarre en fut épouvanté. Le moment n'était plus où ses pensées perverses trouvaient pour auxiliaires les masses populaires; tout lui échappait. Le roi de Castille, toujours fidèle à la France, venait de se précipiter sur ses Etats. Après y avoir semé le ravage, il imposa pour condition d'une trêve que les Anglais sortiraient de toutes les places. En même temps, il s'attaquait aux Anglais eux-mêmes avec une flotte de deux cents vaisseaux, et il bloquait les ports de France occupés par eux.

De son côté, le duc d'Anjou s'avançait vers Bordeaux, avec une forte armée, pour en faire le siége. Partout on se sentait pressé d'arriver à des coups décisifs. Par malheur, il fut contraint de courir à Montpellier, où venait d'éclater une rébellion. Il avait enlevé depuis peu cette ville au roi de Navarre; mais le peuple, pour ne point payer un impôt, secoua le joug, et commit des atrocités. Le gouverneur fut mis à mort, et avec lui beaucoup d'autres, et les cadavres furent jetés dans les puits. Le duc d'Anjou, terrible dans les vengeances, reparut presque aussitôt, menaçant de tout exterminer; le peuple, effrayé, se mit à faire des lamentations.

[1] Voyez dans les *Grandes Chron.* les détails très-curieux de ce procès. Le crime y est établi d'une façon irrécusable.

L'Université, les magistrats, le clergé, les religieux, la bourgeoisie avec ses consuls, le peuple entier, suivi de femmes et d'enfants, s'en allèrent au-devant du terrible duc, criant : *miséricorde! miséricorde!* Les consuls et les bourgeois portaient la corde au col. Jamais ne s'était vu semblable spectacle de supplication et de douleur. Dans la foule du peuple paraissait le cardinal d'Albanie, connu sous le nom de cardinal de Lune, qui était aussi venu pour désarmer la colère du duc d'Anjou. Le duc passa outre, feignant de ne rien voir, et il dit qu'il annoncerait ses volontés le lendemain sur la place publique. Dès le matin, toute la population s'y précipita. Là parut, au haut d'une estrade élevée, un héraut qui annonça la grâce du duc; mais c'était une grâce effroyable. La ville était déchue de tous ses droits et priviléges; elle n'aurait plus désormais ni université, ni maison de ville, ni consulat, ni archives, ni cloches. Ce n'était là que le commencement de la justice! Une liste serait faite de six cents hommes de la ville, pour être condamnés à mort, dont deux cents seraient décapités, deux cents pendus, deux cents brûlés; les enfants de ces condamnés seraient déchus de tous droits de noblesse ou de bourgeoisie; leurs biens seraient confisqués; les consuls seraient employés de leurs personnes à retirer des puits les cadavres qu'on y avait jetés; les gens de l'université fonderaient de leurs deniers une église avec six chapelles, et une fondation de prières pour ceux qu'on avait égorgés; et à cette église serait appendue la cloche qui avait servi au tocsin de la sédition; et la même université enfin payerait six cent mille francs d'or au roi et au duc d'Anjou, plus tous les dépens du procès.

Cette grâce jeta la stupeur dans la ville, et l'histoire a peine à prendre au sérieux une condamnation aussi formidable. Rien n'annonce qu'elle dût être exécutée; on devait attendre la sanction du roi. En même temps le cardinal d'Albanie continuait ses supplications; le peuple, les magistrats, le clergé ne cessaient de crier miséricorde. Il y eut une assemblée nouvelle, où le cardinal, à force d'éloquence, arracha une grâce véritable. Au lieu de six cents malheu-

reux condamnés à périr, il fut dit que les principaux chefs de la sédition seraient remis à l'*ordenance* du roi; la ville garda ses honneurs, et les habitants n'eurent à payer qu'une amende de cent vingt mille francs. Le duc parut avoir voulu punir la cité rebelle seulement par la terreur[1].

L'Angleterre s'était réveillée. Une flotte, conduite par le duc de Lancastre, avait déjà paru aux côtes de Normandie; elle marcha vers la Bretagne, et brûla, dans le port de Saint-Malo, plusieurs navires. Le duc fit un débarquement pour assiéger la place. Des chevaliers bretons s'y jetèrent pour secourir celui qui la commandait. On eut le temps d'attendre l'arrivée de du Guesclin. Alors la garnison enhardie fit une sortie heureuse pendant la nuit; les Anglais furent surpris, et perdirent beaucoup de monde. Le siége fut levé brusquement.

Les Français furent moins heureux à Cherbourg. Olivier du Guesclin, frère de Bertrand, avait voulu s'approcher de la place, avec quinze lances, pour la reconnaître; il fut enlevé par les Anglais. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry venaient pour assiéger cette ville; ils se retirèrent.

Ici parut s'arrêter la fortune de Charles le Sage.

Le monde aussi changeait d'aspect; et à ce moment l'attention de l'histoire se tourne vers un schisme qui commence à se déclarer dans l'Eglise.

Le pape Grégoire XI, avons-nous dit, était mort à Rome. Aussitôt les cardinaux présents dans la ville s'étaient réunis en conclave pour élire son successeur[2]. Le chroniqueur prend soin de remarquer que la foudre tomba, la veille même de l'ouverture du conclave, sur le palais où devait se faire l'élection, et elle brisa deux des loges préparées pour les cardinaux. C'est pour lui comme un présage. L'élection se fit au milieu des brigues; Rome brûlait de reconquérir la papauté. Le peuple se jeta avec ses passions dans les cabales des grands; et toutefois c'était aussi l'intérêt de l'E-

[1] *Annales de France.—Grandes Chron.—Chr. d'Anjou de Bourdigné.*

[2] « Le mardi, 6e jour du mois d'avril en suivant mil trois cent septante sept avant Pasques; car Pasques en suivant furent le 18e jour d'avril. » *Grandes Chron.*

glise de soustraire la papauté à l'action directe de la France, et de relever le vieux siége des pontifes. Mais les fureurs de la populace étaient de trop, et elles devaient donner à l'élection un caractère de violence, et fournir au schisme une raison de se déclarer.

Les cardinaux présents à Rome, pressés par la cabale et par la menace, non moins qu'inspirés par le désir du bien, élurent Barthélemy Prignano, Napolitain, archevêque de Bari. Et aussitôt il se fit couronner sous le nom d'Urbain VI. C'était un homme d'une sévérité outrée. Dans les circonstances présentes il eût fallu de la sagesse; il ne montra que de l'aspérité. Ce fut un prétexte de plus à l'anarchie. Dès son intronisation, il fit des harangues contre la corruption des prélats, contre le luxe des cardinaux, faisant des conseils un outrage, de la réprimande une menace. Il attaqua même dans le consistoire les rois de France et d'Angleterre comme perturbateurs de l'Eglise par leurs guerres acharnées. Le cardinal Jean de la Grange (cardinal d'Amiens) était présent, et il eut sa part des invectives du nouveau pape. Il avait été chargé par Grégoire XI de se porter médiateur entre les deux rois. Barthélemy Prignano l'accusa d'avoir vendu sa mission aux deux partis. Le cardinal, furieux, se leva, et s'écria que Barthélemy Prignano, archevêque de Bari, avait menti. Telle était la violence qui se déclarait à ce début de papauté.

Cependant quelques cardinaux restés à Avignon cherchaient à profiter du trouble que l'aspérité d'Urbain VI jetait dans l'Eglise pour faire un parti opposé et une nouvelle élection. L'intrigue fut prompte et ardente. Quelques cardinaux sortirent de Rome. Dans Rome même la défection se prépara. Urbain VI vit des trames se former autour de lui. Il voulut les arrêter. Tout lui échappa. La cabale alla se former en conclave. Là on déclara nulle l'élection d'Urbain. On fit défense aux peuples chrétiens de lui obéir; puis on élut pape Robert, cardinal de Genève, qui aussitôt prit le nom de Clément VII.

Clément VII s'offrait avec des qualités brillantes. Il avait de l'esprit, de l'éloquence, de la politesse, mais peu de suite

dans les affaires, et une légèreté de caractère funeste aux grands desseins. Ce qui lui donnait de la force, c'est qu'il était fils d'Amédée III, comte de Genève, et de Mathilde de Boulogne et d'Auvergne. Par là il intéressait à sa papauté des maisons puissantes, et il pouvait donner au schisme un affreux caractère de guerre intestine.

Dès ce moment l'Eglise se partagea comme en deux camps [1]. Les cardinaux parurent s'enrôler sous deux drapeaux ennemis. La chaire de Saint-Pierre ne fut plus qu'un trône vulgaire, qu'on prétendit occuper par le droit de la force. Les cours des souverains suivirent cette division, selon l'instinct de leur intérêt. La plupart cependant avaient commencé par se déclarer pour Urbain. Par lui la papauté échappait à l'action française. L'empire, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne devaient accepter ce retour à la constitution naturelle de l'Eglise, ne fût-ce que par une pensée politique. Mais il restait le royaume de France avec les Etats qui suivaient sa fortune. C'est vers Charles V que se dirigea tout ce que l'intrigue des deux papes eut de ferveur.

L'histoire ne s'aurait s'étonner de l'ardeur qui fut mise en France dans la recherche du droit de l'un et de l'autre. C'était là une grande cause, à la considérer sous le point de vue national, et jamais la foi et la piété n'eurent plus de facilité à se faire illusion. Aussi les vieux historiens observent que dans les deux partis il y eut des saints; mais cela même ne tranchait pas une question de cette nature. Il fallait la résoudre par le droit de l'Eglise, non point par la vertu des particuliers. Une pensée de nationalité prévalut sur tout le reste.

Plusieurs assemblées furent tenues à Paris. Le roi ne parut pas les vouloir dominer par son autorité. Il leur demanda de chercher en paix la vérité et le droit. Mais le clergé et l'université étaient travaillés par des partis. On disputa longtemps. Enfin on décida que le vrai pape c'était Clément VII.

A cette nouvelle une grande émotion se fit dans les esprits. Les saints des deux partis étaient en présence. La vertu se



[1] L'histoire de ce schisme a été faite par Dupuy, *conseiller du roi, garde de sa bibliothèque*, le même que nous avons suivi dans ses doctes recherches sur les templiers. 1700.

troubla; mais la politique suivit ses desseins. L'Europe allait se trouver coupée en deux parts. L'Ecosse se déclara pour le pape de la France, et avec l'Ecosse vinrent successivement le royaume de Chypre, le comté de Savoie, le comté de Genève, Léopold, duc d'Autriche, quelques villes d'Allemagne, et plus tard le royaume d'Aragon et celui de Castille. Toutefois le plus grand assentiment restait au pape de Rome.

Dans cette division des royaumes la guerre éclata entre les deux papes. L'Italie fut traversée par une troupe de Bretons et de Gascons qu'un comte de Montjoie, neveu de Clément, menait vers Rome pour en chasser Urbain. C'est par des batailles qu'on allait résoudre la sainte question de la papauté. D'abord Rome fut prise et pillée. Les Bretons y firent d'affreux ravages. Mais le lendemain le peuple passa de la consternation à la fureur. Il se vengea par des massacres sur tous ceux du parti français qui étaient dans la ville; les troupes bretonnes s'enfermèrent au château Saint-Ange. En même temps une armée impériale marchait au secours d'Urbain. Les deux partis se livrèrent une sanglante bataille; le comte de Montjoie fut vaincu; cinq mille des siens avaient péri; il resta prisonnier. Clément se hâta de fuir, et vint relever le siége d'Avignon. Alors le schisme fut consommé.

La fortune de Charles V, avons-nous dit, semblait s'être arrêtée. Quelques échecs avaient frappé ses armes. Il chercha à se relever par des alliances. Le roi de Castille venait de mourir; il renouvela les traités avec Jean de Castille, son fils; c'est toujours par des flottes que la Castille devait seconder la France. En même temps le sage roi s'attacha plusieurs princes d'Allemagne à force de dons et de caresses. Le duc de Juliers, longtemps dévoué à l'Angleterre, lui devait surtout apporter de la force. La guerre alors fut reprise avec ardeur.

Charles V voyait avec dépit la Bretagne ouverte aux entreprises anglaises, et il ne pouvait supporter plus longtemps cette hostilité de Montfort, dont la domination, d'ailleurs, n'avait point été acceptée par la France. Montfort

avait rompu tous les droits. Il avait transporté l'hommage à l'Angleterre, et sa rébellion était manifeste.

Le roi n'hésita plus, il cita Montfort en sa cour des pairs. Le duc ne parut point. Alors l'avocat du roi le déclara rebelle, et demanda qu'il fût déchu de son titre et de ses domaines. Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, intervint et demanda des réserves contre la confiscation du duché, en vertu du traité de Guérande, qui transmettait la Bretagne à ses enfants, à défaut des héritiers de Montfort. L'arrêt fut prononcé en ce sens.

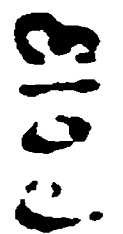
Mais, chose étrange! ce qui devait perdre Montfort raviva sa cause. La Bretagne presque entière était alors aux mains de la France. Brest seulement luttait encore. A la nouvelle de la confiscation du duché, la noblesse s'émeut, et le peuple, capricieux dans ses haines et dans ses amours, s'irrite avec la noblesse. On ne souffrira pas que la Bretagne soit enlevée à Montfort! Il est en Angleterre, fugitif; trois seigneurs lui sont envoyés pour le solliciter de passer la mer. Il arrive; toute la Bretagne l'accueille avec frémissement. Le parti du roi semble s'évanouir. Il ne reste que quelques chevaliers fidèles, et avec eux du Guesclin; mais du Guesclin n'ose rien tenter par les armes contre un parti qui grossit sans cesse. Alors il se trouve des flatteurs de cour pour accuser le grand homme. Le roi s'étonne, malgré lui, de ce changement de fortune, et du Guesclin voit venir le moment où il aura besoin de se défendre. Il se défend avec cette parole d'innocence fière et méprisante qui en tout temps fait pâlir les jaloux et les méchants. Il demande au roi de reprendre son bâton de connétable, et de lui permettre de s'en aller en Castille, où la calomnie ne le touchera pas. Le roi ému lui envoie le duc d'Anjou, et lui laisse tout le soin de sa vengeance.

En cette occurrence du Guesclin continua de se montrer grand. On l'avait rendu suspect, en sa qualité de Breton, comme s'il n'eût pas été prêt à tirer l'épée contre des chevaliers, ses frères d'armes, et leurs soldats, ses compagnons. Il passa outre, malgré ces soupçons. Il vit la difficulté de réduire en ce moment toute une masse populaire qui se le-



vait en armes pour Montfort; et sûr de son honneur et de sa foi, au lieu de tout pousser à l'extrême par des batailles, il osa présenter au roi la nécessité d'échapper aux périls par des transactions. Il s'engageait à ce prix d'achever de ravir aux Anglais tout ce qui restait dans la Guyenne et dans la Gascogne.

Le roi écouta ce sage conseil. Mais la médiation du comte de Flandre qu'il employa à ce dessein ne fut pas heureuse. Pendant ce temps les Anglais de Guyenne faisaient des tentatives du côté de l'Auvergne. Du Guesclin fut contraint de porter là son épée. Il y trouva la mort. Une forte garnison d'Anglais et de Gascons s'était enfermée dans le château de Randon, qu'on appelait Châteauneuf. Du Guesclin attachait de l'importance à la possession de cette place. Il mit de l'ardeur à en faire le siége. Mais, au moment où il espérait l'emporter de force, il tomba malade. Ses fatigues l'avaient épuisé. Il sentit qu'il touchait à la fin de sa vie. Il eût bravé la mort dans le combat, il la vit venir avec calme sous la tente. Il reçut les sacrements de l'Eglise, se fit apporter son épée de connétable, la baisa, et la remit au maréchal de Sancerre pour la reporter au roi. Le vaillant chevalier adressa à ses frères d'armes des paroles touchantes. « Par vos vaillances et non par moy, leur disait-il, m'a tenu fortune en grant honneur en toute France, en mon vivant, et à vous en est deu l'onneur, qui mon âme à vous recommande. Certes, seigneurs, bien avoie intencion de briefvement par voz vaillances achever les guerres de France, et au roy Charles rendre tout son royaulme en obeissance; mais compaignie à vous ne puis plus tenir doresnavant. Et non pourtant je requiers Dieu, mon créateur, que couraige vous doint toujours envers le roy, que par vous, sire mareschal, et par voz vaillances et de toute la chevalerie, que tant loyaulment et vaillamment se sont tousjours portez envers luy, ses guerres soient affinies. » Et à diverses fois il recommanda aux chevaliers son âme, sa femme et sa parenté. Il ne cessait de leur redire les avis qu'il leur avait donnés souvent sur le terrible droit de la guerre; qu'ils n'oubliassent pas surtout que *les gens d'Eglise, les femmes,*



les enfants, le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis. Et, parlant ainsi, il défaillait de plus en plus. Enfin il fit le signe de la croix sur lui, « et ainsi trespassa de ce siècle le vaillant messire Bertrand du Guesclin, qui tant valut en ses jours, dont par le renom de sa loyaulté est nommé le xe des preux [1].

Cette mort fit un étrange effet. Le deuil fut grand dans toute la chevalerie de France. Il fut égal dans la chevalerie d'Angleterre [2]. Le lendemain, la garnison de Randon qui *avait obtenu tresves* de du Guesclin, moyennant otages, était sommée de se rendre par le maréchal de Sancerre. Mais il voulait que le gouverneur vînt déposer les clefs sur le cercueil du chevalier. « Certes, sire maréchal, dit le gouverneur, bien querez de tout nostre deshonneur qui à ung chevalier mort nous voullez faire rendre et nostre chasteau. — Faictes le tantost, reprit le maréchal : car se plus avant en tenez parolles, allez en vostre chastel faire le service de vos ostaiges; car en brief finira leur vie. »

Le maréchal en effet était prêt à faire trancher la tête aux otages [3]. « Bien apperceurent Anglois que autrement ne povoit estre. » Il fallut obéir. On vit donc la garnison entière sortir du château, le gouverneur en tête, lequel s'avança vers le cercueil de du Guesclin, et y déposa les clefs. Tel est le récit du chroniqueur, récit altéré par la plupart de nos histoires; elles ont pris plaisir à louer la détermination des Anglais, comme si elle eût été soudaine, et ont oublié le nom du maréchal de Sancerre qui les contraignit violemment à cet hommage.

Toutefois Anglais et Français honorèrent cette vie et cette mort « sachent tous que là ne ot chevalier ne escuier francois ne anglois qui grant dueil ne demenasse [4]. »

[1] *Chron. de du Guesclin*, édit. de M. Fr. Michel. — Christ. de Pisan, passim. — Froissard, faible dans le récit de cette mort.

[2] *Ibid.*

[3] *Chron, de du Guesclin.*

[4] Suite de la *Chron. de du Guesclin*, manuscrit de Lancelot, édit. de Fr. Michel. — Voir pour la comparaison des récits l'excellent travail de M. Petitot sur les *Anciens Mémoires sur du Guesclin*, collect., tom. V.

Le vaillant homme de guerre avait forcé l'estime de tout le monde par ses vertus et par sa foi. Sa mort cependant ne devait être déplorée que par la France. L'Angleterre honorait sa mémoire, en se souvenant des rudes coups que lui avait portés son épée. La France seule avait à lui donner des larmes. Aussi la douleur fut profonde et universelle. Le peuple, la chevalerie, la bourgeoisie, le roi, tous pleurèrent du Guesclin, et lorsque le roi ordonna que son corps fût ramené à Paris pour recevoir de dignes honneurs, ce fut partout dans la route une effusion de regrets et d'hommages. On le suivait avec des processions, *à grant nombre de torches; un grant dueil* fut partout *demené*. On l'avait d'abord conduit à Chartres; là on lui fit un service solennel, puis on s'achemina vers Paris. Des chevaliers portaient le corps sur leurs épaules; jamais cercueil de chevalier n'avait reçu de tels honneurs. Le roi pourtant y en ajouta de nouveaux. « Tant fu le peuple de Paris, continue le chroniqueur, esmeu de deul pour sa mort que le roy Charles manda aux chevaliers qui le corps apportoient que dehors Paris le menassent à Sainct-Denis. Et aussi le firent, et son corps fist le roy Charles enterrer empré de sa sépulture. Dont moult fut le roy loué de ses chevaliers [1]. »

[1] Manusc. de Lancelot. — J'avais dans la première édition de cette histoire mal désigné le château sous les murs duquel du Guesclin fut atteint de la maladie dont il mourut; j'écrivais *Rendan* pour *Randon*, et en cela je suivais le texte de la *Chronique de du Guesclin*; c'était une erreur, je l'ai réparée.

Plus d'une note m'est venue à ce sujet : « Châteauneuf-Randon est à quatre lieues de Mende. Du Guesclin mourut dans un petit hameau nommé *l'Habitarelle;* on montre encore la maison et la chambre où il expira. En 1828 un monument fut érigé dans ce lieu à la mémoire du connétable; il est déjà en ruines. »

Tel est le premier renseignement; je le dois au docte abbé Pascal.

D'autre part l'auteur d'une statistique historique du Cantal, M. de Chazelles, m'a communiqué des notes tirées des archives de Clermont, desquelles il résulterait que du Guesclin, tombé malade à Châteauneuf-Randon, serait mort, non à l'*Habitarelle*, mais au château de Chaliers. Voici le texte d'une délibération prise par le *corps commun* de Montferrand : « Lo 18 juillet 1380, mons..... de Berry nos tramés letras clausas, en las quels ero-contengut que lo cors de Mous..... Berteran, conestable de Franssia, le quel era mors

Telle fut la mort de Bertrand du Guesclin, admirable couronnement d'une vie pleine de gloire. Il était venu en un temps où la royauté avait besoin de son épée ; mais il trouva un roi digne d'un tel serviteur. Du Guesclin et Charles V sont deux renommées unies. Ce fut une magnifique pensée de déposer les restes du connétable auprès du tombeau que se réservait le monarque. C'était comme une fraternité chevaleresque, plus touchante que la gloire même; quand Charles V ne se recommanderait à l'histoire que par ce souvenir, il resterait encore digne des respects de la patrie.

Du reste, la mort de du Guesclin venait en des circonstances fâcheuses. Les Anglais s'apprêtaient à faire irruption sur le royaume. C'est toujours par Calais que se faisaient leurs invasions. La flotte castillane continuait de protéger la Normandie et la Bretagne. Une armée en effet se répandit dans la Picardie, et de là elle gagna la Champagne. C'était le renouvellement d'une expédition que la sagesse du roi avait détruite sans livrer de batailles. Il espéra réussir de même. Le plan des Anglais était de gagner la Bretagne, où le roi gardait peu de places et peu de secours. Mais il était facile d'embarrasser leur marche, et ce fut tout le dessein du roi en dispersant en divers points des corps d'armée confiés à ce qu'il avait de vaillants capitaines. Le duc de Bourgogne, qui devait protéger la Champagne, eût voulu arrêter d'un seul coup les Anglais. Il attendit en vain

dedins lo fort de *Chalers*, e lo devia possa per Montferrand per porta en Franssa ; nos volguessions recebre e venir en las processio, e y volguessam autra nos faire nostre honour e deveyre per honor de cil; car lo dit Mouss.... Bertran lo avia ben valgut, en melh agir si agues vistud. »

M. de Chazelles observe que le duc de Berry, qui commandait dans tout le pays, ne pouvait ignorer en quel lieu venait de mourir du Guesclin. Le texte cité l'autorise donc à penser que c'est au *fort de Chalez*, à Chaliers, et point ailleurs, que s'acheva cette noble vie.

Une autre remarque est d'un intérêt plus général, c'est que le peuple de France tout entier sut quelle perte il venait de faire, puisqu'on le vit accourir en procession sur le passage du convoi : « Car ledit mous.... Bertrand lo avia ben valgut; » *et mieux eût fait s'il avoit vécu.*

C'est tout ce qui suffit à l'histoire.

la permission du roi. Il dut se borner à fatiguer les ennemis, et cette guerre pouvait comme la première fois les épuiser et les perdre.

Mais tout allait changer en France par une calamité soudaine.

Nous avons parlé de ce poison qui lentement dévorait la vie de Charles V. Les effets en avaient été affreux dès le commencement : le roi avait perdu ses cheveux; les ongles de ses pieds et de ses mains étaient tombés. Tout avait fait craindre une fin sinistre. Mais on rapporte que, l'empereur Charles IV ayant dès le commencement envoyé au roi son médecin, celui-ci employa des remèdes d'une admirable efficacité. La vie du roi fut prolongée, malgré le germe de mort qui coulait en ses veines. Une fistule s'était ouverte à son bras par suite du traitement du médecin étranger. Cette fistule parut être un moyen de salut. Le médecin déclara que, lorsque l'écoulement s'arrêterait, la mort serait imminente. Charles V vécut vingt ans encore, grâce à un régime sévère. Sa santé débile n'avait point énervé les forces de son esprit; c'est de son cabinet qu'il faisait mouvoir son empire. Mais son corps alla s'affaiblissant dans cet état habituel de repos; puis la fistule se tarit : ce fut l'annonce de sa mort.

Charles V voyait se lever de grandes calamités sur la France. Des guerres civiles venaient d'éclater en Flandre. Les Anglais avaient leur armée engagée dans les terres du royaume. La Bretagne semblait attendre ce secours formidable. La guerre devait se rallumer plus ardente que jamais; et pour défendre la monarchie il ne restait qu'un enfant destiné au trône, autour de lui des princes prêts à se disputer la puissance. Le sage monarque ne pouvait se survivre; il fit effort pour dominer l'avenir. Il appela les ducs de Bourgogne et de Bourbon, et leur confia les secrets de l'État. Le duc de Berry eut part aussi à ses confidences; mais le duc d'Anjou sembla délaissé. C'étaient quatre rivalités qui bientôt se trouveraient en présence. Toutefois le roi leur laissait à tous de sages conseils. Il multipliait ses avertissements, indiquait ses vues d'avenir, appelait d'avance la

concorde; et en même temps il s'entourait des consolations de la religion. Il mourut ainsi occupé du ciel et de la terre. Il n'avait que trop bien pressenti les déchirements qui allaient éclater.

Charles V est un des grands rois de notre histoire; il associa en quelque sorte la paix et la guerre. La France ne s'appartenait point à elle-même quand il prit le sceptre. Il l'arracha à la domination des factions et de l'Angleterre, sinon par son propre glaive, du moins par celui des capitaines qu'il sut faire servir aux desseins de son génie. « Il n'y eut onc roi qui si peu s'armat, disait Édouard, et qui lui donnat tant d'affaires. » « Jamais il ne vêtit armure ni autre habillement de guerre, dit du Tillet, et pourtant il exalta l'esprit guerrier. » Il donna à la chevalerie une inspiration patriotique qu'elle n'avait point connue dans les règnes sans nerf. Son autorité régla le courage, et le dévouement des hommes de guerre commença à avoir un but d'utilité. La hiérarchie du commandement se fit sentir, et ce fut une chose nouvelle de voir du Guesclin, *un pauvre chevalier*, obéi de tous les autres, et le roi même cédant à cette forte autorité qu'il lui avait faite en lui remettant son épée. L'unité politique apparaissait ainsi de loin en loin au travers de l'anarchie. La chevalerie, merveilleuse institution sortie des ruines du moyen âge, n'avait jusque-là servi qu'à mettre en lumière de grandes vertus privées. C'était l'honneur personnel livré à sa propre inspiration; et le plus souvent cette inspiration était féconde, parce que la pensée chrétienne la dominait en l'exaltant. Mais il manquait un lien commun de patriotisme pour embrasser sous une même autorité les forces éparses et multiples de cette institution militaire. Charles V créa cette unité, et aussi jamais n'avaient apparu de plus nobles figures de chevaliers; le roi le plus pacifique sembla multiplier les héros. Autour de la grande renommée de Bertrand du Guesclin, vous voyez son frère Olivier du Guesclin, les deux Clisson, Loys de Sancerre, le sire de la Trémouille, l'amiral Jean de Vienne, des milliers d'hommes d'armes dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans tout le royaume. Les deux frères du roi rivalisent de

vaillance. On sent que leurs vues personnelles sont comprimées par une autorité suprême qui règle tout. Le courage a pris une exaltation inconnue. Un patriotisme nouveau succède aux sentiments restreints de la chevalerie de château. C'est une magnifique période dans l'histoire de l'honneur national. Vous y trouvez toutes les classes de la société française admirablement confondues; noblesse, bourgeoisie, peuple, tout s'anime d'une même pensée; l'enthousiasme de la gloire a traversé toutes les âmes.

Et tandis que la nation se renouvelait dans cette impulsion de fraternité et d'honneur, le roi avisait aux besoins de l'État. Il créait une marine nationale; il administrait merveilleusement la justice, il régularisait les impôts, il mettait de l'ordre dans les finances, il enrichissait le trésor [1].

C'est lui qui créa la cour des aides, sorte de justice destinée à régler les comptes publics. En faisant la guerre il ne négligeait pas les biens de la paix. Il embellissait Paris et les domaines royaux. Sa maison était entretenue avec magnificence, mais son plus grand luxe était celui des bienfaits. Il abritait les vieux hommes d'armes qui ne pouvaient plus tenir l'épée. Il enrichissait de dotations les hôpitaux; il s'entourait de pauvres, et il leur baisait la main en y versant l'aumône. Il comblait de dons les savants et les écrivains. Il les appelait des pays lointains, et se les attachait par des récompenses et des honneurs. C'est lui qui créa la bibliothèque du roi, cette grande merveille des temps modernes [2]. Ses fondations religieuses furent immenses; toutes avaient pour objet le bien du peuple. « Je suis heureux, disait-il, parce que j'ai puissance de faire bien à autrui; » touchante parole, qui suffirait à l'instruction des rois. Sa vie était admirable de modestie, sa vertu sévère, sa piété tendre. Un seigneur avait prononcé quelques pa-

[1] Voir les détails de cette vie laborieuse, active et chrétienne, dans le *Livre des faiz et bonnes meurs du roy Charles V*, de Christ. de Pisan, 1re partie.

[2] Voyez quelques détails de M. Petitot, à la suite des *Mémoires* de Christ. de Pisan.

roles libres devant son jeune fils, dauphin. Il le chassa de sa cour, disant *qu'on doit premier nourrir les enfants en vertu, si qu'ils surmontent en mœurs ceux qu'ils doivent surmonter en honneur*[1]. Tel fut ce roi, nommé sage à cause de son patriotisme.

En regard de cette appréciation générale, l'histoire aurait peut-être à présenter des détails d'une autre sorte sur les mœurs, sur les idées, sur les habitudes extérieures de ce siècle, qui semble ouvrir des temps nouveaux.

Ce travail a déjà été fait par un de ces doctes écrivains qu'il est de mode présentement de délaisser parce que nous trouvons commode, en nos jours de frivolité, de nous borner à des aperçus théoriques, pour n'être pas obligés de suivre l'érudition dans ses laborieuses recherches[2].

Villaret a recueilli des souvenirs curieux sur les sciences, sur les arts, sur les coutumes du règne de Charles V.

L'astrologie judiciaire grandit avec des chimères mêlées à de réelles découvertes.

La géographie fait des progrès. Les Dieppois vont toucher les côtes de Guinée. Déjà un dominicain missionnaire sous Philippe de Valois avait préludé aux découvertes et aux conquêtes de Colomb, d'Améric Vespuce et de Fernand Cortez. Les écoles commencent à admettre le fait des antipodes.

La poésie française se montre à côté de la muse de l'histoire. Froissard compose des poëmes *dictés et ordonnés à l'aide de Dieu et d'amour*; ce sont : le *Paradis d'amour*, la *Temple d'honneur*, la *Fleur de Marguerite*. Les ballades, virelais et rondeaux sont à la mode. Le roman de *la Rose* donne lieu à des imitations sans nombre. Mais en Italie la poésie est plus qu'un essai. Dante a paru dès le début du siècle; Pétrarque l'a suivi : la perfection ne doit arriver à la France que par degrés.

Il en est ainsi de la peinture et de la sculpture. L'archi-

[1] Christ. de Pisan. Les *Mémoires* de cette femme célèbre ne sauraient être assez étudiés pour la connaissance du grand règne de Charles V. Froissard a l'air d'avoir méconnu le caractère et la gloire de ce monarque.

[2] Villaret, *Hist. de France*, tom. XI.

tecture sacrée garde seule la vieille impulsion du génie catholique.

La science universitaire n'a point de caractère précis. Aristote continue à tenir l'empire. L'observation de la nature ne se montre pas encore.

La philosophie est stationnaire. La célèbre distinction des réalistes et des nominaux se perpétue. Nulle clarté ne se fait; la dispute est puérile, sans terme. Toutefois les études se propagent; les colléges se multiplient : partout c'est l'Église qui inspire ces fondations.

La jurisprudence, science positive, sort la première des obscurités de l'école. La médecine vient ensuite. La physique naît des expérimentations insensées de l'alchimie.

Déjà la poudre à canon était sortie comme un éclat de foudre de la cornue d'un moine.

La science économique et financière commence aussi à se former. Mais les principes restent indécis par le défaut d'unité dans le code administratif.

De même le droit civil et le droit ecclésiastique restent mêlés et donnent lieu à de curieuses juridictions. Les enfants de chœur du Puy en Velay exercent l'office de juges des juifs; ils en condamnent un à trois cents livres d'amende.

Enfin il y a dans les mœurs des choses bizarres. Les vêtements sont une partie grave de la législation. La mode impose des lois qui ressemblent à des extravagances. La coiffure des femmes est surtout remarquable. Une longue corne la termine. Un prédicateur, nommé frère Thomas, est obligé de prêcher contre les cornes. Il les fait tomber un moment; puis elles se relèvent plus audacieuses; au lieu d'une corne il en paraît plusieurs. Les robes, les manteaux, les chaussures sont de formes extraordinaires. La mode n'est pas seulement futile, elle est insensée. Par malheur, elle est compagne de mœurs mauvaises.

Alors naissent des amusements et des plaisirs d'un goût singulier. Les grandes chroniques ont pris soin de nous conter les jeux des turlupins [1]. Les jongleurs forment un

[1] Tom. VI, pag. 335,

corps qui a des lois. Le roi des ménétriers est un personnage qui a de la gravité; mais sous le rapport de l'art cette étude n'est pas sans intérêt. La musique alors se transforme, et devient à la fois régulière et animée.

Ces sortes de souvenirs ne doivent pas être perdus. Toutefois la présente histoire préfère les vues générales sur la marche de la société.

La futilité des habitudes, la mobilité des goûts, le caprice de la philosophie même ou de la poésie ont leur attrait dans l'examen des temps; mais il y a quelque chose de supérieur, c'est la tendance générale du travail qui transforme une nation.

Il faut distinguer les accidents de la civilisation de la civilisation elle-même.

Les accidents sont quelquefois frivoles, là où la civilisation est sérieuse; et de plus, ils sont indépendants de la supériorité du génie qui commande.

A juger le règne de Charles V par la futilité des mœurs privées, on le prendrait pour un règne de plaisir, d'insouciance et de folie. Ce fut pourtant un règne grave. Mais il vint en un temps d'altération, où l'on put pressentir d'avance ce que la France deviendrait lorsqu'elle ne serait plus retenue par son génie.

CHAPITRE III.

SOMMAIRE.

Charles VI. — Aperçu préliminaire. — Personnages du règne nouveau. — Rivalités dans le conseil du roi. — Sacre à Reims. — Poursuites contre les amis de Charles V. — La sédition reparaît. — L'armée anglaise au travers de la France. — Révolution en Bretagne. — La régence suit son cours d'anarchie. — Ambition des grands. — Tempêtes du côté de Flandre. — Séditions dans les villes. — Les princes se partagent les dépouilles du royaume. — Réactions du peuple. — Les maillotins. — Exemple de Paris suivi partout. — Evénements de Flandre. — Le roi marche à la tête d'une armée. — Bataille de Rosebecque. — Le roi revient à Paris. — Mesures violentes de répression. — Supplices. — Parodie de clémence. — Politique de l'Angleterre. — Les Anglais chassés. — Le duc d'Anjou en Italie. — Fortune diverse de la maison d'Anjou. — Mariage du roi. — Isabeau de Bavière. — Guerre en Flandre. — Le roi de Navarre reparaît. — Sa mort. — Guerre avec l'Angleterre. — Révolutions à Londres. — Evénements en Bretagne. — Clisson dans la tour de Vannes. — Charles VI déclare vouloir régner. — Commencements heureux. — Voyages du roi. — Présages sinistres dans l'intérieur du palais. — Le duc d'Orléans et Isabeau. — Assassinat du connétable Clisson. — Altération de la santé du roi. — Il devient fou. — Passe-temps à la cour. — Infâmes joies. — Situation du roi. — Schisme de l'Eglise. — Alternatives de raison et de folie. — Valentine de Milan en proie aux haines du peuple. — Invasion de Bajazet dans l'empire. — Révolutions nouvelles en Angleterre. — Procès à l'occasion de la folie du roi. — Rivalités des princes. — Le duc d'Orléans maître du royaume. — Complications dans tous les Etats. — Scandales sans frein. — Le palais est souillé de débauches. — Le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne se disputent la France. — L'université prend parti contre la cour. — Triste état de la famille royale. — Fuite de la cour devant le duc de Bourgogne. — Paix et guerre. — Etalage des débauches du duc d'Orléans. — Il est assassiné.

CHARLES VI.

Tout est contraste dans l'histoire. Nous venons de traverser un règne de sagesse; voici que nous tombons dans un règne où le mot fatal de folie se montre d'avance comme un sinistre pressentiment.

Dès ce moment nous allons avoir à raconter des malheurs de toute sorte, des crimes de palais, des souillures de famille, des ignominies publiques et privées, des rivalités implacables, des guerres funestes, l'anarchie au comble, la royauté dégradée, la France dévastée, toutes les calamités ensemble. Ici plus d'aperçus possibles sur la marche de la société, plus de travail politique, plus de philosophie, plus d'histoire providentielle. Tout va au hasard; le désordre se joue dans les ruines. Princes, peuple, bourgeois, Eglise, tout s'abîme dans un grand chaos; et dans cette confusion de misères le vice survit, la débauche s'étale, le crime a ses fêtes. On dirait l'histoire rétrogradant aux scènes barbares des premiers âges de la monarchie, si ce n'est qu'une certaine civilisation a jeté ses clartés sur la nation, mais pour donner au désordre un caractère nouveau d'atrocité raffinée. Tels sont les temps dans lesquels nous entrons. Une sorte de terreur glace d'avance l'historien, et il hésite à toucher cette époque de désastres. Il se jettera pourtant au travers de ces récits; mais il les traversera rapidement, ne retenant des infortunes que ce qui peut servir de leçon aux hommes, montrant la perversité dans sa laideur, mais ayant hâte de détourner la vue pour courir aux exemples de vertu qui pourront se montrer comme une consolation et une espérance.

Charles V avait laissé deux fils, Charles et Louis, et une fille nommée Marguerite.

Charles, l'aîné des deux princes, qui devenait roi sous le nom de Charles VI, n'avait que douze ans.

Louis, son frère, était duc d'Orléans. De lui devait venir une tige royale.

Charles V avait réglé la régence avec des pressentiments

qui durent troubler sa mort. Il avait contenu, durant sa vie, les rivalités de ses trois frères, le duc d'Anjou, le duc de Berry et le duc de Bourgogne; mais il savait ce que leurs caractères annonçaient de luttes et de malheurs. Il ne pouvait leur ôter le droit de la régence; il crut le tempérer en leur associant le duc de Bourbon, son beau-frère, prince dont la sagesse contrastait avec leur pétulance.

Tels sont donc les personnages qui les premiers s'offrent dans le long drame qui va s'ouvrir.

Un roi enfant et son jeune frère : tous les deux avaient été salués par les peuples avec de longs cris d'amour; ils étaient ornés également de vertu et de grâce, et les historiens se plaisent à dire les présages qui s'attachaient à leur brillante enfance. Une tendre amitié les unissait dès leur bas âge. Par malheur, Louis devait faire plus tard une horrible profanation de cette tendresse [1].

A côté de ce jeune roi quatre princes vont se disputer la puissance. Le duc d'Anjou est terrible, ambitieux, impitoyable. Plus d'une fois Charles V avait été contraint de désarmer ses rigueurs dans son gouvernement du Languedoc.

Le duc de Berry, éprouvé comme son frère aux combats, a une volonté moins résolue ou une ambition plus inégale. L'un et l'autre aiment l'argent, le premier pour l'entasser dans ses coffres, sorte d'avarice plus infâme; le second pour le prodiguer, sorte d'avarice plus folle. Tous les deux sont une menace et un fléau pour les peuples.

Le duc de Bourgogne, avec cette même avidité de l'or, a une ambition plus suivie, un génie plus ferme, une habileté plus souple; il sait l'art de cacher ses desseins, et de les faire réussir par le mensonge et par le crime. Il est brillant et magnifique, et déjà une cour de flatteurs se tourne vers lui; elle devine que la puissance doit cheoir dans ses mains.

Le duc de Bourbon enfin paraît en regard de ces carac-

[1] Christine de Pisan. — Juvénal des Ursins. — *Hist. de Charles VI*, par un moine de Saint-Denis. — Voir l'*Hist. des ducs d'Orléans*. On me permettra de me citer moi-même, puisque déjà j'ai conté longuement ces souvenirs.

tères ardents, impétueux, avec un caractère de générosité, de simplicité, de droiture. Il est ami de l'Etat, il cherche avec scrupule le bien public, il est prêt à dévouer sa vie pour la France; admirable rayon de gloire jeté parmi tant d'ignominies.

1380.— Dès que Charles V fut mort, les princes du conseil du nouveau roi s'assemblèrent à Paris, et appelèrent les personnages éminents du parlement pour vider la querelle de leur ambition [1]. Le duc d'Anjou, l'aîné des trois frères, voulait le titre de régent; il le demanda de telle sorte qu'il paraissait dangereux de ne le pas concéder. Jean des Marets, avocat général, soutenait son droit. L'assemblée hésita pourtant. Pierre d'Orgemont, chancelier de France, rappelait la volonté du roi mort en faveur du duc de Bourgogne et du duc de Bourbon. On demanda un arbitrage. Après plusieurs jours de controverse, on arriva à une transaction. Le titre de régent était déféré au duc d'Anjou; mais le roi serait émancipé avant le sacre, et le royaume serait gouverné en son nom par le conseil des princes [2]. Puis venait un règlement qui serait suivi pour l'exercice du pouvoir suprême. Le duc d'Anjou eut l'air d'accorder avec peine le concordat qui lui déférait la suprématie; il fallut lui concéder les joyaux du feu roi, avec son argenterie. Alors il passa outre. Les princes feignirent d'être d'accord; mais leurs rivalités s'étaient révélées, et des présages d'anarchie profonde furent soudainement saisis par les peuples. Le désordre éclata autour de Paris. Les troupes assemblées pour le sacre se mirent en révolte; les paysans firent irruption dans les villes. A Paris, la populace s'ameuta, et contraignit le prévôt des marchands de marcher à sa tête pour demander la diminution des taxes. Le duc d'Anjou

[1] Savaron met cette assemblée au nombre des *états*. *Chronol. des estats généraux*. Là même est un fragment remarquable de *Clemengis* sur la nature des attributions des trois états pour le rétablissement de la république. Ce mot de république est souvent employé dans la vieille langue politique de la France, pour désigner l'assemblée des intérêts nationaux.

[2] *Hist. de Charles VI*, par Juvénal des Ursins, introduction.

calma les furieux en promettant de leur faire justice ; mais la sédition bouillonna dans les assemblées secrètes. Ainsi s'annonçaient d'horribles orages.

C'est parmi ces présages qu'on s'achemina pour aller faire à Reims le sacre du jeune roi.

Dans la route, Charles VI prit plaisir à visiter le camp de Melun, où les troupes étaient assemblées. Là fut fait connétable Olivier de Clisson, le vaillant frère d'armes de du Guesclin, digne comme lui de tenir l'épée royale, mais exposé pour cela même à d'affreux périls. Le duc d'Anjou s'était opposé à ce choix; il frémissait de voir l'autorité militaire concentrée aux mains d'un homme fidèle.

Pour se dédommager présentement de l'échec qu'il venait d'éprouver au conseil, il fit fouiller le château de Melun, où il savait que le feu roi avait caché ses trésors. Philippe de Savoisy, un des chambellans de Charles V, savait le secret; le duc d'Anjou parut dans sa chambre avec un sicaire, lui disant qu'il allait lui faire couper la tête, s'il ne le menait au lieu où étaient enfouis les lingots d'or et d'argent. Savoisy tremblant livra le secret, et le duc d'Anjou emporta la dépouille du monarque. Régent du royaume, il volait le roi; tuteur, il dépouillait son pupille. Par là se découvraient les destinées du règne nouveau.

Après cela, il parut à Reims, et ce fut lui qui, avant le sacre, arma chevalier le jeune roi. Louis, duc d'Orléans, portait l'épée de Charlemagne. C'était un grand emblème qu'on faisait reparaître en ces touchantes solennités; mais, en cette occurrence, il n'offrait qu'un vain souvenir.

De retour à Paris, on se mit à poursuivre ce qui restait d'amis de Charles V dans les dignités. Le caprice d'un roi enfant servait trop bien à ces réactions. Le cardinal d'Amiens, Jean de la Grange, avait eu le gouvernement des finances, charge plus périlleuse alors qu'elle ne l'a été dans nos temps de liberté moderne. Toutefois la régularité qu'il avait mise dans l'administration le protégeait contre la haine des peuples ; on lui suscita la haine du roi. Souvent l'austère cardinal avait repris les légèretés du jeune prince; lorsque le prince fut roi, ce souvenir lui revint comme une injure.

« Savoisy, dit-il un jour, à ce coup serons vengés de ce prêtre. » Dès l'apparition de cette menace, le prêtre s'enfuit; il alla se cacher auprès de Clément VII. Ses services furent perdus pour la France.

Pierre d'Orgemont, chancelier, échappa aux orages en remettant sa charge. Milès de Dormans, évêque de Beauvais, fut mis à sa place. Pierre d'Orgemont garda pourtant le titre de chancelier du Dauphiné.

On réussit moins à perdre un autre serviteur de Charles V, Bureau de la Rivière, son premier chambellan. Une savante intrigue fut ourdie contre lui. Valeran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, longtemps prisonnier à Londres, l'accusait d'avoir prolongé sa captivité. Pendant ce séjour, il s'était marié avec la princesse Mathilde, fille du prince de Galles, et le roi pour cela même avait confisqué ses biens. On soupçonnait qu'il avait promis de livrer à l'Angleterre quelques-unes de ses forteresses des Pays-Bas. Ce fut une affaire d'une étrange complication; mais, à la mort de Charles V, le comte de Saint-Pol parut à Paris. C'était un acteur de plus dans l'anarchie. Il venait plein de colère contre la Rivière, ancien conseiller du roi. Il demandait qu'on le lui sacrifiât. Le conseil se partagea. Le connétable se prononça pour la Rivière, à qui il devait l'épée royale. La Rivière fut sauvé; mais les haines restaient secrètes et acharnées.

Peu à peu les dissentiments se grossissaient au conseil. Les troupes assemblées autour de Paris n'étaient point payées, et elles se dédommageaient par le pillage. On les congédia; cela grossit le désordre. La plainte était universelle de la part des habitants des bourgades. Le conseil s'occupa de cette situation périlleuse. Alors commencèrent à percer des griefs contre l'avarice du duc d'Anjou, qui avait pillé les trésors du roi. Le duc de Bourgogne lui jeta de dures paroles; la colère éclata. Le conseil ne fut plus qu'une arène où l'on se prodiguait l'insulte et l'outrage.

Il n'en fallait pas tant pour donner à la sédition populaire une occasion de se produire. Déjà l'anarchie fermentait; les métiers continuaient de se plaindre des impôts; ce fut un prétexte pour le désordre.

La populace reparut au palais avec le prévôt des marchands. Le duc d'Anjou la reçut avec son chancelier Milès de Dormans, à la table de marbre, comme on eût reçu les états. Il fit des promesses nouvelles au nom du roi. Toutefois il parla de la répression des désordres; mais c'étaient des paroles vaines. La populace n'accepta que l'assurance qui lui était donnée d'une suppression des impôts, et le lendemain elle reparut plus tumultueuse et plus irritée. L'avocat général des Marets alla lui lire un décret qui supprimait les subsides. Le peuple poussa des cris de joie; mais, pour consacrer sa victoire, il se précipita dans les maisons de ceux qui étaient employés à la perception des tailles. Il pilla les meubles, brûla les registres, emporta les caisses, et se partagea l'argent à tout hasard comme une proie appartenant au premier maître. Après cela, le peuple courut aux juifs, autre objet de haine, parce qu'ils lui apparaissaient comme des trafiquants exercés à l'art d'attirer à eux tout l'or de la nation; et en effet les juifs absorbaient tout le négoce de l'argent. Peut-être les grands seigneurs, qu'ils appauvrissaient par l'usure, eurent aussi plusieurs fois le secret d'allumer contre eux les passions fougueuses de la populace. Cette fois elle parut se précipiter d'elle-même. Elle fit irruption dans leurs maisons et les dévasta; et, chose curieuse! le prosélytisme se mêlait au pillage : on enlevait les petits enfants pour les porter aux églises et les faire baptiser. Les juifs épouvantés s'allèrent abriter au Châtelet, qui plus d'une fois leur avait servi de refuge. Le roi leur envoya des saufs-conduits, et après cette effervescence le peuple sembla se reposer.

Mais le signal de l'anarchie était donné. Voyons ce que devenait la France sous ce pouvoir qui ne devait avoir de force que pour la ruine.

L'armée anglaise avait continué sa marche au travers de la France, harcelée par de légers corps de troupes, et s'épuisant sous leurs coups multipliés. Tel avait été l'ordre de défense donné par Charles V. Elle arriva ainsi exténuée aux abords de la Sarthe et de la Mayenne. Là un combat d'ensemble eût pu l'exterminer. Mais à ce moment même écla-

tait la nouvelle de la mort du sage roi. Aussitôt tous les seigneurs de l'armée de France se séparèrent, et les Anglais restèrent libres dans leurs desseins.

Mais à ce moment aussi changea brusquement la pensée du duc de Bretagne. « La rancune et la haine que j'avois au royaume de France, s'écria-t-il, pour cause de ce roi Charles qui est mort, est bien affoiblie de la moitié : tel a haï le père, qui aimera le fils, et tel a guerroyé au père, qui aidera au fils[1]. »

1381. — Au lieu donc d'ouvrir gracieusement la Bretagne à ses auxiliaires, le duc parut vouloir s'effrayer de leur invasion. Il envoya de belles paroles au comte de Buckingham qui les commandait, et en même temps il demandait la paix au roi de France. L'intrigue fut prompte et ardente. Les factious de la cour semblèrent oublier leurs fureurs pour accepter de concert une pacification profitable à tout le monde. La noblesse de Bretagne avait pris les devants; le connétable avait des intelligences avec la chevalerie de son pays : d'elle-même elle se précipitait vers la France. Mais les conditions de la paix étaient dures pour l'orgueil de Montfort. Il devait aller tomber à genoux devant le roi, demander grâce et reconnaître sa souveraineté par un hommage; à ce moment il hésita. Le général anglais profita de l'irrésolution du duc pour lui arracher un traité secret de fidélité à l'Angleterre. Toutefois la réaction française emporta Montfort, et il accepta la paix de la cour, mais avec l'humiliation d'un vaincu qui nourrit des pensées d'infidélité. Les Anglais avaient cru pouvoir s'emparer de Nantes par la force. Le parti français en était maître. Quelques chevaliers de renom en soutinrent le siége avec courage. A ce moment se consommait le traité de Montfort avec le roi. Le comte de Buckingham prit le parti de retourner en Angleterre; mais il laissa une garnison à Brest, comptant sur une occasion prochaine de reporter la guerre dans la Bretagne.

Cependant la régence suivait son cours d'anarchie. Le schisme était un incident qui aggravait les calamités. Jus-

[1] Froissard, ch. 59.

que-là les opinions étaient restées douteuses; mais le duc d'Anjou prit fait et cause pour le pape d'Avignon avec une violence funeste. Il semblait trouver en lui une similitude de politique qui le flattait. Clément avait fait de sa papauté un instrument d'avidité et d'avarice. Les bénéfices lui étaient une proie, les vacances un trafic. On ne parlait que d'impôts et de pillages. Le clergé commença à murmurer, et il fit à Paris des assemblées avec l'université. On demandait un concile général, et on députa au duc d'Anjou un orateur, Jean Rousse d'Abbeville, pour réclamer ce remède extrême. Le duc d'Anjou entra en fureur. On le soupçonnait d'être de moitié dans les exactions de la papauté d'Avignon. Il reçut la proposition d'une réforme comme une insulte. Il fit arrêter l'orateur de l'université, et on l'enferma au Châtelet. Le lendemain, l'université, ayant en tête son recteur, vint demander la liberté de Jean Rousse. Le duc d'Anjou traita les docteurs de rebelles, et fit défendre qu'on délibérât en l'université sur des questions de papauté et de concile, sous peine de crime de lèse-majesté. Toutefois Jean Rousse fut mis en liberté; il courut à Rome. L'université était dans le trouble; plusieurs docteurs s'étaient enfuis; une plainte universelle s'éleva contre le duc d'Anjou : les passions que le schisme avait allumées devenaient des haines publiques, toutes dirigées contre lui. Le gouvernement devenait impossible dans cette crise furieuse.

En même temps une ambition d'une autre sorte le préoccupait. Jeanne de Naples lui avait légué le royaume de Sicile; l'ambition de la royauté vint se mêler à ses goûts rapaces.

Il fit donner au duc de Berry le gouvernement de la Guyenne et du Languedoc, espérant retirer des secours de ce pays pour ses entreprises futures. Cela fit d'atroces discordes.

Déjà le duc de Berry avait gouverné ces provinces; mais Charles V l'avait rappelé à cause de ses exactions. Il avait mis à sa place Gaston, comte de Foix, aimé des peuples à cause de sa douceur et de sa justice. A la nouvelle du changement qui les menace, l'émotion est profonde. La noblesse

s'assemble à Toulouse, et elle envoie ses députés au roi pour demander qu'on leur laisse Gaston de Foix. En même temps on se dispose de toutes parts à recevoir le duc de Berry par la guerre comme un ennemi. Le roi s'irrite de cette résistance, et il annonce qu'il ira prendre l'oriflamme à Saint-Denis et qu'il marchera en personne contre les rebelles. Le duc de Bourgogne se détache de cette querelle commune aux princes; des tempêtes se sont montrées du côté de la Flandre. On laisse aller le duc de Berry avec ses propres troupes prendre de force le commandement. Le comte de Foix l'arrête avec une armée. Une bataille est livrée. Le duc de Berry est vaincu. Après cela, le comte de Foix trouve qu'il peut traiter avec le roi, et il laisse le duc de Berry prendre le gouvernement, qu'il a commencé par lui ôter par une victoire.

Ces tempêtes de Flandre venaient d'une révolte contre le comte Louis, et elles touchaient de près le duc de Bourgogne, qui avait épousé sa fille unique, et devait être son héritier.

Ainsi l'anarchie se multipliait dans le conseil par les vues diverses des princes, l'un aspirant à la royauté de Sicile, l'autre pressé de porter secours au comte de Flandre; et la France devait satisfaire toutes ces ambitions et toutes ces cupidités par ses ressources d'hommes et d'argent. On tint des assemblées. On proposa de rétablir les subsides récemment abolis, et même tous ceux qui avaient pesé sur le peuple depuis Philippe le Bel. La plupart des conseillers du roi approuvèrent ce parti extrême; mais, quand il fallut venir à l'exécution, le peuple entier se souleva. Il s'établit des chefs, s'empara des portes, tendit des chaînes, et la guerre civile se montra hideuse dans les rues et dans les places.

L'exemple se propagea. A Rouen, la populace se fit un roi d'un marchand drapier, à cause de sa corpulence. On le fit monter sur un trône, et on le promena triomphant par tous les quartiers, jusqu'au marché, où on lui présenta requête pour l'abolition des impôts. Le roi gras, comme l'appelaient les séditieux, concéda cette faveur; et aussitôt ils se répandirent dans la ville, pillant les maisons des percepteurs des tailles, les tuant même. L'abbaye de Saint-Ouen avait

quelques droits d'impôts sur la ville; ils coururent déchirer ses archives. Le désordre était extrême. Quelques soldats fidèles, enfermés dans le palais de la ville, déconcertèrent la sédition par une défense intrépide. Plusieurs mutins périrent sous leurs coups.

D'autres villes eurent leurs révoltes. On supposa que ces troubles se liaient à la révolution de Flandre, et que des émissaires avaient en divers lieux provoqué les peuples. L'Angleterre même eut ses crimes; le récit en est effroyable. La populace y pendit quelques grands seigneurs, et entre eux l'archevêque de Cantorbéry [1]. Un vertige semblait emporter les peuples, aussi bien que les princes. On entrait dans une ère affreuse de calamités.

Le conseil, menacé par tant d'orages, crut d'abord les détourner en livrant une victime à la rage des mécontents. Il choisit Aubriot, ancien prévôt des marchands, qui avait honoré son administration sous Charles V par des travaux et des embellissements qui subsistent encore [2], et par un système de police digne des temps les plus éclairés. On accuse ce magistrat de crimes dont le nom seul excitait alors l'effroi populaire [3]. Il entretenait, disait-on, des commerces scandaleux avec de jeunes juives; on mêlait à cela des accusations d'hérésie; il n'en fallait pas davantage. Aubriot fut condamné à finir ses jours dans un cachot [4].

On ne perdait pas de vue les subsides. Il fallait de l'or au duc d'Anjou, soit à cause de son avarice, soit à cause de ses desseins de royauté; il en fallait au duc de Bourgogne pour ses entreprises sur la Flandre. On parla de rétablir les impôts abolis par le conseil et par les états; mais on désespérait des moyens de les percevoir. Il se trouva des trafiquants assez avides pour les prendre à ferme. Mais quand il fallut publier l'édit, nul crieur public n'osait s'aventurer à ce péril. A la fin pourtant on envoya aux halles

[1] Le D. Lingard, au règne de Richard II.

[2] Le quai du Louvre, le pont Saint-Michel, etc. si ce n'est que de nos jours tout disparaît.

[3] Le moine de Saint-Denis, pag. 27.

[4] *Hist. des ducs d'Orléans.*

un homme à cheval, qui commença par annoncer des nouvelles insignifiantes pour occuper les esprits. On avait volé la vaisselle du duc d'Anjou, on promettait récompense à celui qui découvrirait le voleur ! tels furent les premiers dires du héraut ; et là-dessus la populace fit ses rumeurs accoutumées, le héraut profita de ce moment d'agitation curieuse pour jeter la nouvelle plus sérieuse de l'impôt qui serait levé dès le lendemain ; puis il s'enfuit à toute bride : c'était tout ce qui restait de possible en fait de publicité.

Les employés du fisc crurent pouvoir le lendemain se présenter aux halles pour percevoir l'impôt annoncé. Une marchande d'herbes donna le signal de la résistance ; ses compagnes vinrent à ses cris, elles mirent en pièces un des employés. Ce premier meurtre devint un affreux signal, en un instant la ville entière fut en combustion. Les principaux habitants, l'évêque, le prévôt, plusieurs conseillers du roi se hâtèrent de fuir. La populace resta maîtresse. Elle courut à l'hôtel de ville dont elle brisa les portes, puis à l'arsenal, où elle se saisit de tout ce qu'elle trouva d'armes ; et, comme parmi ces armes étaient principalement des masses ou des maillets, les séditieux furent appelés *maillotins*. Et ce nom est resté dans l'histoire pour désigner cette révolte.

1382. — Cinq mille factieux ainsi armés de maillets de fer se répandent dans les places publiques, pénètrent dans la demeure des citoyens, souillent la ville de meurtre et de pillage, ne respectent point les églises, immolent les prêtres au pied des autels, et grossissent leurs rangs de la foule des criminels qu'ils vont arracher des prisons. Alors reparut Aubriot ; la multitude capricieuse et sauvage voulut le mettre à sa tête et se gouverner par ses conseils. Le sage citoyen feignit de donner quelques ordres, et dans la nuit se déroba au funeste honneur qui lui était fait. Ainsi le désordre fut effroyable, jusqu'à ce que l'avocat général des Marets, appelant à soi les gens de bien, forma une troupe de dix mille bourgeois qui arrêtèrent quelques instants les brigandages[1].

Toutes les villes de France avaient suivi l'exemple de

[1] *Hist. des ducs d'Orléans.*

Paris. On mena le roi punir en personne celle de Rouen, dont la rébellion avait été la plus éclatante; la justice fut rapide. On entra dans Rouen comme dans une ville prise d'assaut, on punit les principaux meneurs, on dépendit la cloche du beffroi. Les armes furent ôtées à la bourgeoisie, et puis on leva de force l'impôt mis sur les vins et les marchandises; après cela on se remit en marche vers Paris.

Ici la punition semblait plus difficile. Le duc d'Anjou laissa solliciter le pardon des coupables, pour avoir l'air de l'accorder; mais sa grâce fut pire que la punition. Car on sut qu'il y eut des factieux arrêtés, enfermés dans des sacs et jetés à l'eau, et cette vengeance secrète, indice d'une faiblesse fatale, entretint des haines atroces dans la multitude[1].

Les crimes recommençaient; on avait conduit le roi à Compiègne pour ne le pas laisser témoin de ces réactions. Des nouvelles funestes vinrent troubler sa retraite. La contagion gagnait de Paris dans les provinces. La révolte était partout. Le roi menaça de rentrer avec toute sa puissance, et de donner à la justice un cours inexorable. Des voix sages se firent entendre au peuple. Ses fureurs parurent se calmer. On ouvrit des négociations, et pendant ce temps le duc d'Anjou s'en alla piller les campagnes. Enfin le roi revint, et tous les habitants coururent à lui avec des cris de joie et des airs de fête. Rien n'annonçait mieux l'absence d'une forte autorité que ces alternatives de révolte et de soumission, de fureur et d'enthousiasme. Le duc d'Anjou avait rempli ses caisses. Il courut à Avignon, pour de là préparer son entreprise sur le royaume de Naples. Le duc de Bourgogne resta seul maître de la royauté.

Les affaires de Flandre le préoccupaient vivement. Son beau-père Louis, par sa domination capricieuse, par sa politique incertaine et par ses débauches scandaleuses, avait provoqué le mépris des peuples. On l'avait vu tour à tour favorable à l'Angleterre et à la France dans les dernières guerres, et cette inégalité de conduite l'avait enve-

[1] *Hist. anonyme de Charles VI.* — Froissard.

loppé de factions. Il n'était pas de force à les contenir; les communes se souvinrent de leurs anciennes luttes. Un nom resté populaire, celui de Darthevelt, servait d'excitation aux passions populaires. La sédition éclata.

Mais cette fois la sédition c'était la guerre. Les Gantois se mirent en armes sous la conduite de Philippe Darthevelt, fils de Jacques Darthevelt, le premier auteur de tant de troubles. Le comte, avec une armée de trente mille hommes, voulut marcher aux rebelles. Darthevelt le battit avec cinq mille hommes. Le duc, vaincu, n'échappa à la mort qu'en se réfugiant dans le réduit d'une pauvre vieille femme de Bruges, qui le cacha dans son lit. Toute la Flandre se rangea dans le parti du vainqueur [1].

Il fut aisé au duc de Bourgogne de déterminer le roi de France à porter secours au comte de Flandre. Darthevelt apparaissait comme un chef formidable des partis populaires, qui partout avaient des communications, et pouvaient remettre la France dans l'anarchie. On leva rapidement une armée, et on s'assembla du côté de Senlis. A cette menace, Darthevelt se jette intrépidement dans les périls : et d'abord il se montre comme un chef du peuple, et non comme un chef de parti. Il fait la guerre, mais il ne refuse pas la paix. Il envoie un héraut au roi de France pour annoncer ses dispositions. Autour du roi, on se raille de ce fils de brasseur qui ose se mettre en contact avec la royauté. Son héraut est tenu captif. Darthevelt alors se retourne vers Richard, roi d'Angleterre, et il lui mande que l'occasion est propice de se venger de la France. En même temps il presse le siége d'Oudenarde, où la chevalerie flamande s'était enfermée. Le conseil du roi commence à soupçonner que l'affaire est sérieuse, et on envoie enfin des réponses polies à Darthevelt. « Il n'est plus temps ! » répond le fils de brasseur ; et il fait à son tour arrêter le héraut du roi. Il n'était plus possible de délibérer ; l'armée française courut sur la Flandre.

Le jeune roi avait montré dès son bas âge du goût pour

[1] Froissard se plait aux récits des séditions de Flandre. Cette partie de ses *Mémoires* est très-curieuse.

les armes. On hésitait à le laisser s'avancer dans une expédition qui devait avoir des périls. Il s'irrita de ces conseils de prudence, et il continua de marcher à la tête de la chevalerie de France. Il avait autour de lui son jeune frère, Louis de Valois, qui fut depuis duc d'Orléans, les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Berry, le vaillant connétable de Clisson, de nobles comtes, parmi lesquels on remarquait Guy, comte de Blois, les maréchaux de Sancerre et de Blainville. Pierre de Villiers-l'Ile-Adam portait l'oriflamme.

L'armée était brillante et nombreuse. Elle s'achemina vers Lille. Darthevelt continuait le siége d'Oudenarde ; mais il avait envoyé des forces sur la Lys pour en défendre le passage. Les Français furent tenus en échec au pont de Comines. Le connétable, irrité d'un premier désavantage, finit par enlever le pont. Toute l'armée se déploya. Ypres fut enlevé, et à cette nouvelle les villes voisines, Dunkerque, Furnes, Gravelines, Cassel, d'autres places ouvrirent leurs portes. Gand s'effraya. La bourgeoisie rappela Darthevelt en toute hâte. En peu de jours il reparut avec une armée de quarante mille hommes.

Telle était la confiance des Gantois qu'avant de marcher au combat ils tinrent conseil et décidèrent qu'il ne serait fait grâce à aucun Français, excepté au roi, qu'on prendrait vivant. Dans l'armée du roi tout fut grave et solennel, grâce à l'autorité encore reconnue de Clisson, le noble frère d'armes de du Guesclin. Le roi fit des chevaliers avant la bataille, et puis il fit publier dans l'armée la défense de sortir des rangs pour combattre, sous peine de mort. Ce fut le gain de la bataille.

1382. — Les deux armées s'étaient arrêtées près du village de Rosebecque, entre Deinse et Harlebec[1]. Bientôt l'oriflamme se déploya en tête de l'armée de France. Alors le signal fut donné. Darthevelt se précipita avec un corps d'élite, pressé qu'il était de jouir d'une victoire qu'il croyait sûre. Ses efforts furent vains. Son corps de neuf mille hommes alla se briser sur les masses immobiles commandées

[1] La disposition de la bataille est exacte dans le P. Daniel.

par le connétable; et lorsque le désordre fut dans ses rangs, le connétable à son tour se précipita; Darthevelt ne put contenir ses Flamands. Dès que son corps fut dispersé, tout le reste de l'armée se rompit, et la fuite commença. Alors la cavalerie de France n'eut plus qu'à tomber au milieu de ce vaste désordre. Quarante mille hommes, selon les historiens de France, vingt mille selon les historiens de Flandre, périrent dans cette déroute. Darthevelt tombé dans un fossé, y fut étouffé sous les corps de ceux qui y furent précipités après lui. La victoire fut complète. L'honneur en revenait à Clisson et à Sancerre. Ce fut la dernière joie militaire du connétable (27 novembre)[1].

On raconte qu'après la bataille le comte de Flandre alla tomber aux pieds du jeune roi, pour lui rendre grâce de la vengeance qu'il venait de tirer de ses peuples. « Beau cousin, lui dit le roi, je vous ai aidé et secouru tellement, que vos ennemis sont déconfits; combien que du tems de feu monseigneur mon père, dont Dieu veuille avoir l'âme, vous futes fort chargé d'avoir en alliance et favorisé nos ennemis les Anglois; si vous en gardez doresnavant, et je vous aurai en ma grâce. »

L'expédition n'avait pas d'autre objet que de rétablir l'autorité du comte. Le roi alla pourtant frapper en personne la ville de Courtray, où la révolte avait été plus ardente. On abattit les portes, et on pendit quatre des principaux séditieux. L'armée voulait plus de représailles. Elle avait vu avec un frémissement de colère les éperons d'or et les drapeaux enlevés autrefois (1302) dans la fatale défaite du comte d'Artois appendus dans la principale église. Elle ajouta à la justice du roi d'atroces représailles, le meurtre, le pillage, l'incendie. Courtray devint un amas de ruines. On avait découvert, disent les historiens, des correspondances de ses habitants avec les factieux de Paris[2]. Mais cela ne justifiait point les barbaries; les règnes faibles sont pleins d'atrocités.

[1] Froissard, chap. 127. — Juvénal des Ursins.

[2] *Hist. anonyme.*—Juvénal des Ursins. — Meyer, *Ann. de France.* — Le P. Daniel.

Après cela, le roi s'achemina vers Paris. Il laissait au comte des forces pour achever de réduire les villes rebelles encore, et lui-même allait montrer sa victoire comme une menace aux factions de France.

Ici les historiens rapportent des actes d'une justice impitoyable, et dignes d'un temps où la royauté par sa débilité était condamnée à la barbarie.

1383.—Les princes, assurés du secours d'une armée victorieuse, s'approchèrent de Paris avec des projets de vengeance. Le pillage était promis aux soldats, et leur avidité d'argent et de dépouilles était à la fois une avidité de sang et de meurtres. La population avait le pressentiment des vengeances. Elle fit des triomphes au roi, mais avec un appareil qui trahissait l'épouvante plutôt que la joie. On mêlait à la pompe des cortéges tout ce qui pouvait toucher le roi, et les acclamations étaient des prières. Les bourgeois et l'université envoyèrent à Saint-Denis des députations suppliantes ; on refusa de les entendre. La ville n'eut qu'à ouvrir ses portes ; le roi y entra en vainqueur. Les soldats en avaient abattu les barrières, et les avaient foulées à leurs pieds ; les habitants étaient renfermés dans leurs demeures ; les chefs des séditieux s'étaient enfuis ; les rues étaient désertes : un affreux silence régnait partout.

Le roi marcha à pied vers Notre-Dame, où il déposa un étendard semé de fleurs de lis d'or. Il eût dû en sortir avec des pensées de clémence ; sa victoire le rendait fort, et la pitié n'eût pas été périlleuse. Mais des haines furieuses fermentaient autour de la royauté ; on la précipita dans les représailles.

Le conseil s'assembla à l'hôtel de Saint-Pol ; on y prit des mesures violentes. On ordonna un désarmement général des citoyens, et dès ce moment on résolut de presser la construction des tours de la Bastille et du Louvre pour contenir désormais la ville. Puis trois cents bourgeois furent arrêtés, et à leur tête, chose incroyable ! l'avocat général des Marets, coupable apparemment d'avoir paru quelquefois dans la sédition avec un caractère de médiateur, c'est-à-dire d'avoir exercé par son mérite et sa vertu la seule auto-

rité subsistante dans ces temps de crimes. On lui fit son procès, il fut condamné et mis à mort. « Celui qui avait honorablement employé soixante et dix années d'une heureuse vie, dit le moine de Saint-Denis, parmi les rois et les princes, et qui jouissait d'une belle réputation qu'il avait acquise dans le ministère des plus grandes affaires du royaume; celui qui ne devait rien de ses honneurs à la fortune, ne laissa pas de tomber sous sa tyrannie comme une de ses victimes, et d'expier sur un échafaud le malheur de s'être trop fié aux engagements de la cour, et il servira d'exemple des vanités du monde par une fin dont l'ignominie dépassa tout ce que ses belles qualités lui avaient donné de crédit[1]. »

Ainsi s'exprime l'histoire contemporaine, et Juvénal des Ursins y ajoute ensuite son témoignage. « Et estoit commune renommée, dit-il, que ce n'estoit pas pour cause qu'il eust esté consentant des séditions et commotions qui avoient couru, car elles lui estoient moult déplaisantes et y eust volontiers mis remède. Mais ès brouillis et differences qui avoient esté entre le roi de Sicile (le duc d'Anjou), cuidant bien et loyaument faire, les ducs de Berry et de Bourgogne avoient conçu une grande haine contre luy; et luy imposa-t-on qu'il avoit esté comme cause des dites séditions[2]. »

Au reste, il soutint dignement cette iniquité. Comme on le menait au supplice, « Maistre Jean, lui crioit-on, criez merci au roi, afin qu'il vous pardonne ! » Et des Marets répondit : « J'ai servi au roi Phelippe, son grand-aïeul, au roi Jean et au roi Charles son père bien et loyaument; ne oncques ces trois rois ne me sçurent que demander, et aussi ne feroit cestuy s'il avoit connoissance d'homme : à Dieu seul veux crier merci. » Il continua sa marche au supplice en répétant ces paroles du psaume : *Juge-moi, mon Dieu, et discerne ma cause.* C'était finir noblement une vie pleine de gloire[3].

Mais ce n'était là que le commencement des vengeances :

[1] *Chron.*, pag. 70. — *Hist. des ducs d'Orléans.*
[2] Juv. des Ursins. *Hist. de Charles VI*, pag. 42, in-4°. — Froissard.
[3] Registre II de la chambre des comptes, cité par le P. Daniel.

cent autres citoyens furent mis à mort, et après tous ces supplices on voulut donner à la justice royale un caractère de clémence; ce fut une tyrannie toute nouvelle. On fit donc une convocation du peuple, devant un immense échafaud où le roi parut avec les princes et un grand appareil de sa puissance. Là se précipitèrent, au milieu des flots de la multitude, les épouses échevelées de ceux qui restaient dans les prisons, demandant avec larmes la grâce de leurs maris, et suppliant le roi au nom de leurs enfants. Ce spectacle était déchirant, et messire Pierre de Gyac, nouvellement chancelier de France, le rendit plus douloureux encore en rappelant les crimes passés et présents de la populace parisienne depuis le roi Jean, tant de meurtres et de pillages, tant de séditions et de révoltes; et, à mesure qu'il racontait des attentats trop réels, la consternation était plus profonde, et tout le peuple se croyait sous un coup de foudre. Alors les oncles et les frères du roi tombent à genoux, et se font suppliants à leur tour. Ils demandaient que l'on pardonnât au reste des coupables, et que l'on convertît la réparation de tant de crimes en une amende civile et pécuniaire, et cette grâce leur fut accordée.

Ce fut là une horrible parodie de la clémence, et elle fut suivie d'une exécution pire encore. Les prisonniers furent délivrés, mais tous leurs biens furent saisis; les principaux de la bourgeoisie furent tenus de payer d'énormes rançons, et encore leur disait-on qu'ils étaient si heureux *de se racheter de choses si caduques*[1]. Des satellites affamés coururent extorquer les fortunes privées, et pourtant ces dépouilles furent dispersées par le brigandage. Le trésor du roi ne les reçut pas; elles allèrent s'abîmer dans les coffres des tyrans, et puis le pillage des soldats acheva cette grande ruine de la cité[2].

Tel était le résultat d'un état de choses où l'autorité royale n'était qu'un simulacre. Ailleurs, ce furent des excès non moins déplorables. On refit le procès à la sédition de Rouen;

[1] Le moine de Saint-Denis.

[2] *Hist. des ducs d'Orléans*, d'après l'*Hist. anonyme*, et Froissard.

on arracha la vie à quelques bourgeois, et leurs richesses à beaucoup d'autres. Le duc de Berry, maître de l'Auvergne, du Poitou et du Limousin, avait par ses exactions soulevé la fureur des paysans. Il y eut des crimes sans nombre, et les révoltés périrent par des massacres. Toute la France était ainsi ravagée, et l'on n'est un instant distrait de ces grandes calamités des peuples que par l'image des rivalités de l'Angleterre, qui continuent à se montrer.

L'Angleterre avait toujours l'œil sur la Bretagne. Dès le traité de Montfort avec le conseil du roi, le roi Richard avait essayé de se faire un instrument des deux fils du comte de Blois, restés en otage à Londres depuis la mort de leur père. Il leur offrait sa puissance pour les rétablir, mais il leur demandait la promesse de l'hommage. Les généreux Bretons répondirent que leur hommage était au roi de France, et ils restèrent prisonniers. L'histoire semble à peine avoir entrevu cette admirable fidélité.

Cependant les hostilités n'avaient point été très-animées en Bretagne. Les Anglais semblaient se défier de leurs armes depuis du Guesclin, et ils ne se hâtaient pas même de profiter de l'anarchie de Paris. Le maréchal de Sancerre, avant la guerre de Flandre, avait chassé du Limousin et du Poitou les corps qui s'y étaient jetés; puis il y avait eu une sorte de trêve. Sur mer, les Anglais étaient également battus, et les vaisseaux du roi de Castille continuaient à servir la cause de la France.

La situation des affaires n'en restait pas moins périlleuse. Les Anglais excitaient la bourgeoisie de Gand par leurs émissaires, et ils se disposaient à jeter des renforts à la révolte. Le pape Urbain, mécontent de la France, favorisait les ligues ennemies, et, sous le nom de croisade contre les clémentins, donnait aux haines de l'exaltation. Une armée débarqua à Calais. Elle devait agir contre la France au nom d'Urbain, et l'évêque de Norwick dirigeait l'entreprise; mais on trouva les frontières gardées, et on se tourna contre le comte de Flandre, qui n'était pas sous le coup de la croisade, puisqu'il n'avait pas reconnu la papauté de Clément. La croisade n'était qu'un prétexte. Les Anglais battirent le

comte, et lui prirent ses plus fortes villes. Le roi fit appel à la noblesse; la chevalerie reparut en armes. L'oriflamme se déploya de nouveau, et l'on se précipita vers la Flandre.

Le connétable et Sancerre conduisaient encore l'expédition. Elle fut prompte et brillante; les Anglais furent partout battus et chassés. On les poussa de place en place d'Ypres à Cassel, de Cassel à Bergues, à Gravelines et à Bourbourg. A Bourbourg, ils capitulèrent après des combats qui semblaient devoir les exterminer. On accusa le duc de Bretagne, qui était dans l'armée du roi, de les avoir favorisés. Quoi qu'il en soit, il y eut une trêve, et le comte de Flandre parut enfin paisible dans sa domination.

1384. — Il ne jouit pas longtemps de cette paix. Il tomba malade à Saint-Omer, et mourut au mois de janvier. Le duc de Bourgogne, son gendre, entrait par sa mort en possession d'un vaste héritage, qui allait égaler sa puissance à celle du roi même; il allait embrasser dans sa souveraineté de Bourgogne les comtés de Flandre, d'Artois, de Réthel et de Nevers, les seigneuries de Malines et de Salins, les domaines de l'Isle en Champagne, de Beaufort et de Jaucourt, et il devenait ainsi *le prince le plus puissant de la chrétienté*[1]. Ce fut le commencement d'une politique toute nouvelle, où la dignité de la France disparut souvent devant l'ambition d'un vassal superbe[2].

D'autre part, le duc d'Anjou était entré depuis quelque temps en Italie, chargé des trésors du royaume. Le pape Urbain voyait en lui un ennemi déclaré. Il lui suscita un compétiteur. La reine Jeanne, de qui lui venait son droit à la couronne, avait, disait-on, fait étrangler son mari, frère du roi de Hongrie. Celui-ci pouvait donc revendiquer la succession. Le pape le sollicita; mais ce monarque n'espéra pas lutter heureusement loin de ses États de la Hongrie. Il n'avait que deux filles; il ne voulut pas les aventurer en des luttes pleines de péril. Il aima mieux consentir à ce que le droit fût remis à Charles de Duras, qui était parent de la reine Jeanne, et descendait

[1] M. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, tom. I, pag. 327.
[2] *Hist. des ducs d'Orléans*

comme elle de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Cela fit une guerre sanglante en Italie, où les deux partis avaient par malheur un nom de pape pour les absoudre ou les exalter. La querelle fut ardente[1]; le sortilége se mêla aux fureurs. Charles de Duras se servit d'un magicien ou d'un sorcier pour tenter de faire périr le duc d'Anjou *par l'effet subtil d'un charme caché dans le fer d'une lance*[2]; et le duc fut sauvé, dit sérieusement l'historien, par la prudence du comte de Potentiane, qui connaissait toute la malice des sorciers italiens. Il y eut pourtant des choses plus graves dans cette guerre. Louis d'Anjou fut ruiné par la manière lente et habile dont son compétiteur le harcela dans ses courses, de telle sorte qu'il fut obligé d'envoyer Pierre de Craon, son serviteur, recueillir en France les offrandes de ses amis. Mais l'avide messager garda pour lui les ressources et les dissipa en d'infâmes plaisirs, et le roi de Sicile vendit sa vaisselle et sa couronne pour essayer de lutter une dernière fois contre son rival. Il perdit une bataille à Barletta, et alla mourir de chagrin et de misère dans le château de Bisaglia près de Bari : digne fin d'un prince cupide, qui se trompa de passion, et crut avoir l'ambition de dominer lorsqu'il n'avait que l'avidité de s'enrichir[3].

Charles de Duras resta maître; mais sa bonne fortune le précipita. Il voulut plus tard aller s'emparer de même du trône de Hongrie, au détriment de Marie, fille du dernier roi. Il mourut assassiné.

Quant à la famille du duc d'Anjou, elle revendiqua son droit. Un parti lui était fidèle. Clément la secondait; volontiers il accorda à Louis, fils aîné du duc, l'investiture du royaume de Sicile; mais tout ce que la France put faire en ce moment, ce fut de lui assurer la succession du comté de

[1] Le P. Daniel a raconté cette guerre avec détail, selon sa coutume. Les récits ont plus de naïveté et d'intérêt dans la *Chronique d'Anjou*, de Bourdigné, *s'ensuyt la tierce partie des annales et croniques d'Anjou*, etc.; *chapitre neuvième*, comment *Loys, roy de Sicile et duc d'Anjou, alla au royaulme de Naples avec grant compaignie d'Arragonois*, etc.

[2] Le moine de Saint-Denis.

[3] *Hist. des ducs d'Orléans.*

Provence, que les habitants de ce pays lui contestaient tant qu'il ne serait pas roi. Il fallut la présence de Sancerre pour dompter cette résistance.

Le roi de France était dans sa dix-septième année. Son début de règne n'avait point manqué d'éclat; mais on craignit des passions ardentes, et l'on songea à le marier. Ce fut le signal d'ambitions nouvelles. « Plusieurs grands seigneurs taschoient fort à avoir son alliance et non sans cause. Et envoya-t-on en plusieurs et divers pays peintres pour lui apporter au plus près que faire se pourroit les physionomies de celles dont on lui parloit, et finalement celle qui plus luy pleut, feut Isabeau de Bavière, qui estoit belle, jeune et gente et de très-belle manière [1]. » Ce fut un choix fatal pour le royaume. Le mariage se fit promptement et sans étiquette. On renvoya les fêtes à un autre temps.

Le roi courut de nouveau en Flandre, où les Anglais reparaissaient et faisaient des ligues avec la plupart des villes. Plusieurs fois ils avaient violé la trêve; on résolut au conseil de leur faire une guerre à outrance, fût-ce même en allant les chercher et les combattre dans leur île. Le roi aimait les batailles. On lui dit que les bourgeois de Dam avaient trahi les plans d'expédition française et avaient averti le roi d'Angleterre. Il alla les punir par un siége terrible. Le déploiement de ses forces épouvanta d'autres villes; Gand, jusque-là rebelle, abandonna la ligue anglaise, et sollicita la paix. En même temps Dam tombait sous les coups du roi. Cette ville fut ravagée.

On n'avait pas renoncé à l'expédition contre l'Angleterre; mais le duc de Bourgogne avait intérêt à retenir l'armée pour achever la répression des ligues. On n'embarqua que quinze cents Français qui s'allèrent joindre à des troupes que devait fournir Robert, roi d'Ecosse. Ils s'avancèrent vers le Northumberland, enlevèrent des châteaux et notamment la forteresse de Douart, dont les Ecossais n'osèrent s'approcher, parce qu'ils la jugeaient imprenable. Tout se borna à des ravages. Le roi d'Angleterre se précipita sur l'Ecosse; il fallut arrêter cette guerre aventureuse. Elle se

[1] Juvénal des Ursins.

termina par une trêve, et l'amiral Jean de Vienne, qui l'avait conduite, ramena ses quinze cents Français chargés d'une gloire inutile[1].

1385—1386. Les plans de guerre ne restaient pas moins concertés pour la campagne prochaine, et les impôts continuaient d'être levés dans cette vue. Cela fit naître des murmures. En même temps le pape d'Avignon suivait son système d'avidité, et le clergé mêla ses plaintes à celles du peuple. La France était épuisée.

A ce moment reparut le nom sinistre du roi de Navarre. Depuis plusieurs années ce prince cachait dans son petit royaume ses crimes et ses chagrins. Il avait perdu en France ses places et ses domaines. Cherbourg, par où il avait ouvert le royaume aux Anglais, était resté en leurs mains. Il dévorait en lui-même sa colère et ses fureurs; mais l'espoir de la vengeance lui restait encore, et cet espoir se nourrissait de desseins atroces. Il crut avoir trouvé dans un aventurier, valet d'un joueur de harpe qui passa par la Navarre, un instrument de crime. Il lui proposa l'empoisonnement du roi Charles VI, de son frère Louis et de ses oncles. La trame s'ourdit avec mystère, mais pourtant ne resta pas inconnue. On laissa faire l'empoisonneur. On le suivit dans ses projets. Puis, lorsque l'exécution parut approcher, on le saisit, et on lui fit un procès qui fut rapide. Le malheureux fut écartelé [2].

En même temps on citait le roi de Navarre solennellement en la cour des pairs. Il fut convaincu et jugé comme criminel au premier chef; mais la sentence ne pouvait l'atteindre que par la guerre: Dieu sembla l'exécuter d'une manière plus effroyable. Le roi de Navarre, épuisé de crimes et de vices, sentait la vie s'échapper, bien qu'il n'eût que cinquante-cinq ans. On rapporte que, pour ranimer ses forces, les médecins l'avaient fait envelopper dans un drap trempé d'eau-de-vie; et un valet, s'étant approché avec une bougie, alluma cette enveloppe, et l'infortuné criminel périt ainsi

[1] Le D. Lingard, au règne de Richard II.

[2] Procès mss. du roi de Navarre, cité par le P. Daniel.

dans une flamme ardente, poussant des cris atroces, et rongé par d'infernales douleurs (janvier 1387)[1].

On ajoute pourtant qu'il eut le temps de jeter vers Dieu des cris de remords. Jamais vie de roi n'avait été pleine de plus de scélératesses, ni expiée par un plus funeste supplice.

La guerre avec l'Angleterre était partout reprise. Un instant on crut qu'elle pouvait se calmer par la médiation d'un prince d'Orient, tombé du trône d'Arménie, qui venait, comme en d'autres temps, solliciter la chevalerie chrétienne et raviver le souvenir de la croisade. Sa parole fut impuissante. L'expédition armée pour l'Angleterre était prête. Rien de plus curieux que la description des préparatifs qui avaient été faits, soit pour le transport, soit pour le débarquement. Douze cents vaisseaux étaient assemblés au port de l'Ecluse. On avait préparé d'avance une ville de bois pour servir d'asile à l'armée lorsqu'elle aurait touché le rivage; cette ville était chargée, en pièces de charpentes détachées, sur l'immense flotte [2]. On ne doutait point du succès; et il est vrai que l'Angleterre avait aussi son anarchie: le duc de Lancastre dominait la jeune royauté de Richard comme le duc de Bourgogne dominait celle de Charles VI, et la guerre, tombant ainsi brusquement sur ses rivages, pouvait déconcerter pour toujours les vieilles rivalités et les prétentions acharnées de ce royaume contre la France. Il ne restait plus que le signal à donner à l'armée assemblée à Arras. Elle était brillante et pleine d'ardeur, et déjà l'épouvante avait gagné l'Angleterre. Mais la division du conseil du roi fit tout manquer. Le duc de Berry était jaloux du duc de Bourgogne, pour qui semblait se faire la guerre. Il ne voulait pas l'expédition: il la rendit impossible en suscitant des rivalités de commandement. L'armée fut renvoyée. Le duc de Bourgogne se fit donner la ville de bois préparée pour le débarquement [3], et on alla distraire le roi

[1] *Annales de France.*—Froissard, avec quelque variété dans le récit.

[2] Juv. des Ursins.

[3] Plus tard les vaisseaux de la flotte ayant été dispersés par une tempête, la ville ou citadelle de bois tomba au pouvoir des Anglais. Le D. Lingard.

de son irritation par les fêtes et les pompes du mariage de Catherine, sa sœur, avec Jean, fils du duc de Berry.

Le duc de Bourbon restait seul en dehors de ces fatales jalousies, et il ne songeait qu'à la France. On l'avait vu s'en aller en Afrique, comme pour se distraire par la guerre contre des infidèles du spectacle des désastres de son pays [1]. Puis il avait tiré plus d'une fois l'épée contre les Anglais dans la Saintonge et dans le Poitou. Il alla enfin les trouver dans la Castille, où ils étaient descendus pour punir la vieille fidélité du roi. Sa présence y fut heureuse; après cela, il reparut en France, ne prenant de part aux affaires que pour se dévouer à l'Etat.

En même temps des révolutions éclataient à Londres. Le roi avait fini par s'armer contre ses oncles pour leur disputer sa royauté; mais il avait été battu et obligé de fuir. Il lui fallut accepter la paix.

Le connétable de Clisson était en Bretagne, et voulait profiter des dissensions de l'Angleterre pour tenter de nouveau l'expédition. C'était l'idée militaire de ce temps, et elle était juste. Mais tout se tournait en obstacles, par l'absence d'une volonté puissante, par le conflit des ambitions, et quelquefois par la perfidie.

Le duc de Bretagne, Montfort, se défiait de Clisson. Il lui supposait la pensée de vouloir rétablir Jean de Bretagne, fils du comte de Blois. Et en effet il était parvenu à l'arracher à sa captivité de Londres, au moyen d'une rançon, et il venait de lui fiancer sa fille aînée. On savait aussi que le roi de Navarre avait dès longtemps inspiré à Montfort une haine implacable pour le connétable, qu'il avait accusé d'intrigues avec la duchesse sa femme. Les Anglais surent profiter de ces dispositions pour le pousser à une trahison d'éclat.

Plusieurs assemblées de seigneurs avaient eu lieu pour délibérer de l'expédition du connétable. Montfort leur donnait des fêtes, et lui-même parut avec bonne grâce aux fêtes du connétable. Un jour, Montfort l'emmène avec quelques autres voir son château de l'Hermine [2] près de Vannes,

[1] Froissard raconte cette expédition.
[2] Froissard.

qu'il venait de bâtir. Il leur montre la splendeur du palais, et il les conduit d'appartement en appartement, d'étage en étage. Enfin on arrive à une grosse tour. Tout à coup il laisse avancer Clisson, et là il se trouve des gens apostés pour le saisir, le désarmer, l'enchaîner, et cadenasser toutes les portes. « Que faites-vous? s'écrie Laval, un des seigneurs, beau-frère de Clisson. — Je sais ce que je fais, reprend le duc, et vous pouvez vous en aller. » Mais il retint Beaumanoir qu'il haïssait.

« Se le connestable fut esbahi à cette heure, dit Froissard, ce n'est pas merveille [1]. » Il restait enchaîné *de trois paires de fers.*

A la nouvelle de cet affreux guet-apens, un cri d'horreur s'élève de tous côtés; mais l'expédition était abandonnée, les Anglais bénirent Montfort.

Cet événement de la tour de Vannes eut des accidents dramatiques. Montfort dans le premier élan de sa perfidie ordonna au sire de Bavalen, qui commandait le château, d'aller, sous peine de la vie, enfermer le connétable dans un sac et de le jeter à la mer. Le crime devait se faire à minuit. Lorsque le duc le crut consommé, d'affreuses terreurs vinrent le saisir, et il passa la nuit dans les angoisses. Au matin il appela Bavalen, et lui demanda des nouvelles. « J'ai fait ce que vous avez commandé, » répondit le chevalier. A ces mots, le duc pousse des cris de désespoir, il pleure, se plaint de l'obéissance de Bavalen, il gémit sur lui, sur ses Etats, il ne prévoit que des malheurs. « Consolez-vous, lui dit à la fin le sage serviteur, j'ai prévu ce qui arrive, et le connétable n'est pas mort. »

La suite ne fut qu'une intrigue. Le premier mouvement du roi fut de demander avec des menaces la liberté de Clisson. Mais les ducs de Berry et de Bourgogne, jaloux du connétable, modéraient cette colère. On laissa Montfort imposer à Clisson d'indignes conditions pour sa liberté. Le connétable se racheta comme un vaincu; et peu après le duc de Bretagne venait à Paris sous la protection des oncles du roi. Le sentiment personnel de Charles VI reparut cependant

[1] IIIe vol., f. XXI.

à la vue du traître. Il exigea que les cent mille francs d'or, payés pour la rançon du connétable, lui fussent restitués en cinq ans, et que les autres promesses fussent annulées; puis il fit jurer la paix à l'un et à l'autre. Mais la haine restait vivante au fond des deux cœurs.

1388. — Peu d'événements d'ailleurs s'étaient montrés, et la guerre avec les Anglais ne donnait lieu qu'à des rivalités entre les ducs de Bourgogne et de Berry, l'un voulant porter les armes vers la Flandre, l'autre vers la Guyenne. Le duc de Gueldre avait quelques difficultés avec le duc de Bourgogne; on mena le roi en personne le frapper comme un ennemi sérieux. Le duc de Bourgogne se servait du roi comme d'un instrument pour sa propre puissance.

Charles VI commençait à sentir l'espèce de joug qui pesait sur lui; il avait atteint sa vingtième année. Ses oncles n'avaient pu empêcher les clameurs des peuples d'arriver jusqu'à lui. Il avait au milieu de ses plaisirs songé quelquefois aux désordres d'une administration ruineuse, et enfin il pensa qu'il lui convenait de guérir les maux de la patrie en s'emparant du gouvernement; tout lui semblait propice. Le début de son règne avait jeté de l'éclat. La nation aimait l'ardeur de son courage, et le mécontentement que les rivalités cupides des princes avaient excité donnait de la popularité à son dessein; il se hâta de l'accomplir.

A son retour de l'expédition de Gueldre, il se rendit à Reims, et là dans une assemblée de princes, de grands et d'évêques, il déclara la volonté de prendre les rênes de l'Etat, si tel était le vœu de ses peuples; on lui répondit par des applaudissements. Les oncles du roi dissimulèrent leur irritation; seulement ils demandaient que ce projet généreux fût encore mûri. On recueillit les suffrages; ils furent unanimes. Les ducs de Bourgogne et de Berry s'éloignèrent, emportant des idées sinistres. Le duc de Bourbon resta seul auprès du roi; quelques jours après, on parlait de l'empoisonnement du cardinal de Laon, qui par son autorité avait entraîné toute l'assemblée.

Les commencements de l'administration royale furent heureux. Le roi appela les anciens ministres de Charles V,

le Bègue de Vilaines, Bureau de la Rivière, le seigneur de Noviant et Jean de Montagu. Olivier de Clisson fut le chef du conseil, et Armand de Corbie, premier président, fut revêtu de la dignité de chancelier. C'étaient là d'heureux choix, et quelques actes qui suivirent ne furent pas moins heureux : la diminution des impôts, le rétablissement des priviléges municipaux, avec la charge de prévôt des marchands modifiée de telle sorte qu'elle faisait reparaître l'autorité du monarque; enfin le choix pour cette place de Juvénal des Ursins, père de l'historien, homme ferme et prudent, qui contint quelque temps les séditieux [1].

1389.— En même temps une trêve de trois ans fut conclue avec l'Angleterre. La paix, montrée aux peuples, leur fit bénir davantage encore ces changements d'autorité. La France se livra à la joie, et ce fut dans cet élan d'enthousiasme que le roi célébra avec pompe son mariage avec Isabeau. Il venait d'armer chevaliers à Saint-Denis les deux fils du duc d'Anjou. Les vieilles histoires ont décrit toutes ces fêtes; leurs récits sont pleins de détails curieux qui font revivre les temps. Rien n'égale cette pompe. Paris oublia les malheurs des séditions. La chevalerie courut aux tournois. Depuis longtemps les peuples ne s'étaient abandonnés à de telles émotions de félicité et d'espérance; mais la joie même eut ses malheurs, et l'historien raconte comment les dernières joutes se terminèrent par une nuit de folie et de bal masqué, où les grands de l'Etat semblèrent prendre goût à des joies infâmes, *d'où sont venus ensuite tant de maux* [2].

Puis le roi se mit à visiter quelques provinces, et il s'achemina, par l'Auvergne et la Bourgogne, jusqu'à Lyon, où on lui fit une entrée triomphale. De là il alla à Avignon, auprès de ce pontificat douteux, source de déchirements, mais

[1] Juv. des Ursins. Le prévôt des marchands fut appelé *garde de la prévôté.*

[2] J'ai longuement recueilli dans l'*Hist. des ducs d'Orléans* les récits du moine de Saint-Denis et de Juvénal des Ursins. La rapidité de la présente histoire ne permet pas de s'arrêter à ces curieuses appréciations de mœurs intéressantes. — Voyez les narrations de Froissard.

devant lequel il abaissait sa couronne, parce qu'il y voyait une papauté. Il passa dans le Languedoc. Là il s'enquit du gouvernement oppresseur et rapace du duc de Berry, et il consola les peuples par des manières clémentes et par une justice implacable. Il ôta au duc de Berry son gouvernement, et fit brûler vif Betisac, un agent principal de sa tyrannie. « Les peuples l'aimèrent comme le père de la patrie[1], » et ils se réjouirent du renouvellement des bonnes coutumes et du rétablissement de la liberté, qu'il rappelait d'un si long exil.

De Toulouse il alla dans le comté de Foix. Le comte Gaston le reçut avec des hommages où se mêlait la délicatesse de son esprit avec la rudesse de ces peuples. Le comte n'avait point d'enfants ; il fit le roi son héritier. Puis il lui présenta cent des plus nobles hommes de son comté, vêtus en paysans grossiers, qui venaient lui offrir des moutons, des bœufs gras et de beaux chevaux, tous portant de riches colliers avec des sonnettes d'argent, et leur harangue répondit à ce don. « Voici, disaient-ils, vos très-humbles serviteurs, tellement disposés à ce qu'il plaira à votre majesté de leur commander, qu'ils vous obéiront comme bouviers et pâtres font à leur maître. » Puis on lança le javelot ; le comte proposa une couronne d'or, et la couronne fut décernée au roi, pour qui ce jeu était tout nouveau, ce qui fut un raffinement de flatterie. Quant au comté de Foix, le roi en reçut ainsi l'héritage parmi des allégories ; nulle autre conquête n'eût été plus glorieuse, puisqu'il la devait seulement à sa bonne grâce.

1390. — De retour à Paris, il reçut une ambassade des Génois, qui lui demandaient des secours contre les mahométans. On lança une flotte sur Tunis ; des batailles furent livrées. Les Français parurent faire revivre la vieille gloire des croisades ; ils délivrèrent les chrétiens que les Barbares tenaient dans leurs fers, et la Méditerranée parut quelque temps protégée contre les pirateries. Ce fut tout le fruit de cette guerre aventureuse.

[1] Le moine de Saint-Denis. — Froissard.

Cependant un germe de calamité domestique se révélait. On commençait à parler d'un penchant de Louis, frère du roi, pour la reine Isabeau. Ce fut un affreux présage de drames sinistres. En même temps paraissait un nom nouveau, celui de Valentine de Milan, fille de Jean Galéas Visconti, que ce même Louis, devenu récemment duc d'Orléans [1], venait d'épouser, et qui apportait dans cette cour un caractère triste et grave, comme un contraste aux désordres, aux crimes et aux débauches. Tout était prêt pour d'affreuses tragédies.

1391. — Un instant le duc de Bretagne résista au traité du connétable ; le roi le fit sommer d'obéir.

Puis la trêve avec les Anglais fut renouvelée. La France resta seule en présence d'elle-même. Les sinistres desseins eurent leur liberté.

1392.—Le premier qui éclata fut l'assassinat du connétable. Ce Pierre de Craon [2], l'agent infidèle du duc d'Anjou et le dissipateur de ses trésors, était devenu le confident des plaisirs du duc d'Orléans, et il avait trouvé auprès de lui l'impunité de ses méfaits. Il eut le malheur de trahir un jour un de ses secrets, et d'en faire la confidence à Valentine elle-même. Il lui raconta les amours de Louis avec une dame de la cour, et ce fut une occasion de tristes démêlés entre les deux époux. Pierre de Craon fut chassé, et le malheureux aussitôt conçut des projets de vengeance. Il imagina qu'il devait sa disgrâce au connétable, et il courut auprès du duc de Bretagne, son parent, pour s'assurer un asile et des secours après le crime qu'il méditait. Bientôt il rentre à Paris, introduit secrètement des armes dans son hôtel, avec quarante hommes résolus à le servir, et il fixe l'exécution de son attentat au jour de la Fête-Dieu.

Le connétable sortait de l'hôtel Saint-Pol, sans se défier de rien, après le souper du roi, et, lorsqu'il fut avancé dans les rues désertes, tout à coup les assassins se précipitent avec fureur. A cette attaque le connétable met l'épée à la

[1] Voir dans l'*Hist. des ducs d'Orléans* les dotations successives de Louis, frère du roi.

[2] « Pierre de Craon, que les annales de France nomment Guillaume. » *Chronique de Bourdigné.* Cette note a son importance pour prévenir toute confusion de noms.

main, mais ses gens étonnés prennent la fuite; un seul reste fidèle, et combat à ses côtés. La résistance était inutile; Clisson, percé de coups, tomba de son cheval, et les assassins, effrayés de leur victoire, se hâtèrent de s'éloigner. Clisson n'était pas mort. La nouvelle de son assassinat se répand jusque dans le palais du roi, qui accourt auprès de lui, et lui promet une éclatante vengeance, comme pour une injure faite à lui-même. On se met à la poursuite des sicaires; Pierre de Craon avait quitté Paris avec quelques-uns d'entre eux. Trois seulement furent saisis et décapités. Pour lui, on lui fit son procès; tous ses biens furent confisqués et ses maisons rasées. Le duc d'Orléans se fit donner une grande partie de ces dépouilles [1].

Pierre de Craon avait eu le temps d'arriver en Bretagne. Le duc lui ouvrit son asile. « Vous avez fait deux fautes, lui dit-il : la première d'attaquer le connétable, la seconde de ne pas le tuer. » C'était là une rupture ouverte avec le roi. La guerre éclata. Le duc d'Orléans précipitait le roi aux vengeances, comme à un désordre de plus. Les ducs de Bourgogne et de Berry dissuadaient les combats par inimitié pour le connétable. L'esprit de patriotisme et de dignité était absent des conseils. Les peuples mêmes étaient irrésolus. Le connétable avait fini par être haï à cause des impôts qui s'accroissaient tous les jours pour suffire aux déprédations et aux prodigalités de la cour. On alla à cette guerre sans enthousiasme. Le roi s'y laissait conduire avec indifférence.

On s'avança ainsi vers le Maine, sans prévoir le coup de foudre qui allait tomber sur la France.

« Je m'estime d'autant plus incapable de décrire ce désastre, s'écrie le moine de Saint-Denis au milieu de son récit, que j'étais à la suite de cette armée, que j'en fus témoin, et que je n'y puis penser qu'avec une nouvelle frayeur et avec une interdiction de tous mes sens [2]. »

Depuis quelque temps l'esprit du roi paraissait affaibli. Les plaisirs avaient commencé par fatiguer sa vie, puis les

[1] *Hist. des ducs d'Orléans*, tom. I. — Juv. des Ursins.

[2] Les récits sont analogues dans Froissard. — Voyez aussi Christine de Pisan.

chagrins domestiques avaient fini par ronger son cœur. Un triste voile s'était comme répandu sur son intelligence, et sa bonne grâce même avait disparu. C'étaient d'affreux indices d'un malheur plus affreux encore.

Un jour le roi eut la pensée de faire sonner toutes les trompettes, et de mettre l'armée en bataille hors de la ville du Mans. Comme il sortait de la ville, un homme d'un idiotisme abject, mais d'un aspect effrayant, parut s'attacher à ses pas en criant d'une voix terrible : *Ne passe pas plus oultre, noble roi; on va te trahir.* Cette image l'avait déjà troublé. Mais, un homme d'armes qui était près de lui ayant laissé tomber le fer de son épée, cet accident l'émut davantage encore; se croyant en effet menacé, il s'arme avec fureur et il égorge ce malheureux cavalier. Puis, animé par ce premier meurtre, il se livre à tous ses emportements, frappe de son épée ceux qui l'entourent, s'élance avec son cheval au milieu des rangs, criant toujours : *On va me trahir*, renverse et tue ceux qu'il rencontre, et que le respect empêche de se défendre, et parmi eux un noble chevalier de Guyenne qu'on appelait le Bastard de Polignac, jusqu'à ce qu'enfin son épée s'étant brisée, et les forces manquant à sa fureur, il tombe entre les mains de ses gens, qui le mettent tout enchaîné sur un charriot, et le ramènent ainsi tristement dans la ville, abattu, épuisé, frappé d'une morne stupeur; pendant deux jours il resta dans une léthargie profonde et semblable à un état de mort. Il était fou.

A ces nouvelles la France fut consternée. Le roi était chéri des peuples à cause de son affabilité. Partout on fit des prières pour sa guérison. Mais sa raison n'eut plus que des lueurs incertaines qui suffirent seulement aux ambitieux pour faire légitimer leurs violences. Les ducs de Bourgogne et de Berry s'étaient précipités à Paris pour tirer profit du malheur public. Le duc d'Orléans semblait pouvoir leur disputer la puissance; il ne songea qu'à ses plaisirs. Le duc de Bourgogne s'empara du roi; dès lors tout fut changé dans l'Etat. Les ministres furent chassés; ils échappèrent à peine à la punition des crimes atroces qui leur étaient impu-

tés. Le connétable, que menaçait la même proscription, se retira dans ses terres de Bretagne, où il fut assez fort pour lutter contre le duc, qui essaya vainement de le dépouiller; sa charge fut donnée à Philippe d'Artois, comte d'Eu [1].

Cependant la cour ne renonça pas à ses fêtes, et même on chercha à en faire une distraction et un remède pour l'infortuné monarque. On rallumait le feu des passions qui l'avaient perdu, et au milieu de ces tristes joies la raison ne lui revenait par éclairs que pour lui montrer l'horreur et lui faire sentir le supplice de son état.

Entre ces funestes passe-temps, les histoires racontent une fête qui devint sinistre. On célébrait à l'hôtel de Saint-Pol le mariage d'une dame allemande de la suite de la reine. Tous les princes étaient assemblés. Le palais était resplendissant, les danses bruyantes et animées. Dans la nuit, au milieu de toutes ces joies, parurent six personnages déguisés en satyres au moyen de vêtements sur lesquels était appliquée de l'étoupe avec de la poix, ce qui leur donnait un aspect sauvage. Leurs jeux furent dignes de ce rôle de satyres qu'ils avaient pris, et, comme toute cette cour avait été excitée au désordre par ce spectacle, il arriva que quelqu'un, soit par imprudence, soit par malice (les historiens nomment le duc d'Orléans), mit le feu à l'ignoble toison d'un de ces masques, qui enflamma les autres, et ce fut aussitôt une scène de douleur effroyable, qui jeta la consternation au milieu de tous ces plaisirs, lorsqu'on sut que l'un des personnages déguisés était le roi même. Heureusement le feu ne l'avait pas atteint; mais les quatre autres étaient dévorés dans cette prison brûlante, et ils poussaient d'horribles cris, auxquels répondaient les cris non moins horribles de cette cohue effrayée. Le jeune comte de Joigny expira dans les douleurs. Le Bastard de Foix et Aimery de Poitiers moururent dans les deux jours. Hugues de Guisay alla jusqu'au troisième. Un seul se sauva, le petit Nantouillet, comme s'exprime le moine de Saint-Denis, « qui d'abord qu'il sentit le feu, courut à la cuisine du roy, et se plongea dans une grande chaudière pleine d'eau. »

[1] Juv. des Ursins. — Froissard.

C'étaient là d'infâmes joies et d'infâmes morts dans un palais de roi. On mêla à ces orgies des actes de dévotion. On alla dans les églises remercier Dieu pour le salut du roi. Le peuple y accourut avec une grande effusion d'amour. Les ducs de Bourgogne, d'Orléans et de Berry parurent dans les processions, pieds nus, au milieu de la multitude; et le duc d'Orléans ajouta à ces témoignages de piété des expiations particulières pour la faute qu'il avait faite. Il bâtit, avec une fondation de prières, une magnifique chapelle en l'église des Célestins. Mais on ne laissa pas de dire, ajoute le chroniqueur, de cette action de piété que c'était le monument de son crime [1].

Ainsi tout se mêlait, l'orgie et la pénitence, la débauche et la prière; et le roi continuait à passer par ses fatales alternatives de raison et de délire, de douleur et de frénésie. Ces temps eurent un caractère calamiteux qui ne s'était jamais rencontré dans aucune histoire.

Dans ses moments d'égarement, l'infortuné ne pouvait supporter la vue d'aucun indice de la royauté; les fleurs de lis lui étaient odieuses, et il les mutilait avec furie. Pour sa femme, elle avait laissé peu de trace dans son âme. « Qui est celle-cy ? s'écriait-il en la voyant. Sachez donc ce qu'elle veut, et délivrez-moy d'elle [2]. » Il niait qu'il fût marié et qu'il eût des enfants.

Pourtant une affection lui était restée; volontiers il se laissait aller à recevoir les consolations de Valentine. C'était peut-être un effet de leurs communes douleurs. Il l'appelait sa sœur chérie; sa présence calmait ses égarements, et pourtant on ne soupçonna pas que cette tendresse eût rien de semblable aux criminelles amours de la reine et du duc d'Orléans. Peu s'en fallut au contraire que l'ignorante colère des peuples n'attribuât le malheur du roi à des sortiléges de Valentine [3]. Telles étaient les mœurs de ces temps; il fallait croire à des crimes pour expliquer d'étranges mal-

[1] Le moine de Saint-Denis.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

heurs, et même on cherchait des chimères monstrueuses à défaut de crimes vulgaires.

Cependant le schisme continuait dans l'Église : Urbain VI était mort (1389). Les cardinaux d'Avignon avaient proposé aux cardinaux de Rome de réélire de concert leur pape Clément. Ceux de Rome passèrent outre. Un conclave fut tenu. Boniface IX monta au pontificat; l'anarchie se perpétua.

1394.—Boniface s'était dès l'abord déclaré contre la maison d'Anjou, et Clément continuait de faire payer son patronage par des extorsions et des rapines. A la fin l'université murmura. Elle fit au roi des remontrances, et par degrés on arriva à chercher des transactions entre les deux papautés. En cette rencontre l'université de Paris remplit un office glorieux. Elle fit des ambassades; elle reçut des messages; elle était le centre d'un grand travail de médiation, qui remplissait les peuples chrétiens d'espérance. Boniface apporta dans cette négociation des vues pacifiques, Clément n'y montra que des pensées cupides. Le roi avait retrouvé du calme; il hâtait de ses vœux la fin de cette lamentable rivalité. On fit des prières publiques. Partout les églises se remplissaient de fidèles qui demandaient à Dieu de rendre la paix au monde catholique. Les princes toutefois étaient divisés. Le duc de Berry prenait avec ardeur le parti de Clément; il menaça de faire jeter à la Seine des négociateurs de l'université. Le duc de Bourgogne trouva son intérêt à une opinion contraire; il les protégea. Mais, au moment où les moyens naturels de transaction semblaient devoir être acceptés, Clément mourut, et les cardinaux d'Avignon firent un autre pape, qui fut le cardinal Pierre de Lune, et prit le nom de Benoît XIII.

1395—1400. Les intrigues se ravivèrent; on fit des assemblées; on remua les universités; le clergé se divisa; l'anarchie prit toutes les formes, tantôt l'astuce, tantôt la violence, tantôt la négociation, tantôt la guerre. Ce déplorable état de l'Eglise dura plusieurs années, et dans cet intervalle les événements politiques semblaient suspendus[1].

[1] *Hist. du schisme*, par Dupuy.

Le besoin de la paix se faisait sentir en Angleterre comme en France et dans les Etats du duc de Bourgogne. Des traités furent faits. Isabelle, presque au berceau, fille de Charles VI, fut promise au roi Richard.

Peu de temps après, Richard vint chercher sa petite fiancée pour l'élever en Angleterre suivant les goûts de la nation. Les deux rois eurent une entrevue et se jurèrent une paix de vingt-huit ans. Une des conditions de cette paix fut la restitution de Brest au duc de Bretagne, et de Cherbourg au roi de Navarre. Une autre fut la grâce de Pierre de Craon, qui vint à Paris avec des signes publics de remords, et fit élever, au lieu même où il devait périr sur l'échafaud, une croix de pierre à laquelle fut appendu l'écusson de ses armes[1].

Ce fut ce même criminel, devenu pénitent, qui obtint à cette occasion que les coupables allant au supplice fussent assistés par un confesseur, et qui assigna aux cordeliers une grosse donation pour remplir à perpétuité cette sainte et douloureuse mission.

Charles avait d'heureux retours de raison, et alors la politique semblait se raviver. Dans une de ces lueurs il termina avec les Génois une négociation importante, qui devait mettre leur république sous la protection de la France, en opposition avec Visconti, seigneur de Milan, qui menaçait de les frapper de sa puissance comme il avait fait de quelques autres villes d'Italie. En cette occurrence, Valentine, fille de Visconti, redevint un objet de malédictions populaires. Elle avait paru favoriser la politique de son père; on se vengea d'elle par des accusations nouvelles de sortilége. Ces bruits atroces et ridicules furent pour le duc d'Orléans un prétexte de l'exiler de Paris.

Un autre intérêt occupa la France. Sigismond, roi de Hongrie, fils de l'empereur Charles IV, voyait Bajazet s'avancer par la Bulgarie et la Valachie, et tout prêt à fondre sur ses Etats. Il appela la France. La chevalerie aventureuse courut aux armes, et l'on vit la fleur de la noblesse française, sous

[1] *Hist. des ducs d'Orléans.*

les ordres du comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, s'en aller par les routes autrefois traversées par les vieux croisés tenter des hasards contre les armes des mahométans; mais la cause était politique, et l'enthousiasme de la foi n'existait plus. Les deux armées se rencontrèrent à Nicopolis. Les Français, avec leur impétuosité accoutumée, avaient d'abord tout renversé devant eux; leurs beaux faits d'armes leur avaient donné la victoire, l'indiscipline la leur ôta. L'armée chrétienne se précipita en désordre à la poursuite des premiers vaincus. Ce n'était qu'une partie de l'armée de Bajazet. Tout à coup on se trouva en présence d'une armée nouvelle. Ce fut une autre bataille à livrer; mais on marchait au hasard, selon l'ardeur de la poursuite, et les Français, en petit nombre, se trouvèrent engagés parmi des multitudes de combattants qui venaient en ordre. Ils furent tous exterminés. L'amiral Jean de Vienne se défendit longtemps, lui dixième, contre des flots d'ennemis; quand il eut perdu tout son sang sous mille coups, il tomba sur les corps morts de ses frères d'armes. Sa vie avait été pleine de gloire; l'éclat de sa mort fut inutile à son pays. Les Turcs se lassèrent de tuer. Le champ de bataille resta couvert de cadavres, et, chose curieuse à constater pour ce siècle déjà bien éloigné de la simplicité des siècles de la croisade, le bruit courut que, pendant près de deux ans ces corps chrétiens avaient échappé à la corruption, comme à la voracité des bêtes sauvages. Bajazet expliqua ce prodige en disant que c'étaient des corps tellement impurs que les bêtes mêmes avaient dédaigné d'y toucher[1].

Quelques prisonniers étaient restés aux mains du vainqueur; on n'avait épargné que ceux qui pouvaient payer de grosses rançons. Un jour le duc de Bourgogne vit arriver dans son palais un envoyé du comte de Nevers, qui lui mandait son désastre. Il lui fallait deux cent mille ducats pour sa liberté.

Peu après, l'empereur grec Manuel envoya une grande ambassade pour raconter les derniers malheurs de l'Orient

[1] *Hist. anonyme*, liv. XVI, ch. 1.

chrétien; il appelait à son aide la chevalerie française, et peu s'en fallut que le génie de la croisade ne s'éveillât au milieu des désordres et des débauches qui souillaient la cour. Le duc d'Orléans était prêt à prendre la croix. Peut-être une expédition lointaine eût violemment distrait les passions qui se disputaient le royaume. Mais la guerre sainte n'était plus au fond des âmes. Les princes se laissèrent retomber à leurs habitudes de discorde et d'avarice, et, au lieu d'une croisade de chevalerie, ce fut Tamerlan qui parut pour délivrer quelque temps Constantinople de la terreur de Bajazet, en jetant sur lui ses Tartares et l'arrêtant dans sa domination[1].

En même temps d'affreuses révolutions dévoraient l'Angleterre. Après des vicissitudes de conspiration et de vengeance, les oncles du roi Richard avaient fini par rester les maîtres. Cette anarchie avait été pleine de meurtres. Le chroniqueur de Saint-Denis parle surtout avec horreur du massacre d'un archevêque dont il fut témoin. « J'étais alors en cette cour, dit-il, pour les affaires de notre Eglise; et sur ce qu'il m'arriva de témoigner de l'horreur d'entendre dire que la tête sacrée de cet archevêque eût été un jour roulée à coups de pied par les carrefours de la ville de Londres, il me fut répondu par un de la compagnie : « *Sachez qu'il ar-*
» *rivera des révolutions plus horribles en votre France et*
» *dans peu de tems.* » Je me contentai de repartir : « *A Dieu*
» *ne plaise que cette ancienne et généreuse fidélité des Fran-*
» *çois puisse jamais être capable d'accoucher d'un si horri-*
» *ble monstre*[2]. »

Au reste, le chétif tyran acheta sa vie en cédant le trône au comte de Derby, fils du duc de Lancastre, qui venait de mourir. Il ne jouit pas longtemps de sa lâcheté; peu après il mourait dans une prison, de faim selon les uns, du glaive des meurtriers selon les autres.

La cour de France s'effraya de cette usurpation sanglante. Le duc de Bourbon courut en Guyenne remuer les peuples,

[1] Voyez les récits de ces aventures dans les *Mémoires* de Boucicault, collect. de M. Petitot.

[2] Le moine de Saint-Denis, page 37, cité par M. Petitot.

et en même temps on réclama Isabelle, la jeune fiancée de Richard. Le nouveau roi, Henri, la renvoya avec des honneurs, et fit si bien que la paix fut renouvelée. La destinée d'Isabelle fut bizarre ; elle avait d'abord été promise à Jean, duc d'Alençon, puis à Jean, fils du duc de Bretagne ; elle avait ensuite été fiancée à Richard ; elle finit par être la femme de Charles, fils du duc d'Orléans.

Les peuples de France continuaient à gémir sur l'état du roi, dont la folie avait un caractère de mélancolique tristesse qui appelait la pitié. C'était une croyance profondément enracinée dans le peuple que cette folie était une œuvre de sortilége. De là une recherche mystérieuse de tout ce qui semblait devoir faire cesser un si grand malheur. Les histoires parlent surtout d'un procès qui fut fait à deux moines augustins, qui s'étaient annoncés comme ayant le secret puissant de commander aux démons ; ils promettaient de pénétrer le mystère de magie sous lequel gémissait le roi. On les interrogea avec solennité ; ils ne surent qu'accuser vaguement de sortilége le duc d'Orléans. On les mit à la géhenne, pour les contraindre de s'expliquer mieux ; ils finirent par s'accuser eux-mêmes comme sorciers et apostats : on les condamna aux plus atroces supplices. Avant de les livrer au bourreau, on les dégrada de leur caractère sacré de prêtres ; ce fut une cérémonie effrayante pour l'imagination populaire. Après quoi on fit tomber leurs têtes, qui devinrent au peuple un affreux jouet. « Ce fut, dit le moine de Saint-Denis, un exemple aux autres malfaiteurs et aux sorciers qui trompoient le public par leurs superstitions [1]. »

Dans l'état lamentable où la santé du roi laissait les affaires, les princes purent librement s'abandonner à leurs rivalités passionnées.

Le duc d'Orléans ne supportait plus la supériorité du duc de Bourgogne ; il songea à la lui arracher. D'abord la guerre fut lente et dissimulée aux conseils ; puis elle éclata ouvertement. Tout devenait entre eux une occasion de dissidence.

[1] Page 399. — *Hist. des ducs d'Orléans.*

Si l'un ouvrait un avis, l'autre courait à un avis contraire.

Venceslas, roi de Bohême, avait été déposé; les électeurs avaient mis à sa place le comte palatin Robert, duc de Bavière; les deux rivaux cherchèrent l'appui de la France. Le duc de Bourgogne parut prendre parti pour Robert; le duc d'Orléans se déclara pour Venceslas.

Le duc d'Orléans ne pardonnait point au duc de Bretagne son guet-apens contre Clisson; il voulait le poursuivre à outrance. Le duc de Bourgogne se prononçait en un sens opposé; l'assassinat du connétable était à peine un délit vulgaire.

Le pape d'Avignon était le pape du duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne lui voua sa haine; et en ceci le duc de Bourgogne était secondé par les antipathies populaires. Car la nation commençait à supporter mal cette papauté incertaine qui ne s'offrait à elle qu'avec un cortége de rapines.

Enfin le duc de Bourgogne avait besoin d'alliances dans les Flandres et dans l'Allemagne. Le duc d'Orléans lui ravit celle du duc de Gueldre par un traité.

Ainsi l'animosité était au comble. Bientôt l'éclat de ces divisions frappa les peuples de terreur. On y vit une annonce de guerres civiles; on fit des prières publiques pour détourner un si grand malheur. Pendant ce temps même les deux princes levaient des armées, et appelaient à eux les aventuriers qui vivent d'anarchie. Des compagnies galloises venaient de la Guyenne, sous la protection du duc d'Orléans, jusqu'aux environs de Paris, où elles semaient le pillage. La maison de ce prince, près de la porte Saint-Antoine, semblait une place de guerre toute préparée pour les combats. De son côté le duc de Bourgogne avait des armées dans la Flandre, et il en appelait une partie à Paris; l'évêque de Liége, frère du comte de Hainaut, lui était venu entre autres à la tête de sept mille gendarmes. La ville était pleine d'hommes armés, et ce n'étaient partout que des présages de sanglantes guerres.

Les ducs de Bourbon et de Berry se jetèrent au travers des deux partis, autour desquels commençaient à remuer les

vieux restes des factions populaires. Un instant on désarma les deux princes rivaux, et on leur fit jurer la paix à l'hôtel de Nesles. On les vit sortir ensemble, se promener à cheval, et puis se séparer au Châtelet avec des témoignages d'amitié : les terreurs publiques furent calmées. Mais, le duc de Bourgogne ayant profité de cette trêve pour aller régler ses affaires dans les Pays-Bas, le duc d'Orléans raviva ses intrigues, et il se fit nommer par le roi lieutenant du royaume, avec le droit d'instituer et de destituer toutes sortes d'officiers, et de disposer des charges, des finances, des revenus mêmes de la couronne. C'était comme une confiscation de la royauté. Toutefois cette énorme puissance ne devait être exercée que dans les funestes accès de la maladie du monarque.

Bientôt le duc d'Orléans eut à se servir de son pouvoir. Il débuta par des impôts ; c'était une maladresse. Il avait fait publier que les impôts étaient établis de l'avis des ducs de Berry et de Bourgogne ; le duc de Berry fit démentir la publication à son de trompe. Le duc de Bourgogne accourait de la Flandre pour en faire autant ; le peuple commençait de s'émouvoir : le duc d'Orléans supprima les impôts. Telle était l'autorité sous l'infortuné monarque frappé de folie.

1401.—Dans ses lueurs rapides de raison, il gémissait profondément de cet abaissement du sceptre ; car il avait le sentiment de la royauté. Une tendresse d'enfance lui donnait du penchant pour le duc d'Orléans, et il hésitait à lui ravir l'autorité pour la laisser au duc de Bourgogne. Il fallut délibérer devant lui sur les vices de l'un et de l'autre. Le conseil se déclara pour le duc de Bourgogne, non comme meilleur, mais comme moins funeste.

Le duc de Bourgogne n'avait pas longtemps à se servir de la puissance. Mais il saisit une occasion d'en faire un usage hardi. Le duc de Bretagne était mort. Jeanne, sa femme, se maria en secondes noces avec Henri, roi d'Angleterre. On craignit qu'elle n'enlevât ses trois fils, Jean, Arthur et Gilles, et qu'elle ne les fît passer en Angleterre avec elle. De tels otages eussent été formidables aux mains du roi Henri. Le

duc de Bourgogne courut en Bretagne, se saisit d'eux, et les conduisit à Paris[1].

Dans cette question d'Angleterre, les dissidences du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans semblèrent s'effacer. Le duc d'Orléans avait aimé le roi Richard; il s'avisa d'envoyer à Henri, l'usurpateur de sa couronne, le cartel d'un combat de cent contre cent. Henri répondit par des injures méprisantes : « En l'honneur de Dieu, de notre Dame et de Monseigneur Saint-Jacques, disoit-il, vous mentez faussement et mauvaisement, quand vous dites que nous n'avons pas eu pitié de notre roy lige et souverain seigneur, et plût à Dieu que vous n'eussiez oncques fait ne procuré contre la personne de votre seigneur et les siens, plus que nous n'avons fait contre notre dit seigneur[2]. » Il y eut des cartels nouveaux; tout se borna à des échanges d'injures et de griefs.

Pendant ce temps le conseil agissait plus réellement par des traités avec des princes d'Espagne, des seigneurs de Flandre et de France même contre la puissance anglaise toujours armée de trahisons. Malgré la trêve, les deux nations se harcelaient par des hostilités, et il était utile de se préparer à une explosion plus éclatante, que cachait un avenir peu éloigné.

Partout le monde se remuait. Tamerlan avait jeté d'effroyables révolutions sur l'Orient. Bajazet était tombé en son pouvoir. Le terrible Tartare, maître de l'Asie, envoya demander l'alliance du roi de France. Ce nom de roi de France avait depuis des siècles le privilége de parler aux imaginations orientales. On répondit par des messages et par des dons à l'ambassade de Tamerlan.

En Italie, les grandes factions des Guelfes et des Gibelins avaient été pacifiées par la médiation armée du maréchal

[1] Quelques historiens, au lieu de ce projet d'enlèvement des trois princes par la duchesse leur mère, racontent que ce fut d'accord avec elle que le duc de Bourgogne les emmena à Paris. Il devait être régent de Bretagne dans leur minorité.

[2] Le moine de Saint-Denis.

de Boucicaut, qu'on avait fait gouverneur de Gênes. C'était une disposition heureuse au retour de l'ordre dans l'Eglise.

Mais en France le schisme subsistait vivace et oppresseur. Quelque temps le royaume avait été soustrait à l'obédience du pape d'Avignon par l'université et par les évêques. Le duc d'Orléans ramena la soumission. Ce fut une longue et savante intrigue. Benoît avait besoin de rapines; le duc d'Orléans lui offrait cette espérance, et il demandait en échange le privilége de ses pillages. Il était triste de voir l'Eglise de France sanctionner par son adhésion de telles conventions d'avidité.

En même temps le duc d'Orléans revenait à ses désordres et à ses voluptés. Le palais du roi était souillé de débauches. L'infortuné Charles VI, dans ses lueurs de raison, ne voyait que des malheurs pour lui et pour son fils Charles, dauphin et duc de Guyenne. Il imagina de renouveler un conseil, où toutes les affaires de l'Etat seraient résolues, et il fit jurer à tous ceux qu'il y appela qu'à sa mort son fils serait seul reconnu souverain seigneur. C'était comme un sinistre pressentiment de l'avenir. Mais la reine en même temps se fit déclarer d'avance gouvernante absolue de ses enfants; et ce fut dès ce moment une réalisation de ces présages. A peine ces changements étaient faits qu'il n'y eut plus de bornes à la licence. La reine devint maîtresse du royaume et du roi. Les scandales furent sans frein. Le monarque fut délaissé dans les solitudes de son palais. Ses enfants mêmes furent abandonnés. Tout manqua à leurs besoins. Charles finit par n'avoir plus la force de se plaindre de ces barbaries; il eut pourtant des larmes à verser plus d'une fois sur ses enfants. Leur gouvernante lui disait un jour en pleurant qu'ils n'avaient *ne que manger, ne que vêtir*. « Hélas! répondit le roi avec une amère douleur, je ne suis pas mieux traité. » Et ainsi la royauté s'abîmait dans la misère et l'ignominie.

Le duc d'Orléans se consolait de la haine des peuples par la licence de ses plaisirs. Entre les fruits de ses débauches on aime au moins à citer un nom devenu national, celui de Dunois. Il eut ce fils de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert

de Cany ; mais l'histoire raconte ce commerce avec des détails qui font frémir. Le malheureux avait voulu jouir à la fois du désespoir de sa victime et de la douleur de son époux, en rendant celui-ci témoin de son infamie, tandis qu'il s'était contenté de jeter un voile sur la tête de l'infortunée. Tel était l'homme qui disputait la France au duc de Bourgogne, et la reine Isabeau secondait ses crimes. Entre eux ils partageaient les dépouilles publiques. On avait imposé des tailles nouvelles, et il avait été convenu que le produit en serait déposé au palais du roi ; le duc d'Orléans se précipita à main armée sur cette proie, et il l'emporta dans son palais. Pour comble, des fléaux du ciel tombèrent sur la France : les tempêtes, les inondations, les grêles firent d'affreux ravages ; puis vinrent des épidémies meurtrières. Le duc de Bourgogne fut enlevé par une de ces maladies. En d'autres temps sa mort eût paru fortunée ; mais le duc d'Orléans restait seul maître ; ou bien à la place des rivalités du duc de Bourgogne, qui n'avaient pas toujours été sans utilité pour la France, allaient apparaître celles de son fils, prince terrible, à qui l'histoire a donné le nom de Jean sans Peur, et qui n'apporterait dans la politique que le caprice d'un génie capable de tous les crimes.

La France était épuisée d'impôts. La tyrannie était portée à l'extrême. On foulait les peuples à plaisir. L'avarice de la cour se jouait des maux publics. Les récits de ce despotisme font frémir la plume de l'histoire[1].

Il y eut de la part des peuples une réaction de colère et de malédiction contre la cour. L'université prit part à ces anathèmes, et quelquefois la justice se ressentit de ce caractère d'animadversion. Les gens de Savoisy, un chambellan du roi vendu à la reine, avaient, dans une procession de l'université pour la santé du roi, *jeté pierrettes*, disent les vieux récits, *sur des écoliers* : cela fit un procès implacable. Peu s'en fallut que la guerre n'éclatât dans Paris. La reine eut le malheur de protéger le chambellan. Il fallut que la justice du parlement le frappât personnellement à outrance pour

[1] *Hist. des ducs d'Orléans.*

apaiser la haine. Il fut condamné à une grosse amende, et son hôtel fut démoli. Ce ne fut que cent douze ans après que l'université permit qu'il fût relevé, à la condition qu'il porterait une inscription où se perpétuerait le souvenir de l'injure et de la justice[1].

Il fallait de ces satisfactions aux haines du peuple pour l'aider à supporter ses misères et ses humiliations. La religion lui en offrait de plus imposantes. Les églises retentissaient des plaintes contre les dilapidateurs. Un moine augustin remuait surtout le peuple. On se plaignit au roi de ses prédications. Le roi voulut l'entendre. Le moine rendit sa parole plus terrible encore; il alla tonner à la cour, et lui montrer les vengeances de Dieu prêtes à tomber sur la France, si tant de crimes n'étaient réparés[2]. Le malheureux roi ne put que gémir; il loua le prêtre fidèle; mais les crimes reprirent leur audace.

Cependant on tint des conseils pour délibérer sur la situation des affaires. Là il se trouva quelques voix libres encore. On parla du barbare dénûment des enfants du roi, et le monarque, ému dans ses entrailles, voulut qu'on appelât incontinent son fils, pour s'assurer de la vérité des plaintes. Le naïf enfant s'en vint déclarer au conseil que jusque-là sa mère, par ses baisers, l'avait empêché de se plaindre, mais qu'en effet tout manquait à ses besoins. Le conseil poussa des cris d'indignation. Mais tout se borna à ces clameurs. On parla du désordre de l'Etat; ce furent des gémissements également superflus.

Pendant ce temps le nouveau duc de Bourgogne arrivait de la Flandre avec une armée pour cortége, venant, disait-il, faire hommage au roi. La reine et le duc d'Orléans, épouvantés, s'enfuirent à Melun, laissant au maréchal de Boucicaut l'ordre de leur amener le dauphin. Le duc de Bourgogne eut le temps d'arriver; il enleva le dauphin à Ju-

[1] Registres du parlement. *Hist. de l'université.* — « Nous avons vu cette inscription, dit Mezeray; elle a été arrachée lorsqu'on a rebâti cet hôtel, qui est aujourd'hui l'hôtel de Lorraine. »

[2] Le moine de Saint-Denis, pag. 516.

visy[1]. Volontiers l'enfant se laissa ramener à Paris, et le duc de Bourgogne s'offrait à lui comme un libérateur.

Le duc de Bourgogne fit aussitôt une assemblée de grands et d'évêques; il y appela l'université; là il fit exposer par Jean de Nyelle, un orateur de l'Artois, les motifs de sa conduite. Tout le monde l'approuva, et il n'était que trop aisé de le rendre populaire. Le roi était resté dans son palais solitaire. Il eut assez de volonté pour couvrir les entreprises du duc de Bourgogne; le duc de Berry le secondait; par lui la bourgeoisie espérait échapper à une anarchie effroyable. Peu s'en fallut que le duc de Bourgogne ne fût salué comme un sauveur, lorsqu'il ne venait que déplacer la tyrannie.

1405. — De son côté le duc d'Orléans appelait à lui les troupes qu'il avait assemblées. Bientôt il eut une armée, et tout annonça de nouvelles guerres civiles. Les ducs de Bourgogne et de Berry s'étaient fortifiés dans Paris. Le duc d'Orléans avait son camp à Melun. Les bons citoyens commencèrent à s'alarmer. L'université, alors puissante, essaya de prendre un rôle de médiation. Elle envoya des députés à la reine, qui ne voulut pas les entendre, et au duc d'Orléans qui se moqua d'eux. Le duc de Bourbon, ami de la patrie, se jeta au travers des factions; sa voix ne fut pas mieux écoutée[2]. Enfin le duc d'Orléans s'avança avec ses troupes. Le duc de Bourgogne alla se mettre en bataille à Montfaucon. La reine s'était jetée dans le château de Vincennes; on délibéra de l'assiéger; quelques voix sages firent écarter cette résolution extrême. On ouvrit des conférences pour la paix, et enfin on arriva à des transactions. Sous prétexte de réforme, l'Etat était partagé, et le gouvernement était une proie. Le duc d'Orléans voyait la lieutenance du royaume passer réellement aux mains de son rival. Il se consola par l'administration des finances. Les deux princes couchèrent dans le même lit; c'était alors le

[1] Voir les détails de cette scène, *Hist. des ducs d'Orléans*, d'après le moine de Saint-Denis.

[2] Le moine de Saint-Denis, *Hist. anonyme.*

sceau d'une amitié jurée, et le peuple se livra aux transports d'une joie imprévue.

Mais les tristesses survivaient. L'abandon du roi répandait dans les âmes une sombre douleur. On savait que depuis plusieurs années il était dans une situation lamentable. Il refusait de se coucher et de changer de vêtements; son aspect était hideux; ses forces s'étaient épuisées. Il se traînait seul comme une ombre dans son palais désert. Seulement on contait qu'auprès de lui restait assidue une fille tendrement dévouée à l'infortuné. Le nom d'Odette [1] était populaire, et quelques écrivains l'ont rendu poétique. La criminelle Isabeau avait jeté cette jeune fille dans la couche du pauvre fou, et Odette avait pris au sérieux son office d'amour et de sollicitude. Elle seule représentait, près de Charles VI, les affections de la famille et les respects de la patrie. En contraste avec cette fidélité, dont l'histoire couvre de ses voiles le côté le moins pur, les scandales d'Isabeau appelaient la malédiction publique. Cependant, chose étrange! lorsque la paix fut signée, Isabeau put rentrer pompeusement dans Paris, sur un char découvert, parmi des flots de multitude. Le spectacle inespéré de la concorde désarma les anathèmes [2].

La paix ne fut pas longue. Les deux rivaux semblèrent d'abord vouloir en profiter pour frapper d'un double coup l'Angleterre, qui, malgré les trêves, perpétuait les hostilités en France. Ils convinrent de marcher, le duc d'Orléans en Guyenne, le duc de Bourgogne vers Calais. Et d'abord ils levèrent des taxes avec une rigueur accablante; puis ils s'en allèrent à leurs expéditions comme deux chefs d'armée assurés de vaincre. Le duc d'Orléans assiégea Blayes. Un chevalier gascon le retint longtemps devant ses murs : la pluie, les maladies, la faim découragèrent ses soldats; il en fut abandonné, et lui-même laissa sa campagne. Une chose le consolait, c'est que l'expédition du duc de Bourgogne n'avait pas été plus heureuse. Les deux généraux

[1] Odette de Champdivers, fille d'un marchand de chevaux.
[2] Juv. des Ursins. — *Chron. de Saint-Denis*. — Monstrelet.

se retrouvèrent à Paris avec leurs haines, aigries par le dépit de leurs entreprises manquées. Il fallait à leur génie une autre sorte de batailles.

Leurs animosités, tour à tour publiques ou dissimulées, furent portées au comble par des incidents d'intrigue qui peignent les temps. Nous avons vu l'évêque de Liége s'armer de l'épée pour la cause du duc de Bourgogne. « Les fidèles de son troupeau, dit le chroniqueur, eussent mieux aimé un évêque *qui chantât la messe* qu'un pasteur revêtu du casque. » Mais ils demandèrent vainement sa destitution au pape de Rome, et Benoît, poussé par le duc d'Orléans, la leur accorda volontiers. De là un grief nouveau. Puis vint un dernier incident que l'histoire ose à peine dire.

Le duc d'Orléans, vaniteux dans ses débauches, avait étalé dans une salle de son palais les portraits des femmes qu'il avait vaincues ou déshonorées. Parmi ces trophées était exposé le portrait de la duchesse de Bourgogne. C'était une forfanterie impudente apparemment, car les histoires disent que cette princesse fut aussi vertueuse que belle; mais le criminel fanfaron osa découvrir un jour toutes ces images au duc de Bourgogne en personne. Ce fut un affront sanglant, et, chose étonnante! Jean sans Peur eut le courage de le dissimuler, mais pour rendre sa vengeance égale à son injure.

Six mois il enferma en son cœur le secret de sa colère; il en médita l'explosion avec calme. Il se laissa conduire aux autels avec le duc d'Orléans, pour y renouveler une amitié déjà promise. Là ils communièrent : Dieu même semblait être rendu complice de la vengeance atroce qu'il préparait.

Pendant tous ces semblants de paix, il avait acheté l'hôtel de Notre-Dame, dans la vieille rue du Temple, entre l'hôtel Saint-Pol, qu'habitait le roi, et l'hôtel Barbette, maison de plaisance de la reine. Là s'organisa la conjuration, dans un mystère qui faillit la trahir par les terreurs sinistres qu'il faisait naître.

Enfin l'exécution arriva. La reine venait d'accoucher d'un fils qui n'avait vécu que peu d'instants; le duc d'Orléans,

assidu auprès d'elle, avait un jour soupé dans cet hôtel Barbette, rendez-vous des plaisirs. C'était le troisième jour après cette paix jurée entre les mains du prêtre ; l'un des conjurés, valet de chambre du roi, accourt vers huit heures, et dit au duc d'Orléans que le roi le mande en toute hâte, *et pour chose qui grandement touche à l'un et à l'autre*. Le duc d'Orléans monte sur sa mule ; deux écuyers le suivent, montés sur le même cheval ; cinq valets portent des flambeaux. Il cheminait en chantant : il était *sans chaperon, vestu d'une houpelande de damas noir fourrée de marte, et s'esbatant avec son gand*. Arrivé le long d'une maison au-dessus de l'hôtel de Notre-Dame, il voit devant lui des hommes armés. Le cheval qui portait les deux écuyers s'épouvante et les emporte au loin ; c'était peut-être une partie du mystère. Alors s'avancent les sicaires : *A mort!* crient-ils, et tous rivalisent pour frapper le prince [1]. *Je suis le duc d'Orléans!* criait l'infortuné. *Tant mieux!* répondaient les meurtriers, et les coups de glaive redoublaient sur lui jusqu'à ce qu'il tomba de son cheval. Alors on lui écrasa la tête sur un pavé, à coups de massue, et sa cervelle jaillit dans la boue. *Il est mort!* dirent les assassins. L'un d'eux s'approcha avec un flambeau pour s'en assurer, et alors on vit sortir de l'hôtel Notre-Dame un homme portant *chaperon vermeil*, qui s'approcha à son tour, et déchargea un dernier coup de massue sur le cadavre, disant à son tour : *Il est mort!* Cet homme est resté inconnu à l'histoire, et cependant l'histoire l'a nommé [2]. Au milieu de cette effroyable scène, les serviteurs du duc d'Orléans avaient disparu ; un seul se précipita sur son corps pour le protéger : *Haro! monseigneur mon maître!* criait-il. Les sicaires le tuèrent à son tour. Il fallait cette image de vertu fidèle pour tempérer un tel spectacle d'atrocité [3].

Telle fut la mort de Louis d'Orléans, prince orné de qualités éminentes, mais dégradé par la débauche et par l'ava-

[1] Le moine de Saint-Denis.
[2] « Cet homme n'était-il pas le duc de Bourgogne ? » Villaret.
[3] Monstrelet, ch. 36.

rice. Il expiait à trente-six ans, par une fin précoce et funeste, les maux qu'il avait faits à son pays. Il laissa un testament où l'on eût cru voir l'épanchement de la plus tendre piété. En ces temps désolés la foi vivait encore; mais elle s'alliait à tous les désordres et à tous les vices. C'était l'absence d'autorité dans l'Etat et dans l'Eglise qui avait fait ces affreux mélanges.

—

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

Suites du meurtre du duc d'Orléans. — Le duc de Bourgogne reparaît à Paris avec des apologies. — Puis il s'éloigne. — La reine revient avec Valentine. — Fuites nouvelles. — Paix de Chartres. — Déchirements de l'Eglise. — Evénements politiques mêlés aux conflits religieux. — Le duc de Bourgogne maître de l'Etat. — Supplice de Jean de Montaigu. — Le roi se réveille de sa léthargie et voit les désordres publics. — Guerre étrangère et guerre civile. — Anarchie des princes. — Paix de Bicêtre. — Dérision. Frénésie générale. — Situation de l'Etat. — Factions de Paris. — Association bourguignonne. — Les bouchers. — Parti d'Orléans. — Les Armagnacs. — Guerre civile partout allumée. — Ravages. — Paix de Bourges. — Les Anglais en Normandie. — Les états généraux. — Nouvelle anarchie. — Prise de la Bastille. — Le chaperon blanc. — Jean de Troyes, le harangueur. — Horribles scènes au palais du roi. — Lit de justice. — Célèbre ordonnance *cabochienne*. — Horribles meurtres. — Réaction de la bourgeoisie. — Fuite du duc de Bourgogne. — Intrigues et menaces nouvelles. Guerre contre le duc de Bourgogne. — Traité de paix. — Ambassade anglaise sur le traité de Brétigny. — Henri V porte la guerre en France. — Succès divers. — Bataille d'Azincourt. — Suites de la victoire des Anglais. — Anarchie. — Succession de papes. — Mort des princes. — *Laissez passer la justice du roi!* — Désordres. — Le duc de Bourgogne maître à Paris. — La reine Isabeau revient à lui. — Gouvernement nouveau. — Situation du royaume. — Le dauphin est enlevé par Tanneguy du Châtel. — — Meurtres effroyables dans Paris. — Le bourreau et le duc de Bourgogne. — Rôle du roi d'Angleterre. — Luttes du dauphin. — Entrevue du dauphin et du duc de Bourgogne. — Tragédie du pont de Montereau. — Suites du meurtre du duc de Bourgogne. — Trames infâmes de la reine. — Domination anglaise. — Luttes des fidèles. — La France vendue plutôt que vaincue. — Grand conseil à l'hôtel Saint-Pol. — Le parti du dauphin grandit en France. — Echecs des Anglais en Picardie. — Deux rois et deux cours à Paris. — Mort de Henri V. — Mort de Charles VI. — Appréciations historiques.

CHARLES VI.

Aussitôt après le meurtre les conjurés s'étaient enfuis, semant derrière eux des chausses-trapes pour empêcher la poursuite; et même quelques-uns avaient mis le feu à la maison qui leur avait servi d'asile, pour détourner l'attention par cet incendie. Bientôt la nouvelle de l'attentat se répand de toutes parts. Ce fut une nuit pleine d'angoisses; chacun imagina les derniers malheurs. La reine, demi-morte de douleur et d'effroi, se fit porter à l'hôtel Saint-Pol. Tout devenait un affreux présage.

Le matin, les princes accouraient au lieu du crime. Le duc de Bourgogne y vint avec eux, et il trouva des paroles pour le déplorer; mais le roi avait retrouvé sa raison pour s'indigner et demander vengeance. Alors une enquête fut ouverte, au nom des princes; Pierre l'Orfèvre et Robert le Thuylier furent chargés de faire *informations des malfaiteurs et iceulx congneuz les saisir et prendre au corps en quelque lieu qu'ilz fussent trouvez.* Et ici notre brièveté accoutumée fait place volontiers aux diffusions pittoresques du *Chroniqueur d'Anjou;* citons une page que l'histoire ne semble pas avoir encore aperçue.

» Les commissaires, dit le *Chroniqueur*, prenans cette charge, par depposition de temoings, trouvèrent que ung malheureux et traystre nommé Auctonville, natif du pays de Normandie, avecque aucuns autres meschans et sédicieux pendars complices, avoient commis l'exécrable occision, puis estoient fuys et retirez en l'hostel d'Arthoys, appartenant au duc de Bourgongne, alors les commissaires, voulans faire prendre au corps le traystre Auctonville, trouvé par leurs informations du meurtre coulpable et chargé; congnoissant toutes foys, puisqu'il s'étoit retiré en la maison d'ung prince, ne leur estre permis le prendre sans congé, vindrent en l'hostel de Neelle, ou selon aucuns au chateau du Louvre, où pour lors tous les princes estaient assemblez au conseil. Si frappèrent à la porte. Et alors ung huissier, regardant qui c'estoit, veit les deux commissaires

et plusieurs gens en armes avecques eulx, dont il fut esbahi. Si leur demanda qu'ilz quérroient, et ilz répondirent qu'ilz vouloient demander licence au duc de Bourgongne de prendre ung criminel estant en sa maison. L'huyssier montant en la chambre du conseil récita aux princes la requeste que faisoient les commissaires qui estoient à la porte; mais aussi tost que le duc de Bourgongne ouyt le propos de l'huyssier, le sang luy fuyt, changea couleur et perdit contenance. Le roy de Sicille, qui sage et appercevant estoit, voyant la manière de son cousin le duc de Bourgongne, congneut bien qu'il estoit coulpable, le tira à part et luy dit, s'il sçavoit quelque chose de ce meurtre, qu'il le luy déclarast pour y mettre remède.

» Alors le duc de Bourgongne auteur du crime, ne se peut tenir de pleurer, et au roy de Sicille que par haine diabolicque et mauvais conseil il avoit fait faire le meurtre. Si commença le roi de Sicille à pleurer, et luy dit : Ah! cousin, vous avez fait un mauvais acte! et à ces parolles se approcha d'eulx monsieur de Berry qui entendit ce que ils disoient, dont il fust si triste et desplaisant que ses larmes qui de ses yeulx issoient en moult grant habondance, luy couvroient toute la face.

» Le duc de Bourgongne, considérant qu'il avoit confessé le crime, descendit; et s'en alla à son logis laissant le roy de Sicille et le duc de Berry plorant. Vers lesquels bien tost arriva le duc de Bourbon, auquel ils comptèrent le cas comme leur avoit confessé le duc de Bourgongne. Et quant le duc de Bourbon l'entendit, il leur dist qu'ilz avoient mal faict, qu'ilz ne l'avoient retenu et arresté. Ha Monseigneur de Bourbon, dist le duc de Berry, il vous est bien aisé à dire; mais vous ne considérez l'angoisse que c'est à Monseigneur d'Anjou de perdre deux telz cousins et à moy deux telz nepveux comme les ducs de Orléans et de Bourgongne.

» Ce dict, les princes allèrent vers le roy lui racompter la vérité du faict. Par quoy le roy commanda expressément que le duc de Bourgongne fut prins; mais il s'en estoit desja fuy, accompaigné seullement d'ung sien serviteur. »

Tel est le récit du Chroniqueur d'Anjou; tout un siècle y

est peint, avec ses formalités de justice, avec son horreur du crime, avec son impuissance de le punir.

Jusque-là le soupçon s'était porté tour à tour sur cette foule de victimes que le duc d'Orléans avait torturées, et principalement sur ce seigneur de Cany dont il avait déshonoré la femme à la façon d'un barbare; lorsqu'on vit le duc de Bourgogne donner à sa fuite un air de précipitation et d'épouvante, le doute ne fut plus possible. Le meurtrier s'accusait lui-même; mais la justice s'arrêta pour ne laisser de place qu'aux intrigues. Alors on vit le duc de Bourbon s'éloigner en gémissant du sein de ces ignominies sanglantes; il alla se cacher dans ses terres, ne voyant pas de remède aux désolations de la patrie.

1408.—Le duc de Bourgogne n'avait pas désespéré de reparaître à Paris, et de jouir de son assassinat. Il s'était trouvé des casuistes de l'université pour déclarer qu'il n'avait pas commis un crime, et maître Jean Petit, un prêtre normand, trouva même des raisons pour démontrer qu'il aurait péché contre Dieu s'il n'avait point fait égorger le duc d'Orléans[1]. Ces sortes d'apologies n'ont manqué en aucun temps aux meurtres politiques; ce n'est pas la religion sans doute qui se prête aux passions des criminels, ce sont les docteurs qui altèrent la morale et la font au gré de leurs fureurs.

De son côté, Valentine de Milan, veuve du duc d'Orléans, venait de son exil de Blois, avec ses enfants, pour demander vengeance du meurtre de son mari. Ce fut un spectacle touchant de voir cette veuve en deuil solliciter la justice du monarque. Le duc d'Orléans avait désolé sa vie; mais elle ne se souvenait que de son titre d'épouse et de l'honneur de ses enfants, et au milieu de la corruption publique elle trouva de nobles âmes pour accueillir avec émotion cette femme d'une destinée si lamentable.

Mais ces marques de faveur ne pouvaient intimider le duc de Bourgogne. Déjà il était arrivé à Amiens, encouragé par les apologies. Là il y eut des conférences pour le disposer

[1] Monstrelet, ch. 38. Les raisons du docteur sont très-exactement déduites dans Monstrelet; elles sont curieuses à étudier.

à demander grâce au roi; il répondit par les vanteries de maître Jean Petit : peu s'en fallut qu'il n'exigeât des récompenses. Quelques-uns conseillaient de lui courir sus comme à un ennemi; il les prévint en se mettant en marche vers Paris avec mille hommes d'armes. Les princes allèrent à Saint-Denis pour le retenir; il passa outre. On le vit s'avancer comme s'il eût compté sur des triomphes; et en effet le peuple courut à lui avec des acclamations, et il alla fièrement s'établir en son hôtel d'Artois, qui tout aussitôt devint une citadelle défendue par ses satellites. Valentine s'enfuit de Paris; elle n'était pas de force à disputer l'impunité au criminel que le peuple protégeait de son enthousiasme. Et même l'intérêt qui naturellement s'attachait à ses malheurs s'était changé déjà en malédiction; car le roi était tombé dans ses vertiges, et le peuple ne se souvint plus que des sortiléges de Valentine.

Le duc de Bourgogne s'en alla au conseil, présidé par le jeune dauphin, pour étaler la défense préparée de sa conduite. Le même docteur Jean Petit portait pour lui la parole. Il renouvela ses belles maximes de meurtre. L'apologie fut complète; rien ne manqua à cette théorie de l'assassinat. Le parlement était muet de stupeur; les princes écoutaient en gémissant : personne ne répliqua. Le dauphin, après la harangue, se retira silencieux. La reine, effrayée, songea de nouveau à s'en aller à Melun; les princes la suivirent. Le duc de Bourgogne, resté seul à Paris, se fit délivrer par le roi insensé des lettres pour l'abolition des griefs intentés contre lui. Le royaume semblait passé tout entier dans les mains du meurtrier.

Toutefois il ne fut pas longtemps paisible dans sa victoire. Le duc de Bretagne s'en était allé faire une levée d'armes; la reine avait appelé autour d'elle des troupes de fidèles. Une sorte de réaction se faisait en France contre la faction de l'assassinat. Le duc de Bourgogne s'étonna; il ne se crut pas en état de résister à tout ce flot de colère; il s'en alla en Flandre pour prendre part à la guerre que se faisaient les deux compétiteurs de l'évêché de Liége, par suite de la déchéance de ce prélat militaire, Jean de Bavière, qu'on avait

vu s'approcher de Paris avec un cortége de sept mille archers.

Aussitôt la reine rentre à Paris; elle y rappelle Valentine. L'une arrivait avec une armée, l'autre avec ses signes de deuil. C'était pour le peuple des changements d'émotions, et volontiers il se prêtait à ces alternatives de triomphe et de justice. On assembla de nouveau les grands et le parlement pour éclairer cette grande cause du meurtre du duc d'Orléans[1]. Valentine s'en vint tomber à genoux avec ses enfants au milieu du conseil, pour demander raison du meurtre, et un orateur fit en son nom une admirable harangue, où était réfutée la doctrine meurtrière de Jean Petit[2]. Toutes ces scènes eussent eu de la grandeur, si elles n'avaient été mêlées à des souvenirs de scandales. Le conseil, le parlement, les princes ne demandaient pas mieux que de frapper le meurtrier. Le dauphin proclama par un arrêt l'innocence du duc d'Orléans; il ne restait qu'à proclamer le crime du duc de Bourgogne. On hâta la sentence, et après quelques jours elle fut rendue. Les lettres d'abolition du roi furent cassées; le duc de Bourgogne fut déclaré atteint et convaincu du crime d'assassinat et de félonie, et on leva des troupes pour lui courir sus comme à un ennemi de l'État. Mais tout à coup on apprend que Jean sans Peur vient de remporter une victoire sur les Liégeois, et qu'il est en marche sur Paris. La ville aussitôt change d'aspect; l'arrêt reste en suspens; le peuple mobile revient à ses prédilections pour le duc de Bourgogne. Sa joie prend un caractère de sédition; la cour s'épouvante; la reine n'a plus qu'à fuir encore. Elle enlève le roi avec mystère, et s'en va avec l'infortuné en démence vers la Loire. Valentine court de nouveau cacher ses larmes et ses derniers jours au château de Blois[3]. Jamais on n'avait vu des révolutions si brusques; la France flottait sans règle entre ces dominations lamentables : nulle anarchie n'avait égalé jamais cette anarchie.

[1] Juv. des Ursins.

[2] Monstrelet cite le discours.

[3] Voir la suite de sa vie, *Hist. des ducs d'Orléans*.

Le duc de Bourgogne s'approche de Paris désert ; le peuple l'accueille avec les cris : Noël ! Noël ! Toutefois, l'absence du roi inquiétait ses vues de domination. Il ouvre des négociations avec la reine, retirée à Tours. Le jeune duc d'Orléans, Charles, âgé seulement de quinze ans, intervient dans les conférences, et enfin on arrive à poser les bases d'un traité que l'on promet de ratifier à Chartres avec solennité[1]. Pendant ce temps tout le pays de Paris à Tours était horriblement ravagé par les armes. L'indiscipline était pire que la guerre : les partis armés ne semblaient d'accord que pour le pillage et pour la ruine.

On se rendit cependant à Chartres ; et Charles VI, ce simulacre de roi, trouva quelques moments de calme pour aller s'asseoir sur un trône à l'église de Notre-Dame, où devaient apparaître devant lui les partis d'Orléans et de Bourgogne, selon les conventions, et faire la paix au pied des autels. Les plus nobles seigneurs de France étaient présents. Au milieu d'eux s'avança le jeune duc d'Orléans, dans une attitude indécise de satisfaction et de douleur, comme s'il eût senti, malgré son jeune âge, que la réparation qu'on allait lui faire ne serait qu'une sorte de dérision et d'ironie.

Lorsque Jean sans Peur parut, tout le monde se leva, excepté le roi, la reine et le dauphin. Il se mit à genoux près du trône, et son avocat, le seigneur Dollehain, prononça pour lui ces paroles convenues dans le traité : « Sire, voici monseigneur le duc de Bourgogne, votre serviteur et cousin, venu par devers vous pour ce qu'on lui a dit que vous étiez indigné sur lui pour le fait qu'il a commis et fait faire en la personne de monseigneur d'Orléans, votre frère, pour le bien de votre royaume et personne, comme il est prêt de vous dire et faire véritablement savoir quand il vous plaira ; et pourtant vous prie et tant et si humblement comme il peut qu'il vous plaise ôter votre ire et indignation de votre cœur, et de le tenir en votre bonne grâce. »

Excuse superbe, après laquelle le duc de Bourgogne daigna ajouter : « Sire, de ce je vous prie. » Et en même temps

[1] Monstrelet.— Le moine de Saint-Denis.

les princes, le dauphin en tête, s'écrièrent de concert : « Sire, nous vous prions qu'il vous plaise passer la requête de votre cousin le duc de Bourgogne. — Nous le voulons, répondit le faible roi, et l'accordons pour l'amour de vous.» Puis, s'adressant à Jean sans Peur : « Beau cousin, dit-il, nous vous accordons votre requête et vous pardonnons. » Alors, pour finir cette comédie, le duc de Bourgogne se tourna vers les princes d'Orléans, et le seigneur Dollehain, parlant toujours en son nom, leur adressa ces paroles: « Messeigneurs, voici le duc de Bourgogne qui vous prie qu'il vous plaise ôter de vos cœurs, si vous avez aucune vengeance ou haine contre lui, pour le fait qui fut perpétré en la personne de monseigneur d'Orléans, votre père, et que doresnavant vous soyez bons amis ensemble. » Et le duc ajouta encore : « De ce je vous prie [1].»

1409. — Il fallut presser les jeunes princes de répondre à cette demande qui semblait comme un affront nouveau. Ils accordèrent la paix en pleurant. La cour feignit de croire que tous les maux étaient réparés; elle avait hâte de retourner à ses plaisirs. Toutefois d'affreux pressentiments se levaient encore au fond des âmes [2].

Pendant ces tristes alternatives de meurtre, de justice, d'impunité, l'Eglise continuait d'être en proie aux déchirements. Le royaume s'était soustrait à l'obédience de Benoît, et puis il y était revenu. La politique se mêlait à ces questions de foi, et le schisme n'était guère qu'une intrigue de plus, entre tant d'intrigues qui fatiguaient la France et l'Italie. A Rome, Boniface était mort. A sa place, les cardinaux avaient élu Innocent VII. C'était un pontife docte, vertueux, ami de la paix; il chercha l'union, mais elle échappait à ses vœux par les prétentions subsistantes au trône de Sicile. Ladislas était maître de Naples et du royaume, et Louis d'Anjou n'avait que son titre de royauté; mais la rivalité était vivace, et seule elle subsistait pour perpétuer le scandale de deux papautés. Toutefois les assemblées d'évêques

[1] Juv. des Ursins.
[2] *Hist. des ducs d'Orléans.*

tenues à Paris demandaient une soustraction nouvelle du royaume à l'obédience de Benoît, et elles sollicitaient un concile général pour trancher cette question dans sa racine. Là-dessus Innocent mourut; il n'avait fait que paraître. Grégoire XII, un vieillard vénérable, nommé à sa place, proposait que les deux papes déposassent la tiare, afin que, de concert, tous les cardinaux arrivassent à l'élection d'un pontife reconnu par l'Eglise entière. Benoît répondit à cette offre par des fourberies. En ce temps-là brillait à l'université de Paris Jean Gerson ; le grand chancelier était l'instrument le plus actif des négociations. On l'avait vu faire à Paris des assemblées de princes et d'évêques, et là prêcher la paix et l'unité avec une éloquence empreinte de foi chrétienne et de patriotisme. « Si l'on eût suivi les conseils de ce grand homme, dit Juvénal des Ursins, son contemporain, nous n'aurions pas vu tout ce qui est arrivé. » Mais sa médiation fut vaine. Benoît échappait aux transactions par des perfidies; il finit par les rompre par des violences. La France l'avait menacé de se soustraire à l'obédience, si la double cession convenue de la tiare n'était réalisée. Il répondit à la déclaration du roi par une bulle d'excommunication. L'université, indignée, demanda des conférences publiques. Son orateur, Jean de Courtecuisse, tonna contre le pape qui lançait ainsi l'anathème. La bulle fut lacérée; les prêtres qui l'avaient apportée furent arrêtés, et on les frappa de punitions moitié sérieuses, moitié burlesques : on les avait coiffés de mitres de papier, sur lesquelles on avait écrit : *Ceux sont déloyaux à l'Eglise et au roi;* puis on avait jeté sur leurs épaules des manteaux de toile noire, où était peinte la forme de la bulle avec les armes renversées de Pierre de Lune, pape d'Avignon; et, ainsi affublés, on les traîna sur des tombereaux au pied du grand escalier du palais; et là on les fit monter sur des échafauds où on les laissa longtemps exposés aux huées de la populace. Ainsi la papauté de Benoît était un objet de moquerie publique; mais peut-être la papauté véritable perdait à ces spectacles d'ignominie. On a beaucoup recherché de nos jours l'origine des doctrines françaises sur l'au-

torité des papes. Il serait facile de la montrer précisément dans ce schisme affreux, qui pendant un demi-siècle accoutuma les politiques, les magistrats, les docteurs, à s'enquérir de la nature de la papauté, par cela même que la papauté semblait douteuse. C'est ici comme une démarcation entre les siècles catholiques et les siècles raisonneurs. Mais il est important de constater que ce ne fut point par un dessein prémédité que la monarchie arriva à des idées nouvelles et imprévues sur ses rapports avec l'Eglise. Les révolutions firent cette altération comme à l'insu de tout le monde. On a écrit, on écrit souvent encore que le *gallicanisme* fut un corollaire de l'*absolutisme* royal. Il serait plus exact de dire qu'il fut une dérivation de l'anarchie. Lorsque l'autorité morale de la papauté se fut affaiblie, on commença de la contester; et le schisme d'Avignon fut assurément la cause la plus désastreuse de cette décadence. Or l'*absolutisme* en ces tristes jours c'était l'absence même de tout pouvoir politique. Il serait plus vrai de dire, l'histoire à la main, que la puissance de la papauté ne fut jamais plus grande qu'aux jours où la monarchie fut plus forte et plus redoutée.

Quoi qu'il en soit, l'anarchie était au comble. Les peuples doutaient de tout, même de la papauté. Benoît, menacé par le maréchal de Boucicaut qui avait ordre d'aller de Gênes à Avignon pour l'enlever, s'était enfui vers le Roussillon, faisant des cardinaux pour se rendre plus imposant. A Rome, Grégoire XII était en butte aux haines populaires, pour avoir aliéné une grande partie du domaine de l'Eglise, et l'avoir livrée à Ladislas qui le soutenait de ses armes; et de son côté il faisait des cardinaux, pour accroître ses moyens de défense dans les négociations qui se continuaient. Enfin on provoqua un concile général, qui fut tenu à Pise [1]. 1409. La plupart des Etats y furent présents. L'université de Paris y était représentée par Pierre Plaoul, qui parlait avec éloquence. On y décida la déposition des deux papes.

[1] Voyez des détails intéressants dans Monstrelet; Fleury, *Hist. eccl.*, tom. XX.

Alexandre V fut élu à la place de l'un et de l'autre. On crut avoir extirpé le schisme. Par toute l'Eglise il s'éleva des cris de joie vers le ciel. A Paris, on fit des processions; avec l'unité reparaissait l'ordre. Toutefois les maux n'étaient pas entièrement arrachés; seulement l'anarchie fut tempérée.

Des événements politiques s'étaient mêlés aux conflits religieux. Le maréchal de Boucicaut, que la France avait envoyé aux factions de Gênes plutôt comme maître que comme médiateur, y avait établi l'ordre par un pouvoir terrible. La prospérité de la république, due à l'intervention de son épée, n'avait pas empêché les haines de fermenter dans les âmes. Jean Galéas Visconti, duc de Milan, était mort; sa succession produisit des troubles. Boucicaut fut appelé au secours des fils de Visconti, et il laissa à Gênes un chevalier, le sire de Choleton, pour gouverner à sa place. Pendant son absence les haines éclatèrent : les Gibelins saisirent le pouvoir, et tous les Français furent égorgés. Dans cette effroyable réaction parurent les Doria et les Spinola. Théodore, marquis de Montferrat, secondait la révolution au dehors, on le fit prince de Gênes. Boucicaut partit de Milan à ces nouvelles; il comptait surprendre les factions dans leur victoire. Il trouva la citadelle en leur pouvoir; tous les châteaux de la république étaient fermés, il fut contraint de rentrer en France pour y chercher des moyens de punition; mais à Paris d'autres intérêts occupaient les chefs de l'Etat. On arrêta, par représailles, les Génois qui se trouvaient dans le royaume. C'était un commencement de vengeance qui fit peur à la république; elle envoya des paroles de soumission et d'affection, et l'on feignit d'être satisfait [1].

La France courait à d'autres événements. Le duc de Bourgogne, usant de la *paix fourrée*, comme on l'avait appelée, avait attiré à lui toute la puissance; les princes mêmes se tournaient vers lui, comme il arrive lorsqu'une volonté se montre, bonne ou mauvaise, au sein de l'anarchie. La reine de nouveau s'enfuit à Melun; le jeune duc d'Or-

[1] *Mém.* du maréchal de Boucicaut.

léans courut à Blois; les princes étaient déconcertés; Jean sans Peur resta maître. Il parut d'abord vouloir faire justice des dilapidations et des pillages; mais, sous ce prétexte, il frappa de sa vengeance un grand citoyen, Jean de Montaigu, grand maître de la maison de France, parti d'une condition bourgeoise, et monté aux honneurs par son génie. Il avait été ministre de Charles V, et Charles VI trouvait en lui un conseiller fidèle. Il avait l'administration des finances, et, à ce titre, il fut aisé de lui trouver des crimes. Il avait reçu beaucoup de faveurs des deux rois; il avait acquis des richesses, il avait bâti des châteaux; l'un de ses frères était évêque de Paris, l'autre archevêque de Sens. Et pour comble, sa fille avait été mariée à Charles d'Albret, connétable de France. Ce mariage associait son sang au sang des rois; c'étaient là autant de griefs. Le duc de Bourgogne ne put supporter cette grandeur; il mit Pierre des Essarts, prévôt de Paris, dans la confidence de ses desseins. Des Essarts eut bientôt fait de se saisir de Montaigu, et aussitôt le grand maître fut livré à une commission de justice. D'autres arrestations furent faites, et le peuple étonné commençait à s'émouvoir. Le duc de Bourgogne parut dans les rues, à cheval, disant qu'on arrêtait les ennemis du roi, les auteurs des impôts qui écrasaient la cité. Tout se calma à ces paroles, et la justice eut un cours rapide. Montaigu fut mis à la question comme un malfaiteur. Dans les tortures il fit quelques aveux sur sa fortune. Ce fut une preuve suffisante de ses crimes. On le condamna à avoir la tête tranchée; et peu après on l'exécutait aux halles, malgré les supplications et les larmes de ses frères. Ainsi s'établissait par un supplice la domination du duc de Bourgogne,

Le roi, au réveil de sa léthargie, apprit avec effroi cette mort. On lui fit accroire qu'elle le délivrait d'un ennemi et d'un traître.

D'horribles intrigues continuèrent. La reine essaya de se rapprocher du duc de Bourgogne; Louis de Bavière, son frère, épousa la fille du roi de Navarre; le roi de Navarre était à Paris, engagé dans la faction de Bourgogne; la reine put croire ainsi les haines pour un instant désarmées. En

même temps on satisfaisait l'avidité du duc de Berry, en lui déférant le gouvernement de la Guyenne, avec ses revenus. Le duc de Bourbon était sorti de sa retraite pour porter ses conseils au roi. Dès qu'il revit le triomphe des pervers, il s'alla de nouveau cacher dans ses terres.

Alors il se tint à Paris des assemblées, et le roi parut en un lit de justice pour aviser à la réformation. Le résultat de ces conseils fut d'ôter à la reine l'éducation du dauphin, âgé de quatorze ans, et de la déférer au duc de Bourgogne; c'était lui déférer le royaume entier.

1410. — Cependant tout marchait à des événements sinistres. La trêve avec l'Angleterre était finie, et des armateurs de Harfleur avaient donné déjà le signal de la guerre, en s'emparant de quelques vaisseaux qui transportaient des forces à Bordeaux; ils avaient pris le sénéchal de Guyenne, et ils étaient rentrés en triomphe, chargés de butin. Et de leur côté les Anglais avaient, par la perfidie d'un Français leur prisonnier, mis le feu à des arsenaux de Saint-Omer. Les haines nationales étaient rallumées.

En même temps les princes dissidents tenaient des conseils pour raviver la guerre civile, le pire des fléaux.

Louis d'Anjou était dans leur intérêt; mais la royauté de Sicile l'appelait à d'autres batailles; il s'en alla guerroyer contre Ladislas. D'abord ses armes furent glorieuses; il ne sut pas profiter de ses succès; il revint se mêler aux factions; puis il parut encore en Italie. Mais c'était trop pour son génie de ce double rôle; il ne fit qu'y épuiser inutilement sa vie.

Un autre prince s'était révélé pour lutter à sa place contre la domination du duc de Bourgogne; c'était le comte d'Armagnac, puissant par ses domaines, par ses soldats et par la hardiesse de son courage. Il était, croit-on [1], du sang de Clovis. Sa famille avait échappé aux révolutions des races royales, et il semblait se souvenir de son origine. Le jeune

[1] Voir quelques recherches de Villaret sur cette origine, tom. XIII de l'*Hist. de France*. — *Hist. du Béarn et du pays basque*, par M. Mazure, ouvrage récent, plein d'érudition et d'intérêt.

duc d'Orléans avait été fiancé à Isabelle de France, autrefois mariée au roi d'Angleterre ; elle venait de mourir : il fut convenu qu'il épouserait la fille du comte d'Armagnac. Ainsi se préparait une ligue dont la pensée secrète était la vengeance.

Les princes tinrent des conseils à Gien. Le duc de Berry portait la parole comme eût fait un citoyen généreux, fatigué des maux de la patrie. Les ducs de Bretagne et d'Orléans, les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac semblaient animés par des pensées de liberté. Tous jurèrent l'alliance, pour affranchir la France et la royauté; et en même temps ils firent un appel à leurs vassaux. La guerre civile était déclarée.

Le duc de Bourgogne aussitôt leva des armées. Les peuples furent saisis d'épouvante. Le roi d'Angleterre s'apprêtait à fondre sur le royaume ; nulle calamité ne devait manquer à la France ; de sombres pressentiments tourmentaient les âmes. Le roi reprit assez de sens pour s'émouvoir de ces présages. Il ordonna aux princes de déposer les armes, ils n'obéirent pas ; il se fit suppliant, ils résistèrent à ses larmes. Le duc de Bourgogne affectait la modération pour ne point irriter la bourgeoisie parisienne, dont le calme lui faisait peur. Il appelait à lui la faveur du monarque, et il couvrait de son nom ses desseins funestes. La haine était égale des deux côtés. Pendant que les princes assemblaient leurs forces, le duc de Bourgogne remplissait Paris de ses soldats; les batailles n'avaient plus qu'à commencer; et en effet il y eut de petits combats près de Charenton et de Bicêtre, mais comme des essais de l'acharnement et de la haine, où l'on ne cherche pas encore la victoire. Alors l'université vint se jeter au milieu des armes, et son intervention amena une paix qu'on appela la paix de Bicêtre[1] ; d'autres disaient la trahison de Bicêtre, à cause de la mauvaise foi des deux partis.

Les princes devaient s'éloigner avec leurs troupes, et le

[1] La paix de Wincestre. Bicêtre était le château du duc de Berry. —Monstrelet, ch. 66.

roi devait envoyer en son nom des commandants dans tous leurs châteaux. Il devait aussi prendre en son conseil des hommes sages, à son choix, qui ne seraient d'aucun des deux partis. Du reste une amnistie était promise aux chevaliers et seigneurs qui avaient pris les armes; mais par des motifs inexpliqués dans l'histoire, Pierre des Essards, prévôt de Paris, était excepté de cette grâce, et il devait perdre son office.

Ce traité fut une dérision. On déposa un instant les armes, mais pour laisser aux soldats des deux partis la liberté du ravage. La bourgeoisie s'enfuyait de Paris, pour échapper au pillage. En même temps les campagnes étaient dévastées. La guerre eût été moins funeste. Il n'y eut de sérieusement exécuté que le renvoi de Pierre des Essards. Le roi appela aussi de nouveaux conseillers; cela même fit un prétexte de rupture.

Le duc de Bourgogne se plaignit au roi que les princes faisaient des machinations. Des deux côtés on brûlait de reprendre les hostilités. Le conseil essaya de les prévenir en ordonnant qu'on se saisît partout des châteaux des seigneurs qui se disposeraient à la guerre. Mais la force manquait pour contenir le besoin de désordre qui tourmentait les factions; l'anarchie débordait à flots, des bandes de malfaiteurs se formaient sous le prétexte de la politique. Le peuple était en proie aux criminels. Un instant Boucicaut avec une troupe de cinq cents hommes d'armes sembla donner du nerf à l'autorité; il tomba sur les bandits, les dispersa, fit pendre ceux qui tombèrent en ses mains; mais le feu était partout; les princes donnaient l'exemple. On eût dit une frénésie générale, et l'histoire dans ce désordre cherche vainement une pensée opposée à une pensée, une tendance politique luttant contre une autre, un système quelconque, un vœu, une idée; rien de semblable ne se montre. Le désordre, le délire, l'amour du mal, c'est tout ce qui apparaît; jamais époque historique n'avait manqué à ce point de caractère social. L'ambition même semble indécise. On dirait les hommes se précipitant dans le crime sans autre inspiration que le besoin de le commettre.

Toutefois le duc d'Orléans semblait principalement animé par la vengeance. Avant que la guerre fût déclarée, il avait fait enlever le seigneur de Croï, qui se rendait de la part du duc de Bourgogne auprès du duc de Berry pour l'attirer à son parti. On supposait que ce seigneur avait été complice du meurtre du duc d'Orléans; il le niait obstinément, mais il n'en fut pas moins chargé de chaînes. Alors le duc de Bourgogne n'avait plus qu'à laisser éclater la guerre; il dissimula toutefois encore, son dessein était de rejeter sur le duc d'Orléans tout l'odieux de l'anarchie.

Le duc de Bourbon n'était plus. Jean, son fils, se révéla avec un caractère ardent et ami des batailles, On le vit paraître avec des troupes qui allèrent inonder le Beauvoisis et le Soissonnais. La France était traversée par mille ravages.

1411.— L'infortuné Charles n'avait plus guère le sentiment de ces calamités. La cour agissait en son nom pour désarmer les partis, mais elle-même était un désastre public. L'argent manquait dans le trésor; on voulut lever un impôt, et comprendre dans la taxe le clergé et l'université. Le chancelier de Notre-Dame de Paris vint au nom des deux corps faire une harangue devant le roi, pour démontrer l'illégalité de l'impôt, et il termina son discours par des paroles audacieuses sur le droit en général de déposer un roi, en des circonstances extrêmes, faisant entendre que c'était le moment d'employer un tel remède. Le chancelier de France releva cette proposition, et il ajourna le harangueur pour comparaître en la cour. On lui donna pour juges des docteurs en droit canon, qui volontiers eussent défendu la doctrine, au lieu de la condamner. On était en des temps où le délire semblait contagieux, et les maximes monstrueuses commençaient à naître, parce que l'autorité manquait pour régler les pensées et les volontés. On laissa tomber cette affaire, qui n'eût fait qu'ajouter aux factions les haines formidables de l'université et de ses docteurs.

Un moment les partis avaient semblé dormir : tout à coup le duc d'Orléans s'en vint réclamer la justice du roi contre l'assassinat de son père. Ce fut un réveil plein de menace. Il lança un manifeste en forme de lettre où il rappelait toutes les

horreurs de cette tragédie sanglante de la rue Barbette, et il n'était que trop facile de donner à cette plainte un caractère touchant d'intérêt par un langage de piété filiale [1]. En même temps il énumérait les violations de la paix de Chartres commises par le duc de Bourgogne, et il demandait au roi de venger tant de crimes et de méfaits. Le duc de Bourgogne ne se contint plus; il répondit par un manifeste qui ne fut que l'apologie du meurtre du duc d'Orléans, telle que l'avait déjà faite le docteur Jean Petit; il semblait appeler la gratitude pour ce forfait, et attendre de la gloire pour toute justice. Le duc d'Orléans ajouta un cartel à sa plainte, et il déclara une guerre personnelle au duc de Bourgogne. Celui-ci répondit par un cartel semblable [2]. Des deux côtés on se prodiguait l'injure, et par ces actes préliminaires on enflammait ses partisans et on allumait par degrés des vengeances qui seraient atroces.

Le duc de Berry, au nom de la cour, cherchait à tempérer les haines. Secrètement il haïssait le duc de Bourgogne, et celui-ci, défiant à cause de ses crimes, tout en feignant de garder l'amitié de la cour, se faisait une autre sorte de protection dans le peuple de Paris. Il parvint à rendre suspectes les négociations du duc de Berry. Sous les dehors de la paix, disaient ses agents, le duc de Berry cherchait à dominer dans Paris, à y introduire le duc d'Orléans, à le rendre maître du royaume entier. Ces artifices furent heureux; l'imagination populaire s'exalta. La bourgeoisie, se croyant menacée par le duc de Berry, demanda au roi qu'on lui donnât pour gouverneur un homme qui ne fût pas pour elle une menace; et elle désigna le comte de Saint-Pol: c'était celui qu'il fallait au duc de Bourgogne. La bourgeoisie obtint sa demande; ce lui fut une faveur fatale.

Alors prirent naissance dans Paris ces effroyables factions qui devaient laisser dans l'histoire des traces de sang et des exemples sinistres. Le comte de Saint-Pol prit plaisir

[1] Le moine de Saint-Denis.

[2] Voir le texte des cartels dans Monstrelet. — *Hist. des ducs d'Orléans*

à organiser cette portion de la populace qui, dans tous les temps, porte en elle les instincts du meurtre, de l'incendie, de tous les crimes ; il en fit pour le duc de Bourgogne un instrument de domination. C'était rejeter vers le duc d'Orléans ce qu'il y avait de plus honnête ou de moins souillé, et la population se trouva coupée en deux parts ; il ne fallait que donner à chacune des désignations pour servir de signe de ralliement.

Naturellement les partisans du duc de Bourgogne s'appelèrent les Bourguignons ; et comme ils étaient maîtres, ils cherchèrent un nom moqueur pour leurs adversaires. On ne les désigna point par le nom de leur chef, le duc d'Orléans ; on les appela Armagnacs, à cause du comte d'Armagnac, qui lui avait donné sa fille en mariage et qui avait paru de sa personne avec des troupes pour ravager les environs. Bientôt ce nom d'Armagnac devait être un titre de prescription et de massacre.

L'association bourguignonne s'offrit avec des caractères effroyables. Le comte de Saint-Pol eut l'horrible idée d'enrégimenter la lie du peuple, par les soins d'un boucher nommé le Goix et de ses trois fils, lesquels appelèrent à eux tous les bouchers et écorcheurs de la ville, et firent ainsi de cette organisation populaire un appareil de tuerie.

Cinq cents hommes formaient cette troupe d'élite ; on l'appela milice royale. On eût dit une infernale dérision.

Ces bandes, dressées à l'horrible office de verser le sang, eurent pour chefs les premiers propriétaires de la boucherie de Paris, alors organisée en société marchande et privilégiée. L'histoire cite les noms des Thibert, des Saint-Yvon, des Ladehors[1]. Ce fut cette milice que le comte de Saint-Pol institua gardienne des droits du peuple ; et sous ce titre on la vit se répandre dans les rues, pénétrer dans les églises, dans les maisons, porter partout l'épouvante et frapper à mort, pour toute justice, quiconque était suspect de ne

[1] Juv. des Ursins. — Le P. Daniel rappelle la constitution de cette société de la boucherie, qui remonte à l'an 1210, et durait encore au temps où il écrivait.

point favoriser le parti de Bourgogne. Alors les haines privées trouvèrent aisément à se satisfaire; on n'avait qu'à jeter à un homme le nom d'*Armagnac*, et sur-le-champ il tombait sous la hache des bouchers de la milice royale. Paris fut souillé de meurtres, ou bien la lassitude du carnage fit peupler les prisons; puis le pillage devint libre. Nulle autorité n'eût pu se montrer pour arrêter les brigandages; le roi même et ses fils eussent pu être victimes, s'ils ne s'étaient réfugiés au château du Louvre, inaccessible à la fureur des bourreaux.

Bientôt les mêmes scènes furent imitées dans les villes. La France eut partout ses Bourguignons et ses Armagnacs; le sang coula à flots.

Le parti d'Orléans se vengeait dans la Picardie par son expédition armée. La province était ravagée, les biens dévastés, les bourgeois égorgés, les femmes et les filles violées. Le comte d'Armagnac avait pris des forces et saccagé la ville de Roie, qui était du domaine royal. Bernard d'Albret s'était saisi de Ham, et de son côté le duc d'Orléans avait surpris Montlhéry. Ce furent des griefs que le parti bourguignon fit valoir pour arracher au monarque une manifestation favorable à ses desseins ou à ses crimes.

Pendant toutes ces désolations, le duc de Bourgogne avait eu l'adresse de s'éloigner de Paris; il était en Flandre, avisant à d'autres entreprises par l'épée. Ce fut un titre de plus à faire valoir auprès de ce semblant de pouvoir qui s'abritait encore sous le sceptre d'un roi insensé. Un conseil extraordinaire, provoqué par le comte de Saint-Pol, et tenu par le dauphin, déclara que le duc de Bourgogne pouvait seul sauver la France de l'anarchie; et, en même temps, on donnait ordre à tous les gentilshommes de s'armer et de venir entourer le trône.

Le duc de Bourgogne, couvert par cette déclaration, sortit de Douai avec une armée de soixante mille hommes; il tomba comme la foudre sur le château de Ham. Le siége fut terrible; il se termina par d'affreux pillages.

De son côté, la milice royale des bouchers vint demander de courir sus aux ennemis de l'Etat. Jusque-là elle avait

pris l'initiative des massacres; elle semblait à présent réclamer l'impunité. Les fureurs recommencèrent; cette fois elles étaient sanctionnées.

Partout la guerre civile était allumée; et, pour comble, le duc de Bourgogne avait traité avec les Anglais pour leur ouvrir la Picardie. Un instant cette nouvelle lui ôta de la popularité; mais le duc d'Orléans avait perdu le droit de lui reprocher ce crime, car lui aussi songeait à livrer la France. Ainsi, des deux côtés les armes étrangères étaient montrées à cette malheureuse nation ravagée par les armes civiles. Rien ne manquait aux désastres; les factions étaient ardentes, les haines implacables : de toutes parts se livraient de petits combats avec tout l'acharnement que donnent les partis; puis les deux armées s'avancèrent l'une contre l'autre. Le duc d'Orléans était déjà à Montdidier, on crut que ces effroyables conflits pouvaient s'achever d'un seul coup; mais, à ce moment, tout changea de face. Les Flamands avaient fini le temps de leur service, ils s'en allèrent; les Picards firent comme eux. Le duc de Bourgogne resta seul en présence des Armagnacs brûlants de vengeance; il se retira vers Arras.

Le duc d'Orléans ne se mit pas à sa poursuite; il aimait mieux voler à Paris. Il rencontra à Louvres le prince d'Orange, qui, ne sachant pas la retraite du duc de Bourgogne, lui amenait quatre cents lances. Ce fut une diversion. Le prince d'Orange alla s'enfermer à Saint-Denis, et le duc d'Orléans courut l'investir. Toute la contrée fut livrée aux dévastations. Les Bretons, les Gascons, les Allemands rivalisaient dans ces pillages. Cependant la ville était pressée par le siége; après un assaut, elle capitula.

A cette nouvelle, Paris fut glacé d'épouvante. On ne voyait de toutes parts que des désordres, des dévastations, des incendies. Il faut lire dans la chronique de Saint-Denis le récit de ces fureurs. Le moine dit que jamais rien de semblable ne s'était vu dans les temps les plus calamiteux. Cependant les paysans arrivaient à Paris des campagnes, fuyant le pillage et la mort; ils demandaient qu'on les aidât à la défense de leurs pauvres asiles. Ils s'étaient armés au

hasard de bâtons en forme de lances, et on les appela pour cela les piquiers. On les encouragea à s'aller battre : ils firent éprouver d'horribles pertes aux Armagnacs ; puis on les laissa tomber dans une embuscade, et ils y furent exterminés.

Le parti d'Orléans reprenait des avantages. Le duc de Bourgogne, sollicité par les siens, reparut avec deux mille archers et six cents hommes d'armes anglais. Les combats s'animèrent, ainsi que les crimes. L'histoire se fatigue à dire cette rivalité de vols et de meurtres. Rien ne fut sacré; les trésors des églises furent enlevés. Tous les environs de Paris ressemblaient à des solitudes désolées; et, comme les troupes du duc d'Orléans avaient fait le plus de ravage, l'animadversion s'exalta contre ce parti. Le duc de Bourgogne eut l'habileté de frapper davantage encore les imaginations populaires, en faisant revivre une bulle d'Urbain V, contre les anciennes *compagnies* du règne de Jean II, assimilant à ces vieux brigandages les violences de la guerre, et appelant les malédictions sur les Armagnacs, comme sur des excommuniés. Il y eut dans l'église de Sainte-Geneviève une cérémonie imposante. Le clergé appela l'anathème sur les princes du parti d'Orléans, et le peuple sortit de cette solennité sinistre avec des haines plus implacables. On fit des sorties furieuses; elles eurent des succès divers. Dans l'une d'elles le boucher Legoix fut blessé à mort; il fut enlevé par les siens, et mourut peu de jours après. Le duc de Bourgogne crut devoir assister aux funérailles du sicaire[1].

1412. — A ce moment le roi se réveillait d'un de ses accès de mélancolie insensée. Quand il vit autour de lui la guerre, le crime, la destruction, il entra dans une colère furieuse, et il voulait aussitôt se mettre à la poursuite des princes. Le duc de Bourgogne profita de cette disposition pour faire remettre à ses plus fidèles partisans les hautes charges de l'Etat; le comte de Saint-Pol fut fait connétable, et l'on

[1] J'ai déjà raconté en détail toutes ces guerres, *Hist. des ducs d'Orléans*, d'après Monstrelet, le moine de Saint-Denis, Juv. des Ursins, etc.

poussa la guerre à outrance. Alors le duc d'Orléans fit appel à l'Angleterre ; mais on surprit son émissaire, et sa correspondance fut reportée au roi. On y trouva tous les desseins du parti, et peut-être aussi quelques-uns de ces secrets n'étaient autre chose que des fictions. On apprenait que les princes se réunissaient à Bourges pour délibérer de la déposition du roi, et que le plan de la guerre était de détruire la ville de Paris, si elle continuait de favoriser la domination du duc de Bourgogne. Le roi voulut qu'on partît incontinent contre les princes conspirateurs. Il alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis comme pour une guerre étrangère ; et en peu de jours il conduisit l'armée en personne dans le Berry.

Le duc de Bourgogne marchait avec le roi. L'armée s'avança par les terres de Beauce et du Gatinais, qui furent au loin dévastées. Mais le roi fit ménager les terres du duc de Berry qu'il avait toujours aimé, et qu'il espérait ramener par la douceur. On alla mettre le siége devant Bourges avec une artillerie formidable[1]. La résistance fut désespérée ; chaque jour amenait des combats nouveaux avec des alternatives de succès. Les assiégés avaient formé le complot d'enlever le roi, et peu s'en fallut qu'ils ne réussissent par la connivence de quelques officiers ; les traîtres furent pendus. Cependant on craignait les armements de l'Angleterre, et le duc de Bourgogne hâtait le siége par un redoublement d'efforts. Les histoires mentionnent avec une sorte d'étonnement une pièce d'artillerie, nommée la *griète*, qui faisait dans la ville d'épouvantables ravages. Le bruit de ses détonations se faisait entendre à d'énormes distances ; elle lançait, dit le chroniqueur, des meules de moulin[2]. On n'avait rien vu de semblable à ces effets, et, chose singulière, on disait que cette admirable machine faisait tomber ses coups comme à son gré sur les points qu'on voulait frapper. Sept fois le duc de Berry fut contraint de changer de demeure, pour échapper à la poursuite de ses ravages ; à la fin on se

[1] Le P. Daniel, d'après Monstrelet. — *Hist. des ducs d'Orléans.*
[2] *Hist. anonyme.*

prêta des deux côtés à des essais de conciliation [1]. Des négociateurs allaient d'un parti à l'autre avec des paroles de paix, et l'on posa les bases d'un traité qui devait unir les princes dans l'intérêt commun ; on promettait de renoncer aux ligues passées, de soutenir le roi contre l'Angleterre, de renouveler la paix de Chartres, et de restituer aux Armagnacs les biens qui leur avaient été confisqués. Et lorsque les conventions furent arrêtées, les deux armées se mêlèrent avec des cris de joie ; le duc de Berry vint avec l'écharpe blanche, signe populaire en ces temps désolés, tomber aux genoux du roi sous sa tente : les trompettes sonnaient ; la joie brillait sur tous les visages ; les habitants de Bourges étaient sortis en foule pour visiter la terrible griète; et en même temps les troupes du roi entraient dans la ville, et enfin on se précipita dans les temples pour bénir Dieu de cette fin inespérée des batailles.

Déjà les Anglais se montraient en Normandie. Le duc de Lancastre avait jeté à la Hogue quinze cents hommes d'armes, trois mille archers, deux mille fantassins; il venait au secours du duc d'Orléans, qui à cette nouvelle commença de regretter la paix qui venait de se faire, mais l'enthousiasme des peuples déconcerta ses pensées secrètes, et il fut contraint d'aller à Auxerre renouveler le traité de Bourges, selon l'ordre du roi ; ce fut une solennité magnifique. Les princes se donnèrent des témoignages de confiance, et l'effusion parut sincère; puis la paix fut publiée à Paris. Il fut fait défense d'employer désormais les désignations fatales de Bourguignons et d'Armagnacs. On fit quelques réparations pour les violences passées ; mais on ne pouvait arracher les souvenirs du fond des âmes. Le duc d'Orléans sembla d'ailleurs porter le poids de la guerre. Les Anglais qu'on avait appelés ne voulaient pas quitter le royaume sans une indemnite de trois cent vingt mille écus d'or; et en attendant ils s'étaient jetés sur les terres d'Orléans pour se couvrir de leurs frais d'armement et de leur solde par le pillage. Le duc d'Orléans fut chargé de les satisfaire à prix

[1] *Hist. des ducs d'Orléans.*

d'or, et de leur donner pour otage son frère le duc d'Angoulême; mais, pour lui donner à lui-même un semblant de satisfaction, on rétablit la mémoire du sire de Montaigu, dont le corps pendait encore au gibet, et dont les deux frères n'avaient pu paraître depuis, par la crainte des fureurs du duc de Bourgogne. Le fils du grand ministre de Charles V fut mis auprès du dauphin, et cela parut une confirmation de la paix ; ce ne fut qu'un déguisement de la haine.

1413.— Alors se tinrent les états généraux [1]. On y entendit des plaintes hardies sur la situation du royaume, et l'université surtout y porta des doctrines hautaines sur le devoir des monarques et le droit des peuples [2]. Ces paroles de liberté ne manquent point dans les temps d'anarchie; mais il est rare qu'elles ramènent les gouvernements à des voies meilleures. Toutefois on prépara de longs règlements sur les diverses parties de l'administration publique, et il ne fut plus question que de les publier en lit de justice.

Cependant on s'attendait à la guerre avec l'Angleterre; mais le roi Henri IV mourut en ce temps même. Sa succession parut un instant troublée et une trêve parut se refaire. La guerre eût été moins fatale ; les partis de France se trouvèrent en présence; l'incendie se ralluma.

Le duc d'Orléans était à Blois, dévorant en lui-même son courroux pour une paix où il semblait avoir été sacrifié. Il s'avisa de reprendre le deuil de son père, en signe d'une douleur qui, au lieu d'être satisfaite, avait reçu des affronts nouveaux; et en même temps le comte d'Armagnac, retiré dans ses terres de Guyenne, insultait les terres du roi, comme pour donner des occasions de rupture.

De son côté, le duc de Bourgogne ne supportait pas l'autorité que le duc de Berry avait prise à la cour du roi; chaque jour il méditait d'horribles trames pour ressaisir la puissance, fût-ce par le crime. Des Essards, qui avait été son confident, lui était suspect pour cela même, à cause de ses

[1] Savaron, *Chronol. des estats généraux.*

[2] Monstrelet, ch. 99. Cette curieuse harangue a été imprimée avec l'ordonnance cabochienne en 1588.

liens nouveaux avec le duc de Berry et avec le dauphin. Cela fit naître des soupçons, puis des perfidies. On parla d'un dessein formé par le duc de Bourgogne d'assassiner les ducs d'Orléans, de Berry et de Bourbon, et on s'imagina que des Essards avait révélé ce crime au dauphin. Puis on inventa un projet, formé par des Essards lui-même, d'enlever le roi et le dauphin, et de les arracher l'un et l'autre à la domination du duc de Bourgogne. Par ces rumeurs vraies ou fausses, le duc de Bourgogne autorisait des préméditations de vengeance, et peu à peu il sut intéresser à sa colère les passions fougueuses de la populace.

Le dauphin venait de confier la Bastille à des Essards, pour contenir le peuple par cette menace. Le duc de Bourgogne avait favorisé ce choix avec une pensée funeste. Dès qu'il vit des Essards placé comme dans un état de guerre contre le peuple, il sema dans Paris des griefs infâmes, et bientôt ce nom de des Essards devint un objet d'horreur. Il ne fallait plus qu'un prétexte pour armer contre lui toutes les colères.

La faction des bouchers était vivante. A la place du boucher Legoix, Caboche la commandait. C'était un écorcheur, digne de cet affreux héritage. Denis de Chaumont était son auxiliaire. Un chirurgien, nommé Jean de Troye, servait aux deux chefs de harangueur de la populace.

Par eux le duc de Bourgogne eut bientôt soufflé la vengeance au peuple. Un matin (21 avril), on voit une foule de séditieux courir aux armes chez les échevins; là, ils se font nommer pour prévôt des marchands, André d'Espernon; puis ils saisissent l'étendard de la ville, et ils s'en vont, avec ce signe de ralliement, droit à la Bastille en tumulte. La foule les suit, et à leur suite on remarque avec étonnement deux chevaliers, le sire de Jacqueville et le sire Robinet de Mailly, créatures du duc de Bourgogne. Bientôt le duc de Bourgogne arrive en personne; la multitude se grossit; vingt mille hommes entourent la Bastille, et demandent qu'on leur ouvre les portes, parce qu'ils veulent, disent-ils, avoir justice de des Essards. Des Essards résiste, et le duc de Bourgogne l'engage vainement à se livrer. Alors une portion de

la populace se détache et court au palais, avec son harangueur Jean de Troye. A la vue de cette émeute, le dauphin fit planter sur la place l'étendard royal, semé de fleurs de lis d'or, pour lui imposer; mais l'émeute plante en regard l'étendard de la ville, puis elle franchit le seuil du palais. Jean de Troye s'en vient haranguer le dauphin, et il le somme d'éloigner de lui les traîtres et faux conseillers. En même temps il lui présentait une liste de noms marqués pour la vengeance. Le duc de Bourgogne assistait à ces outrages de la majesté royale; la terreur était dans le palais. Le dauphin s'était précipité tout en larmes dans la chambre du roi. Rien n'arrête les séditieux, ils se précipitent après lui, et enlèvent tous les conseillers ou officiers fidèles qui se rencontrent; puis ils courent les jeter en prison dans l'hôtel du duc de Bourgogne. Chemin faisant, ils égorgent deux serviteurs du duc de Berry et du duc d'Orléans.

Après quoi il retournent à la Bastille. Des Essards résistait encore; mais le duc de Bourgogne, à force de promesses, le détermine à se rendre. Il ouvre les portes, et on le mène prisonnier au Châtelet, comme pour le réserver à une justice plus éclatante.

Le chaperon blanc était redevenu le signe de la faction bourguignonne. On vit les séditieux courir dans Paris, pénétrer dans les maisons, dans les palais mêmes, et contraindre tous ceux qu'on rencontrait, citoyens, bourgeois ou princes, d'arborer ce signe de fraternité. Un jour, le roi allait rendre grâce à Notre-Dame pour quelques jours de calme qu'il avait retrouvés; ils lui offrirent un chaperon, qu'il fut obligé de revêtir. Toute la cour parut de même avec des chaperons blancs.

L'humiliation se mêlait à la licence. Plusieurs fois cette populace en chaperons s'en vint réprimander le dauphin sur les désordres de sa vie. Le carme Eustache de Pavilly portait la parole au nom de ces étranges moralistes; et peut-être, au milieu de la confusion publique, le jeune prince avait en effet mérité d'être rappelé à de grands devoirs; mais tout devenait un scandale, et les leçons des factieux étaient seulement des outrages. Cette liberté pouvait aller-

aux derniers malheurs. Le jeune frère du duc d'Orléans s'échappa de Paris; le dauphin voulut fuir de même. Ce fut en vain : on craignit que le duc d'Orléans ne parût en armes pour le délivrer; cette crainte fit des excès nouveaux. Le peuple était sans frein; il se plaisait à cette dégradation de la puissance, et il aimait à tenir à ses pieds les princes tremblants. Par là il se façonnait à l'exercice de sa royauté.

Les prédications insolentes d'Eustache de Pavilly recommencèrent. Il allait avec un cortége de dix mille hommes perdus de mœurs assiéger le dauphin dans son palais, et lui reprocher ses débauches; puis, à ses sermons de morale, il mêlait la pratique des forfaits. « Tous ces gens que voyez ici, très-excellent prince, dit un jour le carme audacieux, demandent qu'on leur livre encore, pour les mettre en prison, le reste des traîtres de cour qui vous jettent dans tous les vices. » Le prince répondit qu'il n'avait autour de lui que des gens fidèles. « Tout ce monde que vous voyez, reprit le harangueur, sait bien la vérité de ce que je dis. C'est par ordre d'eux tous que je demande que l'on arrache ces mauvaises herbes, afin qu'elles n'empêchent pas la fleur de votre jeunesse de produire les agréables fruits qu'on en doit espérer. »

C'était la préparation d'un dessein atroce. Vainement le dauphin veut apaiser les furieux; ils se précipitent sur les officiers, sur ceux-là même qu'on lui avait imposés quelques jours avant, et ils les emmènent captifs. Louis de Bavière, frère de la reine, est enveloppé dans cette violence; on le traîne en prison comme un criminel. La reine oppose en vain ses larmes : on pénètre violemment dans ses appartements, et on les dévaste à plaisir. On fait invasion de même dans ceux de la duchesse de Guyenne pour faire des prisonniers. Nulle ignominie ne manqua au palais du roi. La reine faillit mourir dans les angoisses. Après ces lamentables scènes, il n'y avait plus de bornes dans le crime. Pour comble, on disait que le duc de Bourgogne savait ces atrocités; mais il n'y paraissait pas : il en jouissait seulement dans son palais.

Puis revenait l'insulte à la majesté politique du

que. Jean de Troyes, avec sa compagnie de bouchers, s'en vient trouver le roi en son conseil, et lui demande de publier en lit de justice les règlements qui ont dû être faits pour la réforme de l'Etat. Le chancelier répond que le roi approuve ce vœu; Jean de Troyes ajoute alors qu'il faut remplacer les officiers qui sont en prison, et il indique les bons citoyens qu'il convient d'élire. Le chancelier répond par quelques observations timides; mais le roi dit qu'il fera ce qu'on désire. Les factieux sortent demi-contents de ce triomphe; car le chancelier a paru hésiter: il faut qu'il tombe. Bientôt on en désigne un autre. Chaque jour apporte son délire, et dans ce délire une mobilité qui finit par effrayer le duc de Bourgogne lui-même. Personne ainsi ne pouvait s'assurer de sa victoire ou de ses crimes.

Chose étrange! en ces jours de frénésie se tint ce lit de justice demandé par l'orateur des bouchers, et l'on vit promulguer ces règlements pour la réforme de l'Etat, dont la lecture produit aujourd'hui un étonnement profond par le contraste de l'esprit d'ordre qui s'y trouve empreint avec la confusion où s'abîmait la France; et c'est là un nouveau témoignage de l'histoire, qui enseigne aux peuples que la sagesse politique est vaine dès qu'elle n'est pas mise en pratique par un pouvoir ferme. Il était facile alors, comme toujours, de voir les maux de l'Etat; il l'était moins de les guérir lorsque la réforme était elle-même une partie de l'anarchie. Pour comble, cette ordonnance si admirablement détaillée s'est appelée dans l'histoire du nom d'ordonnance *cabochienne*. On dirait une dérision jetée à cette législation prévoyante, comme pour attester une fois de plus que les lois sont fortes ou faibles suivant qu'elles sont honorées ou flétries, et enfin que l'ordre des Etats tient moins à la sagesse des lois qu'à la sagesse de ceux qui les font ou les exécutent[1].

[1] Les *ordonnances royaux* publiées en la cour de parlement en la présence du roy nostre sire, tenant le lict de justice, ès XXV, XXVI et XXVII jours de may MCCCC et XIII; imprimées pour la première fois en 1588, à Paris, chez Guillaume Bichon, à la suite des *Plaintes et Doléances des estats de France*, d'après Monstrelet, 1 vol. rare,

Cependant la faction cabochienne n'oubliait pas ses prisonniers : il fallait achever la justice. On fit couper la tête à Jacques de la Rivière, chambellan du dauphin, et à un écuyer, Jean du Mesnil. Ce n'était qu'un prélude ; il fallait à la populace une autre victime. Des Essarts fut livré à des juges qui se hâtèrent de lui trouver des crimes énormes, surtout celui d'avoir voulu enlever de Paris le roi, la reine, le dauphin. Là-dessus il fut condamné à une mort infâme. Des Essarts marcha fièrement au supplice, et livra gaiement sa tête au bourreau ; puis on alla pendre son corps au gibet de Montfaucon. Triste retour de fortune ! quelques années auparavant des Essarts avait fait pendre le sire de Montaigu au même gibet[1].

Le peuple s'amusait de ces barbares alternatives ; c'était pour lui un spectacle ; mais, chose lamentable ! ce n'était une leçon pour personne, et c'est pour l'historien une amère douleur de rencontrer au milieu de ces morts sinistres des récits de fêtes et de bals, et dans ces récits le nom des princes, celui du duc de Bourgogne, celui du dauphin ; on eût dit un délire universel.

Les bourgeois de Paris se fatiguaient de la domination des cabochiens, qui les écrasaient de leur pouvoir arbitraire et de leurs impôts capricieux, et avaient un moyen formidable de les forcer toujours à obéir, par ce titre d'Armagnacs, qu'il suffisait de jeter à un citoyen généreux pour le frapper à mort. Le désir de la paix était au fond de toutes les âmes ; la cour en avait besoin aussi bien que la cité. Ce vœu se fit jour malgré la tyrannie des bouchers, et une assemblée fut tenue à l'hôtel de ville, par les échevins, pour en préparer l'accomplissement. A cette nouvelle, Simon Caboche appelle les plus ardents de ses satellites, et il court haranguer l'assemblée. « Par le sang distillé goutte à goutte de Jésus-Christ, s'écria-t-il, s'il y a ici quelqu'un, de quel-

en mes mains. L'ordonnance cabochienne est dans les mss. de Brienne, cités par le P. Daniel. — Voir la *Constitution de la monarchie*, de Moreau, historiographe de France.

[1] Voir les détails du supplice de des Essarts, *Journal de Paris*, pag. 14 et 15, cité par M. Petitot, note des *Mémoires* de Pierre de Fenin.

que qualité qu'il puisse être, qui soit si osé de consentir à cette belle paix, qu'il sache qu'il sera déclaré et traité comme un ennemi de la noble ville de Paris. » Il n'y avait guère à répondre à cette éloquence ; aussi les citoyens se dispersent; mais ils ne perdent pas toute espérance. Jean Juvénal des Ursins, avocat général, de concert avec le duc de Berry, anime les courages. On détache les timides de la faction, on ramène les honnêtes. Un charpentier, qui était quartenier, ose lutter avec les plus féroces ; il attaque en face un des fils de Legoix. Peu à peu les forces se déplacent, et les cabochiens s'aperçoivent qu'ils ont cessé d'être les maîtres; alors on parle encore de paix, et enfin la population tout entière se laisse aller d'enthousiasme à ce besoin. Une ligue se fait contre le petit nombre de sicaires et de voleurs. Le duc de Bourgogne voyait avec frémissement cet entraînement; mais le dauphin le secondait. Tout cède à l'impulsion; on se précipite au palais pour supplier le roi d'accepter et de proclamer la paix. La joie succède à la terreur. La puissance des bandits s'est évanouie. La paix est publiée à son de trompe; on court aux églises pour bénir Dieu ; on délivre les prisonniers, et enfin Paris semble rendu à l'ordre et à la sécurité.

Des réactions devaient se mêler à ce retour. On pendit quelques-uns des plus barbares sicaires de la faction des bouchers; la plupart s'étaient enfuis. On fouilla leurs maisons ; on y trouva des listes de citoyens désignés au meurtre[1]; et, comme on acquit aussi la preuve que les plus illustres des malheureux qui précédemment avaient péri par les supplices avaient été victimes de fausses accusations, on alla chercher leurs corps pour les rendre à leurs familles, et leur mémoire fut réhabilitée. La terreur passait de l'âme des gens de bien dans celle des criminels. Le duc de Bourgogne ne fut pas maître de dissimuler son épouvante. Il songeait à enlever le roi; il n'y put réussir. Il sortit seul de Paris, mais comme un fugitif; par là il justifiait d'affreux soupçons. Le dauphin reprit de l'autorité. Il se fit apporter

[1] Chaque nom etait accompagné d'une lettre : T, tué; B, banni.

les clefs de la Bastille, et remit le château à Louis de Bavière. Le duc de Bar commanda le Louvre; le duc de Berry fut gouverneur de la ville. Le peuple accueillait tous ces changements avec joie; Paris avait en un jour changé d'aspect. Les lois parurent un instant maîtresses; tout fut plein de sécurité et d'espérance.

A la nouvelle de la fuite du duc de Bourgogne, le duc d'Orléans rentre à Paris; il quitte ses vêtements de deuil, et il va au palais jurer la paix, ainsi que les autres princes, et dans un lit de justice le roi casse et annule tous les actes que les factieux lui ont arrachés[1]. Le duc de Bourgogne ne fut point accusé; mais le chancelier de France prononça des paroles qui, sous une forme d'apologie, ressemblaient à un anathème. « Il ne fallait pas croire, disait-il, par honneur pour ce prince, qu'on dût lui attribuer de si grandes infamies. » On se contenta de déclarer criminels de majesté ceux qui lui avaient servi d'instruments, les chevaliers qu'on avait vus à la tête des vainqueurs de la Bastille : le harangueur chirurgien, les bouchers Legoix et Saint-Yon, l'écorcheur Caboche. Tous étaient absents; la justice ne chercha pas d'autres victimes[2].

Mais en ces temps funestes toujours la paix renfermait la guerre. Le roi de Sicile avait fiancé, trois mois avant, son fils Louis avec Catherine, fille du duc de Bourgogne. Il la lui renvoya, comme pour rompre avec le traître, et il demanda au duc de Bretagne sa fille Isabelle. De là une haine à mort entre la maison d'Anjou et la maison de Bourgogne. Il ne fallut plus que des occasions pour la laisser éclater.

Cependant les rapports avec l'Angleterre avaient des alternatives. Des hostilités éparses venaient de fatiguer les peuples de Guyenne et de Normandie, et la guerre eût pu devenir désastreuse; mais, Henri V ayant été proclamé, le duc d'Yorck vint à Paris demander pour lui Catherine de France, fille du roi. Cette négociation fut acceptée avec em-

[1] Texte de l'édit dans Monstrelet. ch. 107, date du 27e jour de septembre 1413.

[2] Voir quelques détails dans l'*Hist. des ducs d'Orléans*, d'après Juv. des Ursins.

pressement. On savait que le duc de Bourgogne voulait donner sa fille au roi d'Angleterre. On posa les bases d'une trêve qui ne devait s'exécuter que dans quelques mois.

Dans l'intervalle, le duc de Bourgogne envoya des députés à Paris pour expliquer son départ précipité et justifier sa conduite. Il lui avait fallu fuir, disait-il, pour éviter les périls qui l'entouraient. Des chevauchées en armes avaient paru aux abords de son hôtel, et il n'avait pas dû rester exposé plus longtemps à de criminels desseins ! Il joignait l'hypocrisie à ses crimes, et il offrait de dévouer sa vie et ses biens au roi et à l'Etat.

Mais peu après, son langage était changé; ses lettres devinrent des menaces. Il annonça son arrivée avec des renforts formidables. Tous les criminels de la compagnie des bouchers avaient trouvé chez lui un asile en Flandre, et des émissaires disséminés dans la populace la remuaient par la nouvelle de ce retour.

1414.— Sur ces indices terribles, la reine appelle au conseil tous les princes, avec huit suppôts de l'université, et sept des plus notables bourgeois. Là chacun fait serment de tenir secret ce qui va se dire et se faire. Le chancelier Henri de Marle ouvre le conseil par un discours libre et fier sur la légèreté du dauphin, peu soucieux des maux de la patrie, livré aux plaisirs, oublieux de ses saints devoirs. Tous approuvent la sévérité de ce langage. On décide qu'on éloignera du dauphin les mauvais conseillers et les confidents de debauches ; puis on avise à la défense de l'Etat; on arrête les seigneurs qui sont de connivence avec le duc de Bourgogne; on lui fait signifier à lui-même la défense de reparaître à Paris, et on confie les portes de la ville aux plus fidèles des chevaliers, ou aux plus vaillants des citoyens [1].

Le duc de Bourgogne n'a point de souci des déclarations; il se met en marche par la Picardie : Noyon lui ouvre ses portes, Soissons le reçoit avec des honneurs, Compiègne lui oppose une vaine résistance, Senlis se rend; et déjà sans

[1] Monstrelet.

Peur est à Saint-Denis, tandis qu'on délibère encore au conseil du roi sur les moyens d'arrêter sa marche.

Toutefois le dauphin s'était montré dans les carrefours à la tête des sujets dévoués, et cet exemple avait ravivé ou raffermi les courages. Caboche avait compté sur les restes de sa faction, mais tout se tint immobile. Les portes étaient gardées par les bourgeois, les armes avaient été arrachées aux séditieux; et, lorsque le duc de Bourgogne vint se placer en bataille à la porte Saint-Honoré, le calme de la défense l'effraya. Il se hâta de s'éloigner, et s'enfuit encore vers les Flandres, brûlant les ponts, ruinant les routes, mettant de plus en plus à découvert ses vieux attentats.

Alors la haine publique se déchaîna. Dans une assemblée ecclésiastique, on condamna l'apologie que le docteur Jean Petit avait faite de l'assassinat du duc d'Orléans. Le docteur Benoît Gentien [1] fit une superbe harangue contre cette doctrine du meurtre; la populace, amie jusque-là du meurtrier, commença à le maudire; les cœurs furent changés, et, tandis que l'Eglise lui jetait des anathèmes, les halles le chansonnaient, et couvraient son nom d'outrages et de railleries.

Enfin l'entraînement de la colère amena une guerre ouverte; on leva une armée; le roi, alors dans son bon sens, alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis, et on marcha vers la Flandre. Le duc de Bourgogne avait une garnison à Compiègne. Après un siége assez long, mais où les combats furent tempérés par l'affection du roi d'une part, par le respect de l'autre, la ville capitula; on courut à Soissons. Là on avait à venger les honneurs rendus naguère au duc de Bourgogne. Le siége fut terrible, et des deux côtés l'acharnement était égal. Dès le début périt le bâtard du dernier duc de Bourbon; l'armée redoubla de colère, et la ville prise d'assaut passa par toutes les fureurs de la victoire. Vingt des plus opiniâtres citoyens furent pendus; vingt-cinq autres furent envoyés à Paris et chargés de chaînes. La plu-

[1] Le P. Daniel croit que c'est le même moine de Saint-Denis, auteur de l'*Hist. anonyme de Charles VI.*

part des bourgeois perdirent leurs biens, et Enguerrand de Bournonville, qui commandait la ville, eut la tête tranchée, ainsi que Pierre de Menou, chevalier de Touraine.

On reprit le chemin des Flandres. Ces succès commençaient à jeter l'épouvante dans la faction bourguignonne. A Laon, le comte de Nevers, frère de Jean sans Peur, vint se jeter aux pieds du roi. A Saint-Quentin, les Flamands envoyèrent des lettres de soumission, et la comtesse de Hainaut, sœur du duc de Bourgogne, vint intercéder pour lui. La fille de cette princesse avait épousé Jean, duc de Touraine, deuxième fils du roi ; ces prières furent écoutées, et le roi, disposé à la clémence, demanda que le duc de Bourgogne le vint trouver, s'il était vrai qu'il n'eût jamais voulu lui déplaire. Pendant ce temps le factieux marchait avec son armée, et le comte d'Armagnac et le duc de Bourbon battaient son arrière-garde.

Toutefois le besoin de la paix finissait par prévaloir, et Jean sans Peur voyait avec terreur l'armée du roi s'avancer toujours. Les Flamands vinrent en personne pour désarmer le monarque; on les traita avec honneur : ce n'était point sur eux que tombait la colère; c'était le duc de Bourgogne qu'on voulait punir; mais on leur demandait de livrer les meurtriers du duc d'Orléans; car c'était le grief principal, dont le souvenir revenait toujours, tant il était nouveau dans l'histoire des crimes, même en ces temps de désordre et de folie. Les Flamands firent des promesses, et l'on continua de marcher, pour saisir les domaines du duc de Bourgogne ; on entra dans l'Artois, Bapaume fut enlevé, Arras fut assiégée. Les combats étaient animés, la lutte était longue; la ville enfin allait succomber, lorsque le duc de Bourgogne recourut aux supplications. Son frère le duc de Brabant et sa sœur la comtesse de Hainaut arrivèrent auprès du roi, et d'abord il y eut une trêve. Les douces paroles et les larmes de la comtesse avaient touché le dauphin, et un traité fut préparé et adopté, malgré les répugnances du duc d'Orléans, qui eût voulu une satisfaction complète à ses vengeances, et celles du duc de Bar, de Louis de Bavière, du comte d'Eu, tout émus encore du souvenir des atrocités qui avaient souillé Paris.

1415. — Toutefois le traité eût pu paraître une réparation de tant de crimes, si l'on n'eût vu depuis longtemps tant de promesses violées et tant de paix dérisoires[1]. La ville d'Arras fut ouverte aux armes du roi, et ce ne fut que lorsque son étendard eut été planté sur ses murailles que le traité fut ratifié. Après cela, on alla à Paris jouir de la victoire et renouveler la paix par des serments.

Mais là d'autres calamités s'étaient annoncées.

Pendant l'expédition de Flandre, une ambassade anglaise était venue raviver les vieilles querelles nationales, et reprendre les difficultés du traité de Brétigny, tranchées par le glaive et la politique du règne de Charles V. Elle avait même jeté dans ses réclamations quelque murmure sur ce droit à la couronne de France, prétexte éternel d'injustice et de guerre; et en même temps elle avait à traiter du mariage de madame Catherine, fille du roi, et de la dot qui lui serait assurée. Mélange bizarre de négociation, où se trouvait à la fois la paix et la guerre! Le duc de Berry avait reçu l'ambassade avec de magnifiques honneurs; mais il l'avait renvoyée pour la discussion au retour du roi.

L'Angleterre réclamait la restitution des domaines, hommages et souverainetés des duchés de Normandie, de Touraine et de Bretagne, des comtés d'Anjou, du Maine, de Flandre et de Ponthieu, de la Guyenne, et enfin de tout ce qui avait été concédé par le traité de Jean II. C'était jeter à la France un défi de guerre; il semble que l'Angleterre eût dû profiter pour cela de l'anarchie précédente. Mais les temps lui restaient opportuns; l'esprit de faction avait ruiné le patriotisme, et l'absence du pouvoir, sous un roi fou, ne laissait subsister que trop de chances funestes à une invasion.

Le roi, qui crut à la bonne foi d'une ambassade qui venait lui demander sa fille pour Henri V, fit des propositions de cession qui eussent encore détaché du royaume les belles régions de la Saintonge, du Périgord, de l'Angoumois, de

[1] Voir l'analyse du traité dans le P. Daniel, le texte entier dans Monstrelet, ch. 128. On l'appela le traité d'Arras.

l'Agennois, du Quercy, jusqu'aux diocèses d'Auch, de Lectoure, d'Oléron. L'Angleterre ne se contentait point pour si peu. Une ambassade française alla à Londres, en grand appareil, offrir à Henri V cette humble satisfaction. Le monarque anglais répondit par une lettre insultante : *Au sérénissime prince Charles notre cousin et adversaire de France, Henri, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre et de France.* Tel était le titre de la lettre d'Henri V. Ce titre était la guerre.

Peu s'en fallut pourtant que Henri V ne fût arrêté dans ses desseins; une conspiration s'était ourdie autour de lui pour le chasser du trône, et rendre le sceptre aux héritiers légitimes de Richard II. Cette trame fut découverte; les conjurés eurent la tête tranchée.

Henri V se révélait par un caractère hardi et par une ambition active. Ses plans étaient prémédités, et sa résolution intrépide. Peut-être avait-il profité de la confusion des partis de France pour acheter des perfidies. Il se montra du moins comme un homme qui a préparé le succès, et qui compte sur la paix comme sur la guerre, sur les défections comme sur les batailles.

Bientôt il débarque au Hâvre et court assiéger Harfleur. Le connétable d'Albret était à Rouen, il ne remua pas; cependant quelques vaillants chevaliers enfermés dans la ville se défendirent avec courage. Ils attendaient vainement le secours du connétable; on les laissa seuls dans cette lutte inégale. Ils soutinrent un horrible assaut, et enfin la ville fut emportée et saccagée. Ainsi débutait une guerre nationale.

Cependant les populations s'étaient émues, et de toutes parts on courut aux armes. Le roi parut enfin dans la Normandie avec une élite de quatorze mille hommes. Les princes se pressaient autour de lui. On reprocha au connétable son inaction; il se contenta de dire qu'il n'avait fait qu'obéir aux ordres du conseil, qui lui avait prescrit de ne point engager de bataille. Ce fut cette fois une désastreuse obéissance. On pouvait réparer ce premier malheur en profitant avec sagesse du courage des peuples. L'armée anglaise avait souffert des maladies pendant le siége, et il

était facile de voir que déjà elle doutait de la suite des succès; cela même inspira aux chefs de l'armée du roi une confiance dangereuse. Les Parisiens envoyèrent offrir un renfort de six mille hommes. « Qu'avons-nous besoin, dit Jean de Beaumont, un de ces insensés qui empoisonnent les cours, qu'avons-nous besoin de ces gens de boutique, puisque nous sommes trois fois plus nombreux que les Anglais?» Cette témérité orgueilleuse était un indice de malheur.

La flotte d'Henri V avait été dispersée par les tempêtes. Il résolut d'échapper à ses périls en se jetant au travers de forêts et de lieux couverts, vers la Picardie, pour gagner Calais. C'était une entreprise hasardeuse, et un système bien suivi de petites attaques pouvait exterminer les Anglais. Ils arrivèrent toujours poursuivis, toujours harcelés, jusqu'à Saint-Quentin; là ils furent un instant arrêtés par les Picards; mais ils surprirent un passage de la Somme mal gardé, et ils gagnèrent Miraumont. Le roi d'Angleterre, épuisé de fatigues, et ne pouvant espérer de passer outre, avait envoyé proposer un traité et la réparation des dommages qu'il avait faits depuis sa descente dans le royaume. C'était là une victoire aisée; mais, comme il arrive là où nul ne commande, chacun suivit son penchant ou son ardeur; on n'écouta point les offres des Anglais, et l'on continua de marcher après eux de telle façon cependant qu'une partie de l'armée conduite par le connétable tendait à leur couper la route de Calais. Cette marche devait être décisive; mais le connétable ne se contentait point de cette gloire, et maintenant il semblait aspirer à une bataille, comme pour se justifier de son inaction précédente, à la vue du siége de Harfleur. Henri V avait continué sa marche vers Calais. Tout à coup ayant passé la petite rivière de Ternois à Blangy, il voit au loin l'armée du connétable dans la plaine d'Azincourt. Il ne pouvait éviter la bataille. Il songea à ne point périr avec tous les siens. Cette extrémité le sauva.

Ce nom d'Azincourt est sinistre dans notre histoire. Il rappelle le souvenir de Crécy et de Poitiers, et, chose à noter soigneusement, il les rappelle par la similitude des causes qui firent ces grands échecs de la France.

Henri V avait encore avec lui douze mille hommes ; c'était la moitié de ceux qui avaient passé la mer. Le reste avait péri par le siége, par les maladies et par toute cette marche de la Picardie, pleine d'obstacles et de combats ; mais le désespoir du roi anglais raviva son génie, et il sut faire de sa situation extrême une excitation pour son armée. La nécessité de vaincre réunit tous les courages, et en même temps les soumit comme une seule volonté sous la volonté froide et résolue de Henri.

Du côté des Français les avantages au contraire devinrent funestes. L'armée était brillante et nombreuse ; le connétable avait sous ses ordres huit mille chevaliers ; c'était l'élite du royaume. Tous les princes étaient accourus de Rouen où le roi s'était retiré ; tous voulaient prendre part à cette décisive bataille. L'enthousiasme était au comble, mais l'enthousiasme fit une confiance sans règle. L'extermination des Anglais paraissait inévitable ; cela ôta de la sagesse.

L'armée fut rangée en bataille en un espace resserré entre deux bois, et ses mouvements devaient manquer de liberté. Néanmoins le grand nombre, les derniers succès, la situation périlleuse des ennemis, tout promettait la victoire. Ce qui l'assurait mieux encore, c'était le duc de Bretagne qui arrivait avec six mille hommes d'armes. Il n'y avait qu'à l'attendre un jour ; mais tout se précipitait. Le roi d'Angleterre demanda à traiter ; on répondit de façon à l'exciter au combat. Alors le signal fut donné des deux côtés. Je ne saurais raconter cette affreuse mêlée. En peu d'instants l'armée de France fut dans un désordre qui laissa aux Anglais la liberté de leurs manœuvres fortement conduites ; et dans le désordre, le courage même fut inutile. L'armée de France fut horriblement défaite. Cela même semblait au delà de toute prévoyance. Une volonté souveraine manquait à tous ces chefs, à tous ces chevaliers, à tous ces gentilshommes, à tous ces soldats, tous également capables de tuer et de mourir, mais abandonnés à leur propre ardeur, et pour cela hors d'état de vaincre. Une sinistre consolation reste à l'histoire, c'est de voir une émulation d'intrépidité dans tous les rangs, depuis les princes jusqu'aux

derniers de l'armée. Sept cousins du roi furent tués, le duc de Bar et un de ses frères, le comte de Marle, leur neveu, le comte de Nevers et le duc de Brabant, frères du duc de Bourgogne, le connétable sire d'Albret et le duc d'Alençon. Celui-ci s'était jeté dans le plus fort des rangs anglais, et était parvenu jusqu'auprès du roi. A ses pieds il abattit d'un coup de sabre le duc d'York, son oncle; et le roi s'étant baissé pour le relever, le duc d'Alençon le frappa lui-même et lui brisa une couronne qui ornait son casque. Alors mille coups tombèrent sur le duc intrépide, et il expira. Avec ces vaillants princes périrent le maître des arbalétriers de France, David de Rambure, le sire de Bacqueville, porte-oriflamme, messire Guichard Dauphin, ci-devant grand-maître de France, et plusieurs autres vieux capitaines qui avaient déconseillé la bataille, mais s'étaient battus en héros; et enfin parmi tous ces braves l'archevêque de Sens, ce frère de Montaigu, l'infortuné ministre de Charles V, et son neveu le vidame de Laonnois [1]. Une atrocité sans exemple fut le meurtre des prisonniers après qu'ils s'étaient rendus sur la parole du vainqueur. Les principaux seigneurs furent seuls épargnés; à leur tête les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes de Vendôme et de Richemont, et quatorze cents chevaliers ou écuyers, qui n'avaient posé les armes qu'après avoir inutilement bravé la mort. Dix mille Français et seize cents Anglais avaient péri; différence expliquée par le mode d'armures qui empêchait les combattants de se mouvoir pour la fuite ou pour la retraite, une fois qu'ils s'étaient engagés dans la confusion de la bataille. Cette nouvelle, portée à Rouen et à Paris, alla jeter dans toutes les âmes l'étonnement et la stupeur. On ne vit dès-lors que des présages nouveaux de calamités et de ruines (15 octobre 1415).

Toutefois, le roi Henri ne se hâtait pas de profiter de sa

[1] Voir dans Monstrelet la liste des chevaliers. — *Id. Chron.* de Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Remy, qui était dans l'armée anglaise. — Le moine de Saint-Denis. — J. Juv. des Ursins. — Pour la description de la bataille, voir le P. Daniel.

victoire inespérée; des moyens manquaient sans doute à sa volonté. Il continua sa route vers Calais, méditant de reparaître en France avec des forces qu'il aurait assemblées en son royaume; il emmenait avec lui ses prisonniers, et l'histoire a recueilli quelques-uns de ses propos avec le duc d'Orléans qui supportait douloureusement sa captivité. Le duc ne voulait ni boire ni manger, le roi alla à lui, jugeant que c'était par déplaisir [1], et lui dit : « Beau cousin, comment vous va? — Bien, monseigneur, répondit le duc d'Orléans. — D'où vient que vous ne voulez ni boire ni manger? — C'est qu'à la vérité je jeûne. — Beau cousin, faites bonne chère. Je connois que Dieu m'a donné la grâce d'avoir eu la victoire sur les François, non pas que je le mérite, mais je crois certainement que Dieu les a voulu punir; et s'il est vrai, ce que j'en ai ouï dire, ce n'est merveille; car on dit que oncq plus grant desroy ne désordonnance de voluptés, de péchés et de mauvais vices ne fut vu qui règnent en France aujourd'huy et est pitié de l'ouïr recorder et horreur aux escoutants; et si Dieu en est courroucé, ce n'est pas de merveille, et nul ne s'en doit esbahir. »

Le roi d'Angleterre n'expliquait que trop bien les calamités de la France.

Charles VI s'en alla à Paris. Le conseil délibérait sur la défense. On songeait à aller reprendre Harfleur. On eut peur des tentatives que pouvait faire le duc de Bourgogne, le seul qui eût à se réjouir du désastre public. Son parti de populace semblait remuer; on fit couper la tête à un pâtissier qu'on accusa d'être son espion. Cependant il faisait des négociations pour rentrer à Paris. On lui fit renouveler la défense de se rapprocher; il ne tint compte des menaces, et il vint se poster avec des troupes, d'abord à Coulommiers, puis à Lagny. De là, il attendit les événements.

Le comte d'Armagnac fut fait connétable. L'épée royale, remise en ses mains, semblait une menace pour le duc de Bourgogne. Quelques-uns de ses partisans s'en émurent; ils sortirent de Paris, espérant y rentrer par la violence.

[1] *Chron.* de Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Remy.

Pendant ce temps le dauphin mourait à vingt et un ans, épuisé de vices. « En celui an trépassa au château du Louvre, le duc Loys de Guienne, sans lignée de son corps ; lequel fut pompeux, paresseux, inutile, lâche, paoureux, et peu aimoit ceux de son lignage[1]. » Jean, duc de Touraine, son frère, âgé de dix-neuf ans, lui succédait au titre de dauphin.

1416. — Le comte d'Armagnac et le duc de Bourgogne, animés de haine, s'épiaient mutuellement. Trois cents gentilshommes du Bourguignon furent surpris ; le connétable en fit pendre quatre comme rebelles. Le Bourguignon se vengea par des pillages autour de Paris. Cependant, ne voyant point d'autre succès possible, il finit par s'en retourner vers les Flandres, et les Parisiens s'amusèrent à le poursuivre par des sarcasmes et des chansons.

Le connétable, resté maître tout-puissant à Paris, eut bientôt toutes les affaires en ses mains. Il administra les finances, fit des règlements, créa des impôts, en supprima d'autres, établit des gouverneurs à son gré dans les places, chassa les hommes suspects, frappa l'université elle-même, abolit la compagnie des bouchers, et domina le royaume entier.

L'ordre pouvait difficilement revivre dans ces inégalités d'anarchie et d'autorité. Les cabales n'étaient pas extirpées. Le peuple commença à se sentir oppressé sous l'épée du connétable, et il écouta quelques émissaires de Jean sans Peur. Le connétable appela les supplices à son aide ; il chassa d'autres bourgeois, fit tendre les chaînes des rues et désarma tout le peuple.

Cependant les Anglais bornaient la guerre à quelques combats du côté de Harfleur. On avait armé quelques vaisseaux, et on avait traité avec le roi de Castille et avec les Génois pour grossir ces forces. De son côté la flotte anglaise insultait les côtes de Normandie ; mais nul plan de guerre ne semblait suivi : on eût dit les Anglais embarrassés de leur victoire.

Quelques moments on put croire à une trêve. L'empereur

[1] *Chron. mss. — Ann. de France.*

Sigismond vint à Paris pour travailler à la paix de l'Eglise et à la concorde des rois de France et d'Angleterre. De Paris il passa à Londres, et on lui fit partout de grands honneurs. Sa pensée capitale était la fin du schisme; c'était l'affaire qui occupait l'Europe. Un concile avait été convoqué à Constance. Là on avait tranché les longues dissidences des cardinaux; il avait été résolu que les deux papes Jean XXIII et Benoît XIII d'Avignon seraient déposés, et que l'on aviserait à l'élection d'un nouveau pontife. La France cédait sans bonne grâce à cette décision; on alléguait que déjà Jean XXIII ayant été reconnu pour unique pape, il n'était point équitable de le déposer. A la fin l'autorité du concile prévalut, et Martin V monta sur la chaire apostolique. Le schisme s'alla cacher dans l'Aragon, où il chercha à se raviver sous le nom de Clément VIII; mais l'unité était triomphante. L'empereur Sigismond avait été un instrument actif de cette victoire; il réussit moins dans ses projets de pacification entre les deux rois, et même il finit par prendre parti pour l'Angleterre.

Comme il s'en retournait par la France, il voulut à Lyon créer duc le comte Amé de Savoie. Les officiers du roi s'y opposèrent, comme s'ils eussent craint de replacer Lyon sous l'antique juridiction impériale; il fut obligé d'aller faire cet acte de souveraineté sur les terres de l'empire. Ce fut un grief qu'il emporta contre le roi de France. Dès ce jour il favorisa l'Angleterre et les factions du duc de Bourgogne.

1417. — Cependant les événements ne se hâtaient point. Le duc de Bourgogne voulut les ranimer par une conspiration qui tendait au massacre de la faction orléanaise et des princes mêmes. Le complot fut découvert par la femme d'un bourgeois de Paris nommé Michel Laillier, changeur, et puis avoué par les complices chargés de l'exécution. Tanneguy du Chastel, prévôt de Paris, se chargea de la justice; elle fut prompte et sanglante. Ce mauvais succès irrita le duc de Bourgogne, qui alors, par une lettre, reconnut les droits du roi d'Angleterre à la couronne de France. Rien ne manqua plus à ses trahisons.

Le nouveau dauphin était en Hainaut, où il avait épousé naguère la fille du comte. On craignait que le comte ne le gardât, pour en faire un instrument du duc de Bourgogne; il y eut à ce sujet des négociations. Pendant ce temps le jeune prince mourut.

Le duc de Berry venait aussi de mourir; le duc d'Anjou les suivit de près. La royauté de Sicile restait plus que jamais douteuse. A la mort de Ladislas, Jeanne sa sœur, à défaut d'héritiers, avait été déclarée reine de Naples, et aussitôt elle avait épousé Jacques de Bourbon, comte de la Marche. Ce mariage rompait les desseins de la maison d'Anjou. Il ne resta que des prétentions qui allèrent s'éteindre dans un palais de la Provence.

Enfin le troisième fils du roi Charles VI devenait dauphin. Il n'avait que quinze ans; mais sa haine pour la faction de Bourgogne était déclarée. Il ne restait plus que la guerre ouverte entre les partis. Le duc de Bourgogne recommença ses cabales. On lui opposa des accusations publiques de félonie et d'assassinat; mais la reine parut hésiter: la domination du comte d'Armagnac pesait à son orgueil. Elle essaya de le ruiner; le connétable la vainquit en dévoilant au roi toutes ses infamies. Le sire de Bois-Bourdon, grand-maître d'hôtel d'Isabelle, chevalier d'ailleurs honoré, fut surpris avec l'épouse infidèle; il fut mis à la torture et jeté à la Seine dans un sac de cuir. On avait écrit sur ce sac : *Laissez passer la justice du roi!* La reine fut reléguée à Tours [1].

D'énormes impositions furent établies; cela fit crier le peuple, la noblesse et le clergé. Toutes les vieilles haines se rallumèrent contre le parti d'Armagnac, et le duc de Bourgogne, qui suivait ces alternatives de colère, fit afficher dans les villes l'abolition des impôts. Le langage des factieux mérite d'être conservé dans l'histoire. Il s'adressait *aux bons et loyaux sujets de ce royaume* qui se dévoueraient avec lui à punir les *traîtres, destructeurs et empoisonneurs.* « Lesquels en ce cas, disait-il, nous soubstiendrons, main-

[1] Juv. des Ursins. — Monstrelet. — De Saint-Remy.

tiendrons et serons avec eulx pour les maintenir perdurablement en toutes leurs noblesses, franchises et libertés, et ferons en notre povoir qu'ils ne payeront doresnavant tailles, aides, impositions, gabelles ne autres succides quelzconques exactions, comme requiert le noble royaume de France; et contre ceulx qui viendront au contraire, ou qui dissimuleront en ceste partie, nous procéderons par voie ennemie de feu et de sang, soyent universitez, communaultez, chapitres, colléges nobles et tous autres, de quelque estat et condition qu'ils soyent[1]. » Ainsi s'annonçait le libérateur du royaume. Il y eut des défections, l'esprit de révolte se répandit : tout penchait vers la ruine.

Les Anglais profitèrent de ce désordre. Le duc d'Orléans, prisonnier à Londres, faisait quelques tentatives de négociations; il ne fut pas écouté. Les Anglais vinrent se répandre dans la Normandie. De Caen, Henri envoya sommer Charles VI de lui restituer son royaume de France.

Le duc de Bourgogne, devenu traître public, marcha de son côté, appelant à lui les Français qui voudraient délivrer le roi; il était à la tête de soixante mille hommes. Il occupa Beauvais, Beaumont, Senlis, Meulan, Pontoise et enfin Saint-Cloud; partout il se déclarait sauveur et vengeur. Il envoya un héraut au dauphin; le jeune prince lui fit une réponse patriotique. Il lui reprochait ses pillages et ses trames. « S'il veut, ajoutait-il, que monseigneur le roi et Nous le tenions pour notre parent et loyal vassal et sujet, qu'il chasse le roi d'Angleterre, ancien ennemi de ce royaume, et vienne après devers monseigneur le roi, et il sera reçu; et qu'il ne dise plus que monseigneur le roi et moi soyons en servage de nulle personne, car nous sommes en nos libertés et franchises[2]. »

Le duc de Bourgogne n'entendit pas ce noble langage. Il alla assiéger d'autres villes, Montlhéry, Chartres, Etampes: puis s'ouvrit une autre intrigue.

[1] Monstrelet, ch. 167.
[2] Monstrelet.

La reine dans son exil l'appela à son secours. C'était un étonnant retour que celui d'Isabelle vers le meurtrier du duc d'Orléans. Jean sans Peur aimait ces aventures : il courut à elle, non point par dévouement, mais par ambition : la reine pouvait être un instrument de ses desseins. Ce fut une scène de roman. Jean sans Peur arrivait avec huit cents hommes d'armes.

Isabelle se rendit à l'abbaye de Marmoutier, comme pour entendre la messe, et peu après, Hector de Saveuse entra avec soixante hommes et la délivra. Le duc de Bourgogne suivait de près. « Beau cousin, lui dit la reine, je vous dois aimer entre tous les seigneurs de ce royaume, puisqu'à mon commandement vous avez tout laissé et m'êtes venu délivrer de prison. C'est pourquoi, beau cousin, je ne vous manquerai jamais ; car je vois bien que vous avez toujours aimé monseigneur, sa postérité, son royaume et la chose publique. »

Ils dînèrent ensemble dans l'abbaye, et firent ensuite leur entrée à Tours. Un gouvernement nouveau fut proclamé. On grava un sceau représentant la reine les bras étendus vers la terre, et au revers les armes de France et de Bavière, avec cette inscription : *C'est le scel des causes, souverainetés et appellations pour le roi*. Les actes publics, les lettres expédiées portaient en tête ces mots : *Isabelle, par la grâce de Dieu royne de France, ayant, pour l'occupation de monseigneur le roi, le gouvernement et administration de ce royaume, par l'octroi irrévocable à nous sur ce fait par mondit seigneur et son conseil.*

C'était un Etat dans l'Etat, et les desseins de Jean sans Peur étant désormais couverts par le crime de la reine, le désordre était sans terme. Les Anglais parcouraient la Normandie ; les villes s'ouvraient ; les campagnes étaient dévastées. En même temps les partis se ravivaient ; les crimes renaissaient, et quelquefois ces crimes étaient une expiation. Hélyon de Jacqueville, ce chevalier qu'on avait vu se mêler à Paris aux fureurs des Cabochiens, périt en quelque sorte sous les yeux de Jean sans Peur, de la main de ce même Hector de Saveuse qui venait de lui livrer Isa-

belle. La licence était au comble, et les vengeances privées étaient toute la police qui restât possible.

Le duc de Bourgogne s'était rendu à Chartres avec la reine; puis il avait espéré rentrer à Paris par une trahison. Le complot fut découvert; les affidés furent égorgés.

1418. — La reine alla établir à Troyes un nouveau parlement, faire un chancelier, un connétable, tout un gouvernement. L'anarchie était extrême; le peuple, oppressé par deux commandements, expirait dans la misère et le deuil. Jamais ne s'était vu un tel état de désastres. Le pape avait envoyé des négociateurs. Il y eut un projet de paix, et volontiers le duc de Bourgogne et la reine acceptaient un traité qui leur ouvrait les portes de Paris. Le connétable se crut maître; il refusa la médiation. Ce lui fut un titre de plus aux malédictions populaires. Les impôts continuaient; la détresse était horrible. Tout le royaume était dans le sang et dans les larmes. Alors vint, comme une espérance, la pensée de changer de domination. Le parti d'Armagnac était odieux; on revint au parti de Bourgogne. Quelques hommes du peuple, Périnet Leclerc, fils d'un marchand de fer, à leur tête, projetèrent de livrer Paris; la trame fut bien conduite; le seigneur de l'Ile-Adam, qui commandait à Pontoise pour Jean sans Peur, était dans la confidence; et c'était lui qui devait faire irruption dans la ville. En peu de jours les portes furent ouvertes. Aussitôt ce furent des scènes d'une atrocité inconnue, et la plume manque de paroles pour les raconter.

D'abord retentirent dans la ville des mots d'espérance: La paix! La paix! Vive Bourgogne! Vive le roi! Avec ces mots de paix commençait une guerre effroyable.

Le palais du roi fut enfoncé. Le connétable se sauva déguisé de son hôtel. Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, courut au nouveau dauphin, qu'il enveloppa dans son manteau et emporta en toute hâte à la Bastille. Cependant les Armagnacs luttaient vaillamment, et pendant quelques jours la ville fut tour à tour occupée par les deux factions. Enfin Bourgogne l'emporta. Les chefs du parti armagnac,

enlevés dans la lutte, ou découverts dans leurs asiles, avaient été jetés dans les prisons avec des multitudes d'amis. Le peuple enfonça les cachots et extermina les malheureux. Trois mille périrent en un jour, et parmi les principaux, le comte d'Armagnac, le chancelier Henri de Marle, les archevêques de Reims, et de Tours, les évêques de Coutances, de Bayeux, d'Evreux, de Senlis, une foule d'autres prélats et abbés. Les femmes ne furent pas épargnées : on les égorgeait et on les laissait sur place. Quelques-unes étaient enceintes; on les éventra. *Voyez!* disaient les tigres, *ces petits chiens qui remuent*. Cela fait horreur à répéter. On dirait une scène moderne de terreur dans le lointain. Le massacre dura un jour et deux nuits. On entrait dans les maisons pour tuer. Que l'on jetât à un homme inoffensif cette parole : Voilà un Armagnac ! aussitôt il était frappé à mort [1]. Les rues devinrent des ruisseaux de sang; on marchait sur les cadavres. Ce fut sur ces ruines que le duc de Bourgogne vint s'établir. Il entra à Paris avec la reine dans un appareil de fête. Ce fut un triomphe. Il distribua des faveurs. Le seigneur de l'Ile-Adam et le seigneur de Chartellus, qui avaient été les instruments les plus ardents de la perfidie parisienne, furent faits maréchaux; pour lui, il prit le titre de capitaine de Paris, et messire Charles de Lens fut son lieutenant. Le roi imbécille sanctionnait tout. Le crime fut maître dans la ville. Les massacres recommencèrent à plusieurs reprises. Le duc de Bourgogne avait à ses ordres le roi et le bourreau. Ce dernier, nommé Capeluche, joua un grand rôle dans ces drames. Il traitait avec Jean sans Peur, et lui donnait la main en signe de protection. Les bouchers Legoix, Saint-Yon, Caboche avaient reparu ; tout tremblait devant eux. Les prisons avaient été vidées par le massacre; on se jeta au hasard dans les places publiques; on égorgea par besoin et sans distinction d'opinion. Paris sut dès lors ce que devient une cité sans pouvoir; et le crime alla si loin, que le duc de Bourgogne en eut peur [2].

[1] Monstrelet.

[2] Je n'ai guère fait que reproduire ici la plus grande partie du tableau que j'avais écrit déjà dans l'*Hist. des ducs d'Orléans*. On me

Alors éclata une maladie contagieuse, une sorte de peste qui vint achever les restes de cette population ravagée. La Providence est mystérieuse et terrible. La peste ou la guerre manque rarement après les grands crimes des nations. Il périt quarante mille hommes à Paris [1].

Les Anglais assiégeaient Rouen ; plusieurs milliers d'habitants étaient morts de faim; douze mille pauvres en avaient été chassés ; le reste avait vécu de chair de cheval, de chien, de chat. La ville résistait pourtant, et le siége fut quelquefois interrompu par des négociations de paix avec les divers partis. A la fin il fallut céder : les malheureux habitants se crurent délivrés en tombant aux mains d'un ennemi.

Cependant le dauphin, âgé maintenant de dix-sept ans, ne fléchissait pas. Il exécrait le parti bourguignon, et les débris du parti armagnac s'étaient pressés autour de lui. Il fit à Poitiers un parlement, où se vinrent asseoir quelques fidèles du parlement de Paris, et il leva son drapeau contre les factions et contre les armes étrangères. Tanneguy du Châtel était son lieutenant général en l'Ile-de-France, en Champagne et en Brie. C'était une étrange calamité que cette multiplicité de dominations qui se disputaient la France. Encore était-ce une espérance de voir l'héritier du trône montrer aussi son épée. Les rébellions restaient sans excuse, et l'histoire n'hésite pas à montrer le signe où se reconnaissait le parti du bon droit ou celui de l'anarchie.

1419. — Ce spectacle de déchirements plaisait au roi d'Angleterre. Il y voyait une excitation à ses desseins. Le pape, au contraire, gémissant de tant de malheurs, lui avait envoyé le cardinal des Ursins pour le disposer à la paix. « Ne voyez-vous pas que Dieu m'amène par la main, répondit Henri. La France n'a pas de roi; la couronne vient sur ma tête comme d'elle-même. » Il n'écouta les prières que pour se donner le temps de faire prospérer ses desseins par la perfidie. Toute la haute Normandie s'était soumise

pardonnera ces répétitions. La plume manque de termes pour dire deux fois de telles atrocités.

[1] Juv. des Ursins.

après la prise de Rouen. Ses troupes répandaient le ravage dans le Maine, dans la Picardie, et elles venaient toucher aux portes de Paris. Par là il dominait les négociations. Le duc de Bourgogne sentait déjà l'odieux des calamités monter vers lui, et vainement il essayait de le rejeter vers le dauphin, qui du moins sauvait l'honneur des armes françaises, en s'emparant de force de Parthenai, en réduisant tout le Poitou, en contenant le Berry et les pays les plus voisins. La paix était nécessaire à Jean sans Peur pour échapper aux haines dont l'inconstance populaire le menaçait déjà. On fit au roi d'Angleterre tout ce qu'il voulut de concessions, pour l'exécution du traité de Brétigny; mais il grossissait ses prétentions à mesure des promesses, si bien que le duc de Bourgogne à la fin recula devant le dépouillement du royaume qu'on lui demandait. Alors il négocia avec le dauphin, et, des deux côtés, on se laissa aller à une réconciliation sans laquelle il n'y avait de possible que des ruines communes. Le dauphin se rendit à Pouilly-Lefort, à une lieue de Melun. Le duc de Bourgogne vint tomber à ses genoux; les deux princes s'embrassèrent et se jurèrent la paix; les peuples respirèrent un moment. A Paris on se livra à la joie, et il semblait qu'on n'eût plus qu'à réunir toutes les forces des partis pour lutter de concert contre l'Angleterre.

Les deux princes s'étaient promis de se revoir dans un mois à Montereau, pour aviser à la défense commune du royaume. De toutes parts la guerre était allumée, et les succès étaient divers. Dans la basse Normandie les troupes du dauphin avaient repris Avranches et Pontorson; et près de Mortain elles avaient battu les Anglais. De son côté le roi d'Angleterre avait pris Gisors, et puis était tombé à l'improviste sur Pontoise, où l'Ile-Adam avait failli être enlevé. Paris s'effraya, et la reine s'enfuit de Saint-Denis à Troyes avec le roi et le duc de Bourgogne.

Chose singulière! dans toutes ces alternatives de victoires, de défaites, de calamités de toute sorte, le parlement seul restait immobile à Paris, rendant la justice, se mêlant aux grandes affaires, décidant de la paix et de la guerre, et

prononçant ses sentences comme si la violence n'eût pas dû les défaire. Ce contraste, déjà signalé dans l'histoire [1], semble être là comme pour témoigner aux peuples que la justice même est insuffisante à l'ordre, là où elle n'a point pour auxiliaire l'autorité politique. Le parlement restait debout sur des ruines; c'était un exemple de dignité, mais ce n'était pas le salut de la patrie.

Enfin arriva la conférence de Montereau, convenue entre le dauphin et le duc de Bourgogne. Ici s'offre un drame imprévu.

Le dauphin était exact au rendez-vous. Jean sans Peur se défiait de l'entrevue; mais il se défiait de tout comme un criminel. Enfin il arriva avec un cortége de cinq cents hommes d'armes, deux cents archers et une suite de seigneurs.

Divers historiens racontent qu'il fut plusieurs fois arrêté par des avis menaçants; cependant il passa outre. Le château de Montereau lui avait été ouvert pour son séjour, et le pont était le lieu de l'entrevue. Le dauphin était logé dans la ville, du côté opposé. On avait disposé aux deux bouts du pont des barrières pour la sûreté de chaque parti. Le duc se prépara à y descendre avec deux cents hommes d'armes et cent archers. Toutes les précautions semblaient prises pour sa sûreté : on allait à une entrevue de paix comme on va à une rencontre de guerre; et sans doute il y avait là un remords secret qui se faisait jour. Car on ne peut dire que Jean sans Peur eût eu connaissance de quelque dessein d'assassinat; il ne se fût pas livré lui-même. Toutefois la suite du dauphin paraissait pressée. Tanneguy du Châtel alla chercher le duc, lui disant que le dauphin l'attendait; d'autres personnes vinrent lui porter des paroles de sécurité; on savait donc les inquiétudes de Jean sans Peur. Etait-ce quelque pressentiment sinistre? La dame de Giac, sa maîtresse, contribua, dit-on, à le déterminer. On suppose que ce fut une secrète complicité. Jean parut enfin avec dix hommes seulement, comme il était convenu, il franchit les barrières du pont, et on les ferma quand ses

[1] Le P. Daniel.

gens furent entrés avec lui. En avançant il rencontra Tanneguy, et lui frappant sur l'épaule en signe d'amitié, il dit au seigneur S. Georges et aux autres : *Voici en qui je me confie.* Arrivé près du dauphin, qui était tout armé, l'épée ceinte et appuyé sur une barrière, il mit un genou en terre. Le dauphin répondit peu à ce signe d'honneur ; il commença au contraire par un reproche sur ce que le duc n'avait pas tenu sa promesse de faire la guerre aux Anglais. Alors messire Robert de Loiré prenant le duc par le bras droit, lui dit : *Levez-vous, vous n'êtes que trop honorable*, parole citée par les historiens favorables au parti bourguignon, mais dont l'interprétation est difficile [1]. Le duc de Bourgogne en se relevant, porta la main à son épée qui s'était retirée en arrière : *Mettez-vous la main à votre épée en présence de monseigneur le dauphin?* dit encore Robert de Loiré. A ces mots Tanneguy fit un signe ; d'autres disent que ce fut le dauphin lui-même ; tout ce drame est rempli d'obscurité. Ce qui est sûr, c'est que Tanneguy du Châtel frappa le duc de Bourgogne d'une hache qu'il tenait en ses mains, et du coup le fit tomber sur les genoux. Le duc voulut s'armer de son épée pour se défendre ; mais d'autres coups le frappèrent à l'instant, et il fut renversé comme mort. Olivier Layet lui enfonça dans le ventre une lance au-dessous de son aubergeon ; il n'était déjà plus. Le frère du comte de Foix avait essayé de le sauver en se jetant sur son corps au-devant des coups ; lui-même fut percé d'outre en outre d'un coup de dague par le vicomte de Narbonne. Ce spectacle devenait atroce. Le dauphin épouvanté se hâta de fuir. On emmena prisonniers ceux qui avaient suivi le duc de Bourgogne. Quelques-uns s'échappèrent et coururent à Troyes, où était la cour, raconter l'horrible scène du pont de Montereau. Cette nouvelle remplit tous les cœurs d'effroi. On se souvint de la longue suite de crimes qui avaient rempli la vie de Jean sans Peur, et ce meurtre parut une digne vengeance contre celui qui avait échappé à toutes les lois. Mais la terreur n'en fut pas moins profonde, et l'on se

[1] A moins qu'elle ne signifie : *vous rendez trop d'honneur.*

demanda ce que devenait la patrie si l'assassinat était la seule justice qui fût connue. Un conseil fut tenu, et l'on fit défense à toutes les villes de prêter aide et secours au dauphin et à son parti. Toutefois une incertitude profonde commença dès lors sur la part qu'il avait eue à ce meurtre, et l'histoire ne l'a point éclaircie. Le crime ne pouvait rien sauver, mais on en conçoit la pensée possible en un jeune prince qui avait été naguère arraché aux massacres de Paris, et qui s'était accoutumé à considérer le duc de Bourgogne comme le mortel ennemi de la France. Meurtrier ou non, le dauphin sentit que l'Etat ne pouvait vivre dans cette affreuse anarchie. S'il débuta par un forfait, l'histoire a droit de le maudire; mais tout en frémissant elle le loue pour n'avoir pas désespéré de la patrie [1].

Enfin la mort du duc d'Orléans était expiée. Le sang avait vengé le sang. — Terrible satisfaction qui n'est pas la justice humaine, qui révèle un mystère de la justice de Dieu. Rarement les meurtres politiques échappent à cette représaille.

1420. — La suite ne va nous offrir que des misères et des ignominies. La reine éclata contre le Dauphin qu'elle haïssait, et dès ce moment elle fit des trames publiques pour l'exclure de la couronne. Par là se manifestaient les desseins secrets qu'elle avait ourdis avec le duc de Bourgogne. Elle dirigea vers cette pensée criminelle toute l'activité de ses intrigues. Elle appela à son aide le comte de Charolois, fils de Jean sans Peur. Il seconda avec ardeur sa perfidie; on prépara des traités infâmes. Déjà Catherine de France, fille du roi, était promise à Henri. Il la fiança avec pompe à Troyes; c'était un prélude de l'usurpation. Enfin un traité fut signé en cette même ville. Dans ce traité, Henri déjà prenait officiellement le titre de régent sans renoncer à celui de roi des Français [2]. Charles VI donnait à Henri le nom de très-cher

[1] J'ai suivi les récits de Monstrelet, favorable au duc de Bourgogne, de Juv. des Ursins, des *Ann. de France*, etc. *Hist. des ducs d'Orléans*.

[2] Voir dans le P. Daniel une ordonnance citée, avec ce second titre.

fils et d'héritier de France, et il le montrait comme le gardien des lois et des droits de la monarchie. L'honneur public était remis à son épée, c'est-à-dire la patrie lui était vendue. Ce furent d'effroyables trafics [1]. Dix jours après, les noces étaient célébrées avec un redoublement de fêtes. « Cette Catherine, dit un chroniqueur, était moult belle dame, humble et de noble atour [2] « C'est elle qui servait d'instrument aux crimes de sa mère et à la dégradation de sa famille. » Le lundi en suivant [3], dit un autre récit, quand les chevaliers de France et Angleterre voulurent faire unes jouxtes pour la solennité du mariage de tel prince, comme accoustumé est, le roy d'Angleterre pour qui on voulait faire les jouxtes pour lui faire plaisir, dit, oyant, de son mouvement: Je prie à M. le roy de qui j'ai épousé la fille, et à tous ses serviteurs et mes serviteurs, je commande que demain au matin nous soyons tous prêts pour aller mettre le siége devant la cité de Sens, où les ennemis de M. le roy sont; et là pourra chacun de nous jouxter et tournoyer, et montrer sa proesse et son hardement: car la plus belle proesse n'est au monde que de faire justice des maulvais, afin que le pouvre peuple se puisse vivre [4].

Ainsi était scellée la domination anglaise, mélange d'insultes pour M. le roy et d'ironie pour le pauvre peuple.

Cependant l'honneur vivait quelque part encore. Plusieurs villes de Picardie s'étaient déclarées pour le dauphin; il y mit des garnisons. Puis des gentils-hommes et des chevaliers s'armèrent et coururent à lui. L'histoire a gardé les noms de Lahire, de Xaintrailles, de Lamothe-Fénelon, du comte d'Armagnac, fils du connétable, de Dunois, bâtard d'Orléans, lesquels se signalèrent entre les vaillants et les fidèles. Le dauphin prit le titre de régent du royaume; il cherchait à remuer les peuples; et déjà au delà de la Loire

[1] Monstrelet. — Du Tillet, *Recueil des traités*. — Le traité est en note dans Villaret, tom. XIV.

[2] *Mém.* de Pierre de Fenin.

[3] Le mariage s'était fait le jour de la Trinité 1420.

[4] *Journal de Paris*, p. 62, 63, cité par M. Petitot. — *Mém.* de Pierre de Fenin.

se levaient à son nom des troupes nombreuses. Il courut dans le Languedoc, où le comte de Foix, à la faveur d'une politique ambiguë entre les deux partis, s'était rendu maître du gouvernement; il le chassa, et domina tout le pays.

En deçà de la Loire, au contraire, toutes les places s'étaient ouvertes au parti bourguignon et anglais. Le roi Henri avait hâte d'asseoir partout son autorité. Après son mariage avec Marguerite, il courut à Sens, qui avait chassé l'archevêque, lequel était Bourguignon. Rien ne lui résista. Il parut devant Montereau, qui se rendit; puis il alla mettre le siége devant Melun, où commandait Barbazan, noble serviteur, chevalier intrépide. Après une longue résistance et des souffrances horribles, les habitants durent céder. Par la capitulation, la garnison devait être libre; Henri faussa sa parole. La plupart des compagnons de Barbazan furent jetés dans les prisons de Paris. On les y oublia; quelques-uns moururent de faim.

Il y eut, durant le siége de Melun, un incident que l'histoire doit noter, comme un indice de la domination qu'on avait faite à la France.

Le seigneur de l'Ile-Adam, devenu maréchal de France, qui par malheur avait changé de fidélité, mais qui gardait quelque chose de sa fierté, s'en vint un jour de Bourgogne vers ce roi Henri, dit l'historien, pour quelque affaire qu'il avait. « Il avait alors vestu une robbe de blanc gris. Après que le roy l'eut salué et parlé à luy, il luy demanda : L'Ile-Adam, est-ce là la robbe de maréchal de France? Et le seigneur l'Ile-Adam respondit : « Très cher seigneur, je l'ay fait pour venir depuis Sens jusques icy. » Et en parlant il regardait le roy Henry lors assis dans sa chaire. Adonc ledit roy lui dit : « Comment osez-vous ainsi regarder un prince au visage? » Et le seigneur de l'Ile-Adam repartit : « Tres redouté seigneur, c'est la guise de France; et si aucun n'ose regarder celuy à qui il parle, on le tient pour mauvais homme et traistre : et pour Dieu ne vous en déplaise. » A quoy ledit roy respondit : « Ce n'est pas nostre guise [1]. »

[1] *Mém.* de Pierre de Fenin.

Le simple regard de l'Ile-Adam était au roi anglais comme une protestation contre les lâchetés qui lui mettaient la France dans les mains. Il lui garda rancune, et s'en vint à Paris trouver des esclaves plus modestes.

Le traité de Troyes avait été un infâme trafic des lois nationales. Et le comble de l'ignominie, ce fut de voir ce crime public sanctionné par l'enthousiasme populaire. Les deux rois Charles VI et Henri V parurent ensemble à Paris ; ils entrèrent aux acclamations de la multitude, qui criait *Noël!* Ils allèrent à l'église Notre-Dame, pour bénir Dieu, au bruit des cloches et au chant des prêtres. Puis ils tinrent leurs états, le roi de France à l'hôtel Saint-Pol, le roi d'Angleterre au palais du Louvre, l'un avec un appareil de luxe misérable, l'autre avec une pompe qui ressemblait à une insulte. Les courtisans se tournèrent vers ce qui était riche et splendide. La France n'était pas vaincue, elle était vendue.

On tint un grand conseil à l'hôtel Sain-Pol ; les grands, les seigneurs, lc clergé, l'université y vinrent délibérer. Il s'agissait de porter une condamnation, soit contre le dauphin, soit contre les acteurs du meurtre du duc de Bourgogne ; la reine secondait le procès par l'intrigue. Il se trouva des orateurs pour accuser le jeune prince ; l'histoire les nomme : ce fut, au nom de la noblesse, le seigneur Nicolas Rolin ; au nom de l'université, le docteur Jean Larcher. L'avocat général Marigny porta des conclusions. D'après Monstrelet et Pierre de Fenin, le dauphin fut cité à la table de marbre, « et là, fait en ce cas, ajoute Monstrelet, toutes les solemnitez accoutumées contre luy et ses complices, pour le cas et crime fait en la personne du duc Jehan de Bourgogne, et pour tant que ausdites appellacions ne alla ne envoya, fut par le conseil et parlement banny et exilé du royaume, et jugé indigne de succéder à toutes seigneureries venues et advenir [1]. » Tel était l'abaissement de cette triste

1. Le président Hénaut nie cet arrêt, que tous les historiens ont mentionné, dit-il, sans l'avoir lu. Mais il n'apporte point de preuve de son opinion. Mezeray et le P. Daniel suivent l'autorité de Monstrelet. Villaret modifie le récit, en ce qui regarde la citation du dau-

France, sous un roi fou et sous une reine dénaturée. Mais ici l'histoire semble tout à coup relever l'espérance par une parole. Charles était frappé par un arrêt qui devait tuer le royaume : « dont il appela, dit aussitôt Monstrelet, à la pointe de son espée. »

Les états avaient été en même temps convoqués; mais d'eux on ne voulait que de l'argent. Précédemment ils avaient toujours résisté aux demandes du roi de France; le roi d'Angleterre les trouva souples. Ils donnèrent tout ce qu'on voulut.

1421. — Le roi Henri avait à passer en Angleterre pour régler d'autres affaires. Il put s'en aller en sécurité; il laissait des lieutenants dans les châteaux de Paris, et des troupes dans tous les quartiers. Le duc de Clarence, frère du roi, était lieutenant général de Normandie. La reine, d'ailleurs, ainsi que le duc de Bourgogne et Charles VII, lui étaient des instruments assurés de domination. Il courut montrer sa jeune femme à l'Angleterre, avec ses titres nouveaux de régent de France et de roi des Français. On le reçut avec des honneurs sans exemple, et de toutes parts vinrent s'enrôler des seigneurs, des chevaliers, des hommes d'armes, pour repasser avec lui dans ce royaume demi-conquis.

Pendant son absence, les Anglais avaient commencé à faire sentir au peuple de Paris son état d'oppression.

Les impôts étaient écrasants, la misère était extrême; l'hiver avait été rigoureux : beaucoup de pauvres gens étaient morts de faim, d'autres s'étaient enfuis. Plusieurs quartiers étaient déserts; jamais Paris n'avait offert cet aspect sinistre. Ces désastres parurent un moment vengés par une défaite d'un corps d'Anglais dans la Normandie. Le duc de Clarence voulut aller combattre dans l'Anjou un corps de royalistes, soutenus de cinq mille Ecossais venus en France au secours du dauphin; il fut tué dans la bataille, près de Baugé [1], avec l'élite des chevaliers d'Angle-

phin à la table de marbre; mais il admet la condamnation. Ce sont des questions de curiosité, mais aujourd'hui sans importance historique.

[1] *Mém.* de Pierre de Fenin.

terre. Alors le duc d'Excester, oncle de Henri, prit tout le pouvoir. Déjà il était chargé de veiller à la servitude; l'échec des armes anglaises le rendit plus terrible. Le seigneur de l'Ile-Adam était resté suspect par ses airs d'indépendance; il le fit arrêter et conduire à la Bastille. Le peuple s'ameuta; l'Anglais fit tirer sur le peuple. Chaque jour on apprenait ce qu'était la domination du sceptre étranger. Alors commencèrent à fermenter de sourdes haines.

En même temps le parti du dauphin remuait et grandissait. Quelques troupes s'emparèrent pour lui de Villeneuve-le-Roi. Par là on dominait la navigation de la Seine, et les souffrances de Paris furent accrues.

Mais les rencontres armées dans les provinces avaient des alternatives. La plus éclatante avait été cette bataille de Baugé dont le gain était dû au secours des Ecossais. Le dauphin reconnaissant proclama à Tours le comte de Boukam, leur général, connétable de France. La Fayette avait représenté à la bataille la chevalerie nationale; le régent le fit maréchal. La victoire de Baugé était importante; les succès des Anglais furent partout arrêtés.

Henri reparut à Calais avec une armée nouvelle de vingt-huit mille hommes. D'autres échecs avaient frappé ses armes dans la Picardie; il s'efforça de les réparer. Il alla repousser le dauphin, qui assiégeait Chartres. Toutefois il n'osa s'engager au delà d'Orléans, où le dauphin se fortifia derrière la Loire.

1422. — Il alla prendre Meaux. Là se trouvait un vaillant homme de guerre, le bâtard de Vaurus, qui plusieurs fois était tombé sur les corps d'Anglais épars dans les environs, et avait fait d'horribles justices par son épée. Henri eut besoin de l'attaquer avec vingt mille hommes pour le vaincre. Il lui fit trancher la tête, et le fit pendre à un arbre qu'on appelait l'arbre de Vaurus, parce que lui-même y avait pendu beaucoup d'Anglais [1]. Cet exemple effraya d'autres places; les environs de Paris, du côté de Champagne et de Picardie, parurent soumis. Jean de Luxembourg exer-

[1] Monstrelet, 261. — Pierre de Fenin.

çait sa terrible atrocité contre les places qui restaient gardées par les *dauphinois*, comme dit Pierre de Fenin; c'était un des auxiliaires les plus redoutables de la domination anglaise. Mais Henri ne restait pas moins épouvanté d'une guerre qui toujours renaissait d'elle-même, et il s'appliqua à affermir sa puissance, moins par les armes que par la politique. Sa femme lui avait donné un fils; elle revint à Paris, emmenant avec elle des renforts nouveaux. Le peuple la salua avec transport. C'est elle qui devenait le lien de cette double royauté de Henri. Toutefois l'enthousiasme sembla se tempérer dès qu'on vit de près cette domination que la perfidie avait faite, et qu'on voulait affermir par une sorte d'habileté légale et par des semblants de nationalité. Chose singulière! ce furent de futiles incidents qui éclairèrent les méprises du peuple. La cour de Henri était brillante. Le peuple se précipitait au Louvre pour voir cette magnificence; « mais ledit peuple, ajoute le chroniqueur, sans estre administré de boire et de menger par ceulz des maistres d'ostel de ceans, dont ils murmurèrent ensemble; car, au temps passé, quant ilz alloient en si haultes solemnitez, à la court de leur seigneur le roy de France, estoient administrez des gouverneurs de boire et de menger à sa court, qui estoit à tous ouverte. » Telle était la philosophie du peuple. L'histoire ajoute aussitôt cette autre méditation. « Mais ad ce dont le roy Charles avoit esté comme ses prédécesseurs larges et courtois, se seoit en son hostel à Sainct-Pol, avec luy la royne sa compaigne assez seulz, et ainsi que tous mis arrière et en oubly des grands seigneurs de son royaulme... Et pour lors le dessus dit roy ne gouvernoit pas son dit royaulme, mais estoit gouverné et mys comme au néant au regard de sa noble et grant puissance qu'il avoit eu autrefois durant son règne, pour lesquelles choses plusieurs loyaulx François avoient au cueur grant tristesse, et non pas sans cause [1]. »

Au reste, quel que fût le désir d'entourer cette royauté anglaise des apparences d'une possession pacifique, on

[1] Monstrelet, ch. 258.

n'était pas maître d'éviter la protestation des combats. Le dauphin était sur la Loire avec vingt mille hommes; le duc de Bourgogne résolut de l'aller combattre. Le roi Henri voulut en être: une maladie le retint; il fut obligé de rester à Vincennes. La maladie s'aggrava; le roi mourut.

Ce fut une triste chose de voir ce roi intrus disposer en mourant du royaume de France. Il déféraitla régenceau duc de Bedfort, et son fils, à peine âgé d'un an, était déclaré roi d'Angleterre et de France sous le nom de Henri VI. La reine et le duc de Bourgogne continuaient à seconder cette usurpation. C'est tout ce qui restait de patriotique dans les conseils de la monarchie.

Peu de temps après, Charles VI mourait à son tour. Son lit de mort fut désert; il restait autour de lui son chancelier, son premier chambellan et son confesseur. Son corps fut porté à Saint-Denis; aucun des princes du sang ne l'y suivit. La plupart, il est vrai, étaient morts à Azincourt; quelques-uns étaient prisonniers à Londres; les autres étaient absents par peur ou par trahison. Le duc de Bedfort voulut être présent à la funèbre cérémonie. C'était un funeste spectacle que ce cortége demi-anglais et demi-français, qui semblait mener en terre la monarchie. L'histoire aime à remarquer qu'à la suite du cortége officiel venait *le commun de Paris en grant multitude* [1]. Le peuple se ressouvenait donc de sa royauté. Après les obsèques, le héraut cria: *Vive Henri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre!* Apparemment ce cri nouveau fit tressaillir plus d'une âme fidèle. Au retour, on porta l'épée nue devant le régent, et cet appareil effraya le peuple. On sentait que la royauté véritable était absente; et pourtant il se trouvait des docteurs pour justifier et accréditer l'usurpation et pour légitimer l'ignominie.

Cette longue et funeste royauté de Charles VI était donc achevée. C'est une des plus fatales périodes qui se soient vues dans l'histoire d'un peuple; et jamais peut-être on ne l'a bien caractérisée. Tous ces crimes, tous ces malheurs,

[1] Monstrelet.

tous ces déplacements, toutes ces usurpations, toutes ces réactions violentes, tous ces pillages publics, toute cette série d'atrocités sans nom et sans exemple, tout cela fait un singulier contraste avec la science partout répandue, avec le progrès des études universitaires, avec la singularité des travaux judiciaires du parlement, avec l'éminence de certains esprits que le règne calme de Charles V avait produits et perfectionnés. Il y avait en cette époque tout ce qu'il fallait, ce semble, pour en faire une grande et mémorable époque historique. Jamais ne s'étaient rencontrés plus d'hommes supérieurs dans la judicature, dans l'administration, dans l'Eglise, dans les lettres, dans les armes; Jean de Montaigu, Pierre des Essards, Olivier de Clisson, Louis de Sancerre, Valeran de Luxembourg, Pierre de Craon, Henri de Marle, Pierre de Marigny, brillent entre cent autres noms également éclatants. L'Eglise a des prêtres savants, de grands orateurs, des moines célèbres, des saints vénérables : Pierre d'Ailly, Nicolas Clémengis, Benoît Gentien, Vincent Ferrier, frère Richard, son disciple. L'université a des docteurs d'une renommée qui a traversé les âges, et au-dessus d'eux tous, Gerson, le grand chancelier. Froissard, Christine de Pisan, Juvénal des Ursins, les moines de Saint-Denis tiennent la plume de l'histoire. De grands magistrats président à la confection des lois. A voir l'organisation des corps judiciaires, le détail de l'administration, la prévoyance des règlements, on croirait lire l'histoire d'un siècle grand et fortuné [1]. Et dans le sang royal rien n'est vulgaire. Les ducs de Bourgogne sont pleins de génie, les ducs d'Orléans rivalisent de savoir; Charles d'Orléans a son nom resplendissant dans les souvenirs de la poésie; le comte d'Armagnac est brillant de valeur. Rien de plus fécond que ce règne, et pourtant rien aussi de plus désastreux; c'est un contraste qui étonne, mais il s'explique par une simple observation historique : l'autorité avait fui de la terre.

[1] Je renvoie ici volontiers à un résumé de souvenirs et d'appréciations, fait par Villaret, continuateur de Vély, un de ces laborieux écrivains dont en ce siècle frivole ou pédant on a pris l'habitude de médire, afin de se montrer supérieur à peu de frais.

L'autorité est le grand lien des esprits; l'Eglise, par le schisme d'Avignon, avait perdu de sa puissance, et ce fut dans cet intervalle de luttes intestines que commencèrent à paraître des maximes nouvelles sur la constitution et les droits de la papauté; car on ne commence à disputer des pouvoirs que lorsque les pouvoirs se sont affaiblis. Par malheur l'incertitude qui entrait naturellement dans les esprits à la vue de deux pontificats qui se partageaient l'obédience catholique, donnait lieu à ces recherches déplorables et à ces disputes fatales. Et pendant que les docteurs, ces grands parleurs de tous les temps, prenaient parti pour et contre le droit antique de la papauté, l'hérésie se faisait jour; Jean Wicleff, Jean Hus, Jérôme de Prague, jetaient la semence d'une doctrine plus ouvertement anti-chrétienne, et dans l'absence d'une autorité fortement et universellement exercée, cette semence germait sourdement au fond des âmes indépendantes, et les supplices mêmes lui donnaient de l'activité.

Il en fut ainsi de l'autorité politique; il ne manqua pas certes d'esprits éclairés pour indiqeur la guérison des maux publics, et nous avons mentionné avec une sorte de stupeur cette ordonnance cabochienne préparée au nom des sicaires et des bourreaux, promulguée en lit de justice sur des tas de ruines et de cadavres, et qui contenait en deux cent quatre-vingt-huit articles une révision minutieuse de l'Etat entier. C'est qu'en plein désordre il se trouve toujours des hommes capables de montrer le mal, et même la réparation du mal; mais la société n'est pas une théorie, et l'histoire atteste que toutes ces révisions des constitutions et des lois sont sans objet, dès qu'il ne s'offre pas une main puissante pour extirper l'anarchie. Voilà comment il ne servit de rien de voir apparaître sous ce long règne de Charles VI tant d'esprits éminents, tant de nobles courages, tant de science, tant de vertu même. La France fut sans conduite; les rivalités furent sans règle, les haines sans répression; tout s'en alla à l'aventure, et à la fin les passions abjectes furent maîtresses. Ce règne plein de beaux génies fut dominé par des factions de bouchers,

et comme il arrive toujours, la débauche se mêla à la férocité. La France eût pu apprendre pour toujours ce que c'est qu'un Etat sans nerf, un empire sans maître, une société sans pouvoir.

Au reste l'infortuné Charles VI n'emporta pas de malédictions au tombeau; les peuples, en souffrant de la faiblesse de son règne, rendaient hommage à sa bonté, et plaignaient son propre malheur. Ils lui donnèrent le titre de *bien-aimé*. C'était attester encore que l'amour n'est pas toute la condition de la puissance.

CHAPITRE V.

SOMMAIRE.

Charles VII. — Retour sur le dernier règne. — Contrastes de malheurs et de folies; mœurs publiques. — Déchirements de l'Europe chrétienne. — Apparition des sectes. — L'université de Paris au concile de Pise. — Travail d'unité. — Altération des mœurs dans l'Eglise. — Règne nouveau. — La guerre continue en France. — Partis divers. — Alternatives de succès. — Charles VII à Bourges. — Alliances. — Bataille de Verneuil; suite. — Tout semble abandonner Charles VII. — Incident de Jacqueline de Hainaut. — Anarchie anglaise. — Négociations de Charles VII avec le duc de Bourgogne. — Le connétable de Richemont. — Drames de palais. — Changements à la cour de Charles VII. — De nouveaux génies se montrent. — Nouvelles vicissitudes. — Siéges et combats. — Guerre au delà de la Loire. — Siége d'Orléans. — Premiers incidents. — Bataille des Harengs. — Charles d'Orléans, négociateur de la paix. — La guerre continue. — Alternatives. — Incident inattendu. — La pucelle d'Orléans. — Vie de Jeanne d'Arc. — Elle est conduite au roi. — Récits. — Elle prend l'épée. — Elle entre à Orléans. — Combats. — Retraite des Anglais. — Nouveaux combats. — Jeanne conduit le roi à Reims. — Siége de Troyes. — Voyage triomphal. — Sacre du roi. — Changement de destinée de Jeanne. — L'armée royale s'approche de Paris. — Evénements. — Lettres de noblesse à Jeanne d'Arc. — Faction anglaise à Paris. — Ligues de Savoie contre Charles VII. — Succès et revers. — Jeanne est prise par les troupes de Bourgogne. — Emotions diverses. — Succès des armes françaises. — Jeanne passe de mains en mains au pouvoir des Anglais. — Elle est conduite à Rouen. — Procès de Jeanne d'Arc. — Pièces du procès. — Dénoûment. — Supplice.

CHARLES VII.

Nous venons de parcourir un temps désastreux. Le courage m'a manqué pour jeter au travers de ces récits lamentables des appréciations de mœurs. Avant de passer outre, ressaisissons quelques images déjà entrevues. Chose à peine explicable pour la philosophie ! ce règne d'adversités fut un règne de plaisir. Ces sortes de contrastes se rencontrent quelquefois dans l'histoire ; on dirait que la joie s'exalte à mesure que le malheur s'aggrave. L'homme s'étourdit et s'enivre pour échapper aux angoisses ; il n'y a qu'une sorte de calamité qui le tient immobile, c'est la peste ; ce fléau ne manqua point au règne de Charles VI ; il fut le seul qui interrompit par des moments de stupeur le cours des fêtes insensées qui se mêlaient à tant de crimes et de malheurs.

Alors les troubadours, les jongleurs et ménestriers se répandirent dans les cours, dans les châteaux et dans les cités. La fureur des spectacles devint une contagion. La *confrairie de la Passion* prit naissance ; c'était l'organisation d'une compagnie de comédiens, telle qu'il la fallait à ces temps où la foi survivait parmi les désordres et les folies. Le drame populaire était la mort du Sauveur, et le spectacle était une partie de la piété. Toutefois les sujets profanes se glissèrent bientôt parmi ces représentations chrétiennes. On avait commencé par donner aux œuvres théâtrales le nom de *mystères ;* bientôt on offrit au peuple le *Mystère d'Hercule*, et puis on arriva à tous les autres mystères de la fable antique. Ensuite vinrent des imitations de toute sorte. A Paris, il y eut la *Joyeuse institution des Enfants sans souci*, établie par lettres-patentes ; leur chef prit le titre de prince des sots, et leur drame s'appelait la *Sottie ;* c'était une représentation burlesque des folies et des ridicules. Les clercs des procureurs du parlement eurent leur confrérie, qu'on appelait la confrérie de la Bazoche. Ailleurs la folie dramatique prit d'autres formes. A Rouen, à Evreux parurent les *coqueluchiers* et les *cornards*. Le chef

des cornards avait le titre d'abbé. Il était élu tous les ans le jour de saint Barnabé ; il portait la crosse et la mitre. A Dijon, la confrérie s'appelait la *Mère folle* et *l'Infanterie dijonnoise*. Les personnages graves de la province, les évêques mêmes y étaient agrégés. Partout, sous des formes diverses, ces réunions avaient pour objet la moquerie et la satire ; et comme l'Eglise parlait seule au peuple par la voix de ses prêtres et par l'éclat de ses pompes, on lui emprunta le plus souvent l'appareil de ses solennités, pour donner de l'autorité ou du charme aux représentations bouffonnes ou lyriques. De là un affreux mélange de christianisme et de folie où s'abîmaient les mœurs antiques. Alors on vit dans les églises d'abominables dérisions, si ce n'est que la simplicité de la foi qui survivait encore ne s'étonnait point des profanations qui souillaient le temple.

Laissons ces récits, que d'autres ont étalés à plaisir, et quelquefois pour en jeter l'odieux au christianisme ; comme si le christianisme avait été pour quelque chose dans les orgies de joie par lesquelles l'homme misérable s'étourdissait contre les orgies de crime[1]. Et toutefois, tandis que la France paraît s'abîmer à la fois dans le malheur et dans la débauche, je ne sais quoi, dans l'excès même des calamités, semble indiquer un travail secret de réaction contre ce double abaissement. Un rayon semble luire ; le génie de l'humanité se réveille ; la raison de quelques hommes éminents fait effort pour raviver le pouvoir social.

Nous avons à peine entrevu les déchirements qui avaient continué de ravager l'Europe chrétienne, durant le règne lamentable de Charles VI.

Cette papauté d'Avignon, jetée comme une rivalité à la papauté de Rome, avait fait la plupart des maux publics. Le commandement disputé ne trouvait plus d'obéissance ;

[1] Un homme grave, que j'ai nommé tout à l'heure, Villaret, a recueilli sous un point de vue plus sage ces divers souvenirs du xv[e] siècle, tom. XII et XIV.

et la ruine de l'autorité religieuse avait consommé la ruine de l'autorité politique. Le monde était en proie aux rivalités.

Dans ce schisme lamentable parurent des hérésies furieuses. A Paris on avait entendu des doctrines monstrueuses ; la théorie du meurtre politique avait été publiquement enseignée, et le tyrannicide était montré comme une partie du droit humain. Il est vrai que ces maximes étaient trop bien expliquées par l'état de guerre où vivaient les factions; mais en d'autres lieux se montraient des doctrines d'une autre sorte, qui attaquaient le christianisme dans sa racine. Les noms de Wiclef, de Jean Hus, de Jérôme de Prague avaient successivement paru. Les dogmes catholiques avaient été ébranlés. Quiconque avait de la foi sentait le besoin de courir au-devant de cette énorme mutilation du christianisme. Ce fut une grande et féconde diversion aux passions de la politique. Alors l'université de Paris, trop fatalement mêlée aux luttes des factions, prit un rôle plus digne d'elle et de ses docteurs. Elle eut encore ses suppôts de trouble au palais du dauphin et dans les états ; mais Gerson, le grand et vertueux chancelier, entraînait les docteurs d'une pensée un peu haute vers un but plus glorieux et plus chrétien. L'unité de l'Eglise était la profonde occupation de son génie, et son inspiration allait au loin remuer les âmes généreuses ; il avait en Europe une grande autorité; sa voix eut des échos en Italie comme en Allemagne. Déjà on avait travaillé à la concorde dans le concile de Pise. Le concile de Constance vint achever cette œuvre. Gerson y parut, avec le cardinal Pierre d'Ailly, de la grande école de Paris, et avec trois docteurs de chaque faculté, théologiens, jurisconsultes, médecins, maîtres ès arts; parmi eux, le plus célèbre de tous, ce Benoît Gentien, moine de Saint-Denis. C'était un cortége de science qui venait au secours de la foi. Le concile fut imposant. Là les doctrines nouvelles furent jugées avec solennité. Par malheur les supplices se mêlèrent aux anathèmes. Jean Hus, opiniâtre et rebelle, fut condamné à être brûlé; mais l'empereur Sigismond était présent, comme pour disculper le

concile : c'est lui qui donna le signal d'allumer le bûcher.

Le duc de Bourgogne était cependant parvenu à se faire des amis dans le concile pour faire absoudre son docteur Jean Petit, condamné par l'évêque de Paris. On usa de tempérament à l'égard du séditieux; on contesta à l'évêque le droit de prononcer souverainement sur une question doctrinale. Ce n'était pas l'opinion de Gerson, qui voulait faire maintenir la juridiction absolue de l'évêque. Son éloquence ne put la faire prévaloir. Les commissaires du concile furent d'avis de casser la condamnation épiscopale contre Jean Petit; mais sa doctrine, meurtrière dans sa généralité, fut de nouveau condamnée, comme contraire à la foi et aux bonnes mœurs, comme hérétique et scandaleuse, comme excitatrice au désordre, à la révolte et au crime, et comme punissable enfin par toutes les lois [1].

Après cela, le concile se rendit à son travail d'unité papale. L'œuvre était difficile. L'intrigue était ardente, mais aussi le zèle était ingénieux. Saint Vincent Ferrier aidait par ses prédications aux efforts du concile. Ce fut lui qui acheva de ruiner l'obédience du pape d'Avignon Benoît XIII, ce célèbre Pierre de Lune, le plus souple et le plus opiniâtre de ces pontifes rivaux. Le concile semblait ne plus avoir à hésiter entre Jean XXIII et Grégoire XII, qui se trouvaient en même temps en présence. Tous les deux déposèrent leurs tiares demi-rompues, et chacun traîna un reste de vie dans la soumission et dans le regret des honneurs [2].

L'histoire sans doute pourrait déplorer les passions qui se mêlèrent à cette réalisation de l'unité. Ces trois papes, frappés d'un même coup, n'étaient pas également intrus dans l'Eglise; chacun aussi s'offrait avec son caractère, avec ses vices ou ses vertus; et l'intérêt pourrait se porter sur l'un ou sur l'autre avec plus de prédilection ou de

[1] *Hist. du schisme*, Dupuy. — *Hist. de l'Eglise*, Béraut-Bercastel. — Fleury.

[2] *Hist. du schisme.* — Fleury. — De nos jours le D. Lingard a exactement caractérisé cette anarchie papale, *Hist. d'Angleterre*, fin du règne de Henri V.

pitié. Mais ces recherches ont peu de philosophie, en regard de la mission de l'Eglise, laquelle est conduite par des hommes, quelquefois par des saints, jamais par des anges. Elle avait cette fois à arracher violemment un grand désordre; elle voulut n'en laisser aucune trace. Dans ce dessein, l'intrigue put se faire voir comme dans toutes les affaires réglées par les hommes. Mais enfin l'Eglise arriva à l'accomplissement de son œuvre; c'était la restauration de l'ordre dans tous les Etats.

Au reste, la discorde de l'Eglise avait produit de profondes altérations dans les mœurs et dans les coutumes; et les vices introduits dans le clergé donnaient lieu à des cris de réforme qui le plus souvent prenaient un caractère d'accusation et de révolte. Des voix plus graves et plus saintes se firent entendre au concile, et surtout celle du cardinal Pierre d'Ailly et celle de Gerson, qui montraient les maux, mais indiquaient aussi le remède. On fit des règlements pour prévenir les scandales; on manqua de courage pour les extirper. On avait hâte d'arriver à l'élection d'un pape, et c'est au pape futur que le concile laissait le soin des réformes. Le cardinal Othon Colonne fut élu par tous les suffrages, et prit la tiare sous le nom de Martin V. Les peuples bénirent dans l'Eglise entière le retour de l'unité; l'empereur courut baiser les pieds du pontife, en quoi, dit Fleury, il sembla oublier les égards qu'il devait à sa dignité. L'empereur ne songeait qu'à témoigner sa joie catholique; on crut entrevoir la réparation de tous les maux. Par malheur le pontife, doué de vertus rares, fut indulgent pour les désordres d'autrui [1]; et après lui encore ce mot de réforme prononcé diversement par des rebelles, par des saints et par le concile même, devait rester comme suspendu dans l'air jusqu'à ce qu'une voix de séditieux sectaire, plus audacieux que tous les autres, vînt le reprendre et en faire une puissance d'anarchie plus formidable que tout ce qui s'était vu jusqu'à ce moment [2].

[1] Béraut-Bercastel.

[2] Voyez les récits de Fleury, tom. XXI. Ils sont curieux; mais

Mais enfin une grande satisfaction était donnée au besoin d'unité qui présentement travaillait les âmes. Les peuples n'en pouvaient plus de l'anarchie morale qui depuis si longtemps avait grossi les désastres des séditions; et lorsqu'on vit l'autorité se lever dans l'Eglise, la pensée de l'ordre politique se réveilla de même dans les esprits. Peut-être est-il permis de dire que cette circonstance ne fut pas étrangère au triomphe de la monarchie nationale en France, lorsque tout semblait annoncer qu'elle ne se relèverait plus.

Reprenons nos récits. Nous voici entrés dans un règne éclatant et mémorable; les commencements en étaient tristes, et c'est pourquoi peut-être il a été mal jugé par l'histoire. Puis la victoire arrive comme au nom du ciel. C'est toute une épopée qui se découvre.

1422. La nouvelle de la mort de Charles VI avait été portee au dauphin, près du Puy en Auvergne, *en ung petit chatel nommé Espailly, qui estoit à l'évesque.*

« Lequel dauphin, dit le vieux historien, oyant les nouvelles dessus dictes en eut au cœur grant tristesse et ploura très habondamment. Et prestement par l'ordonnance de son conseil fust vestu de noir pour la première journée, et le lendemain à sa messe fust vestu d'une robe de vermeil; et y avoit plusieurs officiers d'armes vestus de leurs blasons. Si fust lors levée une banière de France dedans la chapelle : et adonc lesdits officiers commencèrent à cryer hault et cler : Vive le roi [1]. »

C'était là un noble début de règne. Par malheur Charles VII avait à peine vingt ans. Il n'était pas d'âge à porter encore le poids de la royauté qui tombait sur lui.

En même temps le duc de Betfort faisait proclamer à Paris son neveu Henri VI, encore au berceau, roi de France et d'Angleterre. Deux sceptres étaient donc mon-

l'historien manque de hardiesse, de génie peut-être, pour caractériser les opinions qui se manifestent.

[1] Monstrelet, IIe vol. f. 1.

trés à la France : d'un côté ce roi anglais, entouré à Paris du parlement qui rendait la justice en son nom ; de l'autre ce roi abandonné de sa mère et des Etats, qu'on appelait par dérision le *roi de Bourges*, et à qui il ne restait que quelques fidèles et son épée.

La lutte existait déjà entre les deux royautés ; mais le nom de Charles VI avait paru couvrir l'usurpation ; dès qu'il fut mort, il n'y eut plus de méprise pour le patriotisme : la trahison, la fidélité, tout fut au grand jour.

La guerre n'eut qu'à continuer ; je vais dire les combats avec rapidité. Je ne suis point l'intérêt des batailles, mais je cours à leurs résultats. Nous allons trouver des alternatives infinies : c'est ici un drame mêlé de mille incidents. Si ce n'est qu'une intervention exceptionnelle se montre d'avance à la pensée de l'histoire ; comment, dès ce début, écarter le nom de la Pucelle d'Orléans ? Il va devenir tout le charme de cette épopée.

Isabelle de Bavière se montre en contraste ; elle avise avec Betfort à ce que la couronne tombe doucement sur la tête du roi anglais au berceau.

Toutefois on craint que cette épée de Charles VII montrée à la France n'émeuve le vieil enthousiasme populaire pour le sang des rois. On envoie à Londres une députation pour appeler des secours ; Louis de Luxembourg, évêque de Terouenne, est de cette députation. Il passe à Lille pour raviver la ferveur du duc de Bourgogne au nom d'Isabelle.

Ce nom de Luxembourg est tristement mêlé aux infidélités. Jean de Luxembourg, pendant ce temps-là, faisait tomber au pouvoir de l'Anglais quelques châteaux de Picardie fidèles à la France.

Les alternatives se déclaraient ; à Paris une conspiration était tramée pour Charles VII. Michel Lallier, un des envoyés de Betfort en Angleterre, était du secret. On découvrit le complot : les conjurés furent arrêtés ; plusieurs furent décapités, une femme fut brûlée [1]. On suppléait la fidélité par la terreur.

[1] Monstrelet. — Le P. Daniel ne fait pas mention des supplices.

En même temps la Ferté-Milon se déclarait pour le roi, et ses partisans s'emparaient de Meulan. Meulan était une place importante ; elle liait Paris avec la Normandie. Betfort courut l'assiéger ; les chefs royalistes venaient à son secours ; c'étaient Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, l'Ecossais Roukam, le vicomte de Narbonne, Tanneguy du Châtel. La mésintelligence rompit leurs desseins : ils s'éloignèrent. Les assiégés furieux déchirèrent le drapeau du roi, et ouvrirent la place par un traité ; par suite de cette défection, les forteresses de Marcoussi et de Montléry étaient remises aux Anglais [1].

Près de Saint-Ricquier, le duc de Bourgogne surprenait un camp volant de royalistes ; mais dans le Maine le comte d'Aumale réparait la faute de Meulan en détruisant un corps de deux mille Anglais. Près de dix-sept cents furent tués sur place ; le sire de Pole qui les commandait resta prisonnier.

Ces alternatives étaient partout les mêmes ; la France était divisée en deux partis acharnés. Chaque province avait son double drapeau. Les villes, les bourgades étaient partagées en deux camps. A Tournay les habitants faillirent s'égorger ; Charles VII leur envoya *deux maîtres en ars* (maîtres ès arts) « pour admonester les bourgeois et le commun qu'ils se voulsissent entretenir toujours en leur bon propos vers ledit roy, si comme ils avaient fait longtemps par avant [2]. » Les royalistes restèrent maîtres.

Le duc de Betfort comprit que c'était là un germe de guerre éternelle ; il voulait l'arracher par des coups rapides. Le duc de Bourgogne le secondait ; le duc de Bretagne se déclara pour lui ; il s'assura leur fidélité par des alliances. Le comte de Richemont, frère du duc de Bretagne, lui était suspect ; il avait été pris à la bataille d'Azincourt, et il semblait devoir être fidèle à la cause pour laquelle il avait souffert ; Betford espéra se l'enchaîner en le mariant avec une des filles du duc de Bourgogne, Marguerite, veuve de Louis, mort dauphin de France. En même

[1] Texte du traité dans Monstrelet.

[2] Monstrelet.

temps il demanda pour lui-même Anne, seconde fille du duc. On alla cimenter à Amiens toutes ces alliances par des fêtes et par des largesses. Le duc de Bourgogne se fit donner Péronne, Montdidier, Roye, Saint-Amand et Tournay [1]. La France n'était pas seulement trahie, elle était le prix de la trahison.

1424. — Les royalistes ne purent tenir leurs places autour de Paris; elles leur furent successivement enlevées. La petite ville de Crevant en Bourgogne était surtout importante; les Anglais la surprirent. Le roi envoya l'ordre de la reprendre; des forces marchèrent de ce côté; Jean Stuart connétable d'Ecosse et le seigneur d'Estissac étaient déjà partis de Gien sur la Loire. Le maréchal de Sévérac suivit de près avec quatre cents Espagnols; le comte de Ventadour, les sires de Fontaines, de Bellay et de Gamaches arrivèrent avec d'autres renforts. Une petite armée se trouvait formée sous les murs de Crevant; mais le commandement était divisé. Les ducs de Betfort et de Bourgogne se précipitèrent pour sauver la place; les deux partis se choquèrent, les Français furent vaincus: douze cents hommes restèrent sur le champ de bataille. Tout le pays du Mâconnais se soumit à cette nouvelle. Mont-Aguillon, en Champagne, avait été défendu jusque-là par les seigneurs de la Bourbe et de Cotigny; la résistance ne parut plus possible. Tout s'ouvrait aux armes anglaises [2].

Charles VII apprit ces nouvelles à Bourges, au moment où il bénissait la naissance d'un fils qu'on nomma Louis. Cette naissance avait été accueillie avec espérance par les peuples fidèles à la cause du roi; la joie éclatait comme aux jours de prospérité, et cependant l'argent manqua dans le trésor du roi pour payer les frais du baptême : on n'y trouva que quatre écus.

Les combats d'ailleurs n'étaient pas interrompus; Xaintrailles s'empara pour le roi de la ville forte de Ham; Jean de Luxembourg la reprit par un assaut. La Hire enleva

[1] Texte du traité, Monstrelet.
[2] Monstrelet. — Le D. Lingard.

Compiègne; Betfort envoya le seigneur de Saveuse pour l'assiéger; la ville capitula. Beaumont-sur-Oise fut pris et repris de même; la villé ét lé château du Crotoy furent rendus au duc de Betfort. Mais les armes anglaises se brisèrent au mont Saint-Michel; ce fut une compensation de tant de pertes.

La première campagne avait été funeste à Charles VII; mais il avait éprouvé ses fidèles : il pouvait lutter encore. Le Berry, le Bourbonnais, le Lyonnais, le Forez, l'Auvergne, le Languedoc, le Poitou, une grande partie de la Saintonge lui obéissaient; et par delà la Guyenne il comptait sur les comtés de Comminges et d'Armagnac. Mais toutes les ressources de la guerre partaient de ces contrées, tandis que ses ennemis disposaient de la puissance de la Normandie, de la Bretagne, de la Bourgogne, des plus riches provinces de France, et de l'Angleterre entière. Il était sage de ne pas épuiser les peuples fidèles; jusque-là peu d'alliances s'étaient offertes. L'Ecosse avait envoyé déjà des secours, sa haine pour l'Angleterre assurait sa fidélité; le roi l'excita par des largesses. Il avait fait le comte de Boukam connétable; il donna à Jean Stuart, connétable de l'armée d'Ecosse, la terre d'Aubigny et puis le comté d'Evreux. En même temps il renouvela les traités avec Morlac Stuart, qui gouvernait le royaume d'Ecosse durant la captivité du roi Jacques Stuart. Tous les princes, prélats et barons jurèrent de n'avoir ni paix ni trêve avec les Anglais sans le consentement de Charles VII : peu après, quatre ou cinq mille Ecossais débarquaient à la Rochelle sous le commandement du comte de Douglas.

Une autre alliance vint en aide à la cause du monarque; ce fut celle du duc de Milan, et la haine la fit encore; le duc envoya six cents lances et mille fantassins.

Ne nous étonnons pas de ces apparitions d'armes étrangères sur la terre de France (1). Certes l'histoire n'a point

« Ce prince, réduit au delà de la Loire, où les provinces qui lui obéissoient portoient tout le faix de la guerre et s'épuisoient d'hommes et d'argent, étoit contraint de mendier le secours des étrangers. » Le P. Daniel. — On dirait une phrase toute moderne.

à se méprendre sur le caractère des deux partis qui luttent ensemble; et quand la France tout entière avec ses restes de barons vaincus par les rois eût été armée pour le roi anglais, elle n'eût pas fait que son sceptre fût national. Il y a de mystérieux égarements dans la pensée des peuples; quelquefois ce mot d'étrangers les fait frémir; et c'est lorsque le pouvoir qui les oppresse est étranger à leurs mœurs, à leurs lois, à leurs libertés, à leur vie entière. La France était sous la tente de Boukam et de la Hire, de Stuart et de Xaintrailles; elle n'était pas au pied du berceau de Henri VI; et l'épée de Betfort ou de Luxembourg était une épée d'ennemi.

1424. — Cependant Betfort avait aussi fait arriver d'Angleterre de nouveaux renforts. Il ouvrit la campagne par de nouvelles prises de villes; les événements commençaient à se grossir. Ivry, sur les contrées de Normandie, avait été surpris par un capitaine gascon, Giraut de la Palière. Betfort alla assiéger cette place. Le conseil du roi fut d'avis de la sauver; toute l'armée se mit en marche vers la Normandie sous la conduite du connétable Boukam. Elle ne put arriver à temps, Ivry capitula. On s'empara de Verneuil; c'était une compensation; mais on aspira à plus de gloire. L'armée française, forte de quatorze mille hommes, se trouvait en présence de l'armée anglaise. Boukam voulut livrer une bataille; ce n'était pas l'avis des seigneurs de France. La voix du connétable prévalut; on se choqua avec fureur, des deux côtés l'acharnement était égal. L'habileté et le sang-froid de Betfort lui donnèrent la victoire. Quatre mille cinq cents hommes périrent du côté de France, et parmi eux étaient les chefs les plus vaillants : le connétable d'abord, qui se fit tuer, ne pouvant être vainqueur, l'Ecossais Douglas et son fils, les comtes d'Aumale, de Ventadour et de Tonnerre, l'élite des seigneurs, et ceux-là mêmes qui ayant été d'avis d'éviter la bataille s'étaient battus ensuite en désespérés; mais parmi eux aussi ceux qui l'avaient conseillée, entre autres le vicomte de Narbonne. C'était un des fidèles de Charles VII qui autrefois avaient concouru au meurtre du duc de Bourgogne à Montereau. Son corps

fut reconnu parmi les cadavres; Betfort le fit écarteler et pendre à un gibet, en punition de ce meurtre.

Du côté des Anglais seize cents hommes avaient été tués; Betfort rendit grâce à Dieu sur le champ de bataille, mais il défendit qu'il y eût des réjouissances pour une victoire si cruellement payée.

Cependant le parti du roi avait reçu une fatale blessure. Tout semblait abandonner Charles VII; et peut-être aussi s'abandonnait-il lui-même. Jusque-là on ne l'avait pas vu se révéler aux peuples par quelque haute inspiration de courage ou de génie. Il restait à Bourges, immobile et comme frappé à mort par les nouvelles désastreuses qui lui venaient tous les jours. La ville de Guise[1] venait de se rendre à Jean de Luxembourg; la ville du Mans avait ouvert ses portes au comte de Salisbury. D'autres places tombaient tour à tour par des capitulations; tout le pays en deçà de la Loire était ouvert aux armes anglaises. Il ne restait qu'à marcher vers Bourges: on n'eût trouvé qu'un roi solitaire, dans la condition d'une vie bourgeoise, pauvre, dénué, sans défense, n'osant parler à la nation épuisée pour lui demander des sacrifices nouveaux d'hommes et d'argent. Mais tout à coup un incident se déclare.

Jacqueline, comtesse de Hainaut et de Hollande, veuve de Jean, dauphin de France, mort à Compiègne, avait épousé en secondes noces Jean IV, duc de Brabant, son cousin germain, avec dispense de parenté du pape Martin V. C'était une femme superbe et d'un génie aventureux. Son mari était d'une nature infirme et d'un esprit vulgaire. Elle voulut faire casser son mariage; puis, n'en venant pas à bout, elle abandonna son chétif mari et alla se donner au duc de Glocester, régent d'Angleterre, qui l'épousa et s'en vint à Calais avec elle pour se saisir du Hainaut.

Jean, duc de Brabant, trouva du courage pour venger son affront. Il fit appel à la noblesse. Le scandale du mariage de Glocester avec une femme infidèle avait excité l'indignation et la colère. Le duc de Bourgogne donna l'exem-

[1] Monstrelet écrit Wieges.

ple; partout l'épée était tirée pour venger l'époux insulté. La guerre se déclara, et le Hainaut devint le théâtre d'affreuses batailles.

1425.—Ce fut une admirable diversion aux calamités de la France; le duc de Betfort avait prévu le danger de ces luttes, qui allaient lui faire perdre le secours des armes du duc de Bourgogne. Déjà Xaintrailles avait paru dans ces guerres du Hainaut, et l'on soupçonnait que le duc de Bourgogne avait favorisé cette connivence des armes royalistes. Betfort s'efforça d'arrêter cet entraînement : ce fut en vain. Là-dessus était venue cette bataille de Verneuil qui semblait devoir perdre la cause du roi. Betfort n'osa s'aventurer à passer la Loire en laissant derrière lui ces dissensions et ces batailles. Il aima mieux courir à son frère le duc de Glocester, qui était retourné à Londres, pour lui faire oublier ses pensées funestes. Ce fut le salut de Charles VII.

Pendant que Betfort travaillait à désarmer son frère, les événements se hâtaient; le duc de Bourgogne avait ouvertement levé son drapeau pour le duc de Brabant, et partout il était vainqueur. Ce ne fut qu'au bout de huit mois que Betfort reparut avec des troupes nouvelles; mais la guerre restait éparse. Il perdit encore du temps à négocier. En même temps le pape cassait le mariage de Glocester; la comtesse de Hainaut s'en vint se mêler aux événements par l'intrigue; peu après mourait son mari le duc de Brabant; alors la paix se fit; mais elle fut toute à l'avantage du duc de Bourgogne, la comtesse le déclara son héritier[1].

Cet intervalle de combats, habilement ou fortuitement portés sur un point extrême, fut propice à la cause du roi. La noblesse d'Auvergne et de Bourbonnais reprit courage. Peu à peu des fidèles reparurent; la Guyenne et le Languedoc offrirent dix mille arbalétriers. La chevalerie de France semblait renaître, et Charles VII parut aussi sortir de son immobilité désespérée.

Il lui fallait des alliances; il se mit à faire des négociations. Les ducs de Bretagne et de Bourgogne lui étaient sur-

[1] Voyez le D. Lingard, règne de Henri VI.

tout nécessaires; il s'efforça de les conquérir. La charge de connétable, vacante depuis la bataille de Verneuil, lui fut un instrument de séduction. Alors on poursuivait cet honneur comme une partie même de la royauté. Il proposa de remettre l'épée de France au comte Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, dont on savait la haine ardente contre les Anglais. La jeunesse d'Arthur s'était passée dans les combats; il avait été un des prisonniers d'Azincourt, et ce souvenir l'excitait aux vengeances[1].

Il embrassa donc la pensée du monarque avec enthousiasme; mais il fallut concilier cette ambition avec des intérêts d'une autre sorte, avec des rivalités, et des haines de cour. Ce fut une longue intrigue. Le duc de Bretagne feignit de se laisser difficilement arracher son consentement, sous prétexte de la fureur des Anglais, qui lui en feraient un crime. Il fallut lui donner des otages et des places fortes. En même temps il demandait l'éloignement des partisans de l'ancien comte de Blois qui se trouvaient autour du roi; à ce prix le comte de Richemont put prendre l'épée de connétable. Le roi la lui remit à Chinon avec solennité. Il se donnait pour auxiliaire un batailleur, formidable non-seulement à ses ennemis, mais à lui-même. De son côté le duc de Bourgogne imposait aussi l'éloignement des anciens complices du meurtre de son père. Charles VII avait cette fois à sacrifier des hommes éprouvés, Tanneguy du Châtel surtout, vaillante épée, conseil fidèle. On compta sur la présence du connétable pour écarter les hommes qu'on redoutait, ou dont on voulait se venger; les brigues furent ardentes; le roi se vit un instant entouré de périls d'une autre sorte par ces mille partis qui se disputaient la prééminence. Tanneguy du Châtel donna l'exemple d'un noble sacrifice. Le roi l'aimait, et ne le voulait point éloigner; lui-même alla dire au roi qu'il se retirait. Le roi l'embrassa et lui donna le titre de prévôt de Paris. Après cela les plus

[1] *Hist. de Richemont*, collection des *Mém.* de M. Petitot, tom. VIII. — Voir à la suite de l'*Hist. de Richemont* les *Lettres patentes de Charles VII*, pour avoir une idée des grandes attributions et des magnifiques priviléges de l'office de connétable.

opiniâtres furent vaincus : le président Louvet était un des plus sages conseillers du roi ; il fut éloigné ; le connétable resta maître de la cour. Toutefois le duc de Bourgogne ne fut pas encore entraîné.

La négociation se concentrait sur la Bretagne. Richemont avait épousé la veuve du dauphin Louis, duc de Guyenne ; le roi donna à sa femme, à raison de ce titre de duchesse de Guyenne, un brillant douaire, Montargis, Gien, Dun-le Roi, Fontenay-le-Comte. Le connétable était comblé de dons. Alors enfin le duc de Bretagne déclara son dessein de tirer l'épée pour le roi contre les Anglais. On se rendit à Saumur pour un traité [1]. Betfort s'apprêta aux vengeances.

Le connétable ne demandait pas mieux que d'aller choquer ses armes contre les armes anglaises; déjà il avait levé des troupes en Bretagne; il courut se mettre à leur tête. Les Anglais s'avançaient par la basse Normandie. Le comte de Warwick s'empara de Pontorson et marcha sur Rennes, mettant le pays à feu et à sang. Le connétable vint reprendre Pontorson; il passa au fil de l'épée tous les Anglais et rasa la ville. Plus loin un corps d'Anglais de huit mille hommes occupait une place qu'ils avaient relevée, Saint-James de Beuvron; de là ils portaient au loin la dévastation. Le connétable se crut de force à assiéger la place. Au bout de quelque temps il vit qu'il ne l'emporterait pas de force; il demanda des secours d'hommes et d'argent; rien ne lui vint. Il tenta l'assaut et fut repoussé. Le désordre se mit dans son armée; il fut obligé de fuir.

Furieux, il va enlever le chancelier de Bretagne, et le traîne à Chinon pour l'accuser devant le roi, en même temps que les officiers de sa cour, d'avoir à dessein négligé de le secourir, et exposé son épée à un affront. Il reprochait au chancelier de s'être laissé corrompre par l'argent des Anglais; le chancelier se disculpa, il fut renvoyé.

Mais il fallait des victimes au terrible connétable. Entre ses ennemis était le seigneur de Giac, mari de cette dame

[1] 7 octobre 1425. Du Tillet, *Recueil des traités*. — *Hist. de Richemont*, ibid.

de Giac, qui avait joué un rôle suspect dans le meurtre du pont de Montereau. Giac s'était rendu maître de l'esprit du jeune roi, et tout en gouvernant ses affaires, il s'était fait un parti de seigneurs puissants, entre lesquels étaient le comte de Clermont et le comte de Foix, et par eux il comptait balancer la puissance du connétable. Bientôt d'affreuses intrigues vinrent se mêler à cette double faction de cour. Les mémoires racontent même d'horribles crimes. Giac, disent-ils, avait empoisonné sa femme, « et quand elle eut beu les poisons, il la fist monter derrière luy à cheval, et chevaucha quinze lieues en celui estat; puis mourut ladicte dame incontinent. » On dirait une lugubre ballade, telle qu'on les conte aux imaginations fatiguées de ce temps-ci. Et l'histoire ajoute que l'empoisonneur « faisoit ce pour avoir madame de Tonnerre[1]. »

Mais les révolutions de cour se dénouaient pour de moindres incidents de rivalité. Le roi avait cité devant lui à Meun-sur-Yeure deux seigneurs pour un différend. Giac prit parti pour l'un d'eux; la Trémouille défendit l'autre. On en vint à des démentis injurieux : le roi chassa la Trémouille, et dès ce moment la Trémouille devint l'auxiliaire des haines du connétable.

1426. — Quelques mois après, le roi était à Issoudun. Le connétable et la Trémouille arrivent avec un dessein funeste; ils vont surprendre Giac dans son lit, et le font enlever demi-nu. On le conduit à Bourges, de là à Dun-le-Roy, où le connétable le fait livrer à une sorte de justice dérisoire, et puis le fait jeter à la rivière. Tous ces récits sont pleins de détails qui font frémir[2].

Le comble de l'atrocité, c'est que, peu après, cette madame de Tonnerre, nouvelle femme de Giac, épousait la Trémouille ; Giac était haï; on ne le plaignit point ; mais sa femme fut exécrée, ainsi que la Trémouille. Quant au connétable, il était sûr de l'impunité; le roi le redoutait; il ne put que réserver en son âme le ressentiment d'un crime

[1] *Hist. de Richemont.*

[2] *Hist. de Richemont.* — Jean Chartier, *Hist. de Charles VII.*

qui semblait le frapper lui-même. Le connétable eut l'air d'aller le faire oublier en reprenant quelques châteaux dans l'Anjou; mais bientôt il reparut, tout prêt à faire de nouveaux crimes.

Le roi prit pour ministre à la place de Giac un gentilhomme d'Auvergne nommé le Camus de Beaulieu; le connétable vit en lui un autre ennemi, il le fit poignarder par deux soldats.

C'était une triste condition de roi d'avoir à subir les attentats de ce connétable furieux. La cour même applaudissait. Le jeune prince ne savait où prendre un conseil de force ou de sagesse pour se soustraire à cette domination souillée de meurtre. Il dissimula sa colère, et dit au connétable de lui choisir un ministre, « Prenez la Trémouille, dit le connétable. — Beau cousin, répondit le roi, vous me le baillez, mais vous vous en repentirez, car je le cognois mieux que vous [1]. » Le connétable insista; la suite justifia la prévision de Charles VII.

Après cela le connétable courut en Bretagne pour secourir quelques braves Bretons qui défendaient Pontorson contre les Anglais. Dans ce siége commence à paraître le nom de Talbot, qui devait être formidable au parti de France. Le connétable ne put sauver la place; il s'éloigna. Peu après, les Bretons en sortaient par une capitulation.

1427. — Pendant ce temps la Trémouille avait commencé à semer à la cour des plaintes contre Richemont; il accusait son humeur violente et sanguinaire. C'étaient des germes de factions pour l'avenir. Le connétable reparut avec son cortége militaire: les haines n'eurent qu'à se déguiser.

Les événements ne se déployaient pas avec rapidité, et c'était un avantage pour la cause du roi. Dans cette lenteur se révélaient des fidélités nouvelles et aussi des génies nouveaux. Entre les noms des vaillants qui dès ce moment se montrent à l'histoire resplendit celui de Dunois. On l'appelait encore le bâtard d'Orléans. Il était fils de Louis, duc d'Orléans, celui qui fut assassiné dans les rues de Paris par les

[1] *Ibid.*

sicaires du duc de Bourgogne. Valentine aima ses vertus, et présagea sa fortune. C'est de lui qu'est venue la branche de Longueville, qui devait s'éteindre en se mêlant aux révolutions de la place publique.

Les Anglais assiégeaient Montargis. Un capitaine gascon, Bouson de la Faille, soutenait bravement le siége depuis deux mois. Le connétable voulut porter secours aux assiégés; il chargea Dunois de leur amener un convoi. C'était une expédition peu éclatante; Dunois en fit une occasion de gloire. Il partit de Gien, entouré de Xaintrailles, de la Hire, de Saint-Simon, de plusieurs autres; en eux revivait la véritable chevalerie de France.

Dunois devait seulement jeter seize cents hommes dans la ville. Il attaqua les Anglais, les mit en déroute, et les dispersa. Le siége fut levé par une victoire.

Un grand capitaine venait de se révéler. C'était le coup le plus terrible qui pût être porté à l'arrogante autorité du connétable. Néanmoins le roi, quelle que fût la joie de cette nouvelle, se contenta d'honorer la fidélité des habitants de Montargis, qui avaient si longtemps supporté les fatigues d'un siége. La ville reçut, entre autres témoignages de gratitude, le privilége concédé aux bourgeois de porter sur leurs habits une M brodée en or. Le nom de Montargis devenait un nom glorieux et patriotique.

Mais des alternatives funestes se déclaraient. Le duc de Betfort craignit que le duc de Bourgogne, toujours fatigué par des négociations, ne finît par entrer dans l'alliance de Charles VII. Il imagina un moyen de le retenir, ce fut de détacher de cette alliance le duc de Bretagne, non point par la politique, mais par la guerre. Tout à coup il se précipite de la Normandie sur la Bretagne; il y porte le ravage, il menace de tout exterminer. Le duc s'étonne : il n'a nul moyen de défense; le roi ne peut le secourir. Betfort lui offre alors la paix; il la subit, et par le traité il s'oblige à l'hommage envers le roi d'Angleterre. Ce fut un changement inopiné. Charles VII s'en effraya; mais la Trémouille n'y vit qu'un moyen de saper la fortune du connétable. Dès que la Bretagne n'était pas assurée, quel profit de remettre à Riche-

mont la défense du royaume? Volontiers le roi écoutait ces paroles. On cessa de payer les pensions du connétable.

Mais en même temps d'autres cabales éclataient; la Trémouille lui-même était un objet d'envie ou de haine. Les princes de Bourbon et de la Marche, du sang royal, impatients du joug de ce ministre, écoutèrent les avis funestes du connétable; ils se déclarèrent en état de rébellion. La guerre civile menaçait de perdre ce malheureux débris de royauté, et c'étaient des partis de cour qui consommaient la ruine publique, tandis que quelques vaillants et quelques fidèles sauvaient l'honneur dans les camps. Les seigneurs rebelles essayèrent de saisir quelques places; ils furent repoussés par les chevaliers qui les gardaient. Ils allèrent surprendre Bourges; le roi y courut avec une poignée de troupes. Les deux rebelles s'étaient saisis de la grosse tour. Au lieu de les attaquer par la force, on les amena à la soumission par la douceur. Il fut fait un traité d'accommodement; le connétable n'y fut pas compris. Il se retira à Parthenai.

1428. — Les combats et les siéges continuaient. Quelques seigneurs bretons, malgré la défection de leur duc, gardaient le drapeau de la France. Ils attaquèrent la ville de Lude, en Anjou, et la prirent d'assaut. Les succès étaient divers. Les royalistes avaient surpris le Mans, et en avaient chassé Suffolk, qui y commandait. Talbot accourut d'Alençon, surprit à son tour les Français, et les dispersa; de là il alla emporter Laval. En même temps la ville de Tournay, toujours travaillée par ses deux factions, finissait par se déclarer entièrement pour le roi.

A ce moment Betfort résolut de porter la guerre au delà de la Loire. Orléans s'offrait à ses desseins comme une communication naturelle avec les pays fidèles à Charles VII; il y mit le siége. Ce fut le début d'une suite toute nouvelle d'événements. La guerre s'agrandissait : la fortune tout entière de la monarchie allait se jouer au hasard d'une défaite ou d'une victoire.

Dix mille Anglais, conduits par le comte de Salisbury, capitaine illustre, arrivèrent d'abord devant Orléans; on avait

préparé l'attaque par la soumission de toutes les places voisines. L'armée avait passé la Loire à Beaugency, et l'attaque d'Orléans se faisait par la rive gauche, en face du pont.

Le seigneur de Gaucour, vaillant et intrépide chevalier, défendait la ville; la fleur des braves s'y était jetée : à leur tête Xaintrailles, Villars et Guitry, Giresmes, chevalier de Rhodes, Coarase, gentilhomme de Gascogne, Chapelle, gentilhomme de Beauce. La garnison était peu nombreuse; les bourgeois la grossirent; tous se firent soldats.

Les combats commencèrent. Salisbury épuisait tout ce que l'artillerie du temps offrait de moyens de destruction, les pierriers, les canons, les travaux des mines; les assiégés se défendaient à outrance. Un château protégeait la tête du pont; les murs en furent sapés et à moitié détruits; les Anglais tentèrent l'assaut. Toute la population, hommes et femmes, se rua sur le pont, roulant des pierres, apportant des feux d'artifice et de l'eau bouillante, et du haut des murs demi-rompus tombaient sur les assaillants ces mille moyens improvisés de défense; l'attaque fut abandonnée. Deux cent cinquante Anglais gisaient au pied du mur; plusieurs étaient emportés avec des blessures; les royalistes avaient éprouvé peu de pertes. La plupart des chevaliers étaient blessés; Chapelle mourut seul le lendemain du terrible assaut.

Les Anglais poursuivirent leur entreprise par des travaux de mine. Le boulevard était en l'air; alors les assiégés s'éloignèrent, rompirent le pont, et s'allèrent défendre dans les tourelles de la ville.

Le roi cependant assemblait à Bourges tout ce qu'il pouvait des fidèles pour porter secours aux braves assiégés d'Orléans. Dunois fut envoyé avec huit cents hommes. La Hire, Jean de Brosses [1], Chabannes l'accompagnaient. Déjà les Anglais avaient enlevé quelques tourelles. Ce secours ranima les courages; il y eut des sorties acharnées, mais les succès n'étaient pas décisifs. Un jour Salisbury monte à une

[1] Jean de Brosses a deux autres noms dans l'histoire : Sainte-Sévère et Boussac. Il fut maréchal de France.

tourelle pour étudier le terrain du côté de la Beauce. Un boulet lancé d'un pierrier vient lui emporter le visage. Quelques jours après, il mourait au château de Meun. Il restait dans l'armée anglaise de vaillants capitaines, Suffolk, Talbot, Scale, Fastol, Glacidas. Toutefois les combats parurent s'amollir.

Cependant des renforts arrivaient aux assiégeants, jusque-là trop peu nombreux pour envelopper la ville. Et cette fois des troupes bourguignonnes marchaient sous la bannière d'Angleterre; le siége alors devint formidable. Tous les faubourgs du côté de la Beauce furent entourés. Les Orléanais y mirent le feu pour se mieux défendre. La ville fut pressée par une circonvallation de bastions, de murs et de palissades; et de leur côté les assiégés redoublèrent de soins et d'ardeur; leur artillerie était merveilleuse. Maître Jean, canonnier lorrain, est nommé dans l'histoire comme expert à lancer le boulet. Pas un de ses coups ne portait à faux.

Une remarquable circonstance, c'est que le jour de Noël toutes les armes tombèrent des mains des assiégeants et des assiégés. Les Orléanais envoyèrent prier les Anglais de leur prêter des musiciens pour célébrer la fête. Après quoi on se remit à se battre.

L'amiral de Culan traversa les bastilles anglaises avec deux cents hommes, et se jeta dans la place. Le lendemain il faisait une sortie avec Jean de Brosses; plusieurs Anglais y périrent.

Mais Gaucour, le vaillant gouverneur de la ville, songeait aux vivres qui pouvaient manquer; il courut au roi, affirmant que la ville tiendrait tant que les vivres lui seraient assurés. On disposa à Blois un service régulier pour cet objet. Peu de jours après, Gaucour reparaissait avec mille hommes et un énorme convoi. Une sortie était prête pour ce moment; l'intrépide Gaucour se fit jour au travers des lignes anglaises. Orléans était ravitaillé.

Mais un échec suivit ces succès. L'armée anglaise avait aussi ses convois qui lui venaient de Paris. Le comte de Clermont, parti de Blois pour continuer d'alimenter Orléans, résolut d'enlever un de ces convois anglais, conduit par

Falstaff [1] (nos historiens écrivent Fastol), et il fit prévenir Dunois, qui sortit de la ville avec une grosse troupe de cavalerie, et suivi des chevaliers, ardents à ces sortes de témérités. Les deux corps royalistes se joignirent, et firent une petite armée de quatre mille hommes. On alla à la rencontre du convoi de Paris, deux mille Anglais l'escortaient. La bataille était inégale. Mais la précipitation de Jean Stuart connétable d'Ecosse et de Guillaume son frère servit au petit nombre. Les Anglais s'étaient retranchés derrière les chariots de leur convoi. Quand le canon eut à moitié détruit cette muraille, deux intrépides Ecossais crurent qu'il était temps de se jeter dans la brèche; ils y trouvèrent la mort. Ceux qui les suivaient, frappés à bout portant, périrent en grand nombre. Le désordre se déclara. Dunois accourut; il se fit blesser, mais il rallia les plus braves. Le combat n'était plus possible. Le convoi s'en alla victorieux au travers des rangs dispersés; et comme il se composait en grande partie de provisions de harengs, la bataille fut appelée de ce nom de harengs, qu'on prendrait pour une sorte d'ironie.

1429. — Cependant les assiégés furent frappés de terreur en apprenant cette nouvelle; le retour de Dunois leur rendit quelque sécurité, mais le siége fut continué. Il durait depuis cinq mois, et rien n'annonçait encore qu'il dût être possible de venir lutter d'une façon décisive contre l'armée anglaise toujours grossie par des secours.

D'autres causes d'inquiétude se déclaraient; le roi de Navarre avait reconnu Henri VI roi de France, et lui avait fait hommage pour le duché de Nemours. Tout devenait funeste, et nulle fidélité n'était assurée; on voulut affermir celle du roi d'Écosse par un traité. Il promettait six mille hommes; le roi lui fit donation de la Saintonge et de la seigneurie de Rochefort. En même temps on convenait du mariage de sa fille Marguerite avec le jeune dauphin. Mais on ne faisait que dépouiller cette pauvre monarchie déjà si délabrée. La guerre présente n'en restait pas moins me-

[1] Le D. Lingard.

naçante et sinistre, et les secours promis n'étaient qu'une espérance.

La négociation fut tentée encore à défaut des armes. Le duc Charles d'Orléans, toujours prisonnier depuis la bataille d'Azincourt, apprenant les malheurs qui frappaient la ville de son apanage, avait demandé au conseil d'Angleterre qu'on épargnât ses terres, si on voulait qu'il fût en état de payer sa rançon. On ne repoussa point sa prière; mais le duc de Betfort, à qui elle revint, parut moins facile. Cependant on imagina, à la cour de Charles VII, que ce pouvait être le commencement d'une affaire à suivre avec ménagement. Xaintrailles fut envoyé au nom des bourgeois d'Orléans, à Jean de Luxembourg, le terrible gagneur de petites batailles contre le drapeau royaliste. Les bourgeois demandaient d'être considérés comme neutres dans la guerre; et ils s'adressaient à Jean de Luxembourg, pour qu'il leur assurât la protection du duc de Bourgogne, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour leur seigneur, le duc d'Orléans, qui ne pouvait se défendre de sa prison : ils offraient au duc de Bourgogne de se mettre en ses mains avec toutes les places de l'apanage, jusqu'à la liberté du duc d'Orléans Il y avait en cette négociation un tour d'habileté qui fit son effet; le duc de Bourgogne courut à Paris; le duc de Betfort le laissa dire : mais il prit cette intervention avec ironie : « Je ne bats pas les buissons pour que d'autres prennent les oiseaux, » lui répondit-il. Le duc de Bourgogne s'irrita de ce persiflage, et aussitôt il donna ordre à ses troupes auxiliaires de quitter le siége d'Orléans.

Ce départ affaiblissait les Anglais et troublait d'ailleurs une alliance formidable au parti du roi. Mais le siége n'était pas pour cela délaissé; les bastides anglaises jetées de loin en loin autour de la ville avaient fini par être jointes par des travaux continus. La ville était bloquée, et tout semblait annoncer une fin funeste. Au conseil du roi on délibérait d'avance sur ce malheur; les plus courageux s'étonnaient; quelques-uns proposaient de se jeter dans l'Auvergne pour communiquer avec les secours que pourrait offrir la

bonne amitié du duc d'Anjou, beau-frère de Charles VII[1], dans sa petite royauté de Provence; d'autres conseillaient des résolutions plus courageuses. Le roi hésitait, ce furent des femmes qui le décidèrent. La reine de Sicile, duchesse d'Anjou, déjà éprouvée dans la défense du drapeau de Charles VII, femme forte par le courage et par la piété, trouva de nobles paroles pour raviver l'espérance. Une autre femme éveilla aussi le monarque : ce fut Agnès Sorel; mais il était triste que pour exciter ce courage il fallût la voix d'une maîtresse. On résolut de se défendre dans la Touraine pied à pied, et tous les chevaliers et gentilshommes promettaient de garder l'épée et de donner l'exemple au peuple et aux bourgeoisies.

Une troisième femme parut. Celle-ci se révélait comme un mystère.

Au hameau de Domremy, près Vaucouleurs[2], dans un riant vallon arrosé par la Meuse, vivait une jeune paysanne nommée Jeannette ou Romée; on l'appelait Romée du nom de sa mère, selon l'usage du pays[3]. Son père s'appelait Jacques d'Arc; il était né à Sept-Fonts, près de Montierendes en Champagne. Jacques d'Arc avait cinq enfants, trois fils et deux filles; tous vivaient du produit de quelques champs qu'ils cultivaient de leurs mains. C'était une famille sainte; il y avait en elle quelque chose de prédestiné. Jeannette, qui devait devenir célèbre sous le nom de Jeanne d'Arc, avait eu une enfance merveilleuse. On disait que sa mère dans sa grossesse avait rêvé qu'elle accoucherait d'un foudre; elle accoucha d'une simple petite fille, qui grandit parmi des travaux modestes, avec des habitudes de piété touchante. De bonne heure elle partagea les soins de sa mère; elle allait aux champs garder les troupeaux de son père; elle filait la laine et le chanvre, et toujours sa pensée restait tournée vers Dieu. Elle aimait les pèlerinages, et sa

[1] Charles, dauphin, avait épousé en 1413 Marie, fille de Louis II, duc d'Anjou.

[2] Monstrelet dit : Droymy, près de Vaucoulour.

[3] Notice sur Jeanne d'Arc, dans la collection des *Mémoires* de MM. Michau et Poujoulat.

parole était pleine d'édification et de bon conseil; aussi passait-elle pour être l'amie de Dieu, et on affirmait que « quant elle estoit bien petite et qu'elle gardoit les brebis, les oiseaulx des bois et des champs, quant elle les appelloit, ils venoient manger son pain dans son giron comme privez [1]. »

Cette première vie de Jeanne d'Arc ressemble à une légende poétique, et c'est un regret pour l'histoire de ne pouvoir s'arrêter à ces charmants récits.

Mais comment ne pas mentionner l'arbre des fées? L'arbre des fées était un grand et vieux hêtre qui s'élevait au-dessous d'un bois appelé le *bois chesnu*, près du chemin qui mène à Neufchâteau. L'arbre des fées s'appelait aussi le *beau mai* et l'*arbre des dames*. On disait que les fées venaient autrefois chanter en dansant sous son ombrage; mais depuis que la croix y avait été portée, et qu'on y avait récité l'Evangile de saint Jean, les fées n'avaient plus paru, et les dames et les jeunes filles pouvaient avec sécurité s'y reposer désormais. Jeanne y venait quelquefois avec ses compagnes. C'était un usage de suspendre aux branches du hêtre populaire des guirlandes de fleurs; mais le plus souvent Jeanne emportait celles qu'elle avait tressées, et elle en couronnait l'image de Notre-Dame de Domremy [2].

Cette application de la jeune fille à honorer Dieu et ses saints parmi ses travaux et même parmi ses plaisirs lui attira de mystérieuses faveurs; des visions lui vinrent du ciel; les anges lui parlèrent; des lumières étranges se montrèrent à ses yeux, soit qu'elle dormît, soit qu'elle veillât; des voix miraculeuses lui donnèrent des conseils, ou lui révélèrent des secrets d'avenir. Ces apparitions avaient commencé lorsqu'elle n'avait que treize ans. Les voix lui disaient de se confier à Dieu, *et d'être bonne et sage*. La pauvre bergère effrayée consacra dès ce moment à Dieu sa virginité.

[1] *Ibid.* Le *Journal d'un Bourgeois de Paris.* Mais le *Bourgeois de Paris* ajoute, en manière d'épigramme : *in veritate apocryphum est.* Il était du parti anglais.

[2] Notice.

Quelques années s'étaient ainsi passées, et Jeannette continuait d'édifier le village par le silence, par la modestie et par la piété. Une vision extraordinaire lui apparut au jardin de son père; la voix lui disait de quitter les brebis et d'aller trouver le roi Charles. Une autre lui apparut aux prairies; c'était la même voix, mais plusieurs personnages se montrèrent aux regards de la bergère. C'était l'archange saint Michel suivi d'une troupe d'anges. Saint Michel avait l'air d'un *très-vrai prud'homme;* il avait des ailes aux épaules, et elle vit cette légion *de ses yeux corporels* [1]. Cette fois la vision ordonnait à la jeune fille de s'apprêter à faire lever le siége d'Orléans: Dieu voulait sauver la France, et c'était elle qui rendrait son royaume au roi Charles. La pauvre fille se mit à pleurer; et l'archange la rassura, lui disant *sur toutes choses qu'elle fust bonne enfant, et que Dieu luy aideroit.* « Et lui racontait l'ange la pitié qui estoit au royaulme de France. »

Et après l'archange Michel vinrent des visions plus douces, sainte Marguerite et sainte Catherine, le front orné de couronnes; et leurs voix continuaient de l'encourager et de la consoler. L'archange reparut aussi, et la bergère s'était fait une habitude de ces mystérieuses voix; et quand les visions lui apparaissaient, elle tombait à terre. « Et si elle ne l'a fait aucune fois, leur en a crié mercy et pardon depuis. » « Quand elles partoient, au contraire, elle versait des larmes, elle eût voulu que les habitants du ciel, devenus ses amis, l'eussent emportée avec eux [2] : elle baisoit la terre, après leur partement, où ils avoient reposé. »

Tel fut le préliminaire de la mission guerrière de cette fille de Domremy. Etait-ce une inspiration réelle? était-ce une exaltation imaginaire? Ici la philosophie s'arrête et disserte, mais l'histoire raconte; et pour ceux qui ne permettent pas à Dieu de se mêler par des coups exceptionnels à la

[1] Notice.— D'après les vieux récits et les interrogatoires.

[2] MM. Michaud et Poujoulat. Je continue à suivre leur notice intéressante, ainsi que les *Mémoires* et documents publiés par eux. Mais il est juste de mentionner les travaux de M. Lebrun des Charmettes et ceux de M. Petitot.

marche du monde, un mystère reste profond ; c'est ce qui va suivre, c'est une bergère s'armant du glaive et gagnant des batailles; c'est sa vie, c'est sa mort.

Les visions avaient versé dans cette âme naïve le feu de la guerre.. D'après les conseils qu'elle a reçus, elle va trouver le seigneur de Baudricourt qui commande à Vaucouleurs. « Capitaine messire, lui dit-elle, sçachez que Dieu depuis aucun temps en ça m'a plusieurs fois fait assavoir et commandé que j'allasse devant le gentil dauphin, qui doit être et est vray roi de France, et qu'il me baillât des gendarmes, et que je leverois le siége d'Orléans, et le menerois sacrer à Rheims. »

Baudricourt croit entendre une insensée, et il la livre à la dérision de ceux qui l'entourent; elle leur impose par sa sainte pudeur. Puis elle revient au chevalier : « En nom Dieu, s'écrie-t-elle, vous mettez trop à m'envoyer, car aujourd'huy le gentil dauphin a eu assez près d'Orléans un bien grant dommage, et sera-t-il encore raillé de l'avoir plus grant, si ne m'envoyez bientôt vers lui. » Elle parlait de cette journée des harengs, fatale aux armes royalistes.

Baudricourt s'étonne de cette assurance; et, après quelques hésitations, il songe à faire partir la vaillante bergère. On la revêt d'habits guerriers, on lui donne un cheval et des armes. Ce sont les habitants de Vaucouleurs qui font les frais de l'équipement ; Baudricourt lui remet l'épée. Quelques guerriers sont choisis pour lui faire escorte ; l'histoire les nomme : ce sont le chevalier Jean de Metz, l'écuyer Bertrand de Boulengy (le P. Daniel écrit de Pelonges), Pierre d'Arc, troisième frère de Jeanne, Colet de Vienne, messager du roi, Richard, archer, Julien, valet de Boulengy, et Jean de Bonnecourt, serviteur de Jean de Metz. Telle est la petite légion qui s'en va traverser cent cinquante lieues de pays ennemis, sous la conduite d'une jeune fille. L'événement avait ému le village; les habitants de Vaucouleurs avaient foi dans l'amazone inspirée. Tous s'empressèrent pour lui faire leurs adieux. Ce fut un départ plein de larmes.

Cependant le voyage semblait devoir être impossible, et

les compagnons de Jeanne eurent souvent diverses terreurs. A force de confiance, elle finit par les rassurer. Après onze jours de marche on était à Chinon. Cette arrivée singulière étonna l'armée et la cour de Charles VII. On ne savait que croire de cette apparence de prodige; mais on avait besoin d'être sauvé, et le sentiment profond des périls jeta quelque espérance parmi les doutes, peut-être parmi les moqueries.

Jeanne demanda à être conduite au roi. Son air d'humilité confiante frappe les courtisans. Charles VII la reçoit, mêlé parmi eux, sans se faire reconnaître à aucun signe de majesté. Jeanne va droit à lui, le salue en s'agenouillant, et lui embrasse les jambes, suivant la vieille coutume : « Dieu vous doint (donne) bonne vie, gentil roi ! » lui dit-elle. « Ce ne suis je pas qui suis roy, Jehanne, » lui répondit Charles. « Eh ! mon Dieu, gentil prince, répliqua Jeanne, c'estes vous, et non aultre. » Et aussitôt elle ajouta : « Que Dieu l'envoyoit là pour lui ayder et le secourir, et qu'il lui baillast gens, et elle leverait le siége d'Orléans, et si le meneroit sacrer à Rheims, et que c'estoit le plaisir de Dieu que ses ennemis les Anglois s'en allassent en leurs pays ; que le royaume lui devoit demeurer, et que s'ils ne s'en alloient, il leur mescherroit[1]. »

Tout le reste de cette histoire semble une merveille. Le roi s'en va prier en son oratoire, et *requérir à Dieu dévotement que,* « si ainsi estoit qu'il fust vray hoir descendu de la noble maison de France, et que justement le royaulme luy deust appartenir, qu'il luy plust le luy garder et deffendre. » Le lendemain, Jeanne inspirée annonce à Charles la réponse d'en haut : « Je te dis, de la part de Messire, lui dit-elle, que tu es vray héritier de France et fils du roy. » Peu à peu la confiance pénètre les âmes : les habitants de Chinon sont les premiers à se déclarer ; tous couraient à la jeune fille pour lui parler ou la voir, et s'en revenaient en disant que c'était *une créature de Dieu.* « Aucuns même en ploroient

[1] Mémoires concernant la Pucelle d'Orléans.—Notice de MM. Michaud et Poujoulat.

à chaudes larmes; y furent dames, damoiselles et bourgeoises, et leur parloit si douxement et si gracieusement qu'elles les faisoient plorer[1]. »

Cependant on la soumet à un examen ecclésiastique pour s'assurer de sa mission. Les prélats et les docteurs l'interrogent en présence des princes; ses réponses les remplissent d'admiration. On la mène aux savants de l'université de Poitiers; le parlement siégeait alors en cette ville. Tous les doctes étaient là rassemblés. Elle les confond par le bon sens de ses paroles; mais à son tour elle demande : Pourquoi donc perdre un temps précieux ? La France périt ! ne vaudrait-il pas mieux la sauver que de s'amuser à des querelles de théologie ? Un docteur ose lui dire que si Dieu veut délivrer la France, il n'a pas besoin d'hommes d'armes : « Les gens d'armes batailleront, dit la pauvre fille, et Dieu donnera la victoire ! » Les théologiens insistent : « Je ne sais ni *a* ni *b*, leur répond-elle : je viens de la part du roi des cieux, pour faire lever le siége d'Orléans et pour faire sacrer le roi à Reims[2]. »

Les théologiens et les savants étaient vaincus ; on soumit la pauvre bergère à un conseil de matrones ; rien ne manqua pour constater le doute et l'incrédulité, et nos âges modernes n'ont eu rien à envier à la philosophie du XVe siècle ; seulement ils y ont ajouté l'infamie et l'outrage. Jeanne sortit triomphante de toutes les épreuves ; docteurs et matrones la proclamèrent *bonne chrétienne* et *vraie catholique* et *très-bonne personne* ; *il n'y avait rien de mal dans son fait*, et son inspiration était manifeste.

« Et pour elle, dit Monstrelet, toujours elle se tenoit en son propos, disant que si le roy la vouloit croire, elle le remettroit en sa seigneurie. » Alors enfin on se décide à se servir de la Pucelle. Ce nom de *Pucelle d'Orléans* est un nom saint dans l'histoire; et il est patriotique et chrétien de le garder dans sa naïve majesté.

[1] *Ibid.*

[2] Voyez la collection des *Mém.* de Petitot, de Michaud et Poujoulat. — Le supplément des *Mém.* — Les pièces et interrogatoires, etc. — Lebrun des Charmettes.

Orléans périssait; les habitants ne pouvaient plus tenir, enserrés qu'ils étaient dans cette circonvallation qui les privait de secours de toutes parts. On résolut d'y envoyer la Pucelle avec un convoi; elle avait promis de le faire entrer. On la fit partir comme un chef d'armée, et, dès qu'elle commanda à des guerriers, le génie des batailles sembla se révéler en elle. Elle voulut qu'on allât lui chercher, à Sainte-Catherine de Fierbois, une épée qu'on reconnaîtrait, dit-elle, à cinq petites croix auprès de la poignée. On la trouva en effet parmi de vieux débris d'armes rouillées. Elle ceignit cette épée mystérieuse; un gentilhomme nommé d'Olon lui fut donné pour écuyer; un autre nommé Louis de Comtes, dit Imerguet, lui servit de page; deux valets devaient la suivre. Elle se fit faire une bannière, sur un champ blanc semé de fleurs de lis, avec l'image du Sauveur tenant un globe à la main, et à ses pieds deux anges à genoux. Au milieu étaient ces mots: *Jhesus Maria*. C'est cette bannière qui devait être l'arme de bataille de la Pucelle. Elle répugnait à verser le sang, et rarement elle eut à tirer le glaive dont elle s'arma.

Ce fut merveille de voir la Pucelle s'offrir à cheval en ce martial équipage devant la cour assemblée. Les cœurs commençaient à frémir d'enthousiasme. Elle courut à Blois prendre le convoi qu'il fallait conduire à Orléans; mais les *voix* lui avaient dit d'avertir les Anglais de sa venue: « Entendez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle, » portait en suscription la lettre qui leur fut écrite de sa part. Et cette lettre commençait en ces termes: « *Jesus Maria!* roy d'Angleterre, faites raison au roy du ciel de son sang royal, rendez les clefs à la Pucelle de toutes les bonnes villes que vous avez enfoncées: elle est venue de par Dieu pour réclamer le sang royal et est toute preste de faire paix, si vous voulez faire raison. Roy d'Angleterre, si ainsi ne le faites, je suis chef de guerre: en quelque lieu que j'attendray vos gens en France, s'ils ne veulent obéir, je les feray issir, veuillent ou non; et s'ils veulent obéir, je les prendrai à mercy. Croyez que s'ils ne veulent obéir, la Pucelle vient pour les occire: elle vient de par le roy du ciel, corps

pour corps, vous bouter hors de France, et vous promet et certifie qu'elle y fera si gros *hahay!* que depuis mille ans en France ne fut veu si grand, si vous ne luy faites raison : et croyez fermement que le roy du ciel luy envoyera plus de forces à elle et à ses bonnes gens d'armes, que ne sçauriez avoir à cent assauts [1]. »

Tel était l'étonnant message de la Pucelle; il était adressé *au duc de Betfort qui se dit régent du royaume de France pour le roi d'Angleterre.*

Le convoi était prêt; six mille hommes [2] étaient assemblés pour le conduire. La Pucelle paraît; autour d'elle se pressent Lahire, d'Ambroise de Lore, les maréchaux de Sainte-Sévère et de Rays, l'amiral de Culan et le seigneur de Gaucour. On part de Blois, et en tête de l'armée les prêtres chantent *Veni, Creator*. On se dirige par la rive gauche de la Loire; les Anglais, comme interdits par ce nouveau spectacle de guerre, laissent s'avancer le convoi en face d'Orléans; Dunois avait de la ville indiqué la sagesse de cette marche; puis au jour venu, il fait une vaillante sortie contre les assiégeants du côté de la Beauce. Tout l'effort de la défense est porté de ce côté : pendant ce temps, le convoi entre paisiblement dans la ville par les points opposés, aux acclamations du peuple qui court avec Dunois vainqueur saluer la libératrice. Chose curieuse ! la Pucelle loua Dunois du conseil qu'il avait donné; mais elle ajouta que par la Beauce le convoi serait entré de même.

La Pucelle fit son entrée, montée sur un cheval blanc. Son étendard de fleurs de lis était porté devant elle. C'était comme une marche de triomphe. La joie des habitants était au comble : « Ils se sentoient jà tous reconfortés et comme désassiégés par la vertu divine qu'on leur avoit dit estre en ceste simple Pucelle, qu'ils regardoient moult affectueusement, tant hommes, femmes, que petits enfants, et y avoit

[1] Mémoires concernant la Pucelle d'Orléans. — Collect. Petitot et Michaud, etc.

[2] Mémoires. — Notice de MM. Michaud et Poujoulat. — Le P. Daniel dit de *dix ou douze mille*.

moult merveilleuse presse à toucher à elle, ou au cheval sur quoi elle estoit [1]. »

A partir de ce jour tout changea d'aspect. De nouveaux convois furent ramenés à la faveur des sorties conduites par la Pucelle et Dunois; les Anglais furent chassés de quelques portes. Il y eut des combats acharnés, et lorsque la victoire était douteuse, la Pucelle venait la décider par son courage. « Que chascun ait bon cœur et bonne espérance en Dieu, s'écrie-t-elle, car l'heur approche où les Anglois seront desconfits, et toutes choses viendront à bonne fin. » Ici les mémoires sont pleins d'intérêt; toute la poésie guerrière du moyen âge est ravivée. Les coups de lances sont merveilleux, les exploits surnaturels. Puis une jeune fille se fait obéir des héros; Xaintrailles, Dunois, Lahire lui soumettent leur épée: la victoire est à ce prix. Le scepticisme des âges philosophiques est désarmé devant ces récits d'héroïsme et de génie. Et de leur côté les Anglais s'étonnaient et frémissaient de ce changement de fortune; ils maudissaient la Pucelle qui était venue leur arracher une victoire assurée, et se vengeaient par l'insulte et la menace. Ils lui faisaient dire « qu'ils la bruleroient et feroient ardoir, qu'elle n'estoit qu'une ribaulde, et, comme telle, s'en retournast garder les vaches. » Et lorsque dans la mêlée ils voyaient s'approcher sa bannière blanche aux fleurs de lis, ils lui répétaient cette menace effroyable de la faire *ardoir*. Les chefs eux-mêmes, les Suffolk, les Talbot, les Glacidas, laissaient échapper leur colère; mais aussi leur imagination se troublait, et ils croyaient voir autour de la Pucelle des légions d'anges. Les armes leur tombaient des mains; quelque chose de mystérieux déconcertait leur génie et leur courage.

Déjà s'étaient livrés plusieurs combats terribles. Mais il fallait enlever aux Anglais un de leurs boulevards les plus avancés du côté du pont; toute la chevalerie courut à cette vaillante entreprise, ce devait être le salut de la ville. Au

[1] Journal du siége d'Orléans.—Docûments recueillis par MM. Michaud et Poujoulat.

plus fort de l'attaque, un trait vient s'enfoncer au cou de la Pucelle, au moment où elle saisissait une échelle et l'appliquait au mur. On veut l'emporter loin du combat. Elle demande qu'on la laisse dans le fossé; mais malgré elle on la dépose sur l'herbe, et on la désarme. Alors elle pleure, et la force va lui défaillir. Mais ses *deux amies du paradis* la consolent, et tout à coup elle-même arrache le fer de sa blessure, et le sang coule à flots. On lui propose de *charmer*[1] le mal par des paroles magiques; elle répond qu'elle aimerait mieux mourir que de faire un péché. Elle se fait panser avec du lard et de l'huile, et puis elle se confie à Dieu. Dunois voulait abandonner l'attaque; elle remarque que les Anglais se défendent mollement, elle le supplie de continuer l'assaut. Peu après elle-même reprenait ses armes et aidait à la victoire. Les Anglais furent chassés de leur boulevard, qu'ils laissaient plein de cadavres; Glacidas y avait péri. Dès ce moment la ville devenait libre du côté du pont. L'admirable Pucelle rentra dans Orléans au bruit de toutes les cloches.

Le soir même Suffolk, Talbot, d'Escalles, campés au delà de la Loire, délibéraient sur la levée du siége. Ils voyaient l'impossibilité d'empêcher désormais les convois d'arriver; puis il y avait en cet événement d'une jeune fille qui venait de faire ce que les plus vaillants avaient tenté vainement depuis sept mois, quelque chose qui les remplissait d'une épouvante secrète. Leur parti fut pris en peu de moments. Le lendemain, dès la venue du jour, ils faisaient défiler leurs bagages; toute l'armée suivit, et se dirigea vers Meun, Beaugency et les autres places.

La gloire de cette fuite ne fut contestée par aucun des plus vaillants à l'étonnante bergère, et les plus habiles généraux n'hésitaient pas même à expliquer l'événement par une puissance plus haute. Le duc d'Alençon, entre autres, qui commandait toute l'armée, mais qui n'avait pu prendre part aux combats du siége, alla visiter les débris des redoutes anglaises, et il attestait qu'elles avaient dû être prises *miraculeusement, plutôt que par force d'armes*, « principalement, disait-il, la bastide des Tournelles, au bout du

pont, et la bastide des Augustins, dans lesquelles il eût bien osé se défendre pendant six ou sept jours contre toute puissance d'hommes d'armes; et lui sembloit qu'il n'eût pas été pris. Et selon qu'il l'entendit rapporter par les gens d'armes et capitaines qui s'y trouvèrent, presque tout ce qui fut fait alors à Orléans, ils l'attribuoient à un miracle de Dieu, et que ces choses n'avoient pas été faites par œuvre humaine, mais provenoient d'en haut. Et il l'entendit dire, entre autres, plusieurs fois messire Ambroise de Lore, qui fut depuis prévôt de Paris [1]. » Quant à nous, disent les ingénieux éditeurs des Mémoires que nous suivons présentement, nous n'avons pas de meilleures explications à donner que celles des plus grands capitaines de cette époque [2]. »

Dans ce siége la Pucelle fit autre chose que servir le roi par l'épée, elle le servit aussi par le conseil. Le connétable, impatient de sa retraite et de son inaction, s'était présenté pour prendre part aux batailles. D'abord elle voulait le faire repousser comme un rebelle, même par la force; puis elle consentit à employer son courage, pour ne pas faire de dissensions dans l'armée. Elle alla à lui, comme il arrivait en belle ordonnance à la Maladrerie. La Pucelle descendit à pied, dit l'historien de Richemont, et monseigneur aussi. « Et vint la dicte Pucelle embrasser mon dict seigneur par les jambes. Et lors il parla à elle, et luy dist: « Jehanne, on » ma dict que vous me voulez combattre. Je ne sçay si » vous estes de par Dieu ou non. Si vous estes de par Dieu, » je ne vous crains rien, car Dieu sçait mon bon vouloir; » si vous estes de par le diable, je vous crains encore » moins. » Et ce disant, il promettait la soumission au roi, et il demandoit à la Pucelle de s'entremettre pour sa grâce [3]. » Quelle que fût la fierté de sa parole, il reconnaissait l'autorité de la Pucelle, et il reçut d'elle la mission

[1] Déposition du duc d'Alençon. — *Hist. de Jeanne d'Arc*, par M. Lebrun des Charmettes.
[2] MM. Michaud et Poujoulat. Notice, etc.
[3] *Hist. de Richemont*. — Mémoires concernant la Pucelle, collect. Petitot, tom. VIII.

d'assiéger Beaugency, du côté du pont. Tout obéissait à ce mystérieux génie : il promettait d'être soumis au roi ; elle l'assura de sa médiation.

Peu après la retraite des Anglais, la Pucelle arrivait à Chinon. On lui fit des triomphes; mais elle ne prenait pas garde à ces témoignages d'honneur et de joie. Sa pensée restait fixe; elle avait une mission, il la fallait accomplir. « Noble dauphin, disait-elle à Charles, ne tenez plus tant et de si longs conseils, mais venez au plus tôt à Reims prendre votre digne couronne. » Le roi se laisse aller à l'inspiration; mais d'abord il faut chasser les Anglais des places qu'ils occupent sur la Loire. On fait un nouvel appel à la noblesse. Six mille hommes sont bientôt réunis pour l'expédition. La Pucelle et le duc d'Alençon marchent d'abord vers la place de Jargeau où commande Suffolk en personne. On hésite à faire le siége avec un si petit nombre de combattants. « Ne craignez, dit Jeanne, aucune multitude; car Dieu conduit votre œuvre. » La bergère communique son courage; on commence les attaques. Le duc d'Alençon hésitait pourtant encore : « Ah ! gentil duc, lui dit la Pucelle, qui marchait à ses côtés, as-tu peur? Ne sais-tu pas que j'ai promis à la duchesse, ta femme, de te ramener sain et sauf? » Cependant elle-même fut atteinte au front d'une pierre énorme. Elle tomba, et resta quelque temps comme prosternée au pied de la muraille; tout à coup elle se releva, criant : « Amys ! amys ! sus ! sus ! Nostre Sire a condempné les Angloys : à ceste heure ils sont tous nostres ! » Peu d'instants après Suffolk et ses deux frères, Jean Polle et Guillaume Polle, furent pris dans la place. Avant que de se rendre à Guillaume Renaud, Suffolk lui cria : « Es-tu gentilhomme? » Le Français répondit qu'il l'était. « Es-tu chevalier? » Le Français répondit qu'il ne l'était pas. « Je veux que tu le sois, » dit Suffolk; et en même temps il s'approcha pour lui donner l'accolade de frère d'armes; et alors il se rendit. Telles étaient encore les mœurs de chevalerie.

Meun et Beaugency tombent peu après. La présence de la Pucelle déconcertait tous les courages : tout fuyait à son approche. Cependant le duc de Belfort avait envoyé de Paris

des renforts considérables; les garnisons de la Loire vont s'unir à ces forces nouvelles. La Pucelle et les vaillants généraux qui l'entourent sont d'avis d'atteindre cette armée et de la combattre. On se rencontre près du village de Patai. Les Français délibèrent cependant encore s'ils livreront une bataille en pleine campagne, après tant de malheurs qui leur sont présents. « Qu'on aille hardiment contre les Anglois, crioit la Pucelle; sans faille ils seront vaincus. S'ils estoient pendus aux nues, nous les aurons, car Dieu nous a envoyés pour les punir. Le gentil roy aura aujourd'huy la plus grant victoire qu'il eut pieça; et m'a dit mon conseil qu'ils sont tous nostres. »

Il en fut ainsi en effet. L'enthousiasme de la Pucelle entraîna l'armée. Les Anglais furent défaits; deux mille d'entre eux périrent dans le combat; le reste s'enfuit et se dispersa. Quelques-uns voulurent rentrer dans la forteresse de Jenville, d'où ils étaient partis le matin; ils la trouvèrent fermée. La forteresse attendait les vainqueurs.

Cette victoire de Patai sembla décider toute la fortune de Charles VII. Jusqu'à ce moment le jeune roi s'était tenu ou plutôt avait été tenu par ses courtisans loin des événements de la guerre. Alors il résolut de sortir de l'immobilité; il se mit à la tête d'un corps d'armée, et s'avança jusqu'à Gien. De là il se proposait d'enlever des places qui tenaient encore sur la Loire; mais la Pucelle ne cessait de dire que c'était à Reims qu'il fallait marcher. Vainement on délibère sur la difficulté d'une expédition par des pays où les Anglais sont maîtres, et tout hérissés de citadelles et de places fortes ennemies. La mission de la Pucelle prévaut; les troupes sont sûres de vaincre; la sagesse des capitaines est entraînée. On s'aventure dans une guerre pleine de périls, et on cherche la victoire là où l'on n'aperçoit que la ruine.

Charles VII s'était fait une armée de douze mille hommes; il la passe en revue, renvoie la reine à Bourges, et se met en marche vers Auxerre. Les portes en étaient fermées. La Pucelle voulait entrer de force; les bourgeois présentent une convention signée de la Trémouille, qui leur assure la neutralité moyennant une somme d'argent. Ils s'offrent

d'ailleurs de fournir des vivres. On accepte le traité en murmurant, et l'on s'avance vers Troyes.

C'est à Troyes que s'était fait le traité fatal de spoliation contre Charles VII. Une garnison d'Anglais et de Bourguignons tenait la place. Les bourgeois cependant n'aimaient point cette domination, et l'apparition du drapeau de France réveilla leur fidélité. Ils eurent des négociations avec le camp; mais la garnison restait maîtresse. Pendant ce temps l'armée souffrit, et des murmures commençaient d'éclater. Les chefs tinrent un conseil où la Pucelle ne fut point appelée; la plupart conseillaient de retourner à Gien, un petit nombre d'attaquer la place. Le doute était dans les esprits. Un sage vieillard, Jean le Masson, seigneur de Trèves, autrefois chancelier, se leva et dit « qu'on debvoit parler expressément à la Pucelle, par le conseil de laquelle avoit esté entrepris celluy véage; et que, par adventure, elle y bailleroit les moyens. Quant le roy est parti et qu'il a entrepris ce véage, il ne l'a pas faict pour la grant puissance de gens d'armes qu'il eust, ne pour le grant argent de quoi il fust garny pour payer son ost, ne parce que le dit véage lui fust et semblast estre bien possible; mais a seulement entrepris le dit véage par l'admonstrement de la dite Jehanne, laquelle lui disoit toujours qu'il tirast en avant, pour aller à son couronnement à Rheims, et qu'il y trouveroit bien peu de résistance, car c'estoit plaisir et volonté de Dieu. » La sagesse du vieillard entraîne le conseil. On écoute la Pucelle; elle impose aux murmures. Sa foi éclate par des paroles qui raniment les courages. On lui laisse conduire le siége, et elle prépare un assaut soudain. Le 9 juillet, les trompettes donnent le signal; et à ce bruit les assiégés sont frappés de terreur : ils ont vu la Pucelle rayonnante au milieu de l'armée française. Une nuée de papillons tourbillonnaient autour de sa bannière. Ils demandent à genoux une capitulation; la garnison partage cet effroi; les portes s'ouvrent comme par miracle. Le roi entre dans la ville en proclamant un pardon général. L'étonnement des vainqueurs égalait l'enthousiasme des vaincus.

A cette nouvelle, Châlons s'émeut. Toute la population,

ayant en tête son évêque, accourt au-devant de Charles VII. Tous les peuples suivent cette impulsion. La route de Reims s'ouvre d'elle-même.

C'est dans ce voyage triomphal qu'on vit arriver à l'armée quatre habitants de Domremy qui venaient saluer la pauvre bergère; l'un d'eux, son parrain, était Jean Morel Ce fut une admirable entrevue, et volontiers, en de tels incidents, l'histoire appellerait à son aide la poésie pour peindre des émotions si merveilleuses et si imprévues. Les trois villageois demandaient à la Pucelle si elle n'avait pas peur de se trouver ainsi mêlée aux batailles : « Je ne crains que la trahison, » leur répondit-elle. On eût dit un pressentiment.

Enfin Charles VII arrive à Reims; on le reçoit au bruit des acclamations populaires; toutes les cloches sonnaient; les prêtres bénissaient Dieu ; de toutes parts affluaient les peuples et les chevaliers. La foi publique était ranimée, le patriotisme renaissait; Charles se sentait enfin roi de France.

Il fut sacré avec une grande pompe par Renaud de Chartres, archevêque de Reims. Plusieurs princes du sang royal étaient présents, avec l'élite de la noblesse redevenue fidèle; et, parmi eux, c'était une merveilleuse chose de voir la bergère de Domremy se tenant debout auprès du roi, en habit de guerre, son étendard à la main. Et lorsque l'huile sainte eut coulé sur le front du monarque, elle tomba à genoux devant lui, lui embrassa les jambes, et s'écria, *plorant à cauldes larmes :* « Gentil roy, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit que levasse le siége d'Orléans, et que vous amenasse en cette cité de Rheims recepvoir vostre saint sacre, én monstrant que vous estes vray roy, et celluy auquel le royaulme de France doibt appartenir [1]. »

La Pucelle disait sa mission finie, et maintenant elle suppliait qu'on la laissât s'en aller à son village de Domremy. L'œuvre de Dieu était faite en elle, et désormais elle sem-

[1] Mém. concernant la Pucelle d'Orléans. — Petitot, tom. VIII.

blait n'avoir devant les yeux que des images funestes. Admirable vierge, que la gloire humaine ne tentait pas, et qui ne se voyait plus que comme un instrument brisé. « Moult faisoit grant pitié à tous ceulx qui la regardoient. » C'était tout à l'heure une envoyée du ciel ; ce n'est plus qu'une pauvre bergère, arrachée de ses champs et vouée au malheur. Cependant l'esprit de Dieu ne la quittait point, et elle continuait d'étonner le monde par la piété et le sens profond de ses paroles. Quelqu'un lui ayant dit qu'on ne voyait dans les livres rien de semblable à son fait, « Monseigneur (Dieu), répondit-elle, a un livre dans lequel oncques aucun clerc ne lit, tant soit-il parfait en cléricature. »

Toute cette destinée merveilleuse allait changer. La gloire serait pourtant fidèle à la jeune fille, mais la gloire telle qu'elle est sur la terre, mêlée de malheur et de larmes.

Dès que Charles VII fut sacré, il y eut un vaste ébranlement dans les provinces. Betfort commença à s'étonner et à trembler dans Paris ; il fit renouveler le serment de fidélité à la bourgeoisie, et il appela de prompts secours d'Angleterre. Le duc de Bourgogne lui-même lui amena huit cents hommes.

Le roi cependant s'était avancé du côté de Provins. Betfort sortit de Paris avec douze mille hommes et s'approcha de Melun. Il n'avait point le dessein d'offrir la bataille ; il comptait seulement imposer au roi en étalant ses forces. Bientôt il rentrait à Paris. Il y eut alors quelque hésitation dans les conseils du roi. Plusieurs gentilshommes étaient fatigués de la guerre, et voulaient qu'on se retirât sur la Loire. Ce n'était point l'avis de la Pucelle, qui conseillait de profiter de la fortune. On se dirigea sur Paris. Les peuples des villes, les habitants des hameaux et des champs couraient au-devant du roi ; on arriva parmi des cris de joie et de triomphe jusqu'à Dammartin. Le duc de Betfort reparut ; mais le combat fut encore évité. On se fit des escarmouches, puis on se sépara de nouveau. Betfort rentra à Paris ; le roi se dirigea vers Compiègne. A son approche la Picardie s'était émue ; la plupart des villes se déclaraient.

Pendant ce temps le connétable qui n'avait pu suivre le

roi, mais qui s'efforçait de venger sa disgrâce par des faits d'armes, s'était jeté avec peu de forces sur la Normandie. Quelques capitaines l'avaient secondé. Plusieurs places fortes étaient tombées au pouvoir des royalistes, entre autres Château-Gaillard, forteresse formidable, à six lieues de Rouen. Betfort crut urgent de marcher de ce côté; il laissa Paris sous la garde de deux mille Anglais. Louis de Luxembourg, évêque de Térouenne, qui portait le titre de chancelier de France, devait veiller sur la conduite des bourgeois, et prévenir les factions royalistes.

A peine Betfort était parti, le roi quitta Compiègne, vint à Saint-Denis qui ouvrit ses portes, et parut aux barrières de Paris. On tenta l'assaut par la porte Saint-Honoré. Un boulevard avancé fut emporté, la barrière forcée. Les Anglais fuyaient vers la ville; mais la muraille et le fossé restaient à franchir. La Pucelle donnait l'exemple du courage et de l'ardeur. Elle fut blessée comme elle sondait avec sa lance la profondeur du fossé. On voulut l'emporter; elle s'opiniâtra à rester exposée aux premiers périls. « Elle ne s'en vouloit retourner ne retraire en aucune manière, pour prière et requeste que lui feissent plusieurs. » Chose étonnante ! l'historien remarque que plusieurs aussi triomphaient de son malheur. Depuis Reims la destinée de la Pucelle était changée. D'affreuses jalousies avaient commencé de naître; et il y avait des chevaliers que cette gloire importunait comme un remords. Elle-même s'apercevait de ce retour de fortune, et ses *voix* l'avaient délaissée. C'est pourquoi elle portait à la bataille je ne sais quoi de désespéré qui indiquait le courage de la terre, mais non plus la sérénité du ciel.

Enfin il fallut que le duc d'Alençon [1] l'*allast quérir et la ramenast lui-mesme*. L'entreprise fut abandonnée. On devait compter sur un mouvement de la bourgeoisie. Les agents du duc de Betfort la continrent par la crainte des punitions que Charles VII leur apportait, disaient-ils, au

[1] M. Michaud dit : le *duc d'Anjou*. C'est une erreur. — Mémoires concernant la Pucelle d'Orléans.

lieu de clémence. On résolut de se replier vers la Loire. Les places conquises restaient gardées par des chefs fidèles; Betfort rentra à Paris. La Normandie resta ouverte aux entreprises royalistes. Laval fut surpris. Lahire s'empara de Louviers. Tout restait prêt pour une autre campagne.

Cependant le roi n'avait cessé de faire effort pour amener à soi le duc de Bourgogne par des négociations; Jean de Luxembourg avait promis l'intervention de son crédit. Les traités étaient faits; Betfort les rompit par l'intrigue et par l'argent : Luxembourg faussa sa parole, et le duc de Bourgogne rendit ses infidélités plus éclatantes en acceptant le titre de gouverneur de Paris et de régent du royaume. On convint de pousser la guerre plus vivement que jamais contre le roi de France; et en effet, bien qu'on touchât à l'hiver, il y eut encore des combats acharnés. Les Anglais reprirent Château-Gaillard, mais ils furent repoussés de Lagny. L'événement le plus éclatant fut la prise de Saint-Pierre le Moutier par les troupes royales, non loin du confluent de l'Allier et de la Loire. Là parut, avec sa gloire accoutumée, la bannière de la Pucelle.

Décembre 1429. Le roi, pendant le repos de l'hiver, fit un acte mémorable dans l'histoire. « Pour rendre gloire à la haute et divine sagesse de grâces nombreuses dont il avoit plu à Dieu de le combler, par le célèbre ministère de sa chère et bien aimée la pucelle Jeanne d'Arc de Domremy, » il lui déféra la noblesse, à elle et à sa famille, comprenant dans cette faveur, insigne à cette époque, la descendance féminine de la bergère [1]. La postérité de la Pucelle devait porter un écu d'or et une épée d'argent à la garde dorée, la pointe en haute férue en une couronne d'or, qu'elle supportait. Déjà, dès le mois de juillet, le village de Domremy avait été déclaré exempt de toutes tailles, aides et subventions, en considération de la Pucelle, à qui il avait donné le jour. Cette exemption fut, dans la suite, confirmée par un édit, et Louis XIII la renouvela deux siècles après. « Il y a encore, dit le P. Daniel, en divers endroits du royaume, des des-

[1] Voir le texte des lettres-patentes, collect. Petitot, tom. VIII.

cendants de cette famille qui mérite bien que l'histoire entre, en sa considération, dans ce détail, par la gloire qu'elle a eue de donner à l'Etat celle qui commença à le délivrer du joug des Anglais. » De nos jours, la noble race de la bergère cache ses derniers débris, avec son écu d'or et son épée d'argent, parmi les autres ruines de la monarchie. Les illustrations modernes ne supportent pas le contact de la vieille gloire ; l'aristocratie de la pauvre fille qui gardait les brebis de son père a fait peur à nos passions d'égalité. Et aussi nous avons brisé la statue de la bergère, et si on l'a relevée ensuite, nous passons devant elle avec mépris : on dirait une image de superstition. A peine si nous permettons à la cité d'Orléans de se souvenir qu'autrefois elle fut sauvée par la vertu de la Pucelle.

1430. — Cependant Betfort redoublait d'activité pour ranimer à Paris la faction anglaise et reprendre les avantages perdus à la guerre. Il renouvela les traités avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne, et pour se les enchaîner, il disposait de la France. A l'un il donnait le Poitou, à l'autre la Champagne. Puis, comme il voyait la population parisienne disposée à lui échapper, il résolut de la dompter par la terreur. On parla d'une vaste conspiration qui devait livrer la ville au roi ; Betfort fit arrêter cent cinquante citoyens complices ou suspects : six eurent la tête tranchée aux halles, deux furent écartelés, plusieurs furent jetés à la rivière, quelques-uns périrent dans les supplices de la question ; les autres se rachetèrent à prix d'or. Ces énormités firent trembler le peuple ; mais le sceptre anglais n'en était pas affermi.

D'un autre côté paraissaient vers la Savoie des ligues qui pouvaient avoir du péril pour Charles VII. Le duc Amédée VIII avait été quelquefois médiateur entre Charles VII et le duc de Bourgogne ; quand il vit ce dernier engagé dans le parti de Betfort, il fut tenté par la même fortune. L'or anglais avait peut-être pénétré jusqu'à lui [1] ; et voyant aussi la spoliation du royaume se faire sous les auspices du duc de Betfort, il chercha sa part des dépouilles. Il

[1] Le P. Daniel.

convint avec Louis de Châlons, prince d'Orange, de détacher par les armes le Dauphiné de la France; puis le partage se ferait entre eux. Le prince d'Orange aurait Vienne et ses dépendances, et le duc de Savoie se contenterait de Grenoble et de ses montagnes. A cet effet, il envoya quelques troupes au prince d'Orange, pour commencer cette espèce de pillage public. Heureusement il se trouva là un vaillant capitaine, Raoul de Gaucour, qui avec quelques fidèles tomba sur la petite armée du prince d'Orange, du côté d'Anthon, et la détruisit. Le prince d'Orange se sauva en se jetant dans le Rhône. Ses historiens disent que ce fut par un miracle. Gaucour poursuivit ses succès; il s'empara de toutes les terres du prince d'Orange. Il fallut que le pape et le roi de Sicile, comte de Provence, se fissent suppliants pour obtenir la paix. Le prince d'Orange promit de servir le roi contre le duc de Bourgogne. Peu à peu se relevait le drapeau de France.

Il y avait pourtant des alternatives encore : Sens et Melun s'étaient déclarés pour le roi; mais Soissons et Choisy-sur-Oise tombèrent aux mains du duc de Bourgogne; puis la Pucelle reparut aux combats. Près de Lagny on la vit aux prises avec un fameux capitaine bourguignon nommé Franquet d'Arras; elle le vainquit et lui fit trancher la tête. Enfin, après des succès divers de cette sorte, vint le siége mémorable de Compiègne. Là se devait fatalement achever la carrière militaire de la Pucelle.

Le duc de Bourgogne assiégeait la ville avec les comtes de Suffolk et d'Arondel, et Jean de Luxembourg; le sire de Flavy la défendait. La Pucelle vint à son aide, et sa présence remplit de courage et de confiance les habitants. Le jour même elle fit une sortie sur le quartier de Luxembourg. Tout pliait devant elle. Elle pénétra jusqu'au quartier de Bourgogne; mais c'étaient là des témérités. Dans sa retraite toute l'armée se précipita sur elle; deux fois la Pucelle s'arrêta, et à l'aspect de sa bannière tout fuyait au loin. Cependant le péril était grand pour elle, à cause de la multitude des assaillants. On la vit du haut des murs dans cette lutte inégale, et aussitôt les cloches sonnèrent dans la

ville pour avertir tous les guerriers, chevaliers et soldats, de voler à son secours; mais nul ne venait. Quelques histoires racontent que Flavy abandonnait l'héroïne à dessein, et que même il avait fait fermer la porte de la ville de ce côté. On hésite à redire cette énorme accusation [1], bien qu'elle paraisse expliquée d'avance par les monstrueuses jalousies que la pauvre Pucelle avait excitées au cœur de quelques chevaliers. La plupart des traditions se contentent de dire que dans cette retraite laborieuse elle tomba de son cheval, et fut obligée de se rendre à Lyonnel, bâtard de Vendôme. Celui-ci la remit à Jean de Luxembourg.

Ici l'intérêt devient lugubre, et ce n'est qu'avec des larmes que l'histoire dit la fin de ces drames.

La prise de la Pucelle fut une victoire. A Paris on chanta le *Te Deum;* princes, chevaliers et soldats coururent voir la pauvre captive, celle-là qui naguère semait la terreur. La plupart la maudissaient comme une magicienne, et déjà autour d'elle grondaient d'abominables murmures; les plus généreux se contentaient de voir avec joie la cause de Charles VII atteinte par un échec qui lui ôtait le glaive étrange qui l'avait relevée. La fortune allait changer, et la faction anglaise et bourguignonne se revoyait maîtresse du royaume entier.

Telle fut la première émotion; on n'alla pas tout d'abord aux pensées sinistres, ou bien on en contint l'expression.

Toutefois l'événement ne suivit pas l'espérance. Le comte de Vendôme alla faire lever le siége de Compiègne par une victoire. Plusieurs places se rendirent. Xaintrailles battit les Anglais à Germini. La campagne se terminait à l'honneur des armes de France.

1431. — L'année suivante s'ouvrit par de nouveaux succès. Barbazan, avec trois mille hommes, battit à la Croisette, près de Châlons-sur-Marne, une armée de huit mille

[1] Voyez les *Mém.* de Duclerq. Le P. Daniel nie le fait. — Flavy, du reste, périt tragiquement : « Son barbier lui coupa la gorge par ordre de sa femme, et celle-ci l'acheva en l'étouffant. Un des griefs que cette dame reprochait à son mari, était la captivité de la Pucelle. » Notice de MM. Michaud et Poujoulat.

Anglais et Bourguignons. Partout le drapeau du roi reprenait l'avantage.

Un incident malheureux se mêla à ces victoires. La succession de Lorraine était en ce moment disputée entre René d'Anjou, frère du roi de Sicile, comte de Provence, et Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont. Le duc de Bourgogne s'était déclaré pour le comte de Vaudemont; Charles VII prit la cause de René. Barbazan avait conduit quelques auxiliaires à René, qui, s'étant fait une petite armée, alla assiéger la ville de Vaudemont. Le comte avait levé des troupes dans la Bourgogne et dans la Picardie. Les deux prétendants se rencontrèrent à Bullégneville. René se croyait déjà vainqueur, et vainement Barbazan le voulut retenir : il se fit battre; Barbazan fut tué. La guerre ne pouvait aller plus loin. Quelque temps après, la possession paisible de la Lorraine était assurée au fils de Vaudemont par son mariage avec Yolande, fille de René.

Belfort exalta cette victoire comme une compensation de grands revers; mais la fortune de la guerre lui échappait; il chercha d'autres succès. Il avait fait venir le roi d'Angleterre, qui depuis quelques mois se tenait enfermé à Rouen, comme s'il se fût défié du trône resté vide au château du Louvre. On lui inspira, pour premier usage de sa puissance, de tirer vengeance de la Pucelle, dont le glaive avait brisé son sceptre.

Alors on prépara de longue main le procès de l'héroïne; et c'est ici un ordre de récits que, à mon grand regret, je ne pourrai que toucher, à cause de la concision de la présente histoire. Et, d'ailleurs, comment choisir dans cette procédure mémorable, monument de méchanceté et de gloire, de haine et d'innocence, témoignage de l'iniquité barbare des juges et de la sainteté naïve de la victime? L'ensemble de ces pièces d'interrogatoires et de jugements doit être lu par ceux qui veulent savoir le fond de cette mystérieuse mission de Jeanne d'Arc. On dirait quelques pages des actes des martyrs, avec plus d'habileté dans la haine, plus de science dans l'inquisition, plus de raffinement dans la procédure. Chose monstrueuse! l'université

de Paris hâtait le procès contre la pauvre fille, dont ses docteurs faisaient une sorcière; ils étaient avides d'un bûcher. Or, la magie était un crime puni par le feu, et les docteurs étaient assurés que la Pucelle pactisait avec les démons. Ils adressèrent une requête au duc de Bourgogne et des lettres à Jean de Luxembourg, à l'effet d'obtenir que Jeanne fût au plus tôt livrée à la justice, attendu que toute la chrétienté serait en grand péril si elle sortait de sa captivité *sans convenable réparation pour ses méfaits innumérables, pour l'offense par icelle femme perpétrée envers notre doux Créateur et la foi*[1].

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, vint en aide à l'ardent désir de l'université; et il fit aussi sa réquisition aux princes souteneurs du sceptre étranger. L'infortunée captive avait le pressentiment de ses dangers; elle tremblait que Jean de Luxembourg ne la livrât aux Anglais. Cette idée était pour elle une cruelle angoisse. Jean ne parut pas d'abord disposé à remettre sa prisonnière aux mains de ses mortels ennemis, « dont le roi d'Angleterre étoit bien mal content. » Mais on parla de rançon. L'évêque de Beauvais, le grand casuiste du parti étranger, demandait l'application des lois de la guerre, en vertu desquelles le roi anglais pouvait racheter un prisonnier, *fût-il le dauphin ou le roi, en payant, une fois pour toutes, une somme de* 10,000 *francs au preneur*. La Pucelle fut donc payée 10,000 francs. Ajoutons, pour tempérer l'odieux de ce trafic, que la femme et la sœur de Jean de Luxembourg disputèrent tant qu'elles purent la pauvre captive à l'infamie des persécuteurs; elles la consolaient par leurs soins et leurs caresses, et elles lui avaient ainsi fait aimer sa prison de Beauvais. Mais lorsqu'elle sut qu'elle devait être livrée aux Anglais, la douleur fut plus forte que son courage; elle tenta de s'évader, en sautant du donjon où elle était enfermée; elle se blessa, on la crut morte; mais peu après on put la remettre saine et sauve aux Anglais, qui la convoitaient pour les voluptés de leur colère.

[1] Notice de MM. Michaud et Poujoulat. — Voyez les diverses collect. et l'ouvrage de M. L. des Charmettes.

Le jeune Henri VI était venu à Paris. De là on lui fit ordonner le commencement du procès.

Il était important à la politique de Betfort d'opposer à l'entraînement des peuples qui considéraient la Pucelle comme une inspirée une sentence d'Eglise qui la condamnât comme une magicienne. Par là la cause de Charles VII devait perdre, croyait-il, sa popularité. Ce qui est étrange, c'est l'immobilité de Charles VII en présence de ces apprêts de punition furieuse contre celle qui l'avait sauvé [1]. Nulle négociation ne fut ouverte, nulle démarche ne fut tentée pour sauver Jeanne par une rançon. On venait de voir Xaintrailles, vaillante épée, surpris dans une embuscade près de Beauvais et puis relâché par Talbot, en souvenir de la manière dont lui-même l'avait traité prisonnier après la bataille de Patai. Les échanges n'étaient pas rares, et d'ailleurs l'argent pouvait aussi racheter la captivité. L'histoire s'attriste à la vue de l'inerte indifférence du monarque, à moins que ce ne soit une suffisante apologie de dire qu'il se sentit impuissant à arracher la victime à des juges qui s'annonçaient comme vengeurs de la foi et de l'Eglise ; ou bien était-ce un sacrifice qui dût achever la mission de Jeanne ? La méchanceté des hommes n'en reste pas moins criminelle et leur ingratitude maudissable.

On conduisit la Pucelle à Rouen. Là était le tribunal qu'on lui avait fait. L'évêque de Beauvais est la figure odieuse de ce drame. C'est celui qui mène tout. Le siége de Rouen étant vacant, il se fait donner juridiction par le chapitre, et puis il dirige l'instruction comme un homme avide d'arriver au supplice.

Le procès dura quatre mois. Jéan le Maistre, vicaire de Jean Graverent, inquisiteur de la foi en France, servit d'auxiliaire à Pierre Cauchon. Il avait hésité d'abord ; on le domina par la peur des Anglais. Six docteurs de l'université de Paris vinrent aussi en aide au terrible évêque. Deux docteurs en médecine furent appelés ; ils refusaient l'ef-

[1] C'est la remarque de MM. Michaud et Poujoulat dans leur admirable notice. C'est aussi celle du D. Lingard.

froyable office pour cause de leur ignorance des lois; on leur fit entendre qu'ils auraient à *se repentir d'être venus à Rouen*. Ils se soumirent. Betfort n'avait voulu que des Français pour juges : c'était une apparence de liberté; mais on les dominait par la terreur. Peut-être aussi le fanatisme de quelques-uns était sincère. Un seul Anglais siégea dans le tribunal funeste. Soixante assesseurs avaient voix consultative.

Dès l'ouverture des interrogatoires il fut aisé de voir qu'on ne cherchait pas l'innocence, mais que déjà on était assuré du crime. La pauvre fille était chargée de fers dans sa prison, et elle arrivait ainsi enchaînée devant cet appareil inusité de justice; mais elle gardait un calme touchant et pieux, répondant avec naïveté à des questions infernales, et déconcertant la fureur par le bon sens de ses paroles. Elle racontait ses inspirations avec simplicité, ne se doutant pas que ses récits devenaient des griefs dans la pensée des juges. Tout se transformait en accusation; si elle disait que *ses voix* ne lui avaient rien inspiré que de saint, et qu'elle en laissait le jugement à Dieu, on s'écriait qu'elle était hérétique; si ses explications étaient embarrassées, un vaste murmure partait de tout ce prétoire acharné. Troublée par ce désordre, la Pucelle appelait le jugement du pape; les juges n'étaient que plus furieux. Nul conseil ne guidait l'accusée; son âme s'épanchait toute naïve devant ces âmes noires et vendues. « Beaux seigneurs, faites l'un après l'autre! » disait-elle avec simplicité lorsque mille questions se croisaient sur elle. Pourtant il se trouva un assesseur qui eut le courage de protester contre cette forme de justice; il osa dire, entre autres choses, que c'était une violation de la justice de faire juger Jeanne par des hommes du parti contraire au sien; et puis elle avait été déjà examinée à Poitiers par le clergé de Charles, ayant à sa tête l'archevêque de Reims, métropolitain de l'évêque de Beauvais; c'était donc troubler toute la juridiction ecclésiastique. Cet assesseur se nommait Nicolas de Houpeville; l'histoire doit garder ce noble nom, et elle doit aussi garder celui de l'appariteur Jean Massieu, qui conduisait l'accusée

de la prison à ses juges, et souvent par des signes tâchait de lui inspirer de bonnes réponses. L'évêque de Beauvais menaça le *traître* appariteur *de lui faire boire de l'eau plus que de raison*. Cependant le doute troublait apparemment quelques âmes; on appela un docteur nommé Pierre Lohier, qui se trouvait à Rouen, pour le consulter sur la procédure. Pierre Lohier décida dans le sens de Nicolas de Houpeville; mais la haine trouva des raisons contraires. Les consciences furent calmées, et l'on passa outre.

Tout devenait un crime à la Pucelle : ses visions, l'arbre des fées, son armure d'homme, sa bannière blanche, son nom même de Pucelle ajouté à son nom de Jeannette, ses combats, sa présence à la cour de Charles VII, ses révélations, sa vie entière de sainte et d'héroïne. Puis on l'interrogeait comme un docteur sur les dogmes de la Foi, sur la grâce, le plus profond de tous; si bien qu'une voix se fit entendre dans le formidable tribunal : *C'est trop !* mais l'évêque de Beauvais insistait furieux; et cette thèse donna lieu à une admirable réponse. *On lui demandait si elle se croyait en la grâce de Dieu !* « Si je n'y suis pas, Dieu veuille m'y admettre, dit-elle, et si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver ! »

Plus ses réponses étaient raisonnables et saintes, plus la procédure s'imprégnait de colère. L'innocence éclatait; il fallait l'accabler. Et pourtant il y avait là des Anglais qui parfois laissaient échapper leur admiration pour la pauvre fille. « Je voudrais que cette femme fût Anglaise, » s'écria un chevalier en l'entendant parler de batailles comme eût fait, non point un saint, mais un ange. Elle avait de mystérieuses et célestes paroles sur la guerre, ce profond mystère. « Et mon Dieu ! qui de nous n'a pas vu la guerre? mais de si tristes choses parlons doucement et à voix basse [1]. » On s'étonnait qu'il y eût des hommes capables de trouver des crimes en cette vie qui semblait ne pas appartenir à la terre.

L'interrogatoire tourna longtemps dans son cercle; nul

[1] Je suis le sens donné par MM. Michaud et Poujoulat aux paroles de la Pucelle.

crime n'en sortait. Rien n'était pur comme cette foi, rien n'était français comme ce courage, rien n'était chrétien comme cette résignation et cette espérance. On essaya des moyens odieux de police ; un des assesseurs, Nicolas Loiseleur, s'en alla trouver la Pucelle dans sa prison, pour lui insinuer des moyens de défense qui en auraient fait une rebelle contre l'Eglise. La simplicité de la bergère fut plus forte que ce génie d'université. Enfin les armes et l'étendard de la Pucelle furent à leur tour accusés.

» Quelles armes offrîtes-vous à Saint-Denis ? — Un blanc harnais entier pour un homme d'armes, avec une épée gagnée devant Paris. — A quelle fin offrîtes-vous ces armes ? — Par dévotion, ainsi qu'il est accoutumé par les gens d'armes quand ils sont blessés. — Etait-ce pour qu'on les adorât ? — Je les offrais à Saint-Denis, parce que c'était le cri de France. — Pourquoi les cinq croix sur l'épée trouvée à Sainte-Catherine de Fierbois ? — Je l'ignore. — Sur quel modèle avez-vous fait peindre les anges en votre étendard ? — D'après les images qui sont dans les églises. — Disiez-vous à vos gens d'armes qu'en vertu de votre étendard vous gagneriez les batailles ? — Je leur disais qu'ils suivissent mon étendard, et que Dieu les aiderait. — L'espérance de la victoire était-elle fondée sur vous ou sur votre étendard ? — Sur Notre-Seigneur. — Que signifiaient ces mots retracés sur votre étendard : *Jesus*, *Maria* ? — Les clercs l'avaient ainsi écrit. — Pourquoi votre étendard fut-il plus porté que les autres en l'église de Reims ? — IL AVAIT ÉTÉ A LA PEINE, C'ÉTAIT BIEN RAISON QU'IL FUT A L'HONNEUR. »

Ici la plume de l'histoire s'arrête comme brisée. C'est cette admirable fille que les juges condamnèrent comme atteinte et convaincue de blasphème contre Dieu, d'idolâtrie, de magie, de schisme, d'erreurs dans la foi, de péché contre la bienséance de son sexe, ayant pris des vêtements d'homme avec des armes pour se mêler aux gens de guerre.

Sur quoi, après avoir pris l'avis des docteurs de Paris, le vicaire de l'inquisiteur, le cardinal d'Angleterre, les évêques de Beauvais, de Thérouanne, de Noyon, de Bayeux

de Warwick; les abbés de Fécamp, de Jumiége, du Bec, de Saint-Michel et les autres juges la déclarèrent hérétique et excommuniée, et la livrèrent au bras séçulier.

Tout marchait à un dénoûment sinistre. Cependant il y eut encore des incidents monstrueux d'ignominie. On fit de longs efforts pour arracher à la Pucelle une abjuration de ses hérésies prétendues, et on tendit des piéges à son innocence. Longtemps elle lutta par la naïveté de ses réponses; puis l'évêque de Beauvais l'enlaça dans ses mille perfidies, et à la fin on lui présenta une rétractation à signer d'une croix. Elle hésita, ne sachant trop ce qu'elle allait faire. Entre ceux qui lui conseillaient de signer, il y en avait qui par là voulaient l'arracher au supplice, d'autres comptaient sans doute le justifier davantage. Tant de conseils, la formidable impression du bûcher peut-être, entraînèrent l'infortunée. Elle apposa sa croix sur la rétractation qu'on lui avait faite. Alors on la releva de l'excommunication, et on la condamna à une prison perpétuelle pour y pleurer ses péchés. Les passions anglaises perdaient le spectacle d'un supplice atroce; mais Jeanne, à peine revenue à elle dans sa prison, leur rendit cette joie perdue; elle sentit qu'elle avait manqué à sa mission en se désavouant elle-même; et puis elle se vit comme un jouet de ses geôliers; la honte pesait sur elle. Cet habit de femme qu'elle avait repris sembla lui révéler sa faiblesse; et enfin la crainte de l'outrage entra dans cette âme chaste, et déjà elle s'était vue exposée à l'insulte d'un *millourt d'Angleterre*. Elle reprit ses vêtements d'homme. A cette nouvelle, un cri part vers la multitude : *Elle est rechue !* et d'autres voix s'écrièrent : *Elle est prise ! elle est prise !* C'était l'espérance du bûcher qui éclatait en vociférations barbares. L'évêque de Beauvais court à la prison de la Pucelle. Elle accuse ses geôliers qui l'ont maltraitée, et elle a repris ses vêtements comme une défense contre leur fureur. Ensuite elle ajoute que ses voix lui ont reproché d'avoir fait injure à Dieu en désavouant ce qu'elle avait fait et dit au nom de Dieu et de ses saints; et du reste, disait-elle, elle n'avait pas entendu révoquer ses révélations, et elle

n'avait signé l'abjuration que par la crainte du bûcher; mais aujourd'hui elle aimait mieux la mort que les tortures de sa prison.

Tout allait bien ! L'évêque sortit de la prison en disant ces mots en anglais au comte de Warwick : *Farewell, farewell*, et ils allèrent d'échos en échos remuer la populace avide d'un supplice infernal. Bientôt la Pucelle fut déclarée relapse, et dès le jour suivant le bûcher s'éleva sur la place du Vieux-Marché. Pendant ce temps, frère Martin l'Advenu, qui avait assisté au procès, et qui avait eu des paroles de consolation pour la Pucelle, allait remplir auprès d'elle le dernier et le plus formidable office du prêtre chrétien. Il lui annonça sa mort, et l'exhorta à s'y préparer. Cette scène fut déchirante; puis la piété vainquit la douleur; la Pucelle se confessa, et frère Martin obtint qu'on lui portât la communion. C'était une contradiction à la sentence qui déclarait la Pucelle hérétique, mais l'évêque de Beauvais n'y prenait pas garde; et puis la conscience du juge n'était pas très-assurée de sa justice. On laissa les prêtres de la paroisse voisine porter l'Eucharistie *moult solemnellement à la dite Jeanne, chantant litanies et disant : Priez pour elle.* Un autre prêtre, frère Isambart la Pierre, qui avait été assesseur au procès, vint aussi porter ses dernières paroles de piété et de courage à la pauvre fille. Quelques amis se déclaraient, et dans la ville il y avait de secrètes larmes qui coulaient pour elle; toute l'attention de la haine se portait vers le bûcher.

Le 30 mai, à neuf heures, un char traîné par quatre chevaux entra dans la cour du château. La Pucelle est encore dans sa tour avec frère Martin l'Advenu et frère Isambart la Pierre, recueillie, fondant en larmes, attendant la mort. Jean Massieu l'appariteur, cet autre ami de Jeanne, est celui qui va la querir pour la conduire à ses bourreaux, comme il l'avait déjà conduite à ses juges. Ce fut la plus touchante scène du drame. Le silence était profond. La Pucelle s'en alla monter sur le char; ses trois amis la suivaient. On avait inscrit sur la mitre de l'inquisition ces mots effroyables : *apostate, hérétique, sorcière.* La malheureuse portait cet

écriteau sur sa tête ; elle était couverte d'une longue robe de deuil, et en cet appareil elle s'acheminait vers le supplice. Huit cents hommes de guerre armés de haches, de glaives et de lances suivaient le char.

La multitude était immense. La haine à ce moment semblait désarmée. Le char traversait lentement ces flots de peuple, et la Pucelle, pourquoi ne pas le dire? la Pucelle pleurait! L'affectation du courage est souvent une lâcheté, et, au temps d'Homère comme au moyen âge, les larmes coulaient volontiers des yeux des héros. La Pucelle avait ses souvenirs de famille, elle avait aussi ses souvenirs de gloire; et enfin se voyant elle-même, jeune fille de dix-neuf ans, en face du bûcher, n'avait-elle pas des pleurs à laisser tomber sur sa pauvre vie, mêlée de faveurs mystérieuses et de tristesses ineffables. Ceux qui lui ont reproché sa faiblesse ne savaient pas grand'chose de l'humanité. A force de philosophie, on arrive souvent à l'ignorance, et souvent encore à l'insensibilité, qui est pire.

Au reste, Jeanne ne fut pas seule attendrie, et déjà se voyait sur la plupart des visages une expression de pitié que les juges n'avaient pas attendue. Au milieu de cette marche lente, tout à coup un homme fend la foule à grand bruit : c'est celui-là même qui avait été employé à d'odieux rôles de police auprès de la Pucelle dans sa prison, Nicolas Loiseleur. Il pénètre au travers des gardes, et arrivé auprès du char il s'accuse à haute voix, et demande pardon à Dieu et à la Pucelle. Les plus furieux voulaient le déchirer; le comte de Warwick fut obligé de le sauver. Ainsi on arriva sur la place fatale. A la vue des apprêts du supplice, Jeanne se troubla. On allait lui lire sa sentence; la force lui revint. D'abord elle tomba à genoux, se mit en prières, invoquant Dieu, la sainte Vierge et les saints; puis, s'adressant au peuple qui se pressait autour du char, elle le conjurait de prier pour elle, demandant *merci* pour le mal qu'elle avait pu faire, et pardonnant celui qu'on lui avait fait. A ce moment tous les cœurs furent brisés; les *juges et les prélats furent provoqués à grands pleurs*, tous ceux qui la voyaient *plouroient à chaudes larmes;* le cardinal et plusieurs Anglais

furent contraints de *plourer aussi*, et *en avoient très-grande compassion*. Jeanne pria les prêtres qui étaient là de dire une messe pour le salut de son âme ; et dans ce moment solennel elle n'oubliait pas le roi de France, et elle déclarait que ses faits et dits ne devaient pas retomber sur lui, soit qu'elle eût bien ou mal fait.

Alors l'évêque de Beauvais vint lire la sentence à l'infortunée. Il n'y avait là rien de nouveau ; Jeanne était vouée au supplice. Il était triste qu'un évêque s'en vînt se mêler le plus possible au fatal office des bourreaux. Toutefois la sentence ecclésiastique ne faisait que livrer l'*hérétique*, la *magicienne relapse* à la justice séculière, «laquelle nous prions, ajoutait-elle, de te traiter doucement et humainement, soit en perdition de vie ou d'aucuns membres. »

Mais il n'y eut pas d'autre sentence. Le crime était suffisamment avéré pour la justice séculière, à savoir pour la haine des Anglais, ou plus encore peut-être des Français, serviteurs de leur sceptre. Après cela, il ne resta plus à la Pucelle qu'à recevoir les dernières paroles d'adieu des prêtres fidèles qui ne l'avaient pas délaissée. Elle demanda une croix ; un Anglais lui en fit une avec son bâton qu'il rompit en deux morceaux, elle la prit *très-dévotement et mit icelle croix en son sein;* puis on lui porta un crucifix d'une église prochaine, et elle l'embrassa *moult étroitement et longuement*.

Pendant ce temps les capitaines qui étaient là pour être témoins à Belfort du supplice de la Pucelle exprimaient leur impatience. « Comment ! prêtre, dirent-ils à Jean Massieu, nous feras-tu dîner ici ? » Et ils appelaient le maître de l'œuvre, disant : *Fais ton office !* Alors le bailli de Rouen vint achever cette tragédie par ces paroles : *Mène-la, mène-la*.

Tout devint violent et atroce. Deux sergents d'armes, suivis d'hommes d'armes, allèrent avec brutalité enlever du char la Pucelle qui toujours priait Dieu. Et alors encore quelques regrets lui échappèrent : « Rouen, s'écriait-elle, seras tu ma dernière demeure ? » On la conduisit au bûcher. Les bons frères Martin et Isambart ne la quittèrent pas. Elle

remit la croix à l'un d'eux, afin qu'il la lui montrât élevée, et que sa vue lui donnât des forces pour supporter le supplice. En même temps Martin continuait à lui jeter ses paroles d'exhortation et de piété; c'est elle qui l'avertit de s'éloigner, à cause des flammes qui commençaient à s'étendre. L'évêque de Beauvais osa s'approcher de cet affreux théâtre de tortures. « Hélas ! je meurs par vous, lui dit-elle; car si vous m'eussiez donnée en garde aux prisons de l'Eglise, je ne serais pas ici. » A ce moment encore on lui demandait de se rétracter; elle se contentait de dire: « Ah! Rouen, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir pour ma mort. »

Peu à peu la flamme montait vers la victime. Alors se purent voir les joies infernales et les douleurs pieuses. La plupart des yeux étaient pleins de larmes, mais aussi quelques figures étaient riantes. Il y avait là comme toujours de ces âmes noires qui s'épanouissent aux tortures. On avait ordonné que le supplice fût lent; et on avait construit sur le bûcher même un échafaudage de plâtre sur lequel la victime était enchaînée. Les flammes ne l'atteignirent que par degrés. C'est à ce raffinement de haine anglaise que souriaient quelques âmes féroces. Mais *le bourreau en étoit marri*, et avait grande compassion de la forme et manière cruelle dont on la faisait mourir. Enfin elle fut enveloppée par le tourbillon de fumée et de flammes; et sa dernière prière était une seule parole, *Jésus!* C'est en poussant ce cri qu'elle expira. Quelques spectateurs dirent avoir vu ce nom de *Jésus* sortir en lettres resplendissantes des tourbillons de flammes; d'autres crurent voir une colombe qui montait aux cieux. Telle fut la mort de Jeanne d'Arc. Il fallut après cela satisfaire la curiosité officielle de ceux qui présidaient à cette œuvre de justice atroce. Ils firent reculer la flamme, et « Jeanne fut vue avec sa robe arse; et tous les secrets qui peuvent être ou doivent être en femme pour oster les doutes du peuple. » Puis on ramena le feu; le corps fut brûlé, et par ordre du cardinal d'Angleterre ses derniers restes furent jetés dans la Seine. Un tombeau manqua à la sainte bergère, l'une des grandes gloires de la patrie.

La cité de Rouen resta comme frappée de stupeur. Cette affreuse barbarie était un présage sinistre, et l'effroi du peuple se leva comme un pressentiment et une menace devant le pouvoir qui avait trouvé de tels juges et une telle justice [1].

[1] Pour ne pas interrompre mon récit, je n'ai pas fait de citations. Elles étaient inutiles. On voit que j'ai suivi les collections de *mémoires*, *pièces*, *interrogatoires*, etc. Le temps viendra où l'histoire pourra s'écrire sans indication des textes; elle y gagnera de la liberté; mais l'historien sera tenu d'avoir de la conscience, chose plus difficile peut-être que l'érudition, et surtout que le semblant de l'érudition.

CHAPITRE VI.

SOMMAIRE.

Récits rapides. — Henri VI est sacré roi de France. — Immobilité de Charles VII. — Les combats sont repris. — Révolutions de palais. — Les états sont convoqués à Tours. — Révoltes contre l'autorité anglaise. — Négociations avec le duc de Bourgogne. — Traité de paix. — Décadence du parti anglais. — Les Anglais sont chassés de Paris. — Suite des affaires. — Invasion nouvelle en Artois. — Le roi part de la Loire. — Son entrée à Paris. — Serment du roi. — La guerre continue. — Désastres.—Affaires de l'Eglise. — La pragmatique sanction. — Négociations entre l'Angleterre et la France. — Rivalités dans le pouvoir. — Ligue des seigneurs mécontents. — Ils entraînent le dauphin. — La *praguerie*. — La guerre recommence. — Règlements militaires. — Violences contre le peuple, justice du roi. — Victoires. — Cabales des princes. — Expédition du roi en Guyenne. — Evénements de Normandie. — La paix devient plus facile. — Trêve d'un an. — Evénements du dehors. — Réforme générale de l'armée. — Les compagnies d'ordonnance. — Paix du royaume. — Horribles drames en Bretagne. — Révolutions de Gênes. — Concile de Bâle. — La trêve avec l'Angleterre est rompue. — Situation des deux Etats. — Siége de Rouen par l'armée du roi. — La ville est emportée. — Autres succès. — Cabales de cour. — Eloignement du dauphin. — Mort d'Agnès Sorel. — Récits de gloire. — Batailles en Normandie. — Expédition en Guyenne. — Intrigues et trahisons. — Campagne rapide. — Procès de Jacques Cœur.—Alliances étrangères.—Soins publics de Charles VII, mêlés de chagrins. — Intrigues du dauphin. — Négociations de paix. — Révision du procès de Jeanne d'Arc. — Procès du duc d'Alençon. — Charles VII grandit en Europe. — Mort du connétable Richemont.—Situation de la France.—Révolutions d'Italie. — Charles VII se distrait dans les plaisirs de ses chagrins. — Triste altération de sa vie. — Sa mort. — Jugement historique. — Résumé du regne.

CHARLES VII.

Nous venons de parcourir la partie poétique du règne de Charles VII. C'est la grande épopée des temps modernes. Un génie satanique s'est trouvé qui a souillé de son aile ce saint épisode de l'histoire. Mais le charme subsiste, et Jeanne d'Arc reste la plus merveilleuse figure qui se puisse offrir au culte de la poésie nationale.

Revenons maintenant aux récits vulgaires. Nous allons trouver des combats, des siéges, des victoires, des triomphes. Mais nous irons vite dans cette marche. Nous savons désormais que le sceptre de France n'est plus à terre.

1431. — Le jeune Henri VI après avoir pris tout ce qu'il put de part au crime qu'on appela le jugement de la Pucelle vint à Paris se faire sacrer roi de France. Il se trouva des âmes anglaises pour lui faire un accueil pompeux. La reine Isabelle de Bavière le vit passer de son palais de Saint-Pol, comme il allait à l'hôtel des Tournelles. C'était son petit-fils; elle le salua avec des larmes, qu'elle disait être des larmes de joie, et qui peut-être furent des larmes de rage et de remords. La coupable mère de Charles VII vivait délaissée et méprisée dans Paris. C'était le prix de ses crimes ; et sans doute cette justice pesait à son âme.

L'évêque de Beauvais sacra Henri VI. Il avait acquis cet honneur au procès de la Pucelle.

Puis Henri retourna à Rouen. Le séjour de Paris était plein d'anxiété. Il y avait plus de sécurité dans la Normandie, à cause de la mer. Cependant un coup de main faillit être fatal au jeune monarque. Un Béarnais, appelé Audebeuf, était convenu de livrer le château de Rouen à Ricarville, capitaine royaliste. L'entreprise fut exécutée secrètement. On attendait des secours du maréchal de Boussac pour soutenir le petit nombre d'hommes qui avaient pénétré dans le château ; Boussac accourait de Beauvais ; mais les soldats qu'il conduisait délibérèrent en route sur le butin qu'ils allaient chercher, et les chefs mêmes se divisèrent. Boussac n'eut plus sous sa main qu'une troupe de mutins et de sé-

ditieux. L'expédition s'arrêta. Pendant ce temps les Anglais s'armaient contre le château, et la bourgeoisie prenait les armes pour eux. Les Français se défendirent vaillamment; ils étaient cent; ils furent vaincus par le nombre. Cinquante d'entre eux furent pendus; Audebeuf fut écartelé. Henri VI ne vit pas moins que les périls commençaient à le serrer de près; on le ramena en Angleterre [1].

Pendant ce temps l'histoire gémit de ne pas apercevoir le roi de France; il avait à venger la Pucelle, et à peine s'il paraît avoir entrevu la flamme de son bûcher. Faut-il l'accuser seul? n'y avait-il pas dans cet oubli de Jeanne d'Arc la triste influence des passions de cour, peut-être aussi des rivalités de gloire, que déjà elle avait choquées par son admirable simplicité d'héroïsme? mais dès qu'elle était morte, la jalousie devait, ce semble, mourir aussi. Chose triste à dire! tandis que l'admiration et la douleur s'épanchent librement de toutes les âmes, tandis que ce nom de Jeanne la Pucelle vole dans toute la France et de là dans l'Europe, tandis qu'il excite l'enthousiasme et l'amour des peuples, les chevaliers qui l'ont suivie aux batailles, les hommes d'armes qu'elle a conduits, le roi qu'elle a sauvé, les grands qu'elle a étonnés, semblent ne se point mêler à cette émotion. Il était naturel d'entendre partir de la bouche de tous ceux qui tenaient l'épée un cri de vengeance. Point du tout; ils laissent échapper tout au plus un cri de pitié! et la guerre reprend son cours, comme s'il n'y avait aucun sujet d'excitation nouveau dans les âmes. La Pucelle a disparu comme un guerrier vulgaire qui a fait son office en mourant. On le plaint ou on l'admire; on ne le venge point : la vengeance de la Pucelle c'était la gloire.

Les combats sont donc repris sans que le nom de la Pucelle ajoute rien aux animosités de la guerre; seulement on profite du mouvement qu'elle a donné à la fortune. Dunois s'empare de Chartres par des stratagèmes mêlés de courage: c'était une place importante par sa position. Les Anglais assiégeaient Saint-Celerin sur la Sarthe; ils sont chassés par

[1] Le D. Lingard.

Ambroise de Lore. Betfort était en personne devant Lagny sur la Marne ; Dunois y accourt, et Betfort se hâte de rentrer à Paris. En même temps Ambroise de Lore, vainqueur à Saint-Celerin, tombait sur Caen et frappait les Anglais de sa vaillante épée. Ses excursions étaient des victoires.

Cependant ce n'étaient encore là que des batailles sans issue, et la guerre en France semblait devoir être éternelle. Plus d'une fois des négociations furent tentées, mais les intérêts étaient complexes. Tout échappait aux médiations. Le pape Eugène IV essaya de ramener la paix; ce fut en vain. Il avait obtenu pourtant une trêve de six ans entre le duc de Bourgogne et Charles VII; bientôt après elle était rompue. Les combats se continuaient pendant ces alternatives.

Et en même temps la cour avait ses agitations et ses cabales. La Trémouille était devenu odieux. Les Anglais s'étant emparés de Montargis, on lui reprocha d'être la cause de cet échec. Une conspiration était toute prête; elle éclata. Le connétable, son ennemi, arriva de Bretagne pour l'exécution. Il s'agissait d'enlever la Trémouille, de le tuer s'il résistait, ou bien s'il cédait à la force, de l'envoyer captif dans quelque donjon. La chose se fit ainsi. Les conjurés allèrent surprendre la Trémouille; il voulut se défendre, l'un d'eux le frappa de son épée; puis on le conduisit à un de ses châteaux, appelé Montrésor, où il resta longtemps enfermé.

L'enlèvement de la Trémouille avait rempli le palais de trouble, et un instant le roi craignit pour lui-même. Mais entre les conjurés était Charles d'Anjou, comte de Maine, frère de la reine; on voulait en faire le ministre de Charles VII, et le roi se le laissa imposer par le connétable. En ce temps-là Charles VII oubliait la royauté dans les plaisirs. Sa maîtresse le tenait captif. Il portait impatiemment le joug de son ministre; et bien qu'indigné de l'outrage qui lui était fait, il se laissa facilement convaincre qu'il devenait libre[1].

Le comte de Maine prit les affaires. Les états furent convoqués à Tours. Le roi vint y sanctionner la conjuration

[1] *Hist. de Richemont*, collect. Petitot.

tramée et exécutée dans son palais. C'était un fatal exemple; cependant les suites en furent moins désastreuses qu'on ne l'eût pensé. Il était dans la destinée de Charles VII d'être sauvé malgré ses fautes mêmes. Richemont lui redevint un auxiliaire vaillant et fidèle; et sa maîtresse même le fit ressouvenir de sa gloire.

La guerre continuait avec son mélange de succès indécis. Et à ce moment mourut la duchesse de Betfort, sœur du duc de Bourgogne. C'était la rupture du lien qui avait uni jusque-là les deux princes; puis le duc de Betfort ayant épousé, à l'insu du duc de Bourgogne, Jacqueline de Luxembourg, fille du comte de Saint-Pol, cette rupture éclata. C'était un admirable incident pour la cause de Charles VII.

1434.— Des incidents d'une autre sorte se déclaraient. Les longues guerres avaient épuisé la France, et la détresse pesait surtout aux peuples en deçà de la Loire. D'affreuses contagions se mêlèrent à la misère. Les provinces étaient désolées; les campagnes étaient désertes; les terres restaient incultes; tout offrait un aspect de deuil et de ruine. La souffrance devint telle dans la Normandie, qu'elle dépassa les forces aussi bien que la volonté des peuples. Depuis bien des années cette province féconde était dévastée par les troupes des deux partis. Et en même temps elle fournissait à l'entretien des armées anglaises par ses hommes et par son argent; elle payait sa servitude. Les paysans, comme par un vaste accord de colère et de douleur, s'assemblent tout à coup avec les armes qu'on leur avait remises pour défendre le pouvoir anglais; ils paraissent dans la basse Normandie au nombre de cinquante ou soixante mille. Des gentilshommes se joignent à eux; le duc d'Alençon leur envoie des capitaines avec cent lances et deux cents archers. Tout semblait devoir s'achever d'un seul coup; mais les paysans n'étaient pas dressés à la guerre, ils ne purent que montrer l'indépendance qui se nourrissait en leur âme. Ils se dispersèrent; on les amnistia, mais l'exemple était funeste. Il se renouvela dans le pays de Caux, si ce n'est que les troupes anglaises allèrent disperser ces multitudes, qui se jetèrent ensuite en divers lieux de France, portant le ra-

vage et le désordre. Mais cela annonçait que l'autorité étrangère ne s'était pas enracinée. Les peuples sentaient le besoin de s'abriter sous d'autres lois.

La guerre avec le duc de Bourgogne avait été conduite avec vigueur par Charles, comte de Clermont, naguère devenu duc de Bourbon par la mort de son père à Londres où il était prisonnier depuis la bataille d'Azincourt. C'était un dernier feu, dit le P. Daniel.

La pensée qui depuis si longtemps avait tenu le duc de Bourgogne dans cet état de guerre acharnée contre Charles VII, c'était le souvenir toujours présent du meurtre de Montereau ; mais la vengeance même s'émoussait dans ces batailles sans issue et dans ces alternatives de désastres qui avaient désolé tour à tour tous les partis. Le duc de Bourgogne écoutait mieux désormais les conseils de modération ; le concile de Bâle, assemblé en ce même temps, venait de lui adresser des paroles chrétiennes pour la paix ; il les écouta. Et enfin la négociation pouvait assurer des avantages que la guerre n'avait pas donnés, et les revers de l'Angleterre devenaient propices. Ces réflexions vinrent confirmer le penchant qui déjà s'était déclaré à la mort de la duchesse de Betfort.

Et d'un autre côté, Agnès, autre sœur du duc de Bourgogne, était femme du duc de Bourbon. Il lui fut aisé de disposer les deux princes à un accommodement. Le peuple enfin se faisait suppliant pour désarmer les animosités. « Le mercredi après Pâques les demoiselles et bourgeoises de Paris allèrent moult piteusement à la duchesse (de Bourgogne), qu'elle eut la paix du royaulme pour recommandée. Laquelle leur fit réponse moult douce et moult bénigne, en disant : Mes bonnes amies, c'est une des choses de ce monde dont j'ai plus grant désir, et dont je prie plus monseigneur jour et nuyct, pour le très-grant besoing que je crois qu'il en est ; et pour certain je sçay bien que monseigneur en a très-grant voulonté d'y exposer corps et chevance. — Si la remercièrent moult [1]. »

[1] *Journal rédigé par un bourgeois de Paris.*

Sollicités de la sorte et cédant à leur propre penchant, les ducs de Bourbon et de Bourgogne convinrent de se réunir à Nevers pour un traité particulier entre eux. De là on arrivait à des négociations avec le roi.

1435. — Mais le pape voulut faire de ce rapprochement une négociation de paix générale. Il y eut à Arras des conférences où tous les princes qui se faisaient la guerre, et même ceux qui avaient quelque intérêt éloigné à ces batailles acharnées furent conviés; Arras vit des ambassades de France, d'Angleterre, de Bourgogne, de Pologne, de Sicile, d'Espagne, de Bretagne, de Navarre, de Milan, de Flandre, de Hollande. On compta cinq cents chevaliers présents, avec une suite de dix mille personnes appelées par la curiosité d'une négociation pacifique après de si longues calamités. Ce fut un grand spectacle, et il était beau pour le pape de l'avoir soudainement jeté au travers des haines nationales et de l'anarchie des Etats [1]. Mais les Anglais venaient avec des conditions qui eussent consommé le déchirement de la France; ils consentaient à laisser à Charles VII une monarchie au delà de la Loire, en mariant à leur roi Henri VI une fille de France; et ils avaient fait venir Charles d'Orléans à Calais, dans l'espérance que l'amour de la liberté et de la patrie le disposerait à favoriser de ses vœux auprès de Charles VII une telle paix. Le duc d'Orléans, instruit de ces offres, fit dire au connétable de se contenter de traiter avec le duc de Bourgogne. On ramena le prisonnier à Londres. Ce fut tout le prix de sa générosité, et la postérité même l'a peu payé par de la gloire.

Les conférences se bornèrent à cette réconciliation du duc de Bourgogne et de Charles VII, qu'avait conseillée le duc d'Orléans, et qui devait achever la ruine du parti d'Angleterre en France. Le roi fit des sacrifices d'amour-propre, en désavouant le meurtre de Montereau, et en laissant à tout l'ensemble du traité un caractère qui semblait en faire une réparation de justice et presque un hommage envers

[1] Voir la liste des chevaliers qui furent présents aux conférences, dans Jean Chartier, *Hist. de Charles VII.*

le duc, comme si les rangs eussent été changés entre le vassal et le monarque [1]. Mais les concessions n'étaient qu'une forme, et quelques avantages d'accroissement que le duc de Bourgogne gagnât au traité, la France y gagnait plus encore, en détachant de l'Angleterre un secours si longtemps funeste.

Au reste les peuples accueillirent la paix avec une grande joie. L'Eglise loua Dieu, et le président du concile de Bâle disait que c'était une gloire suffisante d'avoir achevé cette œuvre, eût-on mis vingt ans à la préparer.

Les Anglais sentirent l'importance de cet échec; ils voulurent le réparer par la guerre. Saint-Denis était resté au parti de France depuis l'apparition de la Pucelle devant Paris; ils employèrent toutes leurs forces pour le reprendre; Dunois n'eut pas le temps de le secourir. Il y eut là de beaux faits d'armes et de belles morts; mais peu après les bourgeois de Pontoise livraient leur ville aux royalistes, et appelaient le seigneur de l'Ile-Adam pour la garder fidèlement au roi. C'était une perte énorme pour les Anglais de Paris.

C'est en ce moment que la reine Isabeau de Bavière mourait dans son hôtel de Saint-Pol; cette mort fut triste. Isabelle venait de passer quelques années dans une solitude infâme, enveloppée de mépris, trahie des peuples, délaissée de ceux-là mêmes qu'elle avait servis. Elle vivait dans une douleur profonde et solitaire, et elle s'épuisait de ruses et de mensonges pour cacher ses larmes à ceux qui les surprenaient, comme un indice de ses remords. Toute la peine de ses crimes fut l'humiliation; elle s'abîma dans cet opprobre; le chagrin la dévora. Elle mourut délaissée, et on alla la porter furtivement dans sa tombe royale de Saint-Denis [2]. Nul cortége ne parut aux obsèques de cette reine deux fois étrangère. Quatre serviteurs la suivaient; l'Eglise pleura

[1] Voir le texte du traité dans Monstrelet, fol. 110, 111. — *Ibid.*, *Mém.* d'Ol. de la Marche, collect. Petitot.

[2] Monstrelet. — « Le lendemain fut mise en la rivière de Saine, après la messe en ung bastel, et fut portée enterrer à Sainct-Denis en France; car on ne l'osa porter par terre, pour les Arminaz (Ar-

sur elle; plus tard on lui fit un tombeau; au pied de ce tombeau on mit une louve, emblème fortuit peut-être, mais où l'imagination s'est plue à trouver une pensée d'anathème et d'expiation.

Le duc de Bourgogne lui fit faire à Arras un service *très-revérent et notable* [1]. C'était le moins qu'il devait à celle qui lui avait sacrifié son fils, son mari même et la France.

Tout allait se précipitant pour le parti anglais, et cette mort même leur ôtait l'appui, tout méprisé qu'il était, d'une mère dénaturée. Partout les châteaux s'ouvraient aux armes du roi; la Normandie avait hâte de courir vers son sceptre. Les Anglais voulurent reprendre quelques places; ils furent repoussés. Il ne leur resta que Caudebec et Arques dans la haute Normandie. Xaintrailles et Lahire, avec six cents hommes, défirent le comte d'Arondel, qui en avait trois mille, près de Gerberoi, dans le Beauvoisis. Le comte fut pris; il était blessé, et peu après il mourait de sa blessure. Et enfin une perte pire qu'une bataille, ce fut celle de Betfort, qui mourut le 15 décembre. C'est à son habileté que les Anglais avaient dû leurs victoires. Avant de mourir il vit cette fortune fléchir; l'anarchie lui avait été propice. Son génie fut inégal à son œuvre, dès que la France se souvint de sa destinée.

Les Anglais affectaient encore des airs de domination; ils se plaignaient amèrement du duc de Bourgogne. Il avait envoyé au jeune roi, retiré à Londres, une explication de sa conduite dans le traité d'Arras. On reçut son ambassade avec une dérision insultante. La populace de Londres s'ameuta; on voulait égorger les envoyés bourguignons. Le conseil du monarque les fit partir sans réponse.

1436. — Ce n'était pas là de l'habileté politique. Le duc de Bourgogne n'en fut que plus affermi dans son alliance nouvelle. Il prit les armes, et voulut s'emparer de Crotoi qui était aux Anglais de France; il ne réussit pas. Mais par l'ar-

magnacs) dont les champs estoient toujours pleins et tous les villaiges d'entour Paris. » *Journal d'un bourgeois de Paris*

[1] *Ibid.*

gent il gagna les capitaines de Vincennes et de Corbeil, et il remit ces deux places au roi. Les Anglais de leur côté voulurent exciter l'empereur Sigismond contre le duc de Bourgogne; l'empereur lui envoya leurs dépêches. Le duc était furieux; il appela toutes les communes de Flandre, et jura de reprendre Calais.

Cette disposition à la guerre ranima l'ardeur du parti de France. Le roi était allé à Montpellier, où les états de Languedoc étaient assemblés; il en obtint de grands secours. De là il excitait le connétable à profiter du mouvement qui se déclarait. Les chefs royalistes avaient pour but principal de s'emparer de Paris. Lord Willoughby gardait la ville avec quinze cents Anglais; il avait contraint les bourgeois à s'organiser pour la défense; la terreur suppléait à la fidélité; tous portaient une croix rouge, pour feindre le dévouement; les citoyens suspects étaient chassés. Le gouverneur fit renouveler le serment de la bourgeoisie; les prêtres et les religieux furent tenus de jurer de même. Tous promettaient de rester fidèles sous peine de la damnation de leur âme: mais ces précautions attestaient la défiance; la souffrance était profonde; la disette s'augmentait; le peuple frémissait sous le joug; tous les cœurs fermentaient, et déjà on parlait de sourdes conspirations pour le roi de France.

La bannière du connétable avait paru vers Saint-Denis. Thomas de Beaumont voulut aller combattre avec huit cents Anglais sortis de Paris: trois cents Français les repoussèrent; Beaumont resta prisonnier. La bourgeoisie bouillonnait, et les trames s'ourdissaient avec plus de hardiesse. L'histoire doit dire les noms des chefs de ces vertueux conspirateurs : c'étaient Michel Laillier, Jean de la Fontaine, Pierre de Lancres, Thomas Pigache, Nicolas de Louviers, Jacques de Bergières. Ils firent savoir au connétable qu'ils pouvaient lui livrer la porte des Chartreux; seulement ils demandaient une amnistie et la conservation des priviléges de la bourgeoisie. Tout fut convenu. Le connétable parut aux lieux indiqués; Dunois le suivait. Le seigneur de l'Ile-Adam était des plus ardents : on eût dit qu'il avait hâte de réparer les maux qu'il avait faits par l'inégalité de sa con-

duite aux derniers jours de Charles VI. C'est lui qui parut le premier au haut des murailles. On lui avait jeté une échelle: il se précipita ; puis il fit tomber le pont-levis de la porte Saint-Michel, et le connétable entra à cheval avec ses hommes d'armes. *Ville gagnée!* s'écria l'Ile-Adam en arborant sur la muraille le drapeau du roi. Aussitôt l'émotion se répand dans tout le peuple; Willoughby, avec ses chefs, court aux points principaux de défense. On appelle les citoyens aux armes : ils sortent de leurs maisons; mais ils ne portent plus la croix rouge : ils portent la croix blanche, ou bien quelques-uns ont pris la croix de Saint-André, qui est le signe de Bourgogne. Les Anglais résistent pourtant; le peuple les poursuit. Le prévôt de Paris veut aller aux halles; il y trouve une multitude qui crie : *Vive le roi!* En même temps le connétable s'avançait avec sa petite armée par la rue Saint-Jacques. Il trouve au pont Notre-Dame Michel Laillier, portant à la main la bannière blanche; il l'embrasse avec transport. L'enthousiasme fait couler des larmes, la France semble revivre; mais comme les Anglais sont conduits avec intelligence par Willoughby, on ne se livre point à cette émotion, et l'on songe à la sécurité. On s'avance ainsi parmi des flots de peuple : Paris n'est qu'une armée. Les Anglais sont contraints de reculer devant ces masses qui se multiplient. Peu à peu on les fait ainsi refluer vers le point extrême ; à la fin ils franchissent les murs, et vont se jeter à la Bastille, au nombre de douze cents [1].

La défense ne leur était pas possible. On proposa de les forcer à se rendre à discrétion; mais la victoire eût entraîné des vengeances. Le connétable, implacable d'ordinaire, aima mieux la clémence; elle devait donner de la sécurité aux Parisiens. Sa modération fut applaudie. On permit aux Anglais de s'en aller à Rouen avec leur bagage. Tout ce qu'il y eut de représailles, ce furent des paroles de sarcasme que leur jeta le peuple en les suivant. L'évêque de Térouenne, qui avait l'office de chancelier, et qui venait de se défendre

[1] *Hist. de Richemont.* — *Hist. de Charles VII*, de Jean Chartier. — *Journal d'un bourgeois de Paris.* — *Collect. des Mémoires.* — Le D. Lingard.

comme un homme d'armes, fut surtout poursuivi par ces railleries.

Après cela la joie eut sa libre effusion. On courut dans les églises bénir Dieu de la délivrance. Le peuple respirait. Le connétable venait de faire descendre par la Seine des convois de blés et de vivres. La souffrance fut calmée ; le bonheur éclatait sur tous les visages. L'amnistie fut proclamée : Paris revenait à sa vieille liberté.

Le connétable n'oubliait pas la guerre. Il se partagea avec Dunois et Lahire les places à reprendre ; mais toutes ces entreprises n'eurent pas le même succès. En même temps le duc de Bourgogne préparait le siége de Calais, et celui de Crotoi n'était que suspendu.

Le roi reçut ces nouvelles au fond du Languedoc, et se hâta de confirmer tous les actes de Paris, l'amnistie principalement. Déjà il songeait à rendre à la ville royale sa splendeur, et à lui ramener le parlement, qui siégeait à Poitiers, et la cour des comptes, qui était à Bourges. Il s'avança vers la Touraine. Dans cette marche, des négociations étaient faites pour le mariage de Louis, fils du roi, qui n'avait que quatorze ans, avec Marguerite, fille de Jacques d'Ecosse, qui n'en avait que douze. C'était l'exécution d'un traité que nous avons vu, et qui frappait d'un nouveau coup la politique d'Angleterre. Déjà se révélait au génie de la France l'importance d'un système de conduite ayant pour but d'affaiblir cette rivale, qui venait d'essayer une odieuse domination.

Peu après le roi d'Ecosse envoyait sa fille à Tours, où était le roi. Les Anglais étaient furieux. Ils avaient tenté la menace et l'intrigue pour détourner Jacques d'Ecosse de ce mariage. N'ayant pas réussi, ils firent poursuivre sur les mers le vaisseau qui portait la jeune fiancée ; mais les pirates qu'ils envoyèrent après elle s'amusèrent à piller un navire chargé de vins pour la Flandre. La princesse échappa, et débarqua à la Rochelle, d'où on la conduisit à Tours avec de grands honneurs. Là s'acheva solennellement le précoce hyménée.

Le roi ne se hâtait point de rentrer à Paris. De Tours il

avisait à la conduite des affaires. Il ne s'éloignait pas de son parlement de Poitiers, dont l'intervention était le plus souvent nécessaire aux grands actes de la politique. Il faisait au loin des alliances, et s'attachait la Castille. En ce temps la monarchie n'était pas concentrée encore dans une seule ville; et puis de vaillants lieutenants le secondaient vers Paris, tandis qu'il réparait les désastres de la guerre et s'assurait la fidélité dans le centre et dans le midi du royaume. Le connétable l'alla visiter, afin de concerter la suite des opérations.

La guerre d'Angleterre et de Bourgogne était une diversion utile, même quand les combats n'auraient pas toujours été fortunés.

Le duc de Bourgogne avait levé une armée brillante pour le siége de Calais. Il débuta par la prise de quelques châteaux. A Oïes, il fit pendre la moitié de la garnison; mais ensuite il se fia trop à la première ardeur de ses Flamands. Les Anglais avaient jeté dans Calais des renforts considérables. Le siége parut long; les Gantois prirent le parti de quitter le camp. Il fallut que le duc de Bourgogne les protégeât dans leur désertion; les Anglais les eussent détruits. Il fut obligé de se retirer après eux.

1437. — Le duc de Glocester, qui avait débarqué avec dix mille hommes, s'en alla ravager l'Artois. La fortune semblait redevenir propice à l'Angleterre. Le duc d'York avait remplacé le duc de Betfort. Il se jeta dans le pays de Caux, et reprit plusieurs forteresses; puis dans l'hiver, où la guerre semblait suspendue, Talbot vint surprendre Pontoise par un stratagème. La terre était couverte de neige; il fit couvrir plusieurs soldats de toiles blanches, et leur ordonna de s'avancer vers les murs, en rampant de loin en loin et s'arrêtant souvent parmi les blocs de neige. Ainsi ils arrivèrent aux fossés de la ville, et peu après ils en étaient maîtres. Lahire, de son côté, avait voulu s'emparer de Rouen par une surprise. Il fut moins heureux; les Anglais le découvrirent, et ses compagnons furent dispersés.

Enfin Charles VII songeait à ranimer les armes royalistes par l'enthousiasme de sa présence. Mais il ne voulait pas en-

trer à Paris, où on lui préparait des triomphes, sans les justifier par quelque fait d'armes. Il alla faire le siége de Montereau sur l'Yonne, place importante de communication avec la Bourgogne, et vaillamment défendue par un chevalier anglais, Thomas Guérard. Le roi monta le premier à l'assaut l'épée à la main ; toute l'armée le suivit avec ardeur. Le connétable était présent. Rien ne résista. Les Anglais furent chassés de leurs murailles et passés au fil de l'épée. Quelques Français parmi eux furent pendus. Le jeune dauphin avait fait ses premières armes à ce siége périlleux. Dunois fut fait gouverneur de la ville. Le roi alla à Melun, et le connétable courut à Paris pour préparer l'entrée du roi vainqueur.

Cette entrée fut un magnifique triomphe, et les histoires contemporaines sont pleines de récits qui peignent les mœurs du temps. Le roi s'était rendu à Saint-Denis ; de là il partit le 12 novembre, ayant pour cortége, son fils dauphin, Charles d'Anjou, frère de la reine, le connétable Dunois, les princes du sang royal, une foule de chevaliers. Le prévôt de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, l'évêque, le parlement, l'université l'attendaient à la Chapelle. Là on lui remit les clefs de la ville, après des harangues et des témoignages de zèle et d'amour ; puis on s'achemina vers Notre-Dame. C'est au temple national qu'on allait d'abord, après les grandes calamités comme après les grandes victoires. Une multitude de peuple couvrait la route, et çà et là se voyaient des spectacles curieux mais bizarres, des comédies de dévotion qui se jouaient en plein air, ou bien des troupes de baladins représentant des personnages mystiques, les mystères, les vertus théologales, les péchés capitaux, qui se mêlaient au cortége. Tout cela faisait une magnificence pittoresque, et le peuple suivait, criant : Noël ! Vive le roi ! On alla ainsi à l'église, où étaient assemblés des prélats, des abbés, tout le clergé de Paris. Chose remarquable ! le premier acte qui se fit à l'entrée de Notre-Dame, ce fut un serment du roi, lequel jura de tenir *loyaument et bonnement tout ce que bon roi faire devoit*. Puis Charles alla s'agenouiller aux marches de l'autel ; après quoi il remonta sur son cheval et se rendit à l'hôtel Saint-Pol.

A juger les âges passés par nos révolutions modernes, il semble que tout devait être fini ; la capitale de l'empire était au roi. Mais ce n'était là qu'une sorte de conquête ; tout restait à faire pour ramener l'ordre et l'unité.

Et encore à peine Charles VII avait commencé de donner ses soins à l'administration de la cité, en créant des magistrats nouveaux et rétablissant les anciennes lois de police, que la peste, qui déjà avait paru avec ses dévastations et qui était venue à la suite de la famine et de tous les maux de la guerre, tomba sur Paris avec tous ses ravages. Le roi fut obligé de s'éloigner. Des magistrats fidèles promirent de se dévouer pour le peuple ; mais ils ne purent lui épargner les calamités de ce fléau. La misère se joignit aux maladies. Tous les environs de Paris étaient comme une solitude effrayante ; les terres étaient sans culture. Les loups affamés vinrent jusque dans l'intérieur de la ville. La désolation et la terreur étaient au comble.

La guerre se poursuivait parmi ces désastres ; la noblesse vint les aggraver par son insubordination. Elle était ruinée ; elle donna l'exemple du pillage. Et comme dans les alternatives de succès les terres avaient tour à tour passé en des mains contraires, souvent il lui arriva de ravager ses propres domaines. C'était partout une anarchie furieuse. L'autorité du monarque se brisait contre cette espèce de calamité. Il resta pourtant du courage encore aux hommes de guerre pour livrer des combats. Montargis et Chevreuse furent occupés par les armes du roi. Dans la Guyenne un partisan royaliste, nommé Villandras, frappait de son épée le parti anglais, et s'emparait de plusieurs châteaux. Mais en Normandie les armes étaient moins heureuses. Les Anglais reprirent des places, et vinrent jusqu'à Saint-Germain-en-Laye, dont ils se saisirent.

Du côté de la Bourgogne la guerre n'était pas non plus fortunée ; le duc avait été obligé de lever le siége de Crotoi. A Bruges il y eut une sédition, où l'Ile-Adam fut tué ; et enfin on avait voulu tenter encore la prise de Calais, en rompant une digue qui devait, disait-on, submerger la ville. L'entreprise fut sans succès.

Pendant ce temps, des événements d'une autre nature occupaient le monde catholique : c'étaient les conflits lamentables entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV.

1438. — Tout tendait dans l'Eglise, comme dans les Etats, à une modification de la puissance extérieure de la papauté. Le concile de Sienne, tenu en 1423, avait renvoyé de grandes questions de réforme à un concile qui serait tenu sept ans après. Le pape Martin V ne put que préparer le concile nouveau; Eugène IV le convoqua, mais dès le début les conflits se déclarèrent. Le concile voulait relever sa suprématie, le pape défendait la possession de son pouvoir. Des esprits conciliateurs essayèrent vainement de tempérer cette lutte. Le pape se renferma en lui-même; le concile se laissa aller à toutes les extrémités de la colère et de la révolte [1].

Il est remarquable que dans ces querelles le concile et le pape réclamaient de même l'intervention du roi de France, au moment où le roi de France était ce roi de Bourges dépossédé par les perfidies. Charles VII, ayant repris la plus grande partie de son royaume, obtenait plus d'ascendant encore. C'est peu de temps après son entrée à Paris que le concile lui adressa des règlements ecclésiastiques qu'il lui importait de faire accepter par le clergé de France, puissant par sa renommée de savoir dans toute l'Eglise. En même temps Eugène IV assemblait un autre concile à Ferrare, et sollicitait aussi l'acquiescement de la France. C'est pour examiner tous ces conflits qu'une assemblée d'évêques, de docteurs et d'abbés se tenait à Bourges.

Le clergé de France était disposé à accepter la diminution de l'autorité papale, ne fût-elle que nominale; et dès que le concile déclarait que le pape même lui devait être soumis, ce décret était d'avance accueilli. Toutefois Charles VII n'entendait pas méconnaître le caractère pontifical d'Eugène IV, et il fit entendre de sages paroles sur le danger et le scandale d'un schisme nouveau. On feignait de n'admettre que

[1] L'histoire de cette anarchie est racontée par Fleury, tom. XXII sans trop de défaveur pour le pape.

des théories sur la hiérarchie ecclésiastique. Ainsi on proclamait avec le concile que les appels des tribunaux se devaient faire à l'évêque d'abord, puis au métropolitain, puis au primat, au lieu d'aller directement au pape; on admettait aussi que l'élection devait être ramenée aux formes anciennes; on prononçait l'abolition des réserves et expectatives, et celle des droits d'annates sur la collation de certains bénéfices au profit du pape; et enfin on modifiait d'une façon très-grave l'antique droit d'interdit sur les royaumes et les simples communautés. Et, cela fait, on se promettait de rester uni au siége de Rome comme auparavant : mais cela même était une révolution; et nous l'avons remarqué déjà, cette révolution était préparée dans les esprits par l'altération de l'ancien droit public des monarchies chrétiennes. Elle ne touchait pas au fond du dogme catholique, mais elle achevait de briser la constitution du moyen âge. Le clergé assemblé à Bourges l'accepta sans peine; et il tira des règlements du concile de Bâle un recueil de maximes dont il fit un code particulier pour l'Eglise gallicane, et qu'on appela la *pragmatique sanction*. Nous retrouverons ce code doctrinal, et peu à peu il se modifiera lui-même, à mesure qu'il répondra moins aux passions toujours grossissantes des temps modernes contre la suprématie de la papauté [1].

C'est par ces actes réglementaires que le concile de Bâle préludait à une sentence de déposition contre Eugène IV. Ce concile avait fait de sa toute-puissance un principe catholique; il la voulut mettre en pratique par une violence qui pouvait ruiner l'Eglise. Le génie d'Eugène IV échappa à l'anarchie. Disons aussi que la sagesse de Charles VII servit à l'unité. Il resta fidèle au pape, tout en laissant s'amoindrir son autorité; le pape de Bâle fut sans obédience, et l'on commença de voir que toutes ces théories de supériorité des conciles sont sans application, dès qu'ils sont séparés du souverain pontife, qui est la tête de l'Eglise [2].

[1] De tous les historiens de France, Villaret est celui qui a parlé de la *pragmatique* avec plus de réserve et de vérité, tom. XV. — Voyez Fleury, tom. XXII.

[2] M. de Maistre, *Du pape*.

1439. — Pendant ce temps des négociations de paix étaient essayées entre la France et l'Angleterre. Ce fut Isabelle de Portugal, femme du duc de Bourgogne, qui entreprit cette œuvre difficile. Déjà nous avons vu la noble duchesse dans les interventions politiques. Elle obtint des deux rois qu'ils envoyassent des ambassadeurs à des conférences au château d'Oïes, entre Gravelines et Calais. Le duc d'Orléans fut accepté pour médiateur avec la duchesse de Bourgogne; mais les deux partis arrivaient avec des prétentions extrêmes, et des difficultés que le glaive seul pouvait résoudre. Les conférences avaient été sagement conduites par la duchesse, et le duc d'Orléans y apporta de la générosité; mais bientôt tout fut rompu. La guerre avait à peine été suspendue; elle fut reprise avec activité, mais toujours par des combats partiels qui épuisaient la France et n'amenaient point de terme à ces longues luttes.

La ville de Meaux était aux Anglais; le connétable alla en emporter la moitié par un assaut. Le bâtard de Thiam fut pris, le connétable lui fit trancher la tête. L'autre moitié, séparée par la Marne, restait occupée par une troupe d'Anglais; Talbot leur amena des secours. Le connétable les tint assiégés. Le roi, de son côté, s'avança jusqu'à Brie-Comte-Robert; les Anglais ne purent tenir. Ils capitulèrent. On regarda la prise de Meaux comme une victoire [1].

De là le connétable courut, au fond de la Normandie, assiéger Avranches; Talbot le força de s'éloigner. On se consolait de cet échec par la prise de Sainte-Suzanne, entre le Maine et l'Anjou. Telle était cette guerre tout éparpillée

Un événement de plus de conséquence était le mariage qui se fit en ce même temps, de Catherine, fille du roi, avec Charles comte de Charolais, fils aîné du duc de Bourgogne. Catherine avait dix ans, le comte en avait sept; mais ces fiançailles prématurées affermissaient l'union des deux princes, et par là se relevait par degrés la monarchie.

Charles VII était alors à Angers. Les événements avaient peu de vie. Et sans doute alors il soupçonnait que ce défaut

[1] *Hist. de Richemont.*

d'entraînement tenait à l'organisation de l'armée qui était éparse, capricieuse, sans ensemble et sans hiérarchie. Là il médita et prépara des règlements militaires dont l'application immédiate eût donné à la guerre un ensemble plus efficace que les faits d'armes de la chevalerie.

Mais au milieu de ces soins éclate une cabale de cour. Voici que ce mot de cour revient souvent dans l'histoire avec son triste cortége d'intrigues, de jalousies, de vanités. La monarchie n'est pas encore remise debout, et déjà on se la dispute. Et du reste c'est un triste caractère de ce qu'on appelle la cour, qu'elle produise plus encore de déchirements et de luttes autour des rois sans sceptre qu'autour des rois assis en leur trône. L'histoire de la cour en France est curieuse à étudier, non pas seulement au point de vue de la malignité et de la satire, mais au point de vue plus grave de la politique. Nous retrouverons ce sujet dans la présente histoire.

Le connétable s'était saisi du pouvoir en chassant la Trémouille; et depuis lors, la Trémouille vivait dans l'obscurité, suivant de sa retraite les rivalités nouvelles qui naîtraient après lui.

Le connétable, avec son caractère impétueux, avait choqué plus d'une fois les seigneurs qui entouraient le roi. Dunois, le brillant chevalier, était obligé de céder à la toute-puissance de l'épée royale. Devant le connétable tout fléchissait, non-seulement les seigneurs, mais les princes mêmes. Le dauphin entrait dans sa dix-huitième année; il se sentait du génie, et il s'impatientait, lui aussi, de se voir inutile dans le gouvernement de l'État. Tout reposait sur le connétable et sur le comte du Maine, Charles d'Anjou, auxiliaires l'un de l'autre. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, le comte de Vendôme et Dunois s'étaient plus d'une fois confié les blessures de leur orgueil. Cette confidence répétée les poussa à des idées plus hardies; ils osèrent parler entre eux de conspiration. Il ne s'agissait que de délivrer le roi de l'empire du connétable; ces sortes de prétextes ne manquent point aux machinations criminelles. — Les peuples se joindraient à eux pour cette vaillante entreprise, et

le dauphin peut-être se déclarerait à son tour; car il n'était pas juste qu'à son âge ce prince, qui avait de l'habileté et du courage, fût tenu loin des affaires. Et après tout, le trône lui devait revenir, et il avait le premier intérêt à rétablir la royauté dans son indépendance.

Telles étaient les pensées des mécontents, et la Trémouille, dit-on, les excitait de sa retraite avec toute l'habileté que donnent la solitude et la colère.

On va droit au dauphin avec cette éloquence de la plainte assurée de toucher une âme déjà blessée. Le jeune prince était à Niort avec le comte de la Marche, son gouverneur. Celui-ci soupçonne de mauvais desseins; on commence par l'éloigner; puis on s'empare du dauphin par la flatterie, et lui-même embrasse avec joie des projets qui lui donnent une part d'action dans l'État. On convient de se liguer contre le connétable, et déjà les armes sont prêtes pour l'attaquer par la force. Sous le nom de liberté on fait une révolte. Le roi apprend ces nouvelles à Angers, et il se met en marche jusqu'à Amboise. Là il appelle le connétable, qui échappe à plusieurs périls pour le venir trouver.

Le roi craignait des entreprises extrêmes, et il parlait de s'enfermer dans un place forte. Le connétable l'en empêcha. Souvenez-vous du roi Richard! lui dit-il[1]. Le roi Richard d'Angleterre, en effet, s'était aussi entouré dans une place sous le règne précédent, et les seigneurs ligués s'étaient saisis de lui; nous avons entrevu cette histoire. Le connétable conseilla d'assembler les fidèles et de marcher sur Poitiers. En même temps on fit donner ordre au duc d'Alençon de renvoyer le dauphin; mais la partie était engagée. Les conjurés marchaient le drapeau levé, ils semblaient tout prêts à combattre contre le roi même. Le duc d'Alençon prit Saint-Maixent, mais les religieux de l'abbaye avec quelques bourgeois coururent s'emparer de Tours. Et peu après le roi envoyait une troupe de fidèles qui chassèrent le duc d'Alençon; l'abbaye et la bourgeoisie de Saint-Maixent reçurent une charte qui les comblait d'honneurs et de privi-

[1] *Hist. de Richemont.*

léges. Alors la faction fit un appel aux provinces ; heureusement rien ne bougea. Le dauphin écrivit au duc de Bourgogne qui répondit qu'il était prêt à le servir, pourvu que ce ne fût pas contre le roi son père. La cabale commença à s'épouvanter. On se mit à la pousser de toutes parts, et bientôt elle vint tomber aux pieds du roi. Ce fut une entreprise impuissante, mais odieuse ; elle fut comme le prélude de beaucoup d'autres factions qui devaient plus tard concentrer dans la cour les intrigues des vieux barons. Celle-ci s'appela *la Praguerie*, nom d'une étymologie obscure, à moins qu'il ne signifie *briguerie*, comme dit Comines. Le dauphin fut malheureux dans ce premier exercice de son génie, si ce n'est qu'il y apprit peut-être à voir de près le péril des brigues qui s'attaquent à la souveraineté, et qu'à son tour il devait frapper par des coups si rudes.

1440. — C'est en ce même temps que se poursuivait cette autre brigue de Bâle qui déposait un pape et en faisait un autre. Charles VII, avec son assemblée de Bourges, contribua puissamment à déconcerter cette tentative de schisme qui menaçait de raviver les déchirements dont l'Église achevait à peine de se guérir.

D'un autre côté la guerre anglaise était reprise avec ardeur, mais avec une variété d'entreprises qui la perpétuait sans solution. Les Anglais prirent Harfleur après un siége savant et vainement troublé par les secours de Dunois et des chevaliers qu'on venait de voir mêlés aux cabales de la Praguerie. Le parti du roi se dédommagea par la prise de Conches, de Louviers, de Saint-Germain en Laye et de quelques places de Champagne.

A ce moment le duc d'Orléans fut délivré de sa prison de Londres. Le duc de Bourgogne, oubliant les vieilles querelles des deux familles, paya deux cent mille écus de sa rançon. Le duc d'Orléans n'en put payer que cent mille. Sa maison était ruinée; ses terres avaient été dévastées par la guerre. Le duc de Bourgogne demanda l'oubli des vieilles haines, et le duc d'Orléans, pour gage de paix, épousa la fille du duc de Clèves; elle était nièce du duc de Bourgogne, frère de sa mère.

La réconciliation des deux familles se fit avec une telle pompe à Saint-Omer que le roi en fut troublé. Il s'était fait entre les deux princes, longtemps chefs de deux rivalités implacables, un échange d'ordres de chevalerie; puis ils les avaient envoyés aux princes du sang royal, et en particulier au duc d'Alençon, naguère rebelle. Et enfin il paraissait étrange que le duc d'Orléans, au lieu de venir droit au roi après sa liberté, se fût arrêté auprès du duc de Bourgogne comme s'il eût été souverain. Charles VII s'étonnait de ces circonstances, et sans doute elles l'excitèrent à montrer à la France sa royauté avec plus de force et de hardiesse qu'il ne l'avait fait encore. Lorsque le duc d'Orléans voulut s'approcher du monarque, suivi d'un cortége imposant de chevalerie, on lui fit ordonner de se présenter avec plus de modestie. Le duc piqué resta dans son duché d'Orléans.

1441. — Ensuite le roi reprit ses règlements militaires, résolu à les mettre en pratique, soit pour l'ordre de la guerre, soit pour le soulagement des peuples; car l'anarchie du commandement donnait lieu à des calamités sans remède[1].

Et enfin l'exécution de ce régime nouveau commença par des exemples terribles de justice ou de répression. Ceux des capitaines qui avaient le plus foulé les peuples par l'extorsion et la rapine furent cassés. Entre les seigneurs puissants qui semblaient insulter à la misère et à la faiblesse par l'impunité du brigandage, on citait le bâtard de Bourbon. Les histoires contemporaines racontent de lui des atrocités sauvages. Il faisait enlever les jeunes femmes pour rançonner leurs maris; et le raffinement de la débauche se mêlait aux barbaries de l'avarice[2]. Le roi lui reprochait d'autres crimes. C'était lui qui avait servi d'instrument à la rébellion du dauphin. Le roi lui fit faire son procès; on le condamna à mort; on l'enferma dans un sac, et on le jeta à l'eau. C'était un supplice en usage alors, mais cette fois inattendu. Le duc de Bourbon s'en irrita; les peuples s'en applaudirent. Le bâtard de Bourbon leur était

[1] Voir les dispositions prises par le roi pour la discipline, *Hist. de Charles VII*, par Mathieu de Coucy.

[2] *Journal d'un bourgeois de Paris*. Les détails font frissonner.

odieux pour ses atroces tyrannies; et ils se félicitaient de voir la royauté reprendre son office tutélaire, fût-ce par des coups terribles et plus semblables à de la fureur qu'à de la justice.

En Bretagne il y eut un exemple semblable; Gilles de Laval, seigneur de Raix, maréchal de France, s'était rendu formidable par ses actes d'arbitraire féroce. On y ajouta des crimes de magie, et je ne sais quelles autres turpitudes. Le duc de Bretagne, dont il était sujet, le fit arrêter et juger; on le pendit à Nantes, puis on le brûla.

L'autorité se relevait, bien que par des moyens implacables. Charles VII semblait être sorti de l'immobilité de ses plaisirs; il prit l'épée et annonça que dès ce moment c'était lui qui conduirait la guerre. Cela fit un élan nouveau. A partir de ce moment la monarchie était sauvée.

Charles VII ouvrit la guerre par la prise de Creil sur l'Oise; c'était une préparation pour le siége de Pontoise resté aux Anglais. Il appela à lui tous les vaillants et forma une armée de douze mille hommes, et le siége fut conduit avec vigueur. Après trois mois de combats et d'efforts, le roi prépara l'assaut et disposa toutes les attaques. Rien ne résista à l'intrépidité française excitée par l'exemple du monarque; le roi monta à l'assaut d'un côté, le dauphin de l'autre. La ville fut emportée. Six cents Anglais avaient péri, le reste s'était sauvé. Le roi empêcha le pillage.

Cette victoire était éclatante; le roi fut reçu à Paris avec des triomphes. Peu après il s'achemina vers les provinces, afin de réparer par sa présence les maux de la guerre.

1442. — Arrivé dans le Poitou, il apprit que les princes faisaient des ligues nouvelles, et que le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne se mêlaient à leurs cabales. Cette fois leur prétexte c'était la paix. Ils avaient écrit un long memoire où ils déploraient les longues calamités des peuples; ils gémissaient que les ministres du roi ne fussent pas appliqués à les terminer et à les guérir par des négociations avec l'Angleterre; ils parlaient d'assemblées qu'ils offraient de tenir à Nevers, demandant qu'il fût donné des saufconduits au duc de Bretagne; là on examinerait les ré-

formes qui pourraient être proposées pour le soulagement des peuples; mais en même temps ils indiquaient les réparations que chacun d'eux réclamerait; car tous avaient des griefs, et sous ce nom de paix ils cachaient l'avidité ou l'ambition.

Le roi répondit aux envoyés des princes avec modération, mais avec courage. Il engageait le duc d'Orléans à le venir trouver. La conférence fut bienveillante, et comme d'autre part la justice du roi s'était déjà levée sur quelques esprits séditieux, la cabale n'osa passer outre.

Le roi suivait ses desseins. La Guyenne restait aux Anglais, et il importait d'ébranler cette domination, de la resserrer du moins par un système d'alliances fortement soutenues du côté des Pyrénées.

Les Anglais venaient de tenir assiégé Tartas pendant six mois, dans le duché d'Albret. Le commandant capitula, à la condition de rendre la ville, si le roi de France ne venait à son aide, la veille de Saint-Jean-Baptiste, avec des forces plus considérables que celles des Anglais. C'était la forme ordinaire des capitulations. Le seigneur d'Albret avait donné son fils en otage.

Le roi avait à se hâter. La place de Tartas ouvrait l'Armagnac et le comté de Comminges aux armes anglaises. Il courut à Toulouse, et fit appel à toute la noblesse. S'il faut en croire Monstrelet, jamais ne s'était vue si grande affluence d'hommes d'armes. « Il pouvait bien avoir, dit-il, quatre-vingt mille chevaux avec très-grand nombre de charriots et charrettes menants artillerie, vivres et autres engins et habillements de guerre. Et quant aux seigneurs et cappitaines il y en avoit moult largement. » C'est avec cette grosse armée que Charles VII s'en alla *faire*, comme on disait alors, *la journée de Tartas*. Les Anglais ne parurent pas, la capitulation fut maintenue. De là Charles VII alla emporter par un rude assaut la place de Saint-Sever, « où tout le pays s'estoit retraict, dit encore Monstrelet, et y avoit cinq fermetés (forts), car c'estoit une ville forte à merveille. » Le dauphin brilla à cet assaut. Huit cents Anglais périrent sur la place. La ville fut emportée, puis on s'em-

para de Dax. Et pendant ce temps les Anglais reprirent Saint-Sever; il fallut la leur enlever encore. La guerre fut quelque temps acharnée en ces contrées. Charles VII se rapprocha de Bordeaux; Marmande et la Réole tombèrent à la vue de ses armes.

En Normandie les Anglais faisaient effort pour réparer leurs pertes. Leur plus sérieuse entreprise fut le siége de Dieppe; la ville était depuis neuf mois ravagée par leur artillerie. Charles de Marest se défendait obstinément sur des ruines. Dunois y jeta neuf cents hommes. Mais la ville eût péri malgré tant de courage, si le dauphin ne fût accouru de la Gascogne, avec Dunois qui était allé prévenir le roi de ce péril. Les assiégeants furent attaqués et battus. Ce fut une glorieuse délivrance. Le dauphin entra à Dieppe parmi des acclamations. Il apportait aux habitants l'applaudissement du roi pour leur opiniâtre valeur.

1443. — De là le dauphin fut envoyé de nouveau au fond de la Gascogne. Dans son passage à Montauban, l'année précédente, le roi avait trouvé emprisonnée Marguerite comtesse de Comminges, âgée de quatre-vingts ans. Son mari, Mathieu de Foix, la tenait captive depuis vingt ans pour la contraindre à lui faire donation du comté de Comminges, au mépris de la cession que son père en avait déjà faite à la couronne. A peine délivrée par le roi, elle était morte à Poitiers; et aussitôt le comte son mari, le comte de Foix et le comte d'Armagnac se jetèrent sur son héritage comme sur une proie. Le comte d'Armagnac avait joint à la spoliation une perfidie, en s'assurant le secours des Anglais; et c'était pour punir ces insultes que le dauphin se précipitait. En peu de jours le comté de Comminges était repris par les armes; le comte d'Armagnac fut arrêté et tenu prisonnier à Lavaur. Le dauphin saisit même son comté. Cette campagne fut rapide; elle annonçait, comme les succès précédents, que partout la monarchie avait retrouvé sa fortune.

1444. — Alors la paix commença à devenir plus facile. On fit des conférences à Tours, et l'on convint d'une trêve pour un an; plus tard elle fut prolongée. Il se trouva des

politiques qui blâmèrent cette suspension des batailles. Il fallait, disaient-ils, profiter de la fortune de la guerre et achever par un dernier coup ces luttes fatales. La paix n'en fut pas moins féconde ; le peuple respira. Les Anglais eurent le temps de se sentir en France comme des étrangers ; la possession des villes qui leur restaient encore devint une occasion nécessaire de négoce, et fit circuler l'argent. La France se ranima, et prit des forces pour achever plus tard son œuvre d'indépendance.

Cependant le roi ne voulait pas licencier l'armée, dont le service avait commencé à devenir régulier, et qu'il fallait retenir pour la reprise de la guerre, sans en faire une oppression pour le peuple; il l'employa à des expéditions du dehors. Sigismond, duc d'Autriche, avait demandé des secours pour dompter la fière indépendance des Suisses, et René d'Anjou en avait demandé pour se venger de quelques injures reçues de la ville de Metz, à l'occasion de ses prétentions sur la Lorraine. Enfin on avait à se plaindre du bailli de Montbelliard, qui, dans les dernières guerres, avait fait des excursions sur les terres de France. Ce furent trois occasions qu'on jugea opportunes d'occuper au loin l'activité de l'armée. Le dauphin fut envoyé en Suisse avec des troupes brillantes, et, chose singulière ! huit mille Anglais se joignirent à l'expédition ; l'inaction leur avait aussi paru un danger : tous marchaient de concert sous les ordres du dauphin de France. On commença par punir le bailli de Montbelliard ; la ville fut occupée pour un an. Puis on s'en alla gagner quelques batailles contre les cantons ; le dauphin négocia pour la paix avec le duc d'Autriche; mais son intervention n'eut pas de suite. Il ne resta de l'expédition qu'un traité entre la Suisse et la France, par lequel les deux nations se promettaient amitié et liberté de commerce. Ce fut un commencement de bons rapports, rarement troublés depuis. Pendant ce temps, Pierre de Brezé, sénéchal de Poitou, mettait le siége devant Metz, et le pressait avec une vigueur qui dégénéra plus d'une fois en barbarie. Il y eut d'atroces représailles. De part et d'autre on noyait les prisonniers. Après sept mois de souffrances, les habitants en-

voyèrent une députation au roi, qui s'était rendu à Nancy. Ils convinrent de payer deux cent mille écus pour les frais du siége, et de donner quittance à René d'Anjou pour cent mille florins qu'il leur avait empruntés pour payer sa rançon au duc de Bourgogne. Le siége fut levé à ce prix. La ville de Metz se prétendait indépendante de la couronne de France; on ne toucha pas à cette question.

1445. — Dans son séjour à Nancy, le roi fit un traité d'alliance offensive et défensive avec la maison de Saxe. C'était encore un moyen de relever la royauté, non-seulement en France, mais en Europe. Alors aussi fut célébré en cette ville un mariage convenu aux conférences de Tours, celui de Marguerite, fille de René d'Anjou, nièce de Charles VII, avec le roi d'Angleterre. Le comte de Suffolk représentait Henri VI. Les fêtes furent brillantes. On était en ce temps dans la ferveur des joutes et des tournois. Toute la chevalerie vint assister à ces jeux, et le roi y montra son courage et son adresse. Ce mariage était propice à la France, et la paix, aussi bien que la guerre, devait achever l'œuvre de la liberté nationale.

De là le roi se rendit à Châlons, pour commencer a remettre en pratique ses règlements de réforme générale dans l'armée.

C'était là un travail de politique et de police tout à la fois. Il devait achever de mettre aux mains de la royauté la conduite souveraine de la force publique, éparse jusqu'à ce moment aux mains des princes, des généraux, des simples seigneurs. Il fut aisé d'intéresser les villes à cette réforme qui les devait protéger; on y intéressa les hommes de guerre par le sentiment de l'honneur militaire. D'ailleurs on leur faisait un état fixe de leur carrière, souvent troublée et douteuse. Toutefois ces règlements semblaient briser l'épée des seigneurs, accoutumés à une sorte d'indépendance dans le service de la guerre; il fallait une longue et prudente préméditation pour ne les point irriter. Le connétable, dont la volonté était forte, quelquefois terrible, y appliqua toute sa ténacité. Puis les princes appelés à délibérer avec le roi usèrent de leur crédit pour faire aimer une réforme qui devait raviver la France entière. Enfin on évita

de mécontenter les troupes déjà assemblées, en leur assurant une solde. Tout devenait régulier. Les garnisons devaient être payées par les villes; mais les citoyens avaient besoin d'ordre; on était sûr qu'ils achèteraient leur sécurité. Les campagnes étaient mises sous la protection des baillis du roi et de leurs archers; on se promettait qu'avant peu la discipline montrée au peuple lui rendrait son énergie, que l'agriculture serait ravivée, que le commerce reprendrait son activité, que les calamités de l'anarchie enfin seraient réparées.

Ce fut là une grande œuvre royale, digne d'être assimilée aux mémorables travaux de Louis le Gros, de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Charles V. C'est ce qu'on a appelé l'institution des *compagnies d'ordonnance;* c'est-à-dire des compagnies créées par l'ordonnance du roi, car le sens du mot s'est depuis altéré [1].

Il y eut d'abord quinze compagnies d'ordonnance, qui faisaient neuf ou dix mille hommes. Ce fut comme le centre et le noyau de l'armée régulière de la France. A peine ces corps furent-ils institués qu'on chercha l'honneur d'en faire partie; et à côté des *compagnies* on vit une foule de gentilshommes et de soldats volontaires qui attendaient des places vacantes. On dispersa ces corps par petites brigades dans tout le royaume, avec un service d'inspection, qui les tenait constamment alertes et disciplinés. Ainsi naissait l'organisation militaire des temps modernes; péril et sécurité tout à la fois pour la liberté des nations [2].

Le roi grandissait par ses œuvres politiques. Des différends existaient entre le duc de Bourgogne et René d'Anjou; ils l'établirent arbitre. Le duc de Bourgogne réclamait aussi pour quelques articles de la paix d'Arras; tout s'accommoda par l'autorité du roi. C'est à Châlons que vinrent le trouver des députés d'Armagnac, pour obtenir la liberté de leur comte que le dauphin avait emmené de son expédition

[1] *Hist. de Charles VII*, par Mathieu de Coucy. — Voyez sur cette question le P. Daniel, qui se plaît aux choses militaires.

[2] On frappa une médaille avec ces mots : *milites disciplina coercens.*

de Gascogne. Ils avaient commencé par réclamer avec des formes de procédure. Le roi leur montra la menace de confiscation de leur comté. Ils se firent suppliants et tombèrent à genoux ; ils eurent la grâce du comte.

En ce même temps mourait la dauphine, Marguertte d'Écosse, princesse admirable de beauté, d'esprit et de bonne grâce. Elle donna l'éveil aux nobles goûts de l'intelligence, des arts et de la poésie en cette cour encore tout occupée des tournois ou des grossiers plaisirs de l'amour. C'est elle qui, passant un jour devant Alain Chartier, endormi dans une salle du Louvre, s'approcha et le baisa à la bouche, en présence de sa suite étonnée. Elle voulait, disait-elle, faire honneur à la bouche de cet homme si laid pour les beaux discours qui en étaient sortis [1].

1446.— Du reste, peu d'événements troublaient la paix du royaume. La Bretagne eut quelques agitations; elles se terminèrent par un drame sanglant. Le nouveau duc François venait de faire hommage pour son duché et pour le comté de Montfort, et le roi, soigneux de s'attacher le jeune prince, n'avait pas voulu qu'on fût sévère pour les formes de cet hommage, sur lequel on pouvait avoir des deux côtés des prétentions contraires. Le duc, à son tour, était désireux de l'amitié du roi. Il redoutait l'irritation d'un de ses frères, nommé Giles, qui, maltraité dans son droit de succession, pouvait susciter des périls par ses relations avec l'Angleterre et par l'amitié du roi Henri VI, qui avait voulu le faire connétable. De là naquit une intrigue pleine de tragédies. Le duc rendit son frère suspect au roi de France, et en même temps il arma contre lui la haine de quelques seigneurs. L'amour vint mêler ses fureurs à ces vengeances. Arthur de Montauban était, disait-on, épris de la femme de Giles, Françoise de Dinan, et on ajoutait que la belle comtesse avait promis de l'épouser si elle devenait veuve. Il parut facile, après cela, d'arriver à un dénoûment rapide. Le roi, croyant aux trahisons de Giles, l'envoya arrêter par Prégent de Coëtivi, amiral de France, Brézé le terrible sénéchal, et un

[1] Pasquier, *Recherches*.

autre gentilhomme de Bretagne, avec quatre cents lances, qui le surprirent dans son château de Guildo. Le duc se chargea de le faire juger à Rennes; mais il ne trouva pas de juges. Les intrigues d'Arthur de Montauban étaient divulguées, et il fut aisé de voir que la justice qu'on cherchait c'était un crime. Charles VII fut averti, et aussitôt il renvoya l'amiral de Coëtivi pour délivrer le prisonnier. Mais déjà d'autres trames étaient ourdies. On supposa des lettres du roi d'Angleterre, qui sommaient le duc de Bretagne de lui renvoyer Giles, son connétable. Ces lettres, le sceau du roi, ce titre de connétable donné à Giles, justifiaient la colère du duc; l'amiral suspendit l'exécution des ordres du roi. Quelque temps après le malheureux Giles était trouvé mort étranglé dans son lit[1].

1447. — Au dehors, un autre événement appela l'attention. La ville de Gênes, depuis que le maréchal de Boucicaut en avait perdu le commandement pour la France, sous le dernier règne, après l'avoir exercé si longtemps avec courage et avec sagesse, avait passé par toutes les alternatives des factions républicaines. Le marquis de Montferrat et Galéas, duc de Milan, y avaient dominé tour à tour; puis avaient apparu des familles rivales qui se disputaient l'empire : c'étaient les Frégose et les Adorne, et autour de ces noms célèbres s'agitaient les passions avides de commandement, traînant à leur suite les passions avides de liberté. La domination française restait comme un souvenir d'ordre pacifique qui faisait contraste avec la turbulence des factions nouvelles. Un parti français avait survécu. Benoît Doria, que Charles VII avait fait commandant de sa marine, alors très-bornée, pensait qu'il serait facile de reprendre Gênes, et Janus Frégose eut l'air d'entrer en ses desseins. Une expédition fut armée : Frégose, avec trois cents Français, pénétra dans le port de Gênes, et marcha droit au palais du doge Adorne, portant la bannière du roi et criant *Vive France!* La conspiration était prête; les amis de Fré-

[1] *Hist. de Charles VII*, par Mathieu de Coucy. — *Hist. de Richemont.*

gose arrivaient de toutes parts, et la multitude lui faisait cortége. Le doge se hâta de fuir. Adorne entra ainsi au palais; mais une fois maître du pouvoir, il le garda. Celui qui commandait les Français voulût se plaindre; on le contraignit de sortir de la république. Tels étaient les révolutions de Gênes. Il eût fallu à Charles VII plus de puissance qu'il n'en avait alors pour punir cette insolente trahison.

Milan eut ausssi ses vicissitudes. Philippe Visconti, duc de Milan, venait de mourir. Il était frère de Valentine de Milan, mère de Charles duc d'Orléans, et il ne laissait pas d'enfants. D'après les traités faits au mariage de Valentine avec Louis d'Orléans, le duché revenait à Charles son fils. Le droit était formel. D'autre part Alphonse, roi d'Aragon et de Sicile, prétendait que Philippe l'avait fait son héritier; puis l'empereur Frédéric revendiquait le duché comme fief de l'empire, éteint faute d'héritier; et enfin François Sforce, qui avait épousé Blanche, fille naturelle de Philippe, s'annonça comme compétiteur. Il paraissait le moins redoutable, il fut le plus heureux. Les Vénitiens le secondèrent, de peur d'un voisinage plus puissant. De là devaient sortir plus tard des guerres fatales à la France.

Tels étaient les événements qui remplissaient la trêve avec l'Angleterre. Un moment elle fut troublée par un incident étranger aux querelles des deux couronnes. Par le traité du mariage de Marguerite d'Anjou avec Henri VI, il avait été stipulé que la ville du Mans serait restituée au comte de Maine, ministre favori de Charles VII. On n'avait pu obtenir encore l'exécution de cette clause. Dunois alla l'arracher par l'épée. Il assiégea le Mans, et le roi d'Angleterre ne put obtenir qu'une capitulation bienveillante. Du reste on ne considéra pas ce siége comme une hostilité.

1448. — Les affaires du concile de Bâle continuaient à se traîner dans la confusion; mais le concile s'éteignait de lui-même. Le schisme se montrait faible et honteux, et lorsque le pape Eugène mourut, le pape du concile se trouva comme auparavant sans obédience. La France cependant parut hésiter un moment à se prononcer pour le nouveau pape Nicolas V. Il y eut à Lyon une grande as-

semblée ecclésiastique qui eut l'air de prendre au sérieux la papauté d'Amédée de Savoie sous le nom de Félix. Cette hésitation s'expliquait d'un côté par la similitude des théories du concile de Bâle et de l'assemblée de Bourges, et de l'autre par la crainte de les voir mettre en pratique. Et tel fut en effet, dès l'origine de ces maximes, le caractère des opinions ecclésiastiques en France. La foi y était plus ferme que les idées d'opposition au pape, et on hésitait contre ses propres maximes, parce que d'abord on restait fidèle à l'unité.

Mais l'hésitation même était cette fois un danger extrême. On donnait de l'importance à une papauté furtive, et on lui fit croire qu'elle pouvait mettre des conditions sérieuses à son abdication. On créait le péril pour le détruire. On admettait deux papes pour faire disparaître l'un d'eux par la politique. Quoi qu'il en soit, la négociation du roi agissant pour l'Eglise de France fut pleine de zèle. Une ambassade magnifique fut envoyée à Rome; Jacques Cœur, célèbre argentier du roi, et sous ce nom même devenu l'intendant des finances du royaume, en fit les frais avec un luxe inusité. Il menait avec lui l'archevêque de Reims, Elie de Pompadour, depuis peu évêque d'Alet, Gui Bernard, archidiacre de Tours, le docteur Thomas de Courcelles et Tanneguy du Châtel. Cette intervention fut heureuse. Le pape Félix accepta les conditions de sa déposition, et ce bruit funeste de schisme fut dissipé dans l'église, au grand applaudissement des peuples. On louait la modération des deux pontifes; on bénissait la médiation des princes; on exalta surtout le zèle du roi de France. Mais il restait une funeste impression des déchirements de Bâle; et un exemple de plus attesta que dans la religion comme dans la politique un moyen sûr de tout perdre c'est de disputer sur l'autorité.

1449. — C'est sur ces entrefaites que la trêve d'Angleterre fut rompue. Un corps d'Anglais donna le signal en se jetant sur Fougères dans la Bretagne. Aussitôt un cri de guerre éclata. Le duc de Sommerset, qui commandait en Normandie, voulut désavouer cette entreprise inattendue. On tint

à ce sujet des conférences à Louviers ; mais le duc de Bretagne courait aux représailles. Quelques-uns de ses fidèles sortirent des conférences pour aller s'emparer de Pont-de-l'Arche. Après cela la paix ne fut plus possible.

L'Angleterre pourtant n'était pas en mesure alors de recommencer les batailles. Elle était travaillée par des factions de cour. Le duc de Glocester, frère du roi Henri V et oncle du jeune roi, avait longtemps tenu les rênes du gouvernement. On devait à son génie la longue prospérité qui avait été si désastreuse à la France. La jeune reine Marguerite d'Anjou, femme d'un esprit ambitieux, ne consentit pas à laisser son mari sous la main d'un tel ministre ; elle se crut de force à lui aider à porter le sceptre. « Henri était un simple personnage, dit un chroniqueur, et plus adonné à Dieu et à dévotion qu'à deffendre et croistre son royaume et sa seigneurie : et gouvernoit, la royne Marguerite sa femme, toute l'Angleterre [1]. » Le duc de Glocester fut éloigné ; puis on lui trouva des crimes, et il fut étranglé secrètement. Alors éclatèrent des partis violents. Les réactions furent atroces ; le peuple s'y mêla par ses fureurs. L'évêque d'Excester fut tué dans une sédition. Suffolk, qui avait contribué à la chute du duc de Glocester, tomba aux mains des gens du duc de Sommerset, comme il se sauvait en France pour échapper à l'anarchie ; ils lui coupèrent la tête, et ils l'envoyèrent au maire de Londres [2].

En même temps la guerre était funeste contre les Ecossais. Les Anglais venaient de perdre deux batailles sanglantes. Les Ecossais entraient vainqueurs dans le royaume ; la terreur était partout.

La France au contraire avait eu le temps de guérir ses blessures. Ses compagnies d'ordonnance étaient brillantes et respiraient la guerre. Des règlements nouveaux avaient grossi l'armée. Chaque village du royaume était tenu de fournir à ses frais un archer, que le roi affranchissait de tous subsides. Ce fut un corps d'élite. On l'appela le corps des francs-archers.

[1] Olivier de la Marche. *Mémoires.*
[2] Le D. Lingard, au règne de Henri VI.

La haine de la domination anglaise était arrivée au comble. Jacques Cœur offrit de prêter au roi tout l'argent qu'il lui faudrait pour la guerre; il lui demandait seulement pour condition de s'armer pour conquérir la Normandie. Les chevaliers reprenaient volontiers leurs épées. Le peuple secondait ce mouvement patriotique.

Enfin les alliances faites au dehors favorisaient les batailles. Le roi d'Ecosse avait renouvelé les traités. Jean, roi de Castille, s'était engagé à lancer ses armateurs sur les vaisseaux d'Angleterre; et les seigneurs de Bretagne venaient tous de signer des lettres patentes par lesquelles ils s'engageaient avec leur duc à ne faire ni paix ni trêve sans le consentement du roi de France.

La guerre s'ouvrait donc avec enthousiasme; elle débuta par des succès. Plusieurs places tombaient à la fois dans le Beauvoisis, dans la Normandie, dans la Guyenne. Le roi cependant écoutait encore les paroles de paix. Mais cette disposition même à la conciliation enhardit les Anglais. Il fallut se résoudre aux moyens extrêmes. Déjà plusieurs châteaux de Normandie étaient emportés. Dunois avait paru, tout cédait à son épée. Le roi était à Louviers; de toutes parts lui arrivait l'élite des chevaliers et des soldats de France. Toute la gentilhommerie des provinces s'était armée. Bien que le duc de Bourgogne gardât cette fois la neutralité, ses seigneurs venaient aussi prendre part à ce mouvement de patriotisme.

Une magnifique armée était réunie. On décida de se jeter sur la Normandie avec ces forces formidables pendant que le duc de Bretagne l'envahirait avec un corps de six mille hommes où commandait le connétable. Tout le pays fut inondé. Les chefs de corps s'étaient partagé les villes à faire tomber. Le roi se réserva Château-Gaillard, l'imprenable. Partout les armes françaises étaient heureuses. Les Anglais se sentirent inégaux dans cette lutte. Tous leurs efforts parurent se concentrer dans la défense de Rouen et de quelques places qui tenaient encore.

C'est aussi vers Rouen que se dirigèrent les desseins du roi. Dunois fut envoyé pour préparer quelque entreprise

sur la place. Un parti français n'avait cessé de vivre dans la bourgeoisie, et il s'était grossi dans les derniers temps, par le mauvais succès des armes d'Angleterre. L'approche du roi lui donna une exaltation nouvelle; il résolut de livrer la ville; mais une première tentative échoua. Toute l'armée française n'avançait pas moins. Bientôt la population commença à s'émouvoir. Entre ses partis divers, elle avait le parti des irrésolus ou des indifférents, parti funeste qui attend l'événement pour s'en emparer. Mais tous s'effrayèrent de la nécessité qui leur était faite de combattre pour la domination anglaise, lorsque la Normandie venait de tomber inopinément devant le drapeau de France. Les prudents eux-mêmes trouvèrent du courage, et toute la bourgeoisie assemblée chez l'archevêque déclara qu'elle ne se pouvait exposer aux extrémités d'une ville prise d'assaut; et de là elle sortit dans les rues, criant : *La paix ! La paix !* Ce cri devint une menace; le peuple le répéta. Sommerset, qui défendait la ville, fut contraint de laisser aller l'archevêque au camp du roi pour traiter d'une capitulation. Mais pendant ce temps les passions bouillonnaient toujours. Les Anglais affectaient la confiance et la colère. Bientôt le peuple s'arme contre eux; on les poursuit de rue en rue, et on les contraint de se sauver dans le château. Dunois pendant ce combat inattendu se montrait sur les hauteurs de Sainte-Catherine, à l'orient de la ville. Dès que la bannière du roi fut déployée, les députés de la bourgeoisie allèrent à Dunois, lui disant qu'il était le maître, et qu'il pouvait entrer dans la ville avec autant de soldats qu'il voudrait. Dunois fut bon chevalier. Il dit au nom du roi qu'il ne ferait entrer de soldats qu'autant qu'il en faudrait aux bons et vaillants bourgeois de la ville pour les aider à chasser les Anglais du château.

Là-dessus arriva le roi. Sommerset vit qu'il ne pouvait tenir. Il demanda à parler au roi qui le reçut; mais il demandait tout l'honneur d'une capitulation; le roi lui imposa la condition de rendre avec le château Honfleur et Harfleur; Sommerset dit qu'il périrait plutôt sous les murs qui le protégeaint encore. On le laissa s'en aller, et

repassant par la ville, il traversa des multitudes qui le narguaient en lui montrant sur tous les habits la croix blanche, signe royaliste et patriotique à la fois. On savait qu'il manquait de vivres, et les combats étaient inutiles. Il eut une autre entrevue; sa femme le suivait, comme pour le dispenser de se faire suppliant. Le roi fut inflexible; il fallut céder. Avec le château devaient s'ouvrir Honfleur, Arques, Caudebec, Tancarville, Lillebonne, Montivilliers; tous les prisonniers français devaient être rendus à la liberté; il serait payé au roi dans un an cinquante mille écus, six mille à ceux qui avaient assisté à la capitulation; toutes les dettes faites à Rouen par les Anglais seraient acquittées; enfin des otages seraient donnés, entre autres le grand Talbot. Après cela le duc de Sommerset était libre de s'en aller avec la garnison. Telle fut la capitulation de Rouen [1]. Quelques jours après (le 10 novembre) le roi entrait dans la ville avec un appareil de majesté qui rappelait son entrée à Paris douze ans auparavant. Le peuple était dans la joie; des spectacles couvraient les rues; c'était la grande magnificence du temps. Le roi traversa ces flots de multitude parmi les acclamations. La duchesse de Sommerset était restée *pour attendre une voiture commode*, dit le P. Daniel, par curiosité peut-être. Elle vit cette entrée triomphale d'une fenêtre à côté de la comtesse de Dunois; « et le plaisir, dit le docte jésuite, ne fut pas égal pour ces deux dames. »

Pendant ce temps Château-Gaillard tombait. Le duc de Bretagne reprenait Fougères; Condé-sur-Noireau en basse Normandie était emporté. Vers les Pyrénées la fortune était égale. Le comte de Foix commandait pour le roi une armée de dix mille hommes et de sept cents lances. Il alla s'emparer de Mauléon. Tous les pays d'alentour arborèrent la croix blanche. Le sire de Lautrec, frère du comte de Foix, s'approcha de Bayonne. Dans une rencontre il tua douze cents Anglais; tous les châteaux voisins furent occupés.

[1] Monstrelet. — *Chron. de France.* — Le D. Lingard.

La guerre n'était pas abandonnée en Normandie, malgré l'hiver. Talbot manquait à Sommerset, qui commença à pressentir la fin de la domination anglaise. Le commandant de Honfleur n'avait pas voulu livrer la place malgré la capitulation de Rouen, et les otages étaient gardés. Cette résistance fut une occasion pour le roi de tout emporter d'un seul coup. Dès le commencement de décembre il alla mettre le siége devant Harfleur avec quinze mille hommes; vingt-cinq vaisseaux tenaient la mer. En peu de jours les travaux furent tellement avancés que la ville demanda à capituler. Le 1er janvier elle ouvrit ses portes. Toute la Normandie devait suivre. Dunois alla assiéger Honfleur; au bout d'un mois il y entrait. Sommerset s'était retiré à Caen; les armes anglaises n'eurent plus que cette ville, avec Bayeux, Cherbourg, Vire, Falaise, et quelques petits châteaux de peu de valeur. La France entière était près d'être rendue à elle-même. Cette campagne fut pleine de gloire.

Par malheur les cabales de cour vinrent se mêler à ces beaux succès. Le dauphin, depuis sa brillante expédition de Guyenne en 1446, n'avait point paru dans les guerres. Son esprit de domination et d'indépendance déplaisait au roi, et lui-même se sentait mal à l'aise auprès des ministres et des généraux qui se partageaient la puissance, et surtout d'Agnès Sorel, qui gardait à la cour une suprématie odieuse mais redoutée. Il avait alors demandé à visiter le Dauphiné, et le roi, pour occuper cet esprit inquiet, l'avait chargé de négociations avec le duc Amédée de Savoie, le même que le concile de Bâle avait fait pape sous le nom de Félix [1]. Mais après ces négociations terminées, le dauphin ne revint pas. On eut l'air de ne point s'inquiéter de son absence. On

[1] Il s'agissait de la possession des comtés de Valentinois et de Diois, que le dernier comte avait laissés au roi de France, en 1419, à des conditions d'argent que la guerre avait empêché de tenir; et le duc Amédée revendiquait les comtés pour défaut d'exécution des conditions du legs. Tout s'arrangea par le traité de 1447. Le roi garda les comtés et transféra au duc de Savoie la seigneurie de Faucigny. Voir *Hist. des comtes de Valentinois*, traité et ratification des archives de Turin, etc., cités par le P. Daniel.

lui laissa exercer son autorité dans le Dauphiné; mais de là il noua des intrigues qui pouvaient encore semer la révolte.

Pierre de Brezé, le terrible sénéchal de Poitou, partageait avec Agnès Sorel toutes les haines du dauphin. Le roi s'était utilement servi de son courage, et il avait fini par le faire le confident et le ministre de tous ses desseins. Le dauphin était impatient de ce crédit extrême. Il essaya de l'ébranler par des trames secrètes, puis par une attaque ouverte. Il dénonça Brezé comme ennemi public dans un mémoire; et dès que le dauphin se fût prononcé, il se trouva à la cour des inimitiés toutes prêtes. Brezé alla au-devant des brigues, il demanda à être jugé. Le parlement, après une longue instruction, le déclara innocent; c'était doubler sa puissance. Le roi le fit gouverneur de Rouen. Le dauphin concentra sa colère, et resta plus obstiné dans sa retraite.

C'est dans le cours de ce procès qu'on découvrit le crime d'un faussaire, secrétaire du roi, nommé Guillaume Mariette, qui par des lettres feintes du roi et du dauphin, attisait les haines et mettait le feu à la cour. Il fut condamné à avoir la tête tranchée et à être écartelé après sa mort. « Punition trop légère, » dit le P. Daniel. L'historien voulait dire apparemment : punition atroce, mais inégale encore au crime de ceux qui trafiquent des empires. D'ailleurs il arriva peut-être à Guillaume Mariette ce qui arrive d'ordinaire après les trames qui n'ont pas de succès; comme il faut des expiations ou des vengeances, on ne choisit pas les plus criminels; on choisit les plus obscurs ou les plus insensés. Il n'est pas juste toujours que ce soit sur eux que tombe la flétrissure de l'histoire.

Peu après mourait Agnès Sorel. Ce même P. Daniel, que je suis avec curiosité comme exprimant les jugements d'une grande époque, parle de cette femme célèbre avec des termes étranges. Peu s'en faut qu'il n'incline devant mademoiselle de Beauté, comme il l'appelle, sa plume ecclésiastique. Il loue ses grâces comme son génie : c'était, dit-il, un prodige de beauté; elle se faisait pardonner son empire sur le roi par la reine même. Et la reine, ajoute-t-il par sa

douceur en cette occurrence, est digne de servir de modèle aux princesses qui se trouveraient exposées au même malheur. Elle fit servir l'amour à la gloire. Il semblerait presque que le désordre est excusable, pourvu qu'il soit spirituel et poli. Cependant à son lit de mort la belle Agnès Sorel fit, en présence des flatteurs qui l'entouraient encore, de belle morale sur la fragilité de la vie et de ses plaisirs. C'était un tardif ressouvenir. L'histoire grave et libre peut bien louer la maîtresse de Charles VII de l'avoir réveillé dans ses voluptés pour lui montrer la couronne; mais pitoyable envers les faiblesses, elle est implacable pour les scandales; et c'est le roi même qu'elle accuse pour avoir étalé dans sa cour ce titre de maîtresse, qui devait à partir de cette époque changer toutes les mœurs de la royauté, et altérer si profondément la constitution même de la monarchie [1].

[1] Il n'est pas sans intérêt de lire un jugement contemporain : « La darraine sepmaine d'avril (1448) vint à Paris une damoiselle, laquelle on disoit estre aimée publiquement au roy de France sans foy et sans loy, et sans vérité à la bonne royne qu'il avoit espousée, et bien y apparoist qu'elle menoit aussi grant estat comme une comtesse ou duchesse, et alloit et venoit bien souvent avec la bonne royne de France, sans ce qu'elle eust point honte de son péché, dont la royne avoit moult de douleur en son cœur ; mais à souffrir lui convenoit pour lors, et le roy pour plus monstrer et manifester son grant péché et sa grant honte et d'elle aussi, lui donna le chastel de Beauté, le plus bel chastel et jolis et le mieux assis qui fust en toute l'Isle de France, et ce nommoit et faisoit nommer la belle Agnez, et pour ce que le peuple de Paris ne lui fist une telle révérence comme son grant orgueil demandoit que elle ne pot celler, elle dist au départir que ce n'estoient que vilains, et que ce elle eust cuidé que on ne luy eust fait plus grant honneur que on ne luy fist, elle n'y eust jà entré ne mis le pié, qui eust esté dommaige, mais il eust été petit. Ainsi s'en alla la belle Agnez le dixiesme jour de may en suivant, à son péché comme devant. Hélas! quelle pitié quant le chef du royaulme donne si mal exemple à son peuple, car s'ils font ainsi ou pis il n'en oseroit parler, car on dit en un proverbe : *selon signeur mesme duite* (mêmes serviteurs). » Ainsi s'exprime le *Journal d'un bourgeois de Paris*, collect. de *Mémoires*. On peut bien se souvenir que l'auteur de ce travail est tout à fait Anglais ; mais c'est toujours *pitié*, *quand le chef du royaulme donne* à ses ennemis de telles occasions de flétrir sa vie. — Voyez en opposition les jugements du religieux de Saint-Denis. — Chartier, chroniqueur du

Revenons aux récits de gloire.

Un nouveau général anglais, nommé Kiriel, venait de paraître à Cherbourg avec des forces. Il enleva Valognes et ce premier succès lui donna de la confiance. Le jeune comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, alla faire ses premières armes contre le terrible Anglais. Après quelques rencontres d'un succès douteux, les Anglais qui s'étaient dirigés vers Bayeux se trouvèrent réunis en une armée assez imposante près du village de Fourmigny. Ils étaient environ sept mille hommes. Le comte engagea la bataille, quoique en nombre très-inégal. Heureusement au moment même où le nombre semblait devoir l'emporter sur le courage, on vit le connétable qui arrivait de Saint-Malo; ses troupes réunies à celles du jeune comte ne faisaient encore que trois mille hommes, mais le souvenir des récentes victoires leur était une ardente excitation. Ils furent vainqueurs. Trois mille sept cents Anglais périrent sur la place; leur général se fit tuer comme un des plus braves. Le connétable courut à Vire qu'il emporta. Le comte de Clermont s'empara de Bayeux. Il ne restait plus qu'à chasser les Anglais de Caen, leur dernier boulevard [1].

Le roi vint se joindre au connétable et au jeune vainqueur de Fourmigny. Toute la noblesse voulut être de ce siége. Dunois y vint montrer sa vaillante épée. En quinze jours Caen était emporté.

Xaintrailles alla faire tomber Falaise; les garnisons de ces deux villes furent envoyées en Angleterre; c'était la condition des capitulations. Talbot fut mis en liberté. Il ne restait que Domfront et Cherbourg, deux places d'une défense facile. Mais tout cédait aux armes du roi. C'était comme un entraînement de fortune. Ces deux dernières

roi : suivant lui, cette passion de Charles VII aurait été toute vertueuse. — Villaret, écrivain très-grave, semble être resté sous l'impression de ce dernier jugement; il parle d'Agnès Sorel avec autant d'indulgence que le P. Daniel.

[1] Cette victoire de Fourmigny est lourdement racontée par les chroniqueurs, et l'histoire même semble en avoir à peine entrevu la gloire. — Voir *Hist. de Richemont.* — *Hist. de Charles VII*, de Jean Chartier et de Mathieu de Coucy.

places tombèrent à leur tour. La Normandie entière se retrouva française.

1450. — C'était là un glorieux événement. Le roi voulut qu'on en bénît Dieu dans les temples, et des processions annuelles devaient se faire à perpétuité pour consacrer ce retour de la monarchie à elle-même. Les révolutions de notre âge ont interrompu cette perpétuité. La France a résolu de jeter un grand voile sur sa vieille gloire. On dirait qu'elle a déjà trop de sa gloire nouvelle. Nation singulière ! qui, dissemblable de toutes les autres, a peu de souci du passé et semble n'avoir d'enthousiasme que pour les choses mystérieuses de l'avenir.

Ici volontiers l'histoire loue Charles VII, qui dans ces entreprises sur la Normandie mit une ténacité de plus de douze ans, avec une sagesse de conduite égale à la gloire du dessein. Mais aussi Dieu le seconda en lui donnant de vaillants hommes, ce connétable Richemont d'abord redoutable pour son génie même, puis admirable une fois que son orgueil fut à l'aise ; Dunois, le brillant chevalier ; Xaintrailles, la forte épée ; Brezé, le terrible mais fidèle sénéchal ; une foule d'autres qu'il faudrait inscrire sur toutes les tables patriotiques, les comtes de Clermont, de Nevers, d'Eu, de Tancarville, de Castres, de Saint-Pol, les sires de Culan, d'Orval, d'Estouteville, de Blainville, de Beauveau, de Bueil, de Beauvais, de Mouy, le maréchal de Jalognes, Jean de Lorraine, Robert de Floques, Pierre de Louvain, Robert de Coninghan, l'amiral Prégent de Coëtivi, le comte de Laval, son frère le maréchal de Lohéac, noms glorieux que nous n'avons pu toujours citer à mesure qu'ils se sont offerts dans la rapidité des récits, mais qu'il est juste de montrer ici à l'admiration et à la gratitude des âges nouveaux.

Après la Normandie restait la Guyenne. Ici les mœurs étaient presque devenues anglaises par l'habitude de la domination, et l'on n'avait pas à espérer, ce semble, d'être secondé par un retour des âmes. Cependant il était politique de ne laisser point attiédir ce feu d'enthousiasme que la conquête de Normandie avait allumé. Le roi se hâta de montrer son drapeau victorieux aux peuples méridio-

naux. Il alla s'établir à Tours pour diriger l'expédition. La saison était avancée; on se contenta de prendre quelques places.

1451-1452. — Après l'hiver l'attaque de la province fut impétueuse. Dunois ouvrait la campagne. A côté de lui marchait Jean d'Angoulême, frère cadet du duc d'Orléans, naguère revenu de sa captivité de Londres, prince vaillant et pieux.

Dunois débuta par le siége de Montguyon, qui résista huit jours. Puis il alla droit à Blayes, place importante, qui ouvrait la mer aux Anglais de Bordeaux, et la Guyenne aux flottes d'Angleterre. Dunois volait comme la foudre. Blayes ne put résister à son impétuosité. Pierre de Montferrand s'alla enfermer dans le château; Dunois le força de capituler. Il lui fit payer dix mille écus de rançon, et l'obligea à lui remettre cinq citadelles qui lui appartenaient dans le pays bordelais. Du reste il le tenait quitte de sa rançon si dans six semaines il faisait serment au roi. De Blayes Dunois alla s'emparer de Bourg; ce fut l'affaire de cinq jours.

A ces nouvelles plusieurs places s'ouvrirent d'elles-mêmes. Fronsac, la plus forte de toutes et défendue par des Anglais, arrêta Dunois quelque temps; mais lorsque les Bordelais virent l'intrépide général déployer toute son énergie, et qu'après cette conquête c'est sur eux que tomberait son épée, ils commencèrent à vouloir prévenir le malheur d'un siége, et ils demandèrent à parlementer. Dunois leur envoya Xaintrailles. Il fut convenu que si au 23 juin les Anglais ne se présentaient pas en forces suffisantes pour faire lever le siége de Fronsac, Bordeaux ouvrirait ses portes aux armes du roi. La ville, du reste, stipulait ses vieux priviléges, et alors la guerre, comme la paix, respectait ces glorieuses immunités de la bourgeoisie municipale. La *liberté* seule des temps modernes a pu les détruire.

A ce prix Dunois était sûr de faire tomber toute la Guyenne. De toutes parts il appela aux armes les fidèles du roi, pour se mettre en mesure de combattre les Anglais s'ils paraissaient en force. Vingt mille hommes coururent à lui. Les Bordelais avaient de leur coté appelé les Anglais

pour la *journée* de Fronsac, comme on disait alors. Ils ne parurent pas. Fronsac capitula, et Dunois s'en alla tranquillement mais pompeusement occuper Bordeaux au nom de Charles VII. Son entrée fut solennelle. Il reçut les serments de la ville; lui-même jura pour le roi de tenir les priviléges du pays. Son armée étonna la ville par le spectacle d'une discipline inaccoutumée. La nationalité se réveilla. La noblesse bordelaise, d'abord défiante, vint offrir son épée. Le peuple reprit une sécurité inconnue. Tous les environs de Bordeaux suivirent cet exemple. En peu de jours la croix blanche était arborée dans toute la Guyenne. La seule ville de Bayonne annonça le dessein de fermer ses portes; il fallut que Dunois, l'actif batailleur, allât la frapper de ses coups. Le comte de Foix lui amena des secours. La ville fut obligée de capituler comme tout le reste. Alors le Midi tout entier se déclara soumis à l'autorité du monarque. La France donc, après tant de guerres et de désastres, retrouvait sa glorieuse unité; il ne restait à la domination anglaise que deux villes, Calais et Guines. Calais surtout était pour les Anglais une excitation à reprendre toujours des desseins qui avaient été sur le point de réussir. Mais l'esprit de patriotisme devait l'emporter, et malgré des déchirements renouvelés, l'Angleterre serait condamnée à n'atteindre désormais la France que par ses rivalités ou ses perfidies.

Au reste les Etats de Guyenne étaient déjà auprès du roi à Taillebourg pour lui remettre l'acte de leurs soumissions. Le roi jouissait de sa politique; et Dunois, qui lui avait été un glorieux instrument par son épée, avait droit à une part de sa gloire. Tout ce qu'avait fait le général fut approuvé; le roi ne se réserva que le droit d'adoucir les capitulations et de faire aimer son pouvoir après que la guerre l'avait rendu formidable.

Cela n'empêcha pas les intrigues et les trahisons. Au moment où le pape essayait de rendre la paix aux deux nations, quelques seigneurs de Guyenne, liés aux Anglais par l'habitude ou vendus à prix d'or, s'engagèrent à leur restituer Bordeaux. La plus notable partie de la noblesse favorisait

cette trame odieuse. Et il est vrai que l'esprit national, après de si longues alternatives de commandement, pouvait aisément s'égarer. Une portion de la bourgeoisie suivit le même penchant. Les chefs de cette espèce de conjuration envoyèrent des émissaires à Londres. Au bout de peu de temps Talbot reparaissait avec cinq mille hommes et se répandait dans le Médoc. Des renforts le suivaient. Quatre-vingts vaisseaux portaient des provisions. On eût dit les apprêts d'une conquête nouvelle. Et déjà en effet quelques châteaux s'ouvraient. Castillon en Périgord était enlevé. Fransac, la forte citadelle, tombait aux mains de Talbot. Bordeaux enfin recevait Talbot comme s'il eût été un libérateur. Le roi y avait laissé peu de troupes pour témoigner de la confiance; elles ne purent même faire usage de leurs armes; la trahison les devança.

1453. — A ces nouvelles le roi envoie une armée, et lui-même paraît à Saint-Jean d'Angely. Jacques de Chabannes, son grand maître d'hôtel, et le comte de Penthièvre, déjà éprouvé aux dernières guerres, vont assiéger par ses ordres la petite place de Calais. Elle est prise d'assaut; quatre-vingts habitants ont la tête tranchée comme félons. Puis l'armée principale marche vers Castillon pour le reprendre. Le connétable accourt de Bretagne. La vengeance anime tous les chevaliers et tous les soldats. Talbot de son côté veut aller au-devant des Français, et tenter hardiment le sort des armes. Il vient engager une bataille devant Castillon; mais il trouve une armée acharnée savamment conduite, et soutenue par une artillerie formidable. Les Anglais, avec leurs auxiliaires de Bordeaux, ne peuvent longtemps supporter le choc; bientôt Talbot est tué dans la mêlée. Alors la fuite se déclare. Les Français tuent tout ce qu'ils rencontrent. Ce fut un horrible massacre.

Le lendemain Castillon se rendait malgré sa garnison de quinze cents hommes. Les Français n'eurent plus qu'à se montrer, tout fuyait devant eux; les villes s'ouvraient, et nul ne voulait avoir trempé dans la trahison bordelaise. On arriva ainsi devant Bordeaux, où s'étaient enfermés les coupables. On pouvait réduire la ville par la force; on aima

mieux entendre de nouveau ses supplications. Une amnistie nouvelle fut promise à la bourgeoisie; mais le roi se réserva le choix de vingt gentilshommes de la garnison qui devaient être bannis du royaume. Les seigneurs de Lesparre et de Duras étaient les plus criminels; ils avaient tramé la défection et rallumé la guerre; la justice cette fois devait être inexorable. Toutefois il n'y eut pas de supplice. Ce ne fut que l'année suivante qu'on apprit que Lesparre renouvelait ses cabales anglaises. On lui fit son procès à Poitiers; il fut condamné à mort. On lui trancha la tête; son corps fut ensuite écartelé. Ses membres furent exposés en six gibets comme un spectacle de terreur pour les gentilshommes qui seraient tentés encore par le désir de la domination anglaise.

Cette campagne ne fut qu'une sorte de justice; elle fut rapide et pleine de gloire. Les Anglais y perdirent tout ce qui leur restait d'espérance, et Talbot expia ses vengeances contre la Pucelle d'Orléans. Le roi y gagna des titres nouveaux à l'admiration des peuples.

C'est peu après qu'un procès fut fait à Jacques Cœur le célèbre argentier du roi. Jacques Cœur, homme nouveau, eut le malheur de s'élever par l'argent à la plus haute puissance; c'était un homme de génie. Il administrait les finances du roi avec habileté: mais son opulence restait odieuse; elle lui suscita des haines qui furent plus fortes que la justice du roi. On lui trouva des crimes; il fut exilé en Chypre. Je ne fais qu'indiquer cet épisode, bien qu'il ait un intérêt dramatique dans l'histoire[1].

1454-1455. — A mesure que le roi grandissait au dedans, il devenait imposant au dehors. Dans l'intervalle des deux expéditions de Guyenne, il avait eu à jeter des menaces au duc de Savoie pour des insultes faites aux terres de France ou à sa propre dignité; mais il ne fit que montrer la guerre; la paix devint plus assurée. Le duc de Bourgogne avait eu ses guerres intestines du côté des Flandres. Le roi intervint

[1] Monstrelet, fol. 191. — M. le baron Trouvé et M. Pierre Clément ont publié récemment de doctes écrits sur Jacques Cœur.

par des ambassades; mais il reconnut la rébellion et le crime des Gantois, et il semble que le duc de Bourgogne se sentit dès lors plus de courage ou de liberté pour les frapper par des victoires [1].

En même temps Charles VII avait renouvelé son amitié avec les Suisses par un traité formel, où les deux parties contractantes se promettaient de ne jamais seconder des entreprises quelconques d'ennemis contre l'une d'elles. C'étaient là des actes de haute habileté politique; et déjà la science diplomatique était créée. La France entrait avant dans les alliances de l'Europe, et par son amitié avec les Suisses elle se rendait imposante aux États qu'on appelait dans le traité la ligue de la haute Allemagne.

1455. — Charles VII n'avait plus qu'à mettre de l'ordre dans son royaume, et à y faire aimer et respecter son pouvoir. Il eut à frapper en Armagnac un coup d'autorité, comme eût fait en d'autres temps Louis le Gros.

Jean V était fils du comte d'Armagnac, que le dauphin avait fait prisonnier dans son expédition de Gascogne. Les débauches de ce comte avaient franchi toutes les bornes; il avait fini par faire un mariage monstrueux avec sa sœur, et le pape Nicolas V l'avait excommunié. Vainement le roi intervint pour arracher par l'autorité des conseils ce scandale d'inceste qui effrayait les peuples. Puis vint une occasion de l'attaquer par les armes. Philippe de Levis s'était démis de son archevêché d'Auch en faveur de son neveu du même nom, confirmé par le pape et par le roi. Le comte d'Armagnac fit élire par une portion du chapitre Jean de Lescun, son frère bâtard. C'était une révolte féodale; le roi résolut de la frapper de son épée. Le comte de Clermont, le maréchal de Lohéac et Xaintrailles alors aussi maréchal de France, partirent de Bordeaux pour se jeter sur le scandaleux rebelle [2]; il ne pouvait résister à leurs armes. Toutes les places furent emportées; Lectoure seulement résista quelques jours. Tous

[1] Voyez les récits de cette guerre dans Olivier de la Marche, coll. des *Mémoires*.

[2] Jean Chartier. — *Gallia christiana*.

les biens du comte furent confisqués, et lui-même fut obligé de s'enfuir en Aragon, où il cacha sa vie licencieuse, pour y mourir tristement plusieurs années après.

Une sollicitude plus vive troubla les triomphes de Charles VII. Son fils, dauphin, s'opiniâtrait à vivre loin de la cour, dans sa province du Dauphiné. « Quant il se partit d'avec le roy son père, dit Monstrelet, il ne demanda congé que pour quatre moys, et il en demoura à sa grant desplaisance bien près de dix ans. » Dans sa retraite, son esprit capricieux multipliait l'intrigue tantôt du côté de France, tantôt du côté d'Espagne, de Savoie ou d'Italie. En une occasion, toutefois, il avait suivi l'impulsion des idées françaises en favorisant une entreprise nouvelle de René d'Anjou sur ce royaume de Sicile, toujours prétendu, mais faiblement disputé contre Alphonse d'Aragon. Le duc de Savoie avait pris parti pour Alphonse, et le dauphin n'hésita pas à lui faire la guerre à lui-même, bien qu'il fût son beau-père. Le pape Calixte III, par la crainte de voir l'Italie encore ravagée, désarma toutes ces colères; il ne resta plus qu'une querelle entre le dauphin et le duc de Savoie pour le marquisat de Saluces. Le duc de Bourgogne se fit médiateur et arrêta des combats qui avaient déjà commencé.

Cependant le roi se fatiguait de ces intrigues; mais, désespérant de ramener son fils par l'autorité de ses ordres, il résolut de l'arracher de sa retraite par la force, et il envoya une armée vers le dauphin, prêt à la suivre en personne. Le dauphin tenta la résistance; mais tout lui échappait. Il prit le parti de fuir ailleurs. Il s'en alla dans le Brabant, espérant nouer des trames avec le duc de Bourgogne. Mais là même il ne trouva que de la réserve; Charles VII se montrait déjà du côté de Bourgogne attentif aux mouvements qui pouvaient se faire. Ce fut pour le monarque une triste prévoyance d'occuper ses armes à prévenir des tentatives qu'on jugeait possibles, et qui eussent donné aux guerres civiles un caractère d'énormité sans exemple depuis les fatales tragédies de Chramne et de Clotaire. On sut du moins épargner au dauphin ce grand malheur, et il ne reste à l'histoire que le droit de blâmer ou

de plaindre peut-être cet esprit inquiet et jaloux, incapable de supporter l'autorité même de son père.

1456-1457. — Deux années s'écoulèrent à des négociations de paix. Le roi voulait une soumission entière. Le dauphin imposait l'éloignement de quelques seigneurs qu'il jugeait ses ennemis ; il resta exilé, mais on le mit hors d'état de semer des troubles. Le roi n'en restait pas moins tristement préoccupé de cette sourde guerre domestique. Et peut-être ce fut la cause d'une maladie grave qu'il fit à Tours ; tout le royaume s'en émut. On fit des processions dans les églises. La France prenait une vive part aux douleurs du roi, et le témoignait par des prières. « Tost après, dit Monstrelet, il reposa et fust guary. » Mais de sombres présages semblaient déjà s'offrir à sa pensée, et aussi l'historien ne manque point de mentionner l'apparition d'une comète, ce signe alors si redouté. « Au dit an ou moys de juin (1456) aparut en lair ung comette a longue queue en la partie du soleil couchant, et tiroit sa queue vers l'Angleterre [1]. » Toujours est-il que le grand règne de Charles VII menaçait de s'achever pour lui dans les tristesses et les douleurs.

C'est dans ce triste intervalle d'inquiétudes politiques que la mère et les deux frères de Jeanne d'Arc obtinrent la révision du procès qui l'avait condamnée au feu comme hérétique et sorcière. Chose singulière ! le pape seul paraît en cette révision mémorable ; et peut-être cela même justifie le monarque, ou du moins explique son inaction dans une affaire remise tout entière dès son origine à la juridiction de l'Église. De cette révision faite par des commissaires du pape est résulté pour l'histoire un ensemble de témoignages de la plus haute importance. C'est là que se révèle toute la vie de la bergère héroïque. Sa mère et ses frères sont là qui demandent justice ; c'est à leur requête qu'apparaissent tous ceux qui ont connu la Pucelle, depuis son enfance toute poétique jusqu'à ses batailles et à sa mort. La procédure est immense. Les dépositions sont libres. Les docteurs et les capitaines viennent dire ce qu'ils savent, ce

[1] Monstrelet, fol. 202.

qu'ils ont vu, ce qu'ils ont admiré. Jeanne revit avec ses mœurs pures, avec ses paroles pieuses, avec ses habitudes naïves. On raconte ce qu'on a entendu de sa bouche, ses visions, ses prophéties, ses annonces de batailles et de victoires, nulle histoire n'est plus complète et plus limpide; et enfin après cette longue instruction, le tribunal nouveau casse et annule l'inique et monstrueux arrêt des juges de Rouen. Jeanne reste au yeux de l'Eglise une innocente et pure créature, et aussitôt les peuples lui érigent des statues; on la célèbre comme une héroïne; peut-être il manque à la justice de l'honorer comme une sainte et une inspirée [1].

En cette révision du procès de la Pucelle avait comparu, avec son témoignage favorable, le duc d'Alençon, et cette circonstance doit être notée; car dès ce moment même il nourrissait des desseins de trahison contre la France, et il se disposait à faire des trames infâmes avec l'Angleterre.

1458.—Sa haine contre Charles d'Anjou, comte du Maine, ministre de Charles VII, lui fut d'abord une conseillère funeste; puis il crut avoir à se plaindre de la justice du roi. Il avait été pris à la bataille de Verneuil par les Anglais, et après avoir été longtemps captif dans le château de Crotoi, il avait vendu au duc de Bretagne sa ville de Fougères pour payer sa rançon. Ayant rétabli ses affaires, il prétendit le droit de racheter Fougères, à la seule condition de rembourser le même prix qu'il l'avait vendue. Le duc de Bretagne repoussa cette prétention, et le roi ne la seconda pas. De là une étrange colère. Le duc d'Alençon avait pris part à la première révolte du dauphin, et même il l'avait excitée. Ce souvenir lui restait présent; il se défiait de la clémence du roi, et par là même il s'aigrit davantage. Il arriva brusquement à des pensées extrêmes. Il avait eu des confidences secrètes avec Talbot lorsque celui-ci reparut en Guyenne, et la compression des révoltes ne l'avait

[1] Plus tard Louis XI ordonna que les pièces de la procédure de révision fussent déposées au *Trésor des chartres*. C'est un des grands monuments de notre histoire. — Voir les collect. Petitot et Michaud. Le texte de l'arrêt est surtout remarquable.

pas détourné de ses desseins de crime. Il fit savoir par des affidés ses projets au roi d'Angleterre; il offrait de lui ouvrir ses places de Normandie. Mais le traître fut trahi; les lettres qu'il écrivait au roi d'Angleterre furent portées au roi de France. « A qui me fierai-je, dit celui-ci avec des gémissements profonds, si les princes mêmes de mon sang me trahissent? » Mais il ne fallait pas délibérer; peu de jours après, le fidèle Dunois paraissait à l'hôtel d'Alençon suivi d'une escorte d'archers. « Monseigneur, pardonnez-moi, dit-il au prince; le roi m'a envoyé devers vous, et m'a baillé charge de vous faire son prisonnier, je ne sais proprement les causes pourquoi, et pour à lui obéir je vous fais le prisonnier du roi. »

Le procès se fit avec solennité. Il remuait de vieilles questions de pairie, et, sous ce point de vue, il a de l'intérêt dans l'histoire du droit constitutionnel de France[1]. Le parlement jugea les questions préjudicielles; tous les pairs et les notables de la noblesse et de l'Eglise furent appelés au jugement du fond. Le parlement, d'abord convoqué à Montargis, fut ensuite appelé à Vendôme. C'est là que la sentence fut prononcée, dans un lit de justice que tint le roi, « pour aucunes affaires touchant le fait de son royaume moult grandement, » dit Monstrelet.

Le duc d'Alençon était condamné à être dégradé de sa dignité de pair de France et à avoir la tête tranchée. A l'instant toute la pairie se fit suppliante; l'archevêque de Reims, au nom des pairs ecclésiastiques, demanda la vie du coupable. Le duc de Bourgogne, qui ne s'était pas présenté au procès comme premier pair, envoya des ambassadeurs pour demander grâce. Le connétable venait de devenir duc de Bretagne par la mort de ses trois neveux François, Giles et Pierre; il parut aussi en suppliant: le duc d'Alençon était fils de sa sœur. Enfin la duchesse d'Alençon et ses enfants vinrent tomber aux genoux du roi. Il leur accorda la vie du duc, qui fut enfermé au château de Loches. Ce fut tout le

[1] L'histoire de ce procès a été faite en abrégé par Dupuy, conseiller du roi, l'auteur de l'*Hist. des templiers*, que nous avons suivi. Même vol. in-12, 1700.

dénoûment de cette éclatante procédure. Plus tard Louis XI rendit au criminel la liberté et les honneurs; mais il ne changea pas sa nature mauvaise. Il eut à son tour à le frapper de sa justice.

Cependant le roi grandissait en Europe. Il venait de faire un traité avec le roi de Danemark Christiern Ier, qui s'obligeait à lui fournir des troupes et des vaisseaux dans le cas de guerre contre l'Angleterre. La rivalité des deux peuples restait comme un signal permanent d'hostilité. Un instant la reine d'Angleterre, fille de René d'Anjou, essaya d'atténuer ces grandes luttes et d'en faire une intrigue personnelle contre les factions qui menaçaient la couronne de son mari. Richard, duc d'York, aspirait à ressaisir le sceptre sur la maison de Lancastre. La reine, maîtresse sous le nom de Henri VI, jugea que l'apparition de la guerre étrangère affaiblirait les dissensions civiles, et elle provoqua, dit-on, une expédition française, espérant peut-être aussi tourner des armes qui devaient lui être bienveillantes contre la puissance du parti d'York.

Quoi qu'il en soit, le sénéchal Pierre de Brezé fut mis à la tête d'un corps d'armée qui s'en alla porter la guerre en Angleterre. Il débarqua à Sandwick, et s'empara de la ville avec une rapidité qui jeta partout l'épouvante. C'était un étrange retour de fortune de voir les armes françaises briller sur cette terre ennemie d'où étaient partis depuis un siècle tant de désastres tombés sur la France. Ce glorieux exploit n'eut pourtant point d'autres suites. Les factions s'arrêtèrent quelques moments; puis la guerre devait se ranimer entre elles jusqu'au renversement de la maison de Lancastre.

Le nom de Charles VII s'étendait aussi vers le fond de la Germanie. Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, jeune prince de dix-huit ans, brillant d'espérance et de génie, chercha le mariage de Madeleine de France, qui lui fut fiancée. Le duc de Bourgogne s'effraya un instant de cette alliance qui sembla le menacer; car il avait quelques démêlés d'intérêt avec Ladislas à l'occasion du Luxembourg que l'un et l'autre prince revendiquaient à la mort de la der-

nière duchesse, Élisabeth. Le duc de Bourgogne ne doutait pas que le roi de France ne prît parti pour celui qui allait être son gendre. Mais ses terreurs cessèrent par la mort inopinée de Ladislas au moment où ses ambassadeurs venaient pompeusement chercher la fille de France. On accusa de cette mort les hussites, dont la secte grandissait par le crime, préparant au siècle suivant des énormités plus lamentables.

En ce temps aussi mourut Richemont, le fier connétable, devenu duc de Bretagne. Sa vie avec des inégalités produites par la pétulance de sa colère avait été pleine d'éclat, je n'ose dire pleine de gloire. Dans la faveur et dans la disgrâce il resta fidèle à la France; et, arrivé au duché de Bretagne, il tint à honneur de garder l'épée de connétable. Il devait, disait-il, honorer dans la vieillesse ce qui l'avait honoré lui-même dans son jeune âge. Il faisait porter deux épées devant lui, l'une nue et droite, c'était celle du souverain, l'autre dans son fourreau et renversée, c'était celle du connétable. Mais il était prêt à la tirer s'il fallait l'aller montrer aux Anglais et renouveler les conquêtes de Guillaume de Normandie. Cette image est digne des temps les plus poétiques.

François II de Bretagne, neveu du connétable, lui succéda au duché.

1459. — A ce moment la France était le pays le plus puissant et le plus paisible. Les factions d'York et de Lancastre ravageaient l'Angleterre. Les hussites troublaient l'Allemagne. Mahomet II faisait trembler la Hongrie. La Bohême avait ses déchirements par suite de la mort de Ladislas. L'Italie était traversée par l'anarchie de ses républiques. La France seule respirait.

Les Génois, fatigués de leurs alternatives de faction, prirent le parti de se donner à la France. Charles VII leur envoya pour gouverneur Jean, duc de Calabre, fils de René d'Anjou. C'était un prince d'une grande dextérité dans le maniement des hommes et des affaires. Il vit dans ce gouvernement d'une cité républicaine le passage possible à sa royauté de Sicile. Le roi d'Aragon pénétra de son côté cette

pensée, et aussitôt il parut en armes pour assiéger Gênes; mais à peine arrivé il mourut devant la ville. Il laissait sa souveraineté d'Italie partagée par son testament. Il donnait l'Aragon et la Sicile à Jean son frère, et Naples à Ferdinand, son fils naturel. Le pape refusa l'investiture à celui-ci, et les Napolitains coururent à Jean d'Aragon, qui eut peur de cette triple royauté. Jean d'Anjou, duc de Calabre, semblait avoir la fortune propice. Les Napolitains l'appelèrent. Mais Pie II, qui venait de monter au trône papal, ne favorisait pas autant le parti de France que Calixte III. Il craignait de voir l'Italie tomber en ses mains. Il reprochait à la France l'atteinte publique faite à la majesté du pontificat romain par la pragmatique sanction. Et d'ailleurs au-dessus de ces factions d'Italie il voyait la chrétienté tout entière menacée par les armes turques, et ce qui l'occupait présentement c'était une grande assemblée des princes chrétiens, qu'il appelait à Mantoue pour les exciter à s'unir contre la barbarie qui de nouveau menaçait l'Europe. Les couronnes envoyèrent des ambassades; mais l'enthousiasme ne vivait plus. On discuta sur les intérêts des puissances comme dans une assemblée politique. Le pape voulut parler de levée de deniers sur le clergé de France: on lui répondit de n'y point compter. Alors le contact de tant de pensées contraires ne fit qu'aigrir les colères. On se sépara avec des irritations, et les partis d'Italie gardèrent la liberté de leurs intrigues et de leurs perfidies.

Jean, duc de Calabre, alla tenter de s'emparer de Naples avec une flotte et une armée; pendant ce temps les factions de Gênes levaient le drapeau de la révolte et rétablissaient de concert la république. Le commandant français fut obligé de s'enfermer dans le château.

René d'Anjou, jusque-là peu ardent aux batailles, avait voulu seconder les entreprises de son fils. Il arrivait avec une petite flotte au secours des Français de Gênes; il envoya ses soldats se battre et resta sur les galères. Les soldats, après une lutte opiniâtre, furent repoussés par des stratagèmes qui leur firent croire à l'arrivée de renforts considérables qui devaient les envelopper; et, chose à peine

croyable, René, furieux de leur défaite, fit reculer la flotte pour ne pas recevoir ces malheureux vaincus [1]. Pendant ce temps son fils essayait intrépidement de relever son drapeau du côté de Naples. Il avait battu les troupes de Ferdinand. La noblesse commençait à se déclarer; mais le pape et le duc de Milan lui suscitaient des obstacles. Cette expédition fut sans succès, mais elle ne fut pas sans gloire [2].

1460-1461. — Mais en France la défiance subsistait entre le roi et le duc de Bourgogne, par suite de cet éloignement obstiné du dauphin, qui laissait croire à des connivences. Il y eut à ce sujet des ambassades de la part du duc de Bourgogne; il demandait et il donnait des explications. Des deux côtés on faisait échange de bons témoignages d'amitié; mais la paix n'était pas ferme, dès que les soupçons n'étaient pas détruits. Peut-être au bout de ces réconciliations la guerre aurait fini par éclater. Mais le roi touchait à la mort. Il y arrivait par des angoisses cruelles. Cette fuite de son fils l'avait rempli d'inquiétudes amères; souvent il délibéra s'il le punirait en le déshéritant. Il aimait tendrement son second fils, nommé Charles, et il eût embrassé l'espérance de voir le sceptre passer un jour en ses mains; mais sa prévoyance fut plus puissante que son amour; il retint pour lui toutes les douleurs, et il épargna à la France et à ses enfants des déchirements nouveaux.

Ce fut un grand malheur pour Charles VII de chercher dans les plaisirs une distraction à ces amertumes de l'âme. Il ne fit qu'envenimer ses chagrins, et il ôtait à l'histoire le droit de le plaindre.

Un jour qu'il confiait ses plaintes à un favori, le cruel flatteur du monarque, croyant compatir à ses souffrances, se mit à les lui grossir, en lui parlant avec gémissements de desseins d'empoisonnement formés contre lui. La pensée de Charles VII n'avait point été jusqu'à soupçonner de tels crimes. Dès qu'on les lui eut montrés possibles, sa vie tout

[1] Le P. Daniel et Villaret racontent ce fait sans autre témoignage.

[2] *Hist. de Naples.* — *Hist. des ducs d'Anjou,* de du Haillan. — *Hist. de Charles VII,* par Mathieu de Coucy.

entière se flétrit; il était alors à Meun-sur-Yeuse, dans le Berry. Il tomba brusquement dans une mélancolie désespérée, et refusa de prendre toute nourriture, disant que ce qu'on lui offrait était empoisonné. Ce fut une sorte de frénésie où vinrent se briser tous les efforts des médecins et des parents du roi; il ne resta que la religion pour le consoler. Charles VII, fidèle comme monarque, avait été mal édifiant comme chrétien. « Ce fut, dit Monstrelet, depuis qu'il eut reconquis son royaume, qu'il mua ses mœurs et enlaidit sa vie. » Son palais, ajoute-t-il, était plein de *mauvaises femmes*[1]. Nul frein ne retint son amour des lâches plaisirs, et c'est une flétrissure sur cette vie pleine de gloire. Il mourut en demandant pardon à Dieu, après avoir reçu les sacrements de l'Église. Il avait soixante ans. Il en avait régné trente-neuf.

Après la condamnation de cette triste incontinence, l'histoire montre ce règne comme un des plus éclatants qui aient passé sur la France.

Charles VII ne fut pas, comme on l'a trop dit, étranger au grand mouvement national qui déracina l'Angleterre de la France. La Pucelle donna le signal de l'affranchissement, et tant qu'elle parut aux armées, le roi se tint comme immobile. On eût dit qu'il sentait sa mission royale transférée en d'autres mains. Ce ne lui fut pas d'ailleurs un honneur vulgaire de savoir confier alors ses armées à des hommes de valeur et de génie. La plupart des rois ne périssent que par le défaut de ces choix; mais une fois qu'il fallut paraître en personne dans les guerres et dans les affaires, Charles VII y apporta du courage et surtout de la suite, qualité meilleure peut-être. Dans ce mouvement il semble presque avoir oublié ses voluptés, et l'histoire le voyant mêlé à tout ce qui se fait de grand et d'utile par les armes, par le conseil, par les lois, par la réforme de la discipline, par la constitution de l'armée, par les négociations politiques, par l'agrandissement successif de l'État, par la répression des désordres, par tout ce travail de restauration sociale, l'his-

[1] Fol. 216.

toire voyant cette activité, cette application, cette ténacité du prince, se souvient à peine des désordres privés de sa vie. Ce n'est qu'à la réflexion qu'elle reprend sa sévérité. D'ailleurs peu de fautes politiques furent commises par Charles VII ; son règne est exempt de violences et de réactions. Et pourtant son indulgence ne fut point de la faiblesse ; mais sa justice ne fut point de la vengeance. Les peuples l'aimaient à cause de sa bonté ; il était compatissant, et il épargna les supplices, comme il évita les impôts. On l'appela *le Victorieux*, et ce nom lui doit rester, car la victoire ce fut la liberté. On l'appela aussi *le bien servi*, et ce surnom n'est pas sans honneur, car l'affection des serviteurs atteste l'amour du maître. Il a été quelque temps de mode en France de déprécier son règne. Il était juste de le montrer dans son jour de patriotisme. Charles VII a brisé le sceptre d'Angleterre, et il a refait la monarchie de France; c'est là un titre pour quiconque croit à la liberté et à la gloire.

Au reste cette époque, jugée au point de vue de la civilisation, de la philosophie et des lettres, semble mal répondre au mouvement d'ascension qui vient de se faire dans la politique. Naguère, sous le sceptre de Charles VI, ce roi insensé, nous voyions éclore le génie moderne. De hautes intelligences s'étaient révélées. Gerson brillait dans l'université, d'autres noms venaient après lui. Les études se fécondaient malgré l'anarchie ; l'Église avait de grands hommes ; la science du droit public avait grandi ; à côté des génies militaires paraissaient des génies administratifs ; puis les arts commençaient à jeter de l'éclat ; la poésie française avait pris naissance ; Charles d'Orléans charmait sa captivité par des chants d'une naïveté touchante et d'une mélancolie gracieuse. Ainsi s'était ouvert le règne de Charles VII.

Mais vingt ans durant les armes civiles firent taire les muses : le génie humain s'arrêta.

Ce ne fut guère que vers la fin du règne de Charles VII, lorsque le rétablissement de la puissance rendit de la sécurité aux âmes, que les arts de l'esprit semblèrent revivre.

Quelques écrivains survivaient. François Villon, rival de Charles d'Orléans, s'essayait aux inspirations poétiques, mais avec des mœurs abjectes, mauvais indice de génie. Martial d'Auvergne mettait en vers les chroniques du temps, travail informe, mais où la poésie jetait parfois des éclairs. Enfin René d'Anjou se faisait à Aix une royauté toute poétique, et s'amusait à renouveler l'âge d'or par des imitations bucoliques auxquelles se prêtaient en riant les peuples troubadours de ces contrées.

Mais ces arts mêmes étaient fictifs : la pensée humaine restait immobile. L'université de Paris parut seulement la remuer en ravivant les études. Vingt-cinq mille élèves reparurent dans ses écoles; mais la philosophie n'avançait pas. Les *réalistes* et les *nominaux* avaient repris leurs disputes : plus tard ces disputes devaient ressembler à des batailles.

Ce qu'il y eut alors de plus saisissable, ce fut un mouvement de civilisation extérieure. Un certain goût de politesse se révéla; l'élégance des fêtes fut portée au comble, les joutes et les tournois furent d'une splendeur inconnue [1], et dans la misère même des peuples le luxe eut des raffinements qui jamais ne s'étaient vus. Les modes furent d'une recherche capricieuse [2]. Il fallut faire des règlements somptuaires pour réprimer cette ardeur insensée de nouveautés.

Mais en même temps que l'esprit humain semblait indécis dans sa marche philosophique, de vagues pensées d'indépendance commençaient à pénétrer les masses populaires. L'autorité de l'Église s'était depuis longtemps atténuée dans les universités et les assemblées des grands, des évêques et des États. Des théories dangereuses des docteurs le peuple pouvait passer aisément à des pratiques funestes. Il n'y avait pas jusqu'au spectacle des *mystères*, mêlé de drames insensés et quelquefois de folles orgies, qui ne disposât les âmes à s'éloigner de la foi antique ou à façonner elles-mê-

[1] Olivier de la Marche a, dans ses *Mémoires*, des détails curieux.
[2] Voir à ce sujet les recherches de Villaret.

mes leur croyance. Aussi dès ce moment commençaient à se montrer des superstitions ténébreuses. Ce serait ici une grave étude à faire, et qui servirait peut-être de point de départ pour l'appréciation des révolutions furieuses que voilait encore l'avenir. En ce temps même, sous le nom de hussites et de vaudois, l'Europe était travaillée par un esprit de secte encore indécise, mais fatale. Partout quelque chose d'inconnu fermentait. Le peuple ne se rendait pas très-bien compte de ces nouveautés; elles arrivaient à son esprit sous des formes vagues, que son imagination réalisait à sa manière par des inventions monstrueuses et diaboliques. Alors l'idée des sortiléges se propageait. Il y eut en diverses villes des émotions produites par des histoires mystérieuses. A Soissons, une affaire de sorciers occupa vivement le peuple [1]. « A Arras il y eut, dit Monstrelet, un terrible cas et pitoyable, que l'on nommoit vaudoirie ne say pourquoi [2]. » On supposait que hommes et femmes se transportaient de nuit en des lieux mystérieux par la puissance du diable, et là se livraient à d'infâmes orgies, puis se retrouvaient à leur première place. Il fallut que le duc de Bourgogne allât faire justice contre les maléfices et les sortiléges. Ainsi s'altérait la foi populaire. On hésitait à admirer Jeanne d'Arc comme une inspirée; on n'hésitait pas à la brûler comme une sorcière. Et cependant il y avait encore çà et là des esprits éminents, de grands docteurs, des hommes d'épée pleins de génie, mais sans action sur les idées générales, et eux-mêmes n'ayant pas une pensée propre à jeter dans ce vide immense où semblait s'agiter l'intelligence humaine. Tout ce règne de Charles VII est comme une transition qui s'achève des âges catholiques aux âges philosophiques; c'est un temps d'arrêt entre la foi antique et la raison nouvelle. Et cette immobilité même a je ne sais quoi de curieux et de dramatique par son contraste avec le renouvellement matériel du royaume. La révolution politique semble achevée. Une autre révolution plus profonde se découvre. Cette dis-

[1] Monstrelet.
[2] Fol. 107-108. — *Mémoires* de du Clerq.

tinction doit être saisie par l'histoire ; car il serait peu philosophique de laisser les hommes s'accoutumer à penser que l'humanité tout entière soit absorbée dans le travail matériel qui tourmente les nations, brise les sceptres ou refait les pouvoirs.

Peu à peu donc se montre à l'horizon un travail mystérieux qui doit fatalement remuer le monde. L'imprimerie vient de naître, pour servir d'instrument aux transformations. Ne les touchons pas d'avance. Continuons à suivre les faits de l'histoire, tels qu'ils se déroulent à l'insu des hommes mêmes qui les produisent. Les leçons seront manifestes quand le drame sera achevé.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE.

Louis XI. — Il a hâte de régner. — Son arrivée à Paris. — Situation de la France et de l'Europe. — Situation de l'Eglise. — Conduite de Louis XI. — Révolutions en Angleterre et en Espagne. — Voyage de Louis XI en Navarre. — Augmentation de territoire. — Irritation des grands du royaume. — Ligue dans le royaume. — Caractère de Louis XI. — Ambassade au duc de Bourgogne. — Plaintes contre le comte de Charolais. — Paroles du comte. — Progrès de la ligue. — La ligue éclate à Poitiers. — Le comte de Charolais amène une armée au secours de la ligue. — Bataille de Montlhéry. — Incidents. — Politique de Louis XI. — Nouveaux combats. — Négociations. — Traités. — Louis XI attend l'occasion de se venger. — Jugement sur la *ligue du Bien public*. — Suites de la paix. — Tentatives de Louis XI contre la pragmatique sanction. — Gouvernement de Louis XI. — Génie de Louis XI et du comte de Charolais. — Le comte de Charolais devient duc de Bourgogne. — Guerre des Liégeois. — Incident étrange ; le roi va trouver le duc de Bourgogne à Péronne. — Suites de cette démarche. — Le roi marche avec le duc contre les Liégeois. — Bataille et curieux incidents. — Retour du roi. — Punitions et négociations. — Institution des chevaliers de l'ordre. — Louis XI suit sa pensée politique de désunir les princes. — Révolutions en Espagne. — Alternatives d'usurpation en Angleterre. — Louis se plaît à mêler les rivalités. — Représaille contre le duc de Bourgogne. — Le roi se décide à la guerre. — Ambiguités. — Nouvelles révolutions d'Angleterre. — Intrigues de France. — Bizarre conflit au sujet de la fille du duc de Bourgogne. — Génie nouveau de diplomatie. — Préliminaires de paix. — Mort mystérieuse du duc de Guyenne. — Louis XI achève le drame. — Révolution de Bretagne. — Comines passe au service de Louis XI. — Pensée de vengeance contre le connétable de Saint-Pol. — Nouveau procès contre le duc d'Alençon. — Vastes plans de désordre du duc de Bourgogne. — Contraste, le bon roi René.

LOUIS XI

1461. — Le dauphin, que nous allons à présent nommer Louis XI, apprit la mort de son père à Genep en Brabant. Il eut le malheur de mal déguiser sa joie. La royauté de son père lui avait pesé; il reçut le sceptre comme il eût reçu un affranchissement de la servitude. On savait d'avance comment il exercerait l'empire, ceux qui n'ont pu supporter l'obéissance comme sujets étant d'ordinaire disposés à mal supporter la résistance comme maîtres.

Louis XI avait hâte d'aller régner. On célébra précipitamment à Avesnes un service funèbre pour Charles VII, et on laissa à Tanneguy du Chatel le soin de présider à ces derniers devoirs, et même d'en payer les frais; puis le roi nouveau courut se faire sacrer à Reims. Le duc de Bourgogne l'avait suivi avec un magnifique cortége. Autant il avait témoigné d'éloignement pour Charles VII, par le souvenir du meurtre de Montereau, autant il témoignait d'empressement à Louis XI, étranger aux haines bourguignonnes, et excusé aussi peut-être par ses propres rébellions. Le duc de Bourgogne, qui par la paix d'Arras avait stipulé qu'il ne ferait point hommage du vivant de Charles VII, n'hésita point de faire hommage à Louis XI avec des formes de courtoisie inusitées.

De là Louis XI se rendit à Paris. On lui fit une entrée solennelle avec tout le raffinement du luxe et toute la naïveté des pompes de ce temps [1]. Toutefois on attendait le début de sa royauté. Il avait alors trente-neuf ans : c'était la maturité de l'âge, et son premier acte serait, pensait-on, la révélation de tout son règne.

Quelques-uns craignaient sa vengeance, suite des antipathies qui l'avaient tenu dix ans éloigné de la cour. Le duc de Bourgogne voulut la tempérer par de bons conseils; la haine l'emporta, si ce n'est que Louis XI maîtrisa sa colère

[1] Le détail en est très-curieux dans les *Chroniques de Louis XI*, dite *Chronique scandaleuse*.

encore par sa politique. Il évita les supplices, et au lieu de multiplier les victimes, il les choisit. Il ôta leurs charges à quelques officiers suspects, et il fit faire son procès à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, dont le crime était d'avoir été chargé par Charles VII d'aller l'arrêter, quelques années auparavant, dans sa retraite. Des juges se trouvèrent pour condamner le comte à mort; Louis lui fit grâce de la vie, et l'enferma à la Bastille, d'où il s'échappa plus tard.

Ainsi s'ouvrait le règne de Louis XI. On entrevoyait le monarque calme et dissimulé, maître de sa colère et de ses souvenirs, capable de punir sans haine ou de pardonner sans pitié. C'était un caractère nouveau dans l'histoire de la royauté de France.

Tout d'ailleurs semblait propice à sa politique. La France était rendue à elle-même; la rivalité de l'Angleterre, vaincue d'abord par les armes, achevait de mourir dans les expiations des guerres civiles. Quinze jours avant la mort de Charles VII, une révolution s'était consommée à Londres : Henri VI, ce roi couronné à Paris comme roi de France, et destiné, semblait-il alors, à un double sceptre, avait été chassé du trône par le duc d'York. La guerre ne se montrait d'aucun côté. Le duc de Bourgogne, allié douteux de Charles VII, apparaissait comme un ami fervent de Louis XI. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Écosse étaient bienveillantes ou pacifiques. Le génie de Louis XI pouvait se déployer à l'aise; mais à force de finesse il fit des fautes, à force de domination il affaiblit l'autorité. Son début de règne pouvait être simple, il le compliqua par ses défiances et ses jalousies. Exposons rapidement les premiers temps de ce règne célèbre et si diversement jugé [1].

[1] Tant que je n'aurai à conter que les événements non contestés de l'histoire, je ne citerai point les chroniques qui vont guider ou éclairer mon travail. Je renouvelle cette remarque pour ceux qui pensent que la conscience de l'historien se met au bas des pages en citations de textes et d'autorités. Qu'il me suffise de dire que je suis principalement les *Mémoires* de Comines, l'ingénieux et subtil historien les *Chroniques de Louis XI*, connues sous le nom de *Chronique*

Louis XI régla le douaire de la reine sa mère, et donna à son frère Charles le duché de Berry, puis il alla à Tours ouvrir la prison du duc d'Alençon; il cherchait la popularité de la clémence. Il ne fit que se donner pour plus tard une occasion de rigidité.

Le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, caractère différent de son père, celui-ci doux et modéré, le jeune homme ardent et aventureux, vint trouver Louis XI à Tours; il était impatient de prendre sa part dans le mouvement des affaires; le roi le fit son lieutenant général en Normandie. Il le dressait aux entreprises hasardeuses. Mais, en témoignant cette amitié à la maison de Bourgogne, le roi faisait des alliances secrètes avec les Liégeois, ses ennemis acharnés. Il pensait tempérer par cette ambiguïté le danger des faveurs faites au comte de Charolais.

Puis il s'avança vers la Bretagne; il voulait connaître par lui-même ce pays indépendant. Il s'en alla faire des pèlerinages à Saint-Sauveur de Rhedon. Sa piété semblait n'être que de la politique. Le duc alla lui faire hommage.

En même temps une sédition éclatait à Reims à cause des impôts. Le roi, à son sacre, avait promis de les faire diminuer. Lorsque le peuple vit qu'on les percevait comme devant, il s'ameuta. Le roi leur envoya une justice terrible. Colard de Moy s'introduisit dans la ville avec des soldats déguisés en marchands et en paysans. Le lendemain la bourgeoisie répondait de l'émeute; quatre-vingts habitants eurent la tête tranchée [1].

Une affaire d'un ordre religieux, mais d'un intérêt politique, occupait déjà Louis XI. Nous avons entrevu ce qu'il y avait d'insolite dans la promulgation de la pragmatique

scandaleuse, par Jean de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris; l'*Addition à l'histoire de Louis XI*, par Naudé, ce savant et quelquefois minutieux annotateur, et enfin les *Preuves et Observations* sur les *Mémoires* de Comines, recueillies par M. Godefroy dans son excellente édition de ces *Mémoires*. Olivier de la Marche me servira de contrôle par ses *Mémoires* tout à fait bourguignons.

[1] Extrait d'une *ancienne Chronique*. — *Addition aux Mémoires de Comines*.

sanction, étoit avant-coureur de l'insubordination ecclésiastique qui devait éclater plus tard sous d'autres formes. Le pape Pie II, docte personnage, resté célèbre sous le nom d'Œneas Sylvius, avait peut-être accrédité jadis de telles maximes au concile de Bâle; mais il en avait ensuite vu le péril, et depuis qu'il portait la tiare il voulait faire tomber ces résistances isolées, qui, poussées à l'extrême, devaient rompre l'unité. Il avait déjà fait des tentatives auprès de Charles VII, et dans l'assemblée de Mantoue, où il avait appelé les princes et les rois, il avait signalé la doctrine française comme ruineuse et fatale à l'Église. Alors avait commencé à s'enraciner dans les opinions un certain droit d'indépendance, propre au clergé de France, mais plus encore au parlement et à l'université. On ne rompait pas avec le pape, mais on appelait de son autorité à la suprématie du concile. C'était faire du gouvernement de l'Église une théorie sans application. Pie II avait été aux prises avec les légèretés de Charles VII; il trouva plus commode de s'adresser à la politique de Louis XI. La pragmatique fut l'objet d'une négociation diplomatique. On demandait au pape d'abandonner la maison d'Aragon et de protéger la maison d'Anjou, et puis d'établir dans le royaume un légat français pour la nomination des bénéfices. Jean de Jouffroi, évêque d'Arras, était chargé de conduire la négociation pour le roi. Il y mit du zèle; et, quand il parut à Rome, le pape le fit cardinal. Alors, s'il en faut croire les historiens, il oublia d'imposer les conditions de la France; mais la pragmatique était cassée, annulée, foulée aux pieds. Le peuple en traîna la charte par les rues avec des cris de joie, comme pour une victoire, et le pape envoya au roi une épée qu'il avait bénite la nuit de Noël, et qu'il lui fit offrir dans un fourreau brillant de pierreries; Louis XI se crut dupe. Il disgracia l'évêque qui s'était laissé faire ainsi cardinal, mais plus tard il le retrouva pour d'autres intrigues.

Tels sont les récits de l'histoire [1]. Toutefois il existe des lettres de Pie II et de Louis XI qui sembleraient indiquer que

[1] Voir le P. Daniel.

ces raffinements ne sont pas exempts de chimères [1]. Le langage des deux souverains est plein de netteté, et il paraît exclure toute pensée de ruse. Louis XI s'y montre avec une profession de foi qu'on dirait échappée à un souverain du moyen âge. « Vous nous demandez, disait-il au pape, d'abolir la pragmatique sanction... Déjà avant d'avoir pris le sceptre un certain instinct de religion nous avait inspiré ce désir. Et maintenant, dirigés par votre autorité régulatrice de toutes les choses ecclésiastiques, nous nous appliquons avec une forte volonté à tenir notre promesse. » Et après ce début il reconnaissait que la pragmatique n'était qu'un instrument d'anarchie dans l'Église et de trouble dans l'État, et il déclarait l'abolir dans le royaume et dans toutes les terres de son obéissance, voulant, disait-il, être uni à la chaire de saint Pierre. « Et telle, ajoutait-il enfin, vos prédécesseurs Martin et Eugène IV, pontifes romains, avaient et exerçaient l'autorité relativement à la disposition des choses ecclésiastiques dans notre royaume, telle et la même nous reconnaissons, rendons et restituons à notre protecteur le bienheureux Pierre et à vous son successeur, de notre pleine puissance, de notre libre jugement, et sans nulle contrainte de pouvoir quelconque [2]. »

Toute cette lettre de Louis XI est remarquable, et nulle parole ne trahit des conditions secrètes à l'abolition de cette pragmatique, qui pour Louis XI avait le tort de *dresser*, comme il le dit, *un temple de licence* pour quelques prélats, et de briser l'unité du commandement, soit dans l'Église, soit dans l'État.

Quoi qu'il en soit, la pragmatique, ainsi annulée par des volontés restées douteuses, devait vivre encore comme doctrine nationale, même après qu'elle aurait été abolie par un acte plus formel des deux puissances. Louis XI au moins avait vu tout ce qu'elle recélait de discordes.

1462. — Cependant la politique commençait à grandir.

[1] *Epistolæ et varii Tractat. Pii II, pont. max. ad diversos*, recueil curieux; 1 vol. in-4°, imprimé en 1518 à Lyon.

[2] *Datum Turoni die* XXVII NOV. M.CCCC.LXI.

Henri VI, vaincu par la faction d'York dans la sanglante bataille de Ferrybridge, s'était réfugié en Écosse, et la reine Marguerite d'Anjou, femme intrépide, lui venait chercher des secours en France. Louis XI lui donna deux mille hommes, avec le vaillant Pierre de Brezé. C'était trop peu pour reconquérir un trône. On crut que Louis XI, ennemi secret de tout ce qui avait eu de l'éclat sous son père, se proposait seulement d'envoyer périr l'intrépide sénéchal dans une entreprise inégale. Pierre de Brezé ne songea qu'à combattre, et d'abord il s'empara de quelques places; mais les armes de Henri étaient malheureuses; il avait été encore battu, et Pierre de Brezé, avec ses deux mille soldats, ne put longtemps soutenir sa triste fortune; il fut obligé de regagner la France. Henri restait captif, et la reine recommença ses courses aventureuses pour retrouver de nouveaux secours. Son père, René d'Anjou, avec sa royauté romanesque de Sicile, ne lui put donner que sa frêle intervention auprès de Louis XI, et Louis XI ouvrait peu son âme à l'émotion et à la prière. Tout ce qu'on obtint du roi, ce fut une somme de 20,000 livres, et encore il se réservait la ville et le château de Calais, au cas où Henri VI reprendrait le sceptre. C'était mettre à trop bas prix l'entière libération de la France; Louis XI n'était pas généreux, et cette fois il n'était pas politique.

D'autres révolutions troublaient le nord de l'Espagne. Les rois de Navarre, d'Aragon et de Castille étaient mêlés en des querelles de succession, et déjà le poison avait été employé comme les armes. Louis XI se laissa nommer arbitre. Il offrit de se rendre à Bayonne, mais il se fit d'avance payer le voyage. Le roi d'Aragon lui assura le Roussillon et la Cerdagne pour trois cent mille écus d'or. Après cela il alla faire justice en Navarre. Les historiens racontent que Louis XI ayant voulu voir le roi de Castille, qui avait tenu en échec le roi d'Aragon, l'entrevue produisit un double étonnement dans l'esprit des Français et des Espagnols, les uns riant du langage trivial et des habitudes vulgaires du roi castillan; les autres voyant en pitié le méchant habit de Louis XI et son vieux chapeau, orné d'une petite image de Notre-Dame

en plomb pour toute parure. Louis XI, après quelques mots de conférence, eut bientôt pénétré le peu de génie du prince qui lui avait fait peur, et il s'en retourna plein de mépris, se contentant de caresser ses ministres, pour retrouver plus tard le fruit de ses flatteries. Comines prend au sérieux cette double impression laissée en l'esprit des deux princes par leur entrevue. « Ainsi pouvez voir qu'il est presque impossible que deux grands seigneurs se puissent accorder, pour les rapports et suspicions qu'ils ont à chacune heure. Deux grands princes qui se voudroient bien entr'aymer, ne se devroient jamais voir, mais envoyer bonnes gens et sages les uns vers les autres, et ceux-là les entretiendroient en amitié ou amenderoient les fautes [1]. »

1463. — Quoi qu'il en soit, le roi s'en revenait avec une augmentation de territoire vers les Pyrénées; il avait laissé le duc de Nemours pour gouverner ces pays, et déjà il songeait à regagner de même dans la Picardie les places des bords de la Somme que le traité d'Arras avait laissées au duc de Bourgogne. Un article stipulait le droit qu'aurait le roi de les racheter, moyennant quatre cent mille écus d'or. Louis XI alla en personne débattre ce droit. Le duc de Bourgogne, d'un caractère et d'un âge facile, céda au monarque; le comte de Charolais frémissait au contraire; mais la politique de Louis XI s'était, dit-on, délivrée de cet obstacle en brouillant le père et fils. Le comte de Charolais se tenait éloigné. Quand la négociation fut terminée, le duc son père voulut l'amener à venir faire honneur au roi de France; le comte le refusa, disant qu'il ne voulait pas voir de près les traîtres qui lui donnaient de si funestes conseils [2].

Le comte de Charolais en révélant son irritation révélait celle de tous les grands du royaume.

Dès les deux premières années de sa royauté Louis XI avait blessé tous les seigneurs, et déjà se manifestait un système arrêté de les tenir dans l'humiliation et l'impuissance. Il y avait en ce système une pensée d'unité qui se

[1] Comines, liv. I, ch. 14.
[2] Monstrelet, f° 98.

rattachait à la politique de Louis le Gros et de Philippe-Auguste, mais cette fois avec un caractère d'animosité personnelle que les récents faits d'armes de la chevalerie devaient rendre odieux.

Les grands hommes d'armes, les fidèles magistrats, tous les serviteurs éprouvés du règne passé étaient chassés des emplois. Dunois avait disparu de la cour, et même il n'y avait plus de cour. Chabannes était à la Bastille. Le chancelier des Ursins était sans honneur. Le sénéchal Pierre Brezé était tout au plus toléré dans son emploi de Normandie; mais il gardait le souvenir de cette expédition d'Angleterre où on l'avait jeté comme à une aventure où il devait périr. Jean, duc de Bourbon, avait perdu le gouvernement de la Guyenne. La maison d'Orléans était à peine aperçue dans la politique; et Louis XI venait de sacrifier ses prétentions sur le duché de Milan, en se déclarant protecteur de la famille de François Sforce qui l'avait usurpé. De là un sombre bouillonnement de colère dans les âmes des chevaliers et des gentilshommes. Et vainement la haine eût cherché à éclater sur quelque ministre puissant et oppresseur. Louis XI était tout son conseil, et tout ce qu'il fallait à sa politique c'était quelque homme assez habile pour obéir à sa pensée, assez intrépide pour exécuter sa volonté. Il avait trouvé cet instrument. C'était Jean de la Balue, évêque d'Évreux, homme de condition obscure, et pour cela même admirable auxiliaire de Louis XI. Il n'était point sans génie; sa souplesse égalait celle de son maître; et quelquefois ces deux habiletés furent aux prises par des moyens semblables. Toutefois il n'eût servi de rien de faire du ministre tout l'objet de la colère; car tel que Louis XI s'était révélé, les grands sentaient que lui seul avait tout le secret de sa politique, et c'est droit à lui que devaient monter les idées de révolte.

Cependant le roi continuait ses voyages dans la Flandre. Il visita Arras et Lille, donnant au duc de Bourgogne de bons témoignagnes, en recevant des honneurs, mais se défiant du comte de Charolais, qu'il montrait à son père comme un ennemi.

Pendant ce temps l'irritation et la colère se propageaient

comme une contagion rapide dans le royaume. En un moment une ligue se trouva formée entre tous les grands. Les dames et les demoiselles y entraient comme dans une conjuration de chevalerie. Mais tout se préparait avec mystère; on attendait une occasion propice pour éclater.

Louis revint à Paris; peut-être quelque lueur du grand secret lui était venue, mais il restait calme. A Saint-Cloud il reçut le duc de Savoie, qui lui conta les chagrins dont un de ses fils remplissait sa vie. Vous êtes trop bon! lui dit le roi; laissez-moi faire! Il envoie un sauf-conduit au jeune prince pour le réconcilier avec son père; et à peine arrivé, il le fait arrêter et conduire au château de Loche. Le duc de Savoie trouva la paix, mais par un moyen qui ne lui ôta pas ses douleurs.

1464. — Louis eût voulu pouvoir enlever de même le comte de Charolais, dont l'humeur lui était redoutable, autant que lui-même l'avait rendue importune et suspecte au duc de Bourgogne.

Le comte se tenait loin de son père, épiant de la Hollande où il vivait les événements et les intrigues, et attendant l'heure propice pour se mêler aux factions. On savait qu'il entretenait des connivences avec le duc de Bretagne, et son ardent génie grossissait les défiances. Louis XI essaya de le surprendre dans sa retraite au bord de la mer. Il envoya un seigneur Picard, le bâtard de Rubempré, avec une cinquantaine d'hommes résolus; mais Rubempré fit mal son rôle de police. Le comte de Charolais sut sa venue, et fit mettre la main sur lui dans un cabaret. Tout se précipita par cette faute. Le comte manda à son père que le dessein du roi était de s'emparer de l'un et de l'autre. Le duc s'effraya et quitta soudainement Hesdin, où il était allé pour attendre une entrevue nouvelle de Louis XI.

Le roi courut au-devant de la plainte, en se plaignant lui-même de l'enlèvement de Rubempré, et de l'outrage qui était fait à son caractère par de mauvais soupçons et des bruits inventés. Il fit une ambassade au duc de Bourgogne pour donner de la solennité à ses griefs. On eût dit un monarque jaloux de sa renommée d'innocence. Cette ambas-

sade est curieuse dans les mémoires. Le comte de Charolais s'était cette fois rapproché de son père, et leur cause devenait commune. On reçut à Lille les envoyés du roi; c'étaient Charles d'Artois comte d'Eu, le chancelier de Morvilliers, et l'archevêque de Narbonne, qui venaient chercher des réparations. Le duc de Charolais ne se contenait pas dans l'audience qui leur était donnée, et plusieurs fois il troubla la harangue du chancelier par sa pétulance; car c'était lui qu'on accusait de troubler le royaume par des desseins de conspiration, au mépris des marques d'honneur qu'il avait reçues du roi. Le comte éclata, et le chancelier se contenta de lui répondre : « Monseigneur de Charolais, je ne suis pas venu pour parler à vous, mais à monseigneur votre père. » Le génie de Louis XI semblait présent. On désarmait le duc par la flatterie, et le duc imposa silence à son fils. Tout ce qu'on voulait c'était une apparence d'excuse, pour être dispensé soi-même d'apologie. Le duc fut obligé de se justifier d'avoir manqué à un rendez-vous du roi à Hesdin. Le lendemain le comte de Charolais nia ses mauvais desseins et ses connivences avec le duc de Bourgogne; mais sa parole, à lui, restait superbe. Le duc demanda qu'on pardonnât au feu de son âge, et les ambassadeurs furent contents.

Ils étaient chargés d'une galanterie du roi pour le duc; ils lui dirent en secret que le roi Charles VII avait autrefois acheté le droit du roi de Bohême sur le Luxembourg pour vingt mille écus; Louis XI remettait ce droit gratuitement, en signe d'amitié, et en souvenir de ses bonnes grâces, lorsqu'il n'était que dauphin. C'était une générosité inattendue. Elle charma le duc; mais elle toucha peu le comte de Charolais qui, au départ des ambassadeurs, s'approcha de l'archevêque de Narbonne, et lui dit ces paroles : « Recommandez-moi très-humblement à la bonne grâce du roi, et lui dites qu'il m'a bien fait laver ici par le chancelier; mais avant qu'il soit un an il s'en repentira [1]. «

C'était une parole indiscrète, et qui pouvait perdre la conspiration de France. Néanmoins tout restait secret. Les

[1] Comines, liv. I, ch. 1.

conjurés se connaissaient au signe d'une petite aiguillette de soie qu'ils portaient à leur ceinture. Ils embrassaient dans leur complot toute la noblesse, et l'église leur servait de rendez-vous pour recevoir les serments avec mystère.

Le roi cependant était brûlé de soupçons. Quelque chose de vague l'avertissait qu'il y avait des trames. Il avait l'œil sur le duc de Bretagne; c'était le plus redoutable et le plus suspect. Il lui envoya son chancelier de Morvilliers, comme pour tenter sa rébellion. On allait lui faire un crime soit de l'hommage qu'il recevait des seigneurs bretons, lesquels s'obligeaient à le servir contre *tous ceux qui peuvent vivre ou mourir*, sans excepter le roi de France, soit du titre de *duc par la grâce de Dieu*, qu'il s'attribuait au mépris de la souveraineté du monarque, comme aussi du droit de battre monnaie d'or, du serment de ses évêques, des levées extraordinaires, et de plusieurs autres griefs qui tenaient à la constitution fiscale du royaume. C'était un piége adroit. Le duc fut prudent : il ne répondit pas par des brusqueries; il dit que la chose était grave, qu'elle demandait du temps, qu'il suppliait le roi de lui permettre de la méditer. Il ne manquait pas de bons conseillers; son chancelier Chauvin était habile, et la haine et la crainte leur étaient à l'un et à l'autre une bonne inspiration. Tanneguy du Châtel, l'ancien ami de Charles VII, était aussi là, disant au duc, dont il était grand maître d'hôtel, de mander au roi que c'était une affaire à traiter entre eux; et il l'avertissait en même temps qu'après cette démonstration ambiguë il n'y avait plus qu'à se hâter. Dès que le roi épiait l'occasion des vengeances, les conjurés devaient le prévenir par un éclat inopiné.

Le chancelier s'en retourna avec de bonnes paroles; il n'avait fait qu'animer la ferveur de la révolte. Les grands se communiquaient leurs impressions. Déjà ils avaient mis dans le secret de leurs desseins Charles, frère de Louis XI, duc de Berry, et par là ils comptaient les accréditer aux yeux des peuples. Le comte de Charolais attendait le signal Le duc de Bourbon avait une armée toute prête; le comte d'Armagnac était lié par ses promesses; Dunois et le maréchal de Lohéac arrivaient en Bretagne pour hâter l'explosion. Enfin on prit

le parti d'envoyer un signal secret à tous les conjurés, et la France se couvrit d'émissaires, habillés en moines, pour appeler aux armes.

1465. — Pendant ce temps le roi, qui avait pris au sérieux la réponse évasive du duc de Bretagne, se mettait en marche, avec une armée, vers Poitiers. Nul bruit n'était venu à ses oreilles. A Poitiers il reçut Tanneguy du Châtel et d'autres envoyés de Bretagne qui annonçaient la prochaine venue du duc et sa soumission. Le mystère était profond; puis tout à coup on apprend que le duc de Berry est sorti de Poitiers et qu'il fuit vers la Bretagne. Le roi s'étonne; il veut se précipiter à sa poursuite. En même temps vient la nouvelle que le duc de Bourbon est à la tête d'une armée avec un drapeau de révolte. Alors tout se déclare; le roi découvre enfin la vaste trame qu'il n'a fait que pressentir. De toutes parts on reçoit des nouvelles funestes. C'est le duc de Berry dont le nom sert de lien aux conjurés. La ligue embrasse le royaume; elle a pour signal et pour mot d'ordre le BIEN PUBLIC. Tout s'émeut; la noblesse sort en armes de ses châteaux, car le *bien public* c'est son droit et son privilége qu'elle revendique. Par malheur les noms les plus populaires de la chevalerie se mêlent aux cris de révolte. Dunois tire l'épée pour la même cause que le duc d'Alençon; Tanneguy du Châtel envoie de la Bretagne le signal de guerre au comte de Charolais. Le frère du roi ouvre aux armes ennemies les portes de la France.

A tout ce bruit de rébellion Louis XI s'arrête et médite. Il n'était pas homme de batailles, mais il n'était pas roi à laisser tomber le sceptre. La politique était en aide à son épée.

Le comte de Charolais marchait déjà avec dix mille hommes, laissant pour apologie a son père étonné un manifeste du duc de Berry. La Bretagne se montrait avec des levées formidables. Le Bourbonnais était en armes. Louis XI avait vingt-quatre mille hommes pour résister à toutes ces agressions.

D'abord il envoie à Paris Jean de la Balue. Le ministre s'empare de la bourgeoisie, et veille à la défense de la cité.

Toutefois, dans la première émotion des assemblées populaires, Chabannes s'échappe de la Bastille, et court porter son épée et sa colère aux rebelles du Bourbonnais ; mais la ville reste gardée par le peuple, comme si l'ennemi était aux portes.

Le roi envoie ainsi des serviteurs et des officiers aux diverses places de la Somme ; il répand des lettres et des manifestes dans les provinces ; il parle aux populations ; et en accusant le crime des factieux, il offre l'amnistie à ceux qui ne sont qu'égarés. Après cela il commence à s'ébranler avec ses troupes. Il visite d'abord les frontières de Bretagne du côté d'Angers ; il remet la défense de la Normandie à René d'Anjou, le roi de Sicile, et au comte du Maine son ministre, et il va de sa personne, avec la plus grande partie de ses troupes, tomber sur le duc de Bourbon, déjà entouré des principaux rebelles, entre lesquels se voyaient Jacques d'Armagnac duc de Nemours, le comte d'Armagnac, Alain d'Albret, avec leurs vassaux en armes.

Tout cédait devant le roi ; les villes s'ouvraient, et les factieux commençaient à fuir vers l'Auvergne. La duchesse de Bourbon, sœur de Louis XI, craignit l'extrémité de cette guerre et se fit suppliante. D'un autre côté les nouvelles du comte de Charolais arrivaient pleines d'alarmes. Louis XI accorda la paix. Par un traité fait à Riom, il fut convenu que les princes déposeraient les armes et solliciteraient les autres rebelles à les imiter. Toutefois le roi ne se méprenait pas sur cette paix improvisée, et peu de temps après, en effet, le duc de Nemours trahissait sa parole ainsi que les autres. Mais il fallait rassurer Paris tremblant au bruit de la marche du comte de Charolais ; Louis dirigea de ce côté toutes ses forces, affectant de donner de l'éclat à cette paix du Bourbonnais qui ne voilait que des perfidies.

De son côté le comte de Charolais s'était arrêté à Lagny sur la Marne, et là il avait essayé d'entourer de popularité cette guerre du bien public, en brûlant les registres des impôts et faisant mettre le grenier à sel à la merci du peuple. De là il courut aux portes de Paris ; il devait y trouver les Bretons en armes, il n'y trouva que le vice-

chancelier du duc avec des excuses qui le remplirent de colère. Mais seul il voulut tenter d'enlever Paris par un coup de main. Le maréchal de Gamache et le seigneur de Nantouillet s'étaient jetés au milieu de la bourgeoisie; la défense fut intrépide ; l'artillerie des murailles fit éloigner les Bourguignons.

Le comte de Charolais s'avança par la Beauce; il avait appris que le duc de Bretagne arrivait enfin; il alla l'attendre sous les murs de Montlhéry. Le roi était à Orléans. Déjà le duc de Milan avait fait marcher à son secours par les terres de Savoie cinq cents hommes d'armes et deux mille fantassins. La plupart se jetèrent sur le Bourbonnais; le reste venait se joindre aux forces du roi. Quelle que fût son aversion pour la guerre, il était difficile de ne point aller cette fois à la bataille. Il demanda l'avis du comte de Maine et du sénéchal Pierre de Brezé qu'il avait appelé près de lui. L'un et l'autre conseillaient de marcher droit au comte de Charolais : Louis XI hésitait. Tout à coup dans la délibération il s'adresse au sénéchal : « Est-il vrai que vous avez signé la ligue? lui dit-il. — Oui, sire, répond le vieux chevalier, ils ont mon seing, mais vous avez mon corps. Le seing leur demeurera, et je vous servirai tout de mon mieux. » Louis XI aima cette franchise : « Eh bien ! reprit-il, je me fie à votre parole ; vous conduirez mon avant-garde; allons à Paris. »

Ce n'était pas la pensée de Pierre de Brezé, ami des coups d'épée. Il se charge de conduire en effet l'avant-garde, mais en disant : Je les mettrai aujourd'hui si près l'un de l'autre, qu'il sera bien habile qui les pourra démêler. Dès le lendemain matin l'armée du roi était en face du corps de l'armée bourguignonne où commandait le comte de Saint-Pol.

Alors le roi trouva du courage. Le comte de Charolais l'attendait dans une autre direction ; il accourut. La bataille s'engagea brusquement. Le roi renversa tout ce qui se trouva devant lui : et de son côté le comte de Charolais, vaillant jusqu'à la témérité, pénétrait dans les rangs français; il dispersa leur aile gauche. Il faillit périr dans cette

mêlée ; il y fut deux fois blessé. Mais la victoire restait indécise. Des deux côtés, après un acharnement égal, on laissa tomber le combat, et nul ne semblait s'en attribuer l'honneur. Toutefois les Bourguignons avaient été plus rudement atteints, et une impression de peur les dominait dans leur camp. Déjà le comte de Saint-Pol conseillait de s'éloigner dès le matin, pour ne rester point sous la double attaque du roi et du maréchal de Gamache qui pouvait accourir avec les troupes parisiennes ; mais le roi qui ne songeait qu'à Paris se mit en marche dans la nuit même vers Corbeil. Alors les Bourguignons s'attribuèrent la victoire. Tout fut bizarre dans cette bataille ; elle avait été imprévue et désordonnée ; Pierre de Brezé, l'impétueux sénéchal, qui avait engagé l'affaire par surprise, y avait été tué dès le début ; deux ou trois mille morts gisaient pêle-mêle ; on en fit le triage pour les enterrer ; puis en même temps que les Bourguignons entraient dans le camp du roi, leurs fuyards nombreux, dispersés au loin, annonçaient la défaite du comte de Charolais. Quelques-unes de ses troupes occupaient Saint-Maxence ; d'autres touchaient déjà le pont de Saint-Cloud ; toutes s'enfuirent à ces nouvelles.

Cependant le roi arrivait à Paris ; il y caressa le peuple, abolit quelques impôts, reçut gracieusement les remontrances de l'évêque, et se laissa imposer le comte d'Eu, gouverneur de la ville, avec un conseil de six bourgeois, de six conseillers du parlement et de six docteurs de l'université ; puis il courut assembler à Rouen la noblesse de Normandie [1].

Les princes, de leur côté, s'étaient réunis à Etampes. Le duc de Bretagne avait enfin paru avec six mille cavaliers d'élite. Autour de lui marchaient les hommes d'armes qui avaient jeté tant d'éclat sur le dernier règne. On s'avança vers Paris. Dunois se faisait porter à l'avant-garde sur une litière.

Il y eut de petits combats au passage de la Seine ; mais

[1] *Chron.* de Jean de Troyes, ou *Chron. scandaleuse.*

les princes voulaient tenter Paris par la corruption plutôt que de l'attaquer par la force. Le duc de Berry envoya un hérault que le comte d'Eu n'osa arrêter. Il prenait, dans ses lettres à la bourgeoisie, au parlement, au clergé et à l'université, le titre de régent du royaume. C'était remettre la monarchie en question, et rétrograder à l'anarchie du roi Jean. Mais les lettres étaient flatteuses ; on parlait peu des griefs des princes, beaucoup des griefs du peuple. On voulait réformer l'Etat et rappeler les bons usages de la nation. On demandait des conférences avec les plus sages citoyens, et par leur conseil on espérait ramener l'ordre dans tout le royaume[1].

Les grands corps de Paris se laissèrent ainsi caresser, et peu après on délibérait à l'hôtel de ville sur les lettres des princes. Il fut résolu qu'on leur enverrait des députés, l'évêque en tête, Guillaume Chartier. C'était toucher à la trahison ; on les reçut avec honneur. Le duc de Berry présidait l'assemblée. Dunois parlait ; il sut convaincre les rebelles. Bientôt on conféra des moyens d'entrer à Paris sans éclat.

Cependant le comte d'Eu avait averti le roi. Louis XI, à la nouvelle des défections qui se trament, part de Rouen avec deux mille hommes d'armes ; la noblesse le suit avec tout ce qu'on a pu lever d'archers dans les villages de la Normandie. Il tremblait d'arriver trop tard, et déjà il méditait des projets de fuite désespérée en Suisse ou à Milan[2]. Mais la délibération des députés et des princes durait encore. Le roi pénétra dans Paris. Le peuple capricieux le reçut avec acclamation ; la rébellion était déconcertée. Cependant Louis XI ne se hâta pas de la frapper ; il affecta de la modération, et se contenta de quelques exils.

Alors les combats recommencent. Le comte d'Armagnac, le duc de Nemours et le seigneur d'Albret ont reparu avec six mille chevaux, au mépris de leurs serments de Riom. La guerre devient menaçante. Toutefois la défense de Paris

[1] *Chron.* de Jean de Troyes, ou *Chron. scandaleuse.*
[2] Comines, liv. I, ch. 8.



et la présence du roi jettent du trouble dans l'âme des rebelles. Tout leur devient un sujet d'épouvante. Un matin le camp se réveille à la nouvelle que l'armée royale vient l'envelopper. Des éclaireurs l'ont vue dejà toute disposée dans la plaine. On s'avance timidement pour la reconnaître. Le canon tirait déjà à tout hasard vers les lieux occupés : c'était un champ couvert de chardons qu'au travers du brouillard on avait pris pour des lances[1].

La négociation se mêla bientôt à cette guerre pleine d'alarmes. Les princes demandaient des conférences et faisaient des conditions d'apanages. Le roi les écouta, espérant faire d'un traité de paix une occasion de jalousie et de rupture. Et d'abord il affecta de la préférence pour le comte de Charolais. Il voulut traiter avec lui directement, et au grand étonnement des deux partis, il s'en alla sur un bateau jusqu'en face du camp bourguignon avec un petit nombre d'officiers. Sa cavalerie le suivait le long de la Seine. Le comte de Charolais s'avança sur le bord de la rivière avec le comte de Saint-Pol. « Mon frère, m'assurez-vous? » dit le roi. « Oui, mon frère, » répondit le comte. Ils s'appelaient mon frère, parce que le comte avait épousé en premières noces Catherine, sœur de Louis XI.

Le roi descendit de la barque. « Mon frère, dit-il au comte d'un air riant et confiant, je connois que vous êtes gentilhomme, et de la maison de France. — Pourquoi, monseigneur? » répondit le comte. « Pour ce, reprit le roi, que quand j'envoyai mes ambassadeurs à Lille naguère, devers mon oncle votre père, et vous, et que ce fol Morvillier parla si bien à vous, vous me mandastes par l'archevesque de Narbonne que je me repentiroye des parolles que vous avoit dit Morvillier avant qu'il fust le bout de l'an. Vous m'avez tenu promesse, et encore beaucoup plus tost que le bout de l'an. Avec telles gens je veux avoir à besogner, qui tiennent ce qu'ils promettent[2]. »

Le début était gracieux. Louis XI se laissa faire des re-

[1] Comines.
[2] Liv. I, ch. 12.

mercîments; puis on passa aux conditions de la paix. On demandait la Normandie pour le duc de Berry. Le roi dit qu'il ne la pouvait concéder; mais volontiers il accordait au comte les villes de la Somme, et en surcroît de bienveillance, il faisait connétable le comte de Saint-Pol, son ami. C'était plus que ne voulait le comte de Charolais. Ce qu'il fallait à Louis XI, c'était de jeter entre les rebelles un germe de discorde par cette exagération même de confiance et d'amitié.

Déjà, en effet, les autres princes étaient furieux que le comte de Charolais traitât isolément pour son compte. L'intrigue commença à devenir perplexe; mille passions étaient en jeu. Mais là-dessus la Normandie se déclara pour le duc de Berry; la province estimait à honneur d'être l'apanage du frère du roi. Alors la finesse de Louis XI se crut vaincue. Il persista néanmoins, et il se résolut à faire des traités, comptant sur des expédients imprévus pour les éluder.

Il y en eut un d'abord à Conflans, puis un autre à Saint-Maur. Chaque prince de la ligue arracha ce qu'il put: le duc de Berry avait la Normandie, le comte de Charolais les villes fortes de la Somme; Dunois reprenait les terres dont on l'avait dépouillé, le duc de Bretagne avait satisfaction sur les points litigieux de l'hommage; le duc de Bourbon était comblé de pensions. Les charges de l'État étaient autrement distribuées; les fidèles étaient sacrifiés, la rébellion était payée, et Louis XI signa toutes ces stipulations, espérant du temps l'occasion de se venger. On stipula même la réformation de l'État; car il ne fallait pas que la ligue du bien public eût l'air d'avoir oublié le pays. Il fut dit que le roi commettrait trente-six notables du royaume pour aviser à la réparation des désordres; mais des deux côtés on savait la valeur de cet article, et quand il fut signé personne n'y songea plus.

Telle fut cette fameuse ligue du *bien public*, amenée peut-être par une défiance extrême de Louis XI; car, à force de politique, son génie s'était fourvoyé. Il n'était pas surprenant que les vieux chevaliers qui avaient si vaillamment tiré l'épée pour la royauté de Charles VII voulussent jouir de

leur renommée et de leurs honneurs, et Louis XI, en les éloignant à outrance, ne fit que provoquer ces colères superbes, toutes prêtes à raviver l'anarchie féodale, lorsqu'il était facile peut-être de les tenir domptées sous le sceptre. La chevalerie avait été nationale : ce fut un danger de lui laisser croire que son dévouement n'avait été que de l'égoïsme ; il eût été plus politique de faire de sa gloire un intérêt et un ornement de la monarchie.

Au reste ces cabales avaient appelé diversement à leur aide les passions étrangères. Le comte de Charolais, ennemi jusque-là de la maison d'York qui avait pris le trône à la maison de Lancastre, avait sacrifié sa haine à sa politique ; déjà le nom d'Angleterre était mêlé à l'anarchie civile qui menaçait de nouveau de ronger la France. De son côté le roi avait excité les révoltes des Liégeois, et leur avait accordé un traité; ils se répandirent sur les terres bourguignonnes. Cette ligue du *bien public* n'avait été qu'un signal d'extermination et de ravage.

Lorsque la paix de Conflans et de Saint-Maur parut assurée, chacun s'en alla pour aviser aux expiations et aux vengeances. Le comte de Charolais marcha sur les Liégeois avec son armée. Ils se crurent perdus; ils supplièrent le duc de Bourgogne de se faire médiateur auprès de son fils. Ils furent obligés de venir tomber à genoux devant le comte. On les écrasa de tributs; mais on n'arrachait pas la haine de leur cœur. Ils continuèrent de compter sur Louis XI, qui ne sut plus tard que les trahir.

1466.—Et Louis XI aussi avait ses méditations de vengeance. Tout en signant le traité de Saint-Maur, il avait écrit, en présence de quelques officiers du parlement, une protestation contre des conventions qui lui étaient arrachées par la force. Par là il se croyait libre de les détruire par la politique. Il commença par s'assurer de Paris ; puis il alla faire d'Orléans le siége de ses intrigues, comme pour les rendre moins suspectes. Son plan était d'arracher la Normandie à son frère. Le jeune prince s'y était retiré avec la plupart des seigneurs, qui pensaient s'abriter près de lui contre la colère du monarque; mais déjà les rivalités de faveur avaient fait de cette

petite cour une horrible anarchie. Louis XI en détacha le duc de Bourbon par des mariages de famille. L'envie fermentait sourdement. Un parti se faisait protéger par le duc de Bretagne, qui devait enlever le duc de Normandie pour vaincre le parti contraire. Le roi épiait toutes ces discordes. Enfin, quand le moment fut propice, il parut en armes. Alors le duc de Bourbon se déclara; plusieurs places s'ouvrirent. Le roi prit le Pont de l'Arche, et de là courut faire un autre traité avec le duc de Bretagne. Il ne stipulait rien de nouveau; mais, en comprenant dans le traité la plupart des seigneurs, il ôtait de la confiance au duc de Normandie. La ville de Rouen, effrayée, l'abandonna; toute la province suivit. La petite cour s'était dispersée; le duc de Normandie s'enfuit en Bretagne. C'était le second dénoûment de la guerre du bien public; dénoûment ridicule, qui laissait le frère du roi, sans titre et sans apanage, obligé de s'aller cacher au château de l'Hermine, près de Vannes, après avoir été tristement éprouvé comme un génie inégal aux entreprises de la politique et aux aventures de la sédition.

Le roi s'appliqua à s'assurer le fruit de sa politique. Il parcourut la Touraine et la Normandie, faisant quelques punitions, mais aussi songeant à gagner les peuples par des réformes. Dans ces voyages il expédia à Paris *ung mandement pour y estre scellé*, dont l'objet mérite d'être noté dans l'histoire. Paris avait perdu une grande partie de sa population par la guerre, par l'anarchie et par la peste. Louis XI attachait de l'importance à rendre à la ville son antique éclat. Mais son expédient fut étrange. Il ordonnait dans son mandement que « quelques gens de quelque nation qu'ils feussent peussent de là en avant venir demeurer en la dicte ville et ès faulxbourgs, et banlieüe, ils peussent joyr de toutes franchises de tous cas pour eulx commis, comme de meurtre, furt, larrecins, piperies et tous autres cas, réservé crime de lèze-majesté; et aussi pour résider illec en armes pour servir le roy contre toutes personnes; lesquelles lettres furent leües et publiées par les carrefours de Paris, à son de trompe[1]. » Et peu après il s'en vint à Paris faire un dénom-

[1] *Chron.* de Jean de Troyes.

brement de cette population ainsi ouverte à des agglomérations effrayantes. Il avait classé les citoyens par compagnies, avec des chefs et des bannières, et il sembla déployer à plaisir cette défense de l'État. La *monstre*, comme dit le chroniqueur, fut brillante; il se trouva quatre-vingt mille *testes armées* « dont il en y avoit bien trente mille tous armez de harnois blancs, jaques ou brigandines[1]; » il les passa en revue dans la campagne du côté de Saint-Antoine; il témoignait peu de respect pour ce ramas d'hommes, mais il l'étalait comme un objet d'épouvante. En même temps il instituait une commission pour aviser à la réformation des désordres qui s'étaient introduits dans l'administration de la justice. Jean de la Balue était admirable à servir ses desseins, si ce n'est qu'on jugeait étrange que l'évêque fût employé à passer des revues militaires, comme il eût présidé à des travaux administratifs. C'est ce qui fit que Chabannes, ramené auprès de Louis XI après tant de vicissitudes, lui demanda plaisamment de lui permettre d'aller faire l'examen des ecclésiastiques d'Évreux et leur donner les saints ordres. Qu'est-ce à dire? répondit Louis XI. — Est-ce, reprit Chabannes, qu'il ne me convient pas aussi bien d'ordonner des prêtres qu'à l'évêque d'Évreux de passer des revues de soldats?

C'était une raillerie qui touchait peu Louis XI. Il employait les hommes moins selon leur génie que selon le sien. Dunois avait été mis dans la commission des réformes judiciaires, et il y rendit des services par la droiture de son esprit.

Ce fut vers ce temps que Louis XI voulut faire enregistrer au parlement l'abolition de la pragmatique sanction. Louis XI, apparemment, supportait mal les formes de société, soit religieuse, soit politique, où toute la constitution n'allait pas s'absorber dans l'unité de la monarchie. L'histoire n'explique pas autrement cette persistance à annuler le droit ecclésiastique tel qu'on l'avait proclamé à Bourges, et tel que l'entendaient le parlement, l'université, et une portion des évêques. Il ne fut pas assez puissant pour vain-

[1] *Ibid.* — Brigandine, cotte d'armes.

cre ces résistances. Le parlement lui adressa des *remontrances*, et cette œuvre d'opposition est remarquable pour sa forme; la controverse est libre, et le style est net; déjà on entrevoit la belle langue d'un grand peuple [1]. Le procureur général, Jean de Saint-Romain, offrait de déposer sa toge plutôt que de trahir à ce point l'intérêt public. Le recteur de l'université alla protester auprès du légat du pape. Il fallut laisser vivre ou dormir les maximes de Bourges, dont les opiniâtres auraient fait un instrument nouveau de révolution.

Louis XI fut plus heureux à manier les États, qu'il appela à Tours, et qu'il fit délibérer sur l'apanage de son frère. Les États concédèrent au duc Charles douze mille livres tournois en assiette de terre par an, *et tiltre de conté ou duché*, avec une pension de soixante mille livres. Mais ils dénièrent au roi le droit de lui restituer le duché de Normandie, le roi ne pouvant démembrer la couronne; et Louis XI ne demandait pas mieux que d'être ainsi contredit par les États. Il en fut de même des questions de Bretagne : le duc retenait des villes au profit de Charles, et gardait ses alliances avec l'Angleterre; les États eurent l'air de sommer le roi de lui courir sus, et ils lui offraient de l'argent et des soldats. C'était tout ce qu'avait voulu Louis XI. Après cela les États furent congédiés [2].

Louis XI suivait d'ailleurs ses vues politiques; il continuait de travailler à l'agrandissement et à la prospérité de Paris, en ravivant le commerce et disciplinant les populations qu'il avait appelées. Dans sa pensée Paris était un instrument de domination; mais en même temps il portait sa prévoyance au dehors. Ce fut dans cet intervalle de paix une chose curieuse à étudier, que ces deux génies de Louis XI et du comte de Charolais se suivant l'un l'autre, s'épiant et se trahissant par des flatteries, se trompant par des ambassa-

[1] « Remonstrances faictes au roy Louis unzième de ce nom, touchant les priviléges de l'Eglise gallicane, par messieurs de la court de parlement, etc. » Imp. à Paris, 1561.

[2] *Chronol. des estats généraux*, par Savaron. — *Chron.* de Jean de Troyes.

des publiques, se dérobant leurs desseins par des émissaires secrets, mêlant à leurs intrigues l'Angleterre, la Bretagne, la Savoie; faisant des plaintes et des réconciliations par artifice, se défiant de leurs querelles comme de leurs trêves, soupçonnant partout des piéges, et prêts également à justifier leurs doutes mutuels par la perfidie.

1467.—Là-dessus mourut Philippe le Bon, prince également admirable par la modération et par le courage, par la bénignité et par la justice, mais d'une incontinence de mœurs que l'histoire ne saurait assez flétrir. Tout allait changer d'aspect par la politique ardente et téméraire de Charles, son fils.

Le roi avait eu l'œil sur ses alliances avec le duc de Bretagne; et, pour rompre cette puissance suspecte, il avait continué de susciter à la Bourgogne la haine et la guerre des Liégeois. Le nouveau duc était acharné contre ces ennemis toujours vaincus et toujours survivants. L'année précédente il avait frappé d'une vengeance atroce la ville de Dinan, liguée avec eux. Après qu'elle avait été prise d'assaut, on avait jeté dans la Meuse huit cents de ses habitants; ensuite s'était faite une paix achetée par de nouvelles sommes d'argent, mais qui ne faisait que voiler l'amour de la vengeance.

Dès la mort de Philippe le Bon les Liégeois reprirent les armes, et ils se saisirent de la ville de Hui, où le duc avait une garnison. Charles leva une armée et marcha vers Louvain. Là lui vinrent Jean de la Balue, devenu cardinal, et le connétable de Saint-Pol, demandant, de la part du roi, qu'il ne fît point la guerre aux Liégeois, ses alliés; ajoutant toutefois qu'on les lui abandonnerait, pourvu qu'il ne se mêlât point aux querelles que le roi pourrait avoir avec le duc de Bretagne. L'indomptable duc n'écouta point ces paroles. Il avait pris l'épée pour châtier les Liégeois, et il comptait avoir la bataille dans trois jours. « Si je la perds, ajoutait-il, je crois bien que vous en ferez à votre guise; mais aussi si je la gagne, vous laisserez en paix les Bretons. »

Ce fut tout le succès de l'ambassade. Trois jours après en effet les Liégeois paraissaient au nombre de trente mille

pour défendre Saint-Tron, assiégé par les Bourguignons. Le duc leur en tua neuf mille, prit Saint-Tron et courut à Liége. Les habitants consternés firent tomber un pan de leur muraille pour laisser entrer le vainqueur, et lui remirent leurs trésors et leurs armes. Un puissant secours leur arrivait, conduit par Chabaunes. La nouvelle de cette victoire rapide l'arrêta dans sa marche. Le duc avait déjà quitté Liége après avoir démantelé la ville.

1468.— Ce succès l'avait rendu fier, et il pensait protéger par sa victoire le duc de Bretagne; mais le roi, que cette sorte de défi aurait peu touché, était préoccupé du péril qui pouvait naître de la connivence de son frère avec les deux princes. Il avait fait dans tout l'hiver des préparatifs formidables; il menaça de les jeter brusquement sur la Bretagne, et en même temps il faisait marcher une armée vers Compiègne pour arrêter les efforts que pourrait tenter le duc de Bourgogne. Le duc de Bretagne, effrayé de l'invasion, se soumit au roi, lui remit des places, accepta toutes les conditions, signa un traité qui lui fut dicté (traité d'Ancenis), et en envoya une copie au duc de Bourgogne par un héraut.

Ces nouvelles inopinées vinrent frapper de stupeur le duc de Bourgogne. Mais ce qui allait suivre était plus étrange.

C'était le roi qui, aux premiers ébranlements de la France et de la Bourgogne, avait ému les Liégeois, et les avait secrètement excités aux armes. Il eût été facile de comprimer la pétulance du terrible duc par un ensemble d'attaques qui l'auraient enveloppé dans ses terres; mais dès que le roi vit la première issue des batailles, il s'arrêta brusquement. Il n'aimait pas la guerre, et les Liégeois paraissant déjà frappés par une défaite, il les délaissa. Il fit offrir la paix au duc de Bourgogne, en le dédommageant des armements qu'il avait faits par une somme de cent vingt mille écus d'or. C'était lui offrir le prix d'une victoire. Le duc accepta.

Le roi alla plus loin. Il fit demander au duc une entrevue, et il proposait de l'aller trouver avec toute la confiance que donne l'amitié ou l'estime. C'est ici un mystère dans la vie

de Louis XI. Le duc craignit un piége; il pensait qu'on voulait donner aux Liégeois la facilité de poursuivre leurs desseins. On courut le rassurer. Lorsque la paix serait parfaite avec la France, il pourrait à son aise, lui disait-on, écraser ces ennemis! On ne lui demandait qu'un sauf-conduit, et le roi arriverait au rendez-vous avec un simple cortége d'amis. Il semble que Louis XI, peu accoutumé à la domination des armes, crut avoir assez établi sa supériorité par la paix arrachée au duc de Bretagne, pour n'avoir plus à redouter aucune trahison; il pensa dominer ainsi le duc de Bourgogne, et un instant d'exaltation emporta cette âme naturellement craintive et défiante.

Mais en réalité c'était une victoire encore pour le duc de Bourgogne de recevoir le roi dans une de ses places fortes, même quand aucune pensée de perfidie n'aurait fermenté dans son esprit. Cette entrevue demandée fut accordée. Le roi arriva à Péronne, suivi du duc de Bourbon, du cardinal de Bourbon son frère, du connétable de Saint-Pol, du cardinal de la Balue et de Tanneguy du Châtel. Rien de plus inexplicable que cet épisode d'imprudence téméraire et folle dans cette vie d'inquiétude, de soupçon et d'épouvante.

Dès son entrée à Péronne il semble qu'un voile tombe des yeux du monarque. Il voit là assemblés une foule de seigneurs qu'il a chassés de sa cour, qu'il a irrités, et qui sans doute respirent secrètement la vengeance. Ils ont l'air de s'empresser autour de lui avec des respects pleins d'ironie. Louis XI s'étonne et s'inquiète; il demande des sûretés au duc de Bourgogne, qui proteste que nulle injure ne lui sera faite; et l'on commence ainsi quelques conférences.

Mais en même temps survient un incident plus grave. Les Liégeois, mal initiés à la politique ambiguë de Louis XI, avaient continué leurs préparatifs de guerre, et ils avaient fini par éclater. D'horribles nouvelles arrivaient à Péronne. On disait que les Liégeois avaient investi la ville de Tongres, où se trouvait leur évêque, chargé par le duc de Bourgogne de veiller à la paix; qu'ils l'avaient prise de force, et qu'ils avaient égorgé les habitants avec un grand nombre de chanoines, et qu'a peine l'évêque avait échappé au massa-

cre. Le comble c'était, ajoutait-on, qu'avec les Liégeois se trouvaient deux envoyés du roi qui avaient présidé à ce désastre. A ces récits le duc furieux fait fermer les portes de la ville et celles du château. Louis XI est prisonnier.

Rien de plus curieux que cette situation dans les mémoires de Comines. Le roi reste d'abord étourdi du coup singulier qui le frappe; il redoute les dernières extrémités de la colère du duc. Il songe à la France, où la ligue du bien public peut se raviver. Tout lui est un objet d'effroi. Les seigneurs qu'il a vus à son arrivée à Péronne peuvent se venger sur sa vie. On le laisse seul, livré à ses angoisses. Et de son côté le duc est tout épouvanté de sa hardiesse; il hésite, il délibère, il ne sait quelle suite il donnera à ce premier coup. Cette incertitude dura trois jours. Le duc ne se couchait pas, il se jetait seulement sur son lit, tout habillé, et puis il se relevait pour conférer avec Comines, qui le tempérait par de bons conseils. Peu à peu on avait laissé pénétrer quelques émissaires auprès du roi pour épier sa contenance. Il essaya de les corrompre par de l'or. Le duc savait par là à quel prix l'effrayant captif mettait sa liberté, et lui-même cherchait une issue à des perplexités qui semblaient au-dessus des témérités de son génie. Quelquefois il revenait à des pensées extrêmes, trouvant un péril égal à relâcher et à retenir Louis XI. Comines, par bonheur, refréna cette pétulance, et fit préférer enfin la négociation. On avait entendu Louis XI dans ses divers pourparlers avec les émissaires du duc. On savait jusqu'où il pouvait aller pour se racheter. Lorsque le duc crut voir le moyen d'enchaîner sa parole, il alla le trouver sous les verroux du château. Sa voix tremblait encore, mais de colère. Volontiers il fût revenu à des desseins plus sûrs que des traités. Le roi n'avait pas perdu son sang-froid. On lui demandait des promesses, il fit des promesses. On lui offrait des traités, il les signa. Le duc de Bourgogne faisait renouveler pour son compte les stipulations des derniers traités de paix; il faisait approuver ses alliances avec Édouard d'Angleterre, et son mariage avec Marguerite sœur de ce roi. Il faisait régler l'apanage du duc de Normandie, à qui on donnerait la Champagne et la Brie,

voisinage utile pour la ligue des princes. Le roi accorda tout ce qu'on voulut, et il ajouta aux traités des serments sur le bois de la vraie croix qu'il portait sur lui, et sur le bras de saint Leu, autre relique en laquelle il avait une grande foi [1].

Ce n'était pas tout. Le duc avait demandé que le roi marchât de sa personne avec lui pour aller soumettre les Liégeois, violateurs des traités. Le roi accepta l'humiliation sans dépit apparent. Il s'engagea à s'armer avec autant ou si peu de monde que voudrait le duc. Alors se prépara la plus étrange expédition contre ce pauvre peuple qui avait cru à l'amitié et au secours du roi de France. Louis XI ne fut libre d'emmener pour aider à l'extermination que sa garde de cent Écossais et trois cents hommes d'armes. C'était assez pour la vengeance raffinée du duc de Bourgogne. Et puis, vainqueur ou vaincu, il était sûr ainsi de son prisonnier. Jamais ne s'était vue semblable bizarrerie d'événements politiques. Louis XI feignit d'accepter gaiement ces rudes nécessités, et on le vit étaler sur son chapeau la croix de Saint-André, vieux signe du parti bourguignon. A force de duplicité et de fourberie, le génie du monarque prenait tous les semblants de la lâcheté.

Du reste les Liégeois désespérés se défendirent avec fureur. Dans une sortie ils faillirent enlever le duc de Bourgogne. Pour surcroît de bizarrerie, ce fut le roi qui le sauva. On admira sa générosité et le sang-froid de son courage, ce qui n'ôta pas les inquiétudes du duc de Bourgogne. Il faisait épier Louis XI dans la nuit et dans le jour. Il l'avait logé tout près de lui, et trois cents gendarmes veillaient pour éviter les surprises. Il craignait surtout que Louis XI, tout en se battant contre les Liégeois par convention, n'allât à eux par préférence. Et cela même donna lieu à une attaque nouvelle des Liégeois, qui de nuit se précipitèrent sur le quartier du roi et du duc de Bourgogne. Ce fut un combat atroce dans les ténèbres; mais il fut plein d'angoisse pour le

[1] *Mém.* d'Ol. de la Marche. — Ces mémoires sont succincts en cette partie du récit. Comines est bien plus complet et aussi bien plus politique.

duc, qui redoutait quelque connivence. On criait pêle mêle : *Vive le roi! et Vive Bourgogne!* Et à ces cris se mêlait cet autre cri : *Tuez! Tuez!* qui faisait frissonner le duc. Il ne se rassura que lorsque ayant fait allumer des torches, il vit le roi se défendre vaillamment dans la maison où les Liégeois l'attaquaient à outrance. Rien n'égalait ces perplexités; le roi seul semblait prendre au sérieux sa position ambiguë, et il avait du courage, comme s'il eût défendu librement sa politique.

Les Liégeois furent encore rejetés dans leur ville. Après cela le duc fit donner l'assaut; les suites en furent effroyables. Les habitants furent livrés à toutes les fureurs de la vengeance du duc; toutefois un reste de pudeur empêcha de rendre Louis XI témoin de ces atrocités. Le roi avait hâte de s'en retourner à Paris; il s'en alla comme s'il eût été content de sa part de gloire dans cette triste guerre. Il proposa au duc de revenir le trouver en Bourgogne l'été suivant; mais son esprit de ruse ne le quittait pas. C'est une étrange chose que ce besoin de tromperie, avec une apparence de respect pour ses promesses. Ce génie d'astuce n'eût pas osé violer un serment, sans un prétexte qui fît illusion à sa conscience. « Si d'aventure, dit-il en quittant le duc, mon frère qui est en Bretagne ne se contentait pas du partage que je lui baille pour l'amour de vous, que voudriez-vous que je fisse? — S'il ne le veut prendre, reprit le duc, mais que vous fassiez qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux [1]. » Avec cette réponse Louis XI avait de quoi faire dix perfidies. Il partit. Le duc continua sa terrible justice en brûlant la ville de Liége.

1469.— A son retour, le roi fit enregistrer à Compiègne par le parlement le ridicule traité de Péronne. Puis il se mit à envelopper d'intrigues Charles son frère. Au lieu de la Champagne il lui offrait la Guyenne pour apanage; il l'isolait ainsi du duc de Bourgogne. Mais, chose singulière! dans cette négociation le cardinal de la Balue trahit son maître comme s'il eût aussi eu besoin de lui imposer par ces rivalités de puissances ravivées dans le royaume. L'évêque de

[1] Comines, liv. II, ch. 14.

Verdun secondait la perfidie du cardinal. Le roi s'en aperçut; il les fit arrêter l'un et l'autre : il envoya le cardinal à Montbazon et l'évêque à la Bastille. L'interrogatoire fit connaître que cette duplicité n'était pas nouvelle dans l'esprit du cardinal : il pensait que l'anarchie des princes était nécessaire à son crédit, et c'était lui qui dans ses vues d'affaiblissement du roi l'avait jeté dans cette étrange conférence de Péronne, d'où devaient sortir des incidents inconnus, avec des inimitiés assurées.

Après cette double punition, Louis XI trouva des négociateurs pleins de zèle. La reine, le roi de Sicile, le duc de Bourbon lui servirent de médiateurs. Son frère n'était pas d'un génie à s'engager dans les luttes; il se laissa faire duc de Guyenne; il jura le traité à la Rochelle, sur la relique de la vraie croix de Saint-Lô. C'était aux yeux de Louis XI l'engagement le plus redoutable; il croyait que la violation entraînait la mort dans l'année, et la mort était ce qu'il craignait le plus au monde. Après cela on eut des entrevues; on se promit amitié, et on alla se réunir dans un château de la Touraine, aux Montils, pour chanter un *Te Deum*.

C'est en ce temps que Louis XI institua au château d'Amboise son ordre des *chevaliers des très-chrétiens roys de France*. C'était pour lui un moyen de s'attirer les grands de France par des amitiés politiques. Il entoura l'ordre d'un grand éclat, et le mit sous le nom et le patronage de saint Michel. Déjà il existait en Europe des ordres de cette sorte. Ils attestaient une certaine altération de la chevalerie; car dans les âges de foi, les frères d'armes étaient liés par des pensées communes; le sentiment du devoir était tout l'emblème qui les unissait; mais lorsque l'enthousiasme se fut affaibli, des signes extérieurs furent nécessaires. La vanité vint en aide au courage, et aussi les rois furent habiles à se servir de cette excitation, qui longtemps suppléa l'amour. La chevalerie, de sociale et de chrétienne qu'elle était, devint politique. Elle avait commencé par porter l'épée, elle porta des colliers. L'honneur était transformé. Toutefois il survivait, et nous le retrouverons encore brillant et batailleur. Mais il ne se contentait pas de rester profond

dans le cœur; il lui faillait des symboles. La naïveté des mœurs n'était plus qu'un souvenir [1].

1470.— Cependant, au travers des vicissitudes de sa politique, Louis suivait sa pensée la plus vivace, celle de désunir les princes. Le duc de Bourgogne frémissait de colère, et il ne comptait plus que sur le duc de Bretagne pour perpétuer la ligue. Celui-ci, livré aux plaisirs et aux amours, n'était redoutable que par les alliances qu'il pouvait faire. Du reste ses attachements étaient douteux : par le traité d'Ancenis il avait renoncé aux ligues de Bourgogne; mais nulle convention n'était fidèle, et nulle amitié n'était sûre. Louis XI le contraignit de s'expliquer en lui envoyant l'ordre de Saint-Michel, qu'il venait d'instituer, et qui obligeait les chevaliers à défendre de tout leur pouvoir les droits de la couronne et la dignité du monarque [2]. Le duc de Bretagne n'osa s'engager; il avait reçu la Toison d'Or de Bourgogne; le duc de Bourgogne lui-même portait les ordres d'Angleterre; c'étaient alors des liens de politique aussi bien que des marques d'honneur. Louis XI s'autorisa de ces indices pour justifier ses défiances et donner à ses précautions plus d'hostilité.

Il trouvait à frapper ce comte incestueux d'Armagnac qui s'était fait comprendre dans le traité de Riom, et qui avait ensuite recommencé ses cabales avec le duc de Bourgogne. Il envoya contre lui Chabannes avec une armée. Le comte s'enfuit en Espagne à Fontarabie. On le fit condamner à mort par le parlement. Le duc de Guyenne intercéda; mais l'infâme devait plus tard se retrouver sous la main de Louis XI.

Du reste l'Espagne à ce moment était travaillée par de

[1] *Institution de l'ordre des chevaliers des très chrestiens roys de France. Ord. de Louis XI et statuts*, en un vol. intitulé *Les remonstrances faictes au roy Louis unzième*, etc.; plus l'*Institution et ordonnances des chevaliers*, etc., à Paris, chez Jean Dallier, 1661. — Au même vol. se trouvent des notices sur quelques autres ordres d'aucuns princes de la chrestienté, notamment l'ordre de l'Estoile, l'ordre de la Jarretière, l'ordre des comtes de Savoye, l'ordre de la Toison d'Or de Bourgogne.

[2] *Institution et ordonnance des chevaliers de l'ordre des trés chrestiens roys de France.*

graves révolutions. Les Catalans avaient offert à René d'Anjou, roi de Sicile, de se donner à lui et de l'aider à conquérir l'Aragon. C'était une juste occasion de faire valoir de vieux droits sur ce royaume, venus de sa grand'mère Iolande, et de venger à la fois l'usurpation de Sicile. Le roi Louis XI ne se mêla que par des promesses à cette entreprise; mais le duc de Calabre, fils de René, avec des troupes levées dans le Roussillon et la Cerdagne, alla montrer son brillant courage à l'Espagne. Il gagna des batailles, et sembla toucher à la gloire de relever la fortune de sa maison. Mais tout à coup il mourut dans ses triomphes à Barcelone. Peu après, les rivalités de Castille et d'Aragon se terminaient par le mariage célèbre de Ferdinand et d'Isabelle, d'où devaient naître la grande monarchie d'Espagne et la maison formidable d'Autriche. Louis XI, un instant, voulut se jeter au travers de cette union en demandant Isabelle pour son frère le duc de Guyenne. Le génie de l'Espagne prévalut, génie depuis lors fatalement épuisé à des luttes opiniâtres contre la France, et ensuite contre elle-même.

1470. — L'Angleterre aussi avait ses alternatives d'usurpation et de vengeance. Edouard, trahi par Richard de Warwick qui avait été un instrument de sa fortune, et qui lui opposait maintenant le duc de Clarence son frère, eut à tirer l'épée pour défendre son trône usurpé. Il fut vaincu et tenu captif; l'Angleterre eut en ce moment dans les chaînes ses deux rois rivaux, Henri VI et Edouard. Mais Edouard corrompit ses gardiens, et peu après il reparaissait à la tête d'une armée. Warwick fut vaincu à son tour, et courut en France appeler le secours du roi. Déjà le duc de Bourgogne s'était déclaré pour Edouard, par la haine qu'il avait dès longtemps vouée à Warwick. Il éclatait en menaces contre Louis XI. Cet homme impétueux semblait devoir allumer un incendie dans l'Etat. Louis XI opposa paisiblement à ces luttes ardentes et à ces haines mortelles sa politique d'intrigue, ayant pour objet seulement de jeter sur l'Angleterre une vaste anarchie.

Ce fut alors un étrange spectacle. La reine Marguerite, femme de cet infortuné Henri VI détrôné par Edouard, vint

mêler son génie aventureux à cette complication de rivalités. Louis XI parut se complaire à mêler ensemble toutes ces prétentions. Il réunit à Amboise Marguerite et son fils le prince de Galles avec le comte de Warwick et le duc de Clarence. Tous délibéraient en commun; Warwick promettait de rendre le sceptre à Henri VI, aidé du duc de Clarence, frère de l'usurpateur. Puis le roi maria une des filles de Warwick avec le prince de Galles, pour couronner toute cette confusion. Cette fois Louis XI eut à ajouter la guerre à la politique. Il arma des flottes et leva des troupes. Peu après, Warwick paraissait en Angleterre, où déjà s'étaient formés de puissants partis pour soutenir sa cause, sans qu'on sût bien quels étaient ses desseins. En arrivant, il leva le drapeau d'Henri de Lancastre. Soixante mille hommes coururent à lui. A la vue de cet enthousiasme, Edouard prit le parti de la fuite et se sauva en Flandre, Warwick marcha à la Tour de Londres, et délivra le roi captif. Le peuple criait : Vive le roi Henri! Le duc de Clarence et Warwick furent mis à la tête du gouvernement. On fit un traité d'alliance avec la France, et le patriotisme anglais se mit à l'aise en faisant éclater mille vengeances sur le parti bourguignon. Telle fut la première partie de ce drame, qui devait s'achever plus tard par d'autres dénoûments.

1471. — Mais Louis XI était content; il y avait en tout ceci un commencement de représailles contre le duc de Bourgogne. Il eût voulu passer outre; mais la guerre allait mal à son caractère souple et dissimulé. La révolte payée des Flamands lui convenait mieux, et c'était là sa pensée secrète. Toutefois il se trouva autour de lui des conseillers intéressés à le pousser à des vengeances plus éclatantes. La guerre était nécessaire au connétable, non-seulement à cause de la gloire, mais à cause de l'argent. Elle était même nécessaire à d'autres; et ici nous voyons comment, avec ses habitudes de finesse, Louis XI avait accoutumé tout le monde à user des mêmes expédients : sa cour fut pleine de manéges et de tromperies. Le duc de Bourgogne avait une fille unique; le duc de Guyenne s'était mis en secret au rang de ses prétendants : ce mariage l'eût en ef-

fet agrandi contre le roi. Mais le duc de Bourgogne résistait. La guerre s'offrit comme un moyen d'arracher son consentement, même à l'insu de Louis XI. Tout se tramait avec mystère, et le génie du roi lui devenait un piége à lui-même; et il est vrai que c'était au connétable une fatale témérité de le pousser ainsi à des desseins qui ne lui plaisaient pas, par des raisons dont le but mystérieux une fois découvert donnerait lieu à des colères implacables.

Enfin, à force de souplesse dans le conseil, on décida le roi à la guerre; on n'avait pas manqué de motifs secrets; pour les motifs apparents, ce fut lui qui les trouva, mais il voulut les étaler devant les Etats assemblés. Il en fit de nouveau la convocation à Tours. Comines dit : « Ce que jamais n'avoit fait, ni ne fit depuis. » Il se trompe sur le premier point : ce qui est vrai, c'est que Louis XI n'appela cette fois que *gens nommés*, et qu'il pensait qu'ils ne contrediraient point à son vouloir; mais il suppléa à la liberté par la solennité. La description de cette pompe est curieuse. Louis XI y parut sur son trône, « vestu d'une robe longue de damas blanc, brochée de fin or de Chipre bien dru, boutonnée devant de boutons d'or, et fourrée de martres subelines, un petit chapeau noir sur la teste, et une plume d'or de Chipre [1]. » Il exposa les motifs de la guerre. Les principaux, c'était que le duc de Bourgogne violait à tout moment les traités d'Arras et de Péronne; il avait saisi Saint-Valery et touché à d'autres terres. Ce n'étaient pas des crimes avérés; mais, dès qu'on voulait la guerre, les prétextes étaient plausibles. Les Etats déclarèrent le roi dégagé des serments de Péronne, et il fut résolu que le duc de Bourgogne, pour ses violations de la paix et pour ses conspirations opiniâtres contre l'Etat, serait ajourné au parlement.

Peu après, on lui envoyait un huissier à Gand. Le duc, furieux, le jeta en prison; mais ensuite il le renvoya sans réponse, et il fit des levées pour répondre par les armes à la provocation.

Le roi ne se pressait pas de faire la guerre. Il eût voulu

[1] *Chronol. des estats généraux*, par Savaron. — Description des rangs, tirée de du Tillet.

se contenter de l'avoir montrée, et en faire seulement une menace et une intrigue. Pendant ce temps il laissait quelques affidés pousser clandestinement aux révoltes les villes des Pays-Bas. Cela eût mieux convenu à son génie; mais le connétable allait plus vite : pendant que le roi amusait le duc par des négociations ténébreuses, le duc se saisit de Saint-Quentin, et, une fois les combats engagés, il fallut passer outre. L'armée du roi se mit en marche et s'empara d'Amiens, de Roye et de Montdidier.

Le duc se perdait dans les ambiguïtés de cette guerre. Peu à peu elles lui devinrent plus claires; des émissaires secrets parlèrent au duc du mariage de sa fille avec le duc de Guyenne. C'était l'objet mystérieux de la conduite des princes, double intrigue contre le duc et contre le roi, et qui, si elle se révélait, devait également offenser l'un et l'autre.

« Mettez peine de contenter vos sujets, et ne vous souciez; car vous trouverez des amis. » Tel était un petit billet sans signature, remis au duc de Bourgogne de la part du duc de Guyenne. Le connétable était plus net; il demandait le mariage par ses envoyés secrets, sans quoi toutes les forces du roi allaient écraser la Bourgogne. Le duc de Bretagne fit parler dans le même sens.

Le duc, révolté de cette manière de lui imposer un mariage, passa la Somme à Péquigny, avec son armée, et vint se camper en face d'Amiens. Tout alors était plein de bizarrerie; le roi obéissait, sans le savoir, à une intrigue de sa cour, et le duc marchait contre le roi par irritation contre cette intrigue; l'un et l'autre allaient à la guerre par des motifs étrangers à leurs antipathies.

Cependant le duc s'arrêta tout à coup. La chance lui parut inégale, et il demanda la paix, se réservant d'autres vengeances. Le roi lui accorda une trêve d'un an. Elle ne devait servir qu'à multiplier les cabales des princes contre le roi, du roi contre les princes et des princes entre eux.

Pendant ce temps la révolution d'Angleterre changeait d'aspect. Édouard avait renoué ses intrigues, et le duc de Bourgogne le secondait à cause des alliances de Henri avec

la France; mais tout se passait dans un mystère profond, comme il arrive dans ces tristes luttes pour la royauté. Enfin Édouard se fit une flotte en Hollande, et le duc de Bourgogne lui fournit en secret les moyens de l'équiper, en même temps qu'il faisait des défenses publiques de le favoriser par les armes. Édouard s'aventura avec quinze vaisseaux au travers de l'Océan. En même temps son parti levait le drapeau en Angleterre; le duc de Clarence, son frère, fatigué du crédit du comte de Warwick, avait sourdement préparé les défections. Warwick ne vit bientôt autour de lui que des perfidies. Édouard rentra à Londres aux acclamations du même peuple qui avait applaudi à sa chute. Henri fut une troisième fois arrêté, et Warwick n'eut plus qu'à se jeter dans une bataille désespérée, avec son courage et son génie. Mais ses forces étaient inégales, il ne put que se faire tuer. Alors l'intrépide reine Marguerite parut avec une armée de quarante mille hommes. Warwick ne l'avait pas attendue, parce qu'elle avait auprès d'elle le duc de Sommerset, son ennemi personnel. Cette rivalité de cour fut la ruine de l'un et de l'autre. Édouard, vainqueur de Warwick. courut à la reine. Une nouvelle bataille fut engagée; l'armée de la reine fut détruite. Son fils, le prince de Galles, âgé de dix-huit ans, fut tué; elle-même resta prisonnière. C'en était fait de la maison de Lancastre. Pendant ce temps on égorgeait le malheureux Henri dans sa prison de Londres; fatal couronnement d'une vie commencée sous le double éclat de la couronne d'Angleterre et de la couronne de France! Le génie avait manqué à ce monarque, et il expia l'ambition et les crimes des autres. Ainsi semblait suspendue l'anarchie qui vingt ans de suite venait de noyer l'Angleterre dans le sang.

Les intrigues de France avaient gardé leur activité. A la fin Louis XI les pénétra. Il sut que le duc de Guyenne avait redoublé de soins pour obtenir le mariage de Marie de Bourgogne, et que même il avait envoyé à Rome l'évêque de Montauban pour obtenir d'avance les dispenses de parenté. Le roi était furieux d'apprendre un mariage préparé sourdement comme une cabale. Dès ce moment ce fut la grande

affaire politique, non-seulement en France, mais encore en Europe.

L'alliance du duc de Bourgogne et du duc de Guyenne était suspecte et formidable à Louis XI par le souvenir des fatales querelles bourguignonnes et des connivences non moins désastreuses de l'Angleterre.

Et de son côté l'Angleterre redoutait également ce mariage, l'envisageant comme un rapprochement des princes de la maison de France, et Édouard avait des ambassadeurs auprès du duc de Bourgogne pour le dissuader des conseils du connétable et du duc de Bretagne.

Rien de plus bizarre que ce conflit. Le duc de Bourgogne ne disait pas sa pensée. Ses plus intimes conseillers la devinaient tout au plus, et Comines n'avait su voir qu'une chose, c'est que le duc ne voulait pas marier sa fille, mais volontiers il la montrait comme but d'ambition et d'intrigue.

D'autres princes sollicitaient sa main, et principalement le duc de Calabre, fils de René, le duc de Savoie et Maximilien d'Autriche. Le duc flattait tous ces prétendants, et tous étaient joués.

Ainsi se développait ce génie moderne qu'on a appelé la *politique*, et que nous avons vu naître au temps de Philippe le Bel, génie d'astuce appliqué aux affaires, et qui déjà laissait bien loin la sagesse et le simple instinct des âges de foi, cette admirable inspiration d'où était sortie la grandeur des monarchies. C'est ce génie nouveau qui plus tard devait aller à d'autres progrès sous le nom de diplomatie. Alors les princes s'accoutumèrent à s'envoyer mutuellement, non plus des ambassadeurs pour se donner des témoignages d'honneur, mais des espions pour se dérober leurs pensées; de là un système de ruse jugé nécessaire pour échapper à la tromperie.

« S'ils vous mentent bien, disait Louis XI à Dubouchage et de Solliers, ses agents accrédités dans ces sortes de luttes, s'ils vous mentent bien, mentez bien aussi. » De là une défiance universelle; de là aussi un besoin jadis inusité de serments extraordinaires. Louis XI n'était rassuré que lorsqu'il avait fait jurer sur la vraie croix de Saint-Lô. Il avait

fait jurer ainsi son frère au traité de la Rochelle, et, pour détourner le duc de Guyenne de sa pensée de mariage de Bourgogne, il lui faisait rappeler par Dubouchage le danger de l'enfreindre, « qui était si grand comme de mourir mauvaisement au dedans l'an[1]. »

Mais les serments étaient un jeu comme tout le reste, et bientôt toute l'habileté consista dans l'art de mentir; art facile, qui révèle la dégradation de la pensée humaine, et qui, dans le succes même, n'a droit qu'au mépris.

Enfin de toute cette confusion de cabales, d'intrigues et de duplicités, il sortit un préliminaire de paix que Louis XI arracha au duc de Bourgogne. Les bases du traité semblaient voiler des menaces pour le connétable de Saint-Pol. Le duc abandonnait au roi le duc de Guyenne et le duc de Bretagne; et le roi abandonnait au duc le connétable et le comte de Nevers, celui-ci moins important dans les affaires, mais odieux au duc, comme le premier, pour ses prétentions sur quelques places, en sa qualité de prince de la maison de Bourgogne. Toutefois rien ne se découvrait encore, et le duc semblait n'avoir eu en vue que de recouvrer Amiens et Saint-Quentin.

1472. — Sur ces entrefaites, le duc de Guyenne mourut à Bordeaux. Cette mort servait trop bien la politique de Louis XI pour qu'un soupçon de crime ne montât pas à l'esprit des hommes. L'histoire l'a perpétué, mais avec des indices qui n'ont pas tous un caractère égal de vérité. L'accusation s'est faite romanesque; il en devait arriver ainsi dans le jugement d'une vie mystérieuse comme celle de Louis XI[2]. Ce qu'il y a de plus sérieux dans ce sinistre souvenir, c'est que le duc de Guyenne se trouvant chez l'abbé de Saint-Jean d'Angely avec Marguerite de Monso-

[1] Instruction donnée par Louis au sieur Dubouchage, *Mémoires* de Béthune, cité par le P. Daniel. — *Mémoires* de Comines.

[2] Voir les récits bizarres de Brantôme, qui cite un vieux chanoine pour autorité, lequel lui aurait dit que Louis XI, priant un jour devant la sainte Vierge à Cléri, lui demanda de lui obtenir le pardon de ses crimes, et que la prière fut entendue du fou qui servait à l'amuser, et qui cette fois le trahit. — Varillas a conté ensuite que ce fou entendit Louis XI, comme il s'en confessait à Cléri. Tout cela est bien frivole dans une histoire.

reau, qu'il aimait, l'abbé leur offrit à chacun une moitié de pêche, que peu d'instants après Marguerite mourut dans les convulsions, et que le duc se traîna quelque temps encore dans les douleurs. Le duc de Bretagne fit arrêter l'abbé pour le faire juger, mais peu après, disent les historiens, il était frappé dans sa prison d'un coup de tonnerre. C'était une mort singulière; et ce qui le fut encore, c'est que le roi se fit remettre toutes les pièces du procès; et un an après Louis d'Amboise, l'un des juges, était évêque d'Alby, et sa famille était comblée de biens. Pierre de Sacierges, qui avait l'office de greffier, fut fait depuis maître des requêtes. L'histoire frémit d'avoir à fouiller de tels indices. Tout y est suspect; et pour moi je n'ose y trouver une révélation assez complète de fratricide [1].

Une autre présomption, dit le P. Daniel, c'est que le duc de Guyenne avait peu auparavant rétabli dans ses terres le comte d'Armagnac, cet odieux criminel que le roi avait chassé de France. C'est là le plus frêle des soupçons. Les accusations peuvent jusqu'à un certain point s'autoriser des sombres rancunes que Louis XI avait dû nourrir contre le prince imbécile qui avait servi de lien à la ligue du Bien public, et depuis lors avait encore servi d'instrument aux cabales; mais la rentrée du comte d'Armagnac n'eût pas fait déborder cette colère, et pour faire tant que de jeter à la mémoire de Louis XI une souillure aussi noire, il ne sert de rien de lui attribuer des motifs aussi futiles.

Au reste Louis XI ne tarda pas à achever le drame, il alla avec une armée se saisir de la Guyenne; et le comte d'Armagnac, assiégé dans sa ville de Lectoure, y fut tué avec tous ceux qu'il avait armés pour sa triste cause, laissant une renommée de crime et d'inceste qui justifiait trop bien la vengeance du monarque [2].

Mais en même temps Louis XI, délivré du duc de Guyenne, n'avait plus à craindre le duc de Bourgogne et le mariage

[1] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*. — M. Petitot a recueilli tout ce qui a été dit de plus curieux et de plus contraire sur cet horrible incident. Collect. — *Mémoires* de Comines, liv. III, ch. 9, notes.

[2] *Chron.* de Jean de Troyes.

de sa fille. Il n'avait pas ratifié encore la paix promise; il refusa de la confirmer. Il n'était pas en peine de trouver des excuses ou des griefs. Il se plaignait du duc de Bourgogne, qui avait fait la paix sans la vouloir, et avait écrit des lettres au duc de Bretagne, pour lui dire que la paix n'était qu'une apparence. Comme les deux princes s'épiaient pour se tromper, les prétextes ne manquaient point aux tromperies; et Louis XI eut l'air cette fois d'avoir été provoqué. Alors la guerre reparut. Déjà le duc de Bourgogne, pendant l'expédition du roi en Guyenne, s'était jeté sur la Picardie et l'avait ravagée. Après avoir pris Nesles d'assaut, il avait fait pendre le gouverneur et la plupart des hommes de la garnison; il avait fait couper le poing aux autres. C'était, disait-il, une expiation de la mort du duc de Guyenne. A Beauvais il fut vivement repoussé par des chevaliers qui s'étaient jetés dans la ville, les maréchaux de Gamaches et de Lohéac en tête. Les femmes secondèrent la défense de la ville, en paraissant aux combats sous la conduite de l'une d'elles, restée populaire sous le nom de Jeanne Hachette. C'est un des grands souvenirs du patriotisme français. Le duc de Bourgogne alors entra dans la Normandie, portant de tous côtés la désolation, le meurtre et l'incendie. La province était dégarnie, il la parcourut librement. Seulement quelques troupes du roi s'en allèrent imiter les ravages dans la Bourgogne. Ce ne fut qu'une guerre de passage, mais elle ressemblait à un fléau d'extermination. L'hiver ramena le duc de Bourgogne dans ses États. Aussi bien il redoutait le retour du roi; mais le roi cherchait dans la politique toutes ses vengeances. Le chroniqueur observe qu'il avait *à tout* plus de cinquante mille combattants; il eût pu s'en servir pour de justes représailles. Il aima mieux les *belles parolles* et les ambassades, au moyen de quoy, ajoute-t-il, il cuidoit avoir bonne pacification et accord avec le duc de Bretagne, « sans effusion de sang, ne perdition de ses gens de guerre, que toujours il a fort craint, plus sans comparaison que ledit de Bourgogne, qui estoit trop cruel et plain de mauvaise obstination [1]. » Il s'en alla vers l'Anjou avec son armée pour

[1] *Chron.* de Jean de Troyes, dites *Chron. scandaleuse.*

intimider le duc de Bretagne, apportant à la fois dans ses mains la corruption pour ses ministres.

A la tête de conseillers bretons était Lescun, gentilhomme gascon, fin et courageux, l'âme des dernières intrigues, redoutable à la fois par le conseil et par l'épée. Louis XI résolut de s'emparer de ce ministre. Il lui montra un avenir resplendissant, et Lescun changea de système. Il avait tenu le duc de Bretagne attaché au duc de Bourgogne; il trouva des raisons pour l'attacher au roi de France. La négociation ne pouvait se faire que de vive voix. Louis XI appela Lescun auprès de lui. Lescun exigea, avec un sauf-conduit, le serment le plus redouté de Louis XI, celui de la croix de Saint-Lô. Alors il s'achemina, et en même temps Louis XI écrivait au vicomte de la Bellière de ne point tendre d'embûche à Lescun; car, disait-il, je ne voudrois point estre en danger de ce serment là, veu l'exemple que j'en ai veu ceste année de M. de Guyenne[1]. » Parole qui mérite d'être notée, après les horribles soupçons de l'histoire sur la mort soudaine de ce prince. Quoi qu'il en soit, la réconciliation du duc de Bretagne fut emportée en peu de jours. Lescun devint comte de Comminges, gouverneur de Blayes, des deux châteaux de Bayonne, du château Trompette de Bordeaux, de Dax, de Saint-Sever, des sénéchaussées du Bordelais et des Landes; il reçut une gratification de vingt-quatre mille écus d'or, et une pension de six mille livres. Il est vrai qu'il ne laissa pas oublier tout à fait le duc de Bretagne son maître; il lui fit concéder par le roi une pension de quarante mille francs. A ce prix le duc de Bourgogne fut abandonné. Les hommes d'épée qui eussent mieux aimé la vengeance par les armes trouvèrent cette politique un peu chère, mais Louis XI y trouva du profit, et c'était tout ce qu'il lui fallait de gloire.

C'est vers ce temps que Comines, le célèbre politique, passa du service du duc de Bourgogne à celui du roi de France. Les historiens flamands ont fait de cette circonstance une défection. Mais, quelles que fussent les raisons de l'homme d'État, il pouvait sans trahison aller du souverain

[1] Collect. Petitot, note, vol. XII, pag. 84.

au suzerain. Il y gagna de grandes faveurs et des seigneuries sans nombre; récompense, disaient les actes de donation, du soin qu'il avait eu d'arracher Louis XI à ses chaînes de Péronne; mais lui-même apportait au roi le secours de son génie, avec l'expérience du caractère, des passions et peut-être aussi des desseins du terrible duc. C'était là surtout ce qu'avait recherché le roi; il payait moins un bienfait passé que des services à venir.

1473. — Peu après se faisait une trêve avec le duc de Bourgogne. Le roi pouvait devenir facile; il avait affaibli le duc par ses ruses, et il n'avait nullement envie de se venger de lui par des batailles.

Mais alors commença à se faire jour une autre pensée de vengeance; elle avait pour objet le connétable de Saint-Pol. Le roi et le duc de Bourgogne s'étaient fait part mutuellement de la double direction de ses cabales, et leur animosité s'était aigrie par ces confidences. Le connétable avait eu le malheur d'exciter à la fois les deux princes l'un contre l'autre, disant au roi de punir les connivences du duc avec le duc de Bretagne, disant au duc d'affaiblir la puissance du roi par le mariage du duc de Guyenne; et en même temps la guerre avait servi à ses intrigues; et c'était lui qui avait provoqué les derniers ravages apportés à la France par le duc de Bourgogne, en s'emparant de Saint-Quentin qu'il gardait encore.

1474. — Il n'en fallait pas tant pour motiver la ruine du connétable. Le roi et le duc firent un traité pour cela. La paix entre eux devait être cimentée par la mort de l'ennemi commun. Le connétable, prompt à se jeter au travers des entreprises, rompit un instant celle-ci par une intrigue plus hardie que toutes les autres. Il sut faire accroire au roi par d'habiles affidés que le duc de Bourgogne, au moment même où il signait un traité pour le perdre, cherchait à l'attirer à soi. Le roi soupçonneux voulut entendre les explications du connétable. Il y eut entre eux une conférence entre la Fère et Noyon; mais le connétable eut le malheur d'y aller avec un cortége de trois cents gendarmes, comme pour traiter d'égal à égal avec le monarque, et il

affecta d'élever une barrière de sûreté, comme on eût fait entre deux souverains ennemis ou défiants. Louis XI feignit de ne pas voir cet outrage. Il voulait d'abord entendre quelque secret inconnu. Après cela il laissa le connétable s'en retourner à Saint-Quentin; mais sa pensée était déjà bien arrêtée, et il ne se trouva que trop de flatteurs pour l'aigrir par des railleries sur la barrière insolente et sur les trois cents gendarmes du connétable. Ces paroles cruelles tombaient sur l'âme du roi, où germait sourdement un dessein de vengeance; mais le temps n'était pas venu.

Un autre criminel se trouva sous la main de Louis XI: ce fut le duc d'Alençon, déjà condamné plus d'une fois, et qu'il avait délivré de sa prison à son avénement. Le duc avait refait des cabales; il s'était ligué avec le duc de Bourgogne, et il avait renoué des intrigues avec l'Angleterre; on l'accusait d'avoir fait de la fausse monnaie, et commis des meurtres, comme un scélérat vulgaire. Il fut condamné de nouveau à mort, et le roi lui fit grâce encore à cause de sa vieillesse. Il fut jeté dans la grosse tour du Louvre, et peu après il mourait souillé d'opprobre [1].

Quelques événements sérieux se montraient vers les Pyrénées; depuis la brillante et malheureuse tentative du fils de René dans la Catalogne, la mésintelligence régnait entre le roi de France et le roi d'Aragon. Celui-ci, qui désirait faire rentrer le Roussillon sous son autorité, provoqua la révolte de Perpignan. Le seigneur de Lau, qui y commandait pour le roi, fut obligé de s'enfermer dans le château. Il fallut faire marcher une armée, Perpignan fut assiégé; les habitants se défendirent à outrance; ils finirent par manger les chats, les chiens, les rats, les cadavres mêmes des hommes. Le roi d'Aragon était venu pour les défendre. Il n'osa livrer bataille. La ville fut contrainte de capituler; le roi lui pardonna sa révolte.

En même temps le duc de Bourgogne renouait ses plans de désordre et de guerre, mais cette fois avec des vues larges où il faisait entrer le duc de Bretagne et le roi d'An-

[1] Procès du duc d'Alençon, par le sieur Dupuy, conseiller du roi, à la suite de son ouvrage sur les templiers.

gleterre. Il était convenu entre ces trois princes de jeter sur la France une inondation de soldats et d'écraser Louis XI par leurs attaques simultanées. Le duc de Bourgogne venait de s'agrandir par la donation qui lui avait été faite du duché de Gueldres. Le Rhin s'ouvrait à lui; et déjà il négociait avec l'empereur Frédéric d'Autriche pour faire ériger en royaume ces grandes principautés. Il eût donné à son fils Maximilien sa fille Marie. C'était là un coup de hardiesse qui eût rompu toute l'harmonie ancienne des États. Mais l'empire recula, et le duc de Bourgogne modifia ses desseins en y mêlant des pensées de crime. Il avait, dit-on, chargé un scélérat nommé Jean Hardi d'empoisonner Louis XI. Le crime fut découvert; Jean Hardi fut écartelé. Les écrivains de Flandre n'ont pu justifier le duc de Bourgogne qu'en accusant Louis XI d'avoir essayé sur lui le même attentat. Ce sont d'énormes griefs que l'histoire ne raconte qu'en frissonnant [1].

Pour tempérament de ces âpres images de perfidie et de vengeance, il serait doux ici de conter l'histoire d'une royauté toute poétique, dont le souvenir est populaire, mais comme celui d'un roman; je parle de la royauté de René, duc d'Anjou, qui avait gardé ce titre de roi à cause du trône de Sicile que les révolutions ne devaient pas laisser à sa race.

Ce doux prince, qui dès lors était appelé le *bon roi René*, semblait avoir échappé aux soupçons et aux entreprises de Louis XI par sa vie paisible et retirée en son duché d'Anjou, qu'il gouvernait comme un père. Tout à coup sa paix fut troublée. « En l'an mil quatre cent soixante et quatorze, fortune, non assouvye de guerroyer la noble maison d'Anjou, ne laissa le très-noble et vertueux roy René en paix [2]. » Louis XI avait gardé souvenir que le duc de Bretagne avait, plusieurs années avant, compris René en ses alliances; et sa rancune, longtemps dissimulée, éclata par un coup de foudre. Il parut à l'improviste à Angers, et *mit*

[1] *Chron.* de Jean de Troyes.—*Mémorial de la chambre des comptes*, coté fol. GG, fol. 10, ainsi cité par le P. Daniel.

[2] *Chronique d'Anjou*, de Bourdigné.

le duché en sa main; et aussitôt il repartit, « mais au départir d'Angiers, pria très-affectueusement les habitans de demourer toujours loyaulx vers luy, et luy promit donner plusieurs priviléges pour toujours demeurer en sa foy [1]. »

René pendant ce temps étoit à Baugé; et à la première nouvelle de l'arrivée du roi, il voulait accourir pour *le venir festoyer*, ne soupçonnant pas le coup dont le roi venait le frapper. On hésitait à le lui dire, et enfin un de ses plus familiers eut ce courage. « Le noble roy oyant racompter la perte et dommage de son pays d'Anjou que tant il aymoit, se trouva quelque peu troublé (et non sans cause); mais quant il eut reprins ses espritz, il dit: « Je ne offençay oncques le roy de France, par quoy il ne deust faire ung tel tour; mais le vouloir de Dieu soit faict, qui m'a tout donné et me peult tout oster à son plaisir. Le roy n'aura point de guerre avecque moi pour mon duché d'Anjou, car mon aage ne se donne plus aux armes et n'en sçauroit plus porter le travail, mais Dieu qui est vray juge en jugera entre luy et moy [2]. »

Ainsi René recevait la disgrâce *à l'exemple du bon père Job*, dit le chroniqueur; et bientôt il partit pour son comté de Provence, où l'attendait l'amour des peuples. Et c'est ici que l'histoire ressemble à de la fantaisie; et toutefois son enthousiasme s'explique par la fidélité que les Provençaux gardent jusqu'à nos jours à la renommée du bon roi René!

« Le très-humain et très-débonnaire roy de Sicile, dit le *chroniqueur*, délaissant son duché d'Anjou, où est la main qui pourroit satisfaire à descripre les plainctes, regretz et doléances des povres angevins, eulx voyant privez d'ung si curieux et vigilant tuteur, protecteur du pays, conservateur de l'Église, entretien des nobles, deffendeur du commun, amoureux de paix et concorde, substentateur des povres, des dames et damoyselles, honorable directeur et support, administrateur incorruptible de justice, et en général de tout son populaire et très-béning et miséricordieux

[1] *Ibid.*
[2] *Ibid.*

père? » Et après ces cris de douleur, le chroniqueur se met à raconter la vie du bon René en ce pays de Provence, où il allait régner par la vertu, par la piété et par les arts : on dirait un tableau des âges primitifs.

« Et en ces très-louables et honnestes passe-temps, dit le chroniqueur, usant le vertueux prince ses jours, entr'oublioit et mettoit arrière les causes de sa mélancolie, et dit par plusieurs fois aux princes et ambassadeurs de divers pays qui le venoient visiter, qu'il aymoit la vie ruralle sur toutes autres, pour ce que c'étoit la plus seure façon de vivre et la plus loingtaine de toute terrienne ambition. »

Après quoi le chroniqueur se plaît à dire les vertus du roi pastoral. « Combien qu'il fust homme très-prudent, dit-il, et bien instruit aux armes, toutesfois y fut-il peu heureux. De ses meurs il estoit tenu homme juste et preud'homme qui jamais ne fist tort à aucun. En humanité, religion, libéralité et noblesse de courage, il oultre-passoit tous les roys qui par avant luy avoient régné en Sicile. Et eut cette louenge qu'il ne fust oncques noté ni souillé de mauvais vice, lequel, ainsi qu'il est bon à croyre, par cruelle mort (toutesfois en bonne vieillesse), habandonnant ses vergiers et jardins terriens, passa aux amènes et délectables jardins élisées, exemptz de toute hiémalle froydure et excessive challeur, qui est paradis, l'habitation des âmes bienheurées; ce que Dieu par sa grâce luy octroye [1]. »

Charmante naïveté! Effusion touchante d'amour!

Le chroniqueur écrivait trente ans après la mort du duc d'Anjou, et son enthousiasme, après quatre siècles, répond à la popularité innocente qui entoure encore le nom poétique du bon roi René!

Ainsi se mêlaient les événements et les renommées : la gloire du duc d'Anjou est un doux contraste avec la gloire de Louis XI.

[1] *Chronique d'Anjou*, de Bourdigné.

CHAPITRE VIII.

SOMMAIRE.

Conduite et caractère du duc de Bourgogne. — Le roi prend les armes. — Surnom de *Téméraire* donné à Charles. — Ligues. — Louis XI jette des intrigues au-devant des étrangers. — Entrevue des rois d'Angleterre et de France à Péquigny. — Secrets de politique.—Comédie.—Louis XI amasse sur la tête du connétable la colère de l'Anglais et du Bourguignon.—Fin sinistre du connétable.—Suite des événements du côté de Suisse. — Expédition du duc de Bourgogne. — Victoire des Suisses. — Résultats. — Le duc de Bourgogne recommence la guerre. — Aventures insensées. — Bataille de Nancy. — Mort du duc de Bourgogne. — Louis XI à Tours.—Il tire parti de la mort du duc.—Politique de Louis XI. — Récits de vengeance. — Rectifications historiques. —Incidents de police.— Horribles scènes à Gand. — Le duché de Bourgogne commence à fléchir. —Louis XI endort le roi d'Angleterre.—Succès et fautes de Louis XI.—Négociations diverses.—Révolutions d'Italie. — Révolutions d'Espagne. —Paix de cent ans avec l'Angleterre. — Guerre de Flandre. — Trêve. — Louis XI s'occupe de réformes. —Jugements sur Louis XI.—Détails de gouvernement. — Explications sur les terreurs de Louis XI. — Louis XI et la noblesse. — Colère des seigneurs. — Établissement des postes. — Police de Louis XI. — Tromperies. — Rectifications. — Il est frappé d'apoplexie. — Il continue ses travaux. — Récits divers. — Traité de Bourgogne. —Louis XI dans sa retraite. — Tout reprend la vie. —Expédient contre la mort. — Louis XI meurt. — Jugements.— Situation de la France.

LOUIS XI.

Tandis que le poison lui était un auxiliaire du côté de France, le duc de Bourgogne portait son regard vers le Rhin. Il voulait se saisir de tous les bords du fleuve depuis Nimègue jusqu'à Bâle. Il aurait donc à toucher de ses armes l'Allemagne et la Suisse; et pour cela il avait besoin d'être en sûreté du côté de France. Il fit demander au roi la prolongation de la trêve, et, chose inattendue! le roi la concéda; ce n'était point l'avis de son conseil. Le roi, peu accoutumé à se laisser inspirer par l'enthousiasme de la colère ou de l'amour, jugea que le duc de Bourgogne s'engageait en des périls inconnus, et il le laissa faire. Mais en lui accordant la trêve, il fit un traité avec l'empereur; il s'engageait à armer vingt mille hommes. C'était une promesse, et il ne prétendait guère la tenir. Mais l'empereur était par là excité à la guerre. En même temps le roi négociait une ligue de la Suisse avec les villes du Rhin, et il suscitait contre le duc de Bourgogne un ennemi jusqu'alors inaperçu, René, fils du comte de Vaudemont, et petit-fils de René d'Anjou, devenu duc de Lorraine par la cession de ce dernier. L'apparition des Suisses eut pour résultat de faire perdre au duc de Bourgogne le comté de la Ferrette, que Sigismond d'Autriche lui avait engagé pour cent mille florins. Il y avait là un gouverneur qui opprimait le pays par mille barbaries. Les Suisses tombèrent sur la ville, enlevèrent le tyran, et lui tranchèrent la tête.

Ainsi Louis XI enveloppait le duc de Bourgogne, et la trêve n'était qu'un piége. Pendant ce temps le Téméraire avait commencé son expédition, et déjà il assiégeait Nuits, comptant s'emparer ensuite de Cologne, et laissant d'ailleurs au roi d'Angleterre le soin de suppléer à la trêve de la même façon que le roi de France.

1475. — Tout était plein de perfidie, et quand la trêve fut expirée, le roi prit les armes; il s'empara de Roye, de Montdidier et de Corbie, et sema des ravages dans tout l'Artois. En plusieurs rencontres les Bourguignons furent battus.

Mais le roi faisait la guerre pour son compte et ne s'engageait pas plus avant vers le Rhin. L'empereur était mécontent ; le roi lui envoya des paroles de flatterie. Cependant nulle solution décisive ne se révélait. Le duc de Bourgogne assiégeait Nuits depuis près d'un an, et lui-même était assiégé dans son camp par des nuées d'Allemands et de Suisses. Mais telle était la terreur qu'il inspirait, qu'on n'osa jamais l'attaquer. Cette entreprise était folle et semblait être sans issue. Il fallut que le légat du pape Sixte IV vînt proposer de ténir la ville sous le séquestre entre les mains du pape, qui serait arbitre, et la remettrait ensuite à qui elle serait due selon l'équité. On accepta des deux côtés la médiation, et le duc ramena ses armées sans avoir vaincu, mais avec la renommée d'invincible. On l'appela dès lors le terrible ou le téméraire, et il mérita ce nom par ses folies.

Le roi profitait de tout. Il vit apparaître les Suisses comme un peuple nouveau dans la politique, et il fit avec eux une ligue perpétuelle, à la condition d'une pension annuelle de vingt mille francs, outre la solde des auxiliaires armés que les cantons lui fourniraient pour la guerre.

Mais la ligue anglaise et bourguignonne n'était pas délaissée, et durant l'expédition du Rhin le roi Edouard avait préparé un armement formidable. Après quoi il envoya un héraut à Louis XI pour lui réclamer sa couronne de France, prétention singulière dans le prince qui avait usurpé celle d'Angleterre, et pour tout droit avait à montrer le meurtre de Henri VI. Louis XI, suivant sa coutume, ne se tint pas pour offensé. Il caressa le héraut, lui fit de riches présents, et lui enleva quelques secrets.

Peu après, Edouard paraissait à Calais avec une armée. Le roi ne s'était pas mis en peine de lui résister par la guerre. Il lui laissa quelque temps reconnaître que tout était changé en France, et que la politique suppléait aux batailles. Edouard avait compté sur les armements du duc de Bourgogne. Il le vit venir à Calais avec un faible cortége. Le duc se contentait de lui apporter la promesse des trahisons du connétable. Edouard s'avança sur ces assurances, non

sans quelque secrète émotion d'étonnement et d'anxiété. Il amena son armée vers Saint-Quentin, dont on devait lui ouvrir les portes avec des acclamations. On lui lança du haut des murailles des volées de canon. Le roi devint furieux; il ne comprenait rien à ces tromperies. Pour comble le duc de Bourgogne partit de son camp pour aller rassembler ses troupes vers la Lorraine.

Alors parut le roi de France pour jouer son rôle. Il ne se précipitait pas avec une armée au-devant des étrangers, mais il leur envoya une intrigue. Il avait, avons-nous dit, enlevé quelques secrets d'Edouard à son héraut; avec cela il défendit la majesté de sa couronne. Il découvrit un certain valet subalterne d'un seigneur de Sales, petit homme d'assez mauvaise mine, dit le P. Daniel, mais adroit et insinuant: il était de la Rochelle et s'appelait Mérichon. Il fit de cet homme un héraut, et l'envoya mystérieusement au roi d'Angleterre. Avant de déployer contre Edouard les forces du royaume, il voulait, disait-il, lui donner quelques bons avis. Il avait compté sur le duc de Bourgogne et sur le connétable; c'étaient deux traîtres. Il venait apporter la guerre, lorsque lui-même avait le plus besoin de paix; il croyait avoir à se plaindre de la préférence témoignée au parti de Warwick lorsqu'on n'avait fait que se déclarer en cela contre le duc de Bourgogne. L'envoyé Mérichon commenta à merveille le texte de Louis XI. Et du reste il annonçait que le roi n'avait pas eu hâte de recourir aux armes, mais qu'elles étaient prêtes si Edouard ne cédait pas à la raison et à son intérêt.

Cet air de sincérité déconcerta l'Anglais, qui ne demanda pas mieux que de faire des conférences. Il ne fut plus question de la couronne de France, mais Louis XI fit des concessions d'argent qui le touchaient peu. On convint de cimenter l'union des deux couronnes par le mariage de Charles, dauphin, avec Elisabeth, fille aînée d'Edouard; et peu après, Marguerite, la veuve de Henri VI, la reine brillante mais aventureuse et romanesque, gagnait la liberté par suite de ces conventions.

Les deux rois se virent à Péquigny, et Edouard mit un ge-

nou à terre, hommage libre, ou reconnaissance involontaire d'une supériorité de couronne admise dans les vieux temps et encore attestée malgré les prétentions à l'usurpation. Louis XI fut poli, et même il craignit de l'avoir été trop. Il engagea Edouard à visiter Paris; puis il fit si bien que son invitation n'eut pas de suite. « C'est un très-beau roi, disait-il, il ayme fort les femmes ; il pourroit trouver quelque affétée à Paris qui luy pourroit bien dire tant de belles parolles qu'elle luy feroit envie de revenir; et que ses prédécesseurs avaient trop esté à Paris et en Normandie, et que la compagnie de l'autre ne valoit rien deçà la mer: mais que delà la mer il le vouloit bien pour frère et amy [1]. » Et il le laissa s'en aller ; mais avant il prodigua les pensions à ses conseillers. L'or était l'instrument secret de sa politique. La corruption était une grande partie de son génie.

Cette paix ne s'était pas faite sans une singulière complication d'intrigues. Le duc de Bourgogne et le connétable l'avaient secrètement traversée par leurs oppositions, chacun avec son caractère propre, l'un avec l'ardeur de sa colère, l'autre avec la souplesse de ses ruses. Le connétable se précipitait de plus en plus dans ses propres piéges.

Au moment où les traités étaient le plus avancés, il s'appliquait à détourner Edouard de la paix, en promettant de lui livrer ses places ; et en même temps deux de ses émissaires, Louis de Créville et Jean Richer, venaient à Paris révéler au roi de grands secrets sur le duc de Bourgogne, et l'exciter à garder les armes. Louis XI s'amusait de ces astuces, qu'il démêlait assez bien par ses affidés. Il avait auprès de lui un gentilhomme du duc de Bourgogne, nommé Contai, fait prisonnier à Arras, et qu'il laissait libre sur parole ; *il lui dit qu'il vouloit le régaler d'une petite comédie* [2], et l'ayant fait cacher derrière un paravent avec Comines, il reçut gravement les deux envoyés du connétable, et leur fit jouer devant lui leur rôle, jouant le sien avec

[1] Comines, liv. IV. — Toute cette partie des *Mémoires* de Comines est pleine d'intérêt.

[2] Comines, liv. IV, ch. 8.

un merveilleux sang-froid. Ils dirent le chagrin du connétable de voir les Anglais sur les terres de France, les efforts qu'il avait faits pour détourner le duc de Bourgogne de leur alliance, et l'espérance qu'il avait de voir le duc revenir à son devoir. Sur ce début, le roi très-satisfait provoqua des détails nouveaux. Créville ne demandait pas mieux que d'amuser le roi; il lui raconta cent folies du duc de Bourgogne, imitant sa colère, sa voix et ses gestes, faisant de cette scène politique un spectacle d'ironie burlesque. Le roi continua si bien ses excitations, que Contai, l'ami du duc de Bourgogne, eut en peu de moments la révélation de toutes les tromperies du connétable. Il se contenait à peine derrière le paravent, et le roi prenait plaisir à imaginer toute sa colère, en même temps qu'il riait librement du jeu des deux comédiens. Enfin il les renvoya. Contai parut; il était furieux. Le roi le laissa partir dans cette chaleur d'indignation. Contai courut au duc de Bourgogne, et lui récita toute cette intrigue. Le duc, furieux à son tour, jura la perte du connétable. Peu de temps après il faisait une trêve de neuf ans avec Louis XI [1].

Ainsi le roi venait de se délivrer, sans tirer l'épée, d'une guerre formidable avec l'Angleterre et des haines acharnées du duc de Bourgogne. L'Europe s'étonna de ce rapide succès. La France avait paru à la veille de retomber dans ses abîmes. On concevait à peine que la seule politique eût suffi à écarter ces affreux périls. Mais les Anglais s'en irritaient, et Edouard entendit plus d'une fois des murmures. « Combien de batailles votre maître a-t-il gagnées en personne? » disait Comines à Louis de Bretailles, un Gascon au service d'Edouard. « Il en a gagné neuf, répondit le Gascon, mais il en a perdu une qui lui a été plus d'honneur que ne lui en avaient fait toutes ses victoires. — Quelle est donc cette bataille perdue? dit Comines. — C'est la trêve avec Louis XI, » répondit le Gascon. Là-dessus Louis XI appela le Gascon dangereux, l'invita à sa table, le caressa, lui fit des dons, lui promit toutes sortes de biens pour ses frères; et Comi-

[1] Texte du traité. — *Mém.* d'Ol. de la Marche.

nes acheva par quelques paroles dites à l'oreille la corruption commencée par le roi[1].

Un succès flattait Louis XI, c'était d'avoir assemblé sur la tête du connétable les colères du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre. Alors sa vengeance, longtemps attendue, devint assurée. Un instant le duc de Bourgogne parut s'arrêter dans son dessein de le perdre; l'avantage que trouvait le roi à sa ruine lui revenait à la pensée. Le roi sut le précipiter par des concessions de toute sorte. Il promettait de lui laisser Ham, Saint-Quentin, Bohain, toutes les places et terres du connétable enclavées dans ses domaines, tout son argent et tous ses biens meubles en quelques lieux qu'ils fussent dispersés. Le duc se laissa aller au double penchant de l'ambition et de la colère. La tête du connétable fut mise à prix, et il fut convenu que celui des deux princes qui le saisirait le premier, ou bien en ferait justice en huit jours, ou bien l'enverrait à l'autre.

Une vie pleine d'intrigues allait s'achever par un drame terrible. L'infortuné connétable, enfermé dans son château de Ham qu'il avait fortifié avec tous les soins que donne la peur, hésitait dans ses résolutions. Il n'avait plus à trahir, ni surtout à tromper personne. Toutes ses ruses étaient dévoilées. La défense par les armes lui paraissait impossible; et cependant tous les asiles lui étaient fermés. Enfin il se laissa aller à tout hasard à l'instinct du salut, et il courut crier miséricorde au duc de Bourgogne. Le roi ne perdit pas un instant, il se saisit de Saint-Quentin. C'était le prix de la tête du connétable. Le duc de Bourgogne le fit arrêter à Mons; il hésitait pourtant encore à le livrer. Cette tragédie allait s'accomplissant par mille intrigues; mais le roi était pressé. Enfin on lui remit sa victime. Le procès était prêt. La preuve de mille infidélités était aux mains du roi. Une fois malheureux, tout le monde avait abandonné le connétable. Le roi d'Angleterre avait remis ses lettres de provocation à la guerre, le duc de Bourbon ses lettres de provocation à la révolte. Le parlement jugea avec rapidité; le 5 décembre le connétable était décapité en place de Grève.

[1] Livre IX, ch. 10.

Ce fut un exemple terrible. Peu de supplices avaient paru jusque-là dans ce règne plein de perfidies. On s'attendait à une grâce; mais le roi voulut frapper d'un coup effrayant les pensées de trouble et de révolte qui pouvaient fermenter encore. Le connétable n'appelait pas la pitié par son innocence, mais par la majesté de son rang dans l'Etat. C'était autrefois un magnifique honneur que de tenir l'épée royale; on eût dit une participation de la royauté. Et aussi l'ambition en fut souvent tout enivrée, et l'Etat fut plus d'une fois mis en péril par ceux qui portaient l'épée pour le défendre. Mais Saint-Pol avait franchi toutes les bornes par la témérité de son esprit. Elevé à la cour de Bourgogne, mêlé à toutes ses intrigues depuis les jours funestes de la domination d'Angleterre, embarrassé peut-être de ses devoirs par cette ambiguïté de position entre deux princes rivaux dont il était le vassal, il ne fut point assez vertueux pour tirer parti de son génie. Il pensa qu'en un temps de tromperie la ruse pouvait tenir lieu de fidélité. L'innocence lui eût été plus profitable, et c'est un exemple entre beaucoup d'autres que même en un temps de tromperie, la meilleure habileté c'est la droiture.

Quant à Louis XI, il gagnait à cette mort plus qu'il n'eût gagné par vingt victoires. La paix du royaume était assurée; le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne n'avaient plus à qui se fier pour renouer de mauvais desseins; et volontiers Louis XI, assuré de ces avantages, laissait le duc de Bourgogne se mettre en possession de *Saint-Quentin*, de Ham, de Bohain, de tous les trésors du connétable. Il prévoyait que le terrible et infatigable vassal ne se bornerait pas à jouir paisiblement de son triomphe, et que bientôt il courrait de lui-même à des entreprises dont il n'y aurait plus qu'à lui faire autant de piéges et de périls.

En effet, déjà le duc de Bourgogne avait tranché les querelles avec René au sujet de la Lorraine, en s'emparant de force de Nancy, puis il méditait de se venger par la guerre des cantons suisses qui l'avaient troublé dans ses expéditions du Rhin; mais il rattacha son dessein à des entreprises plus vastes. Après avoir dépouillé René de Vaudemont de

son duché de Lorraine, il espéra se faire concéder par René d'Anjou la Provence, où était depuis si longtemps transférée cette royauté nominale de Sicile, restée dans l'histoire avec des souvenirs tout poétiques. Le duc de Bourgogne était petit-fils du roi René, ainsi que le jeune René de Vaudemont; mais il enveloppait de ses intrigues le bon vieillard. Par la Provence, par la Bourgogne, par la Lorraine, le terrible duc eût menacé le royaume de France; et Louis XI suivait de l'œil ces pensées d'avenir. Toutefois il savait que la pensée présente du duc de Bourgogne était la vengeance contre les Suisses, et il le voyait avec joie s'aventurer dans une guerre semblable, où il pressentait qu'il devait périr. Selon les habitudes de son génie, il fit des négociations, comme pour le détourner de cette expédition qui blessait son affection pour ces peuples fidèles. Il ne faisait que lui offrir à dessein une excitation de plus. Le duc de Bourgogne avait mis dans ses intérêts Yolande de France, sœur de Louis XI, duchesse régente de Savoie pour son fils mineur Philibert Ier. Elle avait aussi des griefs contre les Suisses, qui avaient enlevé quelques places. Louis XI laissa faire cette ligue; mais ce n'était pas sans méditer aux moyens d'en faire une ruine pour le duc de Bourgogne.

1476. — Lorsqu'il le vit s'avancer avec des forces formidables vers la Suisse, lui-même commença à se diriger avec une armée vers Lyon. De là il se mit à disperser de toutes parts ses émissaires, déguisés en mendiants, en moines, en pèlerins, afin d'affaiblir les alliances du duc de Bourgogne, et de le laisser seul se précipiter aux périls. Ses expédients eussent réussi peut-être; mais la pétulance du duc le servit mieux encore que sa politique. Les Suisses lui avaient offert des transactions; ils lui avaient fait dire par des envoyés qu'il venait tenter la conquête d'un pays qui ne valait pas le prix des éperons de ses cavaliers et des mors de leurs chevaux. Le Téméraire prit ces paroles pour une expression de terreur; il n'en fut que plus animé. Il fit irruption dans le pays de Vaux, et alla se camper à Lausanne. De là il courut assiéger Granson, défendu par huit cents hommes. Ils furent obligés de se rendre; tous furent

pendus. Les Suisses venaient au secours de leurs frères, mais avec des forces inégales. Ils se laissèrent refouler dans leurs montagnes, du côté d'Yverdon, au bout du lac de Neufchâtel. Les plus sages capitaines du duc de Bourgogne étaient d'avis de ne se point engager en ces défilés; le duc voulut s'y précipiter. Jean, prince d'Orange, conduisait son avant-garde avec une forte artillerie. Les Suisses laissèrent ces premières troupes s'avancer péniblement dans leurs rochers; puis ils se précipitèrent. Le choc fut horrible. Les Bourguignons effrayés se dispersèrent en fuyant; ils jetèrent le désordre dans l'armée : en peu de moments tout avait disparu. Le duc courut sans débrider, dit le P. Daniel, l'espace de seize lieues, jusque vers Joigny, vers la frontière de Bourgogne. Toute l'artillerie, tous les bagages, toutes les richesses de l'armée restaient aux mains des Suisses, avec les trésors du duc, avec sa vaisselle, avec ses diamants; magnifiques dépouilles que ces montagnards incultes regardaient avec surprise sans en soupçonner la valeur. « Un des plus beaux et riches pavillons du monde, dit Comines, fut départy en plusieurs pièces. Il y en eut qui vendirent une grande quantité de plats et d'écuelles d'argent, pour deux grands blancs la pièce, cuidans que ce fust estaing. » L'un d'eux trouva dans un étui le plus beau diamant du duc; il le vendit à un prêtre pour un florin. Celui-ci le céda à l'un des chefs pour un écu[1].

Tels étaient alors ces peuples simples. L'or n'avait pas encore pénétré dans leurs montagnes; ils ne savaient de la vie civile que la liberté; cela ne dura guère. Bientôt, remarque Comines, ils surent ce que l'argent vaut, et Louis XI alors les acheta.

Après leur victoire ils coururent à Granson venger leurs huit cents hommes pendus par de sanglantes représailles. La garnison du duc fut égorgée. La terreur était partout, et le duc de Bourgogne commença à se sentir arrêté dans ses desseins. Le roi de France avait appris ces nouvelles dans sa marche du Puy à Lyon; il ne laissa paraître sur son vi-

[1] Comines, liv. V, ch. 2.

sage aucune joie. Volontiers il eût exprimé de la douleur. Certain envoyé du duc de Bourgogne était accouru déjà pour le supplier de ne point abuser de la mauvaise fortune de son maître. Le roi lui répondit par de bonnes paroles, et promit de tenir la trêve. Il n'avait garde de distraire par la menace la fougue du duc de Bourgogne : en le plaignant, il l'irritait contre les Suisses; et, en rallumant sa vengeance, il était sûr de le précipiter dans sa ruine. Tous ses conseillers ne comprirent pas sa politique, et aussi il n'en disait pas le secret. Il laissa les Lyonnais chansonner le duc de Bourgogne, et attendit l'événement sans empressement comme sans crainte.

Peu après, la ligue du duc de Bourgogne et des princes d'Italie qu'il avait gagnés se rompait d'elle-même. Le duc de Milan envoya offrir au roi cent mille ducats avec sa soumission. Le roi répondit qu'il n'avait que faire de son argent, et accepta son amitié, si elle devait être sincère. L'alliance fut publiée à son de trompe dans la ville de Lyon. Cet exemple entraîna tout le reste. La duchesse de Savoie envoya dire au roi le désir qu'elle avait de revenir à son amitié. L'Allemagne se déclarait à la fois. Enfin le roi René ne demanda pas mieux aussi que de rompre les promesses faites au duc de Bourgogne. Déjà il était sur le point de sanctionner sa donation de la Provence; le traité fut enlevé aux négociateurs; et le vieux roi de Sicile envoya à Louis XI son sénéchal Jean Cosse, qui préluda à d'autres négociations par cette harangue : « Sire, ne vous esmerveillez pas si le roy, mon maître, votre oncle, a offert au duc de Bourgogne le faire son héritier : car il en a esté conseillé par ses serviteurs, et par espécial par moy; veu que vous qui estes fils de sa sœur, et son propre neveu, lui avez fait les torts si grants que de luy avoir surpris les châteaux de Bar et d'Angers, et si mal traité en toutes ses autres affaires. Nous avons bien voulu mettre en avant ce marché avec ledit duc, afin que vous en ouyssiez les nouvelles, pour vous donner envie de nous faire la raison, et connoistre que le roy mon maistre est votre oncle : mais nous n'eusmes jamais envie de mener ce marché jusques au bout. »

Ce discours provençal ne manquait pas d'adresse. Il plut au roi, qui envoya de l'argent avec des caresses au roi René et à sa petite cour délabrée de Provence. Ce n'était que le préliminaire de ses desseins.

Quant au duc de Bourgogne, il suivait librement le penchant de sa colère; c'était comme une frénésie. Il fut quelque temps malade, puis il reparut avec une armée nouvelle, résolu à laver sa honte de Granson. Les Suisses avaient mis à leur tête René de Lorraine, ce duc dépossédé dont Louis XI sentait le génie, et qu'il avait envoyé mettre en commun avec ces peuples sa colère et sa vengeance. Ce fut lui qui les rendit vainqueurs à Morat. Quatorze mille Bourguignons périrent dans cette bataille. Le duc désespéré s'enfuit de nouveau jusqu'à Joigny, et le duc René, secondé par ses braves Suisses, courut relever son drapeau en Lorraine.

Tout se hâtait. Aux drames sanglants se mêlèrent des aventures insensées. Le duc de Bourgogne, toujours frémissant de rage, cherchait quelques restes de vengeance contre ceux qui l'avaient délaissé. Il était furieux surtout contre la duchesse de Savoie, et il résolut de l'enlever avec son fils, le jeune duc Philibert, comme pour frapper un coup qui allât droit à Louis XI en personne. Olivier de la Marche, l'auteur des Mémoires, fut choisi par lui pour ce dessein; il le lui imposa *sur sa tête*, c'est-à-dire qu'il lui fallait réussir ou périr. La Marche alla faire ce coup de main par obéissance[1]; c'était un guet-apens romanesque. Il était à Genève, et la duchesse y devait venir; il alla l'attendre en embuscade avec des gens affidés, et il l'enleva dans la route avec son fils; il la mit en croupe sur son cheval, et l'amena ainsi en Bourgogne. Mais dans le trajet le jeune prince avait été enlevé de nouveau par ceux-là mêmes qui devaient l'escorter. Le duc de Bourgogne n'avait que la moitié de sa proie. Il pardonna à peine à Olivier de la Marche ce demi-succès, et il envoya la duchesse captive au château de Rouvre près de Dijon. De là elle put avoir quelques communica-

[1] Voir son récit, *Mém.* d'Ol. de la Marche.

tions secrètes avec le roi, qui l'envoya délivrer, après s'être assuré une alliance avec la Savoie, jusque-là vainement demandée.

Tout défaillait au duc de Bourgogne. Le duc René s'était emparé de Nancy. Le duc courut y mettre le siége. Mais ici tout ce long drame de folies allait s'achever par la honte et par le crime. Un certain comte de Campobasso [1], venu de Naples à la suite de la maison d'Anjou, avait été reçu par le duc de Bourgogne, qui lui avait donné sa confiance et en avait fait l'instrument de ses témérités. Lorsqu'il vit toute cette puissance crouler, Campobasso noua des intrigues avec le parti de René ; et bientôt le duc se trouva tout enveloppé de piéges et de perfidies. On dirait un roman semé d'aventures sinistres [2]. Des crimes se mêlèrent aux combats. Du côté de René se trouvait un gentilhomme de Provence, nommé Cifron, avec qui Campobasso avait accoutumé de faire ses trames. Il fut fait prisonnier comme il essayait d'entrer à Nancy avec d'autres chevaliers. Le duc de Bourgogne résolut de le faire pendre. Il avait introduit à la guerre ce droit nouveau à la place du droit de rançon admis par tous les États. Au moment de périr, Cifron voulut se sauver en révélant au duc les trahisons qui l'entouraient. Ce fut un moment de trouble cruel, et deux hommes seulement savaient le secret de ce drame horrible. Cifron, qu'on menait à l'échafaud, et Campobasso qui tremblait d'y monter à sa place. Campobasso sut rendre la colère du duc plus forte que sa curiosité. Puis il fit la garde aux portes de sa tente, et nulle révélation n'y pénétra. Cifron fut pendu, et Campobasso se hâta d'arriver à d'autres dénouements. Le duc de Lorraine avait assemblé des secours d'Allemands autour de Nancy. Campobasso laissa le duc de Bourgogne s'engager dans une lutte inégale, et lui-même s'éloigna avec cent quarante hommes d'armes. Il avait voulu joindre le duc René; les Allemands ne voulurent pas

1 Campobache, dit Comines. — Apparemment Campobaccio.

2 Walter Scott l'a trouvé tout fait dans Comines, et il semble que pour cela même son génie ait perdu cette fois de son originalité.

du contact du traître infâme. Il s'en alla à Condé. Il avait laissé dans le camp une conjuration contre le duc de Bourgogne ; on devait ou le saisir ou le tuer dans la fuite. C'est en de telles dispositions que les Suisses, conduits par le duc de Lorraine, vinrent livrer la bataille. Ils eurent bientôt dispersé les restes d'armée qui combattaient pour le duc. Le carnage fut horrible. Le génie de Campobasso présidait mystérieusement à ce désastre. Quand tout fut détruit, on chercha vainement le duc de Bourgogne; il n'était point prisonnier. Campobasso, le lendemain de la fatale journée, présenta au duc de Lorraine un page italien, qui désigna le lieu où il devait être. On y alla, et l'on trouva au bord d'un marécage le cadavre de Charles le Téméraire, tout nu, percé de trois coups de lance, l'un à la face, l'autre dans les cuisses, le troisième au fondement. Funeste mort, triste couronnement d'une vie furieuse, qui pourtant n'avait point été sans quelque mélange de vertu et de grandeur. La prospérité perdit ce prince. Il s'était précipité dans la bonne fortune, il s'abîma dans la mauvaise. Son orgueil intraitable dégénéra en férocité ; il semblait vouloir se venger du malheur par la barbarie. On le transporta à Nancy, où on l'exposa sur un magnifique lit de parade. Le duc René vint lui jeter l'eau bénite, et lui prenant la main, il dit : « Vo ame ait Dieu, vous nous avez fait moult de maux et de douleurs. »

Pendant ce temps, Louis XI, retiré à Tours, attendait le résultat des trames qui enveloppaient son ennemi, et qu'il suivait avec une curieuse mais patiente anxiété. On raconte que le jour de la bataille, Angelo Catto, archevêque de Vienne, disant la messe, vint donner la paix à Louis XI, en lui disant : « Sire, Dieu vous donne la paix; vous l'avez, si vous voulez, *consummatum est.* Votre ennemi le duc de Bourgogne est mort, et vient d'être tué, et son armée est déconfite[1]. » Le roi fit vœu, si la prédiction s'accomplissait, d'entourer la châsse de saint Martin d'un treillis d'ar-

[1] *Vie de Louis XI*, par Angelo Catto, à la suite des *Mémoires* de Comines.

gent à la place du treillis de fer qui y était. Et plus tard en effet il fit cette largesse au saint patriotique de la vieille Gaule.

Quoi qu'il en soit de cette prédiction, il suffit à l'histoire, pour caractériser le monarque, de dire son attente inquiète, et les dons qu'il promettait à ceux qui lui apporteraient de bonnes nouvelles. Le chapitre de Comines sur ce sujet est une admirable révélation. « Et y avoit, dit-il, beaucoup de gens qui avoient les oreilles bien ouvertes à qui premier les oyroit, pour les lui aller dire. » Comines lui-même avait eu déjà part aux largesses du roi, pour lui avoir dit les nouvelles de la bataille de Morat. Enfin celles de la dernière déconfiture arrivèrent, mais vagues et incomplètes. Et alors ce fut un curieux spectacle que celui de la cour de Louis XI, avec ses finesses et ses dissimulations. « Le roi de prime face fut tant surpris de la joie qu'il eut de cette nouvelle, qu'à grand'peine sceut-il quelle contenance tenir. » Et la contenance de quelques seigneurs était bien autrement troublée. Le roi prit plaisir à les faire mettre tous à sa table après la messe ; « et en disnant, continue Comines, parla tousjours de ces matières, et sçai bin que moy et autres prismes gardes comme ils disneroient, et de quel appétit, ceux qui estoient à cette table : mais à la vérité (je ne sçai si c'estoit de joie ou de tristesse), un seul par semblant ne mangea la moitié de son saoul : et si n'estoient-ils point honteux de manger avec le roy : car il n'y avoit celui d'entr'eux qui bien souvent n'y eût mangé. »

Louis XI avait hâte de tirer profit, par la politique, de la mort du duc de Bourgogne, qui changeait toute la face des choses. Comines et le bâtard de Bourbon, amiral de France, lui furent deux instruments. Il les envoya au pays d'Artois, avec la mission de recevoir ou de faire rentrer sous son domaine tout ce qui se pourrait de villes précédemment soumises au duc. Abbeville ne demanda pas mieux que d'obéir au roi ; mais Arras opposa le droit de Marie de Bourgogne. L'habile Comines ne put que conquérir en cette ville quelques personnages, entre autres Jacques de la Vacquerie, qui plus tard servirent le roi avec gloire ; Ham,

Bohain, Montdidier, Montreuil, Saint-Quentin reconnurent l'autorité du roi de France. Bientôt Louis XI s'avança en personne au bruit de ces nouvelles. Péronne s'ouvrit devant lui. C'étaient autant de conquêtes faites sans le secours de l'épée. L'intérêt tenait lieu de batailles; la plupart des seigneurs de Picardie et du Hainaut abandonnaient le parti de Bourgogne, abandonné par la fortune. Tout prospérait à Louis XI.

Mais lui-même, selon Comines, gâta ses succès par une faute. « Il pouvait, dit l'historien politique, combler ses prospérités par le mariage de Marie de Bourgogne, soit avec le jeune dauphin, soit avec quelque prince qu'il eût sous la main. Et tel avait été autrefois en effet son dessein secret; mais lorsqu'il vit cet État épuisé, ébranlé, perdu, il pensa pouvoir l'écraser dans sa ruine. Comines blâme son maître de ce changement de politique, peut-être par un souvenir de ses habitudes bourguignonnes. Il eût voulu que le roi amenât à soi toutes ces seigneuries, *sur lesquelles*, dit-il, *il n'avoit nul droit*, *par quelque trayté de mariage ou par vraye et bonne amitié*. Et il est vrai qu'il eût ainsi évité des déchirements et des guerres nouvelles. Mais la pensée de Louis XI était plus générale; il tendait à extirper de la monarchie de France les restes formidables des vassalités antiques, et son grand ministre, doté de tant et de si riches seigneuries, avait peine à accepter entièrement cette œuvre nécessaire d'unité.

1471. — Louis XI dans tout son règne n'avait cessé de suivre cet instinct de politique; et tout le secondait, la mort naturelle des princes aussi bien que les coups terribles de sa justice. Toute la maison d'Anjou venait de s'éteindre. La succession du duc de Guyenne était revenue à la couronne. Les princes remuants avaient été frappés du glaive. A ce moment il en restait un à qui le roi gardait rancune pour ses anciens méfaits politiques, c'était Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de la Marche. Il ne fallut que lui trouver des crimes nouveaux. On l'accusa d'avoir promis au duc de Bourgogne de faire prendre prisonniers le roi et le dauphin; et sur ce grief il fut enlevé de

son château de Carlat en Auvergne et conduit à la Bastille. On donna des formes singulières au jugement. Plusieurs présidents et conseillers du parlement s'assemblèrent à Noyon, *avec certains grands clercs du royaume demaurans en diverses villes;* et là furent lues les charges résultant des interrogatoires et des défenses du duc de Nemours en présence de monseigneur de Beaujeu, *illec représentant la personne du roi*[1]. Mais l'accusé était absent; on le condamna à être décapité aux halles de Paris. Ce fut un supplice odieux, bien que la victime eût fait trop d'aveux dans une déchirante lettre qu'il écrivit au roi pour obtenir merci ; et ce fut de plus un meurtre inutile. La postérité n'a point pardonné à Louis XI cette vengeance, et même elle l'a grossie, en imaginant un raffinement de barbarie dont le récit fait frissonner. On a écrit que les enfants du duc de Nemours furent mis sous l'échafaud pour être teints du sang de leur père. Les *mémoires* contemporains n'ont rien indiqué de semblable à cette infernale atrocité. C'est bien assez que la politique de Louis XI ait été cruelle; mais il ne paraît pas avoir recherché dans le meurtre ces sortes de voluptés qui ne sont goûtées que par les âmes d'une scélératesse idiote[2].

Lors donc que toutes ces justices par la guerre ou par le

[1] Voir les preuves des *Mém.* de Comines, tom. V.

[2] MM. Cimber et Danjou ont publié trois lettres de Louis XI sur le procès du duc de Nemours. Il demande qu'on *géhenne* le prince pour le faire parler. Cela même est de trop; mais c'était la justice du temps, et la magistrature employait comme le prince ce moyen atroce de révélation. Voir le *Cabinet de Louis XI*, publié dans cette collection, Ier vol. — *Mémoires* de Jean de Troyes, coll. Petitot. — M. Petitot, dans son tableau du règne de Charles VIII, adopte le récit des historiens sur les enfants du duc de Nemours, *arrosés*, dit-il, *du sang de leur père*. Mais il ne désigne pas non plus ses auteurs. L'accusation est si énorme que l'histoire ne la peut reproduire sans en indiquer la preuve. Et M. Petitot, ayant manié tous les documents historiques, aurait eu moins de peine qu'un autre à la trouver. Une chose plus étonnante, c'est que M. Petitot, sage et religieux écrivain, semble avoir de l'intérêt dans ce passage même pour ce féroce comte d'Armagnac qui fut tué à Lectoure. Nous avons vu les atrocités incestueuses de sa vie.

glaive furent achevées, Louis se laissa naturellement aller au désir de ruiner la maison de Bourgogne qui s'offrait à lui toute délabrée; mais il eut tort d'arriver à ce dessein par une violence déguisée. La guerre ouverte lui eût été plus glorieuse, ou plus utile même. Ce n'était pas l'expédient ordinaire de son génie.

Marie de Bourgogne était à Gand comme à la merci de cette bourgeoisie si prompte à se jeter dans les séditions. Dès qu'ils avaient appris la mort du duc de Bourgogne, ils s'étaient livrés à toute la fougue de leurs passions; ils avaient mis à mort vingt-six de leurs magistrats, avec les plus notables de leurs citoyens [1]. Ils reprenaient ainsi leur liberté perdue. Louis XI ne craignit pas d'envoyer remuer ce foyer sanglant de guerre civile. Son ancien barbier, qu'on appelait Olivier le Mauvais, et quelquefois Olivier le Diable, et qu'il fit appeler Olivier le Dain, était l'instrument de cette politique peu royale, et Comines raconte longuement les moyens de tromperie qui furent employés. On avait fait de ce barbier un comte de Meulan, et il arriva à Gand en bel équipage d'ambassadeur; mais on sut qui il était, et lui-même devint un objet de moquerie. Cette première expédition fut inefficace. Le comte de Meulan alla se dédommager à Tournay en s'emparant de la ville avec assez d'adresse.

Mais Marie de Bourgogne avait vu les mauvais desseins du roi, et pour les détourner, elle lui envoya des ambassadeurs. Louis XI les amusa par de belles paroles, mais en enveloppant sa pensée de mystère. Ils lui avaient parlé comme s'il eût voulu le mariage de son fils avec la duchesse Marie; il ne s'expliqua point là-dessus. Tout le résultat des conférences, ce fut que le roi se fit reconnaître le droit de prendre possession d'Arras, qui était un fief de la couronne, jusqu'à ce que Marie eût fait hommage pour son duché. Néanmoins la ville continua à tenir ses portes fermées; il fallut les forcer par un siége en forme. Les habitants étaient acharnés contre le roi. Il se vengea en chan-

[1] Comines, liv. V, ch. 16.

geant le nom de la ville, qu'il appela *Franchise* ou *Francie*. Pendant ce temps il avait repris ses sourdes menées avec les Gaulois.

Ce fut devant Arras qu'arriva un incident de police assez curieux. Le roi avait fait naguère à Senlis un traité avec le duc de Bretagne. Lorsqu'on avait vu sa politique rompre au loin tous les obstacles et briser toutes les inimitiés, on s'était précipité vers lui avec un empressement nouveau. Le chancelier de Bretagne s'en vint à Arras renouveler à Louis XI les protestations de son maître. A son arrivée Louis XI le fit arrêter. Ce fut un étonnement profond dans tout le camp. Au bout de douze jours d'incertitude Louis XI appela devant lui son prisonnier. Nul ne savait le fond de ce mystère. « Savez-vous pourquoi je vous ai fait arrêter? lui dit le roi. — Peut-être, répondit le ministre, pour quelque faux rapport contre le duc mon maître. — Ne m'avez-vous pas dit souvent, ajouta le roi, qu'il n'entretenait aucune intelligence avec le roi d'Angleterre contre moi? — J'en réponds sur ma tête, cria le chancelier. — C'est beaucoup vous avancer, » dit le roi. Et en même temps il déploya sur la table vingt-deux lettres du roi d'Angleterre et du duc de Bretagne, dans lesquelles ils concertaient entre eux des moyens d'attaque et de défense contre Louis XI.

Le roi ne soupçonnait pas le chancelier de perfidie; il le savait fidèle, et il le renvoya en Bretagne avec ses lettres. Là se découvrit tout le secret de cet espionnage. C'était un émissaire infidèle du célèbre Landois, ministre de Bretagne, qui dans ses courses en Angleterre était tombé à Cherbourg aux mains d'un agent de Louis XI habile à imiter les écritures et les cachets, et qui lui avait remis les lettres originales dont il était porteur pour un échange de copies, moyennant cent écus la lettre. Tel était déjà le progrès de la corruption.

Mais ce n'était là qu'un incident. Louis XI suivait obstinément son dessein de perdre l'héritière de Bourgogne par les déchirements de l'anarchie. La bourgeoisie de Gand luttait déjà contre les conseillers de la jeune duchesse, et surtout contre deux d'entre eux, Hugonnet et Imbercourt, les

plus habiles et les plus fidèles. Le trouble était dans la ville, et Marie avait fini par être comme captive aux mains des séditieux. Ils voulurent aussi faire leur ambassade à Louis XI; ils allèrent chercher une excitation à leurs fureurs. Le roi enveloppa les ambassadeurs populaires dans ses mille piéges d'intrigue. La bourgeoisie comptait avoir obtenu de la duchesse qu'elle se gouvernerait par le conseil des trois Etats; et elle venait demander au roi de *se déporter de la guerre*, espérant ainsi rester assurée de sa victoire. Louis XI s'appliqua à détromper les envoyés. Telle n'était pas, disait-il, la pensée des conseillers de mademoiselle de Bourgogne de leur laisser le gouvernement de leurs affaires; et il en avait la preuve en ses mains. Et par degrés il arriva à leur communiquer la lettre que ses ambassadeurs lui avaient remise. Puis il se la laissa demander, et enfin il la confia, quoique avec un apparent regret. La bourgeoisie y découvrait la volonté de suivre le mode de gouvernement de Charles le Téméraire, et après cela Louis XI n'eut plus à allumer sa colère par d'autres paroles. Les ambassadeurs rentrèrent à Gand, firent des assemblées, et lurent devant Marie de Bourgogne la lettre qu'elle avait écrite à Louis XI. Peu après ses deux ministres, Hugonnet et Imbercourt, étaient livrés à des juges improvisés; on les condamna à avoir la tête tranchée. L'infortunée Marie s'en alla, en habits de deuil, supplier le peuple assemblé devant l'échafaud de faire grâce à deux serviteurs innocents. Cet appareil de supplication émut les âmes. Déjà le peuple se divisait en deux partis, et l'émeute grondait autour des bourreaux, mais la faction des meurtriers resta maîtresse. On se hâta d'achever cet horrible drame; et Marie, toujours suppliante et en larmes, vit les deux têtes voler sous le coup de la hacke. On la ramena défaillante dans son palais.

Ainsi s'achevait dans les fureurs de la place publique la fortune de Charles le Téméraire. Gand resta livré au désordre et au pillage. Le peuple faisait des crimes dans l'intérêt de Louis XI, qui s'éloigna, comme par pudeur, et s'en alla vers Cambrai, laissant aux furieux de Gand le soin de lui

faire des amis des serviteurs de Bourgogne qu'ils chassaient à outrance.

Les Gantois, maîtres de Marie de Bourgogne, voulurent lui donner un mari. Ils allèrent délivrer de sa prison, à Namur, le fils du duc de Gueldres, que son père avait déshérité pour ses crimes. Ils le mirent à la tête d'une armée de quinze mille hommes, levée à Gand, à Bruges et à Ypres, et l'envoyèrent attaquer les Français, maîtres de Tournai. Ils voulaient lui faire mériter la main de leur captive. Mais l'expédition fut malheureuse. Comme le général des Gantois se retirait avec son armée, quatre cents hommes d'armes le poursuivirent; il fut tué dans la fuite.

Le duché de Bourgogne, ce grand Etat qui avait tenu en échec la royauté de France, fléchissait partout. Louis XI avait attiré à soi Jean II, prince d'Orange, que nous avons vu dans la fatale expédition de Charles le Téméraire contre les cantons. Il l'envoya se saisir de Dijon et des autres villes de Bourgogne; mais il l'avait fait suivre de Georges de la Trémouille, seigneur de Craon, comme s'il se fût défié de sa fidélité, et l'un et l'autre prétendant au gouvernement des places conquises, le prince d'Orange s'en retourna à son premier parti. Ce fut un échec pour Louis XI; il en éprouva quelque autre encore. Saint-Omer refusa de recevoir sa domination; mais Louis XI ne se déconcertait pas de si peu. La puissance royale était refaite, et désormais elle était à l'épreuve des mauvais succès.

L'histoire a noté l'inaction d'Edouard, roi d'Angleterre, en présence de ce mouvement d'intrigues armées, où s'abîmait la maison de Bourgogne, lorsqu'il semblait intéressé à soutenir et à relever cette rivalité par la politique et par la guerre. Mais l'or de Louis XI l'avait rendu maître du conseil d'Edouard; Edouard lui-même désirait marier sa fille au dauphin de France, et ses envoyés ne touchaient la France que pour y recevoir des dons et des caresses, qui perpétuaient l'immobilité.

Pour mieux endormir Edouard, Louis XI lui avait proposé une expédition à faire en commun sur la Flandre et les Pays-Bas. Il savait que ce n'était pas une guerre populaire en

Angleterre, mais il eut l'air de témoigner de la générosité et de la confiance, en offrant de partager les dépouilles de Charles le Téméraire. Édouard fut flatté, et ses conseillers vendus purent louer le procédé délicat du roi de France. C'est tout ce qu'il voulait [1].

Louis XI fut moins heureux dans l'affaire du mariage de Marie de Bourgogne. Il avait arrêté dans son esprit de ne lui donner ni le dauphin ni tout autre prince qui eût relevé sous le sceptre une vassalité menaçante. Les plus sages pensaient cependant qu'il eût été opportun d'aviser par un mariage à la fin de tant de désastres; et même on savait que Marie avait ouï avec plaisir le nom de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, entre tous les noms qui s'offraient au milieu de ce bruit de tempêtes populaires qui grondaient encore autour d'elle. Il y eut à ce sujet bien des ambassades. Louis XI ne fit que paraître au travers des intrigues. Il laissait faire ceux qui proposaient le comte d'Angoulême, sans les désavouer ni les soutenir. Alors s'offrit un prétendant sérieux, Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur. Marie de Bourgogne avait hâte de sortir de la tutelle des Gantois. Maximilien lui apparaissait avec d'éclatantes destinées; elle lui donna sa main. L'empereur, dégradé par l'avarice, le laissa aller à cet hymen dans un état peu digne de sa grandeur. Il fallut que Marie payât son voyage. Mais il arrivait jeune, brillant, courageux; il apportait l'espérance. Peu de jours après il parut à la tête d'une armée.

1478. — Alors Louis XI sentit peut-être sa faute. Mais il lui restait la souplesse de ses ruses. Il demanda une trève à Maximilien, et lui offrit quelques-unes des places qu'il avait enlevées. La trêve fut acceptée; mais on ne fit que l'employer à des préparatifs de guerre plus sérieux. Bientôt les hostilités éclatèrent, et le roi d'Angleterre offrit sa médiation en même temps que le pape Sixte IV. Mais déjà presque toute la Bourgogne était envahie. Charles d'Am-

[1] Comines dit longuement les noms de tous ceux qui recevaient des pensions de Louis XI; ce n'est pas le chapitre le moins curieux de ses mémoires, liv. VI, ch. 2.

boise, seigneur de Chaumont, commandait l'armée de France. Rien ne lui avait résisté; mais il avait souillé sa gloire par des rapines. Maximilien, effrayé de ces succès, laissa faire les médiateurs; et Louis XI, qui ne se hâtait pas dans ses triomphes, se contenta de ce qu'il avait pris, prévoyant des difficultés ou des périls, s'il voulait pousser plus loin la victoire. On fit une nouvelle trêve pour un an.

Louis XI employa ce repos à des négociations ardentes en Savoie, en Italie, en Espagne.

La duchesse de Savoie venait de mourir. Louis XI prit part aux affaires de la succession, et fit régler le gouvernement pendant la minorité du jeune Philibert.

L'Italie avait ses révolutions. Les Médicis, maîtres de Florence, avaient vu des factions se former contre leur pouvoir. Les Pazzi leur disputaient la domination par des complots et par des meurtres; la république était livrée aux factions. En même temps, Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, et le pape Sixte IV d'un côté, Venise, Milan, Florence de l'autre, formaient en Italie deux partis, armés entre eux, et qui compliquaient l'anarchie. Louis XI, appelé par les Florentins comme médiateur entre leurs factions intérieures, leur avait envoyé Comines, qui les trouva se dévorant entre eux. Julien de Médicis était mort sous les coups d'une conjuration. Laurent, son frère aîné, s'était sauvé blessé à la gorge. Puis la réaction des Médicis avait été effroyable. François Salviati, archevêque de Pise, qui avait pris parti pour les conjurés, avait été pendu. A ces nouvelles le pape excommunia les Florentins.

Louis XI continua de favoriser les Médicis et leur ligue contre le roi de Naples; mais il ne pouvait leur envoyer des armées; il les protégea par l'intrigue. Il feignit de rétablir la pragmatique sanction, et de provoquer un concile général. Le pape le négocia; par ses menaces extrêmes Louis XI le disposa à la paix. Laurent de Médicis garda son pouvoir; c'était pour la France une alliance féconde et pleine d'avenir.

En Espagne les intérêts n'étaient pas moins complexes. La Castille avait aussi ses révolutions; son roi Henri IV, mé-

prisé des peuples, avait une fille nommée Jeanne, dont on contestait la naissance, et déjà Alphonse, frère de l'inepte roi, et Isabelle sa sœur se disputaient l'hérédité. Des factions se formèrent; Henri IV fut emporté par les séditions; son frère Alphonse périt d'une mort douteuse dans l'anarchie; Isabelle fut proclamée reine de Castille. De là une guerre domestique avec des trames odieuses. Henri essaya de ressaisir le sceptre. Isabelle, active et adroite, lui opposa Ferdinand, infant d'Aragon, à qui elle porta ses prétentions en se mariant avec lui. De là devait sortir la grande monarchie d'Espagne[1].

Henri avait compté sur Louis XI, et un mariage avait aussi été convenu entre Jeanne, sa fille, et le duc de Berry, frère du roi de France. Le duc de Berry mourut; Louis XI laissa les révolutions castillanes suivre leur cours. Henri fit la paix avec sa sœur; mais après un splendide festin destiné à célébrer cette réconciliation, il fut atteint de douleurs atroces et suspectes de poison. Peu après mourait ce pauvre roi, que les peuples appelèrent l'*Impuissant*, et qui ne fit que se traîner à la suite des factions. Louis XI regrettait de voir la couronne de Castille échapper à ses intrigues. Alphonse, roi de Portugal, avait essayé de la remettre sur la tête de Jeanne, fille de Henri, et qui était sa nièce. Louis XI eut l'air de seconder son entreprise; chacun, en ce dessein, gardait ses vues et son caractère; le roi de France y apportait sa politique de calcul, le roi de Portugal sa chevalerie romanesque. Alphonse était veuf; il fit de Jeanne sa fiancée, et s'en alla pour elle à des expéditions pleines d'aventures bizarres. Il vint en France chercher des secours, courant de Louis XI au duc de Bourgogne. Puis le mauvais succès le désespéra, et il disparut laissant accroire qu'il était allé se cacher à Rome en un monastère. Louis XI, déjà atteint de soupçons sinistres, le fit chercher, et quand il l'eut découvert il le renvoya pompeusement en Portugal, sur une flotte de quinze vaisseaux, comme pour étaler son innocence. Jean, fils d'Alphonse, gouvernait à sa place; il le reçut avec des

[1] *Mariana*, lib. XXIV, cap. 5 et seq. — *Hist. du cardinal Ximenès.*

fêtes, et lui fit reprendre le sceptre qu'il porta quatre ans encore.

La cause de Jeanne était ainsi délaissée. Un instant on put penser que Louis XI verrait là un projet de mariage sérieux pour son fils. Mais déjà Ferdinand et Isabelle avaient fait des alliances avec l'Angleterre et avec Maximilien d'Autriche; Louis XI s'arrêta devant cette ligue, et son génie s'appliqua à la dissoudre au lieu de l'attaquer par un mariage d'un intérêt douteux. Il fit de magnifiques ambassades à cette double royauté de Castille et d'Aragon, et bientôt il l'eut détachée d'Édouard d'Angleterre et de Maximilien d'Autriche, et un célèbre traité fut signé à Saint-Jean de Luz, qui renouait les traités anciens de la France et de la Castille.

Ce coup soudain de politique vint changer tout l'aspect des Etats ; l'Angleterre renouvela sa trêve pour cent ans. Louis XI ne dédaignait pas de paraître acheter cette paix au prix de cinquante mille écus que la France continuerait de payer au roi d'Angleterre; les Anglais acceptaient cette condition comme un tribut, et Louis XI l'accordait comme une pension. D'un côté l'orgueil était à l'aise, de l'autre la politique était satisfaite ; lorsque l'Angleterre fut ainsi détachée des alliances menaçantes pour la France, Louis XI put reprendre librement ses desseins, et la guerre de Bourgogne s'offrit sous un aspect plus rassurant.

Déjà les hostilités avaient recommencé; la campagne s'ouvrit par une bataille près de Guinegate. L'archiduc marchait avec vingt mille hommes. D'Esguerdes, gouverneur de Picardie, courut à lui. Le premier choc renversa la cavalerie flamande. Ce fut tout à coup un vaste désordre, où les Français ne firent que tuer; mais la poursuite fut imprudente. Maximilien fit si bien par son sang-froid qu'il resta maître du champ de bataille; il avait perdu dix ou douze mille hommes, et peu s'en fallut qu'il ne pût s'attribuer la victoire. En cette journée la différence des pertes fit toute la gloire. Des deux côtés on avait fui, mais l'archiduc resta le plus affaibli. D'Esguerdes fit neuf cents prisonniers, parmi lesquels fut un fils du roi de Pologne. Louis XI apprit

ces nouvelles avec défiance. Il n'était pas accoutumé à perdre, dit Comines, et il soupçonnait qu'on lui cachait quelque malheur plus sérieux. « Quand il sceut la vérité, il eut patience, et délibéra d'y donner ordre, en façon qu'on n'entreprendroit plus telles choses sans son sceu[1]. »

L'archiduc Maximilien ne put reprendre ses entreprises. Il avait auparavant commencé le siége de Thérouane ; il le laissa pour aller s'emparer d'un faible château, nommé Malaunoi, où commandait un officier gascon avec cinquante Français. L'assaut fut effroyable ; quelques-uns des défenseurs de la petite place purent s'échapper, les autres furent égorgés. Le Gascon fut pendu. Louis XI à cette nouvelle jura une vengeance atroce. Il fit pendre cinquante des principaux prisonniers de Guinegate, envoya le bourreau protégé par six mille archers et huit cents lances en pendre sept autres au lieu même où l'officier gascon avait été mis à mort. On alla étaler le même spectacle devant Douai, Saint-Omer et Arras ; dix hommes furent pendus à la vue de chacune de ces villes ; puis les soldats furent jetés dans les campagnes pour les dévaster. On n'avait point vu précédemment de si sanglantes représailles. Et il y en eut de semblables sur mer. Quatre-vingts navires du commerce flamand furent enlevés par des armateurs de Normandie. Ce fut une perte énorme. Louis XI se sentait à l'aise dans sa vengeance ; d'ordinaire l'intrigue modérait sa colère, cette fois il était libre ; il crut se montrer formidable, il ne fut qu'odieux.

Cependant l'archiduc désirait la paix. Le légat du pape se fit médiateur, et une trêve fut signée pour un an.

Ce fut le légat qui à force de supplications obtint du roi la liberté du cardinal de la Balue, toujours captif depuis ses petites trahisons. Le cardinal se retira à Rome, où son habileté lui donna du crédit.

1480. — Durant la trêve, Louis XI s'occupa de réformes ou de changements dans l'Etat. C'est dans le repos que l'histoire aime à surprendre le singulier monarque dont

[1] Comines, liv. VI, ch. 6.

nous venons de voir le génie aux prises avec des inimitiés, des intrigues, des ligues et des périls de toute sorte.

C'est près de Tours, à son château du Plessis, que Louis XI passait d'ordinaire ses jours de politique calme ou méditative. Ce n'étaient point des jours de paix, car le repos était pour lui plein d'anxiétés et d'angoisses [1].

L'histoire. écrite sous des influences de la vieille société française, s'est amusée à voir Louis XI assiégé par des terreurs et expiant ainsi sa tyrannie, et après cela elle a cru n'avoir plus rien à dire de sa politique et de son génie. Nous ne saurions accepter aveuglément ces jugements demi-romanesques et empreints de rancune féodale.

La nature de Louis XI était défiante. « Quant à être suspicionneux, dit Comines, tous grands princes le sont, et par espécial les sages, et ceux qui ont eu beaucoup d'ennemis et offensé plusieurs, comme avoit fait cetuy-cy [2]. »

L'histoire n'a pas pris garde que Louis XI, avec ce caractère dissimulé et *suspicionneux*, avait repris l'œuvre antique des rois de France, qui était l'unité de la monarchie ; et pour cela il lui avait fallu refaire les combats de Louis le Gros, si ce n'est qu'il avait employé d'autres stratagèmes.

« François Ier disoit que *c'estoit* lui qui avoit mis les roys hors de page ; car devant lui les roys n'estoient que des demys-roys [3]. »

Mais sous sa main terrible étaient tombés ou s'étaient abaissés les restes des grandes vassalités féodales. Les états mêmes et les parlements étaient devenus impuissants. C'était donc là une source immortelle de colères et de soupçons. Et en même temps, appliqué comme il fut à des intrigues qui lui tenaient lieu de batailles, achetant la victoire par l'or plus volontiefs que par l'épée, il dut lever sur

[1] Il était en cette retraite lorsque accourut le roi René, duc d'Anjou. Bien que René eût un neveu, Charles II, comte du Maine, Louis XI prétendit que l'Anjou, faute d'hoirs mâles, devoit revenir à la couronne. Déjà il l'*avoit mis* en sa main ; la réunion fut définitive. (*Ch. d'Anjou*, BOURDIGNE.)

[2] Comines, liv. VI, ch. 7.

[3] Brantôme, *Éloge du roi Charles VIII.*

le peuple des impôts inusités ; et de là une autre sorte d'animadversion, grossie par des inimitiés plus habiles. « Et d'avantages, dit encore Comines, il sçavoit n'estre point aimé des grands personnages, ne de beaucoup de menu ; et si avoit plus chargé le peuple que jamais roy ne fit, combien qu'il eut bon vouloir de le descharger : mais il devoit commencer plus tôt[1]. »

Comines énumère ces levées d'impôts, et il observe que pour la première fois Charles VII avait donné l'exemple d'imposer des tailles *en son pays à son plaisir*, *sans le consentement des états du royaume*. Et il n'est point surprenant que la monarchie relevée de sa ruine eût alors pris en défiance ces assemblées d'états qui avaient été si pleines de révolutions et de crimes. Louis XI ne demanda pas mieux que de suivre l'exemple de Charles VII. Mais en cela, dit l'historien, son confident et son ministre, « il chargea fort son âme et celles de ses successeurs, et mit une cruelle playe sur son royaume, qui longtemps saignera. »

Toute cette partie des *Mémoires* de Comines devrait être ici reproduite. C'est l'expression de tout un siècle. Comines ne supportait pas la pensée que le roi de France pût lever des impôts à son commandement, sans le consentement des états généraux. Toutefois il atténue ce grief contre Louis XI : « Mais un bien avoit en luy nostre bon maistre : c'est qu'il ne mettoit rien en thrésor : il prenoit tout et despendoit tout : et fit de grands édifices, à la fortification et deffense des villes et places de son royaume : et plus que tous les autres roys qui ont esté devant luy il donna beaucoup aux églises : en aucunes choses eust mieux valu moins ; car il prenoit des pauvres pour le donner à ceux qui n'en avoient aucun besoin. Au fort en nul n'y a mesure parfaite en ce monde[2]. »

Après cela il est curieux de voir quelle fut l'énormité des impôts ainsi levés par Louis XI à son bon plaisir. « Le dit roy Charles VII levoit à l'heure de son trépas dix-huit cent mille francs, en toutes choses sur son royaume, et tenoit

[1] Comines, liv. VI, ch. 7.
[2] Comines, liv. V, ch. 18.

environ dix-sept cents hommes d'armes d'ordonnance pour tous gens d'armes, et ceux-là en bonne justice, à la garde des provinces de son royaume, qui de longtemps avant sa mort ne chevauchèrent par le royaume, qui estoit grand repos au peuple ; et à l'heure du trépas du roy nostre maistre, il levoit quarante-sept cent mille francs, d'hommes d'armes quelque quatre ou cinq mille, gens de pied, tant pour le camp, que des mortes-payes, plus de vingt-cinq mille. » Telle avait été la progression de Charles VII à Louis XI; car en ce temps-là ce fut le dernier terme du despotisme. « Ainsi ne se faut esbahir s'il avoit plusieurs pensées et imaginations, et s'il pensoit n'estre point bien voulu ; et s'il avoit grande peur en ceste chose, aussi avoit-il espérance en plusieurs de ceux qu'il avoit nourris, et qui avoient reçu biens de lui. De ceux là eust-il trouvé un grand nombre qui pour la mort ne lui eussent fait faute[1]. »

Nous avons donc l'explication historique des sombres terreurs qui troublèrent les derniers jours de Louis XI, et qui ont donné lieu à des analogies si fréquentes et si chimériques avec les Tibère et les Néron de la Rome esclave.

Il est une poésie qu'il faut retrancher de l'histoire, c'est celle de la haine. Après avoir ôté les chimères de la vie de Louis XI, la réalité suffit pour faire apprécier son caractère et son génie. Louis XI fut l'ennemi des grands, et les grands lui ont fait sa renommée de tyrannie sanguinaire. Il est étrange qu'un siècle de démocratie, comme est le nôtre, ait besoin d'être averti qu'il se méprend en acceptant les jugements portés en des temps d'aristocratie, et qui furent alors comme une sorte de représaille.

Revenons à d'autres appréciations. Louis XI sentait qu'il avait blessé au cœur la noblesse de France. Il avait souvenir des tentatives de vengeance qu'elle avait faites en d'autres temps, et, ne soupçonnant plus des essais publics de guerre civile, il redouta des crimes ténébreux. A mesure que l'âge vint l'affaiblir, cette pensée lui fut par degrés plus insupportable. Ses défiances naturelles finirent par être

[1] Comines, liv. VI, ch. 7.

d'atroces terreurs. De là cette vie de Plessis-les-Tours si sombre, si solitaire et si formidable; de là ces larges fossés et ces murs épais, et ces grilles serrées, et ces créneaux armés, et ces petites fenêtres, et cette garde de nuit et de jour, « et ces quatre moineaux tous de fer bien espais, et lieu par où l'on pouvoit bien tirer à son aise, et estoit chose bien triomphante, et cousta plus de vingt mille francs[1]. » De là toutes ces minuties de défense, si exactement contées par Comines, ces changements systématiques de valets de chambre, cette préférence pour *les gens de petite condition*, et aussi cette peur de son médecin, qui était devenu son maître et son tyran. Tout cela est curieux à lire dans les mémoires, mais ne doit point fausser les vues historiques. C'est contre les grands que Louis XI se barricadait dans sa citadelle hérissée de fer. « Nul seigneur ne grand personnage ne logeoit dedans, ne n'y entroit guères compagnie de grands seigneurs. Nul n'y venoit que monseigneur de Beaujeu, qui estoit son gendre. »

Ce n'est pas là sans doute, entre les nobles rois de France, une figure de roi qui doive plaire à l'histoire. Mais s'il fut un tyran farouche, il le fut pour les seigneurs. Aussi ils rongeaient le frein avec colère. « Et même il fut quelques paroles entre aucuns d'entr'eux d'entrer en ce Plessis, et depescher les choses, selon leur advis, pource que rien ne se depeschoit; mais ils ne l'osèrent entreprendre, dont ils firent sagement: car il y avoit bien pourveu[2]. » Quoi qu'il en soit, parmi ces soupçons et ces terreurs, Louis XI n'avait pas moins la pensée tournée vers les choses du gouvernement, vers les réformes utiles, vers les desseins d'agrandissement et de puissance. « Aussi désiroit de tout son cœur de pouvoir mettre une grande police au royaume, et principalement sur la longueur des procès. » *Il haïoit* ceux du parlement, pour plusieurs choses que n'explique pas l'historien, mais apparemment pour leur penchant à gêner l'exercice de la royauté. Et c'était pour lui une excitation de plus à réformer la justice. « Aussi désiroit fort, ajoute

[1] Comines, liv. VI, ch. 7.
[2] Comines, liv. VI, ch. 7.

Comines, qu'en ce royaume on usast d'une coustume, d'un poids, d'une mesure, et que toutes ces coustumes fussent mis en françois en un beau livre, pour éviter la cautéle et la pillerie des avocats, qui est si grande en ce royaume, que nulle autre n'est semblable, et les nobles d'iceluy la doivent bien connoistre, et si Dieu luy eust donné la grâce de vivre encore cinq ou six ans, sans estre trop pressé de maladie, il eust fait beaucoup de bien à son dit royaume. » Comines observe qu'il s'y prenait tard. « Pour ce, fait bon bien faire tandis qu'on a loisir, et que Dieu donne santé et entendement aux hommes. » Mais les événements eussent maîtrisé la volonté de Louis XI, quand elle se serait plus tôt déclarée; Comines manque de politique en lui reprochant l'oppression du royaume; c'est comme s'il lui eût reproché les témérités du duc de Bourgogne et les rivalités de tant de rois, qu'il fallut par une ténacité de quinze ou vingt années réduire à l'impuissance. Louis XI pensa aux réformes lorsque tout autour de lui parut en repos.

Bien qu'ennemi du parlement politique, il lui laissa la liberté de ses fonctions en ce qui regardait la distribution de la justice. Il avait fait une déclaration portant qu'il ne se donnerait aucun office qui ne fût vacant par mort, résignation ou forfaiture. Il voulait qu'on méritât les fonctions avant de les posséder par la survivance.

Déjà, dans le mouvement de ses affaires, il avait établi les postes en son royaume; admirable mécanisme que son génie trouva par le besoin qu'il avait de communications rapides pour la marche de ses intrigues [1].

Autour de lui se faisait une police active, mais appliquée aux grands intérêts de l'Etat, non point aux petites passions de l'espionnage. Il n'employait à cet office que *gens de petite condition*, et il semble que Comines a peine à leur pardonner cette médiocrité. « Il leur pouvoit bien sembler, dit-il, s'ils estoient sages, qu'incontinent qu'il seroit mort, ils seroient désappointez de toutes choses, pour le mieux

[1] Édit pour l'établissement des postes, aux *pièces justificatives* de l'introduction aux *Mém.* de Comines, par M. Petitot.

qui leur en sçauroit venir, et ainsi leur en advint. » Mais les vues de Louis XI n'en étaient pas moins hautes. « Ceux là ne luy rapportoient rien de quelque chose qu'on lui escrivit, ne mandast, de quelques affaires que ce fust, s'il ne touchoit à la préservation de l'Estat et défense du royaume : car de toute autre chose il ne luy en châloit que d'estre en tréve ou en paix avec chascun [1]. »

On voit que Louis XI peut être vu sous un aspect qui ne manque pas d'intérêt ni de grandeur. Jusqu'ici l'histoire n'a été pour lui ni bienveillante ni impartiale. Pour tout jugement, elle lui a fait un caractère de tyrannie sombre, farouche, hypocrite. Elle n'a point pénétré sa pensée ; elle a cru faire assez de saisir sa physionomie, et de l'interpréter avec caprice. Cela donne lieu peut-être à des aperçus de finesse ou à des semblants de politique, mais n'est point de l'équité, et n'est pas même de la science.

Louis XI se fit un système de tromper ses ennemis ; ce lui fut une guerre plus facile que celle de l'épée. Les combats d'ailleurs semblaient épuisés. La diplomatie grandissait avec ses mensonges. L'habileté venait après l'enthousiasme, et l'habileté fut alors, et n'a été depuis que trop souvent de la duplicité et de l'astuce. La morale n'approuve point la tromperie, mais l'histoire reçoit les siècles avec leur génie. Le siècle de Louis XI fut un siècle de dissimulation ; Louis XI prima le siècle.

Mais Louis XI ne fut pas, comme on l'a dit, dissimulé et menteur en toutes choses. On s'est amusé à lui faire une dévotion de tromperie, comme tout le reste ; et son amour des pèlerinages et des reliques a paru n'être qu'un jeu et une parodie de piété. On a fait de lui une sorte de philosophe qui rit de soi et des autres, cynique sans pudeur, effronté jusque dans l'imitation de la croyance. Ce sont là de tristes raffinements. Comines est plus simple, et mérite davantage d'être cru. Mentionnons après lui un simple fait. « Quand les roys de France veulent toucher les malades des ecrouelles, dit-il, ils se confessent, et luy n'y failloit jamais

une fois la semaine. » Il ne servirait de rien de changer un témoignage si précis. Et Comines, le spirituel politique, ajoute : « Si les autres ne le font, ils font très-mal, car tousjours y a largement malades [1]. »

Disons toutefois que la dévotion de Louis XI fut mêlée de minutieuses pratiques, et ses pèlerinages cachèrent quelquefois des desseins de politique. Puis sa religion avait je ne sais quoi d'égoïste ; on eût dit un calcul superstitieux. Il semblait vouloir intéresser le ciel à ses intrigues. De là une foi sans intelligence et une dévotion sans piété.

Il semble donc que beaucoup de jugements doivent être désormais rectifiés sur Louis XI, roi singulier et mystérieux, que l'imagination des écrivains s'est façonné capricieusement, comme un personnage de théâtre. Depuis longtemps déjà j'ai appelé la révision de cette justice [2]. Revenons aux récits de l'histoire.

Dans cette trêve avec les Flamands, Louis XI, avons-nous dit, cherchait les réformes. C'est en ce temps qu'il cassa les francs-archers de Charles VII, et qu'il adopta un nouveau système de solde militaire. C'est lui qui désormais devait payer l'armée, comme pour se l'assurer davantage. Pour la première fois un corps de Suisses vint faire en France un service régulier. Il entretenait l'armée comme pour la guerre ; c'était un moyen de forcer le duc Maximilien à faire la paix.

Mais tout à coup il fut frappé d'apoplexie aux Forges, près de Chinon. L'histoire de cette maladie est curieuse. Dans ce premier danger on fut obligé de contrarier ses volontés énoncées seulement par des signes. A peine rétabli, il chassa tous ceux qui lui avaient résisté [3]. Il tremblait de voir l'autorité lui défaillir avant la vie même.

1481. — Alors il redoubla d'activité pour échapper à une rechute, et il alla passer une revue de troupes en Normandie. Revenu à Tours, il fut frappé de nouveau. Mais sa vo-

[1] Comines, liv. VI, ch. 6.

[2] Dans un article COMINES, *Plutarque français.*

[3] Voir les détails dans Comines.

lonté resta plus forte que le mal; il continua de s'occuper des affaires, et se mit à faire des voyages. Le comte de la Chambre, qu'il avait fait nommer gouverneur de Savoie pendant la minorité de Philibert, avait fait d'odieuses intrigues. Il les envoya punir par une armée. Le comte fut enlevé, et l'évêque de Genève fut nommé à sa place. Le roi semblait commander en Savoie comme dans une partie de son royaume. Peu après, le jeune Philibert mourait à Lyon, où il était venu trouver Louis XI. Le roi continua de régler les intérêts de ses deux frères élevés en France. Il se déclara le tuteur de Charles, l'aîné, et lui donna pour gouverneur Charles de Dunois.

1482. — Cependant Louis XI se traînait, malade, épuisé. Mais la fortune ne lui faisait point défaut. A Beaujeu, il reçut une nouvelle qui le ranima. Marie de Bourgogne avait fait une chute de cheval; « elle chevauchoit un hobin ardent; il la fit cheoir sur une grande pièce de bois; » elle mourut peu de jours après. Louis XI ne cacha point sa joie. Marie laissait deux petits enfants, que les Gantois tenaient en leurs mains. Dès ce moment il se mit à *pratiquer cette* bourgeoisie séditieuse pour la détacher de l'archiduc. L'intrigue fut ardente et artificieuse comme aux années les plus fécondes de ce règne. « Et s'adressoit-on du tout à un pensionnaire de la dite ville, appellé Guillaume Ryne, sage homme et malicieux, et à un autre appellé Coppenole, clerc des eschevins, qui estoit chaussetier, ayant grand crédit avec le peuple, car gens de telle taille l'y ont, quand ils sont ainsi desordonnez. » Enfin un traité fut fait. Marguerite de Bourgogne, enfant de trois ans, était fiancée au dauphin de France. Les conditions de cette alliance conciliaient admirablement l'intérêt du royaume et celui des séditieux de Gand; la nomination du duc d'Autriche leur était importune, et volontiers ils grossissaient la dot de Marguerite du duché et du comté de Bourgogne, rompant ainsi l'unité des Flandres, qui constituait en face de la France et dans la France même un État formidable et tout rempli de menaces et de rivalités[1].

[1] Comines, liv. VI, ch. 8 et 9. — Olivier de la Marche, fin de ses

1483. — La nouvelle de ce traité, préparé de longue main par Louis XI et même du vivant de Marie de Bourgogne, désola le roi d'Angleterre. Il y voyait pour lui une honte, et il ne la put supporter. Les histoires disent qu'il en mourut de douleur. Et c'était en effet un coup admirable d'ôter à l'Angleterre, toujours maîtresse de Calais, ces puissantes diversions qu'elle avait trouvées dans la Bourgogne ou dans la Flandre, et qui avaient donné à ses entreprises sur la France tant de liberté. Toutefois la prévoyance de Louis X devait plus tard être troublée. Mais le génie de ce roi mourant n'étonne pas moins l'histoire. Comines remarque, que lorsqu'il fallut jurer les traités, il fit quelques difficultés. « C'estoit pour n'estre point veu; car il estoit jà fort bas, et à grand'peine se vouloit-il laisser voir. » Il les jura sans appareil, et puis il s'achemina vers Plessis-les-Tours, gardant en soi-même la joie que lui avaient faite non-seulement ces succès, mais la mort d'Édouard, et l'aspect des guerres civiles qui de nouveau ensanglantaient l'Angleterre. Le duc de Glocester avait ravi la couronne aux deux fils d'Édouard, son frère, en les faisant égorger. On ne vit plus que d'atroces tragédies. Louis XI garda assez de fierté pour ne vouloir pas recevoir les messagers du nouveau roi; « l'estimant, dit Comines, très-cruel et mauvais. » Ce lui fut un prétexte de ne pas payer la pension convenue par la trêve au meurtrier usurpateur.

1483. — Revenu dans sa retraite, il sentit de plus en plus la vie lui défaillir. Alors redoublèrent ses soins pour dissimuler les progrès de son affaiblissement, et aussi pour retenir son autorité. « Il sembloit mieux à le voir homme mort que vif, tant estoit maigre, ne jamais homme ne l'eust cru. » Il pensait tromper les regards divinateurs en se couvrant de magnifiques parures. Lui dont la simplicité avait été vulgaire, « ne portoit que robbes de satin cramoisy, fourrées de bonnes martres[1]. » Et pour faire illusion sur

Mémoires. — Le P. Daniel analyse le traité. *Recueil des traités*, de Léonard. — Pièces et observations sur les *Mémoires* de Comines, éd. e Godefroy.

[1] Comines, liv. VI, ch. 8.

cette nouveauté de goût, il se plaisait à donner des robes semblables à ceux qui l'approchaient. Mais ses caprices n'étaient pas toujours bienveillants. Il se mit à faire *d'aspres punitions*, « pour estre craint, et de peur de perdre obéyssance. Il renvoyoit officiers et cassoit gens-d'armes, rognoit pensions, et en ostoit de tous points. Et me dit peu de jours avant sa mort, ajoute Comines, qu'il passoit tems à faire et deffaire gens, et faisoit plus parler de luy parmy le royaume que ne fit jamais roy, et le faisoit de peur qu'on ne le tînt pour mort [1]. »

Ainsi tout sembla reprendre la vie autour de ce monarque qui s'éteignait. Sa police redoubla d'activité. Ses envoyés couraient l'Europe. A défaut de politique, il les occupait de futilités curieuses; il se faisait acheter en tous pays des chevaux, des mules, des chiens, des bêtes sauvages; il n'y épargnait point l'argent. Il lui fallait des nouveautés de toutes sortes, non pour satisfaire ses goûts, mais pour tromper la curiosité. En même temps il envoyait au loin des présents; il pensait se faire vivre en occupant le monde de ses caprices.

Cependant il ne lui restait plus que le souffle; un vieux écrivain dit que c'était une *anatomie cheminante* [2]. Mais le génie survivait. « De nulle matière on ne lui parloit que des grands qui luy touchoient [3]. » Et aussi ses défiances devenaient plus sombres. « Il ne laissoit nuls hommes, ny en la ville ny aux champs, dont il eust suspicion, mais par archers les en faisoit aller et conduire [4]. »

En même temps il se livrait tout entier aux soins de son médecin Coctier, qui le traitait brutalement. La peur le rendait souple; de toutes parts on lui envoyait des remèdes à essayer. Quelquefois c'étaient des reliques dont le contact donnait la santé. Le pape Sixte IV, « estant informé que par devotion le roy desiroit avoir le corporal sur quoy chantoit monseigneur sainct Pierre, tantost le luy envoya avec plu-

[1] Comines, liv. VI, ch. 8.
[2] Matthieu.—Note des *Mémoires* de Comines, édition de Godefroy.
[3] *Ibid.*
[4] Note des *Mémoires* de Comines, édition de Godefroy.

sieurs autres reliques[1]. » On lui apporta aussi la sainte ampoule de Reims. Le Turc lui-même, dit le curieux chroniqueur, « lui envoya un roole de reliques, lesquelles estoient encore à Constantinople. Par toutes les choses dessus dites, ajoute-t-il, l'on peut cognoistre le sens et grandeur de nostre roy, et comme il estoit estimé et honoré par le monde, et comme les choses qui sont spirituelles, de dévotion et de religion, estoient employées pour lui alonger sa vie, aussi bien que les choses temporelles; toutes fois le tout n'y fit rien, et falloit qu'il passast par là où les autres sont passés. »

Enfin un dernier expédient contre la mort, ce fut d'envoyer quérir en Italie un personnage de haute sainteté, François de Paule, ermite vénérable, dont Louis XI espéra quelque miracle. Le saint parut au Plessis avec sa vie simple et merveilleuse; tout ce qu'il apportait au roi, c'étaient d'admirables paroles de vertu et de touchants encouragements contre la mort. Le roi se mit à genoux devant lui, « afin qu'il luy plut faire alonger sa vie. Il respondit ce que sage homme devoit répondre. » Comines ajoute que volontiers on voyait en ses paroles une inspiration de Dieu; « car autrement n'eût sçu parler des choses dont il parloit[2]. »

Cependant la mort cheminait toujours, et Louis XI ne lui pouvait échapper. Il avait pourtant défendu qu'on la lui vînt annoncer, même alors qu'elle serait présente. Mais sa faiblesse toujours croissante lui devenait un avertissement, et un jour « voulut le roy voir monseigneur le dauphin son fils, lequel il n'avoit veu de plusieurs années. » Il le faisait élever au château d'Amboise dans le mystère, loin des regards, par la crainte des cabales, se souvenant de la guerre de la Praguerie, où lui-même avait servi de ralliement contre Charles VII. Louis XI gardait toujours toute sa force d'esprit. Il adressa à son fils de sages paroles et de bons conseils. Il lui donna en exemple les premières fautes de son règne,

[1] Comines, *Ibid.*
[2] Comines, liv. VI, ch. 8.

et surtout celle d'avoir désappointé les notables chevaliers du royaume, qui avaient aidé Charles VII, son père, à chasser les Anglais de France. Il lui commandait expressément de ne point changer ses officiers. Puis il le recommanda lui-même à ses serviteurs; et déjà il le leur montrait comme leur roi.

Cependant il résistait encore à la mort, et à chaque moment il envoyait au saint homme de Calabre, pour qui il avait fait faire une chapelle au Plessis, *disant qu'il lui alongeroit bien sa vie, s'il vouloit.* Son confesseur eut besoin d'appeler à son aide des docteurs de théologie pour s'en aller lui annoncer que l'ermite ne le pouvait sauver. « Tous ainsi signifièrent à nostre roy la mort en briëves paroles et rudes : *Sceurement il est faict de vous, et pour ce pensez à vostre conscience, car il n'y a nul remède.*—J'ai espérance, répondit-il, que Dieu m'aidera ; car par aventure je ne suis pas si malade comme vous pensez. » On eût dit une âme opiniâtre à rester en ce corps amaigri, délabré. L'idée de la mort le remplissait d'épouvante. Il avait prié d'avance ses plus intimes serviteurs, et surtout Comines, de ne lui point prononcer ce mot sinistre, mais seulement de l'avertir, quand il serait temps, par cette seule parole : *Parlez peu!* Toutefois une fois que cette parole décisive lui eut été jetée, le cœur lui revint, il reçut les sacrements avec dévotion, et parut comme un autre homme devant la mort qu'il avait tant redoutée. Sa raison depuis longtemps survivait. Il continua de donner à son fils de bons et fermes avis, mêlant des prières parmi ses discours, ordonnant les soins de sa sépulture, et nommant ceux qui le devaient suivre à Notre-Dame de Cléry, où il voulait avoir son tombeau.

Ainsi s'éteignit Louis XI [1], génie singulier dans sa vie et

[1] Jean de Troyes le fait mourir « le lundi 25e jour d'août, en son hostel de Montils les Tours. » Son récit est très-curieux. A cette nouvelle tout Paris s'était ému, et des gardes furent mis dans toute la ville. Mais la nouvelle était prématurée. « Dont il n'estoit rien, dit la chronique, et s'en revint, but, parla et mangea très-bien, et vesquit jusques au samedi au soir ensuyvant, 30e et penultiesme jour du dit mois d'aoust. » Son corps fut porté à Notre-Dame de

dans sa mort, roi étrange entre tous les rois. Nulle physionomie ne paraît dans toute l'histoire avec ce caractère d'originalité distincte; et pourtant nulle autre n'a été plus altérée par les jugements. Il en est ainsi précisément des personnages qui sont sans ressemblance avec tous les autres. Chacun les voit avec sa pensée propre. On leur refait une originalité d'imagination. L'histoire devient de la poésie, la réalité n'est plus qu'une chimère. Ce ne sont point les rois vulgaires qui sont exposés à subir ces transformations.

Au reste Louis XI laissait la France redoutée, les grands domptés, l'Angleterre abaissée, des alliances puissantes en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Écosse. Il avait fait des réformes dans la justice et dans l'administration de l'État. Il n'aimait pas la guerre, mais il donna à la France une armée formidable. La politique fut tout son génie. Il fit des conquêtes, mais par l'habileté des alliances plus que par le succès des batailles; et entre les conquêtes il sut choisir celles qui devaient être durables. Les Génois voulurent se donner à lui. « Vous vous donnez à moi, leur dit-il, et moi je vous donne au diable. » Son regard était toujours fixé vers l'avenir. La gloire le touchait peu, il préférait l'utilité.

Ce qui dominait en son esprit c'était l'instinct de l'unité et de l'ordre. C'est ce qui lui fit aimer la majesté de l'Église. Sa conduite dans l'affaire de la pragmatique sanction n'a point été assez aperçue. Les maximes de France à l'égard de l'autorité papale lui semblaient être un germe d'anarchie. Il eût frappé des schismes comme il eût frappé des révoltes. Mais cette susceptibilité le conduisit à des répres-

Cléry, « pour ce qu'il voulust et ordonna en son vivant que ainsi feust faict, et ne voulust estre mis avecques les deffuncts très nobles roys de France ses prédécesseurs, en l'église et abbaye de Sainct Denis en France; et ne voulust jamais dire la raison qui le avoit meu à ce. Mais aucuns pensoient que ce feust pour la cause de l'église, où il fist moult de biens, et aussi pour la grande dévotion qu'il avoit à la benoiste Vierge Marie, priée au dit lieu de Clery. » Les *Chroniques* de Jean de Troyes.

sions extrêmes, et sa justice ne fut pas sans raffinements de barbarie.

« Il est vray, dit Comines, qu'il avoit fait de rigoureuses prisons commes cages de fer, et autres de bois, couvertes de pattes de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles fermures de quelque huict pieds de large, de la hauteur d'un homme et un pied de plus. Le premier qui les devisa fust l'évesque de Verdun qui, en la première qui fust faite, fust mis incontinent, et y a couché quatorze ans. » C'étaient là d'infernales prisons, et Comines se plaît à conter les anneaux de fer, les chaînes pesantes, et la grosse boule de fer au bout, plus forte que de raison. Et appelloit-on ces lourdes chaînes les *fillettes du roi.* Par malheur ces inventions devaient se transmettre pour les justices du règne suivant. « Plusieurs l'ont maudit, ajoute Comines, et moi aussi qui en ay tasté, sous le roy de présent, huict mois [1]. »

Ce furent là des violences exécrables, et l'histoire n'en saurait tempérer l'odieux en rappelant qu'elles n'allaient frapper que des seigneurs brouillons ou suspects. Le crime de Louis XI ce n'est point d'avoir achevé la ruine des vassalités anarchiques, mais d'avoir ajouté les supplices à la politique. La justice n'a jamais besoin d'être atroce. Mais c'est la peur qui fit Louis XI cruel; car il n'aimait pas le sang, et il pardonna à ses ennemis toutes les fois qu'il ne crut pas avoir à les craindre.

Il est remarquable aussi qu'il ne déploya ses colères que lorsqu'il crut l'autorité royale en question. C'était là sa terreur profonde. Pendant la guerre du bien public il avait commandé à l'université de participer à la levée des troupes; le recteur Guillaume Fichet, docteur célèbre, prononça une harangue pour maintenir le privilége universitaire. Louis XI supporta très-bien cette liberté [2].

Un autre exemple plus souvent cité est celui de Jacques de la Vaquerie que Louis XI avait fait premier président du

[1] Comines, liv. VI, ch. 12.
[2] *Addition à l'Hist. de Louis XI*, par Naudé.

parlement. Le roi voulait faire enregistrer des édits que la Vaquerie jugea contraires au bien public. Le courageux magistrat parut devant le roi avec les principaux du parlement. Louis XI leur demanda ce qu'ils voulaient : « La perte de nos charges, répondit la Vaquerie, ou la mort même plutôt que de trahir nos consciences. » Louis XI retira ses édits [1]. Rien de plus bizarre d'ailleurs que son caractère. Tour à tour avare et généreux, défiant et téméraire, trivial et superbe, populaire et hautain, abject et magnifique, il semblait s'envelopper de caprices, et vouloir échapper aux jugements.

Ce qu'il y eut en lui de plus remarquable, c'est la puissance de contenir au dedans de soi ses impressions. Il sembla surtout se défier des emportements de l'orgueil. « Quand orgueil chevauche devant, disait-il, honte et dommage le suivent de près [2]; » parole pittoresque, qui mérite d'être une leçon pour toutes les conditions de la vie humaine.

Il eut quelquefois de cette grâce qui fait aimer la royauté, en abaissant sa grandeur. Un jeune gentilhomme, Raoul de Launoy, s'était un peu précipité devant lui à un assaut avec une fougue brillante ; il l'appela ensuite, et lui dit : « Pasque-Dieu, mon ami (c'était son juron ordinaire), vous êtes trop furieux en un combat ; il faut vous enchaîner, car je ne vous veux point perdre, désirant me servir de vous plus que d'une fois. » En ce disant, il lui jetait au cou une chaîne d'or de cinq cents écus. Philippe Auguste ou saint Louis n'eût pas mieux fait et n'eût pas mieux dit.

Mais cette élégance fut rare dans Louis XI. On eût dit un caprice de plus.

Les mœurs de sa jeunesse ne furent pas sans reproche, il les corrigea par un vœu qu'il garda ensuite avec fidélité. Comines compare Louis XI à deux autres princes contemporains, Mathias, roi de Hongrie, et Mahomet Ottoman, empereur des Turcs ; et il ajoute : « Ont esté les plus grands hommes qui ayent régné depuis cent ans ; mais l'honnes-

[1] *Bodin. de Rép.* — Pasquier, *Recherches.* — Bayle, *Dict.* etc.
[2] Comines, liv. II, ch. 4

teté et forme de vivre de nostre roy, et les bons termes qu'il tenoit aux gens privés et estranges (étrangers) a esté tout autre et meilleur que des deux autres [1].

Louis XI avait été élevé soigneusement par le roi Charles VII, et pourtant on lui a reproché d'avoir eu peu d'estime pour les lettres humaines. Il voulait, dit Brantôme, que toute la science du latin se bornât pour son fils à savoir le sens de ces mots: *qui nescit dissimulare, nescit regnare.* C'est encore là une exagération de ceux qui n'ont vu dans Louis XI qu'un type de fourberie. Il sut attirer à soi des hommes de science, et il eut des amitiés illustres, entre autres celle du grand cardinal Piccolomini, qui ne sauraient laisser croire qu'il ait méconnu la valeur de l'instruction et le prix du génie. Comines est précis sur ce point: « Entre tous les princes dont j'ai eu la connoissance, le roy, nostre maistre, l'a le mieux sceu faire, et plus honorer et estimer les gens de bien et de valeur [2]. » D'autres l'ont loué plus amplement encore, et entre autres le docte Naudé, qui montre son règne comme une ère de renouvellement des études et de progrès dans les hautes sciences et dans la philosophie [3]. Il fut l'ami de l'université, et il agrandit ses immunités. Jamais elle n'avait été plus éclatante et plus riche en doctes personnages, tous protégés par le monarque [4]. Il se plut à donner à des écrivains la pensée de quelques livres, et on lui a attribué à lui-même le *Rosier des guerres,* destiné à l'instruction de son fils. Il enrichit la bibliothèque fondée par Charles V. De toutes parts il achetait des livres, et le détail de ce commerce est plein d'intérêt [5]. L'imprimerie grandissait; Louis XI accueillit ses travaux avec honneur. Il se plaisait à l'idée de voir propager les œuvres du génie humain, afin que le prix n'en fût pas désormais

[1] Liv. VI, ch. 13.

[2] Liv. II, ch. 6.

[3] *Addition à l'Hist. de Louis XI.* Ouvrage très-curieux et plein de documents. — Il se trouve dans l'édition des *Mémoires* de Comines, par M. Godefroy, 5 vol., 1723.

[4] *Ibid.*

[5] Naudé, *Addition à l'Hist. de Louis XI.*

aussi effrayant qu'il avait été jusque-là [1]. Il s'appliqua enfin à doter la France de toutes les inventions d'art étranger; il appelait les ouvriers de Grèce et d'Italie qui pouvaient apporter à la France quelque industrie nouvelle. Il seconda le commerce, et introduisit la fabrication des riches étoffes. Il s'efforçait peut-être de tempérer ainsi la misère produite par les impôts; mais il ne témoignait pas moins de son goût pour les grandes choses, et il préludait à la renaissance des arts. Pour lui, il eût voulu tout embrasser dans son intelligence et dans sa mémoire; et même, « quand il reposoit, dit Comines, son entendement travailloit. » Il était curieux de toutes les sciences, et à voir les travaux qu'il secondait dans les écoles, comme dans son palais, on ne s'étonne pas de trouver son nom associé à celui de Charlemagne et de François I[er] par l'écrivain panégyriste [2]. Peu s'en faut enfin que l'histoire n'ait de la gloire à décerner à ce roi décrié et maudit. « Si le dire de Plutarque est véritable, dit encore l'écrivain, et que l'unique science de celui qui commande soit de se bien faire obéyr, il n'y a nul doute que Louis XI a esté le plus sçavant prince qui ait jamais régné en France, puisqu'il a esté le mieux obéy [3].

Homme étonnant plutôt qu'admirable, objet d'étude plutôt que d'imitation, bizarre assemblage de vertus douteuses et de vices ressemblant à des qualités, personnage qu'on tremble de louer, et dont on a peur de médire; il y a dans les chroniques de quoi faire de Louis XI un grand roi et un despote odieux. Tout se réduit à cette parole de Comines : « Il sembloit mieux pour secourir et seigneurier un monde qu'un royaume [4]. » Les censures et les griefs de l'histoire doivent s'atténuer devant cette grande et véridique appréciation.

[1] Voir les curieux détails du prix des autographes et des copies, *ibid.*

[2] *Ibid.*

[3] Naudé, *Addition à l'Hist. de Louis XI.*

[4] Liv. II, ch. 6.

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE.

Charles VIII. — Situation de la France. — Réaction des grands contre la politique de Louis XI. — Rivalités. — Les états généraux. — Réclamations et doléances. — Politique d'Anne de Beaujeu, régente, en présence des ligues des grands. — Le duc d'Orléans tente les vieilles séditions parisiennes. — Résistance. — Le duc est obligé de s'éloigner. — Situation en Flandre et en Bretagne. — Révolutions bretonnes. — Le ministre Landois est pendu. — Suite des cabales du duc d'Orléans. — Le roi marche en armes contre les mécontents. — Punitions à la cour. — Guerre en Bretagne. — Les armes du roi sont partout victorieuses. — Scènes de roman dans le camp des princes rebelles. — Bataille de Saint-Aubin du Cormier. — Génie d'Anne de Beaujeu. — Prison du duc d'Orléans. — Traité avec le duc de Bretagne. — Mort du duc. — Incidents nouveaux dans la politique. — Anarchie en Flandre. — Intrigues de cour en Bretagne. — Mariages. — Dénoûments imprévus. — Liberté du duc d'Orléans. — Il négocie le mariage du roi avec Anne de Bretagne. — Politique fortunée. — Ligues étrangères. — Traité d'argent. — Le roi songe à l'Italie. — Droits de la France sur la couronne de Sicile. — Périls de l'entreprise. — Situation de l'Italie. — Complications. — Mort du roi de Naples. — Le roi hâte son expédition. — Entrée en Italie. — Le roi s'avance vers Rome. — Traité avec le pape. — Incident de politique orientale. — État de Rome. — Conquêtes du roi. — Il reçoit la couronne de Naples et de Jérusalem. — Ligue d'Italie. — Le roi oublie la politique dans les plaisirs. — Réaction. — Plans de retraite. — Manœuvre célèbre des Apennins. — Bataille de Fornoue. — Victoire des Français. — Situation des affaires. — Incidents. — Frère Hiéronymo. — Fin de l'expédition. — Dernières suites. — Morts et dénoûments. — Mort de Charles VIII. — Jugements.

CHARLES VIII.

L'œuvre politique de Louis XI semblait achevée. La monarchie triomphait des dernières vassalités. L'administration du royaume était régulière. Les parlements étaient appliqués à leur principal office de la justice. L'université était resplendissante, mais paisible. Les lettres florissaient, les études étaient prospères. La France entière était dans l'ordre. Toutefois ce travail de renouvellement avait coûté au peuple des sacrifices. Les impôts s'étaient multipliés. L'argent si facilement employé par Louis XI comme instrument de politique avait été jeté à flots hors du royaume. Il eût donc fallu après lui un génie de roi, non-seulement capable d'affermir son œuvre monarchique, mais habile à réparer les maux qu'elle avait coûtés. Charles VIII, fils de Louis XI, ne pouvait être ce génie. C'était un enfant de quatorze ans, d'un corps débile et d'un esprit douteux. Son père, avons-nous dit, l'avait élevé dans le mystère, loin du contact des hommes; son instruction était médiocre. On avait craint de faire violence à sa nature frêle par des travaux assidus [1]. Dès qu'on vit apparaître cette royauté indécise, un mouvement d'indépendance se fit aussitôt sentir. Tout fit craindre une réaction contre la monarchie.

Les grands avaient à réparer leurs pertes, et la souffrance du peuple leur était propice.

Maximilien d'Autriche brûlait de venger ses affronts. Le duc de Bretagne restait redoutable par ses rapports d'amitié

[1] Naudé, *Addition a l'Hist. de Louis XI.* — A partir de l'époque où nous entrons, il m'arrivera fort souvent de raconter les événements sans indiquer les autorités historiques. Je distingue les récits qui sont en quelque sorte le domaine public de l'histoire, et ceux qui ont besoin d'être mis en lumière, ou donnent lieu à des appréciations précédemment inaperçues ou contestables. La citation des textes semble puérile pour les premiers; elle est obligée pour les autres. Cette distinction sera comprise des hommes doctes. Je la rappellerai quelquefois à ceux qui seraient tentés d'appeler un étalage d'érudition autour des faits les plus vulgaires et les mieux connus.

avec l'Angleterre. Ferdinand et Isabelle attendaient une occasion pour ressaisir le Roussillon et la Cerdagne. La guerre civile éclatant en de telles occurrences pouvait replonger la France dans ses abîmes.

Mais la prévoyance de Louis XI semblait avoir couru au-devant des calamités, en désignant pour la régence Anne, sa fille aînée, femme de Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, au détriment de la reine Charlotte de Savoie.

Anne avait hérité du génie de son père [1], non point de son caractère. C'était une femme de savoir, de volonté et de courage. Son mari, Pierre de Bourbon, avait élevé le jeune roi. Il devait être l'instrument principal de cette régence, et telle aussi avait été la pensée de Louis XI. Mais cela même excita les rivalités.

Louis d'Orléans, fils de Charles d'Orléans, actuellement héritier de la couronne, ne supporta point que l'exercice de la royauté fût remis à d'autres mains que les siennes.

Et en même temps Jean, duc de Bourbon, frère aîné du seigneur de Beaujeu, s'offensa de voir ses services méconnus. La régence, croyait-il, lui revenait plutôt qu'à son frère. De là des luttes soudaines. La cour fut déchirée en trois partis, et chacun eut ses cabales et ses auxiliaires dans la nation.

Toutefois on s'entendit pour des vengeances à exercer contre ceux qui avaient été les confidents les plus intimes de la politique de Louis XI. On trouva à frapper d'abord Olivier le Daim, le fameux barbier du roi, devenu noble et comte de Meulan, puis Jean Doyac, gouverneur de l'Auvergne, l'un et l'autre ayant eu les secrets de Louis XI, et qu'il avait recommandés à sa mort au jeune prince. C'étaient là des crimes; on leur en trouva d'autres. Olivier le Daim fut convaincu d'adultère et d'homicide avec des circonstances

[1] «Fine et déliée, s'il en fut oncques, dit Brantôme, et vraye image en tout de Louis XI son père.» — «Virago sanè suprà muliebrem sexum, et consulta, et animosa, quæ nec viris concilio, nec audaciâ cederet, perfecta demum omni ex parte, et ad imperii gloriam nata, si non illi sexum natura invidisset.» *Hist. latine de Louis XII*, Recueil de Godefroy.

atroces ; le parlement le condamna à être pendu. Jean de Doyac fut accusé de malversations et de paroles insolentes contre les princes ; le parlement le condamna à être fouetté dans les carrefours de Paris, à avoir une oreille coupée et la langue percée d'un fer rouge ; puis on le conduisit à Montferrant, d'où il était ; là on le fouetta de nouveau, et on lui coupa l'autre oreille. C'est ainsi qu'on échappait au despotisme de Louis XI, et il y a des historiens qui ayant épuisé toute leur colère contre la tyrannie de ce roi, n'ont plus eu de blâme contre ces fureurs[1].

Le médecin Jacques Coctier, que Louis XI avait comblé de biens, fut ensuite contraint de restituer ses richesses. On fit de même rendre gorge à tous les favoris *de bas estats et conditions* dont il s'était plu à s'entourer[2]. Enfin on reprit une grande partie des donations faites aux églises. Telle était la réaction des grands, et ils s'entendirent pour ces représailles.

Mais leurs rivalités subsistaient. Anne de Beaujeu crut les désarmer en leur proposant de s'en remettre à l'arbitrage des états. Ce nom des états ne revenait jamais sans jeter l'effroi dans quelques âmes. Anne passa outre, par une certaine confiance que donne le génie. Mais déjà Louis d'Orléans poussait ses cabales et se liguait avec le duc de Bretagne. Tout se préparait pour des luttes ouvertes.

Cette cour de Bretagne avait aussi ses intrigues, ses haines et son anarchie. Le ministre Landois était odieux à tous les nobles de Bretagne. Il les traitait avec insolence, et naguère il avait fait périr le chancelier Chauvin, rival de sa puissance. Les seigneurs dressèrent une conspiration contre lui. Il échappa, mais en méditant de se venger. Il vit les dissensions de France, et se fit du duc d'Orléans un instrument de politique. Il redoutait l'inimitié d'Anne de Beaujeu, par le souvenir de celle de Louis XI, qui ne lui avait point

[1] Parmi eux je cite à regret le P. Daniel, si savant et ordinairement si équitable. Il dit que Olivier le Daim *méritoit de plus rigoureux supplices !* N'est-ce pas assez d'être pendu ?

[2] *Chroniques de Louis XI*, à la fin.

pardonné ses lettres surprises et ses intelligences secrètes avec l'Angleterre. Il offrit au duc d'Orléans la Bretagne pour appui et pour asile. Le duc d'Orléans se précipita dans cette alliance. Son cousin, François de Dunois, fils du grand Dunois, l'excitait à de hardis desseins, lui montrant Anne de Bretagne, fille du duc, princesse destinée à une fortune mystérieuse encore, mais pleine de grandeur. Le duc de Bretagne s'était épuisé dans les plaisirs. Il laissa à son ministre le soin de conduire toutes ces trames, et se contenta d'entourer le brillant Louis d'Orléans d'hommages et de fêtes.

1484. — Pendant ce temps les états convoqués par la régente arrivaient à Tours. Déjà l'habile princesse avait désarmé le duc de Bourbon, en lui assurant l'épée de connétable. La cabale du duc d'Orléans ne put lutter toute seule. Dès la première assemblée on décida que le roi étant âgé de quatorze ans, il n'y aurait pas de régence; qu'il y aurait seulement un conseil qui réglerait l'exercice du pouvoir suprême, et que le soin et la défense du jeune prince resteraient à sa sœur Anne de Beaujeu, conformément aux intentions de Louis XI. Louis d'Orléans n'eut que la triste ressource des intrigues, de la guerre civile peut-être.

Puis les états, selon les formes de la liberté ancienne, dépouillèrent leurs cahiers. Le clergé essayait de raviver la question de la pragmatique. Anne de Beaujeu, secondée du cardinal de Bourbon, archevêque de Lyon, et du cardinal Elie de Bourdeilles, archevêque de Tours, sut écarter ces réclamations pleines d'anarchie. La noblesse portait des griefs personnels, dont quelques-uns étaient fondés. Louis XI l'avait abaissée ou contenue, elle cherchait à reprendre toutes ses forces. Elle réclamait contre le service auquel on l'avait soumise, sans la dédommager de ses frais d'armement; elle demandait de pouvoir racheter les rentes qu'elle avait vendues pour subvenir à ces dépenses. Elle revendiquait son droit de chasse dans ses propres bois et dans ceux du roi. Elle protestait enfin contre les gouvernements de villes et de châteaux, concédés à des étrangers, au grand péril de la liberté et de la sécurité du pays. Le

roi fit des concessions et des promesses ; la noblesse fut satisfaite. Le tiers état, qu'on appelait alors le *commun*, sans qu'il y eût en cette parole aucune apparence d'inégalité flétrissante, la masse nationale enfin avait rempli ses cahiers de doléances sur la pauvreté du royaume, causée soit par le droit concédé aux légats d'enlever l'or et l'argent de France, soit par les foires de Lyon qui en jetaient également une partie dans l'étranger, soit enfin par les guerres qui avaient épuisé le peuple. Le tiers état exposait de sages pensées sur l'administration, sur la justice, sur le service militaire, sur la discipline de l'armée. Il demandait le rétablissement des gens d'armes d'après l'admirable système de Charles VII, et il rappelait que par cette organisation le roi, secondé de la noblesse et des francs-archers, avait pu chasser les Anglais de France, sans appeler le ban et l'arrière-ban de la nation. Enfin il réclamait les anciens priviléges et immunités soit du clergé et de la noblesse, soit des villes et des cités, avec la confirmation des juridictions antiques, s'offrant à subvenir par des dons volontaires aux besoins publics, à condition qu'on supprimerait le nom de tailles, odieux à la liberté.

Il y avait dans ces formes de réclamations et de doléances un caractère d'indépendance et de fidélité dont les temps modernes n'ont pas su garder la tradition. C'était Jean de Rely, docteur et chanoine de Paris, qui portait la parole pour les états ; dès le début il publiait ce que la nation devait à ses rois, et de là même il faisait sortir le devoir de l'obéissance, de l'amour, de l'unité. « Par l'accoustumance qu'on a d'avoir obéy aux prédécesseurs du roy, pour les biens qu'on a reçus d'eux, pour les grandes victoires qu'ils ont eu des ennemys du peuple, qui pilloient ledit peuple et tenoient en servitude ;..... pour ces causes, il y a en un bon peuple une inclination divine et naturelle à estre plus unis, plus forts et plus encouragés quand on a un roy. de telle manière non pas seulement pour la dignité de son autorité, ou pour la nécessité de son office, on se doit rendre subjet au roy, mais aussi pour ce que par accoustumation et inclination divine et naturelle, l'espérance et le

regard du peuple est au roy. En luy consiste le salut et la défense du peuple, en quelque aage qu'il soit. » Après quoi l'orateur des états indiquait les désordres à réparer, les maux à guérir; appelant surtout l'attention du roi sur les misères du peuple, et le pressant de n'écouter point les corrupteurs qui l'empêcheraient de remplir son office de protection et de salut.

« Sire, n'oyez point les flateurs, informez-vous de la vérité, oyez les clameurs des pauvres, afin qu'elles ne soyent ouyes de Dieu contre vous.... L'expérience, sire, monstre que le bon sens court toujours à la partie blessée, si sommes ici pour et au nom du pauvre peuple de France, tant assiégé que plus n'en peut, devant le meilleur sang, le plus piteux et plus certain qui soit au monde : c'est devant le très-noble sang de la maison de France, qui a accoustumé subvenir aux oppressions par toute la chrestienté. A l'huys de laquelle maison sommes icy assemblez pour demander grâce, miséricorde et relevement des grandes oppressions, travaux et molestations que ont souffert par cy devant toutes les parties de ce royaume, pour les affaires et turbations des temps précédents. » Et plus loin, après avoir exprimé les griefs ecclésiastiques, il ajoutait ces paroles d'une liberté élégante et naïve : « En protestant toutes fois par les gênes des dits trois estats, qu'ils n'entendent eux départir de la filiale obédience de nostre sainct Père : lesquels, comme enfants de l'Eglise, ne veulent cognoistre comme vicaire universel d'iceluy sauveur et redempteur Jésus-Christ, qui est le chef de l'Eglise, et pour ce qu'il ne repugne pas à obédience filiale, que si le fils se sent grevé du père, qu'en bonne crainte et reverence ne puisse faire sa plainte à autre pour en advertir le père. »

Telle était alors l'éloquence des oppositions.

Enfin l'orateur remettait au roi le cahier des états, sorte de mémoire détaillé où les griefs étaient nettement exposés et les réparations indiquées [1]. En cette pièce la liberté était plus hardie et la plainte plus précise.

[1] Ordre des estats tenus à Tours, soubs le roy Charles VIII, durant sa minorité, ensemble les harangues, remonstrances, advis, etc. —

Et une chose non moins mémorable, c'était la manière dont le roi ou le chancelier en son nom faisait justice aux états dans sa réponse, indiquant à son tour les points du *cahier* sur lesquels il serait fait droit, et ceux sur lesquels le roi ne pourrait complaire aux états, à cause des temps qui avaient changé les coutumes ou aggravé les besoins.

Les plaintes furent surtout entendues en ce qui concernait la justice et la vénalité des offices, le commerce, le conseil du roi. Puis les états offrirent un don de deux millions cinq cent mille livres; mais ils exprimaient la condition qu'ils lèveraient eux-mêmes le subside, et qu'aucune autre charge ne serait imposée au peuple, et enfin que les états seraient rappelés dans deux ans.

Cette assemblée avait été pacifique. On sentait peut-être le génie de Louis XI se survivre, et le droit de remontrance avait laissé intact le droit de la royauté. Un de nos sages contemporains dit que cette sagesse fut due à l'inspiration du duc d'Orléans, qui présida à tous les travaux des états, et plus tard se souvint de leurs doléances [1]. Après cela on conduisit le jeune monarque à Reims pour le sacrer avec pompe.

Toutefois Louis d'Orléans n'acceptait pas sans impatience cette soumission. Les états avaient eu l'air de n'autoriser de ses plaintes que ce qui touchait au bien public, et semblaient n'avoir point entrevu ses prétentions. Son orgueil était blessé, et il nourrissait des pensées de dépit et de vengeance. Anne de Beaujeu essaya de l'apaiser en lui donnant le gouvernement de Paris, de l'Ile de France, de la Champagne et de la Brie. Ce fut comme une blessure nouvelle pour son ambition. Bientôt il trahit ses desseins. On le vit soudainement arriver à Paris, et là se mêler au peuple dans ses fêtes, à la bourgeoisie dans les assemblées de l'hôtel de ville. Anne de Beaujeu, courageuse et prévoyante, n'hésita pas à la vue de cette popularité sus-

A Paris, chez *Jean Corrozet, au palais, aux pieds des degrez de la Saincte Chapelle*, 1614. Jouxte la copie imprimée par Jean Dallier, 1 vol. — Pièces recueillies par Godefroy. 1684.

[1] Petitot, *Tableau du règne de Charles VIII.*

pecte. Un jour, comme le duc d'Orléans était au jeu de paume, il voit accourir Jean de Louvain, gentilhomme qui lui était dévoué, et qui lui venait dire qu'il n'y avait pas de temps à perdre : les émissaires de la régente étaient dans Paris pour l'arrêter, et il fallait se hâter de fuir ! On lui avait amené une mule à la porte. Il courut à Pontoise, de là à Verneuil, auprès de René, duc d'Alençon, fils de ce duc d'Alençon si brouillon et si criminel, et qui avait hérité de lui le penchant aux intrigues, mais avec une audace moins résolue.

Alors se révélèrent les princes et les seigneurs secrètement portés aux révoltes, et à leur tête on s'étonna de trouver le duc de Bourbon, qu'on croyait avoir retenu par la charge de connétable. Le comte d'Angoulême levait déjà des troupes dans le Poitou. Dunois avait couru à Verneuil. Les comtes d'Albret et de Foix remuaient le midi de la France. Le prince d'Orange et le duc de Lorraine étaient douteux. Quelques officiers du roi laissaient percer leurs préférences. Le duc de Bretagne enfin restait le plus redoutable. Tout semblait être plein de périls.

Anne de Beaujeu courut au-devant des ligues et des menaces. Partout elle donna des ordres sages et sévères, et partout on les exécuta fermement. Des émissaires du duc d'Orléans déguisés en religieux furent surpris sur la route de Bretagne. On les fit pendre ou jeter à l'eau. Des troupes étaient disséminées pour arrêter les communications. On employa même la tromperie comme pour imiter Louis XI. Un agent alla trouver le duc de Bretagne, se disant envoyé du duc d'Orléans, et lui demanda en son nom de ne point hâter la marche de ses troupes. Pendant ce temps le duc d'Orléans les attendait avec impatience; bientôt il vit le moment où il serait investi dans Verneuil par toutes les forces du roi.

En même temps Anne avait détaché le duc de Lorraine de son parti, en lui restituant une part d'héritages de René d'Anjou son oncle, qu'on avait jusque-là retenus. Louis frémissait de ces tristes débuts d'insurrection. Il se laissa un moment rapprocher de la cour, et il eut avec Anne une en-

trevue à Évreux, mais sans résultat. Louis se retira à Blois, méditant de s'aller fortifier à Orléans. On le prévint. Quand il voulut envoyer ses troupes dans la ville de son apanage, les habitants déclarèrent qu'ils le recevraient avec honneur, mais qu'ils ne consentiraient pas à faire de leur ville une place d'armes contre le roi. Les habitudes de révolte féodale étaient singulièrement atténuées. Alors le duc d'Orléans s'enferma à Beaugency pour attendre les renforts du comte d'Angoulême et du duc de Bourbon. De là il espérait enfin allumer la guerre.

Mais bientôt il court à d'autres desseins. Il sent que sa cause manque d'assentiment populaire; il revole à Paris. Il paraît au parlement et fait lire par son chancelier une remontrance sur les désordres du royaume, sur l'usurpation de l'autorité souveraine exercée par Anne de Beaujeu, au mépris de la décision des états, sur la condition du monarque traité sans dignité, et retenu sous la tutelle d'une femme, bien qu'il soit majeur, sur la condition des autres princes, sur la sienne propre, se montrant obligé de fuir pour échapper à de funestes entreprises, se déclarant toutefois résolu à ne point toucher à l'exercice de la puissance, et proposant de s'éloigner de quarante lieues de la cour, pourvu que madame de Beaujeu en soit éloignée de dix seulement; demandant enfin que le roi soit ramené à Paris, et qu'il puisse avec son conseil arracher les divisions qui commençaient à peser sur la France.

C'était tenter les vieilles séditions parisiennes. Jean de la Vaquerie, premier président du parlement, opposa à cette entreprise des conseils de sagesse et de dignité, puis il ajouta que le parlement prendrait l'avis de la cour sur les griefs qui venaient de lui être dénoncés. C'étaient des indices de fidélité : le prince retourna à Beaugency. Déjà l'armée du roi était aux portes de la place. Dunois ne conseillait pas la résistance. Les forces étaient inégales; le duc d'Orléans demanda à négocier. La cour désirait la paix. On ne fit pas de dures conditions. Dunois, qu'on savait l'âme de tous ces desseins, devait se retirer en Italie. à Apt, ville appartenant à la maison d'Orléans; et le duc se

retirerait à Orléans, après avoir renvoyé toutes ses troupes. Telle fut la fin de cette guerre à peine commencée. Après cela les autres princes n'eurent plus qu'à poser aussi les armes; les antipathies subsistaient toujours, et la paix ne fit que voiler des desseins nouveaux.

Anne de Beaujeu les pénétrait. Elle s'appliqua à se fortifier par des alliances ou par des intrigues.

Du côté de Flandre elle sema l'anarchie en prenant sous sa protection les villes qui s'étaient détachées de Maximilien d'Autriche, resté sans droit sur elles depuis la mort de Marie de Bourgogne, sa femme, et qui gardaient en leur pouvoir Philippe, son jeune fils, pour en faire leur instrument, sous le semblant de fidélité. Elle occupait à ces luttes les bourgeoisies séditieuses et les seigneurs indépendants, et elle était cet appui aux ligues et aux révoltes de France.

Du côté de la Bretagne la situation était plus complexe, et il était difficile de dominer les événements par la prévoyance. On les laissa d'abord se dérouler d'eux-mêmes. Ils furent pleins de bizarrerie. Landois savait qu'on avait reçu à la cour de France le maréchal de Rieux, qui avait été le chef de la conspiration bretonne, et que là, de concert avec les seigneurs ses complices, il méditait d'assurer la Bretagne au roi à la mort du duc, qui n'avait que deux filles. L'audacieux ministre suivait ces desseins, et leur en opposait d'autres qui n'étaient pas moins extrêmes. Il songeait à l'Angleterre, toujours prompte à se jeter dans les ports de France dès qu'ils s'ouvraient à elle; mais il agrandissait ses vues, en se proposant de dominer l'Angleterre elle-même par des révolutions nouvelles. Son génie se plaisait aux choses téméraires. Peu s'en fallut que de ce point de la Bretagne il ne se mît à la tête de plus grands événements dans les deux monarchies d'Angleterre et de France.

1485. — Depuis quinze ans le comte Henri de Richemont, du sang des Lancastre, était retenu en Bretagne. Il s'était échappé de la bataille où avait été tué le prince de Galles, fils de Henri VI, et qui avait assuré le sceptre à Édouard, de la maison d'York. Landois ne recula pas devant l'idée

de montrer ce prince au vieux parti de Lancastre, et de l'opposer à Richard, frère d'Edouard, ce farouche ravisseur de la couronne, ce meurtrier de ses deux neveux, dont Louis XI n'avait pas voulu recevoir les ambassadeurs, de peur de se souiller au contact de ses barbaries. Par là le ministre breton pensait s'assurer un auxiliaire contre les ennemis de sa puissance, et à force d'égoïsme il trouvait de la générosité et de la grandeur. L'entreprise fut tentée, et l'on vit Henri de Richemont partir de Bretagne avec quinze vaisseaux et cinq mille hommes pour aller raviver le parti de Lancastre, déjà tout armé et prêt aux batailles. Mais tout à coup tout changea d'aspect. Une tempête avait surpris la flotte de Richemont; il n'avait pu aborder. En même temps Richard découvrait la conspiration de son parti; il se mit à frapper les plus hautes têtes, et à cette nouvelle Landois, qui crut Richemont perdu sans retour, se hâta d'offrir ses trahisons à Richard qui les accueillit. Richemont était rentré en Bretagne; il apprit à Rennes les perfidies de Landois, et se hâta de fuir vers la France. Landois fit courir après lui; on le manqua d'une heure. Ce fut un soudain revirement d'alliance. Peu après, Anne de Beaujeu faisait à son tour partir Richemont du Havre avec une flotte et quatre mille hommes d'armes des plus vaillants et des plus éprouvés, et le généreux prince allait s'attaquer avec cette petite armée à toutes les forces de Richard. Une bataille fut livrée; Richard fut tué. Henri de Richemont fut proclamé roi; ce fut un des plus grands monarques de l'Angleterre.

En même temps la Bretagne avait sa révolution. Tous les nobles bretons divisés en deux camps, les uns sous la conduite du maréchal de Rieux, les autres obéissant malgré eux au ministre Landois, s'étaient réunis en conférence avant d'en venir à une bataille, et là ils avaient maudit en commun la cause de leurs discordes, et il avait été convenu que les chefs de l'armée du duc iraient le trouver et lui demander l'éloignement du ministre pour qui la Bretagne était ainsi déchirée. Le duc résista; bientôt une sédition furieuse vint lui enlever Landois dans son château de

Nantes. Il fallut lui faire le procès; ses crimes étaient publics, le plus odieux était d'avoir fait périr en prison le chancelier Chauvin. Landois fut condamné à être pendu; le duc s'était réservé de lui faire grâce, mais on hâta l'exécution. Lescun, comte de Comminges, s'en alla auprès du duc qui l'appelait son compère, et se mit à l'amuser par ses railleries, tout en lui parlant de la condamnation de Landois. Pendant ce temps on livrait le maheureux à ses bourreaux, et le peuple venait rire à son supplice. Nulle vie de ministre n'avait été plus remplie de contrastes : on lui reprochait sa bassesse d'origine; ce fut peut-être un de ses crimes les plus énormes, et c'est aussi celui que les ambitieux savent le moins se faire pardonner.

Les intrigues perdaient un ressort puissant; mais les trames n'étaient pas rompues. C'est toujours en Bretagne qu'aboutissaient tous les manéges.

Le duc d'Orléans, du sein des joutes et des tournois, veillait aux cabales. Il avait fait rapprocher Dunois, qui vivait en Dauphiné sous la bonne grâce de la cour. En même temps il entretenait des rapports secrets avec la Bretagne au moyen du prince d'Orange et du comte de Comminges. Anne de Beaujeu, qui avait compté sur ces deux princes, s'effraya de leurs défections. Elle voulut arrêter les brigues, en faisant appeler par le roi le duc d'Orléans à Amboise. Le duc d'Orléans promit d'obéir; mais au lieu de s'arrêter à Amboise, il courut à Fontevraut, et gagna la Bretagne. En même temps Dunois avait traversé la France; déjà il était à Parthenai, ville du Poitou, qui lui appartenait. Tout révélait une ligue et des projets de guerre; et peu après se faisait un traité entre les princes, lequel ayant pour objet apparent de consacrer le droit des deux filles du duc de Bretagne contre la prétention du roi de France, avait pour le duc d'Orléans l'avantage plus réel d'intéresser à ses cabales contre madame de Beaujeu des rivalités de toute sorte, depuis les inimitiés des seigneurs mécontents de France jusqu'à celles de Maximilien d'Autriche et de René de Lorraine. Louis d'Orléans commençait mal une vie qui devait être pleine de gloire.

Pendant ce temps Dunois, prompt à aller au delà des intrigues et des traités, courait secrètement à Paris, pour entraîner des auxiliaires douteux; puis, au mépris des ordres du roi, il reparaissait à Parthenai qu'il avait déjà fortifié comme pour une guerre ouverte.

Alors la cour se décida à paraître en armes. On voulait marcher d'abord vers Parthenai; on passa outre. De Poitiers le roi se dirigea sur Saintes où commandait Odet d'Aidie, frère de Lescun. La ville ne put résister. Odet alla s'enfermer à Blaye. On le suivait de près; il fut obligé de se rendre. Le roi lui conserva ses charges. Puis la cour alla à Bordeaux pour s'assurer de la Guyenne. Louis XI, avons-nous dit, avait comblé Lescun de commandements et d'honneurs. On le déclara dépouillé de tous ses titres. Le comté de Comminges fut réuni à la couronne. Le gouvernement de la Guyenne fut donné au sire de Beaujeu; et tous ces changements se firent d'eux-mêmes. Nulle part le monarque ne trouva d'obstacle. On sentait que le génie de Louis XI avait vaincu les vieux restes de révolte.

1486. — Le comte d'Angoulême avait levé des troupes pour les mécontents. A la vue de cette promptitude dans la soumission, il courut au roi protester de son amour. Le roi se remit en marche vers l'Anjou. Dunois avait essayé vainement d'agiter la noblesse, tout était resté immobile; désespéré il courut à Nantes. Le roi ne voulait que montrer ses armes à la Bretagne; il alla s'établir à Château-Gontier. Sa seule présence fit naître dans la ligue des hésitations. Le duc de Bretagne fut entouré de conseils contraires. L'irrésolution se déclarait; Anne de Beaujeu en profita pour des négociations. On fit signifier à quelques chefs de la cabale que le roi ne portait point la guerre, qu'il voulait la paix, qu'il demandait seulement qu'on se détachât du duc d'Orléans, et en signe des intentions pacifiques du roi on éloigna l'armée. On laissait aux dissensions le temps de fermenter; et il est vrai qu'on avait besoin de s'aller opposer à d'autres entreprises du côté de Flandre.

Là se trouvait Maximilien d'Autriche, devenu naguère roi des Romains. Il avait à venger le traité d'Anne de Beau-

jeu avec les communes de Flandre, et le refus armé qui lui était fait de la tutelle de son fils, Philippe de Bourgogne. Ici la guerre était autre chose qu'une intrigue. Maximilien avait déjà enlevé quelques places, il en avait insulté quelques autres; puis il avait contraint les Gantois à lui remettre son fils Philippe; et toutefois, pour laisser à la guerre son caractère de parti, il envoya des émissaires à la bourgeoisie de Paris, pour la solliciter aux révoltes, au nom de la réforme de l'État. L'armée du roi parut aux frontières et empêcha des entreprises plus sérieuses. Puis Maximilien se déconcerta, ne voyant aucune tempête se lever du côté de Bretagne. Anne de Beaujeu avait rompu les mauvais desseins, et maintenant encore elle venait de désarmer l'irritation secrète du connétable de Bourbon, toujours jaloux de son frère. La cour était partout respectée, et les ligues hésitaient à s'aventurer dans les batailles devant ce génie de femme, également habile à s'assurer le succès par l'intrigue et par l'épée.

A ce moment la cour frappa quelques seigneurs suspects de liaisons avec le duc d'Orléans. Comines fut de ce nombre, et c'est à cette occasion qu'il *tâta*, comme il le dit, *pendant huit mois*, des cages de fer inventées par son maître Louis XI. Des évêques même, entre autres Georges d'Amboise, le plus fidèle et le plus habile instrument du duc d'Orléans, furent arrêtés. Vainement le pape intervint avec de hautes paroles de franchise ecclésiastique ; le parlement opposa sa juridiction. D'Amboise tomba malade dans le donjon de Creil ; pour toute grâce, le parlement ordonna qu'il serait soigné dans une chambre du château, *dûment close, fermée et treillissée en treillis de fer*[1].

La cour put reporter librement son attention vers la Bretagne. La faction hostile à Louis d'Orléans s'était grossie; on fit avec elle un traité. Les seigneurs s'obligeaient à s'armer pour chasser de Bretagne les princes ligués ; mais ils imposaient pour condition que le roi n'enverrait que les forces dont les barons déclareraient avoir besoin; qu'il ne

[1] Arrêt du parlement du 24 juillet 1487.

prétendrait point de droit au duché de Bretagne du vivant du duc ; que ses troupes ne retiendraient aucune place, et qu'enfin elles sortiraient dès que les princes seraient chassés. Telle était la sollicitude de l'honneur breton.

1487. — Anne de Beaujeu multipliait ses négociations. Elle retenait René de Lorraine par l'espérance de la Provence que le roi avait reprise ; elle entourait le duc Maximilien de difficultés ; elle rompait les brigues qui tendaient à se renouer avec le duc d'Angoulême ; et en même temps elle préparait la guerre contre le duc de Bretagne.

Ainsi il resta peu d'alliances au parti d'Orléans ; on avait pourtant attiré le seigneur d'Albret par des stratagèmes peu généreux. On lui faisait entrevoir la possibilité d'épouser Anne de Bretagne, et le duc d'Orléans lui-même l'excitait par cette espérance. Cette haute fortune l'éblouit. Sa sœur, madame de Laval, puissante à la cour de Bretagne, fit pour lui un traité. Il devait remettre au duc cent lances qu'il avait en ce moment dans l'armée du roi, et lui-même arriverait du fond de la Gascogne avec une petite armée de quatre mille hommes.

Ce fut là toute la puissance auxiliaire du parti d'Orléans ; mais le prince d'Orange le secondait de son épée. On s'aventura ainsi dans les batailles.

Déjà le roi faisait marcher trois corps d'armée en Bretagne, étendant quelque peu la convention des seigneurs bretons. Ploërmel fut emporté d'assaut et livré au pillage. Le duc avait paru un instant pour défendre la place. Quelques défections éclatèrent autour de lui ; il courut s'enfermer à Vannes. L'armée du roi le suivait de près. Il n'osa lutter contre toutes ces forces, il s'enfuit à Nantes, et tout aussitôt Vannes ouvrit ses portes ; l'infanterie qui y était restée passa sous le drapeau de France. L'armée du roi alla mettre le siége devant Nantes. Le duc de Bretagne, le duc d'Orléans, le comte de Comminges, le prince d'Orange y étaient enfermés. Pendant ce temps Dunois sollicitait le roi d'Angleterre ; mais ce fut en vain. Il lui fallut rejeter vers Nantes ses propres efforts. Maximilien d'Autriche y envoyait quinze cents hommes.

Dunois fit un appel aux peuples bretons. Soixante mille

paysans parurent pour défendre leur duc menacé de tomber dans les mains du roi de France. Mais ce ne fut qu'une éclatante démonstration ; il n'y eut point de combat. Peu à peu les Bretons des deux partis commençaient à se retirer dans leurs terres. Le roi laissa le siége de Nantes, et se contenta des places qui étaient en son pouvoir.

Du côté de Guyenne la campagne fut heureuse. Le seigneur d'Albret arrivait avec ses quatre mille hommes ; Candale, qui commandait pour le connétable, l'arrêta sur les confins de l'Angoumois, et le força à signer un traité de soumission et à donner des otages. D'Albret n'en gardait pas moins son espérance de tirer l'épée pour aller mériter la main d'Anne de Bretagne, à laquelle il pensait toujours.

Du côté des Flandres, le seigneur d'Esguerdes, gouverneur de Picardie, déjà éprouvé à la guerre pour sa valeur et sa prudence, avait déconcerté les entreprises de Maximilien. Il avait pris Saint-Omer, et de là il était allé atteindre les seigneurs fidèles au parti d'Autriche, à la tête desquels se trouvait le seigneur de Ravestein ; il les battit près de Béthune.

Les armes du roi étaient partout victorieuses. Les places du duc d'Orléans avaient été saisies ; Parthenai était rasé. Tout était prêt pour une nouvelle campagne, et Anne de Beaujeu annonçait la résolution de pousser la guerre à ses plus terribles extrémités. Alors le parti d'Orléans feignit de négocier ; et pendant ce temps il excitait les seigneurs bretons en leur montrant la Bretagne inondée par l'armée de France, au mépris de leur traité ; il y eut des rapprochements et des défections. Le comte de Comminges avait été envoyé comme négociateur ; il porta des conditions de vainqueur. On fut obligé de le renvoyer brusquement ; mais il eut le temps de détacher le maréchal de Rieux, qui jusque-là avait paru fidèle. Le duc de Bretagne se crut de force à résister ouvertement. Tout fut préparé pour la guerre.

Alors le roi cita comme félons, à la cour des pairs, le duc de Bretagne et le duc d'Orléans, et avec eux les principaux seigneurs de leur parti. Mais la justice avait besoin de l'épée ; on courut aux armes.

D'Albret était parvenu à jeter par mer en Bretagne ses quatre mille hommes. Il brûlait de se signaler aux combats; il ne soupçonnait pas qu'il venait servir un rival de ses amours. Louis d'Orléans était pourtant marié; Louis XI lui avait fait épouser sa seconde fille, Jeanne, sainte femme, mais difforme et laide, et Louis portait cette chaîne comme une chaîne de convention qu'il lui serait facile de briser un jour. Ainsi le duc de Bretagne avait fait de sa fille, âgée seulement de douze ans, l'instrument de sa politique. Il la montrait mystérieusement à la fois au duc d'Orléans, à Maximilien et au seigneur d'Albret. C'était une triple intrigue, dont la découverte devait donner lieu à d'inexorables colères.

1488. — Cependant l'armée du roi, conduite par Louis de la Trémouille, jetait déjà partout l'épouvante. Châteaubriand et Ancenis étaient rasés; Fougères, qui semblait devoir résister longtemps, était emporté en huit jours. La Trémouille courut s'emparer de Saint-Aubin du Cormier. Le duc d'Orléans, étonné de ces rapides victoires, avait envoyé Dunois négocier et supplier auprès de la cour. Ses paroles furent vaines; il fallait subir la victoire, ou tenter un dernier effort par les armes.

A ce moment une scène d'épopée romanesque vint troubler le camp des princes. Les rivalités du duc d'Orléans et du seigneur d'Albret avaient fini par éclater. D'Albret était fier du crédit de sa sœur, madame de Laval, et des promesses du duc de Bretagne; le duc d'Orléans triomphait de son nom et des préférences de la jeune princesse bretonne. L'un était déjà âgé, l'autre était dans l'éclat de la jeunesse; l'un était seigneur d'une petite souveraineté, l'autre avait sur le front le reflet du diadème de France. Ces inégalités ne firent qu'irriter les deux rivaux; d'Albret d'ailleurs avait une excitation de plus : il avait été trompé. Dans le camp, les seigneurs bretons étaient divisés. Les deux partis étaient ardents; celui d'Albret fut le plus prompt à éclater. Une nuit il s'arma et courut à la tente de Louis d'Orléans; le parti d'Orléans parut en armes à son tour. Peu s'en fallut qu'une bataille ne s'engageât dans les ténèbres. Le lendemain, le

duc d'Orléans se plaignait avec vivacité de cet outrage, et d'Albret s'offensait de cette plainte. Toutefois la querelle n'eut pas d'autres suites.

Mais en allant avec ces dissensions combattre contre l'armée du roi, on était sûr d'être vaincu. La défiance se révéla jusque dans la bataille; les Bretons pensaient que les Français les devaient trahir. La défiance était profonde, le commandement sans unité. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent obligés de paraître à pied, mêlés aux rangs des Bretons ou des auxiliaires. Ainsi on s'alla attaquer à une armée forte, vaillante, bien conduite. Le combat fut cependant ardemment soutenu; mais la Trémouille, seul général des troupes du roi, put les disposer librement pour la victoire. Après une atroce mêlée, les Bretons furent contraints de fuir. Ils laissaient cinq mille cinq cents morts sur la place; les Français en perdirent quinze cents. Des deux côtés on s'était battu avec courage. Le duc d'Orléans fut fait prisonnier avec le prince d'Orange. Des Anglais étaient venus combattre librement pour la Bretagne; nul ne fut épargné. Quiconque portait la croix rouge était frappé sans pitié. Ce nom d'Angleterre restait en France un objet de haine à mort.

Telle fut la bataille de Saint-Aubin du Cormier, où se décida le sort de cette ligue malheureuse, essai de renouvellement des anciennes guerres, où semblait devoir s'abîmer encore la monarchie. Le duc d'Orléans alla expier son entreprise dans la prison de Bourges; le prince d'Orange fut envoyé au Pont-de-Cé. Anne de Beaujeu triomphait : la monarchie restait dans ses mains; son beau-frère le duc de Bourbon venait de mourir, et ce titre de Bourbon passait à son mari. Tous ses ennemis étaient vaincus, et elle pouvait se complaire dans sa gloire.

La Trémouille lui avait été un admirable instrument. Il continua de faire tomber les places de Bretagne. Le duc, épuisé par des infirmités prématurées, envoya supplier le roi à Angers de lui rendre la paix. Il lui parlait avec l'humilité d'un sujet; on le traita avec clémence. Toutefois il demandait au roi de ne rien prétendre sur la Bretagne qui

fût au détriment de ses deux filles. On laissa cette question pour d'autres moments, et l'on fit un traité qui laissait au roi le fruit de sa victoire. Quelques places restaient en ses mains, et il fut arrêté que le duc de Bretagne ne marierait point ses filles sans l'agrément du roi. C'était rompre tous les desseins des rivaux, et réserver à la France un moyen de faire rentrer un jour la Bretagne dans la grande unité de la monarchie. Le génie d'Anne de Beaujeu se rattachait au génie des vieux rois; c'était la même pensée qui vivait au travers des siècles.

1488. — Cependant Charles VIII semblait avoir profité pour son éducation de roi à ce mouvement d'affaires, de politique et de batailles où Anne de Beaujeu le mêlait toujours; et, malgré la débilité de sa nature, quelque chose se révélait en lui qui annonçait le sentiment de la royauté. Peu à peu sa volonté commençait à briller à côté du génie de sa sœur. Ce fut un art admirable de cette femme de laisser ainsi paraître la liberté du monarque sans rien perdre de sa propre puissance.

Une occasion nouvelle lui vint d'exercer son habileté. Peu de jours après le traité de Bretagne, le vieux duc mourait. On avait laissé indécis le droit de ses filles. Anne de Beaujeu pensa qu'il fallait trancher la question en s'emparant de la Bretagne; mais les difficultés naquirent tout aussitôt.

L'anarchie avait reparu en Flandre. Les Gantois avaient recommencé leurs séditions armées, et ils s'étaient emparés de Maximilien, qu'ils tenaient captif. L'Allemagne s'était émue. Le pape avait excommunié les séditieux. Un traité avait été fait; mais Maximilien, devenu libre, chercha la vengeance. La guerre civile était pleine de fureurs et d'atrocités.

1489. — La cour sembla prendre plaisir à cette anarchie, et même elle parut s'y mêler et l'exciter davantage, afin de garder toute sa liberté d'action du côté de la Bretagne. Une armée marchait vers le duché; elle venait de s'emparer du port de Conquet, alors considérable. Brest demandait à capituler; le roi se montra en personne. Anne de Bretagne, la célèbre fille du duc François, avait pris hardiment son

héritage, et le gouvernait avec un conseil. La marche du roi annonçait des résolutions extrêmes ; on se précipita dans la défense. On comptait déjà sur des alliances. Maximilien venait de reprendre quelques avantages sur les Flamands, et il brûlait de se venger de la France. D'ailleurs le mariage d'Anne de Bretagne lui était une excitation secrète. On avait aussi préparé des ligues avec l'Angleterre, et le roi Henri VII, bien que se souvenant des secours qu'il avait reçus d'Anne de Beaujeu, ne souffrait pas qu'elle voulût faire entrer la Bretagne dans l'unité déjà si imposante du royaume. Le conseil de Bretagne s'assurait des secours de toutes parts, mais par un système politique qui devait lui être fatal.

En effet, l'orgueil des nobles bretons ne souffrait pas que les places dussent être occupées par des armes étrangères, amies ou ennemies, soit par les armes de France, soit par les armes d'Angleterre. Henri VII leur envoya une flotte, avec six mille hommes, mais ce secours devint inutile. Tous les châteaux furent fermés, et le roi de France n'eut qu'à resserrer son armée, sans rien entreprendre. Les généraux anglais parurent à la cour de Bretagne, pour en voir l'anarchie ; puis ils laissèrent ravager la campagne et repassèrent la mer.

Cette cour était travaillée par l'intrigue. Madame de Laval poursuivait le mariage d'Anne avec le seigneur d'Albret, son frère, et elle mettait à cette entreprise toute l'ardeur et tout l'orgueil d'une favorite. Le maréchal de Rieux la secondait ; mais Anne repoussait avec colère ce vieux mari proposé par une vieille cour, et volontiers elle laissait auprès d'elle Dunois, qui lui parlait du duc d'Orléans. Dunois avait aussi son parti ; mais la jeune duchesse ne pouvait se prononcer ; elle restait en proie aux rivalités, et, à la voir dans ses luttes, dans ses fuites, dans ses ruses, dans ses périls, on croît lire un roman plein d'aventures des vieux temps. Le roi de France ne fit qu'assister à ces manéges avec son armée. La duchesse s'alla un instant abriter auprès des habitants de Rennes contre les tyrannies de sa propre cour.

A ce moment le prince d'Orange, délivré de sa prison, paraît en Bretagne, et vient compliquer l'intrigue ; les deux partis s'efforcent également de l'attirer à eux. Dunois l'emporte, le prince d'Orange combat pour le duc d'Orléans. D'Albret sort de la lutte avec dépit, et attend quelque occasion de se venger.

Anne de Beaujeu voyait tranquillement ces agitations, et en même temps elle suivait une intrigue moins bruyante qui se faisait en faveur de Maximilien. Bientôt elle insinue dans la pensée du roi l'idée de ravir Anne de Bretagne à ces ardents rivaux. Ici la politique venait relever les manéges de mariages ; mais tout était encore plein de difficultés et de mystère. On commence par faire des négociations avec Maximilien, et l'on arrive à un traité où Maximilien fait entrer des clauses favorables au duc d'Orléans et à Anne de Bretagne [1]. C'était pour lui un calcul d'habileté, et d'un autre côté le roi espérait éloigner les intrigues de la Bretagne et reporter l'activité de la politique du côté de Flandre. Telle était la complication des intérêts. Pendant quelques mois on lutta de dissimulation et de ruse. Mais l'intérêt breton vint précipiter les résolutions au delà des dispositions du traité qu'on venait de faire.

L'armée française gardait ses places au mépris du traité. Le conseil de Bretagne, courant à l'indépendance, résolut le mariage d'Anne avec Maximilien. Deux envoyés du prince l'épousèrent par procuration ; c'était recommencer la guerre : le roi ne pouvait souffrir un mariage qui eût fait passer la Bretagne au fils de l'empereur d'Autriche, destiné à l'empire, déjà maître des Pays-Bas, et qui eût ainsi enserré la France entre des Etats formidables. C'était déjà trop, pour le prévoyant génie d'Anne de Beaujeu, de l'indépendance de la Bretagne, et c'est pourquoi elle méditait depuis longtemps de revendiquer le droit que la maison de Penthièvre avait remis à Louis XI [2]. Mais au lieu de batailles Anne continua d'employer la politique. D'Albret se tenait

[1] Traité de Francfort. *Recueil des traités*, par Léonard.
[2] Voir l'*Histoire de Bretagne*.

pour le plus offensé par le mariage de Maximilien; on le laissa se rapprocher du roi, et il acheta sa grâce en lui livrant la ville et le château de Nantes; et quant au roi, il commença à déclarer sa volonté d'épouser Anne de Bretagne et de rompre ainsi tous les desseins formés contre la France.

1490. — C'était pour Maximilien une résolution imprévue. Sa fille Marguerite avait été fiancée au roi; on l'élevait à Paris, et déjà on s'était accoutumé à lui donner le nom de reine[1]. Mais la politique rompait une alliance que la politique avait faite, et Maximilien du sein des séditions de Flandre ne pouvait songer à la maintenir par la force.

1491.—Et d'un autre côté le mariage avec Anne de Bretagne n'offrait que des difficultés; il fallut employer à les vaincre tout le génie des négociations. Anne repoussait vivement cette pensée; elle avait pour le roi de l'aversion. Ce fut le premier obstacle à briser; on y employa l'active habileté de Dunois et du prince d'Orange, qui surent obtenir comme condition de leur succès la liberté du duc d'Orléans. Mais cela même donna aux négociations un caractère imprévu. Le roi ne demandait pas mieux que d'ouvrir la prison de Bourges; mais Anne de Beaujeu se complaisait à tenir Louis dans les fers: on soupçonnait qu'elle avait pour lui un secret penchant d'amour, et qu'elle vengeait l'affront de ses dédains plutôt que les injures de l'Etat. Tout sembla devenir romanesque; ce fut la femme de Louis, cette Jeanne dédaignée, qui courut tomber aux pieds de son frère Charles VIII, avec des prières et avec des larmes, justifiant son époux, attestant son innocence, et demandant sa liberté comme elle eût fait si elle eût dû jouir de sa tendresse. Le roi fut attendri; il embrassa sa sœur. « Vous aurez, lui dit-il, celui qui cause vos regrets; et veuille le ciel que vous n'ayez à vous repentir de ce que vous faites pour lui[2]! » Charles VIII venait de prendre une résolution secrète et soudaine; et tout à coup on le vit partir de Plessis-les-Tours, s'avancer vers Montrichard, et de là

[1] Traité d'Arras, 1482.
[2] *Hist. latine de Louis XII*, recueillie par Godefroy.

donner l'ordre d'amener Louis d'Orléans de Bourges au pont de Barangon; il y alla lui-même, et là il fit tomber les fers du prisonnier. Anne de Beaujeu restait tout étonnée de cet acte libre de royauté, le premier que Charles VIII eût paru faire; mais elle garda tout le calme de son esprit et mêla sa joie avec celle des princes. Dès ce moment tout changea d'aspect; la prison avait guéri le duc d'Orléans de ses irritations et de ses rivalités. Il voyait le roi se révéler avec sa pensée propre; sa raison était droite, son cœur généreux; la gratitude l'enchaîna, il oublia ses anciennes espérances, et ne pensa plus qu'aux desseins de Charles VIII. Par malheur il oublia l'admirable médiatrice qui la première avait fait tomber ses fers.

Alors se fit entre tous les princes une *ligue pour le service du roi*[1], ligue fortunée, qui venait après de si longs déchirements proclamer l'unité de la puissance, et le devoir commun des sujets. Louis d'Orléans eut la gloire de donner aux grands du royaume cet exemple de discipline; c'était la consécration de l'œuvre politique des plus grands rois.

Après quoi il se fit négociateur du mariage du roi, et il reparut auprès d'Anne de Bretagne, non plus comme un amant qui dispute sa main à des rivaux, mais comme un heureux instrument de la paix du royaume.

Ce fut pourtant une étrange chose de voir encore Charles VIII s'avancer en armes de Rennes, où se faisait la négociation, comme pour achever par la force ce que tentait l'intervention du plus brillant et du plus dangereux médiateur.

Anne résistait par la crainte de violer une promesse faite en face de l'Eglise à Maximilien. Ce fut l'impétueux Dunois qui conseilla au roi de s'approcher avec son armée. Il fallait que la politique seule fît ce mariage célèbre. L'amour était sacrifié, mais la raison même n'était pas maîtresse; la crainte acheva les délibérations. Bientôt après se signait un traité d'alliance qui unissait la Bretagne à la France,

[1] Signée à la Flèche sous ce nom. *Observations sur l'Hist. de Charles VIII.*

C'était la fin des antiques vassalités. Il n'allait rester de la féodalité que des existences partielles, plus ou moins considérables encore, mais point assez fortes pour offrir un centre d'action imposante aux passions ambitieuses des seigneurs. Ce fut là un mémorable événement. Il semblait clore la longue série des guerres qui avaient déchiré la France depuis tant de siècles, et il couronnait merveilleusement l'œuvre de tant de rois, assidus à une même pensée depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XI.

Le traité prévoyait les cas de mort, et tout était conçu de telle façon que la Bretagne ne pouvait désormais échapper au sceptre. Toutefois Anne, devenue reine de France, retenait sa vie durant l'exercice de l'autorité ducale en Bretagne. Si le roi mourait sans enfants, elle devait épouser son successeur : c'était une éventualité pour le duc d'Orléans. Si elle mourait avant le roi, tous ses droits restaient acquis à la lignée des rois de France.

Puis on s'appliqua à désintéresser tous ceux qui pouvaient avoir des droits quelconques à la succession de Bretagne, notamment le prince d'Orange, fils de Catherine de Bretagne, sœur du dernier duc, et le vicomte de Rohan, qui avait épousé une fille cadette de l'avant-dernier duc.

Enfin on reconnut les priviléges de la Bretagne, dont les états vinrent demander la confirmation, ainsi que toutes les vieilles coutumes qui devaient rester intactes; et après tous ces actes solennels de liberté, il n'y eut plus qu'à célébrer le mariage qu'on alla faire avec pompe au château de Langey en Touraine. De là on conduisit la jeune reine à Saint-Denis pour y être couronnée. Les peuples accouraient sur ses pas. Jamais la monarchie n'eut de fêtes plus magnifiques et plus nationales.

1492. — Dunois avait été l'instrument le plus actif de cette politique fortunée. Il ne jouit pas de sa gloire; quelque temps après il mourait frappé à cheval d'apoplexie. Ce fut une perte pour l'Etat. Il portait un nom glorieux, et il l'eût illustré davantage encore par son génie.

Maximilien, furieux du double affront qu'il recevait par le renvoi de sa fille Marguerite et par le mariage du roi

avec Anne sa fiancée, se hâta d'appeler la guerre sur la France. Henri VII se laissa aller, quoique avec une hésitation timide, aux provocations. Il jeta une armée en France, et déjà il assiégeait Boulogne; on le désarma par un traité d'argent. Le roi, qui gagnait la Bretagne, ne balança pas à payer cher cette pacifique conquête. On paya au roi d'Angleterre sept cent quarante-cinq mille écus, valant chacun trente-cinq sols tournois [1]. A ce prix Henri VII s'en retourna, laissant Maximilien engagé dans une guerre qui semblait devoir être inégale.

Mais Maximilien, toujours bouillant de colère, ne se laissa pas décourager; il s'empara d'Arras par une surprise, et le roi s'apprêta à la vengeance. Mais un autre ennemi se montrait: c'était Ferdinand, le célèbre roi de Castille, que Maximilien avait entraîné dans sa cause. Ferdinand revendiquait le Roussillon et la Cerdagne, autrefois engagés à Louis XI pour trois cent mille écus d'or que celui-ci avait envoyés avec deux mille hommes de secours à Jean, roi d'Aragon, contre ses sujets révoltés. Ferdinand, alors infant d'Aragon, avait été délivré par les armes de Louis XI. Devenu puissant par son mariage avec Isabelle, il avait oublié le bienfait; et naguère revenu de son expédition contre les Maures tout couvert de gloire, il se crut assez fort pour réclamer le prix même de sa délivrance.

Charles VIII, qui se sentait épris de l'amour des batailles, eût pu facilement s'affranchir de cette double menace de Maximilien et de Ferdinand; mais par malheur il rêvait des conquêtes chimériques. On l'avait fait se souvenir du droit de la maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Il trouvait de la gloire à aller relever ce sceptre, et, au lieu de frapper de son épée des ennemis qui touchaient son royaume, il leur fit des concessions inattendues. A Ferdinand il rendit le Roussillon et la Cerdagne sans indemnité, réservant un vain droit d'arbitrage sur les titres des deux parties contractantes. A Maximilien il restitua des villes qui déjà s'accoutumaient au sceptre de France, ainsi que les comtés de

[1] Du Tillet. *Recueil des traités.*

Bourgogne, d'Artois, de Charolais, réservant le droit de ressort et de souveraineté royale. C'était singulièrement atténuer ce que la politique d'Anne de Beaujeu avait fait pour le début de son règne ; et déjà on sentait que le génie de cette femme ne régnait plus dans les conseils de son frère.

Ce n'est point le lieu sans doute de reprendre dans son origine cette question souvent débattue du droit de la maison de France sur la couronne de Sicile.

Charles VII fit publier un mémoire, en forme de manifeste, pour réclamer cette royauté dont l'origine montait au duc d'Anjou, frère de saint Louis, et dont la dépossession s'était consommée par l'horrible extermination des vêpres Siciliennes [1].

Le droit de la France pouvait être incontestable en théorie ; mais l'entreprise d'une telle conquête n'en paraissait pas moins téméraire. Déjà on l'avait tentée plus d'une fois, et toujours les armes de France étaient allées se briser contre des rivalités ennemies. La maison d'Aragon, établie en Sicile, et actuellement représentée par un bâtard, Ferdinand, fils du dernier roi Alphonse, importunait moins l'Italie et l'Allemagne que ne l'eût fait la maison de France, déjà si imposante à tous les Etats ; et c'est pourquoi Louis XI, souvent sollicité par les Génois, s'était contenté de jeter sur ce pays, comme ailleurs, son réseau d'intrigues, au lieu d'y paraître avec une expédition armée.

Charles VIII n'avait point cette sagesse ; et même il avait suffi que les plus habiles de son conseil eussent exprimé la défiance du succès pour qu'il se précipitât dans son dessein avec pétulance. Il brûlait de se montrer affranchi du joug de sa sœur. Les conseils de prudence lui étaient suspects ; la gloire lui paraissait un moyen d'échapper à des habitudes de tutelle. Il médita sa résolution avec des conseillers qui n'avaient garde de le contredire ; puis il l'annonça comme

[1] Le mémoire fut écrit par Léonard Baronnat, maître des comptes, sous le titre de *Traité des droits de Charles VIII*.—Le P. Daniel l'a exactement analysé dans son Histoire.

un dessein savamment préparé. La France n'avait plus qu'à le seconder par son courage et par ses armes.

En ce temps l'Italie semblait avoir suspendu l'anarchie de ses guerres; mais l'anarchie politique subsistait. Les tromperies de cour, les usurpations de pouvoir, les injustices diplomatiques avaient succédé aux batailles; puis d'affreux scandales de mœurs s'ajoutaient à tout ce désordre [1].

A Milan, Ludovic Sforce avait ravi le duché à Jean Galéas Sforce, son neveu, dont il s'était fait le tuteur. Ludovic joignait l'habileté à la perfidie. Déjà, sous Louis XI, on l'avait vu remplir les cours de ses manéges.

A Florence, Laurent de Médicis venait de gouverner sagement et fortement la république. Mort prématurément, il laissait le pouvoir à son fils Pierre, qui n'avait ni son génie ni sa prudence.

A Naples, le roi Ferdinand, bâtard d'Aragon, était odieux par son orgueil : à force de tyrannie, il avait ravivé le vieux parti de la maison d'Anjou.

A Venise, c'était un sénat qui gouvernait. Il semblait avoir la prépondérance sur le reste de l'Italie.

A Rome paraissait sous la tiare Alexandre VI, dont l'histoire a peur de dire le nom et les souillures.

1493. — Telles étaient les rivalités principales qui se trouvaient en présence en ce pays longtemps ravagé par des guerres civiles, et maintenant travaillé encore par des prétentions de souverainetés. L'histoire se perd au milieu de cette diplomatie mêlée de turpitudes. Les ligues se croisent, les mariages se mêlent, les alliances sont confuses; et ce qui humilie l'écrivain catholique, c'est de voir des bâtards de papes jetés gravement dans cette anarchie. Ici semble se révéler comme un vague pressentiment d'expiations funestes; car l'Eglise même avait oublié sa simple mission politique. L'Italie semblait un grand chaos gouverné par le crime et par le vice.

Cependant la complication même des intérêts avait établi

[1] Voyez Guichardin, *Hist. d'Italie*, liv. I.

un certain équilibre qui ressemblait à la paix; l'ambition de Ludovic Sforce rompit cet équilibre. Les Florentins s'étaient liés principalement avec le roi de Naples; Ludovic se crut menacé dans son usurpation par cette ligue; car son neveu avait épousé une fille d'Alphonse, fils du roi Ferdinand. Aussitôt il créa, à force d'intrigues, une ligue nouvelle entre Milan, le pape et les Vénitiens, pour l'opposer à la première; et alors l'Italie se retrouva coupée en deux grandes fractions qui pouvaient raviver toute la fureur des vieilles guerres.

Pour comble, Ludovic Sforce, d'accord avec le pape, sollicita le roi de France par une ambassade à se venir mêler à ce déchirement; et leur appel allait précisément le trouver dans cette disposition désastreuse à jeter une expédition sur l'Italie. Alors le conseil délibéra sur cette affaire, et l'on vit deux hommes d'un caractère différent, l'un valet souple et habile, l'autre tour à tour magistrat, surintendant des finances, évêque, cardinal de haut mérite, vaincre par leur opinion toutes les résistances des plus sages. Le premier s'appelait Etienne de Vese, Languedocien, précédemment valet de chambre du dauphin, aujourd'hui élevé aux honneurs, et s'y soutenant par les ruses de son esprit; le second était Guillaume Briçonnet, ministre expérimenté, mais alors fatalement entraîné, comme son maître, par une pensée de gloire. C'était déjà un triste indice d'avenir d'engager une telle entreprise sous les auspices d'un prince méchant comme Ludovic, lequel devait bientôt achever son usurpation par l'empoisonnement de son neveu. On fit avec lui un traité; le roi s'obligeait à le laisser dans son duché, et Ludovic ouvrait un passage aux armées de France, et devait y joindre des secours. Après cela, le roi eut encore quelques négociations avec le pape, avec les Vénitiens, avec Pierre de Médicis. Ce n'étaient que des incidents d'intrigue, jetés parmi les préliminaires de la guerre. Déjà l'Italie avait quelques altérations dans ses alliances; mais, quelle que dût être la nouveauté des accidents survenus entre les Etats rivaux, Charles VIII avait déjà tiré l'épée. Il n'y avait plus qu'à paraître en Italie; déjà les troupes s'assemblaient à Lyon.

1494. — Sur ces entrefaites mourut le roi de Naples. L'avénement de son fils Alphonse ne changeait rien aux dispositions des factions. Mais on avait l'œil sur la conduite du pape, qui devait donner l'investiture du royaume. Le pape s'entoura d'ambiguïtés. Il envoya le chapeau de cardinal à Briçonnet, et commit un légat pour aller couronner Alphonse. Et chose singulière ! alors même Briçonnet commença à changer d'avis sur la guerre d'Italie. On soupçonna que le pape l'avait sollicité à d'autres pensées. Le roi se hâtait; il parut à Lyon, où on lui fit des fêtes. Un moment on crut que les plaisirs allaient l'arrêter; les maladies contagieuses le firent partir. Il laissait le duc de Bourbon lieutenant général du royaume; mais il emmena le duc d'Orléans, par la crainte de quelques brigues nouvelles. On s'assembla à Grenoble, d'où l'on partit enfin avec une armée brillante, commandée par des généraux formés aux guerres de Flandre et de Bretagne. En cette expédition commença à se révéler le bon *chevalier sans paour et sans reprouche*, Bayard, cette brillante expression de la vieille chevalerie de France, modifiée par un caractère nouveau d'honneur personnel [1].

A mesure que l'on s'avançait, les dispositions de l'Italie se modifiaient. Les envoyés du roi trouvaient partout de la défiance, et Alphonse ne manqua point d'habileté pour entourer l'expédition de périls. Déjà il avait attiré à soi par des négociations le pape et les Médicis, et son frère Frédéric tenait pour lui vaillamment l'épée. Mais le duc d'Orléans donna à la guerre un entraînement soudain en enlevant le port et la place de Rapallo à Frédéric qui venait de s'en emparer, et qui de là ravageait les terres des Génois.

Rien ne devait résister au brillant courage des Français. Le roi était à Ast; la petite vérole l'y avait surpris et retenu un mois. Tous les hommages allèrent vers lui. Mais les intrigues napolitaines n'étaient pas pour cela désarmées. Alphonse avait commencé déjà à semer la défiance entre

[1] MM. Michaud et Poujoulat ont fait entrer dans leur collection l'admirable *Chronique du bon chevalier*, publiée déjà dans la *Bibliothèque choisie* (de M. Laurentie). C'est la plus riante et la plus exacte peinture des mœurs de cette époque.

Ludovic et le roi; Pierre de Médicis servait d'instrument aveugle à sa politique. C'est par là que Charles VIII pouvait être exposé à des mécomptes; mais tout céda à l'ardeur française. Une fois engagée au travers de l'Italie, l'armée ne parut plus soupçonner ni craindre les perfidies. Charles VIII s'aventura au travers des intrigues; et aussi nulle part il ne trouva de résistance armée. Entré à Florence avec solennité, il publia un manifeste pour expliquer et justifier ses desseins. Les Florentins, dans un traité, s'engagèrent à le seconder par des secours d'hommes et d'argent. Puis il s'achemina vers Rome. Là il fut enveloppé de conseils violents. Le pape était odieux pour ses débauches anciennes et pour ses intrigues présentes. Une partie des cardinaux poussait le roi à des pensées extrêmes. Ce nom de concile général revenait encore. On parlait de déposer le pontife qui souillait la tiare. Heureusement le roi n'écouta point ces inspirations; il aima mieux traiter avec le pape : il y eut entre eux une entrevue dont le cérémonial était écrit d'avance[1]. La dignité du monarque était conciliée avec la majesté du chef de l'Eglise; mais les pensées de défiance étaient égales de part et d'autre : les honneurs qu'on se rendait cachaient des piéges, et jusque dans l'acte d'obédience filiale du roi de France il y avait une réticence pour surprendre l'assentiment du pape à l'investiture du royaume de Naples. C'étaient des artifices où l'on eût cru voir revivre le génie de Louis XI, mais avec une volonté moins décidée ou moins habile de fourberie.

1495. — La réconciliation n'en fut pas moins scellée par un traité solennel, ainsi que par des actes de souveraineté royale que le pape laissa faire à Charles VIII dans la cité de Rome, comme au temps de Charlemagne.

Une clause du traité doit être notée dans l'histoire; elle était relative aux affaires de Constantinople, et semblait

[1] *Diarium Burchardi*. Burchard était maître des cérémonies de la cour de Rome. Son journal est précieux. Godefroy, dans la *Vie de Charles VII*, s'en est servi. — MM. Cimber et Danjou en ont publié les fragments les plus importants dans les *Archives curieuses*, tom. I. — Comines, liv. VII, ch. 19. — Guichardin, liv. I.

révéler une pensée de politique qui allait de beaucoup au delà de l'expédition présente.

Zemes, ou Zizim (selon d'autres Gem, ou Zim-Zim), frère de Bajazet, empereur des Turcs, lui avait autrefois disputé l'empire[1]. Il avait été vaincu dans la Natolie, et il s'était réfugié à Rhodes, auprès du grand maître Pierre d'Aubusson. Puis il avait paru en France, au temps de Louis XI, cherchant à relever sa cause par le secours des armes chrétiennes. Ses efforts furent vains. Mais Innocent VIII, fidèle à la pensée des papes, l'avait appelé en Italie; quelque occasion, croyait-il, pouvait se produire où le prince turc lui serait un instrument de politique. Le pontife acheta par de grands honneurs la concession que le grand maître de Rhodes lui fit de ce captif. Depuis lors Zizim était resté en Italie, et Alexandre VI, le montrant à Bajazet comme un objet d'épouvante, en avait fait une sorte de spéculation. Il se faisait payer par Bajazet quarante mille ducats pour l'entretien de son frère; à ce prix il l'avait tenu immobile et désarmé.

Mais Charles VIII reprit la pensée sérieuse d'Innocent VIII, et il demanda Zizim pour condition du traité avec Alexandre VI. Il espérait apparemment le jeter sur Constantinople. Ainsi Naples semblait n'être qu'un passage vers l'Orient. C'était un ressouvenir de la vieille politique chrétienne; mais le génie eût manqué sans doute à une aussi grande ambition; la mort d'ailleurs rompit les desseins. A peine Zizim fut-il entre les mains de Charles VIII qu'il mourut, soit de ses débauches, soit du poison qui lui avait été donné, les uns disaient par les Vénitiens à l'instigation de Bajazet, les autres par le pape même pour ravir au roi de France cet instrument de politique.

Telle était Rome à cette époque. La puissance était souillée; et quand elle n'eût pas fait de tels crimes, c'était beaucoup trop que les peuples pussent les soupçonner.

Charles VIII s'en alla vers Naples. Tout s'agitait au bruit de son approche : le parti français s'était réveillé; la province d'Abruzze était en révolte contre le roi Alphonse; à

[1] Je suis le journal de Burchard.

Aquila on frappait une monnaie toute française. Alphonse, qui se sentait odieux au peuple, crut sauver la couronne en la mettant sur la tête de son fils Ferdinand, puis il alla se cacher en Sicile. Mais l'armée de France emportait tout sur son passage. Le brillant Louis d'Armagnac, comte de Guise, et depuis duc de Nemours, paraissait à l'avant-garde, jetant au loin la terreur. Ferdinand voulut aller s'opposer en armes à ce torrent. L'épouvante gagna son armée; tout s'enfuit jusqu'à Naples. Déjà Ferdinand sentait la défection autour de lui. Il appela les grands et les chefs de la bourgeoisie, et leur fit une harangue désespérée. Quelques-uns furent émus; mais la haine et l'amour des nouveautés emportaient le peuple. Bientôt il fut obligé de sortir de la ville, remettant à Dieu son droit à défendre. Peu après Charles VIII paraissait avec son armée triomphante. Les châteaux s'étaient partout ouverts sans défense. Naples l'attendait comme un libérateur; le peuple entier se précipita sur ses pas; on l'entoura de fêtes. Il entra au bruit des cloches et des acclamations. Il était tout surpris de ce succès, qui dépassait son espérance. Et c'était en effet une étonnante nouveauté de voir ce roi de peu de génie achever en moins de cinq mois une conquête pleine de périls. Il alla ceindre avec solennité la couronne de Naples et de Jérusalem, et faire les serments accoutumés en présence de la plus illustre chevalerie de France et d'Italie. On se serait cru revenu au temps de l'héroïque duc d'Anjou[1].

Mais ce n'était là qu'une aventure romanesque; Charles VIII avait laissé derrière lui d'ardentes intrigues. Ludovic Sforce qui avait appelé les Français n'en avait plus besoin; il avait empoisonné son neveu, et il était duc de Milan, et Maximilien, devenu empereur, lui avait donné l'investiture. N'ayant plus besoin des Français, il en eut peur, et bientôt il sema l'alarme sur leur dessein de domi-

[1] Les détails du séjour de Charles VIII à Naples se trouvent dans le *Vergier d'honneur*, par André de la Vigne, livre curieux que MM. Cimber et Danjou ont mis dans leurs *Archives*. — La *Chronique* d'Anjou, de Bourdigné, a aussi des détails très-curieux: rien n'y est omis, pas même la cérémonie royale de la guérison des écrouelles.

ner l'Italie. Les Vénitiens écoutèrent ses excitations; la plainte éclata. La présence du duc d'Orléans à Ast paraissait principalement suspecte; on en fit un grief. Le pape et l'empereur avaient d'autres motifs de ne point supporter la domination française; l'un et l'autre favorisaient les cabales. C'est de Venise que partaient les trames; Comines, l'habile politique, y avait été envoyé par le roi pour déjouer ou suivre les mauvais desseins; il ne put que les deviner. Sous ses yeux une ligue se forma, et quand le doge lui en apprit la conclusion, il ne put que lui répondre, selon la finesse déjà naissante des diplomaties, qu'il la savait déjà, et que dès la veille il en avait instruit le roi, le duc d'Orléans et le lieutenant général du royaume.

L'objet apparent de la ligue était, premièrement de défendre la chrétienté contre les Turcs, secondement de conserver la liberté de l'Italie, troisièmement d'empêcher qu'on n'entreprît rien contre les Etats des princes ligués. Sous ces dehors se pouvaient cacher les inimitiés et les desseins de perfidie. Dès ce moment les sages conseillers du roi purent voir la témérité de la conquête qu'on venait de faire en courant, et tout le péril de cette gloire.

Le roi, une fois couronné à Naples, s'était abandonné à toutes les joies du triomphe; il oubliait la politique dans les plaisirs; et à ses jeux, à ses tournois, à ses spectacles il faisait mêler des railleries contre le pape et contre les princes d'Italie. L'imprévoyance était au comble. Il avait laissé le roi Ferdinand maître de quelques places, au lieu de le chasser brusquement de tous ses asiles. De là Ferdinand attendit la fin de l'orage, et suivit la réaction qui se préparait. Enfin Charles VIII vit qu'il était tenu de prendre au sérieux sa royauté napolitaine. Mais pour toute défense il ne songea plus qu'à regagner son royaume.

Il eût pu laisser à Naples un homme de tête pour défendre sa conquête; il y laissa Gilbert, comte de Montpensier, vaillant à la guerre, mais sans génie politique. D'autres étaient mieux choisis pour protéger les provinces et les places; mais on ne pouvait laisser avec eux que trois ou quatre mille hommes; c'étaient des forces inégales à une telle dé-

fense. Il restait environ huit mille hommes, avec lesquels le roi s'en allait reprendre le même chemin qu'il avait parcouru, mais pour y rencontrer cette fois des flots d'armée et toute la confédération de l'Italie.

Il repassa à Rome; Alexandre s'était éloigné; les cardinaux ne lui rendirent que de vains honneurs.

A Sienne, Comines le vint trouver. On parla des Vénitiens: « Est-ce que ces républicains n'enverront pas au-devant de moi ? disait le roi en riant. — Oui, sire, répondit Comines; Sa Seigneurie m'a dit, quand j'ai pris congé d'elle, que Votre Majesté trouverait en son chemin quarante mille hommes de leurs troupes et de celles du duc de Milan. »

Comines conseillait de se hâter; il voulait qu'on allât joindre à Ast les forces du duc d'Orléans. Le roi aima mieux se laisser flatter par la petite république de Sienne qui lui demandait de la protéger contre la domination des Florentins. On dit que Louis de Luxembourg, comte de Ligny, très-avant dans les bonnes grâces de Charles VIII dont il était cousin par sa mère, se fit médiateur des Siennois pour de l'argent. On enveloppa le roi de supplications et de plaisirs, et il perdit du temps à ce patronage chimérique.

En même temps on délibérait au conseil sur les places que les Florentins avaient mises entre les mains du roi, et qu'ils offraient de racheter par de grosses sommes, s'engageant à fournir trois cents hommes d'armes et deux mille hommes de pied, jusqu'au retour de l'armée en France. La sagesse conseillait encore d'accepter ces offres. La vanité l'emporta. Les Pisans exécraient la domination florentine; ils firent comme les Siennois; ils attirèrent à eux Charles VIII, qui alla se livrer à la séduction de leurs fêtes et de leurs triomphes.

Toutes ces pertes de temps donnaient à la ligue la liberté de se développer. On était parvenu à y faire entrer le roi Ferdinand de Castille. Peu à peu grossissaient les périls; et comme on délibérait au conseil comment on s'attaquerait aux obstacles, et surtout comment on se gouvernerait avec les Génois, travaillés par des partis contraires, on apprit que la petite flotte française, composée de huit galères ve-

nant de Naples, avait été dispersée à la hauteur de Rapallo par les mêmes seigneurs italiens qui, quelques mois auparavant, avaient non loin de ce lieu même secondé la première victoire du duc d'Orléans.

C'était un sinistre signal de réaction; et dès ce moment on vit qu'il ne restait que l'épée pour se frayer une route.

Pendant ce temps le duc d'Orléans avait suivi l'impulsion particulière de son ambition. Il avait de vieux droits sur le Milanais; ils remontaient à Valentine, et il s'efforçait de les faire prévaloir. La ligue donna au duc de Milan plus de hardiesse pour repousser ces prétentions, et bientôt les deux princes firent diversion aux querelles générales par leur conflit particulier. Le duc de Milan se préparait à fondre sur Ast, d'où il aurait élevé une barrière contre l'armée du roi. Le duc d'Orléans le prévint, et courut s'emparer de Novare. Peut-être avec plus de hardiesse ou plus de forces il eût pu en ce moment aller faire tomber Milan. Déjà le duc Ludovic fuyait tremblant. Le duc d'Orléans avec un assez grand nombre de soldats resta dans Novare.

Le roi s'était enfin mis en marche vers la ville d'Ast, mais il manquait de moyens de transport pour faire traverser l'Apennin à ses canons. Les Suisses offrirent de les traîner ou de les porter au travers des monts. La Trémouille présida à cette étrange manœuvre; elle fut pleine de difficultés. La Trémouille donnait l'exemple, se mêlant aux travailleurs, et excitant leur courage « par belles paroles comme par trompettes, clarons, fleutes, tabours, bons vins, promesses de récompenses et autres semblables que bien entendent expérimentés capitaines[1]. » L'émulation fut admirable, et l'œuvre fut mise à louable fin, dit le poétique chroniqueur. La Trémouille courut au roi, *noire comme ung more;* et le roi le voyant en cet état d'épuisement et de désordre, lui adressa ces paroles : « Pour cejourd'huy, mon cousin, vous avez fait plus que peurent onc faire Hannibal de Cartage ne Jules César, au dangier de vostre personne, que ne voulustes onc espargner à me servir et les miens. Je promets à

[1] Le Panégyric du Chevalier sans reproche.

Dieu que si je puis vous revoir en France, les récompenses que j'espère vous faire seront si grandes que les aultres y acquerront une nouvelle estude bien me servir. — Il me desplaît, sire, répondit l'admirable chevalier, que mon corps et mon esprit ne se peuvent mieulx acquitter au deu de mon office, et ne veulx aultre récompense que voustre grâce et bieveillance[1]. » Ce fut une scène d'héroïsme antique.

Cependant à la descente des monts on vit l'armée des Vénitiens et des fédérés d'Italie qui s'assemblait non loin du village de Fornoue. Déjà l'avant-garde du roi touchait ce village. Bientôt les deux armées furent en présence. Le roi n'avait que huit mille hommes; les fédérés étaient plus de trente mille[2]. Les chances semblaient inégales. Mais Charles VIII, roi de peu de génie, était admirable aux batailles. « Le bon et gentil prince qui estoit cœur de lion, » dit la chronique du Chevalier sans Paour, parcourut la nuit tous les rangs des soldats, leur disant qu'ils étaient un contre dix, mais qu'ils seraient vainqueurs par leur courage. Il leur inspira sa confiance, et le matin il reparut au milieu d'eux, le visage riant, comme si déjà il eût été maître de la victoire. On le vit même haranguer à cheval ses généraux. « Que dites-vous, messieurs? N'êtes-vous pas délibérés de me bien servir aujourd'hui ? Ne voulez-vous pas vivre et mourir pour moi ? » Tous répondirent avec des acclamations d'enthousiasme. Alors il reprit sa harangue en termes chevaleresques : « Dieu est pour nous, et Dieu bataillera pour nous; Dieu veut aujourd'huy montrer le bon amour, la dilection et la charité singulière qu'il a pour les bons et loyaux François, par quoy je vous prie que chascun se fie plus en luy et en son aide qu'en la force de soy-même; et en ce faisant, ne doutez point qu'il nous donnera faculté

[1] *Ibid.*

[2] Comines dit trente-cinq mille. D'après le calcul des *hommes d'armes*, qui devaient mener chacun quatre hommes, il n'y aurait eu que vingt mille hommes. Guichardin. — La *Chronique du bon chevalier sans Paour et sans Reprouche* dit « qu'il y avoit bien soixante mille combattants du côté des Italiens, et que le roi n'avoit avecque luy point plus de dix mille hommes. » — *Mém.* de Guill. de Villeneuve.

victorieuse, vengeance de nos ennemis et gloire bien heurrée [1].

Telle était la mâle inspiration de ce roi débile.

On courut se battre avec cette résolution. Entre les généraux ennemis brillait par sa valeur François de Gonzague, marquis de Mantoue, commandant les Vénitiens. Dans la petite armée de France paraissaient avec éclat le maréchal de Gié, qui conduisait le premier corps de bataille, la Trémouille, que le roi mit au centre avec lui, et le comte de Foix, qui défendait l'arrière-garde. On s'aventura ainsi dans un combat qui semblait téméraire, et dans une heure l'armée italienne était dispersée. La crainte des chefs fut que les soldats vainqueurs ne fussent emportés par le pillage après la déroute des ennemis. Guinegatte ! Guinegatte ! leur criaient-ils. Ils leur rappelaient Guinegatte, où les Français, ayant aussi dispersé l'armée de Maximilien, avaient perdu leur victoire en se précipitant sur les bagages. On s'appliqua à contenir leur ardeur, et l'on sentait que cette fois la victoire même laissait subsister tous les périls. Trois mille cinq cents hommes avaient péri du côté des Italiens ; il n'y en eut pas cent du côté des Français [2]. C'était un succès inespéré pour tout le monde, excepté peut-être pour le roi. Il s'était jeté au plus fort de tous les périls, « *l'espée au poingt, la bouche plaine de bonnes et vertueuses paroles à ses gens ;* le cueur plus gros que le corps, ajoute le chroniqueur, avecques la fierté de ung lyon tant que la bataille dura, et après la victoire douls et begnin comme un ange, recognoissant la grant grace que Dieu lui avoit faite [3]. »

Toutefois cet éclatant succès ne pouvait que favoriser la

[1] Journal de la Vigne. — Voyez la harangue dans la *Chr. d'Anjou ;* c'est une harangue à la romaine ; elle se termine par une phrase héroïque. « Si vous avez autre courage, et que aymez mieulx vous garantir par fuyte et veoir votre roy et naturel seigneur dolent et captif ès mains de ses ennemys, declaivez de bonne heur. »

[2] Comines. — Guichardin ne va pas à deux cents. Les nombres sont un peu exagérés dans la *Chronique du bon chevalier sans paour.* Le roi, dit-elle, ne perdit point sept cents de ses gens ; les ennemis en perdirent huyt ou dix mille.

[3] *Mém.* de Guill. de Villeneuve.

retraite vers la ville d'Ast ; et en effet, dès le lendemain on se remettait en marche, pendant que Comines allait amuser les généraux confédérés par des pourparlers sur les bords du Taro [1].

Cette marche des Français, après une bataille, fournit aux Italiens un prétexte de s'attribuer la victoire. On fit des feux de joie à Venise, et depuis lors il s'est trouvé des historiens pour accréditer ce mensonge politique par des récits mêlés de barbaries [2]. D'autre part il est remarquable que d'avance on croyait à la défaite des confédérés. Comines ne craint pas de dire, en divers endroits de ses mémoires, que *frère Hyeronimo*, l'illustre prêcheur Savonarole, lui avait souvent pronostiqué les détails de la mission du roi, avec des incidents de morts et de batailles déjà réalisés, jusqu'à cette rencontre furieuse avec les Vénitiens, *dont l'honneur lui demeureroit*, disait le mystérieux prédicateur de réformes [3]. Quoi qu'il en soit, Charles VIII échappait à d'extrêmes dangers par un beau fait d'armes. Mais il est vrai aussi que les Français, accoutumés à profiter autrement de la victoire, supportaient mal les fatigues et les précautions d'une retraite. « Plus approchions du lieu de seureté, dit Comines, et moins monstroient les nostres qu'ils eussent vouloir de combattre [4]. « C'est ainsi qu'on arriva à Ast. Le roi était mécontent du duc d'Orléans, qui s'était aventuré dans une entreprise personnelle contre le duc de Milan, et qui maintenant, bloqué dans Ferrare avec des soldats épuisés par la misère et décimés par une contagion, compliquait les difficultés et grossissai les périls. On ne pouvait pourtant

[1] Comines, liv. VIII, ch. 7.

[2] Paul Jove raconte que les Français enterrèrent leurs gros canons avec leurs bagages les plus précieux, et qu'ils égorgèrent leurs blessés, pour les empêcher d'être pris. C'est là de l'histoire écrite pour des ineptes ou des furieux.

[3] Liv. VIII, ch. 2. C'est un chapitre très-curieux à lire, et qui eût empêché l'abbé Millot, une espèce de mauvais philosophe, de parler de Savonarole comme d'un fanatique digne du bûcher. — Voir aussi le ch. 8.

[4] Comines ajoute : « Aussi dit-on que c'est la nature de nous François : et l'ont escrit les Italiens en leurs histoires, disans qu'au venir

l'abandonner. Le roi se rendit à Turin pour être plus près de Novare, et le P. Daniel ajoute : « et en même temps d'une maîtresse qu'il avoit à Giers. » Puis la diplomatie de Comines acheva ce que ne pouvait faire l'épée. Un traité fut fait avec Ludovic, duc de Milan : on lui rendait Novare, à des conditions qui eussent été favorables s'il avait dû les tenir. Il s'obligeait à se détacher de la ligue, à favoriser le passage des armées de Charles VIII vers son royaume de Naples, à rendre les vaisseaux retenus à Gênes, ainsi que les galères de Rapallo. On eût dit encore des conditions de victoire. Mais pour voir les Français s'éloigner de son duché usurpé, Ludovic en eût signé d'autres encore, comptant sur sa perfidie pour s'en affranchir.

Telle fut la fin de l'expédition de Charles VIII, entreprise mêlée de gloire et de légèreté. Le duc d'Orléans y trouva des mécomptes; mais il était cause d'une partie des malheurs : il lui fallut dévorer son dépit. De leur côté les Suisses auxiliaires qui s'étaient enrôlés pour la guerre firent une sédition contre la paix. Ils voulaient enlever le roi, qui fut obligé de s'éloigner; on les désarma avec de l'argent. Après quoi le roi s'achemina vers Lyon, traînant après soi son armée toute mutilée, et n'ayant pas même la force d'étaler ses inutiles trophées.

Là on apprit la triste suite des événements de Naples. En peu de temps les affections et les antipathies populaires s'étaient déplacées. La domination française devint odieuse; l'intérêt se reporta sur Ferdinand d'Aragon, dépouillé du sceptre. Ses aïeux avaient mérité la haine, mais il n'était pas juste qu'il payât la peine de leurs crimes ou de leurs vices. On parla de ses vertus; on se souvint de sa harangue et de ses adieux au peuple de Naples. Peu à peu l'enthousiasme s'échauffa, et le drapeau d'Aragon put se relever. Pour comble, Gonzalve de Cordoue, le vaillant homme de guerre, était envoyé par Ferdinand de Castille au secours de la maison espagnole de Naples. Le comte de Montpensier manquait de génie pour lutter contre une telle puis-

des François ils sont plus qu'hommes, mais qu'à leur retraicte ils sont moins que femmes, et je le croy du premier poinct. » *Ibid.*, ch. 8.

sance. Aubigny, que le roi avait laissé dans la Calabre, se distingua vainement par des faits d'armes; Naples se révolta. Aubigny malade envoya de nouveau des troupes d'élite s'attaquer à une armée de Ferdinand, près d'Elboli. Ce fut une victoire inutile; il fallut rendre les châteaux de Naples, et le comte de Montpensier, qui avait exercé quelque temps l'autorité royale avec toutes les témérités d'un orgueil sans habileté, s'en alla dans les provinces s'essayer à des combats isolés avec le peu de troupes qui restaient encore, pendant que déjà l'anarchie des partis se réveillait, et que l'habile parole de Comines luttait encore à Venise et rendait incertaine la réaction de Ferdinand.

1496.—Le récit de ces combats n'a point d'intérêt dans la présente histoire. Un instant on put penser que Charles VIII allait céder aux excitations que lui envoyait le comte de Montpensier. Mais en ce moment même le roi apprit la mort de son fils le dauphin. Cette mort rapprochait le duc d'Orléans du trône, et lorsqu'il fut question de lui donner l'armée à commander, il oublia sa prétention sur le Milanais, et il n'eut plus au conseil que des paroles de prudence; et, selon Comines, ce fut un malheur que ce changement; car le rusé négociateur croyait avoir mis l'Italie en de bonnes dispositions pour une entreprise mieux préparée. Mais tout semblait bizarre dans la confusion des accidents: lorsque le roi avait paru refaire son armée, la terreur avait ressaisi les âmes et troublé toutes les intrigues; lorsqu'on vit le roi congédier ses troupes, l'ardeur des partis se ralluma. Un instant le comte de Montpensier eut l'occasion de détruire l'armée de Ferdinand, qu'il avait surprise en désordre, occupée à piller la petite ville de Franget; mais il voulut donner le signal de combattre, et personne n'obéit: chefs et soldats étaient travaillés par le découragement et par l'anarchie. A la fin le comte de Montpensier, qui s'était enfermé dans Atelle, fut obligé de capituler, et Ferdinand s'amusa à le traîner captif dans Naples, comme pour lui faire expier par la honte sa domination de quelques mois.

Peu après ils mouraient l'un et l'autre dans cette inégale

fortune; Aubigny se défendait encore; mais les maladies détruisaient peu à peu tous les Français : il n'en restait pas plus de quinze cents dans tout le pays. On fit des expéditions pour les aller arracher à la mort; après quoi Charles VIII parut avoir fait, pour le présent, le sacrifice de sa conquête.

1497. — Ferdinand de Castille avait ajouté à ses actes d'hostilité dans le royaume de Naples une attaque soudaine dans le Languedoc, où sa cavalerie faisait des ravages. Le roi fit réprimer cette violation des traités par le seigneur d'Albon de Saint-André, qui commandait vers les Pyrénées. Le vaillant capitaine repoussa partout les Espagnols, et courut leur enlever Salses, dans le Roussillon. Ferdinand proposa une trêve; elle fut convenue. De là on arriva à d'autres négociations. Déjà la ligue d'Italie se rompait d'elle-même; les intérêts particuliers des confédérés s'étaient remis en présence, et en même temps la politique des grands États s'était enhardie à des entreprises nouvelles. La maison d'Autriche et la maison d'Espagne, qui s'étaient trouvées en contact dans cette confédération, n'avaient pas touché l'Italie sans la convoiter. Mutuellement elles s'excitaient, l'une par l'appât de la Sicile, l'autre par l'appât des villes que Venise avait détachées de l'Allemagne, et Charles VIII se remit alors à voir cette question de Naples sous un point de vue plus politique qu'il ne l'avait fait auparavant. Ses négociations avec Ferdinand tendaient à une paix définitive, pour avoir la liberté de reprendre une conquête précédemment entreprise comme un exploit de chevalerie; de sorte que l'Italie, travaillée par ses faibles partis de principautés et de républiques, semblait devoir redevenir quelque jour un théâtre de querelles imposantes et de formidables rivalités. Peu à peu cette pensée se fit jour, et bientôt le parti français se raviva dans le royaume de Naples, et le pape même commença à revenir à Charles VIII, expression d'une domination moins redoutée que celle de l'Autriche ou de l'Espagne.

1497-1498. — Pendant deux ans ces idées remplirent le conseil de Charles VIII. Il n'était pas homme à les transfor-

mer en desseins de politique; il s'en occupait comme d'une espérance glorieuse. Sa vie n'avait pas été pure de voluptés. « Par les salutaires monitions de révérend père en Dieu monseigneur Jehan de Rely, evesque d'Angiez, donna fort son courage à Religion, et faisant grandes abstinences[1]. » Là-dessus il mourut à Amboise, à l'âge de vingt-sept ans, d'une mort causée par un accident, et hâtée peut-être par ses incontinences passées. En allant au jeu de paume, il se heurta violemment le front sous une porte basse; peu après il fut frappé d'une sorte d'apoplexie, comme il regardait les joueurs[2]. On le mit sur une pauvre paillasse, dit Comines, dont jamais il ne partit, jusqu'à ce qu'il eût rendu l'âme, et y fut neuf heures. »

Charles VIII avait été un roi médiocre dans une cour remplie de grands personnages. On a beaucoup trop accusé l'éducation que Louis XI lui avait donnée; on n'a point assez parlé de sa nature débile et chétive. Son enfance annonçait à peine un homme. Il fallut laisser fortifier son corps frêle et quelque peu difforme. Le feu de l'intelligence ne s'alluma que très-tard, et alors on vit briller quelques rayons de royauté, mais sans cet éclat de lumière qui annonce le génie.

Il eut de nobles instincts de justice. Il s'efforça de faire des réformes dans la perception des impôts. Il ne voulait pas qu'on foulât le peuple; il accordait des jours d'audience à ceux qui avaient à se plaindre. « Il escoutoit tout le monde, dit Comines, et par spécial les pauvres... Il ne se faisoit pas grandes expéditions à cette audience : mais au moins estoit-ce tenir les gens en crainte, et par spécial ses officiers : dont aucuns avoit suspendus pour pillerie[3]. »

Admirable coutume, qui rappelait la justice de saint Louis, et qui depuis s'est perdue dans les vices des cours, et plus tard dans la chimérique responsabilité des gouvernements représentatifs.

[1] Ch. d'Anjou, Bourdigné.
[2] « Le cueur luy faillit et tomba à terre. » *Ch. d'Anjou*. Bourdigné.
[3] Liv. VIII, ch. 18.

Charles VIII était frappé des abus qui apparaissaient dans quelques ordres, et il voulut les réformer. Volontiers il appelait à lui « les bonnes gens de religion et les oyoit parler. » Mais il eût voulu empêcher la cumulation scandaleuse des bénéfices. Le désordre était plus fort que son vouloir. « Il avoit bien vouloir, s'il eust pu, dit toujours Comines, qu'un evesque n'eust tenu que son évesché, s'il n'eust été cardinal, et cestui-là deux, et qu'ils se fussent allez tenir sur leurs bénéfices; mais il eust eu bien affaire à ranger les gens d'église [1]. »

Il était grand aumônier. « Davantage la plus humaine et douce parole d'homme que jamais fust, estoit la sienne : car je croy que jamais à homme ne dit chose qui lui deut desplaire. » Timide à parler, il semblait un autre homme dès qu'il était armé de toutes pièces et monté sur son cheval de bataille. Il y eut en lui plus d'un contraste. L'histoire lui a reproché ses amours et ses désordres. Il les conciliait avec une foi craintive. Il se confessait souvent; et Comines raconte que la semaine de sa mort il s'était confessé deux fois; une fois, dit-il, à cause des écrouelles. Et quelques moments avant qu'il tombât dans cette galerie du jeu de paume, devisant avec ceux qui regardaient avec lui les joueurs, il disait « qu'il avoit espérance de ne faire jamais péché mortel, ne véniel s'il pouvoit; et en disant cette parole, il cheut à l'envers [2].

Tel fut Charles VIII, roi frêle, et qui mérita d'être appelé Cœur de Lion. Il fut inégal à son siècle. Il avait assez de courage pour se jeter aveuglément dans les aventures d'une bataille; point assez de raison pour comprendre l'opportunité d'une guerre. Il s'aperçut de quelques désordres qui s'enracinaient dans l'Etat et dans l'Eglise; il ne soupçonna pas la révolution qui déjà travaillait le monde.

Le XVI[e] siècle allait s'ouvrir; l'humanité se préparait à entrer dans un ordre inconnu d'idées, de chimères et de crimes. Déjà elle s'était initiée à des choses nouvelles par

[1] *Ibid.*

[2] Comines, liv. VIII, ch. 18.

de merveilleuses découvertes : l'imprimerie grandissait ; la boussole avait conduit de hardis navigateurs vers un monde inconnu ; les relations des peuples étaient changées ; le commerce allait toucher aux limites de la terre, et l'ambition trouvait un vaste théâtre à ses effroyables rivalités[1].

Puis un mot fatal commençait à retentir à l'oreille des peuples chrétiens, le mot de réforme.

L'Eglise, comme les royaumes, sentait fermenter en son sein un étrange besoin de nouveautés ; et il est vrai que des vices et des scandales autorisaient la plainte et l'anathème.

Nous avons rencontré dans cette expédition de Naples le frère Hieronymo, auquel s'attacha Comines comme à un génie mystérieux. Ce frère Hieronymo, plus connu dans les histoires sous le nom de Savonarole, allait prêchant des malheurs, prophétisant des désastres, découvrant un avenir plein de tempêtes, à cause des grands désordres qui souillaient l'Eglise. Un moment il crut que les Français étaient appelés à réparer les abus et à arracher les souillures de l'Italie. Mais eux-mêmes apportaient des vices nouveaux, et il racontait à Comines les punitions dont ils seraient frappés. Dieu, disait-il, avait donné au roy la commission de réformer l'Eglise par l'espée, et de chasser les tyrans de l'Italie, et au cas qu'il ne le fist, Dieu le puniroit cruellement[2]. Et il disait les espèces de malheurs dont Dieu frapperait le roi, comme tous les autres. Comines, l'admirable diplomate de Louis XI, ne craint pas, dans ses mémoires, de prendre sous le patronage de sa raison le prophète menaçant de l'Italie. Mais cet homme heurtait les vices infâmes d'Alexandre VI et les passions cupides de tous les partis. Les Florentins se chargèrent de délivrer ceux qui vivaient de désordre de la terreur que jetaient ses prédica-

[1] Volontiers je me laisserais aller au plaisir de traduire ici un chapitre de Mariana, sur la découverte du Nouveau-Monde. C'est un des beaux fragments d'histoire moderne. Je ne puis que l'indiquer, lib. XXVI, cap. 3.

[2] Comines, liv. VIII, ch. 19.

tions : ils le brûlèrent comme un hérétique ; et, chose plus étrange ! la philosophie moderne l'a plus tard sacrifié comme un fou digne des flammes. Le malheureux prêchait la liberté et la sainteté ! on en a fait un fanatique.

L'histoire ne saurait affirmer que Savonarole fût une de ces voix que Dieu envoie d'ordinaire à la veille des grandes révolutions humaines. Quand il n'eût été qu'un homme de génie, il ne serait pas surprenant qu'il eût senti les bases du monde trembler. La papauté s'oubliait dans la volupté ; ce seul présage était sinistre.

CHAPITRE X.

SOMMAIRE.

Louis XII. — Un noble règne se révèle. — Le premier mariage de Louis est annulé. — Nouveau mariage avec Anne de Bretagne. — Vues sur l'Italie. — Etat de l'Italie. — Négociations du roi. — Préparatifs d'une expédition. — Invasion soudaine du Milanais. — Réformes dans le duché de Milan. — Vue sur Naples. — Politique d'Alexandre VI. — Alternatives de fortune en Italie. — Nouveaux succès. — Traités avec Ferdinand de Castille. — La politique préside à la guerre. — Science nouvelle. — Expédition de Naples, pleine de perfidies. — Ambition du pape. — Trêve renouvelée avec l'empereur. — Perspective de l'archiduc Philippe, fils de l'empereur. — Diète à Francfort. — Déchirements de l'Italie. — Négociations funestes. — Traités inutiles. — La guerre recommence. — Le duc de Nemours est tué à Cérignole. — Conquête perdue. — Mort d'Alexandre VI. — Scandales. — Derniers faits d'armes. — Bayard au pont de Carigliano. — Louis XII est enveloppé de piéges par Ferdinand. — La maison d'Autriche se lève en Europe. — Mariage de Charles de Luxembourg (depuis Charles-Quint) avec Claude de France. — Traité de Blois. — Mort d'Isabelle de Castille. — Révolutions espagnoles. — Politique de Ferdinand. — Réaction en France contre la maison d'Autriche. — Les États sont convoqués à Tours. — Tout change d'aspect dans les alliances. — Louis XII reporte son attention sur l'Italie. — Révolution de Gênes. — Louis XII court punir les révoltes par la guerre. — Justice solennelle. — Louis XII rentre à Naples; on lui fait des triomphes. — Rivalités des villes d'Italie. — Intrigues de Ferdinand. — Entrevue de Louis XII et de Ferdinand. — Événements de Flandre. — Acharnement de la politique impériale.

LOUIS XII.

1498.—Charles VIII venait de mourir, et déjà « tout homme couroit vers le duc d'Orléans, à qui avenoit la couronne, comme le plus prochain [1]. »

Le duc d'Orléans était fils unique de Charles d'Orléans et de Marie de Clèves, et petit-fils de Louis d'Orléans et de Valentine de Milan. Charles V, le sage roi, était son aïeul.

Nous avons déjà pu juger ce prince; nous l'avons vu brillant, courageux, cédant aux plaisirs comme à la gloire. On a écrit que Louis XI, qui avait pressenti qu'il serait roi après son fils, lui avait souhaité des vices, afin que par la comparaison les peuples regrettassent le roi qu'ils auraient perdu. C'est un raffinement semblable à celui que Tacite attribue à Auguste, appelant Tibère au trône, pour que sa mort fût plus déplorée [2]. Ce calcul de prévoyance est peu vraisemblable; il dépasse de beaucoup le génie de l'égoïsme.

Louis XII avait trente-sept ans; le feu de l'âge s'était amorti; et, devenant roi, ses passions politiques changeaient de nature. Il trouvait devant soi des hommes d'épée et de conseil qui l'avaient combattu dans ses factions, et entre autres la Trémouille qui l'avait pris à la bataille de Saint-Aubin. Chacun pouvait craindre des ressentiments; Louis dissipa les doutes et les terreurs par cette parole célèbre: *Le roi ne venge pas les querelles du duc d'Orléans.*

Ainsi se révélait un noble règne. Louis XII se donna pour ministres Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, dont il avait éprouvé, duc d'Orléans, la fidélité; l'amiral de Graville et le maréchal de Gié; Guy de Rochefort, déjà garde-des-sceaux; Dubouchage et Robertet, habiles à la manutention des finances; Etienne Boucher, évêque de Paris, re-

(1) Comines, liv. VIII, ch. 20.
(2) *Autor vitæ Ludovici XII.* — Le P. Daniel.

nommé dans les négociations politiques. Comines disparut; son caractère indécis avait déplu au nouveau roi.

Déjà la sécurité était entrée dans les âmes. Louis se fit sacrer, et aussitôt commencèrent d'heureuses réformes. Le roi diminua les impôts d'un dixième; plus tard il devait les diminuer d'un tiers. Il fit des règlements de justice. Il s'enquit de tous les désordres de l'administration et les attaqua avec vigueur. Les écoliers de l'université, sous prétexte de privilége, remplissaient la ville de trouble et de crimes; il les réprima : c'était alors un coup de hardiesse, et les prédicateurs de l'université se firent tribuns pour attaquer la juridiction du monarque. Les pamphlets circulaient; les placards excitaient le peuple; on craignit une sédition. Le roi parut en armes; tout rentra dans l'ordre. L'université fut contrainte d'envoyer ses docteurs demander grâce.

Une grave et triste pensée occupait déjà le monarque. Il était marié, avons-nous dit, avec Jeanne, la sainte fille de Louis XI. Il l'avait épousée par contrainte, et déjà plus d'une fois il avait cherché des nullités à ce mariage, qui n'avait point été consommé, et qui devenait plus importun dès que Louis se trouvait en présence d'Anne de Bretagne, devenue libre.

Ce n'est point le lieu de rechercher si l'examen des nullités débattues par des commissaires du pape se fit avec une pleine indépendance d'équité. Par malheur ce pape était Alexandre VI; et à cette affaire grave, sévère d'une enquête sur un mariage, se vint mêler le nom souillé, de César Borgia, pour qui on eut l'air de faire d'une si redoutable question de morale une intrigue et un trafic. Cependant on vérifia les protestations faites au moment du mariage du duc d'Orléans, et Jeanne d'ailleurs aspirant seulement aux perfections de la piété, opposa peu de résistance au divorce qu'on lui demandait. Le mariage fut annulé, et Jeanne alla cacher sa vie dans la retraite, et consacrer aux bonnes œuvres les biens qui lui furent laissés.

Peu après, Louis XII et Anne de Bretagne, rapprochés par un ancien amour aussi bien que par la politique, scellaient

de nouveau, par un contrat de mariage, l'union de la Bretagne avec la France. Toutefois il est remarquable qu'on laissait à l'avenir plus d'incertitude sur cette union qu'il n'y en avait dans le traité de Charles VIII [1]; car, si le roi n'avait pas d'enfants de la duchesse Anne, la Bretagne reprenait sa loi d'hérédité. C'était une concession faite à la susceptibilité bretonne, mais qui pouvait avoir des périls.

1449. — Le mariage se fit avec pompe; on oublia dans les fêtes et dans les joies les imprudences de la politique.

Mais Louis XII avait d'autres pensées encore. A la splendeur de la couronne de France il ajoutait des titres de souveraineté qui semblaient lui être propres. Dans les monnaies on l'appela roi de Sicile et de Jérusalem, et duc de Milan. C'était l'indice d'entreprises de conquête qui bientôt allaient occuper ce règne.

C'est aussi au rapide récit de ces entreprises brillantes et calamiteuses que nous allons appliquer nos soins. Nous les suivrons dans leur marche complexe, mais continue; c'est ici la partie la plus apparente du règne de Louis XII; puis nous nous reposerons dans l'appréciation des travaux moins aperçus de la politique.

Depuis l'expédition de Charles VIII, l'Italie avait continué d'être travaillée par ses factions. Les Florentins revendiquaient la ville de Pise; le duc de Milan les secondait. La lutte était acharnée; c'est ce spectacle d'anarchie qui excita Louis XII.

Mais Alexandre VI apparaissait avec ses ambitions effrontées. Il était funeste de rattacher des desseins de gloire à la destinée d'un odieux pontife, qui semblait jeté au trône de Rome pour justifier d'avance les expiations que Dieu préparait à l'Eglise; par là même les desseins de Louis XII semblaient manquer d'avenir.

Ce César Borgia, que son père avait fait cardinal, s'était ennuyé de cette grandeur, et il avait fallu lui faire une autre fortune. D'abord le pape avait demandé à Frédéric, roi de Naples, sa fille pour César Borgia. Frédéric avait craint un

(1) Argentré, *Hist. de Bretagne.*

tel gendre, et alors le pape s'était jeté du côté de Louis XII. C'était au moment où s'examinait le mariage de Jeanne et de Louis; ce fut César Borgia qui porta au roi la bulle qui l'annulait. Il reçut pour cela le duché de Valentinois, avec une pension de vingt mille livres et une compagnie de cent lances. Le roi s'engageait à lui faire épouser Charlotte de Foix, fille d'Alain d'Albret, et sœur du roi Jean de Navarre. C'étaient là de tristes contacts de politique, et qui devaient jeter de désolants présages sur la victoire même.

Mais, une fois assuré du pape, le roi s'engagea en d'autres négociations. Il fit un traité avec les Vénitiens. Il eût voulu trancher la question de la possession de Pise, en tenant la ville en ses mains sous le séquestre. Les Vénitiens eurent peur de lui constituer un droit et de grossir sa puissance; la question resta indécise. Ce qui était convenu, c'est que de concert on écraserait le duc de Milan[1].

Ce n'était point assez. Louis XII voulut échapper au péril des diversions. Il renouvela les traités avec Henri VII, roi d'Angleterre, fit des alliances avec Jean, roi de Danemark, et se réconcilia avec Ferdinand de Castille, qui retira ses troupes d'Italie.

Il restait des difficultés avec Philippe, archiduc d'Autriche, fils de Maximilien, roi des Romains, et héritier de ses droits sur les Flandres et la Bourgogne. Déjà même, au début du nouveau règne, Maximilien avait jeté sur la Bourgogne un corps d'armée pour se faire justice par la force. Mais le roi y avait envoyé Jean de Foix, vicomte de Narbonne, qui avait précipitamment repoussé cette menace. La négociation termina cette querelle qui se pouvait à chaque moment raviver. Conformément au traité de 1493, signé à Senlis, le roi remit à l'archiduc les villes de Hesdin, Aire et Béthune; l'archiduc s'obligea à ne point revendiquer son droit au duché de Bourgogne autrement que par voie de requête et de remontrance, et le roi promettait d'en user de même pour la restitution de Lille, Douai et Orchies. Du reste l'archiduc ferait hommage pour les comtés de Flandre

[1] Guichardin, *Hist. d'Italie.*

et d'Artois; et pour le dispenser de venir trouver le roi, on enverrait le chancelier pour recevoir son serment dans toute la sévérité du cérémonial antique.

C'est ce qui fut fait[1]. L'archiduc, tête nue, sans ceinture, dague ou bâton, vint tomber aux pieds du chancelier de France, et, mettant ses mains dans les siennes, se déclara homme du roi son seigneur et maître. Et quand cet acte de souveraineté royale fut achevé, le chancelier, se découvrant et s'inclinant devant le duc, lui dit: « Monsieur, je faisois naguère office de roi, et de présent je suis Gui de Rochefort, votre très-humble serviteur, toujours prêt de vous servir envers le roy mon souverain seigneur et maistre en tout ce qu'il vous plaira me commander. — Je vous mercie, reprit l'archiduc, monsieur le chancelier, et vous prie qu'en toutes mes affaires envers mondit sieur le roi, vous me veuilliez toujours avoir pour recommandé. »

C'était un souvenir des mœurs féodales, avec un reflet de chevalerie nouvelle. Cette cérémonie eut à la fois de la grâce et de la dignité.

Puis Louis XII acheta au duc de Savoie le passage de ses troupes par ses terres; il fit de nouveaux traités avec les cantons suisses, et il obtint une trêve du roi des Romains, Maximilien. En même temps il remplissait son trésor par un système d'économie et de réforme, et pour se dispenser de fouler les peuples par des impôts il vendait un certain nombre d'offices royaux. Eclatante dérogation aux décisions des états de Tours, dont l'exemple pouvait un jour être funeste !

Ludovic, duc de Milan, commençait à s'étonner de ces savants préparatifs. Le péril l'enveloppait, et les asiles mêmes lui étaient d'avance fermés. Réduit à son propre courage, il résolut de concentrer sa défense dans les villes. Il y jeta ses forces, et il attendit la guerre. Déjà les Vénitiens touchaient le Milanais. Bientôt l'armée du roi passa les

[1] Procès-verbal fait par Jean Amys, secrétaire du roi, et présent à la cérémonie.—Cette pièce a été publiée par MM. Cimber et Danjou, dans les *Arch. curieuses*, IIe vol.

Alpes, sous la conduite de trois chefs éprouvés aux batailles, Louis de Luxembourg, comte de Ligny, le seigneur d'Aubigni, que nous avons vu brillant et valeureux dans les expéditions de Charles VIII, et Jean-Jacques Trivulce, chassé de sa patrie par Ludovic, et brûlé pour cela d'une haine qui seule eût suppléé au courage et au génie.

Tout alla vite. Vingt-cinq mille hommes et cinquante-huit pièces de canon envahirent le Milanais; on assiégea quelques places qui tombèrent avec rapidité. La trahison seconda le courage. A Valence commandait Donato Ruffignino, qui plusieurs années auparavant avait favorisé l'usurpation de Ludovic. Il ouvrit la ville à Trivulce. Ailleurs la lâcheté hâta les succès des armes françaises. Tortone était une place facile à défendre; Pallavicini n'osa rester derrière ses murs. Ou bien l'envie rompait l'unité du commandement, et l'anarchie favorisait la victoire. Le comte Cajazze, déjà éprouvé aux premières guerres, ne supporta pas que Galéas, son frère cadet, eût le principal commandement à Alexandrie. L'armée de France courait vers cette place. On pressait le secours de Cajazze; mais il se fit attendre à dessein. Pendant ce temps Galéas, au bout de trois jours de siége, s'enfuyait lâchement; la place fut livrée au pillage.

Ludovic désespéré se sauva à Inspruck, promettant de reparaître avec des secours du roi des Romains. Au bruit de sa fuite tout le reste du Milanais se hâta de se soumettre. Gênes envoya des députés pour se mettre à la volonté de Louis XII. Mais on courait à Milan. Le château pouvait se défendre; Bernardino de Corte, que le duc y avait laissé, n'osa tirer le canon. En moins de vingt jours, la conquête du duché était achevée. Louis XII avait eu peine à suivre son armée qui triomphait en courant. Il arriva le 6 octobre pour faire son entrée à Milan, en habit de duc. Le peuple se précipita sur ses pas, soit par l'enthousiasme que la renommée déjà répandue du monarque pouvait exciter, soit par la haine de Ludovic, exécré pour ses tyrannies.

Le premier soin du roi fut de faire des réformes, d'alléger les impôts, de récompenser les vaillants qui venaient de le

servir, et de faire régner la justice. C'était un contraste avec l'administration capricieuse de Ludovic. De toutes parts lui venaient des hommages; on eût dit l'Italie toute prête à accepter la domination du roi de France.

Au travers de cette popularité survenaient des desseins de politique. Déjà Louis XII portait sa pensée au delà de Milan, et Naples s'offrait à son ambition. Mais aussi les factions italiennes l'enveloppaient de leurs intrigues. Il fallut prendre parti entre Pise et Florence. Pise fut sacrifiée; Florence offrait plus de secours pour des projets d'expédition nouvelle.

D'un autre côté Alexandre VI, qui avait été prompt à louer les triomphes de Louis XII, lui demanda de l'aider à réduire quelques principautés de l'Italie qui s'étaient faites indépendantes, et dont il voulait doter César Borgia. C'était s'engager dans les factions italiennes, et cela ne manquait pas de danger.

Mille intérêts se croisaient. Les Vénitiens, qui venaient de seconder la conquête, demandaient des secours contre Bajazet, avec qui leurs guerres étaient acharnées. Le roi leur fournit des vaisseaux, et par là il les mettait en état d'obtenir plus tard une paix glorieuse[1].

Mais cette variété d'intérêts éloignait l'entreprise de Naples. Le roi revint en France; ce fut le plus grave péril.

1500. — Il avait cru être agréable aux habitants du Milanais en leur laissant, pour commander en son nom, ce

[1] Un jugement politique de Bourdigné, qui n'est ordinairement que chroniqueur, mérite d'être relaté.

« Aucuns se pourroient esmerveiller comment les Vénitiens tenoient si bien leur promesse au roy Loys, veu qu'ilz ne sont coustumiez de garder foy ne loyaulté aux Françoys. Je ne confesse cela; mais pour responce, les Vénitiens en ce cas icy combatoient pour eulx plus que pour le roy de France, car par l'alliance faicte entre le roy de France et eulx, délibérèrent certaines villes de la duché de Milan demourer à perpétuité à la seigneurie de Venise. Et davantage Ludovic Sforce estoit leur ennemy mortel; et par ainsi ne se fault esbahir se ilz se acquittoient loyallement, et se ilz prenoient grant peine à faire que les Françoys fussent les plus fors ès Italles. » (*Chr. d'Anjou.*)

Trivulce chassé d'Italie, et qui depuis Charles VIII paraissait avec éclat dans les armées de France. Par malheur, Trivulce eut l'air de représenter un de ces vieux partis qui avaient si longtemps dévasté l'Italie, et qui, quoique désarmés ou immobiles, étaient encore vivants par leurs haines. Il était Guelfe, et Milan était peuplé de Gibelins. Dès lors toute sa conduite fut suspecte et odieuse; on interpréta ses paroles, ses actes, ses pensées, son silence; et, comme son caractère était dur et hautain, bientôt la révolte eut des prétextes. Dans une émeute excitée par les bouchers, qui refusaient de payer un droit établi par le roi, il courut aux séditieux, et en tua plusieurs de sa propre main pour toute justice. La fureur concentrée du peuple fit naître une conspiration plus formidable. On en fit part à Ludovic, ce duc auparavant exécré; puis, au jour venu, Ludovic parut, et la sédition éclata. Vainement Trivulce se défendit, la hache en main, contre la révolte; il lui fallut céder à la force, et il sortit de Milan, où ce même peuple, qui avait célébré la venue de Louis XII, fit entrer Ludovic avec des acclamations furieuses. C'était une révolution inopinée; toutefois Trivulce l'empêchait de se consommer en se défendant encore à Novare, et la nouvelle put en arriver à Louis XII, qui était à Loches, auprès de la reine récemment accouchée d'une fille [1].

A ces nouvelles, il rassemble des troupes en toute hâte, et au mois d'avril, dix mille Suisses, six mille hommes d'infanterie française et quinze cents hommes d'armes, avec leurs archers à cheval, passaient les Alpes et paraissaient sous Mortare [2]. La Trémouille allait commander toute l'armée, afin d'échapper aux rivalités de Trivulce et d'Aubigni, dont les inimitiés étaient funestes; mais Georges d'Amboise, devenu cardinal, était lieutenant général du roi en Italie, et la Trémouille ne devait rien entreprendre sans ses conseils.

[1] C'est ici un rapide résumé des longs récits de Guichardin, Saint-Gelais, d'Auton. — *Hist. du chevalier Bayard.*

[2] *Ibid.*

Tout allait d'une rapidité extrême en ces alternatives de fortune. L'armée française courait à Novare, dont le siége continuait encore. Les Suisses qui servaient dans l'armée de Ludovic prévinrent les combats par la défection. Ils déclarèrent qu'ils ne tireraient pas l'épée contre leurs frères qui servaient dans l'armée de France, et ils annoncèrent le dessein de s'en retourner en leur pays. C'était, dit-on, une trahison préparée par les inspirations de la Trémouille. Ludovic allait rester sans défense; il supplia les Suisses de le conduire en quelque lieu de sûreté, où ils pourraient ensuite l'abandonner. Tout ce qu'ils pouvaient faire, répondaient les Suisses, c'était de laisser Ludovic se mêler à eux, et de l'empêcher d'être reconnu par les Français. Ludovic accepta ce triste moyen de salut; mais tout était connu de la Trémouille, et lorsque les Suisses s'en vinrent défiler devant l'armée de France, Ludovic, reconnu sous son déguisement, fut enlevé avec ses principaux officiers. On l'envoya à Lyon, où était le roi. Il fut quelques jours enfermé à Pierre-Encise; puis on l'envoya au Lis de Saint-Georges, en Berry, et quelques années plus tard au château de Loches, où il mourut captif. Les crimes de Ludovic méritaient cette expiation. Sa vie avait été pleine de souillure, et en dernier lieu il avait, disait-on, signalé son retour à Milan par des barbaries, mettant à prix la tête des Français, et faisant même égorger dans les hôtelleries les pèlerins qui, cette année, allaient à Rome pour le jubilé. Par malheur, la justice eut un caractère de perfidie peu digne de la France.

Mais la guerre s'acheva cette fois sans batailles. Le Milanais se soumit, la faction gibeline se dispersa; les députés de Milan vinrent tomber aux pieds du cardinal d'Amboise, qui fit grâce au nom du roi. On condamna seulement la ville à payer cent mille écus, et puis on lui remit les deux tiers de l'amende. On paraissait manquer de courage pour punir des peuples qui étaient toujours à genoux. Enfin la plupart des troupes rentrèrent en France; Charles d'Amboise, frère du cardinal, resta en Italie pour défendre la conquête.

L'occasion semblait propice de reprendre l'entreprise de Naples; mais l'empereur remuait. Il voyait avec envie la France détacher Milan de l'antique suzeraineté impériale. Il excitait l'Allemagne, et malgré la trêve concédée à Louis XII, il laissait échapper des menaces de rupture. Louis XII crut prudent de renvoyer encore ses desseins sur le royaume de Naples. Et pour en préparer l'exécution, il négocia des traités avec Ferdinand de Castille, qui pouvait aussi les traverser.

Il fut aisé de faire entendre à Ferdinand qu'au lieu de soutenir le droit de Frédéric, actuellement roi de Naples, il avait lui-même un droit à revendiquer sur cette couronne. En effet, c'était un bâtard d'Aragon qui avait autrefois saisi le sceptre napolitain, tandis que Ferdinand descendait d'Alphonse, roi de Naples et d'Aragon, par une succession légitime. Là-dessus Ferdinand convint avec Louis XII de partager le royaume de Naples; Ferdinand devait avoir la Pouille et la Calabre, et Louis XII aurait le reste, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem.

Dès que cette convention fut faite, Louis XII s'assura le concours du pape par des propositions d'agrandissement pour César Borgia. L'empereur continuait de faire peur; on le désarma par un mariage. Il venait de lui naître un petit-fils, prince d'une destinée mystérieuse encore, mais que Louis XII agrandissait d'avance; c'est lui qui devait être un jour Charles-Quint. On proposa le mariage de cet enfant avec Claude de France, venue au monde quelques mois avant lui; l'empereur prolongea la trêve à ce prix.

1501. — Aussitôt, les desseins de Louis XII et de Ferdinand eurent leur liberté; mais chose singulière! le mystère les couvrait toujours, et l'on vit avec anxiété les deux armées s'avancer en Italie, comme pour lutter ensemble. Les peuples s'attendaient à une guerre sanglante; les Espagnols marchaient avec les Napolitains, et Frédéric, roi de Naples, ne doutait point de son propre triomphe et de l'extermination de l'armée de France, en voyant Gonzalve de Cordoue, dit le grand Capitaine, se disposer à lui venir porter le secours de son épée. Jamais on n'avait vu la poli-

tique présider ainsi à des entreprises de guerre; c'était comme une science nouvelle qui se révélait au monde; science déjà soupçonnée par Philippe le Bel, mais pour être appliquée seulement aux artifices de la paix, tandis que désormais elle allait s'appliquer aux conflits mêmes de la guerre.

Les princes d'Italie tremblaient; le pape ne savait pour qui faire des vœux; les peuples étaient prêts à l'une ou l'autre domination. Frédéric seul témoignait de la confiance, et par les dépêches il hâtait la marche de Gonzalve de Cordoue. Enfin l'armée de France vint toucher aux portes de Rome, et alors se joua une scène inattendue. Les ambassadeurs des deux rois allèrent ensemble annoncer au pape, en grande solennité, que leurs maîtres étaient liés par un traité, et que de concert ils envoyaient leurs armées pour s'emparer du royaume de Naples, dont le partage était fait et dont ils demandaient l'investiture, afin de pouvoir ensuite unir leurs armes pour réprimer les fureurs et les conquêtes des Turcs. L'étonnement était profond; chacun eut des jugements sur cette étrange ligue, les uns l'acceptant comme une ruse savante, les autres la repoussant comme une odieuse tromperie. Mais le pape n'avait pas à délibérer; il accorda l'investiture, et les Français se mirent en marche vers le royaume de Naples.

A ce coup de foudre, Frédéric appelle à soi ce qui lui reste d'amis. Gonzalve veut le tromper encore en lui disant qu'on vient de jouer à Rome une comédie populaire. Mais les perfidies n'ont plus de voiles. Frédéric essaye de se défendre; il jette quelques troupes dans ses villes principales et va s'enfermer à Naples. Déjà les Français étaient devant Capoue. Ils s'en emparent après un assaut, puis ils courent à Naples. C'est Aubigni qui commande, avec Louis d'Armagnac, duc de Nemours. La ville s'ouvre, et paye soixante mille ducats pour éviter le pillage. Frédéric ne pouvait songer à se défendre dans le château; bientôt il est contraint de signer un traité qui le dépouille, et on le transporte à Ischia avec les tristes restes de sa famille et de sa fortune. Déjà Gonzalve avait enlevé sa mère et sa femme, l'une sœur,

l'autre nièce de Ferdinand. Puis il s'était emparé de la Calabre, conformément au traité de spoliation signé par les deux rois contre Frédéric. Rien ne manqua à l'exécution de ce traité. Peu après Frédéric partait d'Ischia pour venir en personne se démettre entre les mains de Louis XII de tous ses droits sur la couronne de Naples, et recevoir en échange le duché d'Anjou, avec trente mille ducats de revenu, dont il jouit jusqu'à sa mort.

Toute cette expédition avait été pleine de perfidies, et ce caractère de ruse ôte quelque chose à la gloire du triomphe. Mais aussi l'histoire ne sait sur qui porter sa pitié; les rois du sang d'Aragon avaient souillé le sceptre, et l'expiation venait frapper Frédéric, le plus innocent de tous : c'est ce qui arrive d'ordinaire. En regard de ces tristes luttes, mentionnons un souvenir qui honore l'humanité. Dans les premières guerres d'Italie avait paru le comte de Montpensier, qui y était mort sous Charles VIII. Son fils, qui venait de s'essayer aux armes avec éclat, voulut aller visiter son tombeau à Pouzzoles; cette vue le frappa d'une douleur si profonde et si soudaine qu'il en mourut. On donna des larmes à sa mort, et l'on mit son corps dans le même cercueil. C'est un exemple de piété filiale qui console des tristesses de l'histoire [1].

Un autre noble caractère s'était montré dans l'expédition; c'était celui de Louis d'Armagnac, duc de Nemours. Louis XII le fit vice-roi de Naples.

Du reste la conquête d'Italie n'était pas sans péril pour la France.

L'envie de l'empereur bouillonnait encore; et ce n'était point assez pour le roi de seconder l'ambitieuse avidité d'Alexandre VI, soit pour César Borgia, son fils, soit pour Lucrèce, sa fille. La sécurité de la domination française était à d'autres prix. Il fallait désarmer la rivalité de l'empire. A chaque moment menaçait de se rompre ce débile traité de mariage de Charles de Luxembourg et de Claude de France. Louis XII le renoua; et cette fois à un mariage de deux enfants

[1] D'Auton, *Hist. de Louis XII.*

qui venaient de naître on ajoutait le mariage d'un enfant qui n'était pas né. Si le roi avait un fils, on convenait de le marier avec une des filles de l'archiduc. Mais le duché de Milan restait un fief de l'empire, et l'investiture n'en devait être accordée qu'à la condition de l'hommage. La guerre était dans l'avenir au fond de ces alliances.

Enfin la trêve était prolongée; mais l'intrigue ne cessait point d'envelopper Louis XII.

L'archiduc Philippe, fils de l'empereur Maximilien, avait épousé Jeanne, fille aînée du roi Ferdinand de Castille; ce mariage avait été fait au mépris du traité de 1494, qui stipulait que Ferdinand et Isabelle ne marieraient leurs enfants ni au roi des Romains, ni à l'archiduc, ni au roi d'Angleterre, ni à leurs enfants. Et un autre mariage, fait de même au mépris de ce traité, était celui de Catherine, sœur de Jeanne, avec Arthur, fils aîné du roi d'Angleterre. Par là s'agrandissait la couronne de Castille; et ainsi apparaissait une puissance qui bientôt embrasserait la France comme dans un cercle. Et peu importaient à Ferdinand le Catholique les moyens de préparer cette grandeur. Son génie se plaisait à la violation des traités. Sa mauvaise foi est restée mémorable dans les histoires; et il est vrai aussi que depuis le règne de Louis XI la politique avait changé de caractère, et l'art diplomatique naissait dans le mensonge et la tromperie [1].

L'archiduc Philippe, devant qui s'offrait la triple perspective des couronnes d'Aragon, de Castille et de Sicile, fut appelé par Ferdinand, son beau-père, pour recevoir les hommages des peuples qu'il devait régir un jour. Louis XII ne craignit pas de lui ouvrir la France pour son passage, et il lui fit rendre de magnifiques honneurs. Il semblait ne pas soupçonner le péril de cette puissance nouvelle qui se levait en Europe, et il s'amusa à la saluer par des joutes et

[1] Je suis dans toute cette histoire des conflits d'Espagne, de France et d'Italie, les récits de Mariana, liv. XXVIII, et de Guichardin, liv. VI, deux guides admirables pour l'étude de cette époque un peu vide de *mémoires*. On ne s'étonnera pas que je ne les cite pas à chaque page de mes rapides analyses. Il me suffit de les avoir indiqués.

des tournois. Il fit même avec l'archiduc quelques additions au dernier traité; il convenait d'unir ses forces à celles de l'empire contre les Turcs; il promettait quatre-vingt mille écus d'or pour l'investiture du duché de Milan, et en offrait soixante mille si on lui laissait la Valteline. Après cela l'archiduc traversa la France, toujours entouré de fêtes. Louis XII vit bientôt qu'on répondait à sa loyauté par des trames et des mensonges.

1502. — Une diète était convoquée à Francfort pour recevoir avec solennité l'hommage du roi de France pour le duché de Milan. Le seigneur de Piennes devait représenter Louis XII; l'empereur Maximilien ne parut pas au jour convenu; de Piennes protesta contre cette insulte.

En même temps naissaient des difficultés pour le partage du royaume de Naples. Ferdinand soufflait ces discordes, et son lieutenant Gonzalve de Cordoue secondait son système de tromperie. Déjà le duc de Nemours se sentait frémir de colère. Toutefois il laissa aux troupes espagnoles l'odieux des agressions. Enfin des hostilités éclatèrent, et il était visible que Ferdinand les approuvait. Louis XII comprit que l'amitié de ce monarque n'était pas moins perfide que sa haine; il reparut à Lyon et fit marcher des troupes nouvelles en Italie. Des noms illustres commençaient à briller dans la guerre, et entre ces noms, ceux de Gaston de Foix et de Bayard, *le bon chevalier sans Paour*. Le roi même était prêt à tirer l'épée et à se jeter dans les batailles.

L'Italie était horriblement mutilée. César Borgia s'agrandissait par des rapines armées, et le pape le secondait par l'intrigue. La pensée de l'un et de l'autre était de détruire la puissance des Florentins, qui déjà avaient cruellement souffert aux dernières luttes, et pour comble voyaient renaître leurs vieilles factions. César Borgia se précipitait sur cette proie; mais Louis XII l'arrêta en prenant les Florentins sous sa protection. Lui-même se montra en Italie, afin de dominer l'anarchie qui se déclarait.

Les princes opprimés par César Borgia coururent à Louis XII comme à un libérateur. Par malheur la politique avait des intérêts d'une complication extrême. Le pape était

nécessaire aux desseins du roi, et il le fallait ménager à cause de la redoutable rivalité de l'empereur qui montrait vers le Trentin des forces imposantes de cavalerie et d'infanterie, et parlait souvent de venir se faire couronner roi des Romains. D'autre part le cardinal d'Amboise, lieutenant général de Louis XII dans le duché de Milan, songeait à sa propre ambition. Il visait à la tiare, et se faisait un appui du pape vivant et de ses créatures. Ainsi Louis XII était emporté par ses vues et celles des autres. Les princes avaient compté sur lui, et ils avaient déjà fait une ligue contre César Borgia. Mais le roi trouvait un traité préparé par le cardinal d'Amboise, qui le liait au pape. Les princes furent abandonnés. César Borgia put se livrer à toutes les joies de la vengeance. Plusieurs d'entre eux furent étranglés. Le cardinal des Ursins fut mis en prison, et vingt jours après il y mourait empoisonné.

Telle était la sanction de la paix assurée par le cardinal d'Amboise entre Louis XII et Alexandre VI. L'empereur Maximilien s'arrêta devant cette funeste alliance ; et Louis XII s'en revint en France, laissant à ses généraux le soin de réparer par la guerre les noirceurs de la politique.

Louis d'Armagnac, duc de Nemours, allait se trouver aux prises avec Gonzalve de Cordoue. C'étaient deux hommes éminents, mais d'un génie divers : l'un loyal et vaillant, l'autre vaillant et perfide. Gonzalve fut bloqué dans Barlète, et Aubigni alla battre quelques troupes espagnoles dans la Romagne. Mais des renforts venaient de Sicile à Gonzalve, et il put tenter quelques entreprises heureuses. Le duc de Nemours au contraire ne recevait point de secours ; le gouverneur de Milan, qui devait le seconder, employait toutes ses forces à contenir les Suisses, qui venaient de descendre de leurs montagnes pour disputer quelques terres de la dépendance du Milanais, et c'était, disait-on, l'ambassadeur d'Espagne qui avait provoqué cette fatale diversion. Ainsi la guerre s'ouvrait sous de fâcheux auspices.

On recourut à la négociation, et les Suisses furent désarmés par une trêve. Mais en même temps se montrait une convention plus grave.

1503. — L'archiduc Philippe revenant d'Espagne s'était proposé pour médiateur entre les deux rois. Ferdinand se défiait de l'intervention de son gendre; il ne le croyait ni assez souple ni assez trompeur. Philippe se justifia par le succès; il vint à Lyon porter à Louis XII la proposition de laisser la couronne de Naples à son fils encore au berceau, à ce Charles de Luxembourg marié à Claude de France; et à ce prix les deux rois, Louis et Ferdinand, renonceraient également à leur part de prétention sur les terres conquises d'Italie. La négociation fut rapide; un traité fut signé, et Louis XII, prompt dans sa bonne foi, envoya à ses généraux l'ordre de suspendre la guerre. Trois mille hommes de secours étaient prêts à s'embarquer; on les retint.

Rien n'égale l'imprudence de ce traité, si ce n'est la légèreté de l'exécution. Ferdinand ne se hâtait point ainsi; il affecta de ne le point ratifier, et Gonzalve, son grand capitaine, eut ordre de reprendre la guerre. Lorsque le duc de Nemours annonçait la paix, des renforts continuaient d'arriver aux Espagnols, soit de Sicile, soit d'Allemagne. Les Français restaient avec leur intrépide courage; et même l'inégalité de forces les entraîna. Aubigni se laissa emporter malgré sa vieille expérience; il se fit battre dans la Calabre, près de Séminara, là même où huit ans auparavant il avait vaincu Ferdinand d'Aragon, roi de Naples.

Ce ne fut pas la seule adversité. Gonzalve s'était jusque-là tenu dans Barlète, où la peste sévissait avec la famine; il en voulut sortir par un coup d'éclat, et s'avança jusqu'à Cérignole, à peu de distance de Canose, où était le quartier général de l'armée de France. Le duc de Nemours courut protéger Cérignole; sa première opération avait été heureuse, mais les plus prompts du conseil voulurent passer outre le jour même, et ils demandèrent de forcer Gonzalve dans son camp. Ce n'était point l'avis du duc de Nemours; et pourtant il céda, par cette disposition fatale à ne point laisser douter de son courage. Yves d'Alègre était le plus ardent à se précipiter. « Vous verrez, dit le duc de Nemours, que ce brave, après nous avoir engagés, trouvera le moyen de se sauver. » Et là-dessus on courut au camp espagnol.

Une volée de canon tua dès le début le vaillant Nemours. Après cela ceux qui avaient été les plus prompts au combat furent les plus prompts à la fuite. Ce fut une épouvantable déroute; trois ou quatre mille hommes y furent tués; et on dit que les Espagnols ne perdirent que neuf hommes. Les principaux chefs de l'armée de France se sauvèrent avec ce qu'ils purent ramasser de débris; plusieurs coururent à Naples pour la défendre. Gonzalve les suivait de près. Ils s'enfermèrent dans les châteaux; mais la ville s'ouvrit au vainqueur.

Telles étaient depuis vingt ans les alternatives de cette conquête de Naples, toujours prise et toujours perdue. A ces nouvelles le roi résolut des armements nouveaux. L'archiduc était encore en France; il se plaignit hautement de la mauvaise foi de Ferdinand, et il demandait des réparations pour la violation d'une paix dont il avait été médiateur. Ferdinand envoyait de vaines paroles, et pendant ce temps Gonzalve s'emparait des châteaux de Naples. Mais il voulut aussi s'aller saisir de Gaète, dernière ressource des troupes françaises d'Italie. Yves d'Alègre gardait ce boulevard; il eut l'honneur de le défendre et de réparer ses témérités de Cérignole. Mais le branle était donné; tout alla se précipitant.

Au milieu de ces révolutions Alexandre VI tomba du trône de Saint-Pierre, par une mort digne de sa vie. Son fils César Borgia avait, dit-on, préparé un vin empoisonné pour le cardinal Adrien de Corneto, dont il convoitait les richesses. Dans un souper chez le cardinal, le pape but de ce vin par une méprise, et César Borgia en but lui-même. L'un et l'autre furent saisis d'atroces douleurs; le pape, déjà vieux, ne put résister au poison; il mourut le lendemain, exécré et maudit. Son fils survécut pour d'autres expiations.

Ce fut un horrible spectacle pour l'Eglise de voir César Borgia disposer aussitôt des factions de Rome, et dominer par son crédit et par ses armes les apprêts de l'élection papale. Le cardinal d'Amboise accourait avec son ambition, mais atténuée par les malheurs de l'armée de France. Il avait fait diriger sur Rome les nouvelles troupes envoyées par le roi; et c'était là une faute pire qu'une trahison, de faire ser-

vir à ses vues propres les moyens de sauver la conquête ou de défendre l'honneur des armes de Louis XII. Ce choix redoutable et saint d'un pontife devenait un objet de brigues criminelles et une occasion de tumultes incendiaires. Rome fut livrée à l'anarchie. Enfin un cardinal plus habile que tous les autres, le cardinal de la Rovère, joua les partis, et fit sortir du sein de leurs intrigues le choix de François Piccolomini, vieillard vénérable, dont l'âge et les infirmités lui étaient à lui-même une espérance. Pie III ne fit en effet que paraître au trône pontifical. Le cardinal de la Rovère était resté maître des opinions et des suffrages. César Borgia était vaincu. La Rovère fut élu, et prit le nom de Jules II.

La guerre était déjà rallumée. Le roi avait donné le commandement de ses troupes à Gonzague, marquis de Mantoue, le même que nous avons vu commander les Vénitiens contre les Français à la bataille de Fornoue. Il avait souvent changé de drapeau; c'était un de ces hommes indécis qui n'apportent point la victoire, mais qui la suivent.

Peu s'en fallut cependant qu'il ne fût heureux à sa première rencontre. Il s'était avancé sur le Garigliano, dont le passage lui eût ouvert la campagne vers Naples; il le traversa brillamment devant Gonzalve, et les premiers Français qui furent au delà allèrent attaquer le camp espagnol. Déjà une redoute était enlevée; il ne fallait que soutenir ce succès, mais Gonzague se traîna avec lenteur, et donna à Gonzalve le temps de ranimer ses troupes. L'armée française fut rejetée dans le fleuve. C'est là que Bayard, le bon Chevalier, seul à la tête du pont, arrêta une demi-heure deux cents Espagnols. Sans ce merveilleux fait d'armes l'armée était ce jour-là tout à fait détruite [1].

Mais le découragement restait dans les cœurs; puis les chefs commençaient à se diviser, comme il arrive dans la mauvaise fortune. Déjà des murmures accusaient Gonzague d'intelligence avec les Espagnols. Le commandement était sans nerf. Gonzague fut obligé de s'éloigner. Le marquis de Saluces que Louis XII avait fait vice-roi prit sa place, mais il

[1] *Hist. du bon Chevalier.*

ne pouvait sauver une cause perdue. Le pont, si vaillamment défendu par Bayard, n'avait pourtant pu encore être enlevé par les Espagnols, et là s'étaient renouvelés quelques beaux exploits. Puis des secours vinrent à Gonzalve, qui chassa devant lui les Français vers Gaète, et les battit devant Mola. Toute l'artillerie fut perdue. On se réfugia dans Gaète. Chefs et soldats avaient perdu leur reste de courage. La défense fut impossible; on capitula.

1504. — C'était la fin de la conquête. Les débris de l'armée française s'en allaient çà et là pour regagner le royaume, soit par terre, soit par mer. La maladie, la misère, la famine, achevèrent ce que la guerre avait épargné. Saluces mourut à Gênes. Quelques chefs arrivèrent en France, ils y trouvèrent la disgrâce; le roi leur reprochait leur indiscipline, cause des calamités. Un seul reparut plus tard avec gloire; c'était Louis d'Arc qui, après la funeste bataille de Cérignole, avait su recueillir quelques restes de l'armée, et s'était enfermé dans Venose. Il s'y défendit longtemps et il refusa d'être compris dans la capitulation de Gaète; il en imposa une pour son compte, et il s'en revint avec ses enseignes déployées au travers de l'Italie.

L'année avait été funeste à Louis XII. Une expédition dirigée vers les Pyrénées avait été aussi sans succès. Il fallut recourir à des négociations de trêve. Pendant quelques mois les événements furent suspendus, mais les intrigues de Ferdinand avaient leur liberté. Elles eurent du moins un bon résultat, celui de faire disparaître César Borgia de la politique. Gonzalve, à peine sûr de ses victoires au milieu d'une nation traversée par mille périls, se défiait de cet homme remuant et criminel. Facilement il lui trouva des griefs, et il le fit enlever de Rome; il l'envoya en Espagne sur un vaisseau. L'infâme périt plus tard dans une embuscade.

Aux alternatives de la guerre succédèrent les mouvements de la politique. Ferdinand enveloppait Louis XII de ses manéges et de ses ruses. La paix était difficile parmi les ambiguïtés de cette diplomatie dressée aux mensonges. Louis XII était forcé de se façonner à son tour à la tromperie, mais il était aisément vaincu à cette lutte. Il se plai-

gnit aux ambassadeurs de Ferdinand que leur maître l'avait trompé deux fois. — « Deux fois! dit Ferdinand à son tour; par Dieu! il en a menti, l'ivrogne! je l'ai trompé plus de dix. » La négociation avait pour objet le royaume de Naples. Déjà Louis XII commençait à se détacher de son droit; mais il le voulait faire retomber sur sa fille Claude, fiancée au fils de l'archiduc Philippe. Ferdinand préférait revendiquer l'ancien droit d'Aragon. De là des dissentiments difficiles à concilier.

Et d'ailleurs l'archiduc Philippe et son père Maximilien entraient plus volontiers dans les vues de Louis XII à cause de ce mariage de Charles de Luxembourg et de Claude de France, qui montrait dans l'avenir un si brillant éclat de couronnes, de droits ou d'éventualités en Espagne, en Allemagne, en Italie, en France même. La maison d'Autriche semblait planer d'avance sur l'Europe; et ses ambassadeurs vinrent entretenir Louis XII dans ses pensées bienveillantes. Bientôt un traité d'alliance fut signé à Blois. On laissait d'abord comme dans le vague la question de Naples; mais un article portait que Ferdinand pourrait accéder au traité, à la condition qu'il laisserait l'archiduc Philippe gouverner le royaume de Naples pour Charles de Luxembourg et Claude de France, jusqu'à leur majorité. Puis Louis XII obtenait l'investiture du duché de Milan; mais par un entraînement inexplicable il concédait en faveur de sa fille non-seulement l'ancien duché de Bourgogne, mais ses droits propres sur le duché de Bretagne, de Milan, de Gênes, et sur les comtés d'Ast et de Blois, dans le cas où il mourrait sans héritier mâle [1]. C'était léguer l'anarchie à son successeur. Et comme en ce temps tout n'était que fourberie, on supposa que le roi avait fait ce traité sans avoir la volonté de le tenir. Chose singulière! il put lui-même ne le considérer que comme une sorte de défi jeté à Ferdinand de Castille; et celui-ci en effet s'en irrita comme d'une insulte; car sa pensée était tout autre que celle de l'archiduc son gendre, et

[1] *Recueil des traités*, par Léonard.

c'est pour la maison d'Aragon qu'il voulait obstinément le trône de Naples, dût-il le restituer à Frédéric.

Mais bientôt les événements allaient troubler les vues des uns et des autres. Frédéric mourut; Isabelle de Castille le suivit de quelques jours : c'était déjà une modification imprévue. Les négociations semblèrent prendre soudainement un aspect nouveau.

En même temps que le traité de Blois, s'en était préparé un autre entre le pape, le roi et l'empereur. Cette fois c'était une ligue armée qui se faisait contre les Vénitiens; chacun avait contre eux des griefs. Mais dans cette unité de vengeance le défaut d'ensemble se faisait sentir. L'empereur avait promis de jeter une armée en Italie; il resta immobile. Les Vénitiens, prévenus par Ferdinand, détachèrent le pape de la ligue, en lui concédant les villes qu'il réclamait. Louis XII resta seul avec ses rancunes contre les Vénitiens qui l'avaient trahi dans la guerre d'Italie.

Alors il y eut comme un intervalle de repos dans la politique, et dans cet intervalle Louis XII fut frappé d'une maladie dont il avait eu déjà quelques atteintes l'année précédente. Il toucha aux portes du tombeau. L'histoire note cet incident parce qu'il donna lieu à l'amour du peuple d'éclater. « Dès que le bruit en fut répandu par le royaume, l'on eut veu mener un si grand dueil par gens de tous états, comme si chacun eut perdu son propre enfant, et plus que jamais ne firent de roy dont il soit mémoire[1]. »

1505. — Mais la politique restait pleine de retours : la ligue italienne était rompue; Louis XII écouta d'autres paroles de Ferdinand.

La mort d'Isabelle laissait l'Espagne dans une grande confusion de prétentions et de droits. Le royaume de Castille était déféré à Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, et femme de l'archiduc; mais Jeanne était folle. Par le testament d'Isabelle, l'archiduc devait avoir l'administration de l'Etat. Ainsi de fait l'archiduc devenait roi de Castille. Aussitôt un parti espagnol parut se former contre l'étranger, et

[1] Claude de Seyssel, *Hist. de Louis XII.*

Ferdinand fut tenté de garder l'autorité qu'il avait déjà. Des défiances régnaient entre le beau-père et le gendre ; mais l'un et l'autre craignaient de les laisser éclater. On ne s'attaqua que par l'astuce.

Ferdinand, jeune encore, se chercha un appui inattendu. Il demanda en mariage Germaine de Foix, nièce de Louis XII (elle était fille de sa sœur). Le roi aimait tendrement cette princesse ; et, pour flatter son amour, Ferdinand faisait à Louis de larges concessions politiques. Il proposait que les deux rois se dessaisiraient de leurs droits sur le royaume de Naples, en faveur des enfants qui naîtraient du mariage, et s'il n'y avait point d'enfants, le partage fait auparavant du royaume de Naples serait maintenu, et Ferdinand dédommagerait Louis XII de ses frais de guerre par une somme d'un million de ducats, payable en dix ans. D'autres articles du traité n'étaient pas moins favorables ; et enfin Ferdinand devait aider Gaston de Foix, frère de Germaine, à conquérir le royaume de Navarre, injustement enlevé, disait-on, et retenu par Catherine de Foix et Jean d'Albret, son mari. C'était encore une condition flatteuse pour Louis XII, à cause de ce brillant Gaston qu'il n'aimait pas moins que sa sœur.

Ce traité, mystérieusement préparé, rompait toutes les combinaisons précédentes. L'Italie s'en émut ; l'archiduc s'en effraya ; mais les deux rois se trouvaient rapprochés par l'intérêt : on se hâta de ratifier et d'exécuter les conventions, Germaine de Foix devint reine en épousant le roi Ferdinand. Seulement le titre même de sa royauté semblait indécis, car la couronne de Castille arrivait de droit à Jeanne, fille de Ferdinand ; et la couronne de Naples, conquise par Gonzalve, semblait douteuse encore. Toutefois les seigneurs napolitains, restés captifs depuis les victoires de Gonzague, furent délivrés, et ils furent appelés à faire hommage à Ferdinand et à Germaine. Tel était le début de cette souveraineté. Ferdinand, il est vrai, avait repris son titre de roi d'Aragon, le seul qui ne restât pas ambigu.

1506. — De son côté l'archiduc s'apprêtait à paraître en Espagne. Si l'on eût cru l'archevêque de Tolède, Ximénès, l'illustre et hardi ministre de Castille, on eût fermé l'Es-

pagne à la fille de Ferdinand et à son mari. Ferdinand fut plus souple, et feignit d'être plus généreux. La guerre civile semblait imminente. Des conférences furent tenues. Ferdinand laissa de bonne grâce la Castille à Philippe, et se renferma dans l'Aragon. Ce fut une solution imprévue. Mais partout la politique avait de ces alternatives soudaines. L'histoire a peine à découvrir une pensée forte et savante qui les domine. Ce sont des incidents compliqués et fortuits tels qu'ils se produisent dans les temps d'agitation et d'intrigue, où nul génie n'apparait pour saisir le monde et le faire mouvoir sous sa main puissante.

En France il se faisait de même un brusque retour contre le mouvement qui avait été si témérairement favorable à la maison d'Autriche. Le traité de Blois qui assurait le mariage de Claude de France et de Charles de Luxembourg, avec des conditions d'imprévoyance désastreuse, avait déjà effrayé le patriotisme des provinces. La noblesse s'était émue aussi bien que la bourgeoisie; des assemblées s'étaient faites en quelques villes, où l'on avait conféré des suites éventuelles de ce traité, et de toutes parts étaient venues, sinon des protestations, au moins des remontrances et des plaintes sur le péril de ces conventions. Le roi inspirait de la confiance à la nation par sa droiture. On s'adressait à lui avec effusion, et lui-même appelait les conseils avec bienveillance. C'était son ambition d'être aimé de ses sujets; et on avait vu, dans cette maladie naguère éprouvée, toute la nation s'émouvoir d'inquiétude et d'amour. Déjà on l'appelait le père du peuple, et ce renom populaire ôtait aux jugements dont sa politique était l'objet tout caractère de malignité et de péril. Peut-être aussi les oppositions vaincues par Louis XI avaient peine à retrouver leur hardiesse et leur irritation ancienne. Quoi qu'il en soit, on vit naître une sorte d'émulation dans le patriotisme, et Louis XII fut contraint de faire une révision de sa politique, à l'aspect des doléances unanimes mais respectueuses de la nation.

10 mai 1506. — Les états furent convoqués à Tours. Là un docteur célèbre de l'université, nommé Bricot, exposa les dangers du traité de Blois, qui ouvrait la France à la maison

d'Autriche, et il demanda le mariage de Claude, fille du roi, avec François, comte d'Angoulême, lequel était héritier du trône tant que Louis n'aurait pas d'enfant mâle. Et à cette harangue se vint ajouter la plainte des états de Bretagne, qui avaient un intérêt plus direct au traité de Blois, puisque Claude, fille de leur duchesse Anne, pouvait par ce traité transférer le duché à Charles de Luxembourg. Louis XII opposa quelque temps ses scrupules à la politique des états; puis il se laissa vaincre. « Les estats, dit Saint-Gelais, supplièrent très humblement le roy à genoux et mains joinctes; » et le mariage de Claude avec le comte d'Angoulême sembla concédé à la demande du peuple entier [1]. C'est dans cette assemblée que les états décernèrent à Louis XII le magnifique surnom de *Père du Peuple.*

Tout changeait d'aspect dans les alliances par ce retour, et l'on devait croire à la colère de Philippe d'Autriche, roi de Castille; mais Ferdinand, son beau-père, n'avait cessé de le tenir enveloppé dans ses intrigues, et la complication des affaires d'Espagne empêcha les ressentiments de se produire. Philippe parvenait à peine à établir sa royauté sur les Castillans. Les Espagnols ne voulaient obéir qu'à Jeanne, fille de leur reine nationale Isabelle, et Philippe la voulait tenir enfermée comme folle. De là des conflits ardents. La politique avait des mystères d'horreur, et pendant ce temps Ferdinand suivait ses vues de domination, dût-il y mêler des crimes. On le vit s'en aller à Naples pour s'assurer de ce royaume, et durant cette expédition il apprit la mort de Philippe, son gendre. Quelques histoires disent que Philippe avait été empoisonné. Mariana le nie; mais il accuse de sa mort l'excès de ses débauches. Ferdinand reprit la liberté de sa politique. La Castille lui revenait pendant la minorité de Charles, son petit-fils, et comme il n'héritait point des griefs de Philippe, son gendre, contre Louis XII, la paix semblait devoir être assurée de ce côté, à moins que quelque intrigue imprévue ne vînt changer les desseins de l'astucieux monarque. Du reste il ne se hâta point de quitter Na-

[1] *Chronol. des estats généraux,* par Savaron.

ples, où il voulait affermir son autorité; il comptait sur Ximénès pour conduire ses affaires de Castille.

Cependant l'attention de Louis XII commençait à se reporter vers l'Italie. De sourdes factions fermentaient à Gênes, et bientôt elles éclatèrent par des complots et par des crimes.

Ravestein, gouverneur de la ville pour le roi, était absent. Une conjuration populaire avait été depuis longtemps ourdie pour arracher les charges de la république à la noblesse. A un signal donné, toute la populace paraît en armes et se précipite dans les palais des grands et dans les maisons des riches; la ville est livrée au pillage; quelques nobles sont égorgés, d'autres s'enfuient. Les histoires du temps racontent des atrocités qui font frémir. Hommes et femmes étaient confondus sous le glaive des assassins; on les mutilait à plaisir. Jamais le meurtre n'avait eu de tels raffinements. Là-dessus on institue huit tribuns du peuple, et l'on proclame un teinturier, Paul Nuove, doge de la ville.

Bientôt la république, ainsi refaite, se répand au dehors avec son désordre. Ravestein reparaît; on méprise son autorité. Le roi averti envoie un Napolitain, le docteur Ricci, pour porter aux révoltés des paroles de bon conseil; ils lui répondent par des entreprises nouvelles. Déjà ils s'étaient saisis de quelques places le long de la mer; ils courent, au nombre de six mille, assiéger Monaco. Ravestein manquait de forces pour résister à ces furieux; il court en France solliciter le roi de contenir la révolte par une attaque soudaine. Bientôt des troupes sont jetées en Italie; Yves d'Alègre les commande; il marche vers Monaco avec trois mille hommes. Les Génois n'osent l'attendre; ils rentrent dans leur ville, peu soucieux de la gloire, mais avides d'anarchie. Pendant ce temps Galéas de Salazar n'avait cessé de défendre le château de Gênes, et sa résistance avait animé les factions. La fureur était au comble; les *armes de France* avaient été partout abattues, et, par un caprice de la rébellion, on mit à leur place les armes de l'empire. C'était un indice suspect, et à cette nouvelle le roi commence à re-

douter quelque perfidie de Maximilien. La conduite même du pape semble ambiguë. Louis XII se décide à aller en personne contenir les trahisons et punir les crimes. Il lève précipitamment une armée, et bientôt on le voit arriver avec cinquante mille hommes. Ce n'était pas seulement une expédition contre des séditions de la populace; c'était la guerre avec ses apprêts savants et terribles. Toute la chevalerie de France s'était armée; Bayard reparaissait parmi les vaillants. On pouvait s'attendre à aller se trouver en face d'une révolte soutenue par la politique du pape et de l'empereur, peut-être par la perfidie de Ferdinand [1].

1507. — Les Génois ne pouvaient résister à de telles forces. Il y eut pourtant un moment de lutte acharnée. Ils avaient élevé un fort sur la montagne du Promontoire, afin de protéger une autre forteresse nommée Castellano, d'où la communication avec le château de Gênes était facile. Les Suisses de l'armée de Louis XII refusèrent de monter à l'attaque de ce fort, qui semblait imprenable; les Français s'y précipitèrent, et alors les Suisses, honteux, supplièrent qu'on les laissât combattre. Il y eut une rude bataille autour de la montagne. Les Génois furent dispersés, et ils s'enfuirent au loin, laissant deux mille cinq cents morts. Le fort fut enlevé, et bientôt l'armée française fut aux pieds des murs de Gênes.

Alors la révolte commença à se faire suppliante; les plus furieux demandaient merci. Le roi exigea que la ville se rendît à discrétion. La terreur glaçait les coupables, et le peuple s'attendait à des vengeances inexorables. Le roi entra dans un appareil effrayant; il portait une large épée nue à la main, comme signe de la justice qui allait se faire. Cependant un emblème de sa cotte d'armes annonçait aussi l'indulgence. C'était un *roi* d'abeilles au milieu d'un essaim, avec cette devise : *Non utitur aculeo rex cui paremus.* Les principaux de la ville vinrent tomber à ses genoux, et lui adressè-

[1] La description de l'armée de Louis XII est dans les *Mémoires* de Fleuranges, ch. 6. Cette description est curieuse et intéressante au point de vue militaire, et montre l'organisation de la guerre à cette époque.

rent une harangue lamentable. Après quoi le peuple se mit à crier : Miséricorde! miséricorde! Louis XII avait l'âme tendre, et cette vue l'eût désarmé, quand même il serait entré avec des desseins de punition sanglante. Toutefois il ne répondit point aux supplications; l'anxiété restait profonde. Pendant dix jours on s'appliqua à rechercher les chefs des complots et les auteurs des pillages et des crimes; tout faisait croire à des exécutions; et le peuple ne cessait de demander grâce dans les rues et dans les églises. Louis XII alla à la cathédrale; il y trouva des multitudes d'enfants, de femmes, de jeunes filles, tous vêtus de blanc, tous poussant des cris et versant des larmes. C'étaient partout des scènes pleines d'émotion; mais le mystère enveloppait toujours les desseins du roi. Enfin, au bout de dix jours, on dresse dans la grande cour du palais un vaste échafaud sur lequel on dispose le trône, et tout annonce un appareil de justice. Le peuple se précipite avec des angoisses d'incertitude, et le roi paraît, entouré des princes et des chefs de l'armée. Un des anciens du peuple est admis de nouveau à parler au nom de la ville coupable. Jean de Illicé s'adresse au roi avec des paroles de repentir; il invoque la clémence de Louis, le père du peuple, et ses pleurs ajoutent à son éloquence; puis il tombe à genoux avec tout le peuple, et tous répètent encore ce cri, qui depuis dix jours retentit seul dans la ville : Grâce! merci!

Le roi se lève à son tour, et tous les grands forment autour de lui un conseil; puis, après quelques moments de délibération, la sentence est prononcée par un maître des requêtes. Les habitants de Gênes sont coupables du crime de lèse-majesté; leurs corps et leurs biens seront saisis et confisqués. En même temps on étale les chartes des droits et priviléges de la ville; on les déchire et on les jette au feu. A cette vue l'épouvante gagne le peuple; tous croient que c'est là un commencement de supplice; tous s'attendent à être frappés du glaive; des cris de désespoir se font entendre. Mais bientôt le roi demande silence; on écoute. Le même maître des requêtes annonce que le roi accorde le pardon des crimes qui ont été commis, et qu'il rendra à la ville

les priviléges qu on vient d'abolir ; seulement les plus coupables seront punis, et la ville payera une amende pour les frais de la justice qui vient de se faire. Aussitôt éclate un transport contraire. Le peuple bénit le roi ; l'espérance succède à la douleur, la joie à l'épouvante. On eût dit un drame avec ses alternatives sinistres et consolantes. Et peut-être aussi l'histoire s'est amusée à donner à cet appareil de justice et de pardon une pompe théâtrale [1] ; toujours est-il que Louis XII n'eût pas supporté les supplices. La ville de Gênes retrouva sa constitution ; on atténua l'amende qui la frappait, mais on exigea qu'elle entretînt trois galères pour le roi ; on changea ses monnaies, et les armes de France y furent empreintes avec celles de la république. On fut inexorable pour le doge teinturier ; il eut la tête tranchée.

Cette prise de Gênes fut alors très-célèbre. « Il n'est possible, dit le vieux historien, de veoir si forte ville, ne si belles ne si magnifiques maisons qu'elles sont en la dicte ville de Gennes, car chascune maison semble ung beau chasteau. Et pour ce souloit-on dire Gennes la superbe, pource qu'elle ne fust jamais prinse par force sinon à ceste venue des Françoys, et l'appellent-on maintenant Gennes l'humiliade et non Gennes la superbe. Or faut-il doncques bien dire, ajoute l'historien, Dieu ayme les Françoys, et possible qu'il a bataillé et fait la guerre pour eulx, dont leur doint Nostre-Seigneur pour sa grâce tousjours persévérer en leur bonne fortune. Amen [2]. »

Le roi s'en alla ensuite à Milan. Le bruit de sa clémence l'avait rendu populaire. On lui fit des triomphes, et de toutes parts lui vinrent des félicitations et des hommages. On soupçonnait que le pape n'avait pas été étranger aux révoltes de Gênes. Il n'envoya pas moins complimenter le roi par une ambassade. Des députés vinrent aussi de Florence et de Venise. Florence demandait des secours pour soumettre les Pisans ; Louis XII refusa de se mêler à ces que-

[1] *La conqueste de Gennes*, dans les *Arch. curieuses*, tom. II. — Saint-Gelais. — D'Auton. — *Hist. de Louis XII.* — Guichardin.

[2] *La conqueste de Gennes*, ibid.

relles, pour ne point troubler l'Italie. Venise avait des intérêts plus généraux à présenter à Louis XII. La ligue naguère faite contre elle entre le pape, l'empereur et le roi, s'était disjointe d'elle-même ; mais l'empereur restait menaçant, et depuis lors le changement de politique rendait Louis XII accessible à la supplication des Vénitiens. Il leur promit de les défendre. Mais l'avenir recélait des retours nouveaux.

Pendant ce temps Ferdinand de Castille multipliait à Naples ses ruses et ses tromperies pour s'assurer le royaume, et il violait le traité qui en devait assurer l'hérédité aux enfants de Germaine de Foix, en faisant déclarer dans les Etats napolitains le droit des enfants de Jeanne la Folle. Tout était plein d'ambiguïtés. Louis XII, qui semblait devoir se tenir offensé de cette infidélité de Ferdinand, lui fit proposer de s'unir au pape avec lui pour attaquer les Vénitiens, que lui-même s'était obligé tout à l'heure à défendre contre l'empereur. Telle est l'histoire diplomatique de cette époque ; on n'y rencontre que le mensonge pour toute habileté, et encore on ne voit pas toujours l'intérêt de ces tromperies. Louis XII et Ferdinand convinrent de se trouver à Savonne ; et, chose singulière ! cette entrevue, d'ailleurs sans objet connu, parut alors une imprudence de l'un et de l'autre, comme si de se mettre en contact pour conférer de leurs affaires eût été pour tous les deux une égale témérité. Il semble donc que les historiens qui ont recherché gravement lequel avait été le plus imprudent les croyaient capables également d'une perfidie. C'est là un triste soupçon, à moins que ce ne soit un raffinement futile. Louis XII au reste sut garder les semblants de la générosité ; car il passa sans garde sur le vaisseau de Ferdinand. Mais, dit le P. Daniel, d'après d'Auton qui y était[1], sa flotte gardait tous les environs. Il ne fut pas le plus imprudent, dès qu'il lui aurait été facile d'être le plus criminel.

1507. — Quoi qu'il en soit de ces détails historiques, qui accusent les princes, qui accusent peut-être aussi les écri-

[1] *Hist. de Louis XII.* — Voyez l'*Entrevue de Louis XII et de Ferdinand*, de ce même d'Auton, dans les *Arch. curieuses*.

vains, Louis XII et Ferdinand, après leur entrevue de Savonne, partirent l'un pour la France, l'autre pour l'Espagne.

La Castille venait d'être tourmentée par des factions de toute sorte; Ximénès, le grand ministre, avait sauvé le trône à Ferdinand, et vainement l'empereur Maximilien avait aussi fait des cabales pour se faire déférer l'administration du royaume au nom de Charles, son petit-fils. Toutes les brigues avaient été vaincues. Maximilien transporta sur d'autres points son activité politique.

S'il faut en croire quelques histoires, l'archiduc Philippe en mourant avait confié à Louis XII le soin de protéger la minorité de son fils Charles de Luxembourg que déjà l'histoire commence à désigner tour à tour sous le nom de Charles d'Autriche ou d'Espagne. C'était une blessure pour Maximilien, qui disputa la tutelle de son petit-fils pour les Pays-Bas. Mais les Etats de Flandre maintinrent la volonté de Philippe, et Louis XII désigna Guillaume de Croï, seigneur de Chièvres, pour présider à l'éducation du jeune prince. Ce fut un choix d'une générosité excessive, a-t-on dit quelquefois, puisqu'il en résulta l'éducation de Charles-Quint, c'est-à-dire l'achèvement d'un personnage qui fut fatal à la France. Depuis on a contesté cette particularité historique, inventée peut-être par l'extrême admiration que les peuples vouèrent longtemps à Louis XII [1].

Quoi qu'il en soit, les Etats de Flandre, après s'être mis sous la protection de Louis XII, se retournèrent peu à peu vers celle de Maximilien. Ce fut encore un de ces retours rapides qui remplissaient cette époque. Mais celui-ci révélait d'autres entreprises, qui devaient avoir elles-mêmes des alternatives non moins imprévues.

La présence et les succès de Louis XII en Italie avaient réveillé les jalousies de l'empereur et les défiances du pape. Jules II tendait à repousser de l'état ecclésiastique le contact des armes françaises. Il appela à son aide les passions allemandes. Il lança des brefs; il s'adressa aux princes et aux

[1] Voyez dans le P. Daniel une analyse des recherches de Godefroy, illustre éditeur des *Mémoires de Comines*.

républiques. Venise alors s'éveilla; et une diète ayant été convoquée à Constance, des griefs de toute sorte y furent étalés. L'empereur se fit orateur pour exciter contre Louis XII la colère et l'envie, et enfin après ces délibérations ardentes une ligue fut arrêtée entre le pape, l'empereur et les Vénitiens pour chasser les Français de Milan.

La politique impériale ne s'était jamais déclarée avec cet acharnement. Louis XII la déjoua par sa modération. On l'accusait de vouloir dominer l'Italie; pendant ce temps il retirait ses troupes ou les licenciait. La haine fut sans prétexte. Louis XII acheva de désarmer les princes de la diète, soit par l'habileté des négociations, soit par l'argent, l'espèce d'habileté la plus facile, et dès lors la plus connue.

CHAPITRE XI.

SOMMAIRE.

Maximilien veut se faire couronner empereur en Italie. — Luttes politiques. — Difficultés dans les Pays-Bas. — Guerre en Italie. — Bataille d'Aignadel. — Suites de la victoire de Louis XII. —Politique confuse. — Tout se bouleverse en Italie. — L'intrigue travaille l'Europe. — Inégalités de la guerre d'Italie. — Trahisons mêlées à la politique. —Murmures et mauvais desseins contre le pape. — Assemblée épiscopale de Tours. — La guerre se rallume. —Le pape se fait général. — Alternatives. — Récits de crimes. — Convocation des conciles, l'un à Pise, l'autre à Rome. —Anarchie. — Expedition espagnole. — Récits de batailles. — Bataille de Ravenne. — Gaston de Foix meurt dans sa victoire. — Douleur de Louis XII. — Des adversités se déclarent. — Dissensions en Italie. — Avénement de Léon X. — Négociations de Louis XII. — La domination des armes françaises disparait sans retour du Milanais. — La guerre enveloppe la France. — Succès divers. — Désastre de Guinegatte. — Dijon délivré par la Trémouille. — Mort d'Anne de Bretagne. —Négociations et mariages. — Nouveau mariage de Louis XII. — Mort de Louis XII. — Jugements. — Méprises. — Etat de la France à cette époque. — Développement d'oppositions contre l'Eglise. — Germes de révolutions.

Maximilien persistait à paraître en Italie où il voulait se faire couronner empereur. Cela suffisait pour ramener la guerre. Les Vénitiens devinrent indécis. L'empereur les sollicitait à une alliance armée; Louis XII les pressait de refuser le passage de leurs terres aux troupes de l'empire. Le sénat républicain, après de longues délibérations, se prononça pour la France. Maximilien passa outre; il fit d'abord une tentative sur Gênes, elle fut vaine; puis, après avoir

pris à Trente les insignes de la dignité impériale, et avoir jeté ses troupes dans le Frioul, tout à coup il s'en alla vers Inspruck, pour recueillir des secours d'argent, et pendant ce temps les Vénitiens, joints aux Français d'Italie commandés par Trivulce, battaient son armée et la chassaient des pays qu'elle avait déjà ravagés. Alors il négocia. Il voyait Louis XII prêt à reparaître avec sa chevalerie et avec un renfort de cinq mille Suisses déjà en marche vers l'Italie. Il offrit une trêve aux Vénitiens, qui d'abord mirent pour condition l'acquiescement de Louis XII. Trivulce exigeait pour le roi que l'on comprît dans la trêve tous les princes que semblait menacer l'empereur, et notamment le duc de Gueldre, son ennemi. Maximilien refusa. Les Vénitiens, pressés du désir de la paix, passèrent outre; la trêve fut signée malgré Trivulce. Chose bizarre! la paix ne fit que changer l'aspect de la guerre et lui donner une animosité furieuse.

L'empereur, le pape, Louis XII, Ferdinand avaient tous des griefs contre les Vénitiens.

L'empereur ne leur pardonnait point leur victoire; le pape prit ombrage de leur puissance; Louis XII se plaignit de leur trêve, et Ferdinand se souvint des terres qui leur avaient été engagées lors de l'expédition de Charles VIII. Chacun revendiquait des droits ou des prétentions. La France réclamait les dépendances du Milanais; le pape reparlait des villes qui s'étaient détachées des Etats de l'Eglise; l'Espagne voulait reprendre ses domaines; l'empereur cachait sa honte en rappelant d'anciennes usurpations des Vénitiens. Il ne fut point malaisé d'embrasser ces irritations dans une haine commune et d'en faire une ligue formidable.

1508.—Des difficultés existaient dans les Pays-Bas, entre le duc de Gueldre protégé par Louis XII, et le jeune Charles de Luxembourg, petit-fils de l'empereur. On se réunit à Cambrai pour des transactions. Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur, gouvernait les Pays-Bas pour son neveu. C'était une femme d'un génie prudent et actif: au lieu de se renfermer en des négociations vulgaires, elle médita un grand dessein. Secondée ou inspirée peut-être par le pape,

elle se proposa de faire un traité secret entre les rois, afin de dépouiller Venise de sa puissance. Le cardinal d'Amboise fut initié à cette entreprise; il avait la confiance de Louis XII. La négociation fut bientôt engagée; publiquement on régla l'intérêt du duc de Gueldre et de Charles de Luxembourg; secrètement on convint d'une ligue où furent consacrés les droits divers sur l'Italie. Mais la guerre était la sanction des traités, et l'exécution en revenait à la France; car les autres princes n'étaient pas prompts à saisir les armes sans essayer encore la ressource des intrigues; et le pape même n'hésita pas à livrer le secret de la ligue aux Vénitiens, espérant plus de prix de la duplicité des négociations que de l'incertitude des batailles.

Les Vénitiens tout fiers de leurs derniers succès n'écoutèrent pas le pape et se préparèrent à la guerre. Chaumont, gouverneur du Milanais, déjà éprouvé dans les dernières guerres, et depuis peu maréchal de France, ouvrit la campagne en s'emparant de Trévi par un beau fait d'armes. Peu après Louis XII paraissait à Milan avec une armée de près de quarante mille hommes, et dans cette armée se trouvait l'élite de la chevalerie de France. La noblesse se plaisait aux batailles, et l'histoire aime à trouver les noms illustres de la féodalité antique pressés autour du monarque toutes les fois qu'il fallait marcher à la guerre. Le privilége des armes était resté intact, et les gentilshommes le justifiaient par le courage, quelquefois par le génie. Là était Bayard, pauvre chevalier, rival de gloire de Charles duc de Bourbon et de Gaston de Foix. La chevalerie était une admirable fraternité, qui s'était rajeunie et ravivée depuis la fin des guerres civiles, et l'honneur militaire avec ses délicatesses avait succédé à la brutalité guerrière des vieux barons. Des évêques et des cardinaux cédaient à ce besoin de gloire, et plusieurs entouraient Louis XII à côté des la Trémouille, des Talmont, des Brezé, des Richemont, des Bonnivet. Tous luttaient de courage, de désintéressement et de patriotisme[1].

[1] L'*Hist. du bon chevalier sans Paour* est le monument le plus curieux et le plus intéressant de cette époque. Là se peignent les

Le pape justifia la guerre par une bulle, les Vénitiens répondirent par un manifeste; puis les combats commencèrent. Les Vénitiens reprirent Trévi, avant que Louis XII pût arriver pour protéger la ville. Mais bientôt les deux armées furent en présence, sur la rivière de l'Adda, non loin du village d'Agnaidel (Agnadel).

1508. — Chaumont et Trivulce, maréchaux de France, commandaient l'avant-garde; le roi était au centre avec la fleur des nobles de France. François duc de Longueville commandait l'arrière-garde; Bayard était dans ce dernier corps.

Les Vénitiens étaient conduits par Alviane et le comte de Petiliane, tous les deux illustres dans les combats; Alviane plus impétueux, Pétiliane plus sage et plus prévoyant.

Alviane précipita la bataille, et Petiliane fit de vains efforts pour le modérer d'abord, pour le secourir ensuite. L'engagement fut rapide; les deux armées s'attaquèrent à outrance. La gendarmerie de France, qui était alors l'élite de la chevalerie, décida le succès en se précipitant sur l'infanterie vénitienne. Tout céda à cet effort; en peu d'heures l'armée ennemie était enfoncée. Alviane ayant un œil percé d'un coup de lance fut fait prisonnier. La fuite se déclara partout; les Français n'eurent plus qu'à tuer. Près de quinze mille hommes restèrent sur le champ de bataille; les Français n'en avaient perdu que deux cents, ou selon d'autres récits que cinq cents. La victoire était complète : Louis XII tomba à genoux au milieu de tout ce carnage pour louer Dieu. Le matin il s'était confessé, ainsi que toute l'armée; il ordonna qu'une chapelle en l'honneur de sainte Marie de la Victoire fût érigée en ce lieu même[1].

« Le seigneur Berthelome (Berthelomé d'Alvyano), dit la chronique de Bayard, fut mené prisonnier au logis du roy;

mœurs chevaleresques dans leur simplicité et leur enthousiasme. C'est une sorte de moyen âge entre les baronnies guerrières de saint Louis et le temps des baronnies turbulentes qui allaient bientôt se reproduire.

[1] *Mém.* de Fleuranges.

lequel, après disner, fist faire un faulx alarme pour congnoistre si ses gens seroient diligents si ung affaire venoit. On demanda à ce seigneur d'Alvyano que ce povoit estre. Il fist response en son langaige : « Il faut dire que vous voulez combatre les ungs contre les autres; car de nos gens, je vous asseure sur ma vie qu'ilz ne vous visiteront de quinze jours. » Et en se mocquant, congnoissant sa nation, disoit ces paroles[1]. »

Le roi n'eut donc qu'à profiter de sa victoire; mais tout le monde en voulut profiter comme lui. Pendant qu'il courait s'emparer de Caravaggio, de Bresse, de Crémone, de Bergame, de Crème, de Pescaire, de tous les châteaux enfin et de toutes les places qui avaient autrefois dépendu du duché de Milan, le pape et l'empereur qui avaient laissé aux armes françaises le soin d'exécuter le traité de Cambrai, apparaissaient avec des forces pour se saisir de même des villes qu'ils revendiquaient. Le duc de Ferrare commandait les troupes du pape ; il s'empara de Faenza, de Ravenne, et des autres domaines qui s'étaient jadis détachés du saint-siége. Après quoi il songea à lui-même, et se saisit de quelques terres pour son compte entre l'Adige et le Tanar. Le marquis de Mantoue s'arma de son côté pour s'emparer d'Asola et de Lunato que la république avait enlevées jadis à son bisaïeul Jean-François de Gonzague. Chacun se faisait justice contre les vaincus. Enfin les troupes de l'empereur s'emparaient de Trieste sans résistance, et se répandaient dans le Frioul, et l'évêque de Trente lui-même chassait les garnisons vénitiennes des châteaux du pays. On eût dit que Venise était devenue une proie pour tous ses voisins. Elle semblait devoir périr dans ce dépouillement acharné : elle se sauva en faisant elle-même la part de ceux qui la dépouillaient.

Le sénat envoya au pape, à l'empereur, au roi d'Espagne, pour leur offrir les châteaux, les ports, les terres qu'ils pouvaient réclamer encore. Par là l'avidité parut s'arrêter. Mais Venise tendait surtout à rompre la ligue des princes par l'intrigue.

[1] *Le bon chevalier sans Paour*, ch. XXIX.

Ce qui seconda cette conduite, ce fut d'un côté l'indécision jalouse de Maximilien, de l'autre la générosité de Louis XII. Vérone, Padoue, Vicence, avaient envoyé leurs clefs au roi; il ne les voulut pas recevoir, parce que ces villes ne devaient s'ouvrir qu'à l'empereur. Ce fut une loyauté peu politique; Louis XII perdait l'occasion d'envelopper Venise de toutes parts, et il aurait toujours eu le temps de restituer les villes. L'empereur, de son côté, évitait de se prononcer par une action ouverte, et le pape accueillait les envoyés de Venise avec moins de sévérité. Le roi prévit un affaiblissement de la ligue. Sa santé s'était altérée sous les chaleurs brûlantes de l'Italie. Après s'être amusé à se faire décerner des triomphes par sa ville de Milan, il songea à regagner la France [1]. Le grand maître Chaumont d'Amboise restait son lieutenant général dans le Milanais.

Venise aussitôt reprit courage. Henri VII, roi d'Angleterre, venait de mourir. Il avait toujours gardé le souvenir de ce qu'il devait à la France, et ne s'était point mêlé aux hostilités publiques ou cachées de ses ennemis. Henri VIII, son fils, dès son avénement se révéla avec d'autres pensées. Il prit parti pour les Vénitiens, et l'archevêque d'York fut chargé d'aller les soutenir à Rome contre les ambassadeurs de Louis XII et de Maximilien.

Toute cette politique était confuse, inégale, capricieuse. L'empereur avait craint de favoriser les succès de Louis XII; dès qu'il fut seul, il déploya de l'ardeur. De son côté, Louis XII n'avait laissé de forces que ce qu'il en fallait pour n'abandonner pas la ligue. Il secondait l'empereur pour la défense, non pour la victoire; aussi les entreprises de Maximilien ne furent point décisives. Il avait reçu en son pouvoir les villes de Vérone, de Padoue, de Vicence; il crut pouvoir de même envoyer prendre possession de Trévise. Quelques aventuriers de la république donnèrent le signal

[1] « S'en vint droit à Milan, là où on lui fist la plus grande chère et triomphe qui jamais fut faicte à prince; car ils lui firent toute son entrée selon l'ancienne coutume des Romains..... à laquelle il y eut de gras festins et esbatements. » *Mém.* de Fleuranges.

de la résistance; le peuple se joignit à eux en criant *Saint Marc!* et le comte de Petiliane, à ce signal inattendu, eut le temps de se faire une armée. Padoue fut reprise par les Vénitiens, et la guerre se ralluma.

L'empereur réunit ses forces autour de Padoue. Les troupes auxiliaires de France vinrent combattre sous ses ordres. Là l'histoire retrouve Bayard avec sa vaillance chevaleresque et naïve [1]; mais l'amour des batailles ne lui faisait point oublier sa dignité de gentilhomme. L'empereur demanda à la gendarmerie de France de tenter l'assaut. La gendarmerie c'était la chevalerie. Bayard porta la parole parmi ses frères d'armes, s'adressant aux chefs et à la Palisse qui les commandait. « Combien que je n'aye guères des biens de ce monde, toutes fois je suis gentil-homme; tous vous autres, messeigneurs, estes gros seigneurs et de grosses maisons, et se font beaucoup de nos gens-d'armes. Pense l'empereur que ce soit chose raisonnable de mettre tant de noblesse en péril et hazart avecques des piétons, dont l'ung est cordoannier, l'autre mareschal, l'autre boulengier, et gens mécaniques, qui n'ont leur honneur en si grosse recommandation que gentilz-hommes; c'est trop regardé petitement, sauf sa grâce à luy; mais mon advis est que vous, monseigneur, dist-il au seigneur de la Palisse, debvez rendre response à l'empereur, qui sera telle: c'est que vous avez fait assembler vos cappitaines, suyvant son vouloir, qui sont très délibérez de faire son commandement selon la charge qu'ils ont du roy leur maistre, et qu'il entend assez que leur dit maistre n'a point de gens en ses ordonnances qui ne soyent gentilz-hommes. De les mesler parmy gens de pied qui sont de petite condition, seroit peu fait d'estime d'eulx; mais qu'il a force contes, seigneurs et gentilzhommes d'Almaigne, qu'il les face mettre à pied avecques les gens-d'armes de France, et voulentiers leur monstreront le chemin, et puis ses lansquenets les suyvront s'ilz congnoissent qu'il y fasse bon. »

Tel fut l'avis du bon Chevalier; et lorsque *les comtes et*

[1] Voyez les récits de la *Chron. du bon Chevalier sans Paour.*

seigneurs d'Alemaigne entendirent la proposition qui leur venait de la part de la chevalerie de France, ils se récrièrent par un long murmure. L'empereur vit qu'il ne pourrait donner l'assaut, il leva le siége.

Tout se bouleversa en Italie. La guerre fut une sorte de désordre aussi bien que la politique; les Vénitiens prirent Vicence, puis ils perdirent leur flotte dans le Pô. Les armes françaises restaient encore les plus formidables. Mais des brouilleries sérieuses commençaient à se former entre le pape et le roi. Les motifs apparents de leurs querelles tenaient à la vieille dissidence des deux puissances sur la vacance des bénéfices. Un évêque de Provence étant mort à Rome, le pape avait nommé directement son successeur. Le roi se plaignit, et par représaille il fit saisir le temporel des bénéficiers du Milanais qui présentement étaient à Rome. Le cardinal d'Amboise redoutait cette espèce de guerre, par le désir qu'il nourrissait de porter quelque jour la tiare. Il ramena la paix; mais la politique gardait ses rancunes. Le pape continuait de s'effrayer de la présence des armes de France en Italie; la ligue de Cambrai lui avait d'ailleurs apporté tout ce qu'il en avait attendu de biens; il finit par se réconcilier avec les Vénitiens.

Alors l'intrigue travailla l'Europe. Henri VIII secondait le pape dans ses vues d'hostilité contre la France. On s'appliqua à détacher les Suisses du parti du roi. Les Vénitiens reprenaient déjà l'avantage par cette excitation des haines politiques. Louis XII n'hésitait point à se défendre en ravivant la guerre. Le maréchal de Chaumont parut sur les terres de la république, et les forces vénitiennes furent repoussées jusqu'à Trévise. La place de Legnago fut prise en cinq jours. Pendant ce temps, les Allemands entraient dans Vicence. Les habitants s'étaient rachetés du pillage par une somme de cent mille écus. La capitulation fut violée; la ville fut abandonnée à la furie du soldat.

A mesure que les armées françaises avaient des succès, le pape se déclarait contre Louis XII par des actes plus manifestes. Il finit par donner à Ferdinand de Castille l'investi-

ture du royaume de Naples. C'était une violation du traité qui décernait le royaume aux enfants que Ferdinand aurait de Germaine de Foix. On ne manqua pas de griefs pour pallier cette injure. Louis XII n'avait point payé des redevances au saint-siége pour la partie des Etats napolitains qui lui revenaient; et puis tout récemment l'empereur lui avait engagé Vérone et le territoire de Vallégio; le pape se tenait offensé de cette concession. Alors on déclara Louis XII déchu de son droit sur la couronne de Naples. La politique était pleine de caprice, et il était triste de voir le souverain pontife mêlé à toutes ces bizarreries d'ambition et de colère.

Le maréchal de Chaumont soutenait noblement par l'épée le droit de Louis XII. Le pape avait voulu enlever Gênes à la France; Chaumont déjoua les entreprises. Les Suisses envoyaient dix ou douze mille hommes au secours des Vénitiens; Chaumont avait peu de forces pour s'opposer à cette irruption. Il suppléa au nombre par l'habileté et le courage. Les Suisses comptaient envahir le Milanais; Chaumont les arrêta. Puis, à force de les harceler, de leur enlever les passages, de leur fermer les rivières, de les fatiguer par mille attaques, sans livrer des batailles, il les épuisa, et les contraignit à s'en retourner dans leurs montagnes, honteux d'une entreprise d'où ils ne rapportaient que de la misère. Selon un historien de Venise, Chaumont égala en cette occurrence la gloire de Fabius.

Pendant ce temps les Vénitiens avaient repris Vicence et quelques autres villes. Ils assiégèrent Vérone. Chaumont, après l'expulsion des Suisses, alla sauver la place. La flotte de Venise parut aussi devant Gênes; la flotte de France protégea la ville. La fortune semblait partout favorable. Néanmoins Louis XII commençait à se lasser d'une guerre qui toujours renaissait d'elle-même. Le pape au contraire redoublait d'ardeur. Sa politique était d'arracher l'Italie entière aux dominations étrangères. Il y tendait par les armes, par les traités, et malheureusement aussi par les trahisons.

Alors les haines personnelles commencèrent à fermenter. Jules II n'apparut plus que comme un pontife ambitieux et

ami des batailles. Déjà de mauvaises pensées se nourrissaient en France contre lui, et tout faisait pressentir une complication fatale dans les conflits.

Il avait fait depuis quelque temps des difficultés au duc de Ferrare, à l'occasion de certains droits de salines dont le duc jouissait, et que le pape revendiqua. Ce fut un prétexte de guerre; le pape attaqua Ferrare en personne: Louis XII pressentit la nécessité de reparaître en Italie.

Mais l'hostilité changeait de nature. Autour de Louis XII murmuraient des voix qui conseillaient la guerre, non plus au souverain turbulent de Rome, mais au pontife de l'Église. Louis XII, par malheur, venait de perdre le meilleur confident de sa politique; le cardinal d'Amboise était mort à Lyon (le 25 mai 1510). Il avait été un très-habile ministre, et bien que l'histoire lui reproche l'ambition trop ouvertement déclarée de la tiare, elle honore son caractère comme son génie. Il sut distinguer les torts de Jules II et les droits du pape, et Jules II de son côté fit la part du ministre et du cardinal. Séparé de lui par la politique, il l'attira à soi par des faveurs. Le célèbre cardinal servait de tempérament aux hostilités; sa mort laissa aux vengeances leur liberté. Il n'eût pas désarmé le souverain de la Romagne; mais il eût prévenu l'espèce de guerre que quelques esprits insensés méditaient déjà de faire au pontife de l'Église.

Des cardinaux et des évêques, impatients de l'état d'incertitude où le pape tenait les affaires d'Italie par ses retours soudains de paix et de guerre, osèrent prononcer ce nom redoutable de concile général, et Louis XII entendit trop bien leur provocation.

Pour s'essayer à cette lutte fatale, le roi convoqua à Tours les évêques de France. Là on posa de ces principes généraux dont la théorie est facile, mais dont la pratique fléchit devant l'emportement des passions humaines. On fixa des limites au droit papal; on détermina l'action spirituelle et l'action temporelle de l'Église; on raviva la pragmatique sanction. Et ces sentences doctrinales n'avaient rien de neuf [1], mais

[1] *Act. concil. Tur.*, t. 13, *concil.* Labbei et Cossarti.

elles disposaient les esprits à accepter les conséquences d'une guerre une fois déclarée. On préludait par degrés à la violence.

L'assemblée épiscopale de Tours vota des subsides pour le roi ; elle défendit de faire passer de l'argent à Rome, et elle fit une députation au pape pour demander la convocation d'un concile général.

En même temps arriva l'évêque de Gurk, envoyé de l'empereur, pour renouveler le traité de Cambrai. Les deux princes se promettaient une ardeur nouvelle dans la lutte commune.

La guerre s'annonçait acharnée, implacable. Le pape continuait d'attaquer Ferrare ; il avait lancé contre le duc ses anathèmes. La nouvelle des décisions ecclésiastiques de France l'émut cependant ; il savait qu'autour de lui quelques cardinaux suivaient la même impulsion d'hostilité : il commença à s'étonner. Le maréchal de Chaumont le pressait de toutes parts avec sa petite armée divisée en pelotons savamment conduits. L'entreprise de Ferrare fut abandonnée. Le pape restait dans Bologne, d'où il dirigeait les mouvements. Chaumont, après d'heureux combats dans les terres de Modène, courut vers Bologne ; son approche remplit la cour papale de terreur. Le pape attendait des secours de Venise ; il négocia pour les laisser arriver. Chaumont crut à des demandes de paix qui lui furent apportées par les ambassadeurs de l'empereur et des rois d'Angleterre et d'Espagne. Pendant ce temps l'armée vénitienne parut avec trois cents lances espagnoles. Chaumont fut obligé de s'éloigner et de reprendre son système de combats épars.

Le pape s'était fait général d'armée. Il voulait écraser le duc de Ferrare. Il commença par le siége de la Mirandole, et alla s'établir à un château du nom de Saint-Félix. Mais là il courut un singulier péril. Le bon chevalier Bayard lui avait tendu une embuscade ; il faillit l'enlever avec toute sa cour. Le pape se sauva par la rapidité de sa fuite ; il ne resta aux mains du Chevalier sans Paour que deux évêques, avec

les mulets qui portaient le bagage du pape. « Qui fut bien marry, ce fut le bon Chevalier [1]. »

1511. — Le pape n'en eut que plus d'ardeur à pousser le siége de la Mirandole. Il était vieux et malade; mais pour cela même il semblait se plaire aux fatigues de la guerre. La Mirandole ayant été obligée de capituler, le pape y entra par la brèche. Après quoi il s'en retourna à Bologne, puis à Ravenne, faible et exténué, mais méditant toujours la ruine du duc de Ferrare.

Le maréchal de Chaumont avait fait une faute en s'éloignant de la Mirandole, que sa présence eût protégée. Il tomba malade à Correggio; il se croyait empoisonné. Il mourut au bout de quinze jours. Il n'avait que trente-huit ans. Sa vie n'avait pas été sans gloire [2].

Trivulce prit le commandement de l'armée de France. Déjà le pape s'apprêtait à bloquer Ferrare; Trivulce avisa à la défense. Une petite place, nommée Bastide, était importante pour les deux partis; le pape la fit investir. Bayard fut mis à la tête d'une troupe d'élite pour la délivrer. Le duc de Ferrare en personne voulut marcher sous la conduite du bon Chevalier. L'expédition fut rapide, le combat terrible. Près de cinq mille hommes périrent du côté du pape. « Je ne sçay comment les cronicqueurs et historiens n'ont autrement parlé de ceste belle bataille de la Bastide, mais cent ans devant n'en avoit point esté de mieux combatue, ne à plus grant hasart [3]. »

[1] Le récit du chroniqueur est plein de charmes. « Et de malheur, ainsy que les fuyans retornoient, et le bon Chevalier à pointe d'espron les chassoit, sans se vouloir arrester à prendre personne, car là ne s'estendoit point son courage, sur le poinct qu'il arrivoit à Sainct-Félix, le pape ne faisoit qu'entrer dedans le chasteau; lequel, au cry qu'il ouyit, eut telle frayeur, que subitement et sans ayde sortit de sa litière, et luy-méme ayda à lever le pont : qui fut d'homme de bon esperit, car s'il eust autant demouré qu'on mectroit à dire ung *Pater noster*, il estoit croqué. » *Chron. du bon Chevalier sans Paour.*

[2] Voir le récit de sa mort dans les *Mém.* de Fleuranges. « La belle fièvre le print, » dit le chroniqueur; quelques jours il n'étoit plus. « On m'a advancé ma mort, » disait-il à son neveu. (Fleuranges.)

[3] *Chron. du bon Chevalier sans Paour.*

Le pape, arrêté dans son entreprise sur Ferrare, essaya d'autres moyens de politique. Il voulut rompre le traité du roi avec l'empereur; ses efforts furent vains. L'évêque de Gurk, ambassadeur de l'empereur, était peu propre aux négociations; il offensa le pape par ses airs hautains; et aussi les Etats mêmes laissaient voir un certain penchant à s'attaquer non pas seulement au pape, mais à la papauté. Les évêques de Tours avaient posé en principe que le roi se pouvait défendre par les armes contre les armes de Jules II: c'était le droit de la guerre entre deux souverains; mais ce droit en cachait un autre, celui d'attaquer le chef de l'Église par la puissance de l'Église même. L'empereur et le roi se laissèrent précipiter à ce désordre, fatal prélude de désordres plus cruels qui bientôt allaient déchirer le christianisme.

L'un et l'autre convinrent de convoquer un concile général à Pise pour le 1er septembre, et ils firent citer le pape par quelques cardinaux favorables à cette anarchie. En même temps Trivulce reprit la guerre avec ardeur. Il eut des intelligences dans Bologne, où commandait le cardinal de Pavie. La trahison lui ouvrit les portes de la ville; le cardinal fut obligé de s'enfuir. Une partie de la garnison fut taillée en pièces, et Trivulce courut aussitôt sur l'armée vénitienne qu'il dispersa : il resta maître de tous les bagages et de l'artillerie. Le cardinal de Pavie s'était enfui jusqu'à Ravenne, où était le pape; le duc d'Urbin, neveu de Jules II, le tua en pleine rue d'un coup de poignard, comme un traître.

Nulle violence ne manquait à aucun parti. Cependant le pape était consterné; il désavoua et maudit le crime de son neveu; puis il fit des démarches pour la paix. Louis XII n'était pas éloigné des négociations; il était embarrassé de ses victoires d'Italie, et semblait ne vouloir pas les pousser à leur dernier terme; peut-être aussi, comme on l'a écrit, les conseils de la reine Anne de Bretagne, catholique fidèle et fervente, lui avaient donné des scrupules sur cette guerre acharnée faite au souverain pontife. Mais de son côté le pape, toujours troublé par le contact de la domination française, la repoussait d'autant plus ardemment qu'il en était

plus accablé. Son langage était celui d'un vainqueur, non d'un vaincu. Cette convocation du concile de Pise donnait aussi à ses paroles plus d'irritation. Les historiens de France se sont prévalu de cette résistance opiniâtre de Jules II, pour le représenter comme un pontife intraitable, orgueilleux, plein d'ambition et de perfidie. Les jugements de l'histoire doivent désormais se modifier, ne dût-elle voir en lui que le défenseur d'un droit politique; et sans doute le pape, comme souverain de Rome, avait aussi son patriotisme. Quoi qu'il en soit, la négociation n'eut pas de succès. L'assemblée de Pise commençait à se former; de fatales disputes sur l'autorité ecclésiastique se répandaient en Europe; tout marchait à une vaste anarchie.

Le pape cependant avait adressé à Louis XII une lettre doctrinale sur le droit qui n'était propre qu'à lui d'appeler le concile. La raison était sans puissance, et le roi se croyait assez fort de l'assentiment de quelques cardinaux turbulents.

Alors le pape publia une bulle contre le crime de ces cardinaux, il les menaça d'excommunication, et enfin il convoqua à Rome un concile véritable.

C'était frapper l'entreprise de Pise d'un coup de mort. Le roi d'Espagne commença à se prononcer; bientôt il entra dans une ligue avec le pape et les Vénitiens.

Les évêques hésitaient à se rendre à Pise. Les cardinaux firent faire l'ouverture de leur concile par un abbé d'Italie et par un archiprêtre de Tours, qui chantèrent une messe du Saint-Esprit et se déclarèrent représentants de l'Église universelle contre le pape. La révolte ressemblait à une raillerie.

Le pape lança des anathèmes; les cardinaux furent excommuniés. Florence fut en interdit aussi bien que Pise, pour les avoir favorisés. Les cardinaux se justifièrent par des écrits; les jurisconsultes se mêlèrent aux disputes, et alors commença à se révéler Thomas de Vio, général des Jacobins, connu sous le nom de Cajetano, savant défenseur du droit papal et de la liberté de l'Église.

En même temps la guerre se rallumait; l'Italie se cou-

vrait de soldats. Le pape appelait aux armes tous les peuples fidèles ; il répandait des brefs dans toutes les cours, et sollicitait les princes et les sujets à une *sainte ligue* contre le schisme de Pise et l'usurpation de la France.

Ainsi, en mêlant des intérêts si dissemblables, et transformant la guerre d'Italie en révolte contre la papauté, l'esprit français avait ôté à la cause de Louis XII ce qu'elle avait de national et de populaire. A partir de ce moment Jules II n'est plus un prince aventureux, ou un évêque ami des batailles ; il est un pape énergique, dévoué à l'intégrité de sa puissance.

Louis XII contraignit enfin les évêques de France à se rendre au conciliabule de Pise, ouvert par une sorte d'ironie. Mais dès que l'assemblée parut devenir sérieuse, le peuple de Pise fit une émeute contre elle. On délibéra quelques jours au milieu de la sédition, et l'on cassa les arrêts du pape. Les évêques d'Allemagne refusaient de venir se mêler à ce désordre ; on déclara le concile transféré à Milan ; ses travaux étaient sans suite comme sans autorité.

En même temps éclataient les maux de la guerre ; les Suisses mécontents de la France se jetèrent sur le Milanais. Gaston de Foix, le brillant jeune homme, âgé seulement de 23 ans, avait reçu le commandement général de ce duché. Il recueillit tout ce qu'il put de vaillant, et courut défendre Milan avec Trivulce. Les Suisses n'allèrent pas au delà de cette démonstration ; leur dessein resta mystérieux. Ce fut comme un incident dans tout ce désordre de l'Italie.

1512. — L'expédition des Espagnols apparaissait plus formidable et plus réfléchie. Raymond de Cordoue, vice-roi de Naples, marchait avec seize mille hommes d'infanterie, dix-huit cents hommes d'armes, seize cents de cavalerie légère, et grand nombre de cavaliers napolitains. Un homme surtout était redoutable dans cette armée ; c'était Pierre Navarre, capitaine qui s'était formé lui-même dans les guerres d'Afrique, et qui avait aussi profité aux leçons et aux exemples de Gonzalve, le grand capitaine : il était général de l'infanterie, et il servait de conseil au vice-roi.

Gaston de Foix allait avoir à lutter contre de tels enne-

mis. Il avait peu de forces, mais il avait du courage et du génie.

La pensée des Espagnols, inspirée par le pape, était de se ressaisir de Bologne; Gaston les devina. Il se fit une armée de onze mille fantassins et de treize cents lances; et à peine le siége était formé, que tous ces secours entrèrent dans la ville, sans donner aux Espagnols le temps même de les voir. A l'instant le siége fut levé. Gaston remportait une victoire sans avoir combattu. C'était un heureux début. Une autre occasion s'offrit de justifier ce bonheur par un beau fait d'armes.

Bresse avait été surprise le jour même par les Vénitiens. Gaston courut de Bologne pour leur enlever leur conquête. Il avait à traverser quarante lieues coupées par le Pô, le Mincio, la Chiesa et plusieurs autres rivières. Il précipita son armée, en lui communiquant son ardeur. Bayard le secondait; le bon Chevalier battit les Vénitiens à l'avant-garde. Peu après Gaston était sous les murs de Bresse avec douze mille hommes. Le château fut attaqué avec furie. Bayard fut blessé à la cuisse, d'une lance qui y resta engagée; on le crut mort. « Hé! messeigneurs mes amys, criait Gaston, ne vengerons-nous point sur ces villains la mort du plus accomply chevalier qui feust au monde[1]? » Ce fut une excitation pour les troupes; la ville se défendait à outrance; de part et d'autre l'acharnement était égal. « Ne craignez pas ceux à qui vous ferez peur, criait Gaston à ses soldats; ne vous laissez pas intimider par l'or qui brille sur les cuirasses et les casques de la gendarmerie vénitienne; l'éclat de ces armes ne défend pas celui qui les porte. » La voix de Gaston enflammait les courages; les Français furent vainqueurs. La résistance rendit la victoire atroce : la ville fut livrée au pillage; vingt mille hommes, dit-on, périrent dans cet affreux désordre. « Ce fut, dit le chroniqueur, la ruyne des François, car ilz avoient tant gaigné en ceste ville de Bresse, que la pluspart s'en retourna et laissa la guerre[2]. » C'est à Bresse que le bon Che-

[1] *Le bon Chevalier sans Paour.*
[2] *Ibid.*

valier donna cet exemple de générosité et de vertu, célèbre dans les histoires. La furie militaire était sans frein, et tous les crimes de la victoire sévissaient sur la ville infortunée. Bayard fut porté dans la maison d'un riche gentilhomme qui s'était enfui dans un monastère ; la dame y était restée avec ses deux filles *cachées en ung grenier dessouls du foing*. La terreur glaçait le sang de ces pauvres victimes. Bayard demi-mort les protégea. Rien de touchant et de dramatique comme les scènes de pitié racontées par le chroniqueur. Bayard fut guéri par les soins de cette famille que sa présence venait de sauver; et puis sa convalescence fut charmée par les deux jeunes filles qui pour lui jouaient *du luz et de l'espinette*. Tout ce récit mérite d'être lu dans la naïve chronique; la fin surtout en est touchante. C'est une admirable peinture de la chevalerie chrétienne, telle qu'elle vivait encore en quelques âmes de choix. La famille sauvée avait recueilli tout ce qu'elle avait pu de ducats pour les offrir à Bayard. « Le gentil seigneur, qui jamais en sa vie n'avoit tenu cas d'argent, se print à rire et dist :—Madame, combien de ducats y a-t-il dans ceste boete ? La povre femme eut paour qu'il feut courroucé d'en veoir si peu, luy dist : — Monseigneur, il n'y a que deux mille cinq cents ducats; mais si vous n'estes content en trouverons d'autres. Alors il dist : — Ma foy, madame, quand vous me donneriez cent mille escus, ne m'auriez pas fait tant de bien que de la bonne chère que j'ay eue ceans, et de la bonne visitation que m'avez faicte... De vos ducats je n'en veuil pas; reprenez-les. Toute ma vie ay plus aymé beau coup les gens que les escus, et ne pensez aucunement que je ne m'envoi aussi content de vous que si ceste ville estait en vostre disposition et me l'eussiez donnée. » Tout le reste de cette scène suivit ce charmant début. Bayard finit par faire deux parts des ducats, et en réserva cinq cents; puis ayant prié la mère de lui amener ses deux filles : « Veci, leur dit-il, vostre dame de mère qui m'a donné deux mille cinq cent soixante ducats que vous voyez sur ceste table; je vous en donne à chacune mille pour vous ayder à maryer, et pour ma récompense vous prierez, s'il vous plaist,

Dieu pour moy; autre chose ne vous demande. Si leur mist les ducats en leurs tabliers, voulissent ou non; » puis s'adressa à son hôtesse, à laquelle il dist : « Madame, je prendray ces cinq cents ducats à mon prouffit pour les départir aux povres religions de dames qui ont esté pillées, et vous en donne la charge[1]. »

Tel fut l'épisode de la blessure de Bayard, l'un des plus touchants récits de nos chroniques de chevalerie.

Du reste Gaston de Foix était pressé de poursuivre la victoire. Le roi d'Angleterre menaçait la Normandie et la Bretagne. L'empereur commençait à s'ébranler dans son alliance. Les négociations avec les Suisses étaient sans succès. Cette guerre d'Italie se perpétuait par les succès comme par les défaites. Les Florentins hésitaient à se déclarer plus ouvertement pour la France; et le pape, après les avoir frappés d'anathème par le concile de Pise, venait de lever l'interdit et de les rendre encore plus incertains. Louis XII, inquiet de ces indices, eût voulu terminer la guerre par un coup décisif; il fit savoir à Gaston les raisons qu'il avait de se hâter, et Gaston, impétueux, se laissa facilement aller aux excitations du roi.

Par ces raisons mêmes les Espagnols temporisaient, et Gaston employa son génie à les forcer à se battre.

Il courut mettre le siége devant Ravenne, qui était au pape. Il supposait qu'on ne laisserait pas prendre la ville sans essayer de la défendre. Les Espagnols et les confédérés s'approchèrent en effet. Le siége était ardent; les Français furent repoussés avec perte dans une attaque, les Espagnols se laissèrent plus facilement entraîner : enfin la bataille finit par être engagée. Cette bataille est célèbre. « Pour certain la fleur des Espagnols, Itallyens et Françoys là estoit, même du noble pays d'Anjou ne défaillirent à cette cruelle journée plusieurs illustres chevalers et escuyers. » Et le chroniqueur les passe en revue, « afin que d'eulx soit au tems advenir mémoire, et aussi ad ce que leurs succes-

[1] *Le bon Chevalier sans Paour*, édit. de Fr. Michel.—*Bibliothèque choisie.*

seurs portant leurs noms et armes y prennent exemple[1]. » La bataille eut lieu le 11 avril, jour de Pâques. Dans les âges de foi on n'eût pas combattu en un jour si saint. Gaston déploya un génie de héros. On se battit avec une régularité savante pendant huit heures. De part et d'autre les faits d'armes furent brillants. La Palisse commandait sous Gaston ; il était secondé par le cardinal de Saint-Severin, armé de pied en cap et suivi de six cents lances. Entre les chevaliers les plus vaillants nous retrouvons Louis d'Ars, que nous avons déjà vu si fier et si intrépide dans les guerres et dans les désastres de Naples. Il combattait avec Bayard et partageait sa gloire. Toute la gentilhommerie de France fut admirable.

Après des chocs répétés, l'avantage commença à se déclarer pour les Français. Le vice-roi espagnol, Raymond de Cardonne, fut le premier à s'enfuir de la bataille. Il courut, dit-on, d'un seul trait jusqu'à Ancône, à près de trente lieues. Le brave Pierre Navarre, qui commandait son infanterie, soutint encore le combat; mais Gaston redoubla d'efforts; il se jeta sur le retranchement ennemi. Là la victoire fut horriblement disputée; enfin l'impétuosité française resta maîtresse. Tout fut précipité. L'Espagnol Navarre fut fait prisonnier; rien ne résistait plus. Par malheur Gaston, tout triomphant, voulut achever sa victoire en courant avec un petit nombre d'hommes d'armes sur un gros d'Espagnols qui se retiraient en ordre. « Oncques Rolant ne fist à Roncevaulx tant d'armes qu'il en fist là. » Mais bientôt il fut atteint d'un coup mortel dans le flanc. Lautrec, son cousin, était à ses côtés; il reçut vingt blessures, en essayant de le sauver. « Ne le tuez pas, crioit-il, c'est nostre visroy, » le frère de vostre roy. » Quoy que ce feust, ce povre seigneur y demoura, après avoir eu plusieurs playes; car depuis le menton jusques au front, en avoit quatorze ou quinze; et par là montroit bien le gentil prince qu'il n'avoit pas tourné le doz[2]. » Ce fut comme une fatalité de voir le

[1] Voyez la *chr. d'Anjou*, Bourdigné.
[2] *Le bon Chevalier sans Paour.*

jeune héros tomber ainsi au milieu de sa gloire. Déjà il avait acquis le renom du plus grand capitaine de l'Europe, et on l'appelait le *foudre d'Italie.*

« Il y a eu plusieurs batailles, dit la charmante chronique de Bayard, depuis que Dieu créa ciel et terre ; mais jamais n'en fut veu, pour le nombre qu'il y avoit, de si cruelle, de si furieuse, ne mieulx combattue de toutes les deux parties que la bataille de Ravenne. » Dix mille hommes étaient restés sur le champ de bataille ; les deux tiers du côté des Espagnols, et parmi tous ces morts l'élite des chevaliers et des gentilshommes [1]. La Palisse prit le commandement de l'armée victorieuse. Il poursuivit le succès, s'empara des bagages et de l'artillerie de l'armée vaincue, et entra dans Ravenne.

Cependant le bruit de cette bataille se répandait en Europe ; toutes les cours s'en émurent ; le pape s'en effraya. L'empereur parut s'arrêter dans ses projets de défection.

[1] Je renvoie pour les énumérations au P. Daniel, qui se plaît à ces récits de morts, et mentionne avec exactitude les noms illustres. — Un très-curieux incident de la bataille est raconté dans les *Mémoires* de Fleuranges. « Le baron de Chimay, qui estoit honneste gentilhome, se cognoissant les choses à venir, et en avoit dit beaucoup de véritables avant la bataille, vint à luy monsieur de Nemours, et luy demanda en cette manière : « Or ça, bastard, comment ira-t-il » de ceste bataille, et qui la gaignera ? — Je vous promets ma foy, » monsieur, dist le bastard, que vous la gaignerez, mais vous estes » en danger d'y demourer, si Dieu ne vous fait grâce. » Sur quoy respondit le sieur de Nemours que pour cela ne laisseroit-il point à y aller. Et quand la bataille fust gaignée, et que les Espagnols à pied et à cheval furent mis en fuite, dict sieur de Nemours vint au bastard et lui dit : « Et puis, maistre coquart, y suis-je demeuré » comme vous disiez ? me voicy encore. — Adonc, lui dit le bastard, monsieur, ce n'est point encore faict. » Et comme il achevoit ces propos, un archer luy vint dire : « Voilà deux mille Espagnols qui » s'en vont tous en ordre le long de la chaussée. » Et incontinent le dict sieur demanda son habillement de teste pour les suivre ; et monsieur de Lautrec lui disoit : « Si, monsieur, attendés vos gens. » A quoy il n'entendit point, et avecques vingt ou trente hommes d'armes vint ruer sur ces dicts Espagnols, là ou feust enlevé des piques hors de la selle, et fevst tué, et tout plain d'autres gentilshommes avecques luy. » *Mém.* de Fleuranges, ch. 29.

Venise tremblait, et le roi d'Espagne s'étonnait qu'on se fût ainsi aventuré dans un engagement décisif, contre sa défense. Peut-être il eût été facile à Louis XII de profiter de cet ébranlement soudain. Mais lui-même fut percé d'une vive douleur en apprenant la mort de son neveu Gaston, qu'il aimait si tendrement. « Je voudrois, disait-il, n'avoir pas un pouce de terrain en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu Gaston de Foix, et tous les braves hommes qui ont péri avec lui ; Dieu nous garde de remporter jamais de telles victoires [1]. »

Louis XII n'était point d'un caractère à supporter intrépidement les nécessités de la guerre. Ce fut lui qui fut le plus atterré par la victoire. Le pape au contraire se roidissait contre les épreuves. D'abord épouvanté, il reprit bientôt l'énergie de son courage. Peu à peu la ligue se raviva ; le roi d'Angleterre venait d'y entrer, et en même temps les Suisses s'apprêtaient à reparaître dans le Milanais.

Louis XII crut nécessaire de rappeler une partie de ses hommes d'armes pour protéger les provinces de France. La Palisse restait en Italie avec des forces inégales. Déjà les Suisses paraissaient. A leur approche l'esprit de révolte se déclara ; à ce péril s'ajouta la mésintelligence des chefs : Crémone donna le signal de la défection ; tout le Milanais suivit ; ce fut comme une contagion rapide. La Palisse fut obligé d'abandonner successivement la plus grande partie des places. On retrouve encore Bayard dans la retraite ; mais la fortune trahissait le courage. On ne put sauver que le château de Milan, celui de Novare, celui de Crémone, et quelques autres. Les villes s'ouvraient partout aux confédérés. Gênes suivit le mouvement de révolte. Toute l'Italie enfin échappait à Louis XII ; la victoire semblait lui être devenue fatale depuis qu'il avait donné à la guerre un caractère d'acharnement contre l'Église, et ce fut une triste consommation de cette retraite précipitée et inattendue, de voir le concile de Pise et de Milan rejeté aussi hors de l'Italie

[1] Le Féron

pour s'en venir poursuivre à Lyon ses ridicules travaux dogmatiques contre l'autorité du pape.

D'autres adversités se déclaraient. Ferdinand, roi d'Espagne, avide des occasions de perfidie, profita de ce retour de fortune pour faire invasion sur la Navarre. C'était une guerre de spoliation contre le roi Jean d'Albret, mari de Catherine de Foix; et cette entreprise, tentée de concert avec l'Angleterre, était une menace contre la France. Déjà Louis XII avait assemblé une armée dans la Guyenne, où l'on craignait de voir apparaître les armes anglaises. On essaya de porter secours au roi dépouillé. La plupart des vaillants chevaliers venus d'Italie volèrent aux Pyrénées avec la Palisse, Lautrec, Bayard. François, duc de Longueville, et Charles de Bourbon, comte de Montpensier, les commandaient; mais la mésintelligence éclata; c'était un mauvais présage. Le roi crut ramener l'harmonie en nommant généralissime François, duc de Valois, comte d'Angoulême, héritier présomptif du trône. Mais les armes de Louis XII restaient frappées de malheur; la chevalerie alla vainement renouveler ses beaux faits d'armes; et aussi Jean d'Albret manquait de génie pour seconder de tels secours. Il laissa le parti castillan se jeter en force dans Pampelune, et l'armée de France alla vainement s'épuiser d'efforts devant cette place. Pendant ce temps les populations incertaines se déclaraient contre Jean d'Albret; il fallut que les Français se rouvrissent un chemin par l'épée au travers des Pyrénées. En même temps les Anglais apparaissaient vers la Picardie. On laissa Ferdinand jouir de son usurpation, pour aviser à d'autres périls.

Le pape avait frappé d'interdit la ville de Lyon, à cause de son concile, et avait enveloppé le royaume entier dans ses anathèmes. Il citait à Rome, devant le concile de Latran, tous les adhérents du schisme, et il foudroyait particulièrement la pragmatique sanction, renouvelée dans l'assemblée épiscopale de Tours. Vainement Louis XII, avec ses docteurs de l'université, s'efforçait de donner de la vie à l'anarchie ecclésiastique; les rois d'Europe ne le secondaient point. Les évêques s'inquiétaient, et l'empereur finit par se décla-

rer pour le concile de Latran et par désavouer celui de Pise.

1513. — Mais ce penchant à l'unité n'empêchait pas la dissension des intérêts entre les princes et le pape même; mille intrigues continuèrent de travailler l'Italie après la retraite des Français. Maximilien Sforce, fils de Ludovic, fut rétabli dans le Milanais; le peuple lui fit des triomphes, comme il en avait fait au roi de France. Il dut son rétablissement aux armes des Suisses. En même temps les Espagnols rétablissaient les Médicis dans Florence. Mais cela ne calmait point les discordes des confédérés: la guerre menaçait de reparaître sous d'autres noms. Déjà le pape avait rompu avec les Vénitiens; mais il mourut en ce moment même, laissant un désordre acharné entre les États. Il avait été un pontife guerrier, et l'histoire pour cela ne lui a point épargné les censures. Elle aurait dû, ce semble, distinguer le pape et le souverain : souverain, il défendit son domaine avec énergie, oubliant trop peut-être lui-même qu'il portait un double caractère qui lui imposait la bonté et la clémence; pape, il défendit sa puissance avec ténacité, pressentant peut-être le danger des oppositions dogmatiques qui commençaient à fermenter dans les esprits. Le nom de Jules II a été rendu odieux par les écrivains d'un âge où ces oppositions avaient reçu toute leur liberté. L'expérience des malheurs qui ont suivi cet âge doit rendre l'histoire désormais plus réservée. Peu à peu nous allons apprendre ce qu'il y avait au fond de ces théories doctrinales contre l'autorité du souverain pontife, si souvent proclamées par des assemblées isolées d'évêques, et fatalement mises en pratique par quelques rois.

Après Jules II paraît un autre pape d'un renom plus populaire : Jean, cardinal de Médicis, célèbre sous le nom de Léon X. Il s'annonçait avec tous les goûts qui promettent la paix; mais la guerre dévorait les peuples comme un incendie. Son génie ne put dompter ce fléau.

La rupture de Jules II avec les Vénitiens avait offert à Louis XII un moyen de reparaître en Italie; il se hâta de faire une ligue avec eux. En même temps il voulut renouer ses traités avec les Suisses, et leur envoya la Trémouille, le

même qui les avait autrefois conduits avec éclat dans la première conquête de Milan ; mais le peuple le chassa de l'église comme un excommunié, à cause du concile de Pise. Louis XII fut contraint de passer outre. Il avait été plus heureux dans ses négociations avec Ferdinand, et il en avait obtenu une trêve d'un an. L'expédition fut résolue, et déjà le maréchal de Trivulce donnait le signal en s'emparant d'Ast et d'Alexandrie. Aussitôt l'étendard de France reparut sur une foule de châteaux du Milanais ; Milan même se déclarait. Jamais on n'avait vu une telle succession de révolutions se précipitant les unes sur les autres. Une flotte française vint surprendre Gênes, qui s'ouvrit à son tour aux armes du roi. En peu de moments le nouveau duc de Milan se trouvait réduit aux forteresses de Côme et de Novare.

La Trémouille parut alors avec six mille lansquenets ; six mille autres devaient le suivre. Trivulce était d'avis de les attendre ; la Trémouille fut moins sage. Les Suisses défendaient Novare, où s'était enfermé le duc de Milan ; la Trémouille courut les attaquer. Bientôt une bataille effroyable fut engagée. Des deux côtés on se battit à outrance. Les Suisses étaient foudroyés par l'artillerie française ; ils marchèrent aux canons pour s'en emparer. C'était une audace sans exemple. Leurs rangs étaient emportés par les décharges ; mais à l'instant même ils se reformaient intrépidement. Ils enlevèrent ainsi les canons qui venaient de les décimer. Ce fut le gain de la bataille. Deux mille lansquenets venaient d'y périr ; d'autres furent tués dans la fuite. Quinze cents Suisses s'étaient fait tuer dans cette attaque intrépide de l'artillerie. L'armée de France fut obligée de se retirer, toute mutilée, vers les terres du Piémont. Déjà une réaction nouvelle éclatait dans le Milanais ; mais cette fois la domination française disparaissait sans retour. Il fut triste pour la Trémouille de voir sa vieille gloire périr sous les coups de ces mêmes Suisses qui avaient partagé le premier honneur de ses victoires.

Louis XII, abattu par ces revers, commençait à soutenir moins vivement la funeste entreprise de son concile ; et

aussi Léon X s'adressait au monarque par des négociations amies. Tout se disposa pour un retour à la paix ecclésiastique; mais la guerre politique se montrait ailleurs, et Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avait longtemps fait des menaces, éclatait enfin par une irruption. Il avait entraîné dans son dessein l'empereur, toujours inégal et indécis dans ses amitiés comme dans ses haines, et, tandis que la flotte anglaise jetait une armée sur l'Artois, les Allemands paraissaient vers la Bourgogne: les deux armées, formant un total de cinquante-trois mille hommes, allèrent se réunir devant Térouenne.

En même temps une flotte de quatre-vingts vaisseaux insultait les côtes de Bretagne; la guerre prenait partout un caractère effrayant.

La défense fut prompte, mais mêlée de revers et de gloire.

Les marins bretons et gascons soutinrent l'honneur du pavillon de France. D'abord on n'avait livré que de petits combats sans issue; une bataille fut plus sérieuse. Vingt vaisseaux français luttèrent contre la flotte formidable d'Angleterre, à la hauteur de Saint-Mahé. Le vent leur était propice; les deux vaisseaux amiraux s'engagèrent l'un contre l'autre; le vaisseau français, nommé *la Cordelière*, portait douze cents soldats; le vaisseau anglais, nommé *la Régente*, était le plus fort de toute la flotte; la lutte fut atroce; elle se termina par l'explosion des poudres du vaisseau français, qui le fit sauter avec l'amiral ennemi. Les Français s'éloignèrent, emmenant plusieurs vaisseaux restés entre leurs mains. Ce fut une bataille éclatante, bien que la victoire fût sans résultat décisif.

La guerre était moins heureuse par terre; Louis XII s'était porté à Amiens. Des troupes étaient dirigées précipitamment vers Térouenne. Il n'existait point d'armée véritable; mais de toutes parts s'assemblaient des hommes d'armes, avec une infanterie formée à la hâte. La chevalerie accourait, toujours prête aux batailles; la Palisse, longtemps éprouvé aux guerres d'Italie, brillait entre les plus vaillants; Bayard reparaissait avec sa renommée de héros;

Fontrailles fut chargé de jeter du renfort dans Térouenne, en face des Anglais. Il remplit sa mission par un beau fait d'armes. Mais tout se disposait pour une action plus générale, et l'armée française à peine réunie, et connaissant à peine ses chefs, et ne se connaissant pas elle-même, n'était pas en mesure encore de soutenir un choc savamment préparé par les généraux ennemis.

Un combat s'engagea comme par hasard auprès de Guinegate. Les gens d'armes de France, surpris dans un moment de repos, ne montèrent à cheval que pour s'enfuir. Quelques-uns combattirent, et entre autres Bayard, qui avait rallié quinze hommes, et s'étant saisi d'un pont envoya prévenir les siens qu'il le pouvait défendre une demi-heure. Mais tout fuyait au loin ; jamais on n'avait vu semblable terreur. « Tourne, homme d'armes, criait de son côté la Palisse, tourne, ce n'est rien. » On ne l'écoutait point ; tous couraient vers le camp où était l'artillerie avec les gens de pied. Bayard prit le parti de se rendre pour ne pas fuir ; mais il le fit d'une façon curieuse. « Le bon Chevalier, dit le chroniqueur, va adviser ung gentilhomme bien en ordre soubs de petitz arbres, lequel pour la grande et extrême chaleur qu'il avoit, de façon qu'il n'en povoit plus, avoit osté son armet, et estoit tellement affligé et travaillé, qu'il ne se daignoit amuser aux prisonniers. Si picqua son cheval droict à luy l'espée au poing, qu'il lui vint mettre sur la gorge, en luy disant : *Rendz toy, homme d'armes, ou tu es mort !* Qui fut bien esbahy ? Ce fut le gentilhomme, car il pensoit bien que tout feust prinst. Toutes fois il eut peur de mourir et dist : « Je me rends doncques puisque » prins suis en cette sorte.—Qui estes-vous ?—Je suis, dist » le bon Chevalier, le cappitaine Bayart, qui me rends à » vous, et tenez mon espée, vous suppliant que vostre plai- » sir soit moy emmener avec vous ; mais une courtoysie » me ferez, si nous trouvons des Anglois en chemin qui » nous voulsissent tuer, vous me la rendrez. » Ce que le gentil-homme lui promist et le lui tint ; car, en tirant au camp, convinst à tous deux jouer des cousteaulx contre

aucuns Anglois, qui vouloient tuer les prisonniers, où ilz ne gaignèrent rienz [1]. »

Ainsi se sauva Bayard, intact dans son honneur. L'armée française n'avait pas combattu; cette journée ne fut qu'une déroute. Quand il fut question de la liberté de Bayard, le gentilhomme lui demanda sa rançon; mais Bayard lui demanda la sienne. Vous êtes mon prisonnier! lui dit-il. Cette scène était digne des meilleurs temps de la chevalerie. L'empereur et le roi d'Angleterre furent établis juges du camp, et décidèrent pour Bayard, qui s'en retourna comblé de témoignages d'honneur. Ce fut un charmant épisode dans cette ignoble bataille qu'on a appelée la bataille des *Éperons*, parce que les hommes d'armes s'étaient servis de leurs éperons plus dextrement que de leurs épées.

Le comte d'Angoulême vint par sa présence affermir les courages et ramener l'unité du commandement; mais il ne put sauver Térouenne, qui se rendit faute de vivres.

D'un autre côté vingt-cinq mille Suisses venaient mettre le siége devant Dijon. La Trémouille se retrouva devant eux; mais il manquait de troupes pour les attaquer à force ouverte. Il les arrêta par des harangues et des caresses [2], et leur concéda un traité où il s'engageait pour le roi au payement de quatre cent mille écus qui leur étaient dus pour d'anciennes conventions. Toutefois les Suisses ne voulurent pas avoir l'air de se retirer pour de l'argent; ils stipulèrent la dissolution définitive du concile de Pise, la renonciation au duché de Milan et une concession de droits sur la Bourgogne en faveur de Charles, petit-fils de l'empereur. Ils tranchaient ainsi toutes les questions qui armaient l'Europe. La Trémouille leur accorda tout ce qu'ils voulurent; ce qu'il souhaitait, c'est qu'ils s'en allassent; le roi n'aurait ensuite qu'à désavouer sa transaction [3].

Dijon fut ainsi délivré. Paris commençait à trembler; il

[1] *Chron. du bon Chevalier sans Paour.*

[2] Voir sa harangue dans le *Panégyric du Chevalier sans reproche*, collect. Petitot.

[3] *Mém.* de Fleuranges.

se rassura. Puis le roi d'Angleterre se laissa conseiller par l'empereur de détourner la direction de la guerre, et d'aller assiéger Tournay. Ce fut pour eux une faute. Les deux monarques semblaient pouvoir précipiter la France dans les plus extrêmes périls. Tout manquait à Louis XII. En Italie les Espagnols avaient battu les Vénitiens, et Sforce était redevenu maître de toutes les places que les Français avaient conquises pour eux. Un instant le roi d'Ecosse. allié de la France, crut faire diversion en se jetant sur l'Angleterre; mais il fut battu par le duc de Norfolk, et tué dans la bataille. Les deux monarques ne profitèrent pas de ces adversités; ils s'emparèrent de Tournay, puis se retirèrent dans leurs empires. La France respira.

1514.—Peu après mourut Anne de Bretagne. Ce fut une autre douleur pour Louis XII, et c'était aussi une perte pour l'Etat. Anne était renommée pour son courage; son intelligence était haute, et sa beauté égalait sa vertu; il eût fallu son génie à Louis XII. Elle vit beaucoup de fautes sans pouvoir les prévenir ou les réparer. Pendant ce temps elle gouvernait fortement sa Bretagne. Tout ce qu'elle put faire auprès du roi, ce fut de lui ôter ses goûts volages et de le captiver par ses charmes. Elle avait blâmé surtout ses entreprises contre le pape; aussi Léon X écrivait à Louis XII pour lui témoigner sa part de douleur. La France partageait ses regrets; partout la mémoire de la célèbre Bretonne était bénie. On entoura d'honneurs son tombeau, en attendant que les arts lui élevassent le magnifique monument que la postérité admire encore dans la royale et sépulcrale église de Saint-Denis. « Plus de trois moys entiers partout le royaulme de France n'eust-on ouy parler d'autre chose que de ce lacrymable trespas; et croy certainement qu'il en souvient encore à plusieurs, car les grands dons, le doulx recueil, et gracieulx parler qu'elle faisoit à chascun, la rendront immortelle[1]. »

[1] *Chron. du bon Chevalier sans Paour.* — Les *Mém.* de Fleuranges s'expriment ainsi : « Quand la royne feust morte, le roy son mary en mena ung merveilleusement grand deuil, et fist porter son corps dedans l'église de Saint-Sauveur de Blois, et delà, avecques

La douleur du roi fut profonde; longtemps il resta solitaire en son château de Blois; puis il se retira à Vincennes, « cuydant sa mélancolie passer [1]. » A la douleur s'ajouta la maladie, jusqu'à ce qu'enfin il demanda des forces à la prière, et sentit le besoin de s'appliquer à la défense de l'Etat [2].

Louis XII n'avait pas ratifié le traité des Suisses. Irrités de cette tromperie, déjà ils se liguaient avec le roi d'Angleterre et l'empereur. Le pape représentait à Louis XII les dangers qui le menaçaient encore, et il sollicitait pour son compte l'exécution de la clause du Milanais. Louis XII voyait bien toutes ces difficultés; il les déjoua par des mariages.

Il proposa sa seconde fille Renée, âgée de trois ans, pour Charles, ce prince d'Espagne et d'Autriche dont le nom se levait depuis longtemps déjà comme une puissance mystérieuse et formidable.

Le vieux Ferdinand de Castille sourit à cette pensée, et l'empereur ne la repoussa point. Mais le roi d'Angleterre s'en irrita; il avait été convenu par les ligues antérieures

tous les princes et dames de France, fist convoyer le corps à Saint-Denis, là où tous les roys et roynes de France sont enterrés; et là luy feust faict le plus grand service et honneur que l'on fist jamais à royne de France, ni à prince ou princesse. Et y fist faire le roy une tombe de marbre blanc, la plus belle que je vis oncques, sur laquelle a une épitaphe gravé tel qu'il s'ensuit :

La terre, monde et ciel ont divisé madame
Anne, qui feust des roys Charle et Louis la femme,
La terre a pris le corps qui gist sous ceste lame;
Le monde aussi retient sa renommée et fame,
Perdurable à jamais sans estre blasmée d'ame;
Et le ciel pour sa part a voulu prendre l'ame.

Mém. de Fleuranges, ch. 41.

[1] Bourdigné, Chr. d'Anjou.

[2] Il y a dans la *Chr. d'Anjou* un détail qui mérite d'être noté : « Adonc au souverain médecin se confiant pour santé recouvrer, pria l'Eglise, à l'élévation du précieux corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, chanter le verset *O salutaris hostia,* ce que l'on fist universellement et le a t'on depuis par longtems continué. Par quoy le très-chrestien roy (ainsi que depuis de sa bouche récita) par la dévotion qu'il avoit au sainct sacrement de l'autel, de bref récout santé et guérison. »

que l'on ferait épouser Marie, sa sœur, à ce même prince, lorsqu'elle aurait quatorze ans ; et déjà elle y touchait.

1515. — Lorsqu'il vit cette espérance trompée, il en eut une autre, mais bizarre, et semblable à un caprice de colère. Il voulut faire épouser sa sœur, cette jeune fille de quatorze ans, à Louis XII en personne. Louis, duc de Longueville, était en Angleterre prisonnier depuis la bataille des Eperons. Ayant vu l'irritation du roi contre Ferdinand, c'est lui qui eut l'étrange idée de lui parler de Marie pour le roi de France ; et, chose singulière ! Louis XII se laissa à son tour proposer ce dessein.

En même temps il faisait le mariage de sa fille aînée, madame Claude de France, avec François de Valois, comte d'Angoulême. Tout fut conduit avec rapidité : la guerre fut suspendue par des traités, et Louis XII alla à Abbeville recevoir sa nouvelle épouse, oubliant déjà celle qu'il venait de perdre, s'oubliant lui-même en des joies qui n'étaient plus faites pour son âge.

La suite de ce mariage mérite d'être contée dans le vieux et naïf langage du chroniqueur.

« Il n'avait pas grand besoing d'estre marié, pour beaucoup de raisons, et aussi n'en avoit-il pas grant vouloir ; mais, parce qu'il se voyoit en guerre de tous costés, qu'il n'eust peu soutenir sans grandement fouller son peuple, ressembla au pellican ; car, après que la royne Marie eut fait son entrée à Paris, qui fut fort triomphante, et que plusieurs joutes et tournois furent achevez, qui durèrent plus de six semaines, le bon roy, qui à cause de sa femme avoit changé toute manière de vivre (car, où souloit disner à huyt heures, convenoit qu'il disnast à midy ; où il se souloit coucher à six heures du soir, souvent se couchoit à minuyct), tomba malade à la fin du moys de décembre ; de laquelle maladie tout remède humain ne le peult garantir qu'il ne rendist son ame à Dieu, le 1er janvier ensuyvant, après la minuyct[1]. »

[1] *Le bon Chevalier sans Paour.* — Voyez les mêmes récits dans les *Mém.* de Fleuranges.

1515. La mort le surprit comme il reprenait ses desseins de guerre en Italie.

Il est très-remarquable que ce prince dont le génie fut médiocre, et dont le règne fut marqué d'extrêmes malheurs, a pourtant dans l'histoire une renommée populaire et non contestée.

Louis XII était bon. Il aimait le peuple; et chose digne aussi de remarque parce qu'elle est rare, le peuple lui rendit son amour.

Il avait dès le début de son règne diminué les impôts. Il évita de les rétablir, et on lui sut gré de son gouvernement paternel et économique. Le royaume enfin ne cessa de jouir de la paix, même au milieu des adversités de la guerre.

Il mit un soin extrême à ôter d'anciens abus qui déshonoraient l'administration de la justice. Par une ordonnance savamment méditée il constitua la magistrature, et la rendit indépendante et en quelque sorte souveraine. Les témoignages contemporains méritent à cet égard d'être reproduits. « La justice, dit Saint-Gelais, ne fust oncques tenue en si grande vigueur qu'elle l'est du tems de ce règne : tellement que le plus petit a justice contre le grand, sans faveur aulcune; si le roy estoit adverti qu'il y eust aulcun de ses juges favorable à l'une des parties, il en feroit la punition telle que ce seroit exemple à tous aultres. » « Nostre roi Louis, dit Seyssel, a tellement déféré à l'autorité des cours souveraines et de sa justice, que jamais n'est venu au contraire de ce qui a esté jugé par icelles, soit en ses propres causes ou de ses sujets, ne jamais ne les a requis pour ses affaires ne pour aultres. Aussi jamais n'a-t-il faict faire et moins faict oultrage, n'oppression à personne quelconque. »

Le nom de *commission* est resté odieux dans l'histoire de la justice française, si ce n'est que les opinions modernes n'ont pas su voir la nécessité fatale où furent les rois d'employer ces rudes exceptions pour réprimer des crimes politiques qui eux-mêmes étaient hors de toutes les juridictions définies. Quoi qu'il en soit, Louis XII, venu en des temps meilleurs, put proscrire ces formes violentes de justice, et

volontiers l'histoire le loue en reproduisant encore les termes d'admiration des contemporains. « Il n'a faict oncques, dit encore Saint-Gelais, mourir homme par justice souldaine, en quelque façonq ue ce soit, quelque délit qu'il eust perpetré, et fust ce contre lui-mesme ; mais a voulu que tous crimes fussent punis par les juges ordinaires, en ensuyvant l'ordre de droict et de raison, sans en user aulcunement par volonté. »

Il serait long de redire toutes les observations de détail qui attestent la sollicitude de Louis pour le bien du peuple et la dignité et la liberté des citoyens. Par tous ces tendres soins s'explique l'enthousiasme national pour le bon roi, enthousiasme qui a survécu dans l'histoire. Comment omettre un admirable tableau de cet amour?

Une année il visita la Bourgogne et la Champagne. On eût cru revoir saint Louis dans ses courses de réparation et de bienfaisance. « C'est la vérité, dit Saint-Gelais, que par tous les lieux où le roy passoit, les gens, et hommes et femmes, s'assembloient de toutes parts, et couroyent après luy trois ou quatre lieues; et quand ils pouvoient atteindre à toucher à sa mule ou à sa robe, ou à quelque chose du sien, ils baisoient leurs mains et s'en frottoient le visage, d'aussi grande dévotion qu'ils eussent faict d'aucun reliquaire. Il y a trois cents ans, disoit-on, qu'il ne courut en France si bon temps qu'il faict à présent. Un gentilhomme attaché au roi, ajoute Saint-Gelais, trouva un vieux laboureur qui couroit tant qu'il pouvoit. Le gentilhomme lui demanda où il alloit, lui disant qu'il se gastoit de s'échauffer si fort ; et le bon homme lui respondit qu'il s'avançoit pour veoir le roy, lequel il avoit pourtant veu en passant, mais qu'il voyoit si volontiers pour les biens qui estoient en luy, qu'il ne s'en pouvoit saouler. — Il est si saige, ajouta le paysan, il maintient justice, et nous faict vivre en paix, et a osté la pillerie des gens d'armes, et gouverne mieulx que jamais roy ne fist. Je prie Dieu qu'il luy doint bonne vie et longue. »

Cette scène caractérise tout un règne, et supplée à tous les jugements.

Ainsi la reconnaissance du peuple a fait la gloire de

Louis XII; et cette effusion d'amour ne fut pas passagère; elle dura tout le temps que vécut le roi, et redoubla surtout à sa mort.

Ses obsèques furent faites avec pompe; mais le deuil populaire fut le plus touchant de tous les hommages. Dès le matin les vingt-quatre crieurs de la ville de Paris s'en allèrent par les rues, *disant en telle manière honorable :* « Priez Dieu pour l'âme du très-chrestien père du peuple magnanime Louys par la grâce de Dieu roy de France. » Et à cette nouvelle la ville fut pleine de douleur. Chacun pensait avoir perdu son père. Grands et petits, riches et pauvres, guerriers et marchands allèrent confondre leur deuil autour du cercueil du monarque, exposé en son palais des Tournelles [1]. « Et en portant son corps des dictes Tournelles à Nostre-Dame, dit un autre chroniqueur, avoit gens devant avecques des campanes, lesquelles sonnoient et crioient : Le bon roy Louis, père du peuple, est mort [2]. »

De tels hommages honoraient à la fois le peuple et le roi. Ils attestaient que la bonté et la justice donnent plutôt la gloire que le génie même; car c'est à force d'amour que Louis XII avait été grand.

Un instant les jugements contemporains se méprirent; on le crut avare parce qu'il était économe. Les faiseurs de comédies le jouèrent même en personne avec ce caractère peu royal. « Il fut joué, dit Costar, en plein théastre et représenté comme un avare insatiable qui buvait dans un grand vase d'or, sans pouvoir étancher une soif si deshonneste [3]. » Il alla rire tout le premier à cette étrange parodie; car il aimait les comédies populaires, et il leur laissait de la liberté, pourvu que la pudeur y fût respectée.

Il n'eût pas ainsi livré aux jeux du théâtre le nom de la reine Anne, qu'il appelait *sa Bretonne*. Il fit défense aux clercs de la basoche de toucher à l'honneur de l'austère princesse dans leurs bouffonneries, et cette interdiction at-

[1] Obsèques et enterrement du roy. — *Archives curieuses* de M. Danjou.

[2] *Mém.* de Fleuranges.

[3] *Lettres* de Costar. tom. I.

teste la licence du drame à mesure qu'il délaissait les pompes triviales des mystères, pour ressembler à une représentation et à une satire des mœurs. Une chose plus grande à noter, c'est le caractère général de liberté que Louis XII imprima à la constitution politique de la monarchie, en reprenant d'anciennes coutumes et ravivant d'anciennes lois.

Alors les pouvoirs divers se trouvèrent définis. La royauté se renferma en son office. Les parlements eurent leur fonction distincte à côté des états généraux. Les trois ordres étaient séparés, mais de telle sorte que le *populaire* avait son privilége, celui de s'élever par le mérite et par la vertu, la bourgeoisie servant de lien entre les états. Cette harmonie est peu étudiée dans nos temps modernes. Nous n'aimons que ce qui répond à nos idées présentes, et nous plaignons les vieux âges qui n'ont rien su de notre liberté. Un jour peut-être on s'étonnera que nous ayons cru être libres dans l'isolement absolu qui est fait à chacun de nous, isolement où la défense est vaine contre toutes les sortes de tyrannie [1].

Le règne de Louis XII parut être une fusion entre les existences sociales qui s'étaient longtemps fait la guerre; ce fut au moins un désarmement de toutes les rivalités, soit que cette pacification fût faite par l'ascendant du monarque, ou par la fatigue des luttes.

Mais Louis XII en profita pour le bien du peuple et pour le renouvellement des arts qui font briller la paix.

Il encouragea les études et dota les savants; il appela des professeurs étrangers et leur donna des chaires. Et en cela il blessait au cœur l'université de Paris, peu disposée à sortir de ses routines; mais ainsi, dit Seyssel, peu à peu allait se perdant l'ancienne barbarie.

En même temps s'animait le commerce. La prospérité fut merveilleuse dans la nation, et Claude de Seyssel trace de la richesse publique un tableau qui se conçoit à peine, en regard des désastres de la guerre. Toutefois il raconte ce qu'il

[1] Voir un ouvrage curieux de Claude de Seyssel, hist. de Louis XII, intitulé : *De la Monarchie de France.* — M. Petitot l'a analysé dans son *Tableau de l'Hist. de Louis XII.*

voit, et il ne saurait être contredit avec vraisemblance [1]. L'industrie couvre le royaume d'établissements splendides. Partout s'élèvent des édifices pompeux. L'or brille dans les palais, dans les châteaux, dans la simple demeure des citoyens; il brille même, dit Seyssel, sur les toiture des monuments. Le luxe des particuliers égale la richesse de l'Etat. La terre a décuplé sa valeur; le revenu d'une année égale le prix ancien de la propriété; et cet accroissement est dû à la sécurité dont jouissent toutes les classes du peuple.

On ne voit pas sous ce règne de rivalité politique : la chevalerie est absorbée dans les combats; l'honneur est devenu toute la passion des hommes d'armes; l'esprit de faction semble évanoui; il se lève sur le monde une sorte de civilisation élégante qui transforme la domination.

Le goût des arts et des lettres contribue à ce changement. L'anarchie des barons vient mourir dans les tournois et dans les joutes [2]; la fureur des batailles est devenue de la courtoisie et de la grâce.

Mais un autre travail d'indépendance se fait dans les esprits. On subit l'autorité politique; bientôt on sera impatient de l'autorité religieuse; les âmes commencent à fermenter. On a vu le pape se mêler aux guerres des princes; on se croira le droit de l'attaquer dans sa puissance ecclésiastique.

Louis XII à cet égard ne doit pas échapper aux censures. Jusqu'ici on lui avait épargné les griefs de cette sorte; mais l'expérience des temps modernes a éclairé la justice de l'histoire.

La politique avait blâmé ses entreprises de guerre en Italie; la politique ne blâme guère que les entreprises sans succès; l'histoire a des jugements plus philosophiques. Louis XII revendiquait un droit certain sur le duché de Milan; il eut tort de ne pas réussir; mais la guerre ne manqua point d'équité, même contre le pape.

Louis XII ne commença à se tromper que lorsqu'il voulut faire la guerre au pape par un concile de cardinaux mécontents et d'évêques révoltés. Outre que par là il donnait l'exem-

1 Il écrivait en 1507 et 1508.
2 Voir les récits des tournois dans les *Mém.* de Fleuranges, passim.

ple de l'anarchie, il multiplia ses propres périls en donnant aux inimitiés des peuples catholiques une ardeur nouvelle. A partir de ce moment sa cause fut perdue en Italie, et par malheur la monarchie de France resta engagée dans une politique qui ne fut pas étrangère aux désastres qui menaçaient l'Europe entière.

Louis XII cependant ne doit pas être montré à la postérité comme un prince sans foi. A en croire Claude de Seyssel, il était fidèle à ses devoirs d'homme chrétien [1]; mais la force d'esprit lui manqua peut-être pour entendre ses devoirs de monarque catholique. Louis XI, avec son instinct d'unité sociale, s'était efforcé d'annuler cette théorie doctrinale de Bourges, qu'on appelait la pragmatique sanction, et au fond de laquelle se trouvaient des révoltes contre l'Eglise. Louis XII la laissa reparaître, et même en essaya la pratique par un schisme. Ce fut là une faute énorme même au point de vue de la politique; elle autorisait d'avance des révolutions fatales. Et tel est le grand avantage de l'histoire : c'est que n'ayant point à controverser sur des maximes générales, fussent-elles véritables en elles-mêmes, elle montre seulement les ravages qu'elles font lorsqu'elles sont inopportunes ou qu'elles servent d'instrument aux haines ou à la révolte.

Au reste laissons à Louis XII sa bonne renommée de père du peuple; mais n'oublions pas que déjà se montre au travers des événements comme dans un nuage de tempêtes la figure de Luther. C'était un grand malheur d'avoir fait de la guerre politique un moyen de briser ou d'humilier la tiare. Il y avait là tout un germe de révolutions effroyables dans l'Eglise. Telle n'avait point été la résistance de saint Louis à la papauté.

[1] Il se réconcilie avec luy (Dieu) par la confession de ses péchés sept ou huit fois l'an, en usant de la grâce qu'il luy a donnée de guérir les maladies des écrouelles, ainsi qu'ont fait les autres roys de France depuis Clovis le premier roy chrétien en toute humilité. *Hist. de Louis XII.* Je mentionne à dessein ces souvenirs de la guérison des écrouelles, afin que la philosophie de notre siècle ne le perde pas tout à fait de vue; elle les expliquera ensuite comme elle voudra.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

